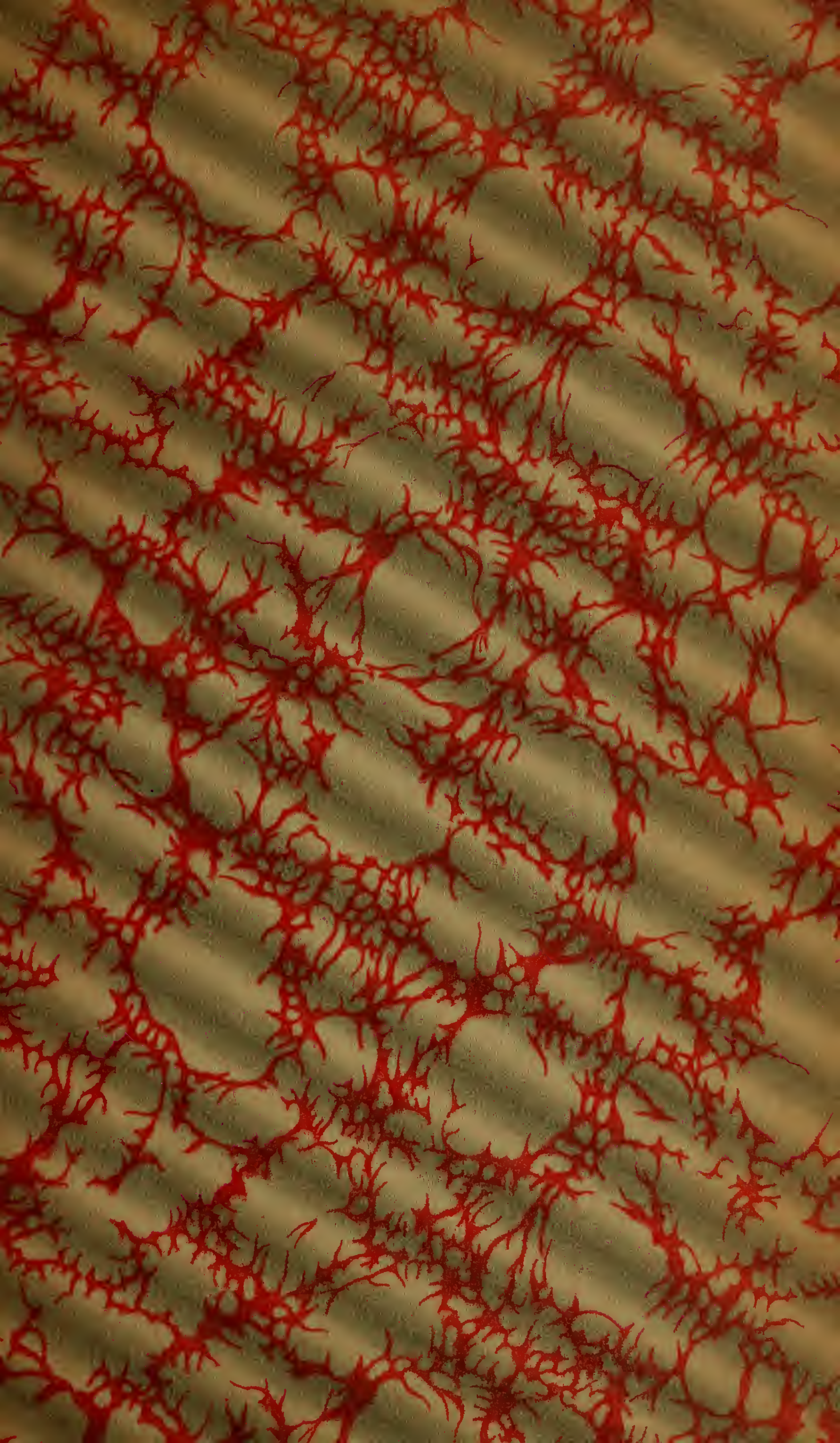






# ESSAIS

DE

# FOLKLORE BIBLIQUE

MAGIE, MYTHES ET MIRACLES
DANS L'ANCIEN ET LE NOUVEAU TESTAMENT

PAR

P. SAINTYVES

PARIS
LIBRAIRIE CRITIQUE
ÉMILE NOURRY
62, rue des Écoles, 62

1923

# ESSAIS

DE

# FOLKLORE BIBLIQUE

MAGIE, MYTHES ET MIRACLES
DANS L'ANCIEN ET LE NOUVEAU TESTAMENT

## DU MÊME AUTEUR

---

*Les Vierges-mères et les naissances miraculeuses* (Essais de mythologie comparée), 1904, in-12 ........................................ *Epuisé*

*Les Saints successeurs des dieux* (Essais de mythologie chrétienne), 1907, in-8........................................ *Epuisé*

*Le Discernement du miracle.* Le miracle et les quatre critiques : historique, scientifique, philosophique, théologique, in-8 de 360 pages. **6 fr.**

*Les Reliques et les images légendaires.* — Le sang de saint Janvier. — Les reliques de Buddha. Talismans et reliques tombées du ciel, etc., in-12 de 340 pages........................................ **5 francs**

*La Simulation du merveilleux* (Essais de critique historique et scientifique) in-12 de 360 pages........................................ *Epuisé*

*Les Grottes dans les cultes magico-religieux et dans la symbolique primitive,* précédé de Porphyre *l'Antre des Nymphes*, 1918, in-12 carré, quelques exemplaires ........................................ **18 francs**

*La Guérison des Verrues.* De la magie médicale à la psychothérapie, 1913, in-8 de 90 pages........................................ **5 francs**

*La Force magique.* Du mana des primitifs au dynamisme scientifique, 1914 in-8 de 140 pages........................................ **6 francs**

*Rondes enfantines et quêtes saisonnières. Les Liturgies populaires*, 1919, in-16 de 230 pages........................................ **5 francs**

*Les Origines de la médecine.* Empirisme ou magie ? 1920, in-8 de 104 pages........................................ **6 francs**

*L'Eternuement et le Bâillement* dans la magie, l'ethnographie et le folklore médical, 1921, in-8 de 146 pages........................................ **12 fr. 50**

---

# ESSAIS

DE

# FOLKLORE BIBLIQUE

MAGIE, MYTHES ET MIRACLES
DANS L'ANCIEN ET LE NOUVEAU TESTAMENT

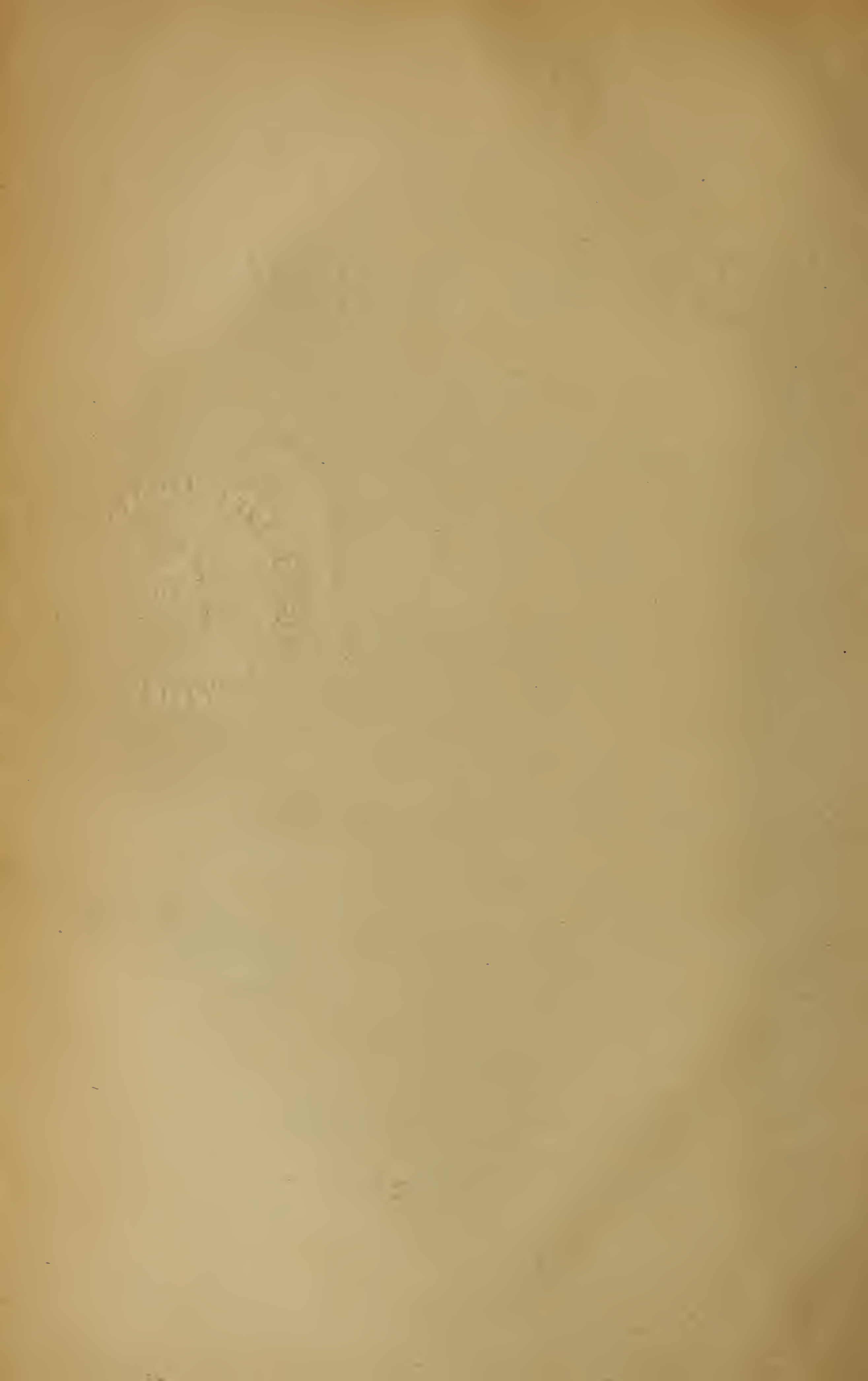
PAR

P. SAINTYVES (pseud)



PARIS
LIBRAIRIE CRITIQUE
ÉMILE NOURRY
62, rue des Écoles, 62

1922



# DE LA COMPOSITION DE CE LIVRE ET DE LA MÉTHODE DU FOLKLORE

Les neuf morceaux de ce recueil ont été rédigés à des époques bien différentes. Le plus ancien *L'eau qui jaillit du rocher* est sorti d'un essai d'interprétation d'une scène des bas-reliefs mithriaques publié en 1909 dans la *Revue des Traditions Populaires*. *L'Anneau de Polycrate*, le *Renouvellement du feu sacré* et *Le thème du bâton sec qui reverdit* ont paru en 1912, le premier dans la *Revue d'Histoire des Religions*, le deuxième dans la *Revue des Traditions populaires* et le troisième dans la *Revue d'Histoire et de Littérature religieuses*. C'est en 1913 que cette dernière revue a publié *Les Origines liturgiques du miracle de l'eau changée en vin*. D'autres études, d'autres préoccupations m'absorbèrent plusieurs années et ce n'est qu'en 1917 que parut dans la *Revue archéologique* mon travail sur *Deux thèmes de la Passion* et en 1919 dans la *Revue des Traditions populaires* l'article sur *Le Tour de la Ville*. Les deux importants essais consacrés à *La Multiplication des pains* et à *La Marche sur les eaux* ont été rédigés cette année 1922 et sont entièrement inédits. Les articles déjà publiés ont tous reçu des développements considérables qui en font des essais nouveaux.

Des rédactions qui s'échelonnent ainsi sur une quinzaine d'années présentent nécessairement une grande diversité. Sans doute nous est-il arrivé d'étudier quelques-uns de ces thèmes en eux-mêmes et sans trop nous soucier d'apporter

une contribution au folklore biblique et peut-être, en se plaçant au point de vue qui est celui de ce livre, pourrait-on trouver que nous avons donné trop de place à l'enregistrement et à l'analyse de variantes qui ne paraissent pas avoir de suffisantes attaches avec la version biblique. C'est là certes, un inconvénient au point de vue de la méthode ; mais étant donné la nouveauté de ces sortes de recherches, on se rendra mieux compte ainsi de l'expansion quasi universelle qu'ont atteint de semblables traits.

Toutefois il sera facile de voir que tous ces essais dépendent d'une même inspiration et, plus ou moins explicitement, appliquent les mêmes règles. Nous n'avons pas abordé un thème du Nouveau Testament sans rechercher avec soin tout ce qui le prépare dans l'Ancien et inversement nous n'avons pas traité un thème de l'histoire sacrée d'Israël sans indiquer les répliques ou les applications qu'en fournit le Nouveau Testament. Reimarus pressentait déjà le rôle de la Tradition, lorsqu'il voyait dans le songe de Daniel une imitation du songe de Joseph et dans l'étoile des mages une sorte d'adaptation de la colonne de feu et de nuée du récit mosaïque. Aussi bien, cette sorte de chaîne n'a pas été rompue en passant de l'un à l'autre recueil et nous n'avons pas cru pouvoir traiter de la marche de Jésus sur les eaux sans parler du passage de la Mer Rouge. Les deux traits sont liés non seulement de l'aveu des auteurs du Nouveau Testament et de Paul en particulier, mais de toute évidence ce ne sont que deux variantes d'un même thème traditionnel parmi les Juifs. On le retrouve en effet, non seulement dans les vies de Josué, d'Elie et d'Elisée à l'état de miracle, mais dans les Prophètes et dans les Psaumes sous forme de trait poétique destiné à la glorification de Jéhovah. Il n'y a guère de fait saillant de l'histoire évangélique qui ne passe pour avoir été annoncé par les prophètes ou préfiguré par quelque trait de l'histoire d'Israël. Pour le traditionniste, la prophétie plus encore que le miracle fait

présager l'existence d'un thème folklorique ; elle atteste à tout le moins l'existence d'une tradition lorsqu'elle n'est pas, comme le miracle lui-même, l'exégèse d'une coutume ou d'une cérémonie traditionnelle. Les exégètes orthodoxes sont d'accord avec l'école mythique pour reconnaître qu'il n'est pas possible de séparer la tradition évangélique de la tradition juive. Le traditionniste n'aurait pas le sens de la vie qui croirait nous faire connaître l'arbre israélite en décrivant tour à tour ses branches et en négligeant les fleurs et les fruits qui remplissent les corbeilles de l'Évangile. Il faudrait qu'il n'eût jamais contemplé ces beaux vitraux où nos ancêtres ont si merveilleusement animé la généalogie du Sauveur dans le tronc qui monte du corps de Jessé.

Au reste le christianisme ne s'est pas arrêté avec l'Evangile et l'on est en droit de peindre au-dessus de l'arbre judéo-chrétien un arbre qui, partant cette fois du tombeau de Jésus, présenterait tout un monde de saints et de saintes, aux extrémités de ses innombrables ramifications. L'arbre des saints est l'indispensable complément de l'arbre de Jessé. L'étude d'un thème comme celui du passage de la Mer Rouge, de la traversée du Jourdain et de la marche sur le lac de Tibériade ne saurait donc se limiter à l'antiquité judéo-chrétienne ; on doit s'assurer s'il avait épuisé sa sève avec Pierre et Jésus et rechercher ses parallèles dans la forêt hagiographique aussi bien parmi les juifs que parmi les chrétiens et les musulmans. Et l'on constate en effet que depuis le temps d'Hérode une bonne centaine de saints et même davantage ont marché sur les eaux ou passé au travers. Bien entendu ce qui est vrai de ce thème l'est également de vingt autres et voici quatre-vingts ans que Maury dans son *Essai sur les légendes pieuses* signalait plus de cinquante éléments de l'histoire biblique qui furent introduits dans la vie des saints pour des fins de piété et d'édification.

La chaîne historique, même pour le folkloriste, a une

importance capitale et moins que tout autre il ne peut négliger les indications de l'histoire et de la géographie. Les historiens et les géographes nous ont indiqué les peuples qui furent en relations plus ou moins prolongées avec les Israélites, et nous n'avons pas manqué de tenir compte des relations de la Palestine et de la Syrie avec l'Egypte et avec Babylone, avec la Perse et avec la Grèce. Aussi bien, à propos du passage à travers les eaux, n'avons-nous pas oublié les données de l'Avesta ni tel bas-relief mithriaque qui reproduit indiscutablement ce même trait. Nous avons apporté le plus grand soin à la recherche des parallèles grecs et méditerranéens, soit qu'il s'agisse de l'eau jaillie du rocher, de l'eau changée en vin, des thèmes de la Passion ou de tous les autres traits. Et si parfois nous nous sommes grandement éloignés de la Judée, on reconnaîtra, pour le thème de l'émoi des éléments par exemple, que certains parallèles empruntés à l'Inde ancienne sont infiniment suggestifs.

Nous n'avons pas cru d'ailleurs avoir achevé notre effort avec la collation ou le récollement des variantes d'un même thème et nous nous sommes efforcés d'établir son origine ou tout au moins ses attaches et ses liens. Nous avons montré déjà depuis longtemps que les traits légendaires ne sont souvent que l'interprétation d'un nom, d'une image ou d'un rite [1].

Les deux premiers cas sont assez rares en ce qui concerne la Bible. Généralement les thèmes bibliques se rattachent à des rites, c'est un point d'importance. Il ne suffit pas de placer côte à côte et dans un bel ordre qui témoigne de notre respect pour l'histoire et la géographie, maints parallèles du miracle du feu qui descend du ciel ou de l'eau changée en vin ; il est non moins important d'établir que le premier est un prodige périodique et qui s'opérait aussi régulièrement jadis le jour de la fête de la Dédicace qu'aujourd'hui

1. *Les Vierges mères et les Naissances miraculeuses*, 1904 ; *Les Saints successeurs des Dieux*, 1907.

le Samedi Saint. La périodicité du rite permet d'affirmer son rôle magico-religieux. Son côté de prestige, qui se marie parfaitement à son aspect saisonnier, n'exclut pas d'ailleurs son rôle proprement religieux. Ne comprendra-t-on pas mieux d'autre part, le miracle de l'eau changée en vin lorsqu'on verra que sa commémoration dans le christianisme comporta longtemps une libation de vin dans une rivière ou dans une source ? Le folklore nous enseigne qu'un tel rite dut avoir primitivement pour but de procurer l'abondance des raisins et de la vigne ; mais il nous fait comprendre du même coup qu'il est à la base du miracle évangélique. L'un et l'autre s'expliquent par le même principe : *le semblable engendre le semblable*. La libation du vin qui produit l'abondance de la vendange par le changement de l'eau dans le fruit du raisin produira non moins facilement la transformation de l'eau en vin dans une outre ou dans une amphore. Les deux opinions vont de pair. Le rite ne fournit pas seulement une justification du miracle, mais il en montre l'origine psychologique. Le thème du bâton sec qui reverdit exige, lui aussi, une semblable analyse génétique ; la branche d'abricotier ou d'amandier que l'on plante encore dans certains pays chrétiens quelque temps avant Noël ou les jardins d'Adonis que semaient les Syriens de l'antiquité à l'approche du solstice d'été ont eu primitivement pour but d'assurer sinon de hâter l'apparition de la verdure et du renouveau et nous pouvons être assurés aujourd'hui que si ces rites n'ont pas rempli leurs buts magiques, ils ont, en revanche, certainement engendré des centaines de récits où l'on voit reverdir des bâtons desséchés. Nous avons d'ailleurs bien souvent insisté sur la nécessité de rechercher les relations des thèmes avec les rites ou les cérémonies.

Connaître les origines d'un thème folklorique constitue certes un précieux appoint pour en saisir le sens primitif, ce que l'on peut appeler la signification magique ; mais cela

ne suffit pas. Du fait qu'un thème est utilisé dans un livre religieux il est à présumer qu'on a dû l'y introduire plus ou moins consciemment pour y appuyer un enseignement spirituel et lui donner par suite une ou plusieurs significations symboliques. Le changement de l'eau en vin aux noces de Cana préfigure ou symbolise l'eucharistie et tel chant des Psaumes qui nous montre toute la nature troublée à l'approche de Iaveh tend non seulement à glorifier sa puissance, mais à le faire concevoir comme un démiurge ou même comme l'âme du monde. L'Ecole des Creuzer et des Guignaut est aujourd'hui tombée dans un total discrédit et c'est une exagération regrettable. La mythologie symbolique était beaucoup moins éloignée de la vérité que le pur rationalisme qui a desséché et faussé certaines branches de l'histoire religieuse. Les magies et les religions élémentaires sont naturellement toutes chargées de symbolisme. Le principe de la ressemblance qui explique le miracle du changement de l'eau en vin et le rite magique qui doit procurer l'abondance du raisin est également à la base des transmutations spirituelles et par suite de leurs explications symboliques. Le domaine spirituel n'est pas séparé chez les primitifs du domaine matériel et la même opération magique qui doit assurer la transformation de la sève dans la vigne assurait pour eux celle des sentiments. L'initié participait à la vie cosmique et c'est grâce à cette participation que s'opérait sa propre transformation. L'influx manique se distingue mal pour eux de l'influx divin, il explique à la fois l'action du soleil sur les plantes et celle de l'Ame du monde sur les cœurs. Bien mieux on conçoit très bien qu'il puisse venir un temps où l'on ne croira plus à l'action du principe magique dans le domaine matériel et où l'on continuera d'accepter l'action d'un principe analogue dans le domaine spirituel. On enseigne encore que le bain ou l'affusion peuvent infuser la grâce alors que l'on n'admet plus que la libation fasse tomber la pluie. Un temps viendra où les conditions morales

qu'il faut remplir pour atteindre à l'union divine seront considérées comme seules essentielles, le bain et l'affusion n'ayant plus alors qu'une valeur symbolique. La symbolique idéaliste est fort ancienne ; elle a même été fort à la mode parmi les gnostiques et les alexandrins ; mais ce n'est pas elle qui a présidé à l'élaboration des thèmes mythiques. Au début nous avons une symbolique réaliste toute empâtée dans l'action magique. La libation de vin, avant de symboliser et d'effectuer le changement du cœur chez ceux qui boivent à la source qui l'a reçue, a tout d'abord produit et symbolisé le changement de l'eau en vin dans l'outre et dans la vigne. Nous avons pensé que l'étude complète d'un thème doit comporter l'indication de ses principales significations symboliques et si possible de leur degré de développement, j'allais dire de spiritualité.

La critique traditionniste, en traitant des origines liturgiques d'un thème et de ses fins symboliques, l'envisage ainsi dans tout son développement et constitue une critique vivante. Nous ne doutons pas qu'elle doive se substituer définitivement d'une part au naturalisme des Eickhorn et des Paulus et au symbolisme des Creuzer et des Guignaut. Rappelons ce qu'écrivait Paulus au sujet du miracle des Noces de Cana : « C'était l'usage chez les Juifs d'offrir pour « cadeau de noces aux jeunes mariés des présents de vin ou « d'huile. Jésus ayant amené à Cana cinq nouveaux disciples « qu'il venait d'attacher à sa personne, sans qu'ils fussent « invités, prévit qu'on serait à court de vin et il en fit apporter une quantité. Cependant, « par plaisanterie, » il tint son « présent caché jusqu'au moment où le vin manqua. Alors « il fit verser de l'eau d'une cruche pour s'amuser, mais le « vin se trouva dans les autres cruches où il avait été mis. « La gloire qu'il en retira, comme dit saint Jean, fit sa réputation de bonne humeur. » Entre cette explication de la genèse du miracle et l'explication liturgique, ne semble-t-il pas qu'il y ait un monde et que le monde des Eickhorn et

des Paulus doive être à jamais englouti. Quant au symbolisme religieux de Creuzer qui expliquait les idées symboliques les plus raffinées comme les survivances d'une foi cachée plus ancienne et plus pure, tout en la rejetant, nous en conserverons quelque chose. Les fables d'animaux et les paraboles sont comprises de tous les primitifs. La symbolique élémentaire n'est pas moins ancienne que les totems ou le mana ou toute autre conception analogue, mais à côté des traits bibliques d'origine fort primitive il en est de très élaborés. Les conceptions messianiques et apocalyptiques des Prophètes s'associent vraisemblablement à une sorte de gnose judaïque et les visions d'Ezéchiel, par exemple attestent l'emploi d'une symbolique systématisée. Les thèmes traditionnels que nous rencontrons dans les apocalypses et les évangiles sont nés dans une atmosphère où l'allégorisme et la gnose étaient à l'état endémique. Mais ceci est la fin d'une évolution et non pas un commencement.

Nous avons largement utilisé les indications de la magie et celles de la gnose, mais ce faisant nous avons évité d'en revenir aux abstractions, et résolument écarté le déjà très vieux naturalisme. Nous nous sommes efforcés de remplacer ces exégèses périmées par des interprétations plus vivantes, tout au moins plus soucieuses de la vie. Le sentiment qui anime la Bible puise sa source dans la façon dont elle conçoit les rapports de l'homme et du Cosmos, et sa force découle de l'importance vitale de ces mêmes rapports. Miracles, prophéties et symboles ne sont pas des choses éparses et sans lien, elles s'unissent, s'harmonisent, j'allais dire se fondent dans une synthèse impressionnante. Du rite magique, qui engendra le miracle et la prophétie, à la gnose qui s'appuie encore sur les mêmes cérémonies pour enseigner la symbolique la plus raffinée, il n'y a ni hiatus, ni rupture, mais la vie, la vie sans cesse renaissante les unit puisamment. La vieille image qui symbolise la vie et sa marche sans arrêt par des coureurs qui se passent le flam-

beau pourrait s'intituler tout aussi bien : la Tradition [1].

Nous n'avons étudié dans ce livre que des thèmes élémentaires sans aborder ni les séries thémathiques comme le déluge ou la naissance miraculeuse, ni les cadres folkloriques comme le cadre cosmogonique de la Genèse ou le cadre messianique des évangiles, nous n'avons donc pas à en parler ici ; mais il est bien clair que ces études plus complexes, outre les règles que nous avons indiquées, en requièrent d'autres encore.

Nous espérons que ces essais, bien que limités à des recherches sur de simples thèmes folkloriques, donneront cependant une idée de ce que pourraient être ces sortes de travaux, de leur intérêt et de leur fécondité.

1. Cf. Notre article paru dans l'*Anthropologie*, août 1922.

# TABLE DES MATIÈRES

## PRÉFACE

## III. — L'EAU QUI JAILLIT DU ROCHER SOUS LE BATON OU LA FLÈCHE : MOISE, DIONYSOS ET MITHRA. JÉSUS ET LA SOURCE D'EAU VIVE.



## IV. — LE TOUR DE LA VILLE ET LA CHUTE DE JÉRICHO



## V. — LES ORIGINES LITURGIQUES DU MIRACLE DE L'EAU CHANGÉE EN VIN



## VI. — LE MIRACLE DE LA MULTIPLICATION DES PAINS

## VII. — LE MIRACLE DE LA MARCHE SUR LES EAUX SON ORIGINE ET SA SIGNIFICATION



## VIII. — L'ANNEAU DE POLYCRATE ET LE STATERE DANS LA BOUCHE DU POISSON



## IX. — DEUX THÈMES DE LA PASSION ET LEURS SIGNIFICATIONS SYMBOLIQUES

# ESSAIS
DE
# FOLKLORE BIBLIQUE

MAGIE, MYTHES ET MIRACLES
DANS L'ANCIEN ET LE NOUVEAU TESTAMENT

---

## I

## LE FEU QUI DESCEND DU CIEL ET LE RENOUVELLEMENT DU FEU SACRÉ[1]

### § I. — LES UTILISATIONS RITUELLES DU FEU ; RITES D'EXORCISME ET RITES DIVINATOIRES

Le feu n'est pas seulement l'ennemi du froid, qui tue la vie, mais l'ennemi des ténèbres, refuge par excellence des larves, des fantômes, des lémures et des démons ; son approche les met en fuite. De cette croyance il était facile de passer à une double utilisation du feu : *guérison* et *purification*, les primitifs n'y ont pas manqué.

#### a) *Les rites d'exorcismes*

La maladie est due le plus souvent à l'action des mauvais esprits qui se sont introduits dans le corps ; on obtiendra donc facilement la guérison par des fumigations, par le passage à travers le feu, ou par la cautérisation. Outre ces applications énergiques on pourra porter des talismans qui

1. *Revue des Traditions populaires* (1912), XXVII, 449-473 ; (1913) XXVIII, 1-18.

auront été passés au feu, avaler des substances qui auront été rôties ou soumises à l'action du feu : cuisson ou combustion. Les cendres du feu sacré forment une sorte de panacée. Enfin on utilisera de même les liquides, l'eau des sources ou des rivières après y avoir plongé un fer rouge ou un tison ardent.

L'action du feu n'est pas moins assurée contre les esprits qui troublent l'âme ou la souillent, le feu combat le mal moral aussi bien que le mal physique, il est aussi redouté des démons de la méchanceté que des mauvais princes de la maladie. Les diverses formes du baptême par le feu et de l'incinération sont des pratiques de purification. Dans l'autre vie le Purgatoire des Mazdéens ou des Chrétiens répond encore à cette même idée : le feu purifie tout.

Les jours où l'on renouvelait les feux sacrés étaient par excellence des jours d'exorcisme. Il semblait que l'on voulût alors tout purifier par le feu : l'air, la terre et l'eau ; la flamme et la fumée des grands feux partout allumés, la projection dans l'espace d'étoiles enflammées exorcisaient les mauvais esprits des airs ; la chaleur du foyer, les cendres et les tisons partout dispersés purifiaient la terre et l'eau.

L'ancienne fête celtique du 1er février, à laquelle on a substitué la Chandeleur, paraît avoir été surtout consacrée à l'exorcisme de l'air, séjour par excellence des démons de l'orage, de la foudre et de la grêle. Dans la fête du 1er novembre, devenue plus tard notre fête des saints, on pratiquait un véritable exorcisme de la terre et des tombeaux ; de là, les cierges et les lampes dans les cimetières, les feux dans toute la campagne [1].

L'exorcisme de l'eau avait surtout lieu le jour de l'Epiphanie et le Samedi-Saint. Dans les églises grecques orientales c'est encore l'usage, le jour de l'Epiphanie, de mettre flotter des lumières sur l'eau des rivières ou des étangs. Dans le catholicisme, le samedi saint, le prêtre plonge trois fois le cierge pascal dans l'eau des fonts baptismaux afin d'en chasser tous les esprits mauvais et de lui transmettre toute les vertus du feu.

1. P. Saintyves, *Les Saints successeurs des dieux*, pp. 83-90.

### b) *Les rites divinatoires*

Primitivement, les rites ayant une valeur magique, leurs résultats dépendent presque entièrement de la perfection avec laquelle ils sont accomplis. Tous les manquements aux règles cérémonielles sont autant de sources d'insuccès ; un observateur sagace pouvait pronostiquer le résultat d'une cérémonie d'après la façon dont les rites avaient été exécutés. Il n'est point rare de voir se greffer des rites divinatoires sur des rites de fécondité.

Dans la montagne de l'Eifel (Prusse Rhénane) le premier dimanche de Carême tandis que brûlait le feu des brandons on observait anxieusement la direction de la fumée ; car si cette direction était celle des champs de blé on en concluait que la récolte de l'année serait abondante[1]. A Volksmarsen, dans la Hesse, on observait de quel côté le vent poussait les flammes des feux de Pâques et c'était dans la même direction qu'on jetait aux semailles les graines de lin ; on croyait que la récolte serait ainsi plus belle[2]. En Suède on observe la direction dans laquelle sont poussées les flammes des feux de joie du 1er mai ; suivant cette direction on croit que l'été sera froid ou chaud[3].

Vers le milieu du XIVe siècle, dans certaines familles du vieux Bruxelles on attachait douze petites bougies au milieu d'autant de coquilles de noix que l'on plaçait sur l'eau d'un baquet. La manière dont elles brûlaient, indiquait les mois heureux ou malheureux de l'année suivante. Si les lumières pétillaient beaucoup ou si elles s'engloutissaient dans l'eau c'était un fâcheux présage[4].

Chez les Indiens de la Virginie, chez les Comanches, chez les Algonquins et les Abénaquis le feu rendait des oracles[5].

Le poète Lucain, rapportant les signes qui précédèrent la mort de César dit « que le feu ravi de l'autel de Vesta

1. J.-G. FRAZER, *Le Rameau d'or*, III, 462 et MANNHARDT, *Baumkultus*, p. 501.
2. J.-G. FRAZER, *Le Rameau d'or*, III, 471.
3. J.-G. FRAZER, *Le Rameau d'or*, III, 498.
4. REINSBERG-DURINGSFELD, *Calendrier belge*, Bruxelles, 1862, in-8, II, 326.
5. GIRARD DE RIALLE, *La Mythologie comparée*, P. 1878, in-12, 141.

et la torche, qui annonce les Latines achevées[1], divisèrent leur lumière et deux flammes jaillirent comme du bûcher des frères Thébains[2]. » Signe évident, dit-on, des anciennes divisions de César et de Pompée ; présage certain, ajouta-t-on ensuite, de ces luttes plus grandes d'Octave et d'Antoine qui devaient aboutir à la bataille d'Actium et à l'empire d'Auguste. Lorsque Tibère traversait la Macédoine pour conduire son armée en Syrie, et qu'il passait près du champ de bataille de Philippes, les autels élevés en cet endroit aux légions victorieuses jetèrent tout à coup des flammes, présage de la grandeur du roi. Seleucus connut à un pareil signe sa future élévation et le consulat de Cicéron fut annoncé par un miracle semblable[3].

Les présages ne se tiraient pas seulement de l'aspect, de l'éclat, des divisions et de la direction de la flamme, mais de la descente du feu et de son extinction.

En Belgique si la lumière s'éteint durant la collation de la nuit de Noël, on croit qu'un des convives est voué à la mort[4].

Jadis, à Rome, la mort du feu sacré était un pronostic des plus fâcheux. Tite-Live dans le récit de la deuxième guerre punique rapporte que les prodiges de mauvais augure se multipliaient. « Mais, dit-il, un prodige plus alarmant que tous ceux qu'on avait annoncés du dehors ou vus dans la ville même, ce fut l'extinction du feu sacré dans le temple de Vesta[5]. »

En Corée, chaque famille a son feu perpétuel dont la conservation passe pour indispensable au bonheur domestique. Il en était de même parmi les chefs des îles Samoa en Polynésie.

« Le maintien d'un foyer commun était, au siècle dernier, le symbole de la confédération conclue à Onondaga par les

1. Après le sacrifice nocturne à Jupiter Latial, on allumait une torche pour annoncer la fin de la cérémonie.
2. *Pharsale*, I.
3. Suétone, *In Tiberio*, 14. — Appien. *In Syriac*, p. m. 82. Servius, *In Virgil.* Eclog., VIII.
4. Reinsberg-Duringsfeld, *Calendrier Belge*, II, 326.
5. Tite Live, *Hist.*, XXVIII, 11.

tribus iroquoises de l'Amérique septentrionale. Les Iroquois disaient formellement que si ce feu venait à s'éteindre ils disparaîtraient comme nation, prédiction qui n'a pas tardé à se réaliser. Une croyance analogue prévalait chez les Natchez ; mais ceux-ci avaient imaginé d'entretenir deux feux sacrés de façon que l'un pût servir à rallumer l'autre [1]. »

Lorsque le feu du ciel venait allumer celui du sacrifice ou que la flamme s'allumait d'elle-même, l'augure était des plus favorables. Telle était la pensée des Israélites, des Syriens, des Perses, des Grecs et des Romains, en un mot de tous les peuples qui connurent le miracle de la descente du feu. A Jérusalem lorsque le feu nouveau se fait attendre c'est une stupeur et une désolation pour les fidèles, on y voit un signe de la colère de Dieu. Le Seigneur, dit-on, refuse de visiter son peuple [2]. Les pèlerins de Reims qui partaient pour Rome en 920 virent le cierge qu'ils avaient offert au monastère de Saint-Pierre s'enflammer à trois reprises tout seul, et considérèrent certainement ce miracle comme un gage de la protection divine [3].

Même sans miracle et sans supercherie, la facilité ou la promptitude avec laquelle on réussissait à allumer le feu sacré dut jadis passer pour un signe de la bienveillance de Dieu.

« Les Mexicains craignaient que chaque gerbe successive de cinquante-deux années ne fût la dernière de l'ordre de choses établi. Si toutefois un nouveau cycle de la même durée était commencé, il y avait lieu de se rassurer, cela prouvait que l'intention des dieux était de donner encore aux hommes une série de cinquante-deux ans. Après cela on verrait, mais chaque fois que revenait la date mystérieuse, il y avait des craintes et des tremblements.

« La veille du jour ou plutôt de la nuit solennelle, on éteignait tous les feux et on plongeait dans l'eau toutes les idoles domestiques. Tous les prêtres de Mexico, revêtus des insignes de leurs dieux respectifs, se rendaient sur une

1. Goblet d'Alviella, *Hist. Relig. du feu*, Verviers, 1886, in-12, 59-60.
2. T. Rannoy, *Le feu sacré des Grecs* dans *Jérusalem* (1899), VI, 394.
3. Th. de Cauzons, *La magie et la sorcellerie en France*, II, 125.

montagne nommée *Uixachtlan*, du nom de l'arbuste épineux *uixachin*, dont elle était couverte, située à deux lieues de Mexico. Le peuple suivait, humble et anxieux. Prêtres et peuple observaient un profond silence... Un prêtre était spécialement chargé des instruments requis pour faire le feu nouveau. Autour d'un teocalli construit tout exprès sur le sommet de la montagne, on observait attentivement la marche des Pléiades. Car si ces étoiles dépassaient le zénith, cela prouvait que l'ordre des choses allait continuer. Cependant on n'était complètement rassuré qu'après qu'on avait réussi à obtenir le feu nouveau par la friction du bois. Pour cela on ne devait rien négliger. On étalait tout de son long le plus distingué des prisonniers de guerre dont on pût disposer, et on plaçait sur sa poitrine la bûche trouée de laquelle on espérait tirer du feu; puis, au moyen d'un bâton que le prêtre faisait rapidement tourner dans l'ouverture de la bûche par un mouvement de va-et-vient imprimé par la paume des mains[1], on dégageait la flamme désirée. A peine avait-elle paru que le malheureux avait la poitrine fendue et que son cœur servait de récompense et de stimulant au feu nouveau, qu'on s'empressait d'alimenter. Bientôt tout son corps y passait. Le peuple qui regardait avec anxiété d'en bas, poussait un long cri de joie en voyant reluire le feu de la bonne nouvelle. L'allégresse tenait du délire. On était donc sûr des cinquante-deux années qui allaient se succéder. Pour remercier les dieux et commencer dignement la nouvelle « gerbe d'années » on se scarifiait les oreilles, on laissait tomber le sang sur le foyer où devait se rallumer le feu de la maison. Les enfants au berceau devaient s'acquitter de la même offrande. Chose assez curieuse : jusqu'à ce moment on avait tenu les enfants éveillés et les femmes enceintes renfermées. On croyait que les méchants Tzitzimime parcouraient ce soir-là l'espace en nombre inusité, qu'ils seraient capables de changer en souris les enfants endormis, et que les femmes enceintes, à la veille de la fin des choses seraient changées en jaguars

1. On voit combien ce procédé ressemble à celui du *pramantha* indou.

dévorant les hommes. De rapides coureurs portaient de lieux en lieux, jusqu'aux extrémités de l'empire, des brandons de sapin ou d'autres arbres résineux allumés au feu central, qu'on remplaçait par d'autres sur la route. On retirait de l'eau les Tepitoton. Il était sévèrement interdit de boire de l'eau avant midi, parce qu'il serait malséant d'accueillir le retour bienfaisant du feu par un recours à l'élément qui lui est le plus hostile. En revanche on buvait beaucoup de pulque et il est inutile d'ajouter qu'on immolait encore un nombre considérable de prisonniers de guerre et d'esclaves [1].

Les peuples d'autrefois pouvaient faire parler les dieux ; ils les interrogeaint par le bûcher, le cierge ou la lampe et dans une flamme brusque et divine ceux-ci descendaient parmi eux, répondant ainsi à leurs angoisses et à leurs espérances, annonçant la paix, pour un an, pour cinq ans ou pour cinquante. Au reste le feu sacré n'était pas seulement utilisé à des rites de divination ou d'exorcisme mais surtout à assurer le renouvellement du principe même de la vie et de la fécondité.

## § II. — Le miracle du feu sacré a Jérusalem et dans les lieux saints

Parmi les miracles périodiques du monde chrétien il faut accorder une place éminente au renouvellement du feu sacré à Jérusalem [2].

« Le samedi saint, dès que l'office des Latins est terminé, la foule des Grecs et des Arméniens envahit la Rotonde et

1. A. Reville, *Les Religions du Mexique*, P., 1885, in-8, p. 142-145.

2. Assemani, *Bibliotheca Orient.*, III, De lumine S. Sepulchri. — G. Durand, *Rational ou Manuel des divins offices*, trad. Ch. Barthélemy; P.-L. Vives, 1854, in-8° IV, 422-425. — E. Cortet, *Essai sur les fêtes religieuses*, p. 1867, in-12, p. 137-139, d'après Marius Fontane. — J.-G. Frazer, dans *Folklore*, I, 1890, p. 275. — T. Rannoy, *Le feu sacré des Grecs à Jérusalem* dans *Jérusalem* (24 mai 1909), III, 385-394. — Don Pablo Pacegno, *Un faux miracle des Grecs orthodoxes. Le miracle de Buenos-Ayres*. P., 1914, in-12, pp. 42-65.

les lieux avoisinants. L'Eglise est plus que comble : les soldats turcs font la haie, tandis que leurs officiers, armés de gourdins et de courbaches maintiennent l'ordre en ne ménageant pas les coups. Parfois dans la bagarre, il y a des pèlerins étouffés, malgré la menace du pacha d'interdire la cérémonie s'il se produit le moindre accident.

« En attendant l'arrivée de l'évêque grec, chargé de recevoir le feu nouveau qu'un ange est censé lui apporter du ciel, des milliers d'énergumènes chantent, hurlent, dansent et se bousculent autour du tombeau du Sauveur. Enfin la procession s'avance; elle fait lentement par trois fois le tour du Saint-Sépulcre, puis l'officiant disparaît dans la chapelle de l'Ange, dont on ferme soigneusement la porte. Dès qu'il a reçu la visite du messager céleste, l'évêque allume un faisceau de cierges et le passe par une ouverture circulaire à un pèlerin privilégié qui doit le rapporter à Pétersbourg sans le laisser éteindre.

« C'est alors que les soldats abandonnent la place. Livrée à elle-même, ivre d'enthousiasme, la foule se précipite : les premiers cierges allumés sont assiégiés par des forcenés qui enserrent de toutes parts leurs porteurs et manquent de les brûler vifs. Le feu se propage avec une rapidité vertigineuse : en un instant il est parvenu aux galeries supérieures. Bientôt les têtes sont aussi brûlantes que les cierges; les flots houleux des fanatiques, la lueur des milliers de lumières qui s'allument partout, les vociférations de la multitude, les chants et les danses qui les accompagnent, présentent un spectacle unique et indescriptible. Ici, un homme se brûle la barbe et la poitrine croyant se purifier complètement; là une femme enflamme ses cheveux en traçant dans l'air avec un paquet de bougies des figures imaginaires. D'autres se contentent de passer leurs mains sur leur tête ou sur leur front après les avoir mis dans la flamme. On raconte l'histoire d'une malheureuse femme qui avait fait le voyage de Jérusalem dans le seul dessein de transporter dans sa maison, en Sibérie, le feu du Saint-Sépulcre. Arrivée à Constantinople son cierge s'éteignit; sa vie fit de même : elle mourut de désespoir !

Au milieu de cette Saturnale dont la plume se refuse à reproduire tous les détails, il arrive souvent des accidents que la milice turque ne peut empêcher. Quel spectacle mieux fait pour montrer jusqu'où peut aller la crédulité humaine !

« Inutile de dire que le miracle du feu nouveau n'existe que dans l'imagination d'une foule grossière. Les évêques schismatiques eux-mêmes, et les membres éclairés du haut clergé grec conviennent que ce feu allumé mystérieusement et à l'abri des regards indiscrets, a une origine toute naturelle ; seulement ils n'osent détromper la foule de peur de perdre leur influence et de nuire aux intérêts du clergé inférieur en réduisant considérablement le nombre des pèlerins[1]. Aussi entretiennent-ils soigneusement leurs fidèles dans l'idée qu'ils peuvent acquérir là un nombre incalculable de mérites[2]. »

Gérardy Saintine qui passa trois ans en Syrie dans la seconde moitié du XIX^e^ siècle a noté certaines particularités de la cérémonie qui méritent d'être relevées. Le faisceau de cierges une fois allumés était jadis non pas remis mais lancé par l'évêque et se composait de trente-trois cierges représentant les trente-trois années du Sauveur. Enfin dès que les cierges ont été lancés ou remis par le prélat « l'évêque grec dont les prières viennent d'opérer un miracle en faisant descendre le feu du ciel, sort en courant de la chapelle de l'Ange, et se dirige vers son couvent *vêtu d'une simple chemise*, *les yeux hagards, les cheveux en désordre*, en un

1. DE VOGUÉ, *Eglises de Terre Sainte*, p. 22. — Aucun prêtre grec, disait le patriarche en 1831, ne croit au miracle, aucun ne le prêche au peuple ; le peuple ne met aucun doute que le feu ne descende du ciel. Pourquoi chercherions-nous à lui prouver le contraire ? — HOCHE, *Au Pays des Croisades*, p. 132.

2. B^on^ LUDOVIC DE VAUX, *La Palestine*, P. Leroux, 1883, gd in-8°, p. 182-185. — « Le clergé grec profite du temps que les pèlerins passent à Jérusalem dans leurs établissements pour leur soutirer habilement tout ce qu'ils possèdent. Règle générale : tout pèlerinage ne quitte Jérusalem que quand il est entièrement dévalisé. Bon an, mal an, on peut compter que trois mille Russes au moins se rendent à Jérusalem et que chacun d'eux y dépense en moyenne trois cents fr. Vers 1880, le gouvernement du Czar dut interdire qu'on laissât partir d'Odessa les pèlerins sans billet d'aller et retour, les malheureux la plupart du temps, n'ayant plus de quoi revenir dans leur pays à la sortie de la Ville Sainte ». *Ibid.*, 185-186. — Pour d'autres descriptions de la cérémonie au XIX^e^ et au XX^e^ siècle. — *Nea-Sion*, juillet-août 1904, p. 385 et seq. — T. RANNOY, *Le feu sacré des Grecs à Jérusalem* dans *Jérusalem*, le 24 mars 1909, p. 385-389.

mot avec la contenance d'un homme inspiré qui vient d'être en rapport immédiat avec la divinité[1] ».

Le Dr Lortet a assisté au miracle en 1875, obtenu cette fois par l'évêque arménien, et en a conservé, l'impression la plus navrante.

« Ce jour-là, tous les étrangers présents à Jérusalem, ainsi que le corps consulaire, se rendent dans les galeries hautes de l'église, qui appartiennent aux Latins. La foule énorme des fidèles venus de toutes les provinces de la Russie, de l'Archipel et de la Turquie, au nombre de 5 à 6.000 personnes, encombre le parvis de l'église et les chapelles latérales. Quelques-uns de ces pèlerins attendent depuis plusieurs jours, et pour garder leur place, campent sur des tapis et matelas, entourés de leur batterie de cuisine. On fume, on chante, on crie, on boit du café et des limonades exactement comme sur un champ de foire. Il y a là des représentants de toutes les races de l'Empire Ottoman : des Grecs de l'Archipel vêtus de fustanelles et coiffés de grands bonnets rouges, des femmes voilées de Smyrne de Constantinople, des paysans du nord de la Russie, chaussés de larges bottes gracieuses et couverts de leurs houppelandes noires, doublées de peau de mouton. Tous portent des cierges ou des paquets de fines bougies qui devront être allumés au feu sacré, et qui serviront ensuite de reliques précieuses pour écarter les maléfices et guérir les maladies les plus incurables.

Afin de prévenir les troubles, toujours possibles, une compagnie de soldats turcs, l'arme au pied, se tient immobile dans la cour, près des portes, ou dans la nef même de l'église. L'évêque arménien et celui de Pétra pénètrent dans l'intérieur du sépulcre, où nul n'a le droit de les suivre. Le Pacha, gouverneur militaire de Jérusalem, fait alors son entrée, respectueusement conduit dans la tribune réservée au corps diplomatique, où les grands dignitaires de l'église grecque se hâtent de lui offrir des pipes, du café et des sorbets.

Tout à coup, à travers une des ouvertures ovalaires qui font communiquer l'intérieur du sépulcre avec l'église, un des prélats, le grec ordinairement, passe le bras en tenant une torche qu'il vient d'enflammer au feu descendu du ciel. Le tumulte devient alors indescriptible ; les pèlerins se précipitent comme des aliénés pour allumer leurs bougies à la torche sainte, et celui qui a le bonheur d'y arriver le premier est certain d'aller tout droit en paradis, quels que soient ses péchés et le dévergondage de sa vie.

Au côté nord du sépulcre, par une ouverture également ovalaire, un homme reçoit le feu miraculeux dans une lanterne, fend la foule

1. P. Gérardy Saintine, *Trois ans en Judée*. P , 1860, pp. 101-102.

avec rapidité, et s'élance sur un cheval qui l'emporte ventre à terre à Bethléem, où la flamme divine est pieusement recueillie par les moines du couvent de la Nativité. Les pèlerins, ne pouvant approcher tous à la fois du sépulcre, allument mutuellement leurs bougies, et bientôt ces milliers de cierges, agités par une foule en délire, font paraître l'église en feu. Ces fous furieux se passent la flamme descendue du ciel sur le visage, sur les jambes, les femmes sous leurs robes, et se font les plus horribles brûlures pour effacer les traces de leurs péchés. Ils se livrent aux contorsions les plus bizarres, aux danses les plus forcenées et poussent des cris qui se transforment peu à peu en véritables rugissements. Les nobles voûtes retentissent alors de vociférations plus dignes d'un asile d'aliénés que d'une église chrétienne. Puis, finissant par perdre le peu de raison qu'ils possèdent, les pèlerins se prennent par la main et s'entraînent mutuellement dans une ronde infernale qui nous remplit de dégoût et d'horreur : au milieu de cette poussière, de ce feu et de ces cris, il nous semblait être obsédés par un cauchemar affreux.

Dans les parties latérales de la nef, se passent des choses sans nom, car il est admis par tous ces insensés que tout ce qui reçoit la vie ce jour-là, et dans ce lieu saint, sera éternellement heureux ! C'est ainsi que, du sanctuaire élevé sur la tombe de Celui qui fut le modèle de toutes les puretés, des chrétiens, indignes du nom qu'ils portent, ont fait un repaire d'infamies, de saturnales plus grossières que celles du monde païen [1]. Ces scènes révoltantes se terminent rarement sans épisodes tragiques. Chaque année quelques pèlerins sont brûlés vifs ou écrasés par leurs confrères dans cette sarabande effrénée. En 1835, la fête fut célébrée devant Ibrahim-Pacha avec un éclat extraordinaire. Quinze mille pèlerins se serraient dans le parvis. Au moment de l'apparition du feu sacré, le tumulte devint effroyable, la panique s'empara de la foule, qui se précipita vers l'ouverture unique de l'église pour fuir à l'extérieur. Mais, la porte étant trop étroite, ils s'écrasèrent sans pouvoir y parvenir. Les Egyptiens, pour dégager le pacha, firent une charge furieuse au milieu de la foule, et, après les efforts les plus énergiques, parvinrent à sauver la vie à leur général. Mais ce jour-là 300 cadavres mutilés ou brûlés, furent relevés sur les dalles de la grande nef [2]. »

Ne sommes-nous pas en Orient ? Le récit suivant dû à la plume d'un prêtre de la fin du XVII^e siècle évoque véritablement des âges de barbarie.

1. MYRIAM HARRY a noté également l'horreur de ces saturnales sexuelles, *La Conquête de Jérusalem* (1903), pp. 352-355.

2. D^r LORTET, *La Syrie d'aujourd'hui*. P., 1884 in-f°, pp. 264-269. Sur l'accident de 1835 Vte E. M. DE VOGÜÉ, *Syrie, Palestine, Mont Athos*. P. Plon, 1895 (1^re édit., 1895) in-12, p. 178 ; ROCHE, *Au Pays des Croisades*, p. 132.

« On ne vit jamais dans les lieux les plus profanes, *tant d'indécence et d'immodestie*, que j'eûs la douleur d'en remarquer dans cette église, dont la sainteté éface celle des temples les plus dignes de respect et de vénération. Tout y sembloit schismatique, les jeux, les cris, les danses, les bouffonneries, les hurlemens et les postures les plus burlesques y étoient des dévotions à la mode. On y buvoit, on y mangeoit, on s'y bâtoit, on y tempêtoit, on y vendoit et on y achétoit impunément. L'adorable Sépulcre du Sauveur fut ce jour-là l'objet de la piéte la plus impie que l'enfer puisse inspirer. *Il fut sans cesse environné d'une jeunesse insolente abandonnée à tout ce que l'emportement pouvoit lui suggérer.* Vous eussiez vu ces schismatiques tantôt courir en foule autour de ce divin monument, avec des huées qui sembloient représenter un sabath de démon plûtôt qu'une assemblée de chrétiens, tantôt comme des bateleurs, charger sur leurs épaules certains faquins en habits grotesques, et puis pour rendre le spectacle plus agréable, les jetter violemment sur le pavé avec danger de les extropier, ou bien les élancer au milieu de la foule avec péril d'y écraser quelqu'un. Ce n'est pas tout, les jeunes gens forçaient les vieillards à prendre part à leur joye et à imiter leurs extravagances, et ceux à qui l'âge laissoit à peine assez de force pour marcher, trouvoient dans leur dévotion assez de vigueur pour danser et pour sauter en cercle autour du Saint Sépulcre. La danse s'échauffant, et la foule des danseurs grossissant, se trouvoit souvent interrompû, car la presse mettant tout en désordre, vous les voyiez tombez par terre, entassez les uns sur les autres et poussant des cris les uns de joye, les autres de douleur, les autres de colère. Quatre ou cinq Janissaires gagez pour présider ce jour-là à la cérémonie, et pour en bannir la confusion, voulants acquiter leur devoir et mériter leur salaire, venoient fraper à coups de poings, de cordes ou de bastons, ces schismatiques culbutez qui se redressoient et s'écartoient bientôt, non pour reprendre un air modeste, mais pour profaner par de nouvelles insolences la sainteté du lieu : l'un frapoit sans discernement ses voisins, du pied et de la main pour se venger des coups qu'il avoit reçus et s'en atiroit ainsi de nouveaux. L'autre fendant la presse pour chercher sa papouche égarée, sentoit sa veste se déchirer, ce qui le faisait crier comme un possédé qu'on exorcise. L'autre couroit comme un insensé après son bonet qu'on lui avoit arraché, et qu'on faisoit voler en l'air pour desennuïer la compagnie. Voilà, mon cher lecteur, de quelle manière ces schismatiques se disposent tous les ans à la décente prétenduë de ce feu qu'ils disent céleste, miraculeux et saint. Cependant leurs prêtres voient ces excès et ces irrévérences qui se passent à leurs yeux : leurs évêques n'en ignorent pas les circonstances les plus légères, et leurs Patriarches en sont informez ; mais loin d'en être touchez, ils soûfrent ces désordres, ils les aprouvent et ils en rient, tandis que les Turcs eux-mêmes

es traitent d'impies, d'hypocrites, de charlatans et d'imposteurs. Quelle idée peut-on se former d'une religion dont les chefs tolèrent ces abus damnables qui scandalizent les infidèles mêmes : et quel doit être l'aveuglement ou pour mieux dire l'enchantement de ces peuples abusez, pour croire que le ciel se laisse fléchir, jusqu'à faire un miracle pour autoriser et justifier des prières faites avec des dispositions qui visiblement sont si profanes et si criminelles.

« L'heure que les schismatiques ont fixé pour la fausse décente de leur feu apellé saint s'aprochant, le clergé s'assembla dans le chœur des Grecs, et là chacun se revêtit d'ornemens conformes à son caractère, à sa dignité, à son ofice, mais quand il falut en sortir pour commencer la cérémonie et faire la procession autour du saint Sépulcre. *Hoc opus hic labor est*, la difficulté fut grande : plus de deux mille personnes de l'un et de l'autres sexe assemblées sous le Dôme, faisoient un mur impénétrable à tout autre qu'aux bras des Janissaires, qui étant accoutumez à jouer du baston, écartèrent un peu la foule et y firent enfin un passage assez étroit, dont il fallut se contenter. Douze à quinze banières assez petites et presque semblables aux nôtres parurent d'abord, et furent suivies d'autant de cierges d'une grosseur et d'une hauteur démesurées, le tout porté par des clers revêtus de tuniques de toutes couleurs, et si longues qu'elles flottaient jusque sur leurs talons. Le clergé Grec comme le plus noble et le plus nombreux avoit le pas, et marchoit d'abord revêtu de chappes assez riches. Les diacres précédoient les prêtres, et les évêques aloient ensuite portant les marques de leur dignité. Le clergé Arménien suivoient dans le même ordre. Les Syriens, les Copthes, les Georgiens et les Abissins parurent ensuite tous en chappes de couleurs et de beauté diférentes, mais toutes fermées par devant, selon l'ancien usage des églises d'Orient. Le patriarche des Grecs fermoit la procession avec un air assez majestueux. Il étoit couvert d'une longue robe enrichie de fleurs d'or, sur laquelle étoit une chappe très-magnifique, relevée par devant et soutenuë par deux évêques qui marchoient à ses côtés. Sa thiare beaucoup moins élevée que celle ne nos souverains Pontifes, lui donnoit aussi (à mon goût) beaucoup moins de grâces. Il étoit environné de plusieurs évêques et de cinq ou six diacres qui l'encensoient sans relâche. Il portait de la main gauche le baston pastoral et la droite étoit munie d'une petite croix avec laquelle il bénissoit sans cesse le peuple. Tandis que ce clergé faisoit sa profession autour du saint Sépulcre, le peuple crioit à pleine tête et avec hurlemens : *Eleyson, Eleyson*, de sorte que cette horrible confusion de voix étoufoit celle des prêtres, que je ne pus jamais ouïr.

« Si tôt que la procession eût tourné pour la troisième fois autour du Sépulcre, le Patriarche des Grecs et un Archevêque Arménien, député par son Patriarche, entrèrent dans ce monument, dont la

porte était gardée par quatre Janissaires, qui la fermèrent aussitôt sur ces prélats, à qui ils donnèrent tous le tems nécessaire. non pour demander à Dieu la décente d'un feu céleste qu'ils n'attendaient pas, mais pour tirer un feu terrestre et trompeur des veines d'un cailloux dont ils s'étaient munis. Tandis que ces imposteurs batoient le fusil dans le saint Sépulcre, et qu'ils alumoient les lampes éteintes, le peuple témoignoit par de grands cris de joie, son impatience, et chacun élevant ses mains munies de bougies demandoient au ciel par des *Eleyson* réitérés les prémices du feu qu'il atendoit. Les Janissaires cependant modéroient de tems en tems cette ardeur, et frapoient indignement les prêtres eux-mêmes, lorsque la foule dont ils étoient accablez, les contraignoit à s'aprocher de trop près de la porte dont ils étoient gardiens.

« Enfin l'espace d'un demi-quart d'heure ou environ s'étant écoulé, nous vîmes les deux prélats faiseurs de faux miracles, sortir du saint Sépulcre, aiant les deux mains garnies de gros paquets de bougies alumées. La crainte d'être écrasez par la foule, dont les Janissaires ne pouvoient se rendre maîtres, fit qu'ils sautèrent avec une promptitude et une légèreté incroïables sur les deux pièces de marbre couchées aux côtez de la porte du saint Sépulcre. Ce fut là qu'ils furent assiégez par des miliers de bras armez de bougies, qui leurs demandoient avec une pieuse fureur quelque part au feu saint, dont ils étoient dépositaires, afin de participer aux indulgences que le Patriarche accorde abondamment à ceux qui ne négligent pas de s'en fournir. L'empressement de ce peuple aveuglé étoit si extrême et la foule etoit si grande, que plusieurs ne pouvant la fendre, prenoient le parti de marcher sur les épaules et sur la tête même de cette foule insensée, afin d'arriver à moindres frais auprès des deux distributeurs du feu saint: de sorte que je ne vis jamais tant de monde en péril d'être blessé et même étoufé. De vouloir faire comprendre à mon lecteur le tumulte afreux dont l'église retentissoit alors ou lui décrire la confusion, les insolences, les irrévérences et les profanations qui s'y passoient c'est ce que je n'entreprendrai pas ; j'aime mieux l'exhorter à gémir sur tant de désordres et d'impiétez. La distribution de ce feu dura pendant une demie heure, après quoi la foule insensiblement se dissipa, et laissa le Patriarche Grec, et le prélat Arménien fort fatiguez mais très contens d'avoir si bien joué leur rôle.

« Les schismatiques publient que ce feu appellé saint ne brûle pas, par un privilège qu'ils lui attribuent ; mais je ne remarquai pas en eux assez de foi pour se familiariser avec lui, et je m'aperçus au contraire qu'ils se méfioient assez pour l'éloigner de leur visage, dans la crainte qu'il ne manquât de respect pour leur barbe. Ils se contentoient par une superstition qui est une suite de leur aveuglement de marquer d'un signe de croix formé avec la mèche de

leurs bougies allumées, certains linges aportez exprès et qu'ils regardent ensuite comme sanctifiez.

« Ces mêmes schismatiques publient aussi que leur feu saint n'allume pas seulement les lampes qui sont dans le tombeau du Sauveur, mais encore celles qui sont suspendües dans toute l'église ; c'était ce qui me faisait croire qu'ils useroient sans doute de quelque prestige, ou de quelque feu d'artifice, qui d'une manière capable d'en imposer, feroient du moins brûler les principales ; mais les prêtres Grecs eurent soin d'alumer sans feinte ni cérémonie avec leurs bougies celles qu'ils ont charge d'entretenir ; les Arméniens en firent autant dans leur quartier, les Copthes les imitèrent, les Syriens, les Georgiens, les Abissins n'en firent pas moins, se promettant tous de voir l'année suivante leurs prières plus favorablement écoutées et se réjouissant par avance d'être témoins du miracle tout entier [1]. »

Les relations antérieures au xv^e^ siècle sont rares mais on rencontre nombre de textes qui y font allusion.

Cantacuzène, empereur, après le milieu du xiv^e^ siècle, essaie de convertir les mahométans par ce miracle. Il explique ainsi en quoi il consiste : « Au moment où les chrétiens de Palestine chantent à Jérusalem, dans l'église du Saint Sepulcre, l'hymne qui a trait à la résurrection du Christ, la lumière fond du ciel à la vue du prince des Musulmans et allume les trois lampes suspendues devant le sépulcre du Christ [2]. » Cependant depuis le xii^e^ siècle les catholiques n'admettaient plus la réalité du miracle. Dieu, disait-on l'avait fait cesser en raison des désordres des croisés [3]. Au xiii^e^ siècle, comme les Chanoines du Saint Sépulcre favorisaient la fraude, Grégoire (1227-1241) l'ayant appris, chargea le Patriarche d'employer toute son autorité pour empêcher qu'à l'avenir on fit valoir ce mensonge [4]. Un troubadour catholique du xii^e^ siècle, Bertrand de Born, chantait :

1. A. Morison, *Relation historique d'un voyage nouvellement fait au mont Sinaï et à Jerusalem*. Toul, 1704, in-4°, p. 366-370. — Nombre de pèlerins français du xvii^e^ siecle nous ont laissé des descriptions de la cérémonie ou tout au moins y font allusion.— Le R. P. Boucher, *Le Bouquet sacré ou le Voyage de la Terre Sainte* (1612), éd. de Oursel, 1735, in-12, p. 466-469. — Surius (recollet), *Le Pieux Pèlerin*, Bruxelles, 1666, c. LXXXVII, p. 497-501. — Doubdan (chanoine), *Le Voyage en Terre Sainte*, 1666, ch. XLI, p. 362-383. — [R. P. Naud], *Voyage nouveau de la Terre sainte*. Paris, Balard, 1679, in-12, p. 174.
2. *Apolog. III contra Mahometanos*.
3. Abbé Bertrand, *Dict. des Religions*. P. Migne, in-4°, II, 70.
4. *Raynaldus*, anno 1238, n. 33.

El sepulcres a de secors fraitura,
Don tiut crezem, ab leia fe segura,
Que lo sains fuec y deissen, c'om o ve;
Per que no i fai nuilh effortz qui so cre.
Le sépulcre a besoin de secours,
Le sépulcre dont nous croyons tous, avec une foi ferme,
Que le saint feu y descend, puisqu'on le voit;
Aussi n'y a-t-il nul effort à le croire [1].

On ne commençait point l'office du Samedi Saint que le miracle n'eût été opéré. Le miracle se faisait parfois attendre quelques heures, et même en 1101, Hériman qui était alors à Jérusalem, dit qu'il n'arriva que le lendemain. Il ajoute qu'on passa la nuit en prières, en gémissements et en pénitence et que le lendemain quand on entra dans l'église le miracle s'opéra [2].

Le miracle est attesté par nombre de personnages du commencement du XII^e^ siècle et même de la fin du XI^e^ [3]. Guillaume de Malmesbury, parlant de Guillaume, comte de Poitou, et d'autres seigneurs, dit : « Ils arrivèrent à Jérusalem avec la fête de Pâques, où ils virent avec joie le feu sacré et le vénérèrent avec dévotion [4]. » Guibert de Nogent l'appelle un ancien miracle et dit qu'on ne savait pas en Occident quand il avait commencé [5]. Le pape Urbain II en fait mention dans un discours qu'il prononça en 1095 au Concile de Clermont, où il parle du Saint Sépulcre [6].

L'an 1008 ou 1010 Hakem troisième khalife d'Egypte, ordonna de détruire de fond en comble l'église du Saint-Sépulcre parce qu'on lui avait rapporté que les prêtres chrétiens à la veille de Pâques oignaient de baume la chaîne de fer à laquelle était suspendue la lampe du sépulcre, et que quand le gouverneur musulman avait scellé la porte de l'église du sépulcre, les chapelains mettaient le feu par-

1. *Journal des Savants*, 1817, p. 216.
2. *Uspergensis* dans Quaresmius, V, c. 23. t. II, p. 565.
3. Fulcher (episc. Carnut) *Historia Hierosolim.* lib. 2, cap. 7. — *Chronic. Andrens*, anno 1177
4. Apud Quaresmius, *loc. cit.*
5. *Gesta Dei per Francos*, l. VII, c. 37 et 38 ; l. VIII, c. 12.
6. Baronius, *Annales*, t. X, anno 1095.

dessus le toit à l'extrémité de la chaîne de fer, que le feu descendait ainsi jusqu'à la mèche et l'allumait, qu'alors ils chantaient *Kyrie Eleison*, et pleuraient comme si cette lumière fut descendue du ciel, et que par cet artifice ils confirmaient les chrétiens dans leur croyance [1].

Sur la fin du IX^e siècle Odolric, évêque d'Orléans, lors d'un pèlerinage qu'il avait fait à Jérusalem se trouva présent à la descente du feu sacré. Il dit même qu'il avait rapporté la lampe que le feu du ciel avait allumée l'année qu'il y était et l'avait achetée du patriarche du Jourdain. C'est ce que cet évêque raconta à Radulphe Glaber qui nous en a conservé le récit [2].

Bernard, le moine, atteste avoir vu le miracle vers 870. « Il convient d'ajouter, dit-il, que le samedi saint veille de Pâques, après l'office du matin célébré dans la Basilique on chante : *Kyrie Eleison*, jusqu'à ce qu'un ange, descendant du ciel vienne allumer les cierges qui se trouvent au Saint Sépulcre. Le patriarche évêque donne alors du feu au reste du peuple, afin que chacun puisse aussi le faire briller dans sa maison. Ce patriarche se nomme Théodosius ; les chrétiens à cause de sa grande réputation de sainteté, l'ont arraché malgré lui de son monastère qui se trouve à quinze mille de Jérusalem, et l'ont établi comme patriarche sur tous les chrétiens de Terre sainte [3]. »

Deux passages de Saint Ennode, évêque de Pavie, permettent de faire remonter le prodige jusqu'au VI^e siècle. Dans la première bénédiction du cierge pascal il dit qu'il y a trois choses dans ce cierge : « la cire qui vient des abeilles ; la mèche qui a été produite par les eaux et le feu qui vient du ciel (lumen adhibetur e cælo) ». Dans la seconde bénédiction Saint Ennode est encore plus clair, il écrit : « les abeilles nous donnent la cire qui sert d'aliment au feu ; mais ce feu descend du ciel (Ignis etiam cælo infusus adhibetur) » [4].

1. ABOULFARADJ, *Chronique syriaque*, p. 215-216 ; SILV. DE SACY, *Exposé de la religion de Druzes*, I, CCCXXXVI, CCCXXXVII ; S. MUNK, *la Palestine*, 1845, p. 616.
2. *Hist.* l. IV, c. 6 Apud. CHESN. *Hist. Franc. Script.*, t. IV.
3. *Itinerarium Bernardi Monachi* (vers 870 ap. J.-Ch.), édit. Tobler, p. 315.
4. P. SIRMOND, op. I, col. 1722 et 1726.

On ne peut guère douter que ce saint ait en vue le miracle dans ce dernier passage à moins d'admettre qu'il fasse allusion au mode de production du feu. Nous savons en effet que dans certaines églises à Mayence en particulier on allumait le cierge pascal avec un prisme ou un miroir [1]. Toutefois les commentateurs les plus autorisés, à la suite du Père Sirmond, interprètent ce texte dans le sens du miracle. On peut donc tenir pour certain qu'il est attesté au moins jusqu'au VI<sup>e</sup> siècle.

Benoit XIV soutenait sans preuves qu'il remontait jusqu'au début du VI<sup>e</sup> siècle [2] et il ajoutait : « C'est en mémoire de ce prodige que l'on a vraisemblablement établi la coutume d'allumer du feu nouveau les lampes et les cierges, pour remercier Dieu du miracle jadis opéré à Jérusalem [3]. »

Il se trompait doublement. Le rite n'est point la commémoration du miracle; mais le miracle est l'exégèse du rite. Le rite est attesté bien avant le miracle et Prudence écrivait à la fin du IV<sup>e</sup> siècle :

« O notre bon chef, inventeur de brillante lumière, toi qui partages le temps en saisons réglées : quand le soleil s'est couché dans l'ombre, une horrible obscurité surgit : ô Christ, rend le jour à tes fidèles.

« Quoique tu aies orné ton palais d'astres innombrables et que tu aies suspendu à la voûte des cieux la lampe de la lune, *cependant tu nous apprends à chercher par le choc d'un caillou la lumière que contient le silex, en quelque sorte, en semence.*

« Par là, sublime Créateur, tu symbolises cette lumière, la seule vraie pour tous les esprits, que nous devons chercher avec sollicitude dans le Christ Seigneur, qu'un excellent docteur appelle la pierre par excellence.

« Et tu agis ainsi pour que l'homme n'ignore pas que l'espérance de

1. Le pape Zacharie écrivait à Boniface vers le milieu du VIII<sup>e</sup> siècle. « On est dans l'usage d'allumer 3 lampes le jeudi saint (*ternæ lampades*) et on les laisse brûler jusqu'au samedi saint après les avoir placées dans le lieu le plus secret de l'église ; puis il ajoute : « Pour ce qui est du feu que l'on tire du cristal *qui ex crystallis sumitur*, ainsi que vous l'affirmez, nous n'en avons aucune tradition ». Baronius, *Annales*, anno 751.

2. Le miracle est inconnu d'Eusèbe, de S. Jérôme, de S. Epiphane, de S. Cyrille de Jérusalem, de la Peregrinatio Silviæ.

3. *Histoire des mystères et des fêtes*, trad. J.-B. Pascal, P. 1863, in-8°, I. 494.

la lumière est contenue pour lui dans le corps réel du Christ qui a voulu être appelé la pierre stable et qui donne des étincelles dont nos flambeaux reçoivent leur éclat [1]. »

La bénédiction du cierge pascal est évidemment la christianisation d'un usage du paganisme. Au rapport d'Eusèbe, Constantin faisait allumer des colonnes entières de cire pour éclairer les églises et les rues mêmes de Constantinople pendant la nuit de Pâques et ces dernières afin de rendre cette fête plus solennelle et surtout afin d'attirer les païens [2].

Le mode tout préhistorique de la production du feu pascal atteste d'ailleurs qu'il s'agit là d'un usage immémorial. Sa force de persistance correspond à son ancienneté et en témoigne. A Rome le feu nouveau se fait avec un fusil dans le vestibule de l'église ; à Paris il se fait avec un silex. Le fusil romain étant autrefois muni d'un silex, les deux procédés étaient identiques, quoique le mécanisme fût différent [3]. On chante alors :

« Dieu, qui par ton fils, as apporté aux fidèles le feu de ta clarté tiré d'un caillou, pour servir à nos usages, sanctifie ce feu nouveau. » [4]

1. *Cathemerinon*, Hymne V, 1-16.

*Inventor rutili, dux bone, luminis,*
*Qui certis vicibus tempora dividis :*
*Merso sole, chaos ingruit horridum,*
*Lucem Christi tuis redde fidelibus.*

*Quamvis innumero sydere regiam*
*Lunarique polum lampade pinxeris,*
*Incussu silicis lumina nos tamen*
*Monstra saxigeno semine quœrere.*

*Hoc signas opere, conditor inclite,*
*Lumen veridicum mentibus omnium*
*In Christo Domino quœrere jugiter*
*Quem petra loquitur doctor egregius.*

*Ne nesciret homo spem sibi luminis,*
*In Christo solido corpore conditum*
*Qui dici stabilem se voluit petram,*
*Nostri igniculis unde genus venit.*

2. *De Vita Constantini*, IV, 22.
3. E. Burnouf, *Le Vase sacré*, P. 1896, p. 131.
4. *Office de la semaine sainte*, Paris, 1756, p. 416.

## § III. — Le miracle du feu sacré chez les Juifs et dans le paganisme

Tout feu qui s'allumait spontanément chez les anciens Juifs passait pour avoir été allumé par Jéhovah. Alors que Moïse conduisait les Hébreux dans la Terre Promise, comme ils murmuraient contre lui et contre Iaveh la colère de celui-ci s'enflamma.

« Et le feu de Jéhovah s'alluma contre eux et il dévorait l'extrémité du camp. Le peuple cria vers Moïse, pria Jéhovah et le feu s'éteignit. On donna à ce lieu le nom de Thabéera (*Embrasement*) parce que le feu de Jéhovah s'était allumé parmi eux. »[1]

Le feu du ciel passait pour tomber sur les victimes immolées au Seigneur lorsqu'il voulait donner une marque particulière de son approbation. On croyait que Dieu avait ainsi agréé les sacrifices d'Abel quoique rien dans le texte biblique ne suggère cette interprétation[2].

Lorsqu'Abraham fit alliance avec le Seigneur un feu pareil à celui d'une fournaise passa au milieu des victimes partagées et les consuma[3]. De même lorsque Moïse et Aaron immolèrent les premières victimes sur l'autel du tabernacle « le feu sortit de devant l'Eternel et dévora l'holocauste et les graisses »[4].

On ne peut voir là un feu allumé par la chute de la foudre, il s'agit certainement d'un feu liturgique allumé par l'officiant. Ce n'est pas du ciel que tombe le feu ; mais il jaillit de l'autel.

L'Ange de Iaveh apparut à Gédéon, pour lui annoncer sa victoire prochaine ; Gédéon prépara un chevreau, des pains cuits et une marmite de bouillie, et les présenta à l'ange en lui demandant un signe :

1. Nombres, XI, 1-3.
2. Genèse, IV, 4.
3. Genèse, XV, 17.
4. Lévitique, VI, 13 et VII, 24.

« Et l'Ange de Iaveh lui dit : Prends la viande et les pains et dépose (les) sur cette pierre et répands la bouillie. Et il fit ainsi et l'Ange de Iaveh étendit l'extrémité du bâton qu'il avait à la main et il toucha la viande et les pains ; *et le feu monta du rocher* et consuma la viande et les pains [1].

Même chose avec Manoé le père de Samson. Il avait en effet lui aussi sur les conseils d'un ange déposé son offrande sur la pierre.

« Or, nous dit l'auteur sacré lorsque la flamme *monta de l'autel* vers les cieux, l'Ange de Iaveh monta dans la flamme de l'autel à la vue de Manoé et de sa femme et ils tombèrent la face contre terre » [2].

La Bible, il est vrai, emploie parfois une expression qui pourrait induire en erreur. Ainsi à propos d'Elie luttant contre les prêtres de Baal on lit : « Alors le *feu de l'Eternel tomba* et il consuma l'holocauste, et le bois et les pierres et la poudre... » Or il ne semble pas douteux qu'il s'agit là d'un feu allumé par l'action d'un liquide sur une préparation pyrophorique préalablement disposée sur l'autel. Une fois le bois et la victime disposés le prophète ordonne :

« Emplissez quatre cruches d'eau et versez-les sur l'holocauste et sur le bois, puis il dit : Faites-le encore pour la deuxième fois. Il dit encore : Faites-le encore pour la troisième fois et ils le firent pour la troisième fois. De sorte que les eaux allèrent autour de l'autel : et même il (Elie) remplit le canal d'eau » [3].

Ces eaux qui semblent rendre le miracle tout à fait impossible en sont précisément l'agent efficace.

Mais une fois l'expression admise les auteurs sacrés l'emploient sans scrupule. Voici comment la Bible parle de ce miracle lors de la dédicace du temple de Salomon.

« Lorsque le roi eut achevé de prier, *le feu descendit du ciel* et consuma l'holocauste et la gloire de Jéhovah remplit la maison. Les prêtres ne pouvaient rentrer dans la maison de Jéhovah car sa gloire remplissait sa maison. (Ne serait-ce pas précisément

1. Juges, VI, 20-21.
2. Juges, VII, 20.
3. III, Rois, XVIII, 34-35.

les vapeurs qui se dégageaient de l'eau mise en contact avec la préparation pyrophorique) ? *Tous les enfants d'Israël virent descendre le feu* et la gloire d'Israël sur la maison, et tombant le visage sur le pavé, ils se prosternèrent et louèrent Jéhovah en disant : Il est bon ! Sa miséricorde dure à jamais »[1].

Au reste malgré les expressions nouvelles ce miracle ne diffère pas de celui qui fut opéré jadis par Moïse lors du premier sacrifice devant le Tabernacle. L'auteur des *Macchabées* nous en est garant. Parlant de ce dernier événement il écrit : « Et comme Moïse pria devant le Seigneur et qu'un feu tomba du ciel et consuma le sacrifice, ainsi Salomon et le feu descendit et consuma les holocaustes[2]. » Or, à propos du premier miracle, nous lisons dans *Le Lévitique : le feu sortit de devant l'Eternel.*

Depuis Salomon en mémoire de tous ces miracles on conservait un feu perpétuel dans le temple. Mais vint l'étranger et lorsque Nabuchodonosor s'empara de Jérusalem, le prophète Jérémie prit le feu perpétuel qui brûlait sur l'autel des holocaustes et accompagné de quelques autres prêtres le cacha dans une citerne où il n'y avait point d'eau. Au retour de la captivité Néhémie ayant envoyé les petits-fils des prêtres qui avaient caché le feu pour le chercher. Ceux-ci ne le trouvèrent point mais seulement de l'eau boueuse. Il leur dit d'en apporter et l'ayant répandue sur l'autel il en sortit incontinent un grand feu qui consuma les victimes[3]. Cette eau boueuse n'est-elle pas visiblement l'instrument du prestige, l'ingrédient qui sert à allumer ce feu liturgique[4] ?

Le feu qui brûlait devant l'autel dans le Temple ne devait-il pas être éteint et rallumé chaque année ? Nous l'ignorons, mais nous savons que le jour des Encénies où l'on commémorait la dédicace du temple était une fête du feu. Les juifs de Jérusalem écrivant à leurs frères d'Egypte en l'an 169 avant le Christ déclarent : « Devant donc célébrer au vingt-cinquième jour du mois de Casleu la purification du

1. II, *Paralipomènes*, VII, 1-3.
2. II, *Macchabées*, II. 10.
3. II, *Macchabées*, I, 19-22.
4. *Apocalypse*, XIII, 13.

temple, nous avons cru nécessaire de vous en informer, afin que vous aussi vous célébriez les jours de la fête des tabernacles et celui du feu, qui s'alluma lorsque Néhémie après avoir reconstruit le temple et l'autel offrit des sacrifices[1]. »

Que l'on ait périodiquement renouvelé le prodige ou non il reste acquis qu'il s'agissait d'un prestige dont le secret d'ailleurs n'était pas inconnu des prêtres des dieux étrangers ainsi qu'en témoigne *l'Apocalypse* parlant de la Bête.

Elle opposait dit-elle de grands prodiges jusqu'au point de faire descendre le feu du ciel sur la terre en présence des hommes [2].

Ce miracle était en effet fort connu du paganisme gréco-romain. Horace nous parle d'un encens qui s'allume de lui-même [3], et dans la ville d'Egnatia, territoire de Salente, il suffisait de déposer un morceau de bois sur une pierre consacrée pour qu'il prenne feu aussitôt[4]. Pline auquel nous devons ce renseignement ne nous donne aucune explication du prodige ; mais nous savons par Ctésias que les anciens connaissaient une huile qui enflammait ce sur quoi on la versait [5]. Solin nous fournit d'ailleurs d'intéressants détails au sujet d'une huile de ce genre :

« On voit sur le lac d'Agrigente de l'huile surnager : cette substance grasse adhère aux feuilles des roseaux ; elle provient d'une espèce de bourbier compacte, qui présente une chevelure dont on tire des remèdes contre les maladies des bestiaux. Non loin de là est la colline de Vulcain, où ceux qui veulent faire un sacrifice, élèvent sur l'autel un monceau de bois de vigne, sans y mettre le feu ; quand ils y ont placé les entrailles de la victime, si le dieu est propice, s'il accepte le sacrifice, les sarments, quelque verts qu'ils soient s'allument d'eux-mêmes, et sans qu'aucune flamme soit approchée, le dieu en détermine l'embrasement. Sa flamme se joue autour des convives du banquet sacré ; dans ses capricieuses évolutions elle touche sans brûler et n'est que le signe de l'accomplissement régulier de la cérémonie. Ce même territoire d'Agrigente abonde en sources bourbeuses [6]. »

1. II, *Macchabées* I, 18.
2. *Apocalypse*, XIII, 13.
3. HORACE, *Satires*, V, 97-100, éd. Nisard, p. 95.
4. PLINE, *H.N.*, II, 111, éd. Littré, II, 148.
5. CTÉSIAS, 27, éd. Crapelet, VI, 346
6. C.-J. SOLIN, *Polyhistor.*, Ve éd., Agnant, P., 1847, pp. 99-101.

Les Hébreux ont sans doute connu des sources de ce genre près du lac asphaltite et ramassé sur ce même lac une huile bitumineuse chargée de gaz sulfureux et phosphorés. Tous les pays volcaniques ou pétrolifères offrirent de semblables ressources. Quoiqu'il en soit notre prodige est bien connu de toute l'antiquité.

Servius nous apprend que dans des temps plus purs où les hommes étaient plus religieux, on n'allumait jamais le feu sur l'autel ; mais qu'on l'y attisait par des prières. Il ajoute d'après Pline [1], Tite-Live [2] et plusieurs autres historiens latins [3] que Numa, initié à toute la sagesse de l'Etrurie, pratiqua cet art avec succès, mais que Tullius Hostilius ayant voulu répéter l'évocation, guidé seulement par les livres de Numa, n'accomplit pas toutes les formalités rituelles et mourut foudroyé [4].

Xénophon s'attira l'admiration générale des Athéniens par ses prestiges. Cet homme qui eut pour élève Cratistène de Phlionte, savait préparer la matière d'un feu qui s'allumait de lui-même et faisait nombre d'autres choses étonnantes pour les spectateurs. Tel fut aussi Nymphiodore [5]. Comme Paul Emile sacrifiait dans Amphipolis et que la victime était déjà immolée, la foudre tomba sur l'autel et consuma le sacrifice [6].

Peut-on admettre que les anciens, comme certains savants l'ont cru, connaissaient l'art de faire tomber la foudre et d'attirer l'électricité atmosphérique? Rien n'est moins certains. Un feu venu du ciel pour les anciens n'était rien autre chose qu'un feu obtenu par les moyens imposés par le rituel. Le feu sacré passait pour venir du ciel. Or Festus dit que primitivement on obtenait le feu sacré en allumant du bois par le frottement [7]. Plus tard on le tira des rayons

1. Pline, *H. N.*, II, 54 et XXVIII, 4.
2. Tite Live, I, 31.
3. Aurelius Victor, *De viris illustribus Romae*, C. 4.
4. Servius. *In Æn*, XII, 200 ; *In. Ecl.*, VI, 42.
5. Athénée. *Banquets des savants* I, 17, trad., Lefebvre de Villebrune, I, 75.
6. Plutarque, *Hommes illustres*, Paul Emile 25.
7. Festus, V° *Ignis*, éd. Panckoucke, I, 180-181. Voyez les extraits de Paul Diacre au mot *Ignis Vestae*, I, 47-51, éd. Godefroy, col. 297.

solaires réfléchis par un miroir concave [1], ou réfractés par leur passage à travers un corps transparent [2].

Héraclide, grammairien grec postérieur à la fin du IIIe siècle avant notre ère avait fort bien vu qu'il s'agissait là d'une expression technique qui sous l'influence du culte avait tourné au mythe. « Ayant construit, dit-il, avec bien du temps, des instruments de cuivre les hommes des premiers âges les plaçaient en face du soleil du midi et ils attiraient ainsi les étincelles des régions supérieures [3]. » Et il ajoute que la fable de Prométhée n'était qu'une expression allégorique de cet antique procédé, qui pour les anciens tenait autant de la magie que de la science.

Lorsqu'on pratiquait le renouvellement du feu sacré la liturgie s'exprimait sans doute ainsi que les Bacchantes dans Euripide : « A peine Dionysos eut-il parlé qu'il fit briller au ciel et sur la terre l'éclat du feu sacré [4]. » Mais, sous la pression du populaire avide de miracles et de merveilleux on aura eu l'idée de réaliser la métaphore. On dissimula le procédé rituélique pour ne laisser croire qu'à l'intervention exclusive du dieu.

C'est sans doute grâce à la connaissance de quelque secret sacerdotal que la vestale Emilia échappa à la mort. Elle avait confié la garde du feu sacré à une jeune novice encore inexpérimentée, et par sa négligence, le feu s'était éteint.

Il y eut grand émoi dans la ville, et le trouble se répandit comme à la veille d'un funeste événement. Les Pontifes firent des perquisitions et examinèrent si l'extraction du feu n'était point le signe de quelque impureté de la vestale. Forte de son innocence, mais ne sachant comment la prouver, Emilia se met à genoux au pied de l'autel, en présence des Pontifes et des Vierges et s'adressant à Vesta : Déesse, dit-elle, si pendant près de trente ans, j'ai fait les fonctions avec la sainteté requise, si j'ai toujours observé les lois de votre culte

1. PLUTARQUE, *Numa*, 9.
2. PSEUDO-ORPHÉE, *Des Pierres*, 178-184. Comparez CLÉMENT D'ALEXANDRIE, *Strom*. V. Cf. DUPUY, *Manière dont les anciens allumaient le feu sacré* dans Mém. Acad. des Inscrip., t. XXXV, p. 395-472.
3. *Allégories homériques* dans *Opuscula mythologica, ethica et physica,* éd., Gale. Amsterdam, 1688, in-8°, p. 446.
4. EURIPIDE, *Les Bacchantes*.

avec un corps chaste et un cœur pur, apparaissez-moi aujourd'hui, venez à mon secours et ne permettez pas que votre prêtresse soit condamnée à une mort ignominieuse; mais si je suis coupable de quelque impureté, faites que ma punition serve à expier le crime de la ville. En prononçant ces paroles, elle déchire un pan de sa robe et le jette sur l'autel; les cendres étaient refroidies, mais le lambeau s'enflamme et le feu brille à nouveau. La ville n'eut pas besoin d'expiation [1].

Les Orientaux furent de grands faiseurs de prestiges. Tous ceux qui pratiquèrent des cultes secrets tels que les Alexandrins et les Perses connurent notre miracle.

Julien voulant s'instruire dans la discipline philosophique et religieuse d'Edesius, celui-ci déjà âgé l'avait renvoyé à ses disciples Chrysanthe, Eusèbe et Maxime, surtout à ce dernier comme le plus savant et le plus éloquent. Mais Maxime étant absent il dut tout d'abord s'adresser à Eusèbe. Or, celui-ci loua Maxime mais crut devoir recommander à Julien de se tenir en garde contre les prestiges dont il avait coutume d'appuyer ses discours

Maxime, lui dit-il, est un de mes condisciples les plus anciens et les plus instruits. Mais la hauteur de son caractère et la supériorité de son talent oratoire lui faisaient mépriser les démonstrations probantes et le pressaient à se jeter tête baissée dans des folies. Dernièrement il nous convoqua, nous tous qui étions avec lui dans le temple d'Hécate; et il se trouva avoir ainsi rassemblé de nombreux témoins à son extravagance. En effet quand tout le monde fut arrivé et eut adoré la déesse, asseyez-vous, nous dit-il, ô mes bien chers compagnons, voyez ce qui va se produire et combien je suis supérieur au vulgaire. Après qu'il eut parlé de la sorte, nous nous assîmes tous à terre ; puis il fit brûler un grain d'encens, murmura entre ses dents je ne sais quel hymne, et poussa si loin ses mômeries que la statue d'Hécate commença à sourire et se mit à rire aux éclats. Nous nous troublâmes à cette vue. Que personne ne s'émeuve de cela, s'écria-t-il, car, à l'instant les lampes que la déesse tient à la main gauche vont s'allumer. Et avant qu'il eut cessé de parler, nous les vîmes briller d'une lueur éclatante. Pour nous, après avoir témoigné tout notre étonnement à ce magicien de théâtre, nous nous retirâmes.

1. Denys d'Halicarnasse, *Antiquités romaines*, II, 17. Trad. Bellanger, an VIII, II, 142-143. Properce, IV, 11; Valère Maxime, I, 7.

Garde-toi à mon exemple, d'admirer rien de semblable et examine toute chose extraordinaire à la lumière pure de la raison [1].

Les Alexandrins ont connu bien d'autres prestidigitateurs : Evocateurs et nécromanciens, magiciens et envoûteurs pullulaient à Alexandrie. Mais ils ne sont pas les seuls chez qui ait fleuri l'art des illusions.

Les apocryphes évangéliques orientaux conservent également le souvenir d'un semblable prodige. Les petits camarades de Jésus enfant ayant ramassé du bois pour faire cuire des poissons, le bois s'enflamme en sa présence sans qu'on y mette le feu [2].

Mais c'est surtout parmi les adorateurs du feu que notre miracle fut endémique. D'après Pausanias qui l'a vu s'opérer il faisait partie du culte de l'Artémis persique en Lydie. Voici comment on le pratiquait à Hiéro-Césarée et à Hippaepa :

« Dans chacun de ces sanctuaires, il y a une chapelle, et dans la chapelle un autel, et sur cet autel *de la cendre qui, pour la couleur, ne ressemble à aucune autre*. En entrant dans la chapelle le mage met du bois sec sur l'autel. Mais, au préalable, il s'est coiffé d'une tiare. Puis, dans une langue barbare et complètement inintelligible aux Grecs, il chante, en l'honneur de je ne sais quel dieu, une invocation qu'il lit dans un livre. Le rite exige que le bois s'allume sans l'aide du feu et dégage une flamme nettement visible à l'entour [3]. »

Ammien Marcellin [4] et Suidas [5] rapportent que les mages gardaient un feu sacré qu'ils disaient tombé du ciel. — Chez les Assyro-Babyloniens le feu était fils d'Anou (le ciel) et descendait du ciel [6]. Suivant le roman pieux intitulé *Reconnaissances* et faussement attribué à Clément de Rome.

1. Eunape, *Vies des Philosophes et des Sophistes*. 6. trad. de Rouville. P., 1879, pp. 88-89.
2. *Evangile Arménien de l'Enfance*, XVII, 4e éd. P. Peeters. P., 1914, p. 192.
3. Pausanias, *Voyages*. V, 27, 5. — Cf. les commentaires de Foucart dans *Bulletin de Corresp. Hell* (1887), XI, 96 et de G. Rabet dans *Cybébé*, P. 1909, p. 67-68.
4. XXIII, 6.
5. Suidas, V° *Medousa*.
6. Jastrow, *Die Religion Babyloniens und Assyriens*, I, p. 296.

« Misraïm, fils de Cham, de qui les Egyptiens, les Babyloniens et les Perses tiraient leur origine et que les peuples d'alors nomment Zoroastre, fut un grand magicien, habile astronome, *qui faisait tomber des étincelles des étoiles* pour exciter l'admiration des hommes. Zoroastre, dit encore le Pseudo-Clément, fut brûlé par le démon auquel il avait eu recours. Ses premières dupes recueillirent ses cendres comme un résidu du feu de la foudre, et les transmirent aux Perses, qui les gardèrent à perpétuité *comme un feu tombé du ciel*[1]. »

Grégoire de Tours rapporte une tradition analogue : « Le premier né de Cham fut Chus qui, inspiré par le démon, devint le premier inventeur de tout l'art des magiciens et de l'idolâtrie. Au moyen d'un pouvoir trompeur, il montrait aux hommes des étoiles et du feu tombant du ciel. Il passa chez les Perses. Ceux-ci le nommèrent Zoroastre[2]. »

D'après le Pseudo-Origène : « Voici comment il se fait que le foyer s'allume spontanément pendant que le mage fait des libations.

« Le foyer a, au lieu de cendre, de la chaux calcinée et une grande quantité d'encens réduit en poudre...[3]. »

Il suffit, en effet, de jeter un peu d'eau sur la chaux vive pour développer une chaleur capable d'enflammer l'encens ou toute autre matière très combustible comme le soufre par exemple.

La Vénus orientale fille d'Atargatis et d'Astarté était honorée par un feu perpétuel. On voit souvent sur ses monnaies un autel allumé abrité par un temple ou par une toiture[4]. Zosime observe qu'à certain jour de l'année (époque des Adonies), lorsqu'on se rendait à son temple pour invoquer la Vénus d'Aphaca[5], on voyait apparaître un feu dans

1. *Recognitiones*, IV, 27-29, éd. Cotelier, p. 546. Ce miracle est déjà rapporté par Dion Chrysostome, *Orat.*, XXXVI, p. 448, éd. Reiske, p. 92 comme un des prodiges opérés par Zoroastre.

2. Grégoire de Tours, *Hist. ecclés. des Francs*, I, 5.

3. Philosophoumena, IV, 5, éd. Cruice, p. 101-102. Le même auteur indique encore un autre procédé : on cachait des tisons dans des grelots qu'on recouvrait ensuite de copeaux enduits au préalable d'un mélange de naphte et de bitume (feu grégeois). Il suffisait d'un tout petit mouvement pour provoquer le contact des tisons et des copeaux et par conséquent l'inflammation.

4. F. Lajard, *Recherches sur le culte, les symboles... de Vénus*. Paris, 1837, in-f°, p. 201-203.

5. Zosime, *Hist. rom.*, I, 58. Cf. Sozomène. *H. E.* II, 5. in P. G. 67, 948.

les airs qui s'enfonçait dans la rivière. On croyait que ce météore qui tombait du haut du Liban dans le fleuve Adonis était Astarté en personne ou autrement dit Vénus l'étoile du matin [1]. Il n'est pas douteux en tout cas que la déesse s'identifiait non seulement avec la planète et le météore, mais avec le feu sacré qui brûlait sur son autel.

On remarquait, sur l'autel de la Vénus Erycine en Sicile un grand autel tout à découvert, où la flamme se conservait jour et nuit, sans bois, ni braise, ni cendres, ni aucune matière combustible, au milieu de la rosée et des herbes qui y renaissaient toutes les nuits [2]. N'est-ce pas là cet autel dont Pline et Tacite font une mention expresse et sur lequel disent-ils, il ne pleuvait jamais, bien qu'il ne fût pas abrité ? [3] On ne peut douter en tout cas que dans les temples des divinités orientales se perpétuaient avec le culte du feu, le miracle de son renouvellement.

Mais c'est surtout dans les sectes secrètes de l'Orient où s'épanouissaient les rites licencieux, que se multipliaient les prestiges. Tite-Live nous en fournit un curieux témoignage :

« Un Grec de naissance obscure était venu d'abord en Etrurie; il n'avait aucune de ces connaissances propres à former l'esprit et le corps, dont l'admirable civilisation de la Grèce nous a enrichis. Ce n'était qu'une espèce de prêtre et de devin non point de ceux qui prêchent leur doctrine à découvert et qui, tout en faisant publiquement le métier d'instruire le peuple, lui imposent des craintes superstitieuses, mais un de ces ministres d'une religion mystérieuse qui s'entoure des ombres de la nuit. Il n'initia d'abord à ses mystères que très peu de personnes : bientôt il admit les hommes et les femmes. et, pour y attirer un plus grand nombre de prosélytes, il mêla les plaisirs du vin et de la table à ses pratiques religieuses. Les vapeurs de l'ivresse, l'obscurité de la nuit, le mélange des sexes et des âges eurent bientôt éteint tout sentiment de pudeur, et l'on s'abandonna à toutes sortes de débauches ; chacun trouvait sous sa main les voluptés qui flattaient le plus les penchants de sa nature...

1. J.-G. Frazer, *Adonis. Etude de religions orientales comparées.* P., 1922, p. 203-204.
2. Elien, *Hist Animal*, X, 50 dans *Œuvres*, éd. Didot, p. 185-186.
3. Pline, *H. N.*, II, 96 ; Tacite, *Histoires*, II, 3.

« Cette lèpre hideuse passa, comme par contagion de l'Etrurie à Rome... »

« Les hommes paraissaient avoir perdu la raison et prophétisaient l'avenir en se livrant à des contorsions fanatiques ; les femmes vêtues en bacchantes et les cheveux épars, *descendaient au Tibre en courant, avec des torches ardentes qu'elles retiraient tout allumées parce que ces torches renfermaient un mélange de chaux vive et de soufre naturel*... La secte était déjà si nombreuse qu'elle formait presque un peuple [1]. »

Ce sont de tels cultes avec leurs miracles truqués qui provoquèrent ce sévère et pénétrant jugement de Strabon : « Il a paru évident que c'était de l'enthousiasme, de l'ardente dévotion et de la divination inspirée qu'étaient immédiatement dérivés et le charlatanisme, et la magie et à plus forte raison cette exploitation frauduleuse qui se fait tous les jours des doctrines dionysiaques et orphiques [2]. »

## § IV. — Les époques du renouvellement du feu sacré

Ainsi nul doute, le paganisme a connu tout comme le christianisme le miracle du feu descendu du ciel. Mais le miracle s'y produisait-il à date fixe ?

« Le premier jour de mars, dit Macrobe, *on allumait le feu nouveau sur les autels de Vesta* afin qu'avec l'année recommençât le soin de le conserver. Au début de ce même mois, on remplaçait les vieilles branches de laurier par de nouvelles autour de la maison du roi, aux curies, et aux maisons des flamines. Au commencement de ce même mois, on sacrifiait à Anna Perenna, pour obtenir de passer heureusement l'année et d'en voir plusieurs autres [3]. » Il s'agissait donc évidemment d'un rite en relation avec le renouvellement de l'année et des saisons.

« Si vous doutez que les calendes de Mars aient autrefois commencé l'année, écrit Ovide, il est des usages encore auxquels vous pouvez le

1. Tite-Live, XXXIX, 8-9 et 13, éd. Nisard II, 502-503 et 506.
2. Strabon, l. X, ch. III, § 23, éd. Tardieu, II, 356.
3. Macrobe, *Saturn.* I, c. XII, § 6, éd. Nisard, 179.

reconnaître : à ce moment la guirlande de laurier qui a été suspendue toute l'année dans la demeure des flamines disparaît, et fait place à de nouveaux rameaux : l'arbre verdoyant de Phébus décore la porte du Roi des sacrifices, la porte de la vieille curie. La statue de Vesta se pare d'une nouvelle couronne récemment cueillie sur l'antique laurier des autels troyens. *C'est alors, aussi dit-on, que le feu sacré se renouvelle au fond du sanctuaire caché et que la flamme ranimée brûle avec plus d'ardeur*[1]. »

Dans l'antiquité grecque, l'île de Lemnos était consacrée au dieu de la forge, Héphaistos, dont on disait qu'il était tombé dans l'île lorsque Zeus l'avait chassé du ciel[2]. Une fois par an on éteignait tous les feux dans l'île ; pendant neuf jours on n'en rallumait aucun et l'on sacrifiait aux morts ainsi qu'aux puissances infernales. Le feu nouveau était apporté à Lemnos par un navire qui venait de l'île sainte de Pélos ; c'était avec ce feu qu'on rallumait les foyers dans les maisons et dans les forges. Pour les gens du peuple avec ce feu nouveau commençait une vie nouvelle[3].

En Afrique chez les Wadaï, tous les feux sont éteints et toutes les cendres enlevées des maisons la veille de la fête du Nouvel An. Au début de l'année nouvelle on allume en grande pompe un feu nouveau en frottant l'un contre l'autre deux morceaux de bois ; chaque homme tire de ce feu nouveau un brandon avec lequel il rallume son propre foyer[4]. Des usages analogues sont observés par les Swahilis de l'Afrique Orientale au commencement de l'année nouvelle[5].

Les musulmans du Maghreb (Afrique du Nord) solennisent le nouvel an ou fête d'*Ennaïr,* l'équinoxe du printemps ; *Achoura*, le solstice d'été jour de la *Ancera* par des feux allumés[6]. A l'occasion d'Ennaïr le foyer est entièrement changé.

1. Ovide, *Fastes* III, 134-144, éd. Nisard, p. 581.
2. Ovide, *Fastes* III, 82; Homère, *Iliade* I, 590-599.
3. Philostrate, *Heroica* XX, 24.
4. G Nachtigal, *Sahara und Sudan* III, 251.
5. Jérome Becker, *La vie en Afrique*. Paris et Bruxelles, 1887, II, 36. — O. Baumann, *Usambara und seine Nachbargebiete*. Berlin, 1891, p. 55 sq.
6. Ed. Doutté, *Magie et Religion dans l'Afrique du Nord*. Alger, 1909, in-8°, p. 546-547, 531, 564-567.

Chez les Beni Snoûs, les enfants rapportent de la montagne des petits paquets d'alfa, six, huit en nombre pair ; deux paquets d'alfa sont secs ; ils se procurent aussi trois grosses pierres ; au pied des pentes, ils recueillent de la terre rouge. Ils apportent le tout à la maison. Alors au moyen d'une pioche, les femmes démolissent l'ancien foyer, enlèvent les trois vieilles pierres qui servent de support à la marmite, et les remplacent par celles que les enfants ont apportées. Elles font détremper la terre rouge dans l'eau, la pétrissent, en enduisent les pierres du nouveau foyer et le laissent sécher jusqu'au moment de préparer le repas du soir. On allume alors le feu avec l'alfa récolté sur la montagne »[1].

Dans le Maghreb c'est surtout à l'occasion du solstice d'été le jour de la *Ancera* (24 juin) que l'on pratique les rites du feu nouveau.

« En ce jour dans la plus grande partie de l'Afrique du Nord, on allume des feux dans les cours, dans les carrefours, dans les champs et spécialement parfois sur l'aire à battre... En plusieurs endroits on brûle un animal dans ce feu ; un chat sauvage chez les Jobâla au Maroc ; jadis à Salé on brûlait un hibou[2]. »

« Les Aïth Mjild et les Zemmour brûlent alors la tente d'une veuve dont le mari est mort au combat, ou à son défaut celle du fqih. Dans les mêmes circonstances les Beni-Hassen des bords du Sebou mettent le feu à une petite hutte de paille qu'ils laissent ensuite aller à la dérive sur le fleuve. Il y a quelques années encore les Salétins célébraient la fête du solstice avec beaucoup d'apparat. Ils brûlaient une haute tour carrée partagée en étages assez étroits qu'ils bourraient de paille, de tannin, d'herbes sèches, etc. Chaque étage avait son combustible propre. Le 24 juin au soir on mettait le feu au sommet de l'édifice en présence de toute la population. A l'apparition des premières flammes les instruments de musique se faisaient entendre et l'on tirait des coups de fusil. On criait, on chantait, on faisait des rondes autour du feu qui grossissait. Des hommes grimpaient sur la tour et régularisaient la marche de l'incendie. Le spectacle durait deux heures environ, puis chacun rentrait chez soi[3]. »

Les berbères du sud marocain allument de préférence leurs feux de joie à l'Achoura (10 de Moharrem). A Douzron, à Azemz, à Anzal, à Taliza ils allument en ce jour d'énormes

1. Destaing. *Ennayer et les Beni-Snoûs* dans *Rev. afric.* (1905), XLIX, p. 58-59.
2. E. Doutté, *loc. cit.*, p. 566 et 569.
3. E. Laoust. *Noms et Cérémonies des feux de joie chez les Berbères du Haut et de l'Anti-Atlas.* ds. *Hesperis* (1921), I, p. 10.

bûchers autour desquels ils dansent et dans lesquels croit-on ils précipitaient jadis un malheureux qui constituait une sorte de bouc émissaire [1].

Chez les Imejjat on saute par-dessus les feux en disant :

Nous te laissons nos poux et nos puces ô Taachoust !

En franchissant les plus hautes flammes les Aït Baamran clament :

Nous te franchissons, ô Dame Achoura !

Nous te franchirons encore l'an prochain [2].

Au Maroc, on croit que les feux de l'Achoura protègent les hommes contre les maléfices et les troupeaux contre les maladies.

A Tanant (Ntifa). l'embrasement de cette sorte de feux a lieu après le repas du soir partout composé de viandes de conserve provenant de l'animal sacrifié à l'Aïd Kebir. Les bûchers dressés à quelques pas du seuil des maisons ne dépassent guère une hauteur d'homme et sont faits de bois sec de jujubier. Les hommes franchissent les flammes par trois fois en répétant chaque fois : *Je franchis celle-ci, je franchirai celle de l'année prochaine !* Les femmes, les enfants puis les vieillards sautent à leur tour quand le feu est bas. Les mères sautent en tenant leurs petits-enfants dans les bras.

Même pratiques à Temelalt Jdido. Les propriétaires de moutons jettent dans le feu la queue de la bête sacrifiée à l'Aïd Kebir et la remettent rôtie aux bergers qui la mangent pour que le troupeau soit prospère et bien « en mains ». On saute aussi par-dessus en disant : *Je saute par-dessus cette chaâla, je sauterai aussi par-dessus celle de l'année prochaine!* Et cela simplement pour se divertir. L'Achoura est considérée comme une très grande fête ; elle dure trois jours.

A. Abouâm (Tafilalt) le bûcher de l'Achoura est établi à l'entrée de la mosquée : le feu y est mis par un amghar un peu avant le lever du jour.

Les Infadouaq allument des feux non seulement à l'Achoura mais encore à l'Aïd Sghir et à la Tafaska. Les Ntifa, les Aït Majjen, les Aït Chittachen et autres tribus de la région ont coutume d'édifier à l'occasion de l'Aïd Kebir un bûcher beaucoup plus élevé que celui de l'Achoura et donnant à leur fête du feu un caractère plus solennel [3].

Les feux de joie ne produisent leurs bienfaisants effets qu'à la con-

1. E. Laoust, *l. l.*, p. 16-29.
2. E. Laoust, *l. l.*, p. 29 et 30.
3. E. Laoust. *l. l.*, p. 5.

dition d'être allumés par un individu auquel on reconnaît un caractère quelque peu sacré. Dans le Sous ce privilège appartient à un aneflous, à un amghar ou à quelque soi-disant chérif, c'est-à-dire à un personnage plus près de la divinité que le commun. Mais en dehors d'eux, il est d'autres individus n'exerçant aucune action sur la vie administrative ou religieuse de la tribu et qui passent néanmoins pour posséder une baraka favorable à l'accomplissement des rites du feu... Leur mission consiste à couper un rameau d'un arbre, peut être sacré, et de l'allumer le soir de la fête à leur propre foyer. Mais il est vraisemblable qu'ils l'allumaient autrefois à la flamme qu'ils savaient faire naître du frottement de deux morceaux de bois de densité différente. Les Berbères de Berrian dans le Mzab racontent de nos jours encore, qu'ils obtenaient du feu en frottant énergiquement la pointe d'un pédoncule de régime dans une rainure creusée dans une de ces écailles qui garnissent la base des palmes. C'était une habitude d'aller chercher le feu chez celui qui l'avait ainsi produit [1].

Chez les peuples celtiques on pratiquait l'usage d'allumer des feux aux quatre jours les plus solennels de l'année : 31 octobre veille du 1er novembre, 1er ou 2 février, 1er maï, et 1er août.

Chez les Celtes de l'Irlande un feu nouveau était allumé en un endroit appelé Tlachtga le 31 octobre, la veille du 1er novembre jour où l'année nouvelle commençait ; c'était à une flamme de ce feu que l'on rallumait le foyer domestique [2]. Jadis dans tout le pays où se fit sentir l'influence celtique on se rendait à l'église le 2 février afin d'entendre la messe et d'y faire bénir deux cierges, l'un assez gros que l'on suspendait au chevet du lit en guise de talisman, l'autre, petit, simple chandelle de cire, destiné à être allumé dans l'église au feu bénit et porté ainsi enflammé jusqu'à la maison où l'on faisait avec la flamme une croix sur toutes les ouvertures. Ces croix de fumée protégeaient la maison des orages et du tonnerre [3].

D'après J. Ramsay la fête de Beltane qui se célébrait le

1. E. Laoust, *l. l.*, p. 26 et 27.
2. J. Rhys, *Celtic Heathendom*, 3e éd. 1898, in 8°, p. 515-521.
3. P. Saintyves, *Ceintures magiques et Processions enveloppantes* dans *Revue des Trad. Popul.* (1910), XXV, 121. Bérenger-Féraud. *Superstitions et Survivances*. Paris, 1896, V. 415-416.

1er mai, selon des rites vraiment extraordinaires, était la plus importante des cérémonies druidiques.

Le nom gaëlique de la fête, *Beal-tene*, signifie le Feu de Bel. Comme nombre de fêtes druidiques, celle-là se célébrait sur les collines ou les éminences. Dès le matin, les jeunes gens du village élevaient à l'endroit choisi un bûcher avec du bois ou d'autres combustibles ; puis ils l'allumaient à l'aide du *tein-eigin*, c'est-à-dire du *feu forcé* ou *feu nécessaire*. Au XVIIIe siècle ils se contentaient d'employer le feu ordinaire pour embraser le bûcher ; mais il n'est pas inutile de dire en quoi consistait le *tein eigin*. C'était un feu produit exclusivement par le frottement de deux pièces de bois l'une contre l'autre. Dès que les premières étincelles apparaissaient, on en approchait une espèce de champignon qui pousse sur les vieux bouleaux et qui s'enflamme très facilement. *En apparence, un tel feu pouvait passer pour descendre directement du ciel et on lui attribuait toutes sortes de vertus.* On croyait, en particulier, qu'il protégeait les hommes et les bêtes contre toutes les mauvaises maladies et qu'il rendait inoffensifs les poisons les plus violents.

En Suède, au moins dans la partie centrale et méridionale du pays, le 1er mai est un jour de grandes réjouissances populaires. La veille de la fête, de grands feux de joie, qu'il faut allumer à l'aide de briquets, brillent sur toutes les collines, sur toutes les hauteurs ; chaque village a son feu, autour duquel la jeunesse danse en rond. Les vieilles gens observent si les flammes sont poussées vers le nord ou vers le sud. Dans le premier cas, ils en concluent que le printemps sera froid et tardif ; dans le second au contraire, qu'il sera tiède et favorable [1].

En Bohême également la veille du 1er mai, les jeunes gens allument des feux sur toutes les éminences, aux carrefours des routes, dans les pâturages ; ils dansent autour. Ils sautent par-dessus les cendres ou même à travers les flammes. Ils disent qu'ils « brûlent les Sorcières » [2]. Il convient de se rappeler à ce propos que la veille du 1er mai coïncide précisément avec la fameuse nuit de la Walpurgis, pendant laquelle les sorciers errent partout invisibles. Dans le Voigt-

1. L. Lloyd, *Peasant Life in Sweden* 233 sq.
2. Br. Jelinck, *Materialien zur Vorgeschichte und Volkskunde Böhmens* dans *Mittheilung en der anthropologischen Gesellschaft in Wien* XXI, (1891), p. 13.

land, les enfants, cette-nuit-là, allument des feux de joie sur toutes les hauteurs et sautent par-dessus. Tous les champs sur lesquels se reflète la lueur des feux reçoivent leur action bienfaisante. En allumant de tels feux la nuit de la Walpurgis, on dit : « qu'on chasse les Sorcières » [1].

En Italie on célèbre la fête de Saint Pierre martyr au 29 avril. N'est-on pas en droit de penser que les lampes qui s'allument d'elles-mêmes au tombeau du saint en ce jour ne sont qu'un souvenir des feux du 1er mai ? [2]

Pour les Gaulois le 1er mai était une grande fête, on célébrait le triomphe définitif du radieux Belen sur le sombre hiver ; c'était la renaissance de l'année celtique. Sur toutes les montagnes des feux étaient allumés ; aussi dans bien des régions, pendant les premiers siècles de l'Eglise ce jour était-il férié [3]. Il est encore solennisé aujourd'hui, en pays catholique, par l'ouverture du mois de Marie et par les mille lumières de ses reposoirs.

La veille du 1er août, en Ecosse, le peuple avait coutume durant la nuit de courir autour des montagnes et des hauteurs avec des torches allumées ; en certains villages du Northumberland on promenait des torches allumées autour des champs [4]. Dans certains pays catholiques, en ce même jour où l'on solennise la Saint Pierre-aux-liens, on allumait des feux en l'honneur du Saint apôtre.

Ces diverses cérémonies au commencement des quatre saisons celtiques sont des survivances tout à fait typiques de la liaison que les anciens européens établissaient entre le renouvellement du feu et celui des saisons.

Chez certains peuples l'allumage des feux sacrés ne se fait pas à date absolument fixe, mais au commencement ou

1. J. A. E. Kohler. *Volksbrauch, Aberglauben, Sagen und andre alte Ueberliefe rungen in Voigtland*, p. 373. Les superstitions relatives aux sorcières et à leur action dans ce moment de l'année sont extrêmement nombreuses particulièrement en Saxe et en Thuringe. E. Sommer. *Sagen Marchen und Gebraüche aus Sachsen und Thüringen*, p. 148 sq. Cité par J.-G. Frazer. *Le Rameau d'Or* trad. Stiebel et Toutain, 1911, in 8°, p. 474 et 476.

2. *Légende Dorée*, n° 103, trad. Roze II, 30.

3. H. Martin. *Histoire de France.*

4. J. Brandt. *Observations on Popular Antiquities* éd. Ellis. London, 1900, in-8°, p. 185.

à l'achèvement des travaux de la terre [1] ; toutefois il faut remarquer que le travail du sol est toujours périodique et dans la dépendance des saisons.

Le plus ordinairement le renouvellement des feux sacrés est mis en rapport avec l'ascension et la déclinaison du soleil et en particulier avec les solstices et les équinoxes. Et nombre de nations ont cru devoir faire coïncider le renouvellement de l'année avec le retour du solstice ou de l'équinoxe ainsi que l'a remarqué l'empereur Julien :

« Lorsque les peuples fixent, dit-il, chacun à sa manière le commencement du cercle annuel des jours, les uns à partir de l'équinoxe du printemps, les autres au milieu de l'été, et la plupart des autres vers la fin de l'automne, ils célèbrent, tous, les bienfaits évidents du Soleil. L'un le remercie de la saison propice au labour, où la terre fleurit et s'épanouit, où tous les fruits se mettent à germer, où les mers s'ouvrent à la navigation, où la tristesse et la rigueur de l'hiver font place à la sérénité. Les autres honorent le temps de l'été, parce que l'on est rassuré désormais sur la venue des récoltes, que les grains sont déjà réunis, que la cueillette est mûre et que les fruits, venus à point, pendent aux arbres. D'autres plus ingénieux, voient la fin de l'année dans la maturité pleine et même avancée de tous les fruits, et c'est quand l'automne expire qu'ils célèbrent le renouvellement de l'année. Mais nos ancêtres, depuis le divin roi Numa, ont avant tout honoré le Soleil, et ne se sont point préoccupés de l'utilité. Leur nature divine, je pense, et leur intelligence profonde leur ont fait voir en lui la cause de tant de biens, et ils ont décidé de faire concorder le commencement de l'année avec la saison où le Roi Soleil quitte les extrémités méridionales pour revenir vers nous, et que, bornant sa course au Capricorne, comme à sa dernière limite, il s'avance de Notus vers Borée pour nous faire part de ses bienfaits annuels. Or, que telle ait été l'intention de nos aïeux, en fixant ainsi le renouvellement de l'année, c'est ce dont il est facile de se convaincre. En effet, ils n'ont point placé cette fête au jour précis où le Soleil revient, visiblement pour tous, du midi vers les Ourses. Il ne connaissaient pas encore ces règles délicates, trouvées par les Chaldéens et les Egyptiens et perfectionnées par Hipparque et Ptolémée ; mais, jugeant d'après leurs sens, ils se sont attachés aux phénomènes. Seulement, comme je l'ai dit, des observations plus récentes ont confirmé la vérité des faits. Désormais, avant le renouvellement de l'année, et immédiate-

1. J. G. FRAZER, *Le Rameau d'Or*, trad. Stiebel et Toutain, P., 1911, in-8, III. 468-469.

ment après le dernier mois consacré à Saturne nous solennisons par des jeux magnifiques consacrés au Soleil, la fête du Soleil Invincible[1]. »

En été le jour par excellence pour allumer des feux de joie est le jour du solstice. Dans toute l'Europe, soit la veille du solstice (23 juin), soit le jour même (24 juin), on a longtemps allumé des feux de joie et l'on en allume encore en beaucoup de lieux[2]. Cette coutume a été christianisée ou tout au moins mise sous le patronage de Saint-Jean-Baptiste[3].

Le solstice d'hiver est également une des dates de choix, pour le renouvellement du feu sacré. Avec le jour le plus long de l'année, le plus court étaient les plus solennels. La bûche de Noël flambe encore de nos jours dans toute l'Europe[4]. Les feux du solstice d'hiver s'allumaient en d'autres lieux le premier janvier ou la veille de l'Epiphanie[5], mais ces divergences de dates ne peuvent faire douter qu'il s'agit bien des feux du solstice, car la période Noël-Epiphanie forme un temps indivisible dont le caractère sacré dérive du solstice.

Les Equinoxes sont des jours moins solennels et nous ne retrouvons l'usage des feux ni au 25 mars jour de l'Annonciation et de l'Incarnation du Verbe ni au 24 septembre jour de l'Annonciation faite à Zacharie de la Conception de Saint-Jean Baptiste. Cette abstention présenterait d'ailleurs quelque chose d'anormal si nous ne savions que chez beaucoup de peuples les fêtes équinoxiales ne dépendent

1. *Sur le Roi Soleil* § 20 dans *Œuvres complètes*, trad. E. Talbo, P. 1863, in-8, p. 134-135.

2. L'année celtique et l'année germanique commençaient à minuit, de même les saisons tandis que l'année et les saisons gréco-romaines commençaient au matin. En général les usages qui se sont perpétués la veille de la Saint-Jean remontent au paganisme celtique tandis que ceux du jour se rattachent au paganisme gréco-romain.

3. A. De Ponthieu, *Les Fêtes légendaires*. P., 1866 in-18, p. 180-200. E. Cortet, *Essai sur les Fêtes Religieuses*. P., 1867 in-12, p. 211-231. — E. Razy, *Saint-Jean Baptiste, sa vie, son culte*. P., 1880, p. 319-332. J. B. Pardiac, *Hist. de St. J. B. et de son culte*. P. 1886, gd in-8, 568-591. J. G. Frazer, *Le Rameau d'Or*. P. 1911, III, 477-493.

4. J. Bonaccorsi, *Noël*. P. 1903, p. in-8, p. 151-154.

5. H. Gaidoz, *Le Dieu Gaulois du Soleil et le Symbolisme de la Roue*. P. 1886, gd in-8, p. 23-33.

pas uniquement du mouvement du soleil mais de la mobilité de la lune. Le premier dimanche de Carême ou dimanche des Brandons, Pâques ou le Samedi Saint, la Pentecôte, cinquante jours après Pâques, forment une série de fêtes mobiles où l'on retrouve nos pratiques du renouvellement du feu.

Les feux des Brandons furent universels en France et en Allemagne ; ils s'allumaient ordinairement sur la place du village [1].

Les feux qu'on allume sur les hauteurs le jour de la Pentecôte passent pour écarter les épidémies et les mauvais esprits [2]. Au moyen âge on choisissait parfois ce jour pour les processions à cierges allumés contre les animaux nuisibles [3].

Le jour de la Pentecôte en mémoire de la descente du Saint-Esprit en langues de feu sur les Apôtres, il était d'usage, pendant le moyen-âge, de jeter des étoupes enflammées du haut des voûtes des cathédrales et de lâcher des pigeons qui volaient sur les assistants pendant la messe [4]. « On pratiquait aussi à Notre-Dame de Paris, dit l'abbé Lebœuf, l'usage de jeter par les voûtes des pigeons, oiseaux, fleurs, étoupes enflammées et oublies le jour de la Pentecôte pendant l'office divin [5]. »

Le récit des *Actes* que commémore la fête se rattache évidemment à un ancien rite de purification et d'initiation par le feu, considéré comme agent de la divinité. Aujourd'hui les pratiques du moyen âge qui commémoraient le miracle

1. J. G. Frazer, *Le Rameau d'Or*, III, 460-464 aux références duquel on peut ajouter Thiers, *Des Superstitions*, IV, 356. H. Marlot, *Le Dimanche des Brandons*. Semur, 1877, in-8. J. Prajoux, *Les Brandons en Lyonnais, Forez, Beaujolais*. Lyon, 1909, in-8. Richard, *Traditions populaires de l'Ancienne Lorraine* Remiremont, 1848, p. in-8, pp. 61-68. L. de Baecker, *De la religion du Nord de la France*. P., 1854, gd in-8, p. 247-255. — J. Rougé, *Trad. Popul. de la Région de Loches*. P., 1907, in-12, p. 29. P. Lelong, *Au Pays des grenouilles bleues*. P., 1906, in-12, p. 211-213. F. Pérot, *Folklore Bourbonnais*, p. 21-22. *Revue des Traditions populaires*, II, 25, 112, 157, 178, IV, 111; IX, 164 ; XXV (1910), p. 51-52 ; XXVI (1911), p. 9, 10.

2. Reinsberg-Duringsfeld, *Calendrier belge*. Bruxelles 1871, I. 352.

3. Léon Ménabréa, *De l'origine de la forme et de l'esprit des jugements rendus au moyen âge contre les animaux*. Chambéry, 1846, in-8, p. 14.

4. Sainte-Foix, *Essais sur Paris*, II, 5.

5. Lebœuf, *Hist. du Dioc. de Paris*, I 17.

apostolique et prolongeaient les rites antiques ont disparu ; mais les malins de village racontent encore volontiers que le curé ayant voulu terroriser ses paroissiens fit lancer des étoupes enflammées de la voûte de l'église par son marguillier : comme il s'écriait pour la troisième fois : « Flammes du ciel descendez sur les impies ! » Tout le monde tremblait lorsque le marguillier chargé de lancer les foudres s'écria : « Monsieur le Curé je n'ai plus d'étoupes [1]. » Ainsi finissent parfois les rites, tour à tour actes magiques, miracles, puis simples traditions humoristiques.

Le Samedi Saint ne ramène pas seulement le miracle de Jérusalem ; mais dans toutes les églises du monde chrétien on rallume les lumières qu'on avait éteintes et dans certains pays, avec ce feu nouveau on enflamme des bordes disposées sur une place voisine de l'église [2].

Le matin du Samedi Saint, à Florence, de très bonne heure un membre du clergé du Dôme ou de la cathédrale se rend avec plusieurs clercs à la Basilique des Saints-Apôtres où sont conservées trois pierres détachées du tombeau du Christ. Le prieur des Saints-Apôtres tire de ces pierres en les battant avec un briquet, une étincelle qui sert à allumer une bougie. La bougie est transportée avec grand soin, dans un fanal à Santa-Maria-del-Fiore, et l'on se sert de sa flamme pour allumer le cierge pascal et les charbons qui doivent constituer le feu bénit.

Vers dix heures du matin, on amène devant la grande porte du Dôme une sorte de pyramide roulante traînée par quatre bœufs blancs et chargée d'un feu d'artifice qui est destiné à être tiré en plein midi...

Une corde que l'on fixe à l'une des pièces d'artifice qui garnissent le char s'en va, par la grande porte de l'église se relier à une colonne de bois placée à l'entrée du chœur. Un pompier veille dans l'église à côté de la colonne, un autre dehors à côté du char. Au *Gloria in excelsis*, au moment où toutes les cloches se mettent en branle, où l'orgue, silencieux depuis le jeudi saint, vibre de nouveau sous les voûtes sonores, un clerc approche une bougie du cierge pascal qui a été allumé le matin au moyen du feu tiré des pierres sacrées. Sa bou-

1. Bérenger-Feraud, *Superstitions et Survivances*, V. 423-425. J. Rougé, *Le Folklore de la Touraine*, 1910, in-8, p. 18-24.
2. J. G. Frazer, *Le Rameau d'Or*, III, 457-467 ; 470-473. M. Colonna, *Contes de la Bosnie*. P., 1897, in-12, p. 38.

gie allumée le clerc vient la présenter au pompier placé en faction au pied de la colonne : le pompier met le feu à une mèche soufrée qui communique avec une colombe en fer blanc, construite et disposée tout exprès de manière à pouvoir glisser le long de la corde qui relie le chœur au char. Des rayons jaillissent de la queue de la colombe et lui font comme un plumage de feu. La réaction de la poudre la pousse ainsi toute rayonnante le long de la corde, au bout de laquelle elle s'en va incendier les pièces d'artifice agencées sur le char : on a eu la précaution d'éloigner les bœufs de quelques pas, et les assistants se tiennent à distance. Le feu d'artifice éclate, bruyant et pâle sous le soleil à la grande joie de la foule qui bat des mains. Les pétards, les fusées, le rouet qui couronne la pyramide s'enflamment successivement, envoyant dans l'église des ondes épaisses de fumée, des vapeurs puantes de poudre et des détonations répétées que répercutent les échos des nefs profondes. Un quart d'heure se passe dans le tumulte et la frénésie ; les femmes ont peur, les enfants crient, les chanoines chantent plus fort, l'orgue se met au diapason : c'est un paroxysme de vacarme et de désordre. Un vieil anglais qui habite Florence depuis trente ans et qui paraît avoir le goût des choses bruyantes et confuses se trouvait près de moi à l'une de ces fêtes. Il n'avait jamais manqué d'y assister, disait-il ; et il ajoutait qu'il n'eût pas donné ce moment-là pour *un retour d'Epsom*. Le retour d'Epsom pourtant est aussi un joli grabuge [1].

En Normandie où le feu est conservé d'un bout à l'autre de l'année dans la vaste cheminée où il sommeille sous la cendre, on ne manquait pas jadis de l'éteindre le matin du samedi saint avant de se rendre à l'église. On le ranimait au retour avec un charbon ardent nouvellement allumé au moyen de la pierre [2]. Dans l'église métropolitaine d'Aix le feu nouveau se renouvelait également le samedi saint ; mais il était porté dans la gueule d'un dragon qui représentait sans doute la saison hivernale [3].

Notons en passant, que le prodige du samedi saint se produisait, encore en Palestine, le jour de l'Ascension. D'aucuns considèrent cette fête comme l'une des plus anciennes de l'église. C'était du moins l'opinion du vénérable

1. J. Amigues, *Les fêtes romaines illustrées. Feuillets de l'album d'un voyageur*. P. Amyot, 1867, p. 255, 259, 261.
2. Abbé Guerchais, *le Feu nouveau du samedi saint* dans *Almanach catholique français pour 1922*. Paris, 1923, p. 139.
3. Ch. de Ribbe, *Anciens usages de l'église métropolitaine d'Aix*. Aix, 1862, in-8°, p. 34.

Bède qui vivait au VIIIe siècle. Dans son *Traité des lieux saints* il assure que depuis plus de sept cents ans il s'opérait à tel jour à l'endroit même d'où Jésus s'était élevé des miracles surprenants. Et tout d'abord la messe n'était pas achevée qu'on voyait descendre une grande flamme éclatante et la nuit s'éclairait de nombre de lumières ardentes de sorte que la montagne était toute en feu [1].

On ne saurait admettre avec Sir J.-G. Frazer [2] que la cérémonie du samedi saint est une survivance de l'ancien usage romain suivant lequel on rallumait le feu au 1er mars dans le temple de Vesta. La pratique chrétienne a été greffée sur des pratiques d'origine orientale répandues dans tout le bassin méditerranéen aux premiers siècles de l'ère chrétienne. La principale fête de la déesse syrienne tombait à l'équinoxe du printemps [3]. Elle s'appelait *le bûcher ou la lampe.*

« Voici ce qui s'y pratique, dit Lucien, on coupe de grands arbres; on les dresse dans la cour du temple ; on amène des chèvres, des brebis et d'autres animaux vivants que l'on suspend aux arbres. L'intérieur du bûcher est rempli d'oiseaux, de vêtements, d'objets d'or et d'argent [4]. »

La fête d'Héraklès tyrien, de son nom véritable Melqart, était primitivement une fête de printemps [5]. Il était représenté dans le grand temple de Tyr non par une idole, mais par une flamme perpétuelle, à l'instar de Vesta et la cérémonie principale de sa fête consistait en sacrifices humains consumés par le feu. Elle pouvait s'appeler aussi le bûcher ou la lampe.

C'est à Melqart ou Baal Hammon que les Phéniciens consacraient dans leurs sanctuaires deux piliers sacrés qu'Hiram introduisit jusque dans le temple de Salomon. Et nous voici ramenés par un détour inattendu à Jérusalem à la

1. Vatar, *Des Processions de l'Eglise*. Paris, 1705, p. 451.
2. J. G. Frazer, *le Rameau d'Or*, III, 470.
3. Voir plus bas.
4. *Sur la déesse Syrienne*, § 49.
5. Un texte obscur de Ménandre d'Ephèse semble fixer la fête en Peritios (janvier-février) mais il dit seulement « Hiram fut le premier à célébrer la résurrection d'Héraclès au mois de Peritios ». Josèphe, *Antiq.*, VIII, v. 3 ce qui laisse supposer qu'elle se célébrait à une autre date auparavant.

pâque juive, au renouvellement miraculeux du feu tel que nous l'avons vu pratiquer chez les Israélites et tel probablement qu'il se pratiquait à la même époque avant Hérode qui semble avoir fait transporter en hiver la fête de la dédicace.

Enregistrons pour finir que le souvenir du miracle de Jérusalem s'est conservé en Arménie avec la cérémonie où l'on bénit le saint chrême (Myrhon).

Seul, le Katholikos peut consacrer cette huile sainte, dans une fête solennelle qui se célèbre tous les sept ans; à l'instant précis où il trace avec un couteau le signe de la croix sur le précieux liquide, il s'en échappe une petite flamme, signe certain que le ciel a sanctifié la consécration [1].

## § V. — Le renouvellement du feu sacré fut essentiellement un rite de fécondité

Pour nombre de primitifs le feu terrestre prend sa substance dans le feu solaire ; par suite il ressent lui aussi, l'action du temps et perd peu à peu de sa pureté et de sa force. Il sera donc utile de le renouveler périodiquement en puisant à sa source céleste, et les temps de choix de ce renouvellement seront évidemment les jours où le soleil semble prendre un nouvel élan pour recommencer ou poursuivre sa carrière : les solstices et les équinoxes.

On a dit que l'homme allumait les feux nouveaux afin d'aider le soleil aux moments où il paraît s'affaiblir. Cela paraît une ironie lorsqu'il s'agit de l'équinoxe du printemps voire du solstice d'été. Les renouvellements des feux sacrés et les pratiques qui s'y rattachent ont été envisagés par Manhardt et Sir J.-G. Frazer comme des cérémonies magiques destinées à faire briller le soleil et à assurer ainsi la quantité de lumière et de chaleur indispensable aux

1. E. Orsolle, *le Caucase et la Perse*, P., 1885, in-12, p. 108.

hommes, aux animaux et aux plantes [1]. C'est là une pure hypothèse [2].

On ne saurait nier que les feux sacrés sont allumés pour une fin fertilisante. Dans tout le nord et le centre de l'Allemagne, les feux de Pâques illuminent en même temps le sommet de toutes les collines. Or, dans la pensée des paysans, aussi loin que porte la lueur du feu, les champs doivent être vivifiés et les maisons qu'éclairent les flammes garanties contre tout incendie et tout fléau [3].

A Florence, lorsque le dernier pétard du feu d'artifice du samedi saint a éclaté, la colombe est retournée sur la corde : on l'enflamme de nouveau ; et rentrant dans l'église elle revient au point d'où elle était partie.

« Les paysans des environs accourent en grand nombre assister à ce spectacle et le suivent avec une curiosité attentive. Mais n'allez pas croire que ce qui les intéresse, ce soit le sens religieux de la cérémonie ou même l'effet douteux d'un feu d'artifice dont on ne voit guère que la fumée. Point : les paysans florentins sont plus positifs que cela. Il s'agit simplement pour eux de constater si la colombe accomplit régulièrement son double voyage. Si elle ne s'éteint pas, si la ficelle ne se rompt pas, c'est un bon augure pour la récolte de l'année. Augure certain n'ayez garde d'en douter. Il y a cinq cent ans et plus que ces braves gens vérifient la chose et ils en savent plus long que vous et moi sur le rapport intime qui existe entre une colombe de fer blanc qui file le long d'une corde et les blés qui verdissent dans les champs [4]. »

Dans l'Afrique méridionale, vers le mois d'avril les Matabelés allument de grands feux près de leurs jardins, et les placent de manière « à ce que la fumée passant sur leurs récoltes les aident à mûrir [5]. » Les Zoulous font de même [6].

1. J.-G. Frazer, *le Rameau d'or*, III, 495 et 516.
2. Dans une très riche étude sur les feux de joie au Maroc M. E. Laoust adopte l'hypothèse Manhardt-Frazer (*Les feux de joie chez les Berbères de l'Atlas* dans *Hespéris* (1921, I, 298). mais il reconnaît d'autre part qu'il s'agit là de rites d'exorcisme et de purification; il déclare même que dans l'esprit des indigènes ces feux n'ont pas d'autre objet que de détruire les animaux sacrifiés, *loc. laud.* p. 261 et 316.
3. A. Kuhn und W. Schwartz, *Norddeutsche Sagen, Marchen, und Gebrauche.* Leipzig, 1848, p. 373.-J.G. Frazer, *le Rameau d'or*, III, 471, note 1 donne de nombreuses références.
4. J. Amigues, *les Fêtes romaines illustrées*, P., 1867, p. 262.
5. L. Dècle, *Three Years in savage Africa*, p. 160 sq.
6. J. Shooter, *The Kafirs of Natal*, p. 18. — Cf. J.-G. Frazer, *le Rameau d'or*, III, 498.

Il n'est nullement prouvé que ces feux ne puissent servir à fertiliser les terres s'ils ne commencent par accroître les feux et l'éclat du soleil. Ce second point est purement hypothétique.

Afin de répandre plus largement les vertus fécondantes du feu sacré on a imaginé tantôt de le projeter au-dessus des terres, tantôt de le processionner autour des champs, tantôt d'en épandre les charbons ou les cendres ou de les mêler aux semailles.

*Projection de disques et de serpenteaux.* — La coutume de lancer des disques enflammés, le soir de la Saint-Jean d'été, s'est maintenue jusqu'au milieu du XIXe siècle à Offenbourg dans la Forêt-Noire.

« Le 24 juin, les garçons du village allaient de maison en maison quêter (au besoin dérober) la paille, les fagots et le bois nécessaires pour le feu de la Saint-Jean. Le combustible réuni et dûment empilé au sommet de quelque éminence visible de loin, à pente roide et déboisée, le reste de la journée était employé à la confection des disques. Pour cela, on débitait un tronc de sapin en rondelles d'une épaisseur de deux à quatre centimètres, sur dix à vingt de large. Chacune de ces rondelles était percée au centre d'un trou, de façon à pouvoir être fixée au bout d'une baguette : les plus zélés enduisaient les leurs de cambouis ou de résine. La nuit venue, quand le feu avait flambé à la satisfaction des villageois, les jeunes gens enflammaient les disques aux cendres du brasier ; puis, les fixant solidement au bout d'une baguette de coudrier, forte, flexible et longue de 1 m. 50 environ, après les avoir promenés en courant et leur avoir fait décrire dans l'air de grands cercles de feu, ils les projetaient au loin en imprimant à la baguette une secousse brusque. Bien lancé, le disque enflammé, après avoir décrit dans l'air une longue parabole, devait rouler jusqu'au bas de la montagne. Le jeu continuait tant que duraient les munitions [1]. »

Le premier dimanche de Carême les jeunes gens de Wangen (Molsheim) lançaient des disques enflammés du haut d'une montagne dans la direction du village donnant l'impression d'un véritable feu d'artifice [2].

L'usage de lancer des serpentaux dans les rues le jour de

1. H. GAIDOZ, *le Dieu gaulois du Soleil et le Symbolisme de la roue*. P., 1886, in-8, p. 23-24.
2. H. GAIDOZ, *Ibid.*, p. 34.

la Saint-Jean s'est conservé à Marseille jusqu'à l'époque de la Révolution [1].

*Roues fertilisantes.*—Jean Beleth, liturgiste du XII[e] siècle, dans la *Summa de divinis officiis*, parle des feux et des brandons de la fête de la Saint-Jean-Baptiste et ajoute qu'en plusieurs lieux on fait rouler une roue. Au siècle suivant, Durand de Mende reproduit ces détails dans son *Rationale divinum officiorum.* En Angleterre un moine de l'abbaye de Winchelscombe, qui vivait sous le règne d'Henri VI (première moitié du XV[e] siècle), a laissé dans un manuscrit, conservé au Musée Britannique la description de fêtes et d'usages de son temps. Ils parlent de trois sortes d'amusements qui se pratiquaient la veille de la Saint-Jean. L'un d'eux est de faire courir une roue [2]. Une autre écrivain anglais du siècle suivant, Thomas Naorgeorgus, décrit la fête avec plus de détails dans son poème, *Regnum papisticum* :

D'autres prennent une vieille roue pourrie et hors d'usage ; ils l'entourent de paille et d'étoupe qui la cachent entièrement ; ils la portent au sommet de quelque montagne : quand la nuit devient obscure ils y mettent le feu et la font rouler avec violence. C'est un spectacle étrange et monstrueux, on dirait que le soleil est tombé du ciel [3].

Dans une transaction passée en 1565 par dame Iolande de Bassompierre, abbesse du chapitre d'Epinal avec les magistrats de cette ville, il est stipulé :

Conséquemment aura la dicte dame à titre d'échange : L'affranchissement de toute, telle et quelle servitude et redebvance qu'icelle dame et ses antécesseresses estoient chacun an debvables et attenus de payer, à cause dudict gaingnage de Laufralmont, aux bourgeois de la dicte et faubbourg d'icelle, *tant de paille et roue pour faire comme on dit communément la roue de fortune, quenouille ou fusée de paille*, pain, vin, qu'aultrement mesme de fournir la place en la maison dudict gaingnagne, *pour faire icelle roue*, que toutes autres subjections qu'icelles dames estoient attenues, *concernant la dite roue* et choses dessus dictes [4].

1. J. Mathieu, *Le Feu de la Saint-Jean à Marseille* dans *Revue du Traditionalisme*, 1909, p. 91-93. On saisit ici sur le vif l'origine magico-religieuse de nos pétards, crapauds, serpenteaux et autres pièces d'artifice.
2. Cité dans Hampton. *Medii aevi calendarium*, I, 3c.
3. Cité dans Hampton, I, 301.
4. *Inventaire histor. des Archives anc. d'Epinal*, t. V, p. 106-107.

Le « gaingnage » de Laufralmont, où les chanoinesses d'Epinal avaient une métairie, était situé sur le coteau qui dominait à l'Est le faubourg d'Ambraïl. C'est du « Haut de Laufremont » que l'on lançait dans la Moselle les « Roues de Fortune ».

Les habitants de Rupt montaient en grande cérémonie sur une montagne voisine et précipitaient dans la vallée une roue enflammée « pour figurer, nous dit-on, l'astre de Bal-Soleil fertilisant les campagnes » [1].

Le jour des Brandons dans quelques parties de l'Eifel on fabriquait une grande roue en paille, que trois chevaux traînaient jusqu'au sommet d'une colline. Deux jeunes gens couraient derrière elle pour la remettre en route dans le cas où elle aurait été arrêtée par quelque obstacle. A Oberstattfeld, la roue devait être fournie par celui des villageois qui s'était marié le dernier [2]. A Trèves du haut du Marxberg on faisait rouler une roue enflammée dans la Moselle le dimanche des Brandons [3]. Cette cérémonie a été célébrée pour la dernière fois en 1779. Nous avons un récit détaillé de ce qui se passait jadis à la Basse Kontz petit village lorrain.

« Ce fut le dimanche 23 juin 1822, raconte M. Tessier, que je traversai la Moselle et gravis le Stromberg, à neuf heures, par la nuit la plus obscure... Enfin nous parvenons au sommet, nous voyons le maire, le curé... la réunion était nombreuse, tout individu mâle s'y était rendu. Remarquons bien qu'il n'y avait que des hommes ; femmes et filles sont obligées de se tenir isolées à une grande distance. Nous aperçûmes la roue mystérieuse ; la paille est disposée avec solidité et de manière à faire disparaître entièrement la roue ; l'on ne voit qu'un cylindre de paille pesant de 400 à 500 livres dont le centre est traversé par une perche sortant de trois pieds de l'un et de l'autre côté ; cette perche est le gouvernail que saisissent les deux conducteurs de la roue. Tous les habitants ou chefs de famille, avertis préalablement, avaient fourni et porté sur le coteau une botte de paille, c'est un impôt que l'on acquitte sans contrainte ; l'on verrait d'un mauvais œil celui qui s'y refuserait ; et les commères, si le récalcitrant

1. Voulot, *Les Vosges avant l'histoire*, p. 127. Cité par Dr A. Fournier, *Vieilles coutumes, usages, etc., des Vosges*. Saint-Dié, 1891, in-8, p. 23.
2. J.-G. Frazer, *Le Rameau d'or*, IV, 462. D'après Mannhardt, *Baumkultus*, p. 501.
3. Kuhn, *Die Herabkunft des Feuers*, p. 95-96.

perdait dans l'année un de ses enfants ou se cassait un bras, ne manqueraient pas d'attribuer ce malheur au refus impie [1]. Cette provision ne peut tout entière être employée à la roue. On fait du reste, une multitude de petites bottes de paille semblables à des torches et que l'on peut tenir à la main.

« Peu de minutes après notre arrivée, les trois signaux d'usage furent donnés par ordre du maire de Sierck... Une torche enflammée est mise par le maire entre les mains de l'un de nous, chargé de l'honneur de mettre le feu à la roue. La flamme pétille et s'élève : dix torches s'unissent aux premières pour allumer de toutes parts l'énorme cylindre. Alors deux jeunes gars, vigoureux et lestes, désignés d'avance, saisissent les extrémités de la perche qui sert d'axe ou d'essieu, et dirigent la roue avec rapidité, en suivant le penchant du coteau. De grands cris s'élèvent. Chaque habitant tient à la main un manipule de paille enflammée ; il brandit cette torche, il la lance en l'air ; dès qu'elle est consumée il la renouvelle aussi longtemps que roule le long de la montagne, le cylindre de feu. Une partie des habitants suit la roue et jouit de l'embarras de ses guides, qui sont obligés d'éviter les cavités que présente le flanc de la montagne et qui ont pour but d'arriver jusqu'à la Moselle et d'y éteindre ce qui reste encore. Il est fort rare que l'on puisse y parvenir. Les vignes plantées jusqu'aux deux tiers de la hauteur du Stromberg les arrêtent et cet obstacle ne peut guère être surmonté. En 1822, les guides de la roue ont eu cette gloire ; aussi la vendange a-t-elle été abondante et terminée dans un temps propice. Dans l'esprit de beaucoup d'habitants, l'heureux voyage de la roue en était le présage assuré... Lorsque la roue passa près des femmes réunies à mi-côte, ces exilées la saluèrent de plusieurs salves de cris de joie auxquels répondirent les hommes au sommet [2]. »

Une telle pratique a-t-elle pour but de soutenir la marche du soleil comme on devrait l'admettre dans l'hypothèse de Mannhardt et de Sir J.-G. Frazer [3]? Rien n'autorise à le supposer. Il n'est guère permis de croire que les primitifs se préoccupaient du moment où les jours vont décroître, au temps des Brandons ou même le jour du solstice d'été. Cette idée est d'origine sacerdotale et les savants qui l'ont acceptée l'ont prise des théologiens et des liturgistes chrétiens. Lors-

1. M. Tessier dit plus loin : « Si l'on négligeait une année la roue flamboyante on verrait aussitôt les bestiaux attaqués de vertiges, de convulsions et danser dans les étables.»

2. Gaidoz, *Le Dieu Gaulois du Soleil*, p. 18-19. Où l'on pourra voir d'autres exemples de cet usage, p. 20-25.

3. J.-G. Frazer, *Le Rameau d'or*, III, 496.

qu'on imagina de christianiser la fête païenne du solstice, en y commémorant la Nativité du Précurseur, on ne pouvait admettre que cette fête était la fête du triomphe de l'Astre-Roi. C'eût été pour cette solennité une cause de supériorité vis-à-vis de la Nativité du Christ fixée depuis longtemps au solstice d'hiver. C'est pourquoi les apologistes chrétiens imaginèrent d'appliquer à cette fête ce passage de saint Jean « Il (le Christ) faut qu'il croisse et que je diminue » III, 30, incitant chacun à croire que le solstice d'été était une fête non pas de l'apogée mais de la décroissance du soleil[1]. C'était au contraire une fête de sa gloire triomphale et les rites de ce jour avaient pour but de profiter de son exaltation, qui est aussi celle de sa force et de ses vertus, pour en tirer le feu vivifiant que l'on projetait ou que l'on épandait sur la terre.

En Poitou il y a quelque cinquante ans au jour de la Saint-Jean on promenait encore une roue enflammée et l'on était persuadé que cette cérémonie avait le pouvoir de fertiliser les champs [2]. Dans la Souabe on ramassait avec soin les débris des disques enflammés qui avaient été projetés le jour des Brandons et on allait les semer, la même nuit, dans les champs de lin pour écarter les insectes nuisibles [3]. A la même date dans les montagnes du Rhœn en Bavière, comme dans les campagnes qui s'étendent entre le Rhœn et le Valjeberge on fait de même rouler des roues en flammes du haut d'une colline pour assurer, dit-on, la fécondité des champs et protéger les récoltes contre tous les dangers qui les menacent [4].

On expliquerait tout aussi simplement la coutume des processions et des courses à torches allumées. Certains savants ont vu dans tous les rites circumambulatoires des rites d'origine solaire destinés primitivement à imiter et à

1. On fait tourner une roue le jour de la Saint-Jean, dit Jacques de Voragine, parce que le soleil à cette époque commence à prendre son déclin, pour rappeler le témoignage que Jean rendit à J.-C. quand il dit : « *Il faut qu'il croisse et moi que je diminue.* » *Légende Dorée*, 84, trad. Roze, I, 164.
2. Gaidoz, *Loc. cit.*, p. 20.
3. Manhardt, *Baumkultus*, p. 501 sq.
4. J.-G. Frazer, III, 463. — Cf. ses références.

soutenir le soleil dans sa course [1]. Les processions enveloppantes à cierges allumés du jour de la Chandeleur comme du jour des Brandons ont pour but de répandre dans tout le pays parcouru la vertu fertilisante et purifiante de la flamme solaire descendue du ciel [2]. C'est un rite magique destiné non pas à agir sur la marche du soleil mais à répandre ses bienfaits [3].

*Epandage des restes du feu.* — Les cendres des feux de la *Ancera* dans l'Afrique du Nord sont réputées jouir de propriétés bienfaisantes ; dans le Rif les habitants frottent de ces cendres le petit toupet de cheveux qu'ils gardent sur la tête ; ailleurs on s'en frotte le corps [4]. On ne dit pas si elles peuvent fertiliser les terres; mais dans beaucoup de pays européens les charbons du feu de la Saint-Jean passent pour protéger les maisons de la foudre, et les cendres de ses feux pour augmenter la fertilité du sol dont elles éloignent les animaux nuisibles [5]. Il se pourrait même que cette pratique fût l'origine de l'usage de fumer les terres avec des cendres.

Saint-Ennode nous apprend qu'au VI^e siècle l'on tirait, des morceaux de cire, du cierge pascal et qu'on les distribuait aux fidèles après la messe du dimanche de *Quasimodo*, pour les brûler dans leurs maisons, leurs champs, leurs vignes, comme des préservatifs contre le tonnerre, la grêle, les vents, les mauvaises bêtes, les prestiges ou illusions des sorciers et des démons comme ce saint le marque lui-même dans sa première bénédiction : *Si quid sumpserit, adversus flabra ventorum, adversus spiritus procellarum, tua jussa faciens, sit illis singulare profugium, sit murus ab hoste fidelibus.*

Au lieu de ces morceaux de cire, on bénit à Rome, le matin du Samedi Saint de petits morceaux de cire qu'on nomme « Agnus Dei ». En Belgique et particulièrement en

1. Mausse, In *Année Sociol.*, III, 299. — Ed. Doutté, *Magie et Religion dans l'Afrique du Nord*, Alger, 1909, p. 576.
2. P. Saintyves, *Ceintures magiques et Processions enveloppantes* dans *Revue des Traditions populaires* (1910), XXV, p. 121-123.
3. J.-G. Frazer, *Le Rameau d'Or*, III, 504.
4. Ed. Doutté, *Magie et Religion dans l'Afrique du Nord*, p. 567.
5. J.-G. Frazer, *Le Rameau d'or*, III 492 et 504.

Brabant, on continue de se procurer les cinq grains d'encens qu'on insère en forme de croix dans le cierge pascal, et qui sont renfermés souvent dans des clous de cire. Ces clous qu'on appelle « Paeschnagelen » clous de Pâques et auxquels les gens des campagnes attribuent maintes vertus, sont soigneusement conservés. On en jette dans l'eau qui sert à laver les grains de froment avant les semailles afin de garantir le froment de la rouille ; on en met au-dessus du seuil des étables afin de préserver les bestiaux des morsures des chiens enragés et on en mêle à la nourriture des vaches pour les préserver des épizooties [1].

Dans la Gâtine Sévroise, au petit village de la Grande Ruche, commune de Saint-Pardoux, le jour de la Saint-Jean quand les rondes sont finies l'assemblée entière se met à genoux autour du bûcher ; chaque assistant tient alors *une branche de noyer portant deux ou trois fruits*. Ces branches grillées sous la cendre chaude sont conservées à côté de l'Hosanna (buis des Rameaux), et servent à asperger d'eau bénite les champs menacés par l'orage et à divers autres usages superstitieux [2]. Dans les Deux-Sèvres, on se contente de passer les branches de noyer à travers la flamme et l'on doit les placer le lendemain avant l'aurore au-dessus de la porte de la principale étable [3]. Dans le Lauraguais, la branche brûlée au feu de M. saint Jean sert de préservatif contre les épizooties [4]. On trouve des croyances et des pratiques analogues dans le Limousin et le Poitou où l'on joint du châtaignier et du bouillon blanc au noyer [5]. Dans le Puy-de-Dôme le noyer qui fournit les branches ne doit pas encore avoir donné de fruits ; dans le Languedoc [6] et sans doute en vingt autres lieux on retrouve maintes pratiques analogues. Au pays chartrain, les amoureux, dans la

1. Reinsberg-Duringsfeld, *Calendrier Belge*, I, 242.
2. Dr Leo Desaivre, « *Mythologie locale. Essai sur le Noyer et le Pommier* ». Niort, 1879, grand in-8, p. 5.
3. Dr Leo Desaivre, *Loc. cit.*, p. 3.
4. E. Rolland, *Flore populaire*, IV, 60.
5. M. Deloche, *La procession dite de la Lunade et les jeux de la Saint-Jean à Tulle*, P. 1890, in-4, p. 23-24.
6. E. Rolland, *Flore populaire*, IV, 60.

nuit de la Saint-Jean, pendent un pareil talisman à la fenêtre de leur maîtresse [1].

Dans certaines régions de l'Allemagne, le Samedi Saint on allume, avec le feu nouveau, un feu de joie sur une place voisine de l'église. Ce feu de joie est tenu pour sacré; les gens du peuple y font passer des branches de chêne, de noyer, de hêtre, qu'ils rapportent ensuite chez eux. Quelques-unes de ces branches sont ensuite brûlées dans chaque maison sur un feu nouveau. Tandis qu'elles se consument, on prie Dieu de protéger la maison contre la foudre, l'incendie et la grêle. D'autres branches sont gardées avec soin durant toute l'année; pendant les gros orages, on les place sur le foyer ou sur le toit pour écarter la foudre. D'autres sont utilisées dans les champs, les jardins et les prairies. Les cendres de ces branches, celles du feu de joie et celles des Rameaux consacrés, sont mêlées à la semence au moment des semailles [2].

Les vertus des feux sacrés peuvent donc se répandre de bien des façons, par la flamme, les tisons, les cendres, par les plantes qui en ont traversé les flammes.

*Le passage dans le feu et la fumée.* — L'approche du feu sacré peut d'ailleurs procurer directement les mêmes avantages aux animaux et aux hommes.

Les poètes du règne d'Auguste chantant les *Palilia* en rappellent presque tous l'épisode essentiel: « le berger après boire, dit Tibulle, allumera des amas de paille légère et franchira en sautant les flammes sacrées... » Properce célèbre lui aussi « ces tas de foins enflammés qu'une troupe de gens ivres franchit avec ses pieds mal lavés. » Ovide de son côté nous apprend que « c'est par trois fois que les assistants chacun à son tour ont à faire ce saut par-dessus les flammes » [3]. Or qu'attendait-on de Palès? Ovide nous en informe de façon assez explicite: « *Vigueur pour les mâles, fécondité pour les femelles, abondance de laine souple et*

1. L. Desaivre, *Loc. cit.*, p. 11.
2. J.-G. Frazer, *Le Rameau d'or*, III, 465. Mannhardt, *Baumkultus*, p. 502-505.
3. Tibulle II, 5, 87: Properce V, 4, 73; Ovide, *Fastes* IV, 727, 782, 801 sq.

*facile à filer, des mamelles gonflées de lait et des corbeilles pleines de fromages.* » [1]

Pour alimenter les feux du solstice d'été dans l'Afrique du nord (jour de la Ancera) on recherche les plantes qui font beaucoup de fumée et qui font de la fumée aromatique : la férule, le marrube, le thym, le thuya...

« On s'expose à la fumée, on y expose surtout les enfants, on la chasse vers les vergers, vers les récoltes ; on saute au travers. Dans certains pays chacun doit y sauter sept fois ; on prend un brandon dans la main et on parcourt la maison avec, pour l'enfumer ; on peut passer des objets dans le feu ; on y expose les malades en faisant des vœux pour eux [2]. »

On ne peut douter que les animaux ou les portions d'animaux jetés dans les feux de joie chez les Berbères sont sacrifiés à des fins de fécondité pour que dit-on le troupeau soit bien en main ou pour que les brebis ne donnent que des femelles [3]. Comment interpréter autrement l'énumération des habillements qui servent à représenter l'esprit du grain ou du palmier [4] ?

C'est un usage général dans l'Europe moderne de faire passer le bétail à travers les feux finissants de la Saint-Jean ou du dimanche des Brandons. C'est afin de les faire croître et multiplier [5]. Dans nombre de pays les jeunes gens sautent au-dessus du feu de la Saint-Jean soit afin de se marier bientôt, soit afin d'avoir des enfants [6]. C'est toujours la même idée. Grâce au feu nouveau on imprègne bêtes et gens des vertus fécondantes du soleil source de toute vie. Un des rayons de cet astre divin luit en ce feu et le soleil est là, dans ces flammes, magiquement et réellement présent.

Quant au passage, à travers le feu nouveau, d'un simu-

1. Ovide, IV, 746 sq. — Denys, I, 88. — Bergk. *Poet Lyr. gr.*, 4ᵉ éd., III, p. 682
2. Ed. Doutté, *Magie et Religion dans l'Afrique du Nord*, p. 566-567.
3. E. Laoust, *Les feux de joie chez les Berbères de l'Atlas* dans *Hespéris*, I, 270-273 spéc. 272.
4. E. Laoust, *l. l.* I, 298.
5. Voir un certain nombre de cas dans Frazer, III, p. 513-514.
6. J.-G. Frazer, III, p. 460, 490, 499, 503. Il s'est attaché à ces sauts une idée de purification ; mais ce n'est là qu'une idée secondaire. Le feu est un illuminateur, un vivificateur, un ennemi des ténèbres et de la mort, et pour ces deux raisons on en a fait souvent un exorciste, un expulseur des mauvais esprits, d'où son action purificatrice. — Cf. J.-G. Frazer, III, p. 492-493 et surtout 503

lacre de la divinité ou de ses prêtres ; il ne s'agit point là d'une contrainte ou d'une violence magique contre la divinité qu'ils représentent, comme le veut Sir J. G. Frazer [1], mais tout simplement d'une sorte de dynamisation du prêtre ou de l'image qui jouent ainsi le rôle d'accumulateur de la force divine. Lorsqu'ensuite on porte les images par les champs ou que le prêtre les processionne à travers la campagne, comme la fumée, comme les cendres, comme les tisons, ils répandent à leur tour les vertus du feu céleste. On en a un exemple bien significatif dans la fête des lanternes qui se célèbre en Chine au début du printemps. Le deuxième jour de la fête on allume des feux en plein air et une fois le feu allumé un prêtre prend dans ses bras une figure de tigre et saute à travers les flammes. Et à la même époque on fait une sorte de feu d'artifice composé d'une carcasse en bambou appelée « lion ou tigre de feu » et qui renferme une grande quantité de pétards ; on le traîne par les rues pendant que le feu, accompagné de détonations, sort de toutes parts de son corps [2].

Le soleil est alors dans la constellation du tigre et cette pièce d'artifice de même que le tigre que tient le prêtre qui saute par-dessus le bûcher sont destinés à attirer les feux que le soleil prodigue alors au tigre céleste pour les répandre ensuite de tous côtés [3].

*L'épiphanie du feu.* — Comment expliquer enfin les anciens sacrifices d'hommes et d'animaux dans les bûchers des équinoxes ou des solstices ? Nous n'avons qu'à nous reporter aux pratiques des Hébreux chez qui nous avons vu le feu descendre du ciel sur les victimes agréables à Iaveh pour comprendre qu'elles avaient pour but de provoquer plus sûrement l'épiphanie du dieu. Les cendres de ces victimes ou plus tard celles des mannequins qui leurs furent substitués sous le nom de Judas ou de Sorcière était particulièrement propres à provoquer la fertilité du sol et

1. J.-G. Frazer, *Le Rameau d'or*, III, 500, 501 et 508.
2. J.-M. de Groot, *Les fêtes annuelles célébrées à Emoui*, P., 1886, in-4° I, 333-334.
3. J.-M. de Groot, *loc. cit.*, p. 335.

maintes coutumes établissent qu'elles étaient fort prisées pour cet usage [1].

Si l'on admet, avec nous, que les feux nouveaux n'avaient d'autre but que d'attirer le feu du ciel pour en répandre et multiplier les bienfaits sur la terre pourquoi n'attendait-on pas qu'il s'allumât de lui-même ? Tout simplement parce qu'il ne se fût pas allumé tout seul ; mais il est remarquable que les procédés d'allumage employés étaient manifestement destinés à provoquer cette descente céleste. Que ce soit par le prisme, le miroir, le silex ou l'ingnitérébrateur, il s'agissait toujours d'attirer le feu solaire, de provoquer l'épiphanie du Dieu.

Cela est de toute évidence lorsqu'on se sert du prisme ou du miroir. Le choc du silex encore employé dans la cérémonie chrétienne du Samedi Saint fait jaillir des étincelles qui rappellent la foudre, cet autre feu du ciel, et les primitifs admettent tous, ou à peu près tous, que le feu du silex vient du feu céleste. Les uns pensent qu'il s'y est introduit en atteignant le sol. Les Tlinkits de l'Amérique septentrionale parlent d'un corbeau nommé Yehl qui s'en alla chercher le feu dans une île lointaine. Lorsqu'il revint, le tison qu'il tenait à son bec était presque consumé. Mais il souffla dessus avec tant de force que les étincelles allèrent se loger dans les pierres et dans les arbres [2]. Mais le plus ordinairement les non-civilisés admettent que les pierres de tonnerre sont tombées du ciel avec la foudre. Cette idée est de beaucoup la plus répandue, et persiste encore chez nombre de

1. J.-G. Frazer, III, 506. — Sir. J.-G. Frazer dit que « les peuples qui continuent à brûler l'image du dieu voient dans cette image la représentation de personnages qu'ils avaient en haine pour diverses raisons, tels que Judas, Luther ou une sorcière », III, 507. Pour les images qui représentent des personnages détestés ne faut-il pas admettre qu'elles succèdent ordinairement non point à des dieux, mais à des victimes humaines : criminels et prisonniers de guerre. N'était-ce point là, en effet, la coutume des Celtes. — César, *De Bell.-Gall.*, VI, 15. — Strabon, IV, 4, § 4 et 5. — Diodore de Sicile, V, 32. — Cf. J.-G. Frazer, III, 510-511. — Ce n'est pas ici le lieu d'examiner si ces victimes, homme ou animal, symbolisent des esprits de la végétation (Mannhart et Frazer), mais ne pourrait-on pas expliquer autrement que les victimes sont ornées de feuillages?

2. A. Lang, *Mythes, Cultes et Religions*, P., 1896, in-8, p. 368. — Cf. A. Krause, *Die Thlinkit Indianer*, p. 263.

paysans européens [1]. De toutes façons le feu du silex est donc un feu céleste.

L'arâni est formé de deux morceaux de bois en croix disposés horizontalement sur lesquels on fait reposer l'extrémité d'un autre morceau de bois disposé verticalement auquel on imprime un mouvement rotatoire. Ce procédé, le plus universel de tous, passait incontestablement pour faire descendre le feu du ciel. Une tradition rapportait que Prométhée avait allumé sa torche à la lumière du soleil [2]. Mais qu'était-ce que Prométhée sinon une personnification de la tarière de l'ignitérébrateur ? [3]

Dans certains cas les feux solsticiaux étaient produits par la rotation d'une roue autour d'un essieu ou autour d'une perche.

Mais quel fut le but de cette imitation du mouvement solaire. Fut-ce de faire briller le soleil ?

Il n'est pas douteux qu'il s'agissait d'attirer sur la terre la flamme et la vertu du soleil. Nous en avons la preuve dans les feux de nécessité. Ces sortes de feu n'étaient pas allumés à des dates fixes et ne pouvaient guère par suite avoir pour but d'agir sur la marche ou l'éclat du soleil. On allumait des feux de nécessité lorsqu'éclataient des fléaux ou des malheurs exceptionnels, en particulier des épizooties; on faisait alors passer le bétail à travers ces feux, exactement comme on le fait passer quelquefois à travers les feux du solstice. Or presque toujours les feux de nécessité ont

1. P. Saintyves, *Talismans et Reliques tombés du ciel* dans *Les Images et les Reliques légendaires*, P., 1912, Mercure, in-12.

2. Servius, *Ad. Virg.*, Egloc., VI, 42.

3. Selon Kuhn, Prométhée correspondrait au sanscrit Pramâthyus. Or ce nom n'a pas été découvert jusqu'ici dans le sanscrit. Mais, d'une part, un passage du Yajour Véda emploie formellement le mot de *pramantha* pour désigner le bâton qu'on fait tourner pour engendrer le feu. D'autre part, le grand poème du Mahâbharata donne le nom de *promathas* aux survivants de Siva (l'ancien Agni). M. Kuhn fait observer que dans ce qualificatif la nasale manque comme dans Prometheus et que par contre on la trouve en grec dans l'épithète Promantheus donnée à Zeus par Lycophron. — A. Kuhn, *Die Herabkunft des Feuers*, Berlin, 1859, in-8, p. 16-17 On connaît d'autres personnifications des instruments producteurs du feu. — Cf. Comte Goblet d'Aviella, *Histoire religieuse du feu*, Verviers, 1886, in-12, p. 94. — L'idée d'expliquer l'origine du feu par un vol remonte à une époque ou à des milieux où l'on était plus capable de l'emprunter que de le produire artificiellement. Par l'invention de l'ignitérébrateur ou du briquet, on avait réussi non pas à voler mais à capter le feu du ciel.

été allumés à l'aide d'une flamme produite par le frottement de deux morceaux de bois, parfois en faisant tourner une roue rapidement ; dans l'île écossaise de Mull, par exemple, on fait tourner une roue de chêne sur neuf pivots de chêne disposés d'est en ouest c'est-à-dire dans le sens du mouvement du soleil[1].

On a dit qu'en faisant tourner la roue dans le sens du soleil on songeait à agir sur la marche du soleil en l'imitant ; n'est-il pas plus vraisemblable qu'on espérait reproduire et faire descendre ainsi plus facilement le feu du soleil, puisque ce feu céleste lui-même résulte du frottement de la roue solaire sur un essieu roulant de l'est à l'ouest ?

On objectera sans doute à notre explication que dans les Védas le soleil est allumé chaque matin par les Açvins avec un arâni (ignitérébrateur d'or) et que nous lisons dans une hymne du Rig-Véda : « Allumons ton éclat impérissable, ô dieu Agni, pour que ta bûche supérieure (le soleil) brille dans le ciel », et encore « Les héros du ciel (les Açvins) t'allument, toi, l'étendard du sacrifice, en même temps que l'homme pieux sacrifie[2]. » Cette théorie de l'action du feu du sacrifice sur le feu solaire qu'il active et fait resplendir est une théorie sacerdotale et déjà tardive. Elle n'exclut point d'ailleurs l'idée que le feu sacré avait surtout pour but de faire descendre du ciel les vertus du feu solaire. Mais il ne faut pas que l'exégèse des Védas nous dissimule l'exégèse populaire beaucoup plus ancienne et beaucoup plus universelle de la cérémonie du renouvellement du feu. Le symbolisme astronomico-liturgique de l'Inde ne doit pas nous faire illusion. L'exégèse du rite qui en fait un miracle est autrement proche de son sens primitif. Avant d'être le fruit des prières du peuple la descente du feu était proprement le résultat de vieux rites magiques. C'est grâce à une exégèse symbolique que l'on dit aujourd'hui que le feu descend du ciel à Jérusalem le jour du Samedi Saint ; mais

1. J.-G. Frazer, *Le Rameau d'or*, III, 496-497 et les références.

2. *Rig Veda*, V, 6, 4 et VI, 2, 3. — Dans certaines contrées de l'Inde et de la Chine, on dit que les feux de joie servent à réveiller le Soleil ou le feu céleste ; J.-G. Frazer, *Le Rameau d'or*, III, 500, mais ces interprétations asiatiques sont tardives.

cette exégèse n'est qu'un écho des Hymnes antiques qui accompagnaient le choc du silex ou le mouvement de l'igni-térébrateur : O Feu du ciel, Agni, aie pitié de nous ! O soleil prends pitié de nous, Helios eleison ! O feu descends du ciel, O Seigneur aie pitié de nous, Kyrie eleison.

Jésus-Christ lui-même n'était-il pas assimilé au soleil par la gnose ou plus exactement au feu cosmique qui se manifeste à la fois dans la chaude lumière du soleil et dans l'obscure chaleur de la vie ? Et lorsque le Samedi Saint le feu réapparaît miraculeusement dans l'église du Saint-Sépulcre la flamme qui semble naître du tombeau ne doit-elle pas être assimilée au Christ lui-même ? Nul doute mais on ne saurait oublier que ce symbolisme s'associe à l'allumage magique et qu'à Florence comme à Jérusalem comme en vingt autres lieux c'est en battant le briquet voire avec des pierres provenant du tombeau du Christ, que l'on fait jaillir le feu sacré.

Les rites magiques sont à la base non seulement des cérémonies que l'on pratiquait dans les religions gréco-romaines, dans la religion d'Israël et que le peuple chrétien pratique encore au renouvellement des saisons ; mais de tous les récits miraculeux qui dans les temps et dans les lieux les plus divers nous montrent le feu sacré se rallumant tout seul.

L'emprunt littéraire, a pu sans doute utiliser ce thème dans des contes ou dans des histoires pieuses [1], mais la source du thème sans conteste sort des rites et des cérémonies.

1. *La Légende dorée*, n° 103. éd., Roze, II, 311, nous en fournit un curieux exemple avec sainte Marthe. On en trouvera une cinquantaine de cas dans J.-B. Bagatta. *Admiranda Orbes Christiani Augustæ Videlicorum*, 1695, in-f° I II, cap. I. § 3 ; t. I. pp. 69-78. Auxquels on peut ajouter : Flodoard. *Hist. de l'Eglise de Reims*. I, 22. éd., Lejeune, Reims 1854, I, 172.

## II

# LA VERGE FLEURIE D'AARON OU LE BATON SEC QUI REVERDIT[1]

Le thème du bâton sec qui reverdit n'a guère attiré l'attention des mythologues, seuls les hagiographes et les folkloristes ont pris soin d'en réunir quelques exemples, sans trop se soucier, d'ailleurs, des origines de ce trait miraculeux[2]. Il faut cependant noter les tentatives de Maury et de Bérenger-Féraud[3]. A. Maury est bref : « Ces histoires, dit-il, ont pour type celle de saint Joseph. Elles ont peut-être aussi eu pour origine ces paroles du Ps. xxii,4 : *Virga tua et baculus tuus ipsa me consolata sunt*[4]. » Bérenger-Féraud résume ainsi sa pensée : L'étonnement de nos premiers parents en présence de la végétation d'une branche qu'ils croyaient morte a paru aux clergés de toutes les religions un filon assez fécond à exploiter[5].

1. Cette étude parut d'abord dans *la Revue d'Histoire et de Littérature religieuses*, 1919, pp. 330-349; 421-454. Elle a été entièrement refondue et plus que doublée d'étendue.

2. Jo. Bonifacius Bagatta, *Admiranda orbis christiani*, 1695, lib. VI, chap. I, § I, *De admirandis circa arbores siccas mirabiliter evirescentes*, t. I, p. 376-383. — Th. Cahier, *Caractéristiques des Saints dans l'Art populaire*, p. 1867, 2 vol. in-f°, v° *Baguette*, t. I, 107-108; v° *Bâton* I, 126-128. Mgr. P. Guérin, *Les Petits Bollandistes*. Paris, 1888, 17 vol. gd in-8°, I, 484; II, 167 et 488, IX, 143. Cf : *Bâtons devenant miraculeusement des arbres*, à la table, mais très fautive, XVII, 744. — *Revue des Traditions populaires*, 1886-1919, 32 vol. gd in-8° Olivier-Beauregard et A. Harou, *Les Lances qui reverdissent*, IX, 504 ; XIII, 505. — René Basset et L' M... : *Le Bâton qui reverdit* : XIX, 65-66, 336-337, 532; XXI, 9, 122-123; XXII, 289-292; XXV, 141; XXVII, 63. — P. Sébillot, *Le Folklore de France* 1904-1907, 4 vol. gd in-8°, t. III, p. 437-438.

3. A. Maury, *Croyances et légendes du M. A.*, 1896, in-8°. Sur les bâtons, plantés en terre qui reverdissent, p. 384-385. — L. J. B. Bérenger-Féraud, *Superstitions et survivances étudiées au point de vue de leur origine et de leur transmission*, 1896, 5 vol. in-8°, t. I, chap. II, *Le Roseau de St Cannat*, p. 139-152.

4. A. Maury, *loc. cit.*, p. 385.

5. L. J. B. Bérenger-Féraud, *loc. cit.*, I, 151.

Les deux suggestions de Maury sont également malheureuses. Nous verrons plus loin que l'histoire de saint Joseph, loin d'avoir servi de type, a été elle-même empruntée; et quant au verset 4e du psaume XXII (en réalité ps. 23) je n'ai pu découvrir quel rapport il pouvait avoir avec notre thème miraculeux. Pour l'opinion de Bérenger-Féraud qui ne veut y voir que l'exploitation et le grossissement légendaire de quelques faits de bouturage, par les prêtres des diverses religions, le moins qu'on en puisse dire, c'est qu'elle est trop simple.

---

## CHAPITRE PREMIER

### Du thème du bâton sec qui refleurit comme lieu commun hagiographique

Le thème du bâton sec qui reverdit fut l'un des thèmes les plus employés par les hagiographes et par la littérature d'édification.

Il a servi tout d'abord à glorifier les martyrs :

*Saint Mélore.* — Après la décollation de saint Mélore (3 janvier), Cérialtanus saisit la tête du martyr et s'enfuit; mais, dévoré par une soif ardente et se sentant défaillir, il se prit à gémir : « Malheur à moi le plus malheureux de tous les hommes, digne de toute peine et même de celle de la croix, que ferai-je? Mourrai-je de soif? » Et comme il renouvelait ses gémissements, la tête du saint se mit à parler et lui dit : « Cérialtanus, plante vigoureusement en terre le bâton que tu tiens à la main, et tu verras aussitôt jaillir une source dont tu boiras largement, et ainsi tu te délivreras de ta soif. » Lorsque Cérialtanus eût fiché son bâton en terre, il se changea en un très bel arbre aux racines profondes, couvert de rameaux et de feuilles, et à sa base une source jaillit [1].

*Sainte Noÿale ou Noluen.* — Sainte Noyale ayant été décapitée prend sa tête dans ses mains et accompagnée de sa nourrice quitte le lieu de son supplice. Après une longue course « les deux compagnes ont atteint un vallon solitaire et s'asseyent fatiguées. Du cou de la jeune martyre, trois gouttes de sang tombent sur le sol et aussitôt trois fontaines

1. J.-B. Bagatta, *Admiranda*, I, 192, n° 26 et I, 379, n° 40, d'ap. AA. SS, 3 jan.

limpides de jaillir. La sainte enfonce dans la terre son bourdon. Il se transforme en aubépine. Sa nourrice plante de même sa quenouille et son fuseau. Ils se changent en hêtres [1] ».

*Nichiren instaurateur du boudhisme japonais.* — Dans un sanctuaire très vénéré, les bonzes montrent avec orgueil le pilier auquel Nichiren s'adossa quand la mort vint le surprendre. On ne dit pas qu'il ait jamais refleuri ; mais il paraît que tous les ans, le 13 novembre, un cerisier tout proche fleurit brusquement à l'instant où ce fondateur fameux rendit l'âme [2].

*L'arbre d'Ali à Damas.* — A l'entrée du bazar des Selliers, est un platane très élevé, mesurant douze mètres de circonférence à la base. Cet arbre est creux et l'on a installé une petite chambre à l'intérieur. On l'appelle *l'Arbre d'Ali*. On prétend qu'Ali, *neveu et gendre de Mahomet*, arrivant à Damas, planta son bâton en cet endroit. Le bâton prit immédiatement racine et se couvrit de feuilles. Craignant de le voir dessécher faute d'eau, Ali frappa du pied à côté du nouvel arbre, et une source jaillit immédiatement. Cette source qui porte le nom de *fontaine d'Ali* témoigne ainsi que le platane de la sainteté du gendre du prophète [3].

*Saint Chatalampius.* — L'Empereur ordonna de conduire saint Chatalampius chez une femme veuve « ad ludibrium ». Lorsque le saint fut entré dans la maison de la veuve, il appuya son dos à un montant de la porte. Aussitôt ce bois mort s'emplit de sève, se couvrit de feuilles et donna des fruits abondants. Ainsi au contact de ce corps bienheureux le montant de la porte devint un grand arbre qui dépassait l'édifice, et les oiseaux du ciel s'y reposaient. A la vue de ces merveilles, sa veuve se convertit au Seigneur [4].

*Sainte Libaire.* — Lorsque la vierge Libaire fut amenée devant la statue d'Apollon afin de la vénérer, elle se recueillit, pria avec abondance, et se redressant, tenant sa que-

1. F. Cadic, *Contes et Légendes de Bretagne*. Paris, 1914, t I, 14.
2. F. de Tessan, *Par les chemins japonais*. P., 1919, p. 189.
3. R. Stiebel, *Notes de Voyage en Orient* dans *La Tradition* (1890), IV, 8.
4. J.-B. Bagatta, *Orbis Admiranda*, §, 379, n° 46.

nouille à la main, elle en frappa la statue d'or qui se brisa en mille petits morceaux. Et après cela, elle ficha sa quenouille en terre et celle-ci donna des feuilles et des rameaux et devint un arbre d'une espèce inconnue. Et la foule voyant ce miracle, plus de quarante personnes se convertirent au Christ [1].

Notre thème n'a guère moins été employé pour manifester la nature ou la mission divine d'un saint personnage.

*La Naissance de Jésus* d'après une légende islamique. — La vierge était en voyage lorsqu'elle fut prise des douleurs de l'accouchement. Elle s'appuya alors sur un vieux tronc de palmier. Et quand l'enfant fut mis au monde le tronc de palmier, sec et sans vie depuis six cents ans, devint un dattier superbe. Il verdit, ses branches se balancèrent au souffle de la brise et il porta de beaux fruits en l'honneur de Monseigneur Jésus [2].

*Le boisseau lancé sur Jésus.* — L'Evangile arménien de l'Enfance nous montre Jésus placé chez un teinturier et procédant à son travail à l'encontre de toutes les règles; mais avec un succès merveilleux. Son maître « Israël » ne comprit pas ce prodige. Il grinçait des dents avec fureur contre Jésus et grondait comme une bête féroce... il prit un boisseau et se précipita pour frapper Jésus. Ce que voyant, Jésus s'enfuit de là. (Israël) lança le boisseau après Jésus, qu'il ne put atteindre et son coup frappa le sol. A l'instant même le boisseau prit racine; il devint arbre, fleurit et porta des fruits. Il existe encore aujourd'hui » [3] affirme l'auteur de ce récit apocryphe.

*Le bâton de Padma Sambhava.* — On prétend que le

1. J.-B. BAGATTA, *Orbis Admiranda*, I, 381, n° 59 (7 octobre).
2. *Histoire de Marie et de son fils Jésus* dans WACYF BOUTROS GHALI, *Les Perles éparpillées*, 1919, p. 148.
3. *Livre arménien de l'Enfance*, XXI, 15 et XXI, 20, éd. P. Peeters, p. 240 et 245. « Le voyageur musulman Ali al-Hirawi, qui visita la Galilée vers l'an 1191, rapporte ce qui suit : *A Tabarié* (Tibériade) *il y a une source d'eau qui remonte à Isa* (Jésus) *ben Miryam — sur lui soit le salut!* – (*Là existe*) *aussi l'église de l'arbre* (*Kaniset as-Sagara*). A cet endroit se rapporte *une histoire miraculeuse arrivée entre Isa ben Miryam et le teinturier. Elle est racontée dans l'Evangile* et *ce fut le premier miracle qu'il fit voir.* » Ms. de la Bibliothèque royale de Berlin, arabe 6121, fol. 27. Il ressort de cette citation, dit le P. Peeters que 'Ali n'a pas lu notre apocryphe mais qu'il l'a entendu citer à Tibériade, soit, par quelque érudit mahométan soit plutôt par le clergé de *Kaniset as-Sagara*.

Bhoutan aurait été converti au Boudhisme par Padma Sambhava le célèbre missionnaire hindou qui franchit les Himalayas au VIII[e] siècle pour aller prêcher sa foi. Le pays, dit un récit appartenait alors aux rois de Sindhou et de Kempaloung; le premier ayant perdu un de ses fils dans un combat contre le radja de Naboudara, qui régnait dans la plaine indienne tomba dans un désespoir qui le menait à la mort quand Padma Sambhava apparut à sa cour. Dans un combat avec les démons qui dura sept jours, le gourou réussit à les chasser et à rendre le saule au roi ; les marques de son corps restèrent visibles sur le rocher, le bâton planté par lui devant la grotte où il s'était retiré se couvrit de feuilles et devint un cyprès que M. White a vu près de Byagha dans la vallée de Poum-thang [1].

*Saint Grégoire le Thaumaturge, évêque de Néocésarée* (17 novembre). — Cet homme puissant en œuvres, ayant planté le bâton avec lequel il avait arrêté les eaux débordées du Lycus, ce bâton prit racine et devint un arbre qui servit désormais de digue à ce fleuve [2]. On montra longtemps, on montre peut-être encore un rejeton de cet arbre à Smyrne. [3]

*Saint Antoine de Padoue.* — Quelqu'un louait la sainteté de Saint Antoine de Padoue et affirmait qu'elle avait été confirmée par des miracles, un autre lui répondit : « Je croirai tout ce que vous nous dites lorsque ce sarment sec reverdira », — et il montrait un rameau de vigne qui se trouvait par hasard dans une corbeille à raisins, — « qu'il bourgeonne et produise des fruits de façon que le vin doux qui en sortira remplisse ma coupe. » Miracle ! la vigne aussitôt bourgeonna, donna du raisin et convainquit l'incrédule de la vérité des miracles que l'on avait rapportés [4].

Plus souvent encore notre prodige servit à glorifier les vertus d'un saint. *Saint Sévère, évêque d'Avranches*, com-

1. Charles-Eudes Bonin, *le Royaume des Neiges*. Paris 1911, in-12, p. 80-81.
2. Basile Porphyrogenète, *Menologium*, § 194 ap. Migne *P. G.* CXVII, col. 165.
3. Spon *Voyage* I, Pitton de Tournefort, *Relation d'un Voyage du Levant*. Lyon, 1717, in-8, III, 380.
4. J.-B. Bagatta, *Admiranda* I, 377, n° 12 d'après une *Vie de Saint Antoine de Padoue*.

mença par garder le bétail. Un jour qu'il était fatigué par le travail et la chaleur du soleil et qu'il eût souhaité se reposer sous un frais ombrage, il fixa en terre le bâton de chêne dont il se servait pour conduire le bétail. A peine venait-il de s'endormir que, réveillé par son troupeau, il se redressa et s'aperçut que le bâton qu'il avait enfoncé près de sa tête s'était enraciné, se transformait en un grand arbre et montrait ainsi aux yeux de tous que le bienheureux avait été inondé de la grâce de Dieu[1].

*Saint Sauvy* ayant été martyrisé, près d'un temple païen. aux abords de la Grotte de Touron, un nouveau converti voulut soustraire son corps aux profanations. Il l'enveloppa dans un drap et le plaça sur sa charrette pour le porter au cimetière qui se trouvait en haut d'un monticule. Mais comme la pente était fort raide, les bœufs ne pouvaient pas monter. Armé d'une *aiguillade* en micocoulier, le bouvier frappa rudement son attelage ; mais en vain. Pris de colère notre homme planta son aiguillade dans le sol et s'attela à la roue en blasphémant. Aussitôt la charrette gravit le coteau tandis que l'aiguillade se muait en un gigantesque micocoulier qui a disparu depuis quelques années seulement. Le bouvier arrivé au cimetière cacha le corps du martyr dans une grotte taillée dans le roc qui fut plus tard transformée en chapelle [2].

*Sainte Eusébie.* — La verge, dont Mauront frappe sainte Eusébie sa sœur, se brise, tombe à terre, prend racine et fleurit aussitôt [3].

*Saint Zanobi.* — Lors du transfert des reliques de saint Zanobi évêque et patron de Florence dans la cathédrale *Santa-Maria-dei-Fiori*, la châsse ayant touché en passant un ormeau planté au bord du chemin, celui-ci bien qu'on fût au cœur de l'hiver se couvrit de feuilles et de fleurs [4]. Le Ghirlandajo nous a laissé un tableau délicieux qui représente ce miracle ; on peut le voir à la galerie des Offices à Flo-

1. J.-B. Bagatta, *Admiranda* I, 379, n° 44.
2. L. Mazéret, dans *Bull. de la Soc. Préh. franç.* (1919) XVI, 118.
3. J.-B. Bagatta, *Admiranda* I, 379-380, n° 47; *Notice sur l'abbaye et les Saintes d'Hamage*. Paris, 1887, p. 14.
4. Brocchi, *Vite dei Santi Fiorentini*, p. 84.

rence. Un bas-relief de Ghiberti qui orne la châsse du saint représente le même trait et l'on montre dans la catédrale une colonne qui serait faite du bois de cet arbre [1].

*Sainte Ermelinde.* — Vers l'âge de douze ans, elle décida de se consacrer au service du Seigneur malgré l'opposition de sa famille. Mais quand la noble jeune fille eut sacrifié sa magnifique chevelure ses parents se décidèrent à lui laisser suivre ses goûts. Elle se retira dans la solitude à Beauvechain. Cependant, avertis par un ange, elle dut fuir bientôt ce lieu pour échapper aux violences d'un gentilhomme qui s'était épris d'elle. Pendant sa fuite comme celui-ci était sur le point de l'atteindre, elle se cacha dans un troupeau de moutons et, quand elle eut fixé en terre son bâton de voyage, celui-ci verdit à l'instant même et se chargea de feuilles et de fleurs [2].

*Saint Gommaire et saint Colman.* — Les serviteurs de saint Gommaire ayant abattu un bel arbre pour étayer sa tente et le maître du domaine le leur ayant vivement reproché, saint Gommaire, pour l'apaiser, lui promit de le lui rendre tel qu'il avait été.. Pendant la nuit, le saint pria avec ferveur, releva l'arbre, rapprocha les deux sections et les lia avec son ceinturon. L'arbre resta debout et les fragments se trouvèrent comme soudés. Rétabli dans son état primitif, l'arbre, ajoute-t-on, se mit à revivre et à refleurir. Saint Gommaire dont on conserve le ceinturon mourut le 11 octobre probablement en 774.

Saint Colman (all. *Kolmar*) qui mourut à Stockerau en 1012 a bien des traits communs avec saint Gommaire (Commaire-Colmaire-Colmar). Sa fête se célèbre le 13 octobre, deux jours après la mort du premier. Saint Gommaire se rend en pèlerinage à Rome, saint Colman en Hongrie. L'arbre desséché auquel Colman fut pendu reverdit. La corde qui servit à la pendaison de même que le ceinturon qui permit de ressouder l'arbre soulage les hernieux et procure diverses guérisons [3].

1. Misson, *Voyage d'Italie*. La Haye, 1727, II, 367.
2. E. H. Van Heurck, *Les Drapelets de Pèlerinage*. Anvers, 1922, p. 302.
3. J. B. Bagatta, *Admiranda orbis Christiani*, I, 376, n°5. Em. H. Van Heurck, *Les Drapelets de Pèlerinage*. Anvers, 1922, pp. 259 et 262.

Le même miracle se retrouve dans les vies du Vénérable Guidon [1], de saint Pierre d'Alcantara, dont le figuier produisit de nombreux miracles [2], de saint Bernard [3], de saint Théodulphe [4], de saint Gudwal [5], de saint Gui d'Anderlecht [6], de saint Germain et de saint Reinold [7], de saint Ephrem le Syrien [8], de saint Audebert [9] et sans doute de cent autres que j'ignore. Devenu lieu commun, le thème s'est individualisé nombre de fois pour la glorification d'un saint voire même de quelque grand personnage.

« *Charles-Quint*, comme on sait abdiqua le pouvoir pour se retirer dans le monastère de Yuste en Estramadure. Bayle raconte que ce grand empereur y planta un lis blanc à la fin d'août 1558, et qu'au moment de sa mort, qui arriva le 21 septembre suivant, l'oignon de ce lis jeta tout à coup une tige de dix coudées avec une merveilleuse fleur aussi belle, aussi épanouie et aussi odoriférante que ces fleurs le sont en Espagne dans la saison ordinaire ; il ajoute que l'on coupa religieusement cette fleur pour la mettre sur le grand autel de l'église, lors des funérailles du monarque découronné » [10].

Peut-être le fait se produisit-il réellement : mais les dimensions que l'on attribue à la fleur indique bien qu'on a transformé le fait afin de pouvoir lui attribuer une signification merveilleuse, et ce sous l'empire d'une tradition immémoriale.

Ce thème a été assez souvent localisé, afin de christianiser un culte de l'arbre, et dans ce cas la localisation entraînait nécessairement l'attribution du miracle à quelque saint.

1. J. B. Bagatta, *Admiranda*, I, 378, n° 35, d'après *Hierogazoph. Belg.* E.H. Van Heurck, *Les Drapelets de pèlerinage*. Anvers, 1922, p. 14.
2. *Ribadeineira* au 18 octobre.
3. *AA. SS.* Mart. II 361 (20 mars).
4. J. B Bagatta, *Admiranda*, I, 378, n° 33, d'après Flodoard, *Histoire de l'Eglise de Reims*, ch. 25.
5. Dr A. Fouquet, *Légendes du Morbihan*. Vannes, 1857, in-18, p. 83.
6. *AA. SS.* Sept. IV, 37.
7. J. B. Bagatta, *Admiranda*, I, 378, n° 35 et I, 379, n° 37. — A. Harou, *Revue des trad. Popul.* (1898), XIII, 505.
8. R. P. Michel Jullien, *Voyages aux déserts de Scété et de Nitrie*. Lyon, 1882, in-8°, p. 29.
9. Didron, *Annales archéologiques*, XVIII, p. 83.
10. Fr. de Cannart d'Hamale, *Monogr. hist. et litt. du lis*. Malines, 1870, in-8°, p. 44.

Proche de Sienne on montrait un vieux chêne vert sorti d'un bâton sec planté par saint François d'Assises [1]. A Sampigny, dans la Meuse, on peut admirer un cerisier qui naquit du fuseau de sainte Lucie [2]; dans le diocèse de Tulle et en Gâtinois un coudrier et un hêtre sont issus de deux bâtons secs fichés en terre par saint Germain d'Auxerre [3].

Il faut sans doute rattacher également à un culte de l'arbre la curieuse histoire du térébinthe sous lequel Abraham reçut les trois anges qui lui annoncèrent la naissance d'Isaac. On affirmait que cet arbre était né d'un bâton que l'un des anges avait planté et qui s'était développé miraculeusement : on ajoutait qu'il n'éprouvait nul dommage lorsqu'on y mettait le feu, et bien qu'il parut tout enflammé [4].

Chez les Coptes, le thème du bâton qui reverdit passa assez vite du folklore proprement hagiographique dans le folklore ascétique ou catéchistique où il parut particulièrement propre à glorifier l'obéissance et surtout l'obéissance passive.

Cette adaptation de notre trait a fait fortune en Europe. Nous la retrouvons dans la vie d'un moine de Saint-Donat près de Florence [5], dans la vie de Sébastien Davin [6], dans celles du frère Nicolas [7] et de sœur Catherine de l'Assomption, religieuse carmélite [8]. Dans presque tous ces récits, les arbres issus du miracle donnent des fruits qui sont appelés : *les fruits de l'obéissance.*

Les héros en sont toujours des moines ou des moniales, car c'est surtout des conventuels que l'on exige l'obéissance parfaite. La « Doctrine ascétique » d'Eusèbe l'attribue à une sainte moniale bernardine, sainte Lidwine [9], mais le

1. M. Misson, *Nouv. Voy. d'Italie*, 4e éd. La Haye, 1757, in-12, III, 253.
2. Bérenger Féraud, *Superstitions et Survivances*, I, 141.
3. Mgr Guérin, *Les petits Bollandistes*, IX, 143.
4. P. Lacroix, *Curiosités théologiques*, p. 7.
5. J. B. Bagatta, *Admiranda*, I, 377, n° 16.
6. J. B. Bagatta, *Admiranda*, I, 377, n° 18.
7. J. B. Bagatta, *Admiranda*, I, 382, n° 70.
8. J. B. Bagatta, *Admiranda*, I, 377, n° 22, d'après Fr. A. S. Maria, *Historia Carmelit*, I, Lib. II, cap. 17.
9. J. Eusebius, *Doctrina Ascetica*. Lib. V, cap. 52, dans J. B. Bagatta, *Admiranda*, I, 377, n° 19.

plus souvent il s'agit de personnages qui n'ont pas été canonisés. Le trait dans une large mesure se dépersonnalise et tourne à la parabole.

On ne trouve guère notre thème dans les contes [1] ; il semble qu'il n'ait jamais pu prendre une autonomie suffisante. Dans le trait suivant il est encore fort nettement localisé.

Sur la côte de Fatouville, près du Hâvre, on aperçoit un énorme pommier qui se distingue de tous les autres par sa forme ; une de ses branches principales semble s'étendre comme un long bras pour indiquer un point éloigné, et sa coupole a l'aspect d'un chapeau de matelot. On raconte qu'autrefois la Seine vint tout à coup à modifier son courant ; un vieux pilote de Fatouville s'était mis promptement à la connaissance du nouveau régime des eaux ; mais il était vieux, c'était de la côte qu'il indiquait, en joignant le geste à la parole, la route à suivre. Quand il vit qu'il mourrait bientôt, il pria Dieu de lui envoyer un successeur digne de continuer sa tâche. A peine son vœu avait-il été exprimé, que le bâton desséché sur lequel il s'appuyait d'ordinaire vint à prendre racine, grandit subitement, et se couvrit de fruits et de feuilles, affectant la forme du digne marin [2].

Nous avons déjà pu constater la liberté grande avec laquelle les écrivains pieux et le clergé utilisèrent notre miracle pour exalter l'obéissance ou glorifier quelque saint personnage, mais nous ignorons encore comment naquit notre miracle et si même il eut une source religieuse.

1. Notons cependant : Ch. Deulin, *Contes d'un buveur de bière*. P., 1868, p. 262 où il a encore une nuance religieuse.
2. Amélie Bosquet, *La Normandie romanesque et merveilleuse*. P., 1845, in-8°, p. 474-475.

## CHAPITRE II

# Le bâton sec qui refleurit et le rite divinatoire du bouturage

Parmi tous les parallèles récoltés, si l'on recherche ceux qui pourraient avoir été inventés afin d'expliquer quelque fait de bouturage, on n'en trouve guère de cas bien nets. Cependant les trois suivants peuvent à la rigueur s'interpréter dans ce sens :

*Saint Cajetan.* — Un Napolitain, ayant eu sa vigne entièrement ravagée, eut recours à saint Cajetan (de Thiène) et suspendit à son autel quelques sarments de vigne espérant que ces sarments desséchés retrouveraient naturellement leur sève. Ce ne fut pas en vain ; au bout de quelques jours ces sarments reverdirent et après avoir été replantés prirent racine et donnèrent des fleurs [1].

*Saint Friard.* — « Se promenant un jour dans l'isle (de Loire où il s'était retiré) saint Friard trouva que la violence de la tempête avait rompu une branche, laquelle il prit et s'en servit de baston plusieurs années, et, lorsqu'il fut devenu tout sec et aride, il le planta en terre, l'arrosant souvent d'eau, si bien qu'il prit racine, porta fleurs et fruits, et, en deux ou trois ans, devint si grand et si beau qu'on venait de toutes parts le voir pour merveille et admiration : mais le saint craignant que la vaine gloire n'eut quelque prise sur luy l'arracha et le fit fendre et mettre en pièces. Il trouva une autre fois un jeune anton chargé de fleurs que le vent avait arraché et renversé ; il le prit et de sa serpe en appointa le pied et le ficha en terre, où il reprit sa vigueur, fit racines et porta la même année des fruits [2]. »

1. J.-B. Bagatta, *Admiranda orbis christiani*, I, 377, n° 20. D'après Pepe, *De Mirabilibus S. Cajetani*, n. 247.

2. Albert le Grand, *Les Vies des Saints de la Bretagne Armorique*. Brest et Paris, 1737, in-4°, p. 459-469. Cf. Grégoire de Tours, *Vie des Pères*, ch. x et Collin de Plancy, *Dict. des Reliques*, I, 343

*Jean le Reclus.* — Non loin de la basilique de Tours repose un prêtre nommé Jean, Breton de nation et connu sous le nom de Jean le Reclus. Après sa mort l'un des lauriers qu'il avait plantés tomba de vétusté et se dessécha. Alors le gardien du lieu déracina le tronc avec les racines, coupa celles-ci et au moyen des branches façonna un banc sur lequel il se reposait quelquefois, lorsqu'il était las, ou dont il se servait lorsque cela était nécessaire pour ébrancher à son aise. Il avait employé son banc à cet usage pendant deux années ou un peu plus lorsque, par l'inspiration divine, à ce que je crois, touché douloureusement en son cœur, il dit : *Malheur à moi, car j'ai péché en me servant pour divers besoins matériels de l'arbre qu'un si grand prêtre avait planté de sa main.* Et ce disant, il prit une bêche, creusa la terre, scia le pied du banc et le posa dans la fosse qu'il couvrit de terre ensuite. Chose étonnante à dire, lorsqu'arriva le printemps, le tronc qui avait été pour ainsi dire enterré par la main de cet homme, reprenant sa santé et sa vigueur, poussa des feuilles nouvelles aussi bien que verdissent les autres arbres. Il en existe encore aujourd'hui des pousses de cinq et six pieds de haut ou davantage qui prennent chaque année du développement et que Dieu fit grandir [1].

On ne saurait oublier d'ailleurs qu'aux débuts de l'humanité la religion s'est mêlée à tout. Il y aurait un petit volume à écrire sur les origines religieuses du jardinage et de l'horticulture. De même que la religion défendait certaines greffes [2], elle en conseillait d'autres. Le bouturage comme la greffe est un véritable miracle pour des yeux d'enfants et par conséquent devait revêtir un caractère sacré chez les peuples primitifs. Bouturer ou greffer presque inévitablement devait à l'origine constituer des rites. Mais de là à dire que les prêtres qui les pratiquèrent s'en servirent constamment et uniformément pour tromper les populations, il y a loin. Nous ne méconnaissons pas qu'il y a eu des fraudes sacerdotales; mais nous savons aujourd'hui que le prêtre fut le plus souvent encore dupé que dupeur et qu'il crut fréquemment avec les dévots à la valeur magique ou à la vertu miraculeuse de certains rites. Nos contemporains pourraient d'ailleurs en donner la

1. Grégoire de Tours, *De la Gloire des Confesseurs*, ch. xiii, éd. Bordier. *Le livre des miracles*. P., 1859, in-8°, ii, p. 391-393.
2. Pline, H. N., XV, 16e éd. Littré, I, 553.

preuve, bien qu'ils vivent dans une toute autre atmosphère intellectuelle ou scientifique qu'un sauvage, voire un nabi ou un haruspice.

Si l'on classe méthodiquement les parallèles de notre thème, on distinguera tout d'abord et assez facilement quatre ou cinq groupes de contes ou de récits qui supposent comme fonds lointain et primitif un véritable RITE DIVINATOIRE PAR LE BOUTURAGE.

Dans un conte tchèque : *Ohnivak ou l'oiseau du feu*, un roi pris de l'impérieux désir de posséder l'oiseau du feu envoie ses trois fils à sa recherche. Ceux-ci partent ensemble, mais arrivés à un carrefour à trois chemins, ils prennent chacun une direction au hasard. « Ils convinrent aussi qu'une fois la mission accomplie ils reviendraient au point de départ. Comme signe de reconnaissance ils coupèrent et plantèrent dans le sol trois branches d'arbre, celle qui prendrait racine devant indiquer que le frère qui l'avait plantée avait réussi à trouver l'oiseau du feu. En cas d'insuccès elle se dessécherait. »

Le cadet ayant réussi dans sa mission ramène avec lui l'oiseau du feu dans une cage d'or. « Arrivé à l'endroit où la route se partage en trois embranchements et où il avait jadis quitté ses frères, il courut inspecter les rameaux qu'il y avait plantés en signe de reconnaissance. Les deux branches de ses frères étaient desséchées, tandis que la sienne avait pris les proportions d'un bel arbre qui déployait au loin ses branches touffues [1]. »

Dans le récit suivant il s'agit de l'entreprise d'une mission. *Saint Vidart*, évêque de Cambrai et d'Arras, conseillait à un ami d'aller évangéliser une contrée étrangère, et comme celui-ci, surpris, demeurait hésitant :

« Quoi, tu doutes ? dit-il. Regarde ce bâton entièrement sec et dépouillé de son écorce, je vais le planter en terre ; s'il en sort un arbre, tu pourras, je pense, tenter l'entreprise sans aucune hésitation. » Le bâton fiché en terre, il dit adieu à son ami et reprit sa route. Alors ce bâton commença de reprendre vie et se couvrit d'écorce, de feuilles et de rameaux, et en un court espace de temps il devint un tilleul superbe. Et de cet arbre sortit avec les années une grande et magnifique forêt. Car, ainsi que le rapportent les habitants, si quelque rameau de ce tilleul, poussé par le vent ou emporté par

1. ALEX CHODZKO, *Contes des paysans et des pâtres slaves*. Paris, 1864, in-12, pp. 291 et 304-305.

l'air, tombait, il poussait aussitôt des racines et rapidement un nouvel arbre [1].

Le reverdissement a parfois une toute autre destination. Dans une tradition orale de Vienne un chevalier qui s'est montré d'une exigence impie a senti le sol céder sous ses pieds et terrifié s'est consacré à Dieu.

Sa femme à qui l'on raconte la chose ne veut pas y croire et dit : « Ceci est aussi vrai que sur ce tronc desséché et pourri, il peut repousser des roses. » Mais aussitôt le tronc reverdit et il en sortit de belles roses (blanches comme la neige) [2].

Très fréquemment le reverdissement miraculeux est donné en preuve d'une faveur divine et les très nombreux récits où il éclate peuvent se répartir ainsi : Attestation de l'innocence, pardon d'un pénitent, élection d'un pontife ou d'un roi.

Je ne connais guère qu'une exception. Dans le poème de Claudien sur l'enlèvement de Proserpine les branches desséchées de l'orme qui se couvrent de feuillages annoncent à Cérès la disparition de sa fille ; il est vrai qu'en même temps un laurier qui ombrageait de ses feuilles pudiques la couche de la jeune vierge tombe coupé de ses racines [3].

## § I. — La justification de l'innocence

On peut citer ici maintes traditions locales dont bon nombre fort anciennes. Les trois suivantes ont des allures d'ordalie :

*L'arbre de Stelzen.* — « Dans le village de Thossen (Stelzen) il y avait autrefois un bon et honnête berger qui avait vécu beaucoup d'hivers, sans que ses cheveux fussent gris, et qui, pendant maints brûlants étés avait fidèlement gardé çà et là ses brebis avec son chien. Il n'avait encore jamais perdu de brebis par le loup dévorant, lors-

1. J.-B Bagatta, *Admiranda*, I, 379, n° 43

2. Grimm, *Les Veillées allemandes*, trad. L'Héritier. Paris. 1838, I, 554-556. d'après une tradition ancienne: *Von dem Hoch und Weiteberühmten Wunderzeichen, sopich mit dem Altar in Seefeld in Tirol im Jahr 1384 zugetragen.* Dillingen, 1580

3 Claudien, *l'Enlèvement de Proserpine*, III, 73-77.

qu'un jour enfin il reçut la visite de celui-ci. Le vieillard s'était couché pour dormir un peu. Le chien avait suivi les traces d'un lièvre, et le loup, qui était aux aguets dans la brousaille, enleva deux brebis sans que personne le remarquât. Lorsque le berger revint le soir et que le maître qui se tenait à la porte de la bergerie passa en revue son troupeau, il s'aperçut que deux bêtes manquaient et traita durement le vieillard. Celui ci tout triste courut à la recherche des animaux perdus. Alors un valet qui était son ennemi arriva et insinua avec un air mystérieux que le boucher avait emmené à la ville deux bêtes du troupeau. Le maître crut sérieusement que c'étaient les siennes et courut tout de suite après le berger. Quand il aperçut celui-ci de loin, il lui cria avec fureur : « Hypocrite, coquin, que cherches-tu encore après que tu les as vendues au boucher ? » Le vieillard ne savait pas ce qui lui était arrivé et protesta hautement de son innocence. Mais le maître cria, tempêta et le menaça de lui enlever tout ce qu'il possédait s'il ne l'indemnisait pas pour les bêtes volées. Alors le berger commença de dire solennellement : « Dieu du Ciel ! montre ta justice en faveur de ton serviteur innocent... » Il planta son bâton dans la terre, jura trois fois et dit : « Que ce bâton desséché ait des racines, pousse et prospère, si je suis innocent. Mais si j'ai un vol à me reprocher, qu'il soit immédiatement réduit en cendres ! » — Lorsque le lendemain le maître vint à cette même place, il trouva que le bâton avait déjà des bourgeons et poussait. Il crût et devint un arbre grand et rare, et aujourd'hui il est encore visible de tous les côtés sur un plateau, de façon que chacun puisse voir comment le Seigneur protège l'innocence [1]. »

*L'essieu de Wezenbourg.* — Au château de Wezenbourg (à une heure de Wyhe), une femme de chambre ayant été violée et massacrée, on accusa le valet de chambre.

Il prit un morceau de bois cylindrique du chariot à fumier, l'enfonça dans la terre et invoqua Dieu à son aide le priant de faire reverdir ce bois afin de le justifier auprès de son accusateur.

Le bois prit racine, grandit et en quelques instants donna un chêne gigantesque. On y érigea une chapelle qui disparut enlevée avec l'arbre en 1660 [2].

*Le pommier de Krasykow.* — « Dans le cercle de Pilsen en

1. Kœhler, *Volksbrauch Aberglauben Sagen und andere alte Ueberlieferungen in Voigtlande.* Leipzig, 1897, in-8°, p. 615-616. René Basset, *in Revue des Traditions populaires*, t. xix, 1904, p. 65-66.

2. Lindeborn, *Hist. episc. Daventriensis*, p. 421, cité par A.-J. Van der Haer, *La Superstition des Campagnards*. Arnhem, 1900, in-12, p. 23.

Autriche, deux amis furent entourés dans la forêt par des hommes armés. L'un d'eux tira son couteau et voulut en percer un des brigands, mais il tomba sur le sol blessé mortellement de plusieurs coups. Au même moment la foudre frappa un vieux chêne qui s'élevait près de la place du meurtre et le brisa en plusieurs milliers de morceaux. Les brigands effrayés s'enfuirent. L'autre jeune homme s'agenouilla près du cadavre de son ami, remercia Dieu de son salut et pria pour l'âme du défunt. Il n'y avait pas longtemps qu'il s'était agenouillé quand des gens traversèrent la forêt. Lorsqu'ils virent le cadavre et le jeune homme agenouillé à côté de lui, ils le prirent pour le meurtrier et le conduisirent devant la justice. Bien qu'il ne pût être convaincu de ce crime, les juges le condamnèrent à mort.

Entièrement sûr de son innocence, le jeune homme écouta tranquillement la sentence et fit ses derniers pas avec assurance. En route pour le lieu de l'exécution, il prit un bâton, l'enfonça en terre et cria : « Aussi vrai que ce bâton prendra racine, portera des rameaux, des fleurs et des fruits, aussi vrai je suis innocent. » Et les rameaux et les branches qui en sortirent se penchèrent vers la terre en signe de blâme et de tristesse pour les juges injustes. Bientôt après son exécution, le bâton eût des racines, grandit jusqu'à devenir un arbre et produisit des fruits, Les rameaux et les branches se penchèrent vers la terre et ainsi s'accomplit la déclaration de l'innocent condamné injustement. On voit encore aujourd'hui ce pommier près des ruines de Krasykow [1].

Ces trois cas ne paraissent-ils point parfaitement clairs, lorsqu'on les envisage comme des souvenirs légendaires d'une très ancienne forme du jugement de Dieu ?

Ce procédé de divination par le bouturage a parfois été renforcé en plantant la bouture dans la terre du tombeau d'un mort, intéressé à la manifestation de la vérité ; quelquefois dans l'humus qui recouvrait déjà le malheureux innocent.

« Un vieillard servait une vierge et certains disaient : « Ils ne sont pas purs ». Le vieillard ordonna de planter son bâton sur sa tombe et le troisième jour il porta des fruits [2].

« Kelkelé Sali-Aga ayant entendu raconter que sa sœur était de

1. Vernalecken, *Mythen und Braüche des Volkes in Oesterreich*. Vienne, 1859, in-8°, p. 118-119 ; cité par René Basset, dans *Revue des Trad. pop.*, xxii, 1907, p. 289-290.

2. Nau et Clugnet, *Vies et récits d'Anachorète* (iv-viie s.), tirés de textes grecs inédits : *Revue de l'Orient chrétien*, 1903, p. 93.

mœurs dissolues, lui trancha la tête. Mais il ne tarda pas à s'en repentir. Il réfléchit et se demanda si elle n'était pas innocente.

« Le héros alla au cimetière et enfonça deux branches de chêne dans la terre voisine du tombeau de sa sœur : — Mon Dieu, dit-il en pleurant, fais pousser ces branches si ma sœur est innocente ! —

« Vers le matin, Kelkelé Sali-Aga vit que les branches avaient poussé, et reconnut l'innocence de sa sœur.

« Ces deux branches sont devenues de gros chênes que l'on admire encore aujourd'hui dans le cimetière de Bosna-Seraï [1] ».

Ce trait se retrouve dans quelques légendes hagiographiques où il a dû émigrer par voie d'emprunt. Un exemple suffira.

*Saint Fidence, évêque de Padoue* (16 novembre). — Après la mort de Saint Fidence, évêque de Padoue, et confesseur, un bouvier conduisit le corps hors de la ville, près de l'église Saint-Thomas et l'ensevelit. Et comme il avait placé sur son char une branche de chêne pour donner de l'ombre à ses vaches, il la prit et la planta sur la tombe. Aussitôt celle-ci grandit et donna un chêne gigantesque [2].

D'autres fois pour rendre la consultation plus efficace on trempait la bouture dans le sang de la victime. La réponse de Dieu semblait alors doublement explicite ; elle s'associait pour ainsi dire au cri du sang.

*Saint Elphège, évêque de Winchester et martyr* (19 avril). — Les barbares que Saint Elphège était allé évangéliser le lapidèrent. Mais ceux qu'il avait convertis voulurent ensevelir son corps. Il en résulta une contestation qui fut portée devant le juge. On convint de tremper dans son sang une baguette desséchée, et il fut également convenu que le corps d'Elphège serait remis aux chrétiens si la baguette reverdissait. Une petite branche à laquelle on avait enlevé l'écorce ayant été déposée près du corps, fut retrouvée le lendemain matin couverte de fleurs et de fruits. Et la permission d'inhumer fut alors accordée aux chrétiens [3].

Rien d'étonnant par suite si les instruments qui servaient

1. H. Carnoy et J. Nicolaïdès, *Folklore de Constantinople*, P. 1894, in-16, p. 169-170.
2. P. de Natalibus, au 16 novembre.
3. J. B. Bagatta, I, 380, n° 48.

au supplice des innocents témoignaient parfois spontanément en leur faveur. Ces formes dérivées ne sont guère d'ailleurs que des adaptations hagiographiques du thème populaire.

*Saint Géronce, évêque de Gervia (Romagne).* — Un méchant ayant lancé un pieu contre le saint évêque, le pieu alla se ficher en terre où il reverdit aussitôt [1].

*Saint Volusien, martyr aux environs de Pamiers.* — Les lances de ceux qui avaient tranché la tête de Saint Volusien devinrent des frênes verts qui, depuis, de par la volonté divine, ne purent mourir [2].

D'après une autre tradition, saint Volusien s'appuyait sur son bâton en présentant la tête au glaive du bourreau, et ce bâton arrosé de son sang reprit racine et donna dans la suite un bel arbre que l'on voyait encore au XVII^e^ siècle [3].

*Saint Sarapamon.* — D'après les légendes coptes, le gouverneur de la Haute Egypte, Arien, voulant faire périr saint Sarapamon, évêque de Nikion, le fit suspendre à un poteau de vingt coudées ; aussitôt le poteau se couvrit de fleurs et de fruits [4].

*Le bon et le méchant vieillard.* — Un conte japonais nous présente deux vieillards dont l'un bon pour les animaux et l'autre malveillant. Le second ayant tué le petit chien du premier, le bon vieillard l'enterra pieusement au pied d'un petit sapin qui se mit à pousser de façon extraordinaire. Il le coupa et en fit un mortier que son méchant voisin lui emprunta et réduisit en cendres. « Le bon vieillard prit les cendres de son mortier et s'aperçut qu'en les répandant sur les arbres morts ceux-ci fleurissaient. Le prince de la contrée, apprenant cela fit venir le vieillard et lui donna de l'or, de l'argent et des pièces de soie en grande quantité. Il ne fut plus connu que sous le nom du *vieillard qui fait fleurir les arbres morts.*

1. J. B. Bagatta, I, 378, n° 25 d'après Ferrarius, *Catalog. SS.* 9 mai.
2. L'Ariège. Foix, 1873, in-18, p. 91-92.
3. Mgr Guérin, *Les Petits Bollandistes*, II, 488, d'ap. Du Saussay, *Martyr. Gallic.* au 18 janvier.
4. Amélineau, *Les actes des Martyrs de l'Eglise copte*. Paris, 1890, p. 204.

Le voisin cette fois encore, voulut faire l'épreuve et essayer de faire pousser des fleurs sur les arbres desséchés, avec la cendre du mortier brûlé. Mais quand il en prit une pincée et la répandit devant le prince, loin de voir pousser des fleurs, le prince reçut toute la cendre dans les yeux, et fit rouer de coups par ses hommes le méchant vieillard... qui mourut en peu de temps »[1].

Ici le pouvoir de faire refleurir les arbres morts est une récompense de la bonté ; mais le conte se rattache sans doute à quelque vieux rituel dont l'accomplissement régulier méritait cette faveur.

## § II. — Le pardon du coupable

Cette espèce d'interrogatoire de la divinité ne fut pas seulement employé pour faire la preuve de l'innocence, mais aussi pour obtenir l'assurance divine du pardon d'une faute ou d'un crime. Les traditions qui attestent ce rite ecclésiastico-judiciaire sont nombreuses.

La légende raconte que Sidi Ali es Sanh'adji était un bandit qui avait tué quatre-vingt-dix-neuf hommes. Une nuit, il surprit un homme qui avait déterré pour la posséder une jeune fille dont il était amoureux. Il le tua et ce fut son centième meurtre ; mais approuvé par le ciel, car une voix mystérieure lui avait crié : *Oufi, ya Bouloufà*, acquitte-toi, père de l'acquittement, — d'où lui resta le surnom de Bou l'Oufa, sous lequel il est connu. — Il remit ensuite le cadavre dans la fosse et planta son bâton d'olivier à la tête de la tombe en disant que si le lendemain, il le trouvait verdoyant, il saurait qu'il était pardonné. Le lendemain le bâton était devenu un olivier couvert de feuilles. Sidi Ali Bouloufa parcourut le pays, prêchant la population, et mourut à Es Sehoulyin dans le nord-ouest du Maroc[2].

« Hasan dont le beau-père, par suite de son orgueil et de sa dureté est tombé dans le malheur le plus profond, refuse de le recevoir chez lui tant qu'il sera sous le coup de la colère divine. Il l'installe dans la plaine de Damas à une heure du fleuve Asi, et, plantant en terre

1. J. Dautremer, *Contes du Vieux Japon* dans *La Tradition* (1887), I, 8-9.
2. Michaux-Bellaire et Salmon, *Les Tribus arabes de la vallée de Lekkous* dans *Archives Marocaines* (1906), VI, p. 335-337, cité par R. Basset.

la baguette sèche qu'il tient à la main, il recommande à son beau-père de l'arroser chaque jour avec de l'eau qu'il ira puiser au fleuve. Cette prescription est exécutée ; pendant trois ans, le pécheur repentant arrose la baguette en implorant son pardon. Enfin, elle verdit, mais il attend dix jours pour avertir son gendre. Au bout de ce temps la baguette est devenue un arbre touffu. Hasan, prévenu, reconnaît que Dieu a pardonné à son beau-père : il le recueille, lui donne des secours à l'aide desquels le marchand retrouve ses richesses enfouies dans les décombres de son ancienne habitation [1].

Dans un conte roumain, un jeune homme qui est allé se racheter du diable, à qui son père l'a cédé, lui demande comment un homme qui a beaucoup volé et tué peut obtenir sa pénitence.

Un des démons lui répond : Si le meurtrier prend le bâton avec lequel il a tué sa première victime et le plante en terre, s'il l'arrose avec de l'eau qu'il apporte dans sa bouche jusqu'à ce qu'il croisse, qu'il bourgeonne, porte des feuilles, des fleurs et des fruits, alors c'est un signe que ses péchés lui sont pardonnés. Le jeune homme rapporte cette réponse à une famille de brigands qui l'a recueilli : leur mère et le plus jeune de ses fils pratiquent cette expiation ; le bâton devient un pommier ; quelques-uns des fruits étant tombés à terre s'entr'ouvrent et il en sort de blanches colombes qui volent vers le ciel. A cette vue les autres brigands se convertissent [2].

Une légende allemande rapporte qu'un saint ermite, ayant jugé qu'un coupable qu'on menait au gibet avait mérité cette peine, fut privé des dons surnaturels qu'il recevait de Dieu. Un ange lui apprend que sa pénitence consistera à porter avec lui une branche sèche qu'il lui donne, jusqu'à ce qu'elle ait produit trois rameaux verts : il la placera sous sa tête quand il dormira, il mendiera son pain aux portes et ne passera jamais plus d'une nuit dans la même maison. Il exécute ces recommandations jusqu'à ce qu'un

1. Texte arabe d'après Michel Sabbagh, ap. HUMBERT, *Arabica Analecta inedita*, Paris, 1838, in-8, p. 89, 126, traduction PIHAN, *Choix de fables et historiettes*. Paris-Alger, 1866, in-18 jes. *Aventures d'un négociant de Bagdad*, p. 98-145 cité par R. BASSET dans *Rev. de Trad. pop.*, 1907, t. XXII, p. 291.

2. SCHOLT, *Walachische Mærchen*, Stuttgart und Tubingen, 1845, in-8°, conte XV. *L'arbre d'expiation*, p. 165-171, cité par R. BASSET, in *Rev. des Trad. pop.*, t. XXII, 1907, p. 290-291. Ce conte est déjà dans Grimm. Cf. *Les Trois rameaux verts* in *Contes choisis des frères Grimm*, trad. F. Baudry, P., 1911, p. 107-111.

jour il est accueilli dans une grotte par une femme et ses trois fils qui sont des brigands. Il leur raconte son histoire, et elle les touche tellement qu'ils se repentent. Le lendemain on trouve le vieillard mort ; mais du bois sec placé sous sa tête sortent trois rameaux verts, signe qu'il était pardonné [1]. »

Ici encore on devra et on pourra retrouver ce même trait avec ses caractéristiques dans le folklore hagiographique. Voici une légende chrétienne de la Basse-Bretagne qui se rattache évidemment à notre type :

« Un ermite est puni d'un accès de mauvaise humeur par la privation des visites quotidiennes de son bon ange. En expiation il doit arroser trois fois par jour, au lever du soleil, à midi et au coucher du soleil, son bâton sec, planté en terre, avec de l'eau qu'il doit apporter dans sa bouche, d'une rivière qui coule à quelque distance. Quand le bâton refleurira, l'ange reprendra ses visites.

« Tandis que l'ermite accomplit sa pénitence, un brigand, couvert de crimes, l'aperçoit et saisi de repentir plante aussi son bâton et l'arrose de la même manière. Ils vivent ainsi pendant longtemps, l'ermite s'impatientant et espérant que son bâton fleurirait avant celui de l'ancien brigand, qui, lui se résignait. Aussi, est-ce le sien qui fleurit le premier, et un ange vient le chercher et l'emmener au ciel. Celui de l'ermite ne fleurit que plus tard, parce que sa douleur et son repentir n'étaient pas aussi vifs que ceux du brigand [2] ».

Dans la légende de Tannhauser le noble chevalier se rend à Rome pour s'y confesser d'être resté un an entier près de dame Vénus. Le pape Urbain IV ne lui pardonnera ses péchés que si le bâton à pomme d'or qu'il tient à la main se couvre de feuilles. Désespéré le chevalier retourne au Venusberg. Cependant trois jours après son départ voilà que le bâton du pape a reverdi. Le pontife envoie aussitôt à la recherche de son malheureux pénitent.

« Mais il était trop tard ; Tannhauser était dans la montagne et son cœur avait fait son choix. C'est là qu'il est encore jusqu'au dernier jour du monde où Dieu lui assignera un autre séjour, ce qui prouve

1. Grimm, *Kinder und Hausmærchen*, Berlin, 1880, in-8 ; *Kinderlegenden*, n° 6 ; *Les Trois rameaux verts*, p. 698-701, cité par R. Basset, in *Rev. des Trad. pop.*, 1907, p. 29.
2. Luzel, *Légendes chrétiennes de la Basse-Bretagne* Paris, 1881, I, 204-209.

qu'un prêtre ne doit jamais désespérer un pécheur, mais au contraire lui pardonner, lorsqu'il se montre disposé au repentir et à la pénitence. »[1]

De toutes les histoires de ce genre, il n'y en a point qui puisse se comparer à celle du brigand Madey :

Elle suffirait à elle seule à établir que nul péché n'est irrémissible. Madey épouvanté par la description des supplices infernaux qui lui sont réservés demande ce qu'il doit faire pour échapper à l'horrible damnation. Bienvenu, qui vient de changer le cœur du brigand, prend la massue avec laquelle il avait tué tant de gens et la plante en terre entre les fossés où Madey a entassé l'argent qui lui vient de ses rapines, puis il dit au vieillard :

« — Quand j'aurai été ordonné prêtre, je reviendrai ici recevoir la confession et t'apporter le pardon ; en attendant travaille à racheter tes péchés par des œuvres de pénitence et de miséricorde ; chaque jour remplit d'argent un sac, puis descend en te traînant sur les genoux jusqu'à ce ruisseau. Puises-y dans ta bouche de l'eau que tu apporteras ici pour arroser ta massue en bois de pommier, et fais de même toute la journée. Quand tu auras distribué tout ton argent aux passants et que tu auras arrosé la massue jusqu'à ce qu'elle ait poussé des branches, des fleurs et des pommes, réjouis-toi et tressaille d'allégresse, car le Seigneur t'aura pardonné tes péchés.

« Il dit et s'éloigna. Madey fit le signe de la croix et commença sa pénitence. Tout en priant et pleurant sur ses crimes, il ne cessait d'aller porter dans sa bouche de l'eau dont il arrosait la massue, et, chemin faisant, il distribuait aux pauvres passants l'argent puisé dans ses trois fosses...

« Durant ce temps, Bienvenu devient prêtre, puis évêque.

« Un jour qu'en cette qualité il faisait une visite pastorale dans son diocèse, il arriva dans une forêt très épaisse et fut frappé de l'odeur délicieuse qui s'y faisait sentir. C'étaient des pommes, mais ce ne pouvaient être que celles du paradis. L'évêque envoya quelques-uns de ceux qui l'accompagnaient pour découvrir d'où venait ce parfum. L'un d'eux revient bientôt annoncer à l'évêque qu'il avait trouvé

1. Grimm, *Les Veillées allemandes*, trad. L'Héritier. Paris, 1838, I, 293, d'après un vieux chant populaire dans Prætorius, *Blocksberg*. Leipzig, 1668, p. 19-25. Cf. d'Assailly, *Les chevaliers poètes de l'Allemagne*, P. 1862, p. 245-247. — Bossert, *La Littérature allemande du Moyen Age*. P., 1882, p. 374-375. G. Paris, *Légendes du Moyen Age*, P., 1903, p. 126-127. — G. Paris ne voit dans notre thème qu'un « produit charmant et spontané de l'imagination populaire » ; *ibid.*, p. 137.

non loin de là, sur une petite éminence, près d'un ruisseau entre trois fosses profondes, un magnifique pommier couvert de fruits, dont l'odeur était délicieuse ; qu'il avait voulu cueillir une de ces pommes, mais qu'elle s'était dérobée sous sa main comme si elle eût été vivante. Sous le pommier, un vieillard plus que centenaire était agenouillé ; sa barbe, blanche comme la neige, lui tombait jusqu'à la ceinture, une besace vide pendait à son côté et il priait avec une ferveur qui faisait croire qu'il était ravi en Dieu.

« Ce récit étonna l'évêque, il se souvint de Madey et se hâta de se rendre à l'endroit indiqué. Il y trouva le vieillard toujours dans la même posture, absorbé dans la prière et il le reconnut en effet. Au moment où il lui donna, en s'approchant, sa bénédiction, Madey sortit de son extase comme d'un profond sommeil, et, regardant l'évêque, il baisa le pan de ses vêtements et s'écria en levant les mains au ciel.

« — Vous voilà donc enfin, vénérable père ! Venez, voyez, j'ai fait tout ce que vous m'avez commandé ; mon trésor a été distribué aux pauvres, et je n'ai cessé de me traîner sur mes genoux pour aller chercher l'eau destinée à faire refleurir la massue, instrument de mes crimes. Ainsi que vous l'aviez dit, elle a repris de la vie et ses fruits ont succédé aux fleurs et aux feuilles. Dieu m'a donc pardonné. Maintenant, mon père, recevez ma confession et donnez-moi l'absolution.

« L'évêque s'assit et Madey commença l'aveu de ses fautes : à chaque crime dont il s'accusait, une pomme se détachait de l'arbre, et bientôt la terre en fut toute jonchée. Il en restait cependant encore deux, et Madey ne pouvait plus rien se rappeler.

« — Rappelle tes souvenirs, bon vieillard, dit l'évêque, deux de tes péchés n'ont pas encore été confessés.

« — Je ne le puis, mon père, je ne m'en souviens plus.

« — Penses-y, ne serait-ce pas l'orgueil de quelques bonnes actions que tu as pu faire, même au milieu de tes crimes ? Dis, n'as-tu jamais fait de bien à personne ?

« — Une fois seulement, il y a de cela trente ans ; j'ai empêché mes camarades de tuer un bon paysan qui était si agréable à Dieu qu'il le protégeait d'une manière spéciale et le couvrait d'une armure invulnérable chaque fois qu'il récitait un certain psaume. Cette vue fit sur moi une telle impression, que, depuis lors, je sentis le remords agiter mon cœur et je renonçai au brigandage.

« — Ce paysan, auquel tu sauvas la vie était mon propre père, dit l'évêque ; il m'a souvent conté cette aventure, qui lui est arrivée avant son mariage.

« — Ton père, c'était ton père ! Oh ! que les voies de Dieu sont merveilleuses ! Mais moi, j'ai eu un père aussi ! Ah ! mon Dieu, je m'en souviens à présent. mon premier et plus horrible crime fut un parricide : j'ai tué mon père !

« Et l'une des deux pommes tomba.

« — Et ta mère ? dit l'évêque.

« — Ma mère hélas ! aussi.

« La dernière pomme tomba, l'évêque prononça les paroles de l'absolution et aussitôt l'enveloppe mortelle du vieillard s'éparpilla en poussière, et l'âme, purifiée par la pénitence, s'échappa de sa prison et s'élança vers le ciel sous la forme d'une colombe blanche ! [1] »

Dès le milieu du IIe siècle nous voyons le Pasteur d'Hermas utiliser largement notre thème dans une allégorie sur la nécessité de la pénitence. La huitième similitude ou *Parabole du Saule* laisse supposer que notre trait miraculeux constituait déjà une sorte de lieu commun et qu'il avait en grande partie rompu ses liens rituels.

« Le Pasteur me fit voir un grand saule qui couvrait des plaines et des montagnes et à l'ombre duquel étaient venus se réunir tous ceux qui tiraient leur nom de celui du Seigneur. Un glorieux ange du Seigneur, d'une taille colossale, se tenait sous le saule. Il avait une grande faucille et coupait des rameaux, qu'il distribuait à la foule rassemblée sous l'ombrage : c'étaient de petites branches à peu près de la longueur d'une coudée. Quand tous en eurent reçu, l'ange déposa la faucille, et l'arbre était aussi intact que je l'avais vu auparavant. Je me disais en moi-même avec étonnement : « Comment, après avoir perdu tant de rameaux, l'arbre est-il toujours entier ? » Le Pasteur me dit : « Ne sois pas surpris que l'arbre soit resté intact après que tant de branches en ont été retranchées. Mais patience ! quand tu auras tout vu, on t'expliquera ce que chaque chose signifie. » L'ange qui avait distribué les rameaux à la foule les redemanda : chacun fut appelé pour venir rendre son rameau, dans l'ordre même où il l'avait reçu. L'ange du Seigneur prenait toutes ces branches et les examinait. De certains il recevait des rameaux desséchés et comme mangés des vers : il faisait ranger à part ceux qui lui remettaient de pareils rameaux. D'autres lui rendaient leur rameaux desséchés, mais non mangés de vers : ceux-là aussi, il les faisait ranger à part. D'autres remettaient leurs branches à moitié desséchées : ceux-là également étaient rangés à part. D'autres rapportaient leurs rameaux desséchés et fendillés : ceux-là aussi étaient rangés à part. D'autres

1. ALEX. CHODZKO, *Contes des paysans et des pâtres slaves*. Paris, 1864, in-12, p. 118-123. D'après une autre variante : Le brigand Madey, pris de remords planta sa massue en terre et s'agenouilla auprès. La massue, qu'il arrose de ses larmes devient un arbre à mille branches, et avant que le pécheur ait obtenu du ciel la rémission de ses fautes, les araignées scellèrent ses lèvres de leurs toiles transparentes, les abeilles déposèrent leur miel dans ses oreilles. A. MICHIEWICZ, *Les Slaves*, I, 93.

remettaient leurs rameaux verts et fendillés: ceux-là aussi étaient rangés à part. D'autres remettaient des rameaux dont une moitié était desséchée et l'autre verte: ceux-là également étaient rangés à part. D'autres rapportaient des branches dont les deux-tiers étaient verts et l'autre tiers desséchés : ceux-là aussi étaient rangés à part. D'autres, des branches dont les deux tiers étaient desséchés et l'autre verdoyant: ceux-là aussi étaient rangés à part. D'autres remettaient leurs branches presque entièrement vertes ; un tout petit bout seulement était desséché, c'était justement la pointe ; en outre ces branches étaient fendillées : ceux-là également étaient rangés à part. D'autres avaient des rameaux dont un tout petit bout seulement était vert et le reste sec : ceux-là aussi étaient rangés à part. D'autres rapportaient leurs rameaux verts et tels qu'ils les avaient reçus de l'ange : c'était le cas de la plus grande partie de la foule. Par là ils comblaient l'ange de joie, et, eux aussi, ils étaient rangés à part. D'autres remettaient leurs rameaux verts et garnis de nouvelles pousses : ceux-là aussi étaient rangés à part et causaient à l'ange une joie extrême. D'autres rendaient leurs rameaux verts avec des pousses, et sur ces pousses, une sorte de fruit. Grande était la joie de ces hommes, dont les rameaux étaient devenus tels. Leur vue causait à l'ange des transports d'allégresse et au Pasteur lui-même une joie extraordinaire.

L'ange du Seigneur ordonna d'aller chercher des couronnes. On en apporta donc qui semblaient faites avec des palmes, et il couronna les hommes qui avaient remis leurs rameaux couverts de pousses et de fruits ; puis il les fit entrer dans la tour. Les autres hommes, qui avaient rapporté leurs rameaux verdoyants et garnis de pousses, mais sans fruits sur celle-ci, l'ange les envoya également dans la tour, après les avoir marqués d'un signe. Ceux qui allaient dans la tour portaient tous les mêmes vêtements, blancs comme la neige. Quant aux hommes qui avaient rendu leurs rameaux verts et tels qu'ils les avaient reçus, il les fit aussi entrer dans la tour après leur avoir donné des vêtements et un signe. Lorsqu'il eut ainsi accompli sa mission, l'ange dit au Pasteur : « Je m'en vais. Pour toi, fais entrer ces hommes dans l'édifice en y donnant à chacun la place qu'il mérite. Ne les laisse entrer qu'après avoir soigneusement examiné leurs rameaux. Fais une inspection minutieuse et prends garde qu'aucun ne t'échappe ! S'il y en a un qui t'échappe. Je les vérifierai tous sur l'autel. » A ces mots, l'ange s'éloigna. Quand il fut parti, le Pasteur me dit : « Prenons les rameaux de tous ces hommes et plantons-les en terre : peut-être quelques-uns reviendront-ils à la vie. Seigneur, lui dis-je, comment ces branches desséchées pourraient-elles revivre ? Ce bois, me répondit-il, est du saule ; il est vivace de sa nature. Si donc ces rameaux sont plantés en terre et reçoivent un peu d'humidité, beaucoup d'entre eux reviendront à la vie. Essayons

toujours de les arroser; si quelques-uns peuvent revivre, je m'en réjouirai ; dans le cas contraire on ne pourra pas du moins m'accuser de négligence. » Le Pasteur me commanda alors d'appeler tous ces hommes dans l'ordre même où ils étaient rangés. Ils vinrent donc, groupe par groupe, remettre leurs rameaux au Pasteur. Celui-ci prit ces rameaux et les planta en terre par groupe; puis il les arrosa abondamment, si bien qu'ils disparaissaient sous l'eau. Les rameaux ainsi arrosés, il me dit : « Allons-nous en. Dans quelques jours, nous reviendrons examiner tous ces rameaux. Car le créateur de cet arbre veut la vie de tous ceux qui ont reçu de ses rameaux. J'espère, moi aussi, que ces petites branches, une fois imprégnées d'humidité et abreuvées d'eau, reprendront vie pour la plupart[1].

L'ange alors explique le sens de toute cette parabole : L'arbre qui couvre la terre c'est la loi de Dieu et c'est aussi la prédication du fils de Dieu, les hommes qui ont reçu des rameaux sont ceux qui ont entendu annoncer la loi et les rameaux c'est la loi qu'ils ont reçu. Ceux qui sont entrés dans la tour avaient tous observés la loi ; les martyrs avaient des fruits à leurs rameaux, les confesseurs de nouvelles-pousses, les saints les ont rendus intacts. Tous les autres demeurés hors de la tour avaient plus ou moins transgressés la loi et furent laissés au pouvoir de l'ange pour qu'ils fassent pénitence.

Peu de jours après tous ces hommes comparaissent de nouveau rapportant leur rameau qu'on leur a ordonné d'arracher. Un grand nombre de branches avaient entièrement reverdi sous l'influence de la pénitence. Toutefois parmi ceux dont les rameaux étaient desséchés et mangés des vers pas un seul ne s'était converti c'étaient des apostats. Beaucoup d'imposteurs aux rameaux desséchés et pourris, beaucoup d'indécis aux rameaux à demi-desséchés et fendillés, beaucoup d'indifférents absorbés par les affaires de ce monde aux rameaux à moitié vert, beaucoup d'enrichis aux rameaux desséchés aux deux tiers avaient fait pénitence et vu leurs rameaux reverdir en entier. Quant aux tièdes qui portant des rameaux verdoyants dont la seul extrémité était desséchée ils avaient tous fait pénitence et tous leurs rameaux avaient refleuris ou devaient refleurir.

1. HERMAS, *Le Pasteur*, Sim. VIII, 1-2, éd. A. Lelong, 191-199.

Enfin le Pasteur ayant longuement expliqué la signification de tous les rameaux dit à son auditeur « *Va recommander à tous les pécheurs de faire pénitence : c'est à cette condition qu'ils vivront pour Dieu* [1] ».

## § III. — Le choix d'une religion et le discernement de la vocation

Les âmes inquiètes, soucieuses d'être en paix avec le Ciel et d'accomplir les desseins d'en haut ont toujours recherché les moyens de connaître la volonté de Dieu. Il n'est pas rare aujourd'hui encore de voir des hommes hésitant sur la foi qu'ils doivent adopter ou sur la voie qu'ils doivent suivre ; ils consultent alors des hommes réputés comme les maîtres de la science ou de la conscience. Jadis on entendait entrer plus directement en communication avec Dieu et on l'interrogeait par nombre de moyens oraculaires, *sortes sanctorum, roues divinatoires*, etc. Et puisque l'on pouvait interroger le Ciel par le bouturage, on ne se fit pas faute de recourir à ce moyen miraculeux pour décider de sa religion.

Les récits suivants se réfèrent évidemment à cette antique manière d'interroger les dieux sur la voie à suivre. Dans le cas où le bâton fleurit après le pas décisif, cette inversion des rôles semble le fait de la légende.

*L'arbre de l'obéissance.* — Jean le Petit et l'un de ses frères plus âgé que lui, se présentèrent ensemble à un vieillard de la Thébaïde qui avait établi sa demeure à Scété. C'était un homme sévère.

Il exigeait pour première disposition de ceux qui venaient à son monastère, de renoncer à leur propre volonté et ce n'étaient qu'à cette condition qu'ils y étaient reçus... A l'arrivée des deux frères, le vieillard planta un bâton, sec depuis longtemps, l'enfonça dans la terre et ordonna à Jean le Petit de l'arroser tous les jours jusqu'à ce qu'il portât des fruits... La troisième année, Dieu bénit visiblement son obéissance par un prodige. Le bâton, contre toute espérance,

1. Hermas, *Le Pasteur*, Sim. VIII, 11, 1re éd. Lelong, p. 216.

poussa des feuilles et produisit des fruits que son supérieur porta à l'église des solitaires et leur présenta en disant: Goûtez, mes frères, de ce fruit ; c'est un fruit d'obéissance [1].

Postumien qui visita l'Egypte en 402, certifia à Sulpice Sévère [2] avoir vu lui-même cet arbre dans la cour du monastère. On peut voir encore aujourd'hui l'arbre de Jean le Nain parmi les ruines de couvents anciens vers Deïr-Alou-Makar près du monastère de Saint-Macaire [3].

*Saint Aninas anachorète en Asie* (16 mars). — Une femme affligée d'une cruelle maladie se rendait vers saint Aninas, lorsqu'en chemin elle rencontra un homme barbare qui voulut la violenter. Mais, ayant appelé le saint à son secours, cet homme changea de sentiment et la laissa aller. Mais, ô miracle ! comme il voulait reprendre sa lance qu'il avait fichée en terre un instant auparavant, il vit qu'elle avait pris racine. Alors, frappé de ce prodige, il se rendit aussi vers le saint qui l'instruisit et le baptisa [4].

*Savinien* (29 janvier) lisait le verset *Asperges me, Domine*, et cherchait la signification de ces mots sans pouvoir la comprendre. Alors il entra dans sa chambre, se prosterna sur la cendre et dit qu'il aimait mieux mourir que de ne pas comprendre le sens de ce passage. Un ange lui apparut et lui dit : « Ne te fais pas mourir de chagrin ; parce que tu as trouvé grâce devant Dieu. Quand tu auras été baptisé tu seras plus blanc que la neige, et tu comprendras alors ce que tu cherches à présent. Savinien devient joyeux et méprise les idoles qu'il n'honore plus ; son père lui adresse de vifs reproches et lui dit : « Mieux vaut, comme tu n'adores pas les dieux, que tu périsses seul, que de nous envelopper tous dans la mort. » Savinien s'enfuit donc secrètement et vint dans la ville de Troyes. Quand il fut arrivé auprès de la Seine et qu'il eut prié le Seigneur afin d'être baptisé, il y reçut en effet le baptême. Alors le Seigneur lui dit : « Tu as trouvé maintenant ce que tu as cherché autrefois avec tant de labeur. » Aussitôt Savinien enfonça son bâton en terre et après avoir fait une

1. Les *Vies des Pères du Désert*, éd. Vivès, P., 1869, II, 246.
2. Dialogues I, 13; Voir pour les traditions arabes: *Synaxaire arabe jacobite*, ms. de la Bib. Nat. de Paris, fds. arabe, n° 256, f° 34-36 et 4869, f° 65. *Synaxarium*. Gotha, 1879, p. 78.
3. R. P. M. Jullien, *L'Egypte. Souvenirs bibliques et chrétiens*. Lille, 18 pp. 48-51.
4. J.-B. Bagatta, *Admiranda*, I, 378, n° 32.

prière sous les yeux des assistants, ce bâton produisit des feuilles et des fleurs en sorte qu'il y eut onze cent huit personnes qui crurent au Seigneur [1].

*Saint Vénérand, martyr à Troyes* (14 novembre). — La même légende se raconte, à peine différemment, de saint Vénérand, qui fut également martyrisé à Troyes (sous Aurélien). Vénérand était sorti de la ville et s'était rendu sur les rives de la Seine. Alors Jésus-Christ lui apparut, le baptisa dans le fleuve et lui donna un bâton sec en lui disant de le planter dans la terre afin qu'il crût parfaitement. Selon l'ordre du Seigneur, Vénérand planta le bâton dans le sol. Il produisit des rameaux, des feuilles et des fleurs, ce que voyant les païens, quinze cent dix d'entre eux se convertirent [2].

*Saint Sidroine martyr à Sens* (11 juillet). — Saint Sidroine vient de Samos comme saint Savinien et comme lui reçoit le martyr sous Aurélien [3]. Les deux passions sont non seulement apparentées à celle de saint Vénérand ; mais toutes trois dérivent directement ou indirectement des actes de saint Christophe [4]. Toutes présentent notre trait. Sidroine une fois baptisé miraculeusement plante une baguette en terre qui se met aussitôt à donner des feuilles et des rameaux [5].

*Les convertis du Bouddha.* — Ce dernier trait se retrouve dans l'Inde : cinq cents aveugles, ayant ajouté foi aux paroles de Bouddha, recouvrèrent immédiatement la vue. Transportés de joie, ils plantèrent leurs bâtons en terre ; les bâtons prirent racines et formèrent un bocage qu'on appela *Bois des yeux recouvrés*. Les religieux du temple de Tchi-houang y vont souvent prendre le frais après leur dîner [6].

1. *La Légende dorée*. Trad. J.-B.-M. Roze, P., 1902, II, 544-545. Cf. : AA. SS. jan. II, 939-941.
2. P. de Natalibus au 14 novembre.
3. *AA. SS.* Julii, III, 182-185.
4. Abbé G. Verdin, *les Origines plagiaires des légendes des saints Savinien de Troyes et Sidroine de Sens martyrs*, s.l.n. d. (Troyes, 1921), p. 4 à 7 et p. 8, note 2.
5. Abbé G. Verdin, *l.c.*, p. 6.
6. *Foe-Koue-Ki*. Trad. d'Abel de Rémusat, ch. 2.

Le miracle du bâton qui reverdit témoigne ici du renouveau opéré par la foi et l'accession à la vie religieuse ; mais c'est surtout lorsqu'il s'agira de la vocation sacerdotale ou monastique qu'il trouvera son emploi.

*Jean le Bon* — Un jeune frère de l'ermitage de Jean le Bon avait résolu, par tentation, d'abandonner sa vocation et de s'en retourner dans le siècle ; le saint, étant allé l'attendre au lieu où il devait passer pour s'en aller, le prit par la main et lui dit : « L'eau, le feu et toutes les autres créatures sont soumises à ceux qui sont fidèles à leur vocation. » Et pour preuve de ce qu'il disait, il prit sur-le-champ, dans le feu, un tison tout allumé qu'il alla planter en terre par le bout qui brûlait, et chose surprenante, Dieu répondant à la foi de son serviteur, le bâton reverdit aussitôt et se trouva en peu de temps chargé de feuilles et de beaux fruits fort bons à manger. De si grandes merveilles ouvrirent les yeux du religieux qui persévéra enfin dans sa vocation [1].

*Sainte Brigitte.* — Lorsque sainte Brigitte d'Ecosse prononça ses vœux, elle baisa la marche de l'autel, qui était en bois et qui reverdit comme lorsque l'arbre dans lequel elle avait été taillée était dans les champs [2].

*La pénitente de Jean Maronini.* — Ce vénérable confessait une vierge pieuse et simple. Comme elle était en âge, ses frères voulaient la marier, mais elle s'y refusa, objectant qu'elle avait fait vœu de virginité.

Ceux-ci résolurent d'abuser de sa simplicité et lui persuadèrent de cueillir un bouquet d'origan et de le placer durant la nuit de Noël devant la mère de Dieu. Vous réciterez mille fois la salutation angélique, lui dirent-ils, et vous supplierez la Vierge d'avoir la bonté de

1. J. B. Bagatta, *Admiranda*, I, 380, n° 56 d'après Constantin Lodi, *Vita B. Joannis Boni*. Lib. II, ch. XIX, voir aussi *L'Histoire des Hommes illustres des ermites de saint Augustin*. On peut rapprocher de ce trait un autre trait de la légende du Bienheureux Laurent Justinien où il s'agit de la persévérance d'un religieux. Un frère très tourmenté par le démon eut recours au Bienheureux Justinien. Alors celui-ci prit un petit rameau de laurier qui, après avoir cuit dans l'eau, était resté dans un petit vase, puis il se tourna vers ce frère et lui dit : « Prends, frère, ce rameau, plante-le dans le jardin, et s'il reverdit, sois assuré de ta persévérance. » Celui-ci s'en alla et planta le rameau qui reverdit. Et ce bon frère se réjouit et se souvint de la verge d'Aaron et de la palme de Macaire. J. B. Bagatta, *Admiranda* I, 366-377, n° 7.

2. P. de Natalibus au 1er février et Molanus, *Historia sanctorum imaginum*, éd. Paquot, II, 81.

vous faire connaître si elle désire que vous vous mariiez ou que vous gardiez le célibat, et si l'origan fleurit (ce qu'ils jugeaient impossible) c'est que la Vierge vous ordonnera de vous consacrer à Dieu, dans la négative, c'est qu'elle préfèrera vous voir mariée. Alors cette simple fille alla aussitôt consulter Maronini. Celui-ci comprit la ruse, mais il pensa que Dieu saurait tourner les choses à son avantage, et il ordonna à cette sainte fille de faire ce que ses frères lui demandaient. Et quand vint la nuit de Noël, ils purent voir avec stupeur l'origan donner des fleurs merveilleuses [1].

Cette baguette mise en relation avec le baptême et les vœux de la vie religieuse est le bâton des initiés. Cette cérémonie est à la fois une épreuve d'initiation et un témoignage de puissance. La foi et la grâce qui l'accompagnent sont opératrices de miracles et le bâton du nouveau chrétien ou du nouveau religieux est un bâton magique. Rappelons d'ailleurs que jadis le baptême, le sacerdoce et les vœux de religion étaient des rites saisonniers ainsi qu'en témoigne encore l'histoire du Bienheureux Maronini. Le renouveau de la nature et la naissance mystique dépendent à la fois du même principe divin.

## § IV. — La Verge d'Aaron et l'élection d'un pontife

Le bâton du pasteur, du prêtre ou du magicien était jadis un véritable instrument magique le signe et la source de son pouvoir, de son commandement et de sa puissance.

Le bâton de Moïse a toutes les propriétés du bâton d'un magicien.

Dans le *Rauzat-us-Safa* qui est une adaptation de la Bible. Mirkhoud décrit ainsi les merveilleuses propriétés du bâton de Musa (Moïse). « Quand en voyage, on mettait sur lui une charge, il suivait comme un animal et parlait à son maître comme un homme, Musa avait-il faim, il frappait la terre de son bâton et il en sortait la provision d'une journée. Musa désirait-il un fruit, il plantait en terre son bâton, qui

1. J. B. Bagatta, *Admiranda* I, 383 n° 74, d'après J. Sylos, *Hist. Cleric.*, *Rég.* Part. I, Lib. II.

de suite faisait pousser des branches et donnait le fruit souhaité, etc., etc... »[1]. On retrouve d'ailleurs cette tradition dans maints récits merveilleux des légendes arabes.

Parmi les signes de Dieu qui toujours accompagnaient Moïse il n'en était pas de plus efficient que le bâton. Ce bâton merveilleux, qui tantôt se transformait en serpent et tantôt faisait couler d'un rocher douze sources, servait à l'occasion de parasol. Quand le soleil luisait par trop ardent, Moïse le plantait, et que ce fût au milieu du désert aride ou sur la cime chenue des montagnes, le bâton lui-même se développait et devenait un arbre nombreux et touffu[2].

Les prodiges opérés par le bâton de Moïse et son reverdissement occasionnel, résultent de sa qualité d'envoyé de Dieu et ne sauraient nous étonner ; mais nous ne retrouverons pareille puissance qu'avec Elie et Jésus. Toutefois nous savons tous comment reverdit la verge d'Aaron.

Nous ne rapporterons pas le récit de la Bible[3] mais le résumé de Flavius Josèphe.

« Dans la crainte d'une sédition, Moïse fit assembler le peuple, et sans témoigner rien savoir de ses plaintes, de peur de l'irriter encore davantage, ordonna aux chefs des tribus d'apporter chacun une baguette sur laquelle le nom de sa tribu serait écrit, et leur déclara que la souveraine sacrificature serait donnée à la tribu que Dieu ferait connaître devoir être préférée aux autres. Cette proposition les contenta ; ils apportèrent ces baguettes et le nom de la tribu de Lévi fut écrit sur celle d'Aaron. Moïse les mit toutes dans le Tabernacle, et les en retira le lendemain. Chacun des princes des tribus reconnut la sienne ; et le peuple les reconnut aussi à certaines marques qu'ils y avaient faites. Toutes les autres étant en même état que le jour précédent, on vit que celle d'Aaron avait non seulement poussé des bourgeons, mais, ce qui est encore beaucoup plus étrange, des amandes toutes mûres, parce que cette baguette était de bois d'amandier. Un si grand miracle étonna tellement le peuple que leur haine pour Aaron et pour Moïse se changea en admiration du jugement que Dieu prononçait en leur faveur[4]. »

Le caractère mythique de ce récit est bien plus accentué dans Philon qui après avoir montré que la verge d'Aaron

1. *Rauzat-us-Safa*, trad. Lamairesse. P., 1894, p. 138.

2. *Moïse*, *La Colombe et le Vautour* dans WACYF BOUTROS GHALI, *Les Perles éparpillées*. P., 1919, p. 67.

*Nombres*, XVII, 1-13 : XVIII, 1-7.

4. FLAVIUS JOSÈPHE, *Antiquités hébraïques*. LIV. IV, ch. IV, § 2, trad. Arnaud d'Andilly, *Histoire des Juifs*, 1700, in-4°, 1, 130-131.

donna miraculeusement et en grande abondance des feuilles et des fruits affirme que c'étaient des noix et développe longuement la signification allégorique de ces fruits à double carapace [1]. Personne ne saurait douter qu'il s'agit là d'un récit greffé sur quelque cérémonie liturgique dans laquelle on utilisait ici le noyer et là-bas l'amandier. Ceci n'a pas empêché les Pères de l'église de le considérer comme rigoureusement attesté. Clément de Rome en tire argument lorsqu'il traite de l'institution des évêques [2]. Saint Cyrille de Jérusalem fait observer que le Dieu qui fait reverdir le bois desséché et lui fait produire des noix peut tout aussi bien féconder une verge ou ressusciter les morts [3].

La verge d'Aaron demeura longtemps dans l'arche, en un vase d'or, parmi les *sacra* des Hébreux, avec la mesure de manne et les tables de la loi [4]. Après avoir disparu elle est retrouvée par le prophète Elie [5] puis enfin enterrée avec l'arche sous le mont Nebo par Jérémie.

Si ce n'est pas elle qui ressuscite avec Saint Joseph et Zacharie, c'est tout au moins son souvenir. Chacun connaît la tradition.

« L'ange du Seigneur se montra au grand-prêtre et lui dit : «Zacharie, Zacharie, sors et convoque ceux qui sont veufs parmi le peuple, et qu'ils apportent chacun une baguette, et celui que Dieu désignera par un signe sera l'époux donné à Marie pour la garder. » Des hérauts allèrent donc dans tout le pays de Judée, et la trompette du Seigneur sonna et tous accoururent.

« Joseph ayant quitté sa hache, vint comme les autres. Et s'étant réunis, ils allèrent vers le grand-prêtre, après avoir reçu des baguettes. Le grand-prêtre prit les baguettes de chacun, il entra dans le temple et il pria, et il sortit ensuite et il rendit à chacun la baguette qu'il avait apportée, et aucun signe ne s'était manifesté ; mais quand il rendit à Joseph sa baguette, il en sortit une colombe qui alla se placer sur la tête de Joseph. Et le grand-prêtre dit à Joseph : « Tu es désigné par le choix de Dieu pour recevoir cette vierge du Seigneur et la garder auprès de toi [6]. »

1. Philon, *Vie de Moïse*, III, 21.
2. Clément, *Epître aux Corinthiens*, XLIII, 2-6.
3. Cyrille de Jérusalem, *Catéchèses*, XII, 28 et XVIII, 12.
4. *Epître aux Hébreux*, IX, 4.
5 *Bet Ham*, I, 54.
6. *Protévangile de saint Jacques*, chapitres IX et X, Cf. Thilo, *Codex Apo-*

Si nous nous rappelons que la colombe était un oiseau vénéré non seulement en Palestine mais en Syrie et probablement dans toutes les régions voisines, nous ne pouvons éviter de conclure que le bâton de saint Joseph était une sorte de bâton pastoral ou de sceptre anciennement employé en Syrie et surmonté d'une colombe. Notons en effet que les Samaritains baptisaient et consacraient par la colombe.

La verge de Joseph comme la verge d'Aaron sont les témoins d'un même rituel qui passa d'Orient en Europe. Ainsi qu'en témoigne d'une part le nom de bâton de saint Joseph qui a été donné à l'oléandre en Italie[1] sans doute par suite de son utilisation cérémonielle et les nombreuses verges d'Aaron que l'on retrouve dans maintes églises catholiques : à Saint-Salvador, à Bordeaux, à Florence, à Paris, dans la Sainte Chapelle; à Rome, dans le Trésor du Latran[2]. L'hagiographie confirme d'ailleurs à sa façon toutes ces multiplications miraculeuses, soit qu'elles aussi commentent le même rituel, soit qu'elles imitent d'anciens récits.

*Saint Paul, évêque de Trois-Châteaux.* — Saint Paul s'était retiré sur une montagne voisine de Saint-Remy en Provence, afin d'y vivre en ermite (10 fév. commencement du v^e siècle).

« Un jour qu'il conduisait sa charrue au pied de la montagne, une troupe d'envoyés l'aborde au nom de la ville de Trois-Châteaux, où plusieurs personnes pieuses avaient connu ses vertus par révélation. Ils lui demandèrent son nom. « Je m'appelle Paul, répondit-il avec simplicité. — Vous êtes donc celui que nous cherchons. — Et pourquoi me cherchiez-vous ? — Pour vous apprendre que le peuple et le clergé de notre église vous ont choisi pour leur évêque. — Moi ! pour leur évêque? Allez, mes amis, allez ; je ne suis pas le Paul que vous cherchez. Ne voyez-vous pas que je ne suis qu'un pauvre laboureur ? — Nous savons ce que vous êtes, mais nous savons aussi que Dieu vous destine à devenir notre premier pasteur. C'est vous que nous désirons, nous n'en voulons point d'autre. » Paul n'en put croire ses

*cryphus novi Testamenti*, page 204 et Brunet, *Dict. des Apocryphes*. P. Migne, 1856, in-4°, I, 1018. — On trouve un récit parallèle mais plus développé dans *l'Evangile de la Nativité de Marie*, chapitre VIII ; Thilo, *Loc. cit.*, pages 329-331 et Brunet, *Dict. des Apocryphes*, I, pages 1066-1067.

1. A. de Gubernatis, *Les Mythologies des plantes*, II, 257.

2. Collin de Plancy, *Dict. des Reliques*. P, 1821, I, 1.

oreilles : tel Abdolonyme surpris dans son jardin qu'il sarclait près du trône d'Alexandre. Souriant de la prétendue méprise des envoyés, il prend la verge sèche et aride dont il se sert pour conduire ses bœufs. et s'écrie en l'enfonçant dans la terre : « Voyez-vous cette verge ? Quand elle produira des feuilles et des fleurs, je vous croirai et j'accepterai l'offre que vous me faites. » Dieu le prit au mot ; à l'instant la verge se couvrit de verdure et de fleurs. Ce prodige combla de joie les envoyés et d'étonnement Paul, qui adora la volonté divine et entendit accepter par obéissance ce qu'il refusait par humilité [1].

*Saint Jean l'Agneau, évêque de Liége.* — Un fermier de Tihange (Liège), nommé Jean l'Agneau, vivait vers l'an 618. Faisant, certain jour, le tour de ses propriétés, il fut accosté par un pèlerin qui lui dit : « Le siège épiscopal de Liége est vacant, Dieu veut que tu en sois le glorieux titulaire ».

— Oh ! la bonne plaisanterie, reprit le fermier, je suis illettré, et tu me dis que Dieu voudrait m'élever à pareille dignité ! Allons je ne crois pas que Dieu t'ait envoyé vers moi, pas plus que je ne crois que mon bâton pourrait reverdir et porter des fruits. » En prononçant ces paroles, il ficha en terre son bâton, qui, à son grand étonnement, prit aussitôt racine et porta des feuilles et des fruits. Ce bâton, qui était une branche de pommier, donna des fruits connus depuis sous le nom de pommes de Saint Jean [2].

*Saint Orens, évêque d'Auch.* — Saint Ursinien, évêque d'Auch, étant mort, les clercs et le peuple se rassemblèrent, jeûnèrent durant trois jours et demandèrent à Dieu de pourvoir à la vacance du siège épiscopal. Une voix leur répondit en leur disant d'aller trouver Saint Orens dans sa caverne et de l'élire évêque. Lorsqu'ils annoncèrent au saint leur choix, effrayé de cet honneur, il voulut les dissuader et leur répondit : « Si je dois croire vos paroles, ce bâton que je tiens dans la main refleurira. » Il le planta en terre et subitement il se couvrit de fleurs. Il dut reconnaître qu'il était vraiment appelé, comme autrefois Aaron, et accepta la charge de l'épiscopat [3].

Le rappel du miracle opéré en faveur d'Aaron est ici des plus significatifs.

*Saint Honoré, évêque d'Amiens.* — Le même trait n'est plus ici l'annonce de l'appel à l'épiscopat, mais la justification de cet appel. Lorsqu'on apprit dans la famille de saint Honoré qu'il était nommé à l'évêché d'Amiens, sa nourrice

1. J. B. BAGATTA, *Admiranda*, I, 380, n° 53. — MGR. GUÉRIN, *Les petits Bollandistes*, II, 167.
2. HAROU, *Contrib. au folklore de la Belgique*, P. 1892, in-16, p. 12 ; O. J. VAN DER HAER, *La Superstition des Campagnards*, Arnhem 1900, in-12, p. 60-61. Déjà relaté par J. B. BAGATTA, *Admiranda*, I, 380, n° 54.
3. J. B. BAGATTA, *Admiranda*, I, 380, n° 52.

qui s'occupait alors de la cuisson du pain au château paternel s'écria : — Si celui-là est évêque, je veux que mon fourgon reverdisse ! — Et joignant l'acte aux paroles, elle planta dans la cour où elle se trouvait, le fourgon embrasé qui se métamorphosa soudain en mûrier, et qui bientôt après produisit des fleurs et des fruits que l'on considéra comme un emblème des fruits de salut que devait procurer le ministère de saint Honoré [1].

*Saint Cannat, évêque de Marseille.* — Saint Cannat était d'une piété exemplaire, il vivait retiré du monde, dans son ermitage, situé près de la ville actuelle de ce nom, à 18 kilomètres au N.-O. d'Aix. Il était uniquement occupé du salut de son âme, lorsqu'un jour les députés de la population chrétienne de Marseille vinrent le solliciter de vouloir bien être leur évêque. Saint Cannat refusat net, ne voulant à aucun prix rentrer dans le tourbillon de la société ; et pour leur montrer combien sa résolution était ferme, il répondit à leur insistance : — Tenez ! j'accepterai d'être évêque le jour où ce roseau reverdira ! — Et il planta en terre le roseau qui lui servait alors de bâton. Or voilà que ce roseau se couvrit soudainement de feuilles d'une manière surnaturelle. Le saint homme comprit, à la vue de ce prodige, que Dieu lui commandait d'accéder aux sollicitations des Marseillais.

C'est en souvenir de ce miracle que le jour de la fête du saint, on ornait sa chapelle de roseaux verts ; et que les dévots suivaient la procession une canne feuillue à la main. Dans une autre version rapportée par le chanoine Albanès, le récit s'achevait ainsi : Aussitôt le roseau reverdit dans sa main, comme la verge avait refleuri dans la main d'Aaron, et l'homme de Dieu vient à Marseille. Il y a donc là encore un souvenir du récit biblique ; mais qui paraît avoir été suggéré par quelque culte ancien. Le culte de saint Cannat fut probablement substitué à un culte des eaux, au lieudit la fontaine de saint Cannat, et de là importé à Marseille où la procession aux roseaux le jour de la fête du saint en fournit un précieux témoignage [2].

Nous devons peut-être la présence de ce miracle, dans ces

1. Chanoine J.-J. Moret, *Calendrier bourbonnais*. Moulins, 1918, II, 106.
2. Marchetti, *Explication des usages et coutumes des Marseillais*. Marseille, 1863, I, 161 ; Albanès, *Armorial et sigillographie des évêques de Marseille*. Marseille 1884, p. 11-12

vies épiscopales à la fantaisie de quelque rhétoricien pieux, clerc peu inventif, mais peut-être aussi, comme pour le cas de saint Cannat, leurs emprunts leur ont-ils été suggérés par des survivances ou des souvenirs de l'antique pratique rituelle du bouturage divinatoire [1].

Les baguettes portées par le grand-prêtre, dans le temple, quand il s'agit de trouver un époux à la vierge Marie, rappellent étroitement les baguettes placées par Moïse dans le tabernacle. Il s'agit dans les deux cas d'une sorte de jugement de Dieu, ce sont deux types de rhabdomancie divine ; mais tandis que dans le cas d'Aaron la baguette a fleuri, dans le cas de saint Joseph elle laissa s'échapper une colombe [2]. Plus tard ce dernier trait se mua ; sans doute sous l'influence de l'histoire d'Aaron et peut-être aussi grâce aux représentations de saint Joseph tenant toujours à la main droite quelque tige fleurie de lis ou d'oléandre.

Le symbolisme de la verge sacerdotale s'est d'ailleurs conservé dans l'église. Sous le titre de *La verge fleurie d'Aaron* Jacques Marchant a publié un traité de la perfection de la vie des prêtres. Après avoir montré que dans l'antiquité sacrée et profane la verge désigne le pouvoir et en particulier le pouvoir spirituel, qu'elle a donné naissance à la crosse et au bâton pastoral, il traite de son symbolisme. Il insiste surtout sur l'essence de ce bâton miraculeux, car la tradition prétend qu'elle était de bois d'amandier. L'amandier qui fleurit le premier après l'hiver, symbolise la vigilance par sa précocité et par sa dureté et l'amertume de son écorce enseigne l'austérité et la mortification. Le prêtre qui tient le bâton pastoral doit savoir comme Moïse en frapper la pierre et faire jaillir les larmes des cœur les plus durs [3].

1. Cf. P. Saintyves, *Les Saints successeurs des Dieux*, p. 346-348.
2. Une légende bretonne rapporte un fait analogue à propos du pape Innocent (?). Il fut désigné aux suffrages de l'Eglise par une colombe qui vint se placer sur sa tête en même temps que son bâton de coudrier jetait une lueur plus éclatante que le cierge de meilleure cire. F. Cadic, *Contes et Légendes de Bretagne*, p. 1914, I, 260.
3. J. Marchant, *La verge fleurie d'Aaron*, trad. A. Ricard. Paris, Vivès, 1864, in-8, pp. 9-21.

## § V. — L'instauration d'un roi

*Bamba, roi d'Espagne.* — L'année 672, le roi d'Espagne venait de mourir ; les princes se réunirent et tinrent conseil et ils décidèrent d'envoyer les noms des plus habiles d'entre eux au Souverain Pontif, Déodat, en lui faisant dire qu'ils éliraient celui qu'il aurait lui-même choisi. Le Pontife répondit que la volonté divine était qu'ils élisent un certain lusitanien du nom de Bamba. Les princes, conformément à l'oracle, se rendirent auprès de Bamba, qu'ils trouvèrent travaillant dans un champ et lui déclarèrent qu'ils le voulaient pour roi. Mais celui-ci se trouvant indigne refusait la couronne, et pour mieux persuader les envoyés de leur illusion il planta dans le sol le bâton qu'il tenait à la main, disant : « Je vous croirai ainsi que tout ce que vous dites lorsque ce bâton fleurira ». Miracle ! le bois sec se mit aussitôt à bourgeonner et à se couvrir de fleurs. Alors reconnaissant la volonté divine, il acquiesça et fut sacré roi [1].

C'est encore là un récit d'origine ecclésiastique et qui semble lui aussi avoir été calqué sur le cas d'Aaron. Mais il se pourrait ici que l'emprunt ait été suggéré par une coutume. Toutefois n'anticipons point. Voici d'autres récits dans lesquels le reverdissement sert de présage à des destins princiers.

« Lorsque Przemysl, fondateur d'une dynastie royale en Bohême. reçut les ambassadeurs qui venaient lui annoncer que le choix de la princesse Libussa s'était porté sur lui, il planta dans le sol son bâton de coudrier. Celui-ci commença aussitôt à verdir, et il en sortit trois rameaux couverts de feuilles. Deux se desséchèrent au bout de quelque temps, mais le troisième continua à verdir. « Que signifie cela ? demanda le vieillard chef de l'ambassade. — C'est l'arbre généalogique de la race des Przemyslides, dont beaucoup voudront régner, mais dont un seul sera roi. Les deux rameaux desséchés indiquent l'avenir de la Bohême [2] ».

1. J.-B Bagatta, *Admiranda*, I, 380, n° 55.
2. Zohrer, *Oesterreiches Sagen und Marchenbuch*, Vienne, s. d. in-8°, p. 167 cité par R. Basset, *Rev. des Trad. Pop.*, t. XIX (1904), p. 532.

*L'arbre de Cheikli-Baba à Brousse.* — Il y avait à Brousse, il y a mille ans et plus, un ermite révéré dans tout le pays. On l'appelait Cheikli-Baba, — *le Père au Cerf*, — parce qu'il avait dressé les cerfs de la forêt à lui servir de monture, et que, quand par hasard, on l'apercevait, il était toujours accompagné de cerfs et de biches. Lorsque Ork-Khan prit Brousse et donna des lois équitables au peuple, Cheikli-Baba descendit de sa montagne et vint planter en terre devant le conquérant, une branche de platane qu'il tenait à la main. La branche devint un grand arbre [1].

Cette merveille attestait de toute évidence la légitimité du pouvoir du nouveau conquérant et c'est certes bien à tort que les indigènes qui ont conté cette tradition à M. Stiebel prétendent que cet arbre est l'emblème de la force croissante des Ottomans. L'arbre est ici le témoin du roi ou du khan.

Khrysothemis, rapportant à Électre le rêve de Clytemnestre leur mère, s'exprime ainsi : « On dit qu'elle a vu ton père et le mien, revenu de nouveau à la lumière, puis, ayant apparu dans la demeure, saisir le sceptre qu'il portait autrefois et que porte maintenant Aigisthos, et l'enfoncer en terre, et qu'alors un haut rameau végéta et en sortit, et que toute la terre de Mykena en fut ombragée. J'ai entendu dire ces choses par quelqu'un qui était présent quand elle racontait son rêve à Hélios [2] ».

Et les femmes du chœur interprétèrent le songe comme un heureux augure laissant entendre qu'Oreste, fils d'Agamemnon, reprendrait bientôt le sceptre de son père et monterait sur le trône.

Un rejet miraculeux prédit l'avènement et la gloire d'Octave.

« César choisissant près de Munda l'emplacement de son camp, fit abattre une forêt dans laquelle on trouva un palmier, qu'il ordonna de respecter comme un présage de victoire. Il en naquit aussitôt des rejetons, qui, en peu de jours, non seulement égalèrent la tige, mais la couvrirent même tout entière ; et des colombes, espèce d'oiseau qui fuit cet arbre au feuillage âpre et dur, vinrent s'y fixer et y faire

1. R. Stibbel, *Notes de voyage en Orient* dans *La Tradition* (1890), IV, 9.
2. Sophocle, *Electre*, traduction Leconte de Lisle. P., s. d., in-12, p. 447.

leurs nids. Ce prodige fut, dit-on, un des principaux motifs qui déterminèrent César à ne vouloir pour successeur que le petit-fils de sa sœur. »[1]

Auguste ne douta point de la signification prophétique de l'événement. Un palmier qui naquit devant sa maison entre les jointures des pierres lui parut un fait miraculeux et sans doute non moins significatif ; aussi le fait-il cultiver avec grand soin.

« Dans l'île de Caprée, il crut remarquer qu'un vieux chêne dont les branches languissantes pendaient jusqu'à terre, s'était ranimé à son arrivée ; et il en eut tant de joie, qu'en échange de Caprée il céda Enarie à la république de Naples. »[2]

Dans une vieille chanson populaire bien connue en Lorraine et en Bretagne il est fait allusion à la croyance en la valeur prophétique du bouturage. L'héroïne est aimée du fils du roi et chante :

Il m'a donné pour étrennes
Un bouquet de marjolaine

Je l'ai planté sous un chêne,
S'il reprend je serai reine.

S'il ne reprend pas sous le chêne
J'aurai perdu ma peine.

ou encore :

Je l'ai planté dans la plaine
S'il y prend, je deviens reine
S'il y meurt j'y perds ma peine[3]

Le miracle du bâton qui reverdit permettait jadis aux rois de discerner les guerriers capables de gagner les batailles.

*Conte du Sénégal.* — Le roi Soundiata cherche un homme capable de vaincre Sousoufengota un diable à dix-sept têtes. Les guerriers courageux ne manquent pas et se présentent en foule. Le roi en a déjà refusé trois ; mais Faganda Kaneté se présente, pose son arc à

1. Suétone. *Octave-Auguste*, 94, éd. Nisard, p. 78.
2. Suétone, *l. c.*, 92, éd. Nisard, p. 68.
3. E. Rolland, *Recueil de Chansons populaires*. Paris, 1886, II, 134 et 135, où l'on trouvera plusieurs variantes, pp. 133 et 136.

terre et aussitôt l'arc se met à pousser des racines et des feuilles... A ce signe Soundiata reconnaît le guerrier qu'il lui faut [1].

Le lecteur qui a bien voulu parcourir cette série d'historiettes est sans doute persuadé, que ces cinq groupes de récits se rattachent directement ou par migration à des récits typiques greffés sur un vieux rite divinatoire. Tandis que le rite disparaissait, au point que toute trace en semble tout d'abord perdue, ces récits merveilleux et fleuris, traversaient les siècles, odorant le miracle et recélant, plus discret, le parfum de la foi en l'antique magie religieuse.

1. F. DE ZELTNER, *Contes du Sénégal*. Paris, 1913, p. 31.

---

## CHAPITRE III

## Les rites de prise de possession et le thème du bâton qui reverdit

Le miracle du bâton qui reverdit n'a pas servi seulement à manifester les vues du ciel au sujet de tel ou tel personnage, à proclamer son innocence ou sa conversion, sa sainteté ou sa dignité, mais il a maintes fois consacré une prise de possession. La divinité semblait ainsi légitimer après coup un acte dont on pouvait discuter la valeur morale ou juridique. On peut distinguer deux types de ces sortes d'intervention.

### § I. — Le jet ou la plantation de la lance et la prise de possession d'un pays conquis

Le rite de se saisir du sceptre ou de la crosse plus encore qu'un rite d'élection est un rite de prise de possession. Mais la nuance est bien plus nette lorsqu'il s'agit non plus d'un simple bâton mais d'une arme et en particulier de la lance.

*Rites de prise de possession.* — Le roi Joas étant venu voir Élisée, le nabi lui avait ordonné de tirer des flèches contre terre ; Joas obéit et en tira trois ; et l'homme de Dieu se fâcha contre lui et dit : « Il fallait frapper cinq ou six fois, alors tu aurais battu le Syrien jusqu'à extermination ; maintenant, tu ne le battras que trois fois [1]. » Ce récit se réfère évidemment à un rite magique propre à donner la victoire, mais il est plus que probable qu'il a été également utilisé comme rite de prise de possession et de conquête.

1. II *Rois*, XIII, 19.

*Le sabre qui reverdit à Stuckenberg.* — C'était un soir de bataille à Stuckenberg dans le Harz. On ne savait encore à qui serait la victoire. Le général en chef de l'une des armées enfonça son sabre en terre en s'écriant : « Que ce sabre fleurisse durant la nuit et la victoire sera nôtre. » Le lendemain ses soldats virent que le sabre s'était transformé en un beau tilleul et mirent l'ennemi en fuite [1].

*La palme de la victoire.* — Après la célèbre journée de Morat, qu'on a comparée à celle de Marathon, un jeune Fribourgeois, voulant être le premier à annoncer à ses concitoyens la déroute des Bourguignons, courut, sans s'arrêter, du champ de bataille jusque dans sa ville natale : « Victoire ! Victoire ! » criait-il en brandissant comme une palme une branche de tilleul. Puis il tomba sur le sol brisé de fatigue.

A l'endroit où il était mort, on planta la verte branche. Elle s'enracina dans la terre, et il en sortit une tige vigoureuse qui d'année en année grandit et donna son ombre à de nombreuses générations [2].

*La Lance de Romulus.* — D'après Ennius, Servius rapporte que Romulus, ayant pris augure, lança sa javeline du mont Aventin sur le Palatin ; elle s'y arrêta, se couvrit de feuilles et devint un arbre [3]. C'était le lieu où Rome devait commencer : il s'agit bien là d'un véritable rite de prise de possession.

*L'olivier d'Athéna.* — Lorsque la déesse guerrière des Palladia voulut s'établir sur l'Acropole, elle dut s'identifier avec la déesse poliade protectrice de l'olivier... de même que Poséidon pour s'installer dans la place avait dépossédé la divinité des eaux locales. Mais les deux usurpateurs avaient de vastes ambitions, l'un et l'autre prétendaient à la possession de l'Attique entière. Une dispute s'éleva, restée fameuse dans les fastes de la Grèce. Pour affirmer leurs droits respectifs, Poséidon d'un coup de trident fit jaillir une source d'eau salée au sommet du rocher, et Athéna plantant sa lance fit pousser un olivier [4].

1. J. Van der Haer, *La Superstition des Campagnards.* Arnheim, 1900, in-12, p. 42.

2. X. Marmier, *Légendes des Plantes*, 1882, in-12, p. 33-34.

3. Q. Ennius, *Annales frag.* 55 a. Servius *ad Aeneidem*, iii, 46; Ovide nous rapporte également ce trait : « Tel fut aussi l'étonnement de Romulus, après avoir enfoncé sa lance sur le mont Palatin lorsqu'il la vit se couvrir de feuilles. Le fer avait pris racine et l'arme meurtrière changée en arbrisseau flexible offrait une ombre inattendue aux spectateurs stupéfaits. » *Métamorphoses*, xv, 560-564. — Le récit d'Ovide ne parle pas de jet et rentre dans le type ordinaire de ces récits.

4. Daremberg et Saglio, V° *Minerva*, iii, p. 1919.

Le rite est ici on ne peut mieux caractérisé, mais la lance d'Athéna ne fleurit pas, elle fit pousser un olivier.

Dans les deux histoires suivantes je ne doute pas qu'il faille voir une tardive exégèse de rites analogues.

*Les lances des soldats de saint Charlemagne.* — Lorsque Charlemagne était en guerre avec les Sarrasins, quelques chrétiens se portèrent en avant et tardivement après avoir préparé leurs armes avec grand soin pour la bataille du lendemain, ils plantèrent leurs lances en terre devant le camp, le long du fleuve, dans les prés. Ce lieu, où s'éleva plus tard, par ordre de Charles, une grande basilique des B.-B. martyrs Facondin et Primitif, s'appelait Ceya. Le lendemain au petit jour ils trouvèrent leurs lances recouvertes d'écorce et de feuilles, véritables palmes destinées à ceux qui trouveraient le martyre dans le prochain combat. Ils coupèrent leurs lances au niveau du sol, mais les racines demeurèrent et à la façon des boutures engendrèrent de grands arbres que l'on voit encore en ce lieu [1].

*Les lances des soldats de saint Louis.* — Le soir de la bataille de Taillebourg, août 1242, l'armée du roi saint Louis, victorieuse du comte de la Marche et des Anglais coalisés, traversa la Charente, en remonta quelque peu le cours et s'établit aux environs de Saintes, bloquant ainsi le roi d'Angleterre et ses alliés renfermés dans la ville.

Maître désormais du passage et du cours de la Charente, le roi Louis IX s'arrêta sur la rive droite du fleuve, et son escorte militaire en occupa le voisinage immédiat. La sécurité du roi assurée, les chevaliers français, harassés de fatigue, plantèrent leurs lances en terre, dit la légende, et, couchés sur le sol, s'endormirent d'un profond sommeil. A leur réveil ils eurent le spectacle et le charme d'un miracle. Chargés de fraîches et luxuriantes frondaisons, les bois de leurs lances les abritaient d'une voûte de verdure.

Dans leur ravissement, attribuant à la protection divine le bienfait dont ils avaient le bénéfice, ces hommes d'armes élevèrent sur l'heure un autel de reconnaissance et le consacrèrent à la mère de Dieu, sous le vocable de N.-D. d'Écurat. Une église s'est élevée en ce lieu et autour de cette église s'est formé le village qui a pris le nom d'Écurat [2].

Le parallélisme de ces deux contes est flagrant. Il s'agit des armées de deux saints monarques, les deux histoires se passent le long d'un fleuve, et deux sanctuaires ont consacré ces lieux miraculeux.

1. Vincent de Beauvais, *Speculum Historiale.* Lib. 24, chap. 9.
2. G. M. Ollivier de Beauregard dans *Rev. des Trad. Popul.* (1896), ix. 504.

## § II. — Le choix d'un terrain et l'édification d'une maison ou d'un temple. Les mais de prise de possession

Le rite de planter ou de processionner une branche fleurie ne fut pas seulement utilisé pour la prise de possession d'un pays ou d'un royaume, mais pour la tradition des terres, l'édification des maisons et des temples. « La branche d'arbre était employée, comme la motte de terre ou de gazon, pour la tradition d'un fonds. C'était sur le fonds même qu'on prenait le rameau. Pour les jardins, on choisissait une branche de pommier, pour les bois et les forêts, une branche de coudrier et de bouleau. — Par la tradition du rameau à trois branches, coupé sur le bouleau. — Lorsque les arbres du fonds vendu étaient en fleurs ou avaient déjà leurs fruits, la branche choisie portait ce semble les fruits ou les fleurs : — Coudrier chargé de noisettes [1].

« La tradition par le rameau se trouve dans la loi des Bavarois, 17, 2; elle dit :... Ou bien par le rameau s'il s'agit d'une forêt. — La loi des Alamans, 84, porte: On enfoncera dans la terre même des branches d'arbre. — Wolfhére ayant coupé un rameau d'arbre en présence de tous, et l'ayant mis dans la main de Wagon, lui livra tout... Puis il tira par l'oreille les témoins légitimes [2].

« On rapporte que Eso prit à un arbre de cette terre un petit rameau qu'il entoura de gazon, et par ce rameau il doua son épouse du pré de Brunvibreuse... Cette petite branche resta longtemps aimable aux yeux par sa gracieuse verdure [3]. »

En Bourgogne, lorsque les maçons ont achevé l'édification des murs et parfois même avant que le toit soit posé, on attache à la cheminée une forte branche verte, le plus

1. *Ducange*, III, 1524.
2. *Année 823*. G. 131.
3. Leibnitz, I, 315 (xe siècle) cité par Michelet, *Origines du droit français cherchées dans les symboles et formules du droit universel*. P. 1837, in-8°, p. 125-126.

souvent un jeune sapin. Parfois même on le plante devant le seuil. On trouverait sans doute ailleurs des coutumes semblables. Les histoires suivantes n'en sont probablement que l'exégèse.

*Saint Bernard de Clairvaux.* — Vers l'année 1147, saint Bernard vint pour consoler ses frères accablés par la pauvreté et les travaux, et afin de leur choisir un emplacement commode pour y construire un nouveau couvent. Alors il ficha en terre le bâton qu'il tenait à la main, et aussitôt ce bois, sec depuis longtemps, reçut une verdure nouvelle, donna des rameaux et devint un grand arbre [1].

*Saint Félicissime de Nocera.* — Comme saint Félicissime donnait la plupart de ses vêtements aux pauvres, son père irrité le chassa de la maison et l'envoya garder les bœufs. Alors notre saint, n'ayant plus rien à donner, donna une vache à un pauvre qui passait. Devant la fureur de son père, Félicissime s'enfuit, et, voulant se reposer dans sa fuite, il s'assit et fixa son bâton en terre, mais aussitôt le bâton fleurit. Alors il comprit que c'était là le lieu il devait se fixer [2].

*Le bâton du Marabout d'El-Hamel.* — « Au bas du village de la Zaouyah d'El-Hamel au delà de Bou-Sada, on montre près d'une belle source un mûrier magnifique. D'après la légende, le marabout qui fonda El-Hamel à la fin du XVIe siècle s'arrêta pour passer la nuit près de la source et planta un bâton en terre. Le lendemain, voulant le reprendre pour continuer sa route, il trouva qu'il avait pris racine et que des bourgeons avaient poussé. Il y vit l'indice de la volonté de Dieu et fixa sa demeure en cet endroit [3]. »

*Les piquets des tentes de Sidi-Yacoub.* — Lorsque Sidi-Yacoub s'en allait en pèlerinage à La Mecque, il coucha un soir dans une prairie située dans les environs de Blidah sur les bords de l'Oued-Rouman. Le lieu plut à Sidi-Yacoub et il se promit de revenir y camper si Dieu lui laisait la grâce de lui accorder le retour des villes Saintes. Il revint, mais à son retour ce même lieu était ombragé par un petit bois d'olivier. Les gens s'étonnent. — Dieu — qu'il soit exalté — déclara le saint homme : ces oliviers sont les piquets de nos tentes que le Tout-Puissant a transformés en arbres pour que les fidèles croyants puissent trouver sous leur feuillage un abri contre les ardeurs du soleil. — Sidi-Yacoub, qui était aussi chargé d'ans que de vertus, comprit que ce signe était un avertissement et que le maître du monde ne tarderait pas à l'appeler à lui. Il assembla ses gens vers

1. J.-B. BAGATTA, *Admiranda*, I, 378, n° 34, d'après *Hierogazoph. Belg*.
2. J.-B. BAGATTA, *Admiranda*, I, 578, n° 26. On pourrait peut-être rattacher au même type un trait de la vie de saint Elpidius (2 septembre). J.-B. BAGATTA, *Admiranda*, I. n° 11 ; mais les détails sont insuffisants pour que l'on puisse être affirmatif.
3. RENÉ BASSET, *Revue des Trad. Popul.* (1907), t. XXII, p. 289.

le soir et leur annonça que ce serait là le lieu de son repos. Au petit jour ceux-ci le trouvèrent mort dans l'attitude de la prière. Ils creusèrent sa fosse, que les génies de Dieu recouvrirent dans la nuit d'une élégante koubba, celle que nous voyons[1].

Il s'agit ici d'un sépulcre sacré, mais chacun sait combien il est fréquent de planter des arbres funéraires sur les tombes. C'est là un véritable rite destiné à rendre inviolable la demeure du mort et à lui procurer les bonheurs d'outre-tombe.

Le même rite est également employé lorsqu'il s'agit d'un temple ou d'un sanctuaire. Jadis c'était une coutume universelle en Europe de planter un ou deux arbres à l'entrée d'une église au moment de son achèvement, avant même la consécration. Les récits suivants s'expliquent fort bien si l'on admet qu'ils sont nés de l'exégèse de ce rite immémorial.

*Manco-Campa.* — Au Pérou la verge d'or de Manco-Campa, le premier homme, fleurit lorsqu'il la planta à l'endroit où il voulait qu'on élevât un temple au soleil[2].

*Saint Boniface.* — Saint Boniface avant de consacrer l'église de Grossvargues, planta en terre son bâton desséché; lorsque le service divin fut achevé, le bâton avait reverdi et donné des rejetons[3].

*Saint Hartwick, arch. de Salzbourg et confesseur.* — Le jour de la Saint-André ce très saint prélat était parti pour aller consacrer une église, et, comme il traversait une forêt, il avait détaché une branche morte à un arbre du bord de la route, sans doute afin de présenter à sa suite un miroir de la fragilité humaine. Or voici que la sève se mit à couler dans cette branche morte, et chacun la vit se couvrir de feuilles[4].

Il s'agit, dans les trois cas précédents, d'une sorte d'ap-

1. Ct. Trumelet, *Les Saints de l'Islam*, P., 1881, in-12, p. 5-11. On trouvera dans le même recueil deux autres légendes apparentées, p. 48 et p. 108. On peut également en rapprocher celle que rapporte A. Sicard, *Pratiques médicales, superstitions et légendes de la commune de Takitount* dans *Revue africaine*, 1911, p. 57.
2. Berenger-Féraud, *Superstitions et Survivances*, I, 149.
3. Grimm, *Traditions allemandes*, trad. Theil, I, 312.
4. J.-B. Bagatta, *Admiranda*, I, 378, n° 31, d'après Raderus, *Bavaria Sancta*.

probation divine qui se rattache facilement à un rite d'heureux augure et de prise de possession.

Dans le fait suivant, il ne s'agit que d'une statue sainte mais qui elle aussi consacrait un lieu de culte.

*De l'arbre de N.-D. d'Aleth.* — Un laboureur ayant planté son aiguillon, par hasard, dans un champ, ne parvint pas à le retirer. Ce bâton se couvrit de feuilles, ce qui donna l'idée de creuser en cet endroit où l'on trouva la statue de N.-D. d'Aleth [1].

L'almanach catholique français pour 1922 remplace la trouvaille de la statue par une apparition de la vierge.

Enervé par la paresse de ses bœufs un villageois était sur le point de blasphémer lorsque tout à coup il aperçoit dans le ciel la mère de Dieu tenant l'enfant Jésus dans ses bras et en reçut cet ordre :

« Raymond, va de ma part trouver les habitants de Montaigu. (Hte-Garonne) et dis-leur que je veux qu'il me bâtisse une chapelle

Raymond ébloui et effrayé répondit :

« Madame à Montarguel tout le monde me connaît, et si je dis que vous vous êtes montrés à moi personne ne voudra me croire. »

— Plante ton aiguille dit la vierge.

Raymond obéit planta son aiguille qui instantanément, se couvrit de fleurs. Vous devinez s'il partit en toute hâte pour le village, portant son aiguille fleurie. Il s'acquitta de la commission de la bonne vierge et les gens le crurent [2].

Tous ces traits qui mettent en relation un ermitage, un couvent, un tombeau, un sanctuaire ou une statue, avec un arbre miraculeux, peuvent se rattacher à une sorte de rite de construction ou d'inauguration. Un arbre tenu pour sacré comme l'olivier ou le chêne était planté dans le voisinage immédiat du lieu consacré, afin de le protéger contre les mauvais esprits ou contre les impies et augmenter encore son caractère religieux. Mais il ne faudrait pas trop généraliser, il est fort possible que cette association de l'arbre avec le temple, la statue ou le couvent, ait été le résultat d'un processus inverse et que le lieu déjà consacré par l'arbre ou par un « lucus » ait été par la suite consacré par quelque

1. BÉRENGER-FÉRAUD, *Superstitions et Survivances*, I, 142.
2. *Almanach catholique français* pour 1922. Paris, 1922, in-12, p. 128.

sanctuaire ou par le tombeau de quelque bienheureux. L'arbre vénéré depuis plusieurs siècles passe facilement pour un arbre miraculeux et de ce chef mérite d'être solennellement consacré par une statuette, par un autel, par un ermitage ou par des reliques. Les cas suivants semblent devoir se rattacher à ce dernier type:

Les *bâtons de Saint-Gommaire et Saint-Rombaud.* — Le patron de Lierre ayant rencontré le patron de Malines, les deux saints, pour mieux converser des choses divines déposèrent leurs bâtons; mais ceux-ci prirent racines et reverdirent. Une chapelle élevée à cet endroit commémore. encore aujourd'hui l'événement [1].

*L'arbre du Bienheureux Dorothée.* — Le bienheureux ermite Dorothée habita jadis près de Lucques, où il vécut très saintement. L'eau étant venue à lui manquer, après avoir prié il ficha son bâton en terre et s'endormit. Lorsqu'il se réveilla, il vit que son bâton avait repris sève et donné des feuilles, et près du bâton une fontaine coulait [2].

L'arbre et la fontaine étaient évidemment honorés bien avant d'avoir été consacrés par une statuette ou un oratoire au nom du bienheureux Dorothée.

Il y a en outre nombre de cas douteux, mais dans tous nous retrouvons un arbre né d'un miracle, et une chapelle ou un monument qui consacre le souvenir de cette origine merveilleuse.

*La vigne du Bienheureux Elpidius.* — Elpidius, l'ascète qui habitait une grotte aux environs de Jéricho, avait attiré de nombreux frères autour de lui. « Un jour un frère tenait un morceau de sarment; lui, l'ayant pris pendant qu'il était assis à l'extrémité de la montagne, il l'enterra comme en le plantant, quoique en non saison. Et cela grandit et devint une vigne au point de couvrir l'Eglise [3]. »

*La béquille de Saint-Odilon.* — On montrait il y a quelques années encore, écrivait Bonneton en 1877, non loin du château de la Matherée, à quelques centaines de pas de l'abbaye de Souvigny, une croix rustique placée sous un arbre immense aux rameaux séculaires; or

1. J.-B. Bagatta, *Admiranda*, I, 380, n° 50.
2. Em. Van Heurck, *Saint Gommaire et le Folklore*. Bruxelles, 1914, p. 3 et *Les Drapelets de Pèlerinage*. Anvers, 1922, p. 260 et 278.
3. Palladius, *Histoire Lausiaque*, 48, éd. A. Lucot, p. 331. — Cf. P. de Natalibus au 2 sept. et J. B. Bagatta, *Admiranda* I, 377, n° 11.

la tradition prétend que ce bel arbre vint jadis par miracle. Odilon, s'étant arrêté en cet endroit pour se reposer, planta en terre sa béquille, qui poussa et produisit un ormeau magnifique [1].

*Le chêne de la Bienheureuse Jeanne de Signa.* — Dans le district de Lastra à Signa, entre Malmantille et Ginestra (Toscane), on voit encore un chêne que le peuple vénère. On raconte qu'un jour la bergère Jeanne de Signa, surprise par l'orage, rassembla autour d'elle les pâtres et les brebis, et enfonça dans le sol son bâton de bergère. A l'instant même, surgit du sol un chêne qui abrita sous ses branches pâtres et brebis. Personne ne fut mouillé. Pour ce beau miracle Jeanne fut canonisée ; près du chêne on dressa une petite chapelle en l'honneur de la Vierge. Maintenant, les téméraires qui montent sur le chêne de Jeanne pour en couper des branches peuvent être sûrs que l'arbre les renversera ; il est cependant permis de détacher des branches quelques petites pousses pour les garder à la maison ; ce talisman garantit de tous les orages, pourvu que devant ce brin de chêne sacré on invoque ainsi les noms de Jésus et de Marie :

*Col nome di Gesù e di Maria,*
*Questa tempesta la vada via* [2].

*Le noisetier de sainte Alène.* — Un jour que sainte Alène (VII[e] siècle) venait à Foret (Brabant) pour y assister aux matines et qu'elle dut attendre à la porte de la chapelle, parce que le prêtre qui la desservait était malade, elle planta en terre son bâton, et lorsqu'elle revint le jour suivant, le bâton s'était transformé en un *avelinier* dont tout le tronc se couvrit de feuilles, depuis la racine jusqu'au sommet. Il était très vénéré et personne n'en aurait cueilli les noix [3].

Dans tous les cas précédents nous devons constater un étroite relation entre les sacra artificiels : autels, statues et sanctuaires, et l'arbre ou le bois sacré, et cette relation est toujours une relation d'ordre rituel, soit que les sacra artificiels aient suggéré la plantation des sacra naturels, soit au contraire que les arbres sacrés aient fait surgir dans le cercle de leur ombre protectrice autels, statues ou chapelles.

Ces actions et réactions rituelles ont abouti d'ailleurs à une véritable création architecturale. Les colones des temples sont des substituts artificiels de l'arbre sacré ou du mât liturgique qui inaugurait ou terminait la construction de l'édifice primitif à parois plus ou moins massives.

1. J. Bonneton, *Légendes et nouvelles bourbonnaises*, p. 1877, in-8, p. 11 et 12.
2. A. de Gubernatis, *La Mythologie des Plantes*, p. 1882, in-8, II, 67.
3. A. Wauters, *Histoire des environs de Bruxelles*, III, 564.

En Égypte les colonnes à forme de plante avaient un rôle protecteur qui est parfaitement mis en lumière par Lefébure [1]. La colonne à fleurs de lis et la colonne à fleurs de lotus qui caractérisent l'ordre campaniforme et l'ordre lotiforme ont été sans doute imaginées en imitation du lis ou du lotus rituel des antiques consécrations. La plante *ouady*, que l'on a assimilée au lis, était consacrée à la déesse *Ouadjit* ou déesse du Nord ; la plante *nekhet* à la déesse méridionale de ce nom. Chacune de ces déesses pouvait être représentée par sa plante, son sceptre ou sa colonne, et la plante, le sceptre ou la colonne du Nord représentaient le solstice d'hiver par opposition à la plante, le sceptre ou la colonne du Sud représentant le solstice d'été ou la crue du Nil [2].

Nous avons indiqué successivement les relations du thème du bâton qui reverdit avec le sceptre et la crosse, avec la flèche et la lance, avec la poutre ou la colonne. Ce thème, avons-nous dit, n'est que l'exégèse de rites divers bien qu'étroitement apparentés, rites de prises de possession et rites de construction.

L'arbre et, par suite, le bâton ou la branche n'étaient utilisés dans tous ces rites qu'en raison même de leur caractère sacré. Le sacerdoce ou la royauté en tiraient une sorte de confirmation divine ; de même la conquête et la propriété. Le sceptre, la lance, la colonne étaient de véritables talismans issus de l'arbre sacré. C'étaient des sources de protection et de prospérité.

1. E. Lefébure, *Rites Egyptiens. Construction et protection des édifices*, p. 1890, gd in-8, p. 71-78.
2. E. Lefébure, *op. cit.*, 71.

---

CHAPITRE IV

## Le thème du bâton qui reverdit et les rites saisonniers de prospérité

Le rite divinatoire et le rite de prise de possession par le bouturage ou la transplantation n'ont guère laissé, direz-vous, de traces directes dans l'histoire, et cette lacune laisse peser une incertitude sur toutes ces inductions.

N'en déplaise aux gens atteints de la superstition du témoignage historique, il est possible de tirer des conclusions certaines de l'étude des thèmes légendaires : n'en tire-t-on pas des outils de pierre et de bronze ? Au reste, les témoignages historiques ne nous font pas défaut.

Aux époques lointaines où ces deux types rituels furent en usage, ils ne durent pas être souvent utilisés en dehors des temps sacrés. Chacun sait que jadis tous les événements importants de la vie, surtout de la vie sociale : foires, lits de justice, paiement des fermages, baptêmes, ordinations, prises de voile ou d'habit, couronnements des rois, avaient lieu en des temps solennels et coïncidaient avec quelque grande fête de caractère à la fois saisonnier et religieux.

Si donc il nous reste quelques témoignages de la pratique de nos deux rites, c'est dans les récits que l'on peut mettre en relation avec les grandes fêtes périodiques que nous les découvrirons. Mais tout d'abord il sera bon d'examiner certains usages annuels qui à première vue se rattachent à une cérémonie.

## § I. — Les fêtes de verdure de la mi-printemps et de la mi-automne
## Le miracle du retour de l'équinoxe vert

Le premier mai dans l'ancienne France, dans l'Angleterre et l'Italie des vieux jours de même que dans tous les pays où dominèrent soit les Celtes soit les Romains fut une fête de la floraison. Parmi les usages de ce jour celui d'aller couper des arbres dans la forêt voisine pour les planter sur les places publiques ou devant certaines maisons privilégiées était des plus répandus.

Au XIVe siècle le grand poète Chancer a écrit plusieurs pièces sur les fêtes du printemps où il fait allusion au *May-pole* à la perche de mai. En 1432 nous voyons les Anglais braver la garnison française de Saint Célerin en dressant un *mai* à une portée de canon des murailles de la ville [1].

Dans un traité de la danse et des jeux paru en 1577, Northbrooke s'exprime ainsi :

> « Que font nos jeunes gens au temps de mai ? N'emploient-ils pas leurs veilles nocturnes à dérober de jeunes arbres qu'ils coupent sur le terrain d'autrui afin de les emporter dans leurs paroisses au son de la musique. Et quand ils l'ont planté sur la place du village, ils l'habillent de fleurs et de guirlandes et dansent autour (hommes et femmes ensemble et de façon fort inconvenante comme je l'ai prouvé auparavant). Ainsi dansaient les enfants d'Israël autour du veau d'or. »

Brand auquel j'emprunte cette citation a rassemblé forces traits et rapporté maints passages où l'on voit les peuples et les rois des XVIe et XVIIe siècles rivaliser d'engouement pour la plantation du May-pole [2].

Le règne des puritains ouvrit une ère de persécution contre les danseurs de mai; une ordonnance de 1644 interdit la plantation des arbres et vers la fin du XVIIIe siècle ces restes du paganisme avaient presque disparu. La cérémonie

1. Barante, *Hist. des ducs de Bourgogne*, VI, 202.
2. John Brand, *Observations on popular antiquities*. London, 1900, in-8, p. 128-137.

fut cependant reprise au XIXe siècle dans certains villages sous l'influence des antiquaires et folkloristes anglais[1].

En Italie la coutume de planter des mais fut aussi très suivie. En 1579, dans le cinquième concile que saint Charles Borromée tint à Milan, ce prélat interdit cet usage qu'il considérait comme un reste de paganisme romain. On pourrait relever bien d'autres témoignages, celui-là suffit.

Sans remonter à nos fabliaux et à nos vieux chroniqueurs, on peut être assuré de l'antiquité de cette coutume en France.

La corporation des orfèvres de Paris était dans l'usage de faire un présent, tous les ans, à l'église de Notre-Dame, le premier jour de mai. En 1449, elle offrit un arbre vert qu'on nomma le *mai verdoyant*. Dans la suite, ils élurent pour présenter le *mai* deux d'entre eux qu'on appela les *princes du mai*[2].

En 1595, la ville de Grenoble fit ériger un énorme sapin devant l'hôtel de Lesdiguières, non sans l'avoir fait orner d'inscriptions et de peintures représentant le blason du connétable, les armes de France et celles de la ville. Les mémoires de Bassompierre nous apprennent qu'au commencement du XVIIe siècle, si le *mai* venait à tomber, on regardait l'événement comme un mauvais présage : l'année où Henri IV fut assassiné, celui qui était érigé devant le Louvre s'abattit tout à coup et après la chute chacun y reconnut l'annonce de la mort du roi. Dans une lettre au *Mercure de France* de mars 1727 l'abbé Lebœuf donne des exemples de cet usage en divers endroits[3].

La coutume s'est d'ailleurs perpétuée jusqu'à nos jours en maintes localités. Une des places de Montélimar, dit M. de La Croix, dans la *Statistique de la Drôme*, porte le nom de *mai* ou *des Bouviers*. C'est là que le 30 avril de chaque année, les bayles et les laboureurs plantent le mai. C'est un prélude à leur fête des laboureurs qui a lieu à la

1. W. S. Loch Szyrma, *Le mois de mai en Angleterre* dans *Rev. des Trad. Popul.* (1887), III, 264.
2. A. Cheruel, *Dict. des Institutions, mœurs et coutumes de la France*. Paris, 1855, II, 699.
3. *Mercure de France*, 1727, p. 491.

Pentecôte. La fête durait autrefois trois jours comme la Pentecôte elle-même. Elle est réduite à un seul depuis 1818, époque à laquelle on la ressuscita dans le pays, à Montélimar, à Valence, à Beaumont, à Montéliger, à Meyran, à Upie. Le roi de la fête, choisi par les jeunes gens, a pour sceptre une pique couronnée d'épis de blé. Tous les assistants ont à la boutonnière un bouquet d'épis. »

L'érection du mai constituait un rite de prospérité et tendait à faire bénéficier la localité où on l'érigeait du renouvellement d'énergie qu'apportait avec elle la période qui s'ouvrait et que manifestait la jeune verdure. L'arbre vert, les fleurs qui l'habillaient, les guirlandes qui l'entouraient, les couronnes qui le surmontaient rayonnaient dans le pays tout entier les forces renouvelées et le pouvoir régénérateur de la sève. En certaines localités, comme à Bordeaux, on plantait un mai dans chaque rue et tous les soirs durant le mois de mai les jeunes gens dansaient autour en chantant [1]. Ils contribuaient ainsi au rejaillissement des énergies sacrées qui fleurissaient dans le mai. Il y a quelque trente ans les garçons de la Mayenne, après avoir planté un petit arbre ou une grosse branche, devaient défendre leur mai contre une bande ennemie qui s'efforçait de l'arracher [2]. N'était-ce pas la survivance d'un même rituel dans lequel les énergies mauvaises, le mois de mai n'étant pas moins favorable à la réapparition des larves et fantômes que celui de novembre, luttaient contre la force sacrée du renouveau ?

Nous savons, d'autre part, que le rite de la plantation d'un mai a été souvent pratiqué au profit de personnes privilégiées soit par leur situation éminente, soit qu'on voulût leur reconnaître une sorte de suzeraineté, fût-ce une suzeraineté d'amour.

En Dauphiné, jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, le premier de mai on plantait un arbre devant la maison des personnes que l'on voulait honorer. Les membres des confréries pieuses le plantaient devant le logis de leur prieur et les

1. P. Sébillot dans *Rev. des Trad. pop.* (1888), III, 248.
2. P. Sébillot dans *Rev. des Trad. pop.* (1887), II, 200.

habitants de la cité devant l'hôtel du Gouverneur [1]. Même chose en Lorraine jusqu'au milieu du XIXe siècle, où le *mai* recevait le nom de *rain* [2]. Au Canada, où l'usage venu de France s'est conservé jusqu'à nos jours, on plante un arbre devant la maison des personnages auxquels on veut donner une marque de respect : pendant la nuit du 30 avril au 1er mai on monte la garde autour, de peur que de mauvais plaisants ne viennent l'abattre, ce qui constituerait un affront des plus graves [3].

On pouvait d'ailleurs planter le mai en avril afin qu'il verdisse en mai. C'est en effet ce que semble attester cette chanson des Ardennes :

J'AI PLANTÉ UN LAURIER

I

J'ai planté un laurier
Le second jour d'avril ;
Je l'ai planté le soir,
Le matin reu, la la la la,
Le matin reuverdit.

II

Je l'ai planté le soir,
Le matin reuverdit.
Je lui ai dit : laurier,
Que tu es tôt, la la la la
Que tu es tôt repris.

III

Je lui ai dit : laurier,
Que tu es tôt repris
Que n'attends-tu ce mois,
Ce joli mois de mai, la la la la
Ce joli mois de mai?

1. J.-J.-A. Pilot de Thorey, *Usages, fêtes et coutumes en Dauphiné*, Grenoble s. d. in-8, I, p. 40.
2. M. Richard, *Trad. popul., usages et coutumes de l'ancienne Lorraine*. Remiremont, 1848, pp. 173-174.
3. Ph.-A. de Gasné, *Les Anciens canadiens*, I, 142.

IV

Que n'attends-tu ce mois,
Ce joli mois de mai
Comme toutes ces fillettes
Qui changeront d'amis, lalala la,
Qui changeront d'amis ?[1]

A Saint-Flour, en juillet 1911, je vis, au milieu de la *place du Mets*, un mât portant encore un écriteau en bois entièrement délavé. Il avait été planté, m'a-t-on dit, pour l'élection du dernier député. — Place des Halles un autre mât avait été élevé lors d'une autre élection. Après avoir quitté la ville, j'aperçus vingt autres mâts dans les bourgs et les villages qui conduisent aux Gorges du Tarn. Ce n'était plus en l'honneur du député du lieu. A la Malène, petit village sur le bord du fleuve, j'observai encore deux mâts d'élection : l'un deux, orné de deux couronnes garnies de fleurs desséchées et de deux drapeaux disposés en croix de Saint-André, portait cette inscription : « Vive M. Deltour, notre dévoué conseiller général. » J'appris que la coutume des mâts électoraux était répandue dans toute la Lozère, et que dans nombre de communes on en plante aux confins des propriétés du maire et de chaque conseiller municipal. Cette multiplicité des mâts s'explique de reste, car ceux qu'ils honorent doivent régaler les planteurs.

La même coutume se retrouve en Savoie, pour l'élection des maires où cette plantation se fait également avec liesse et festin[2].

Dans les Ardennes liégeoises, à Verbomont, c'est l'usage « de planter un mai devant la demeure du bourgmestre, du curé et autres dignitaires *entrant en charge*[3]. »

Dans la chaîne du Jura depuis Belley jusqu'à Porrentrui on a coutume d'apporter un arbre feuillé devant la demeure d'un maire nouvellement élu[4].

1. A. Mayrac, *Traditions, Coutumes, Légendes, Contes des Ardennes*. Charleville, 1890, p. 231.
2. A. Van Gennep, *Religion, Mœurs et Légendes*. P., 1911, in-12, III, 259.
3. A. Harou, in *Rev. des Trad. Pop.* (1911), XXVI, 260.
4. D. Monnier et A. Vingtrinier, *Traditions populaires comparées*. Paris, 1854, in-8, p. 307.

Quel rapport, direz-vous, avec les historiettes précédentes ? Nos mâts électoraux sont évidemment des mâts de prospérité pour le nouvel élu : « Vive M. Deltour » ; pour son administration et par voie de conséquence pour ses administrés.

Tous ces mâts avaient un caractère rituel et lorsque les branches que l'on conservait au sommet croissaient et reverdissaient au printemps suivant on voulait y voir un gage de prospérité. Une bonne dame de Saint-Flour me conta que jadis on prenait grand soin d'arroser les mâts électoraux afin qu'ils reprennent racine, et l'un deux, un sapin superbe, grâce aux bons soins d'un marchand de meubles qui durant plus de quinze ans, l'avait arrosé quotidiennement, reprit racine et renouvelait à chaque printemps l'extrémité vertes de ses pousses.

Au reste il ne faut pas oublier de noter que la plantation du mai était primitivement une cérémonie calendaire marquant l'ouverture d'une période sacrée : le 1er mai était le premier jour de l'année celtique, que les élections des maires et des échevins étaient fixées à ce jour afin précisément de la faire pleinement participer au renouveau d'énergie qui éclatait dans les jeunes verdures et étincelait dans les fleurs. Sous les Carlovingiens, les assemblées politiques se tenaient au début du mois de mai et s'appelaient *champ de mai*, et nombre de places portent encore le nom de place du champ de mai ou de l'assemblée. Les échevins en raison même de la date de leur élection recevait parfois le nom de *maieux*[1].

En Egypte un rite tout à fait semblable qui se célébrait aussi au début de mai a introduit notre thème dans la légende de Saint Chritophe.

Le bon géant s'étant fait passeur, eut à porter Jésus enfant de l'autre côté de l'eau : mais celui-ci se montra si pesant que ce ne fut pas sans péril. « Quand il eut franchi la rivière, il déposa l'enfant sur la rive et lui dit : « Enfant tu m'as exposé à un grand danger, et tu m'as tant pesé que si j'avais eu le monde entier sur moi, je ne sais si j'aurais eu plus lourd à porter ». — L'enfant lui répondit : « Ne t'en étonne

1. D. Monnier et A. Vingtrinier, *Trad. popul. comparées*. P., 1854, in-8, p. 307-308.

pas, Christophe ; tu n'as pas eu seulement tout le monde sur toi, mais tu as porté sur tes épaules celui qui a créé le monde ; car je suis le Christ, ton roi, auquel tu as en cela rendu service ; et pour te prouver que je dis la vérité, quand tu seras repassé, enfonce ton bâton en terre vis-à-vis ta petite maison, et le matin tu verras qu'il a fleuri et porte des fruits. » A l'instant il disparut. En arrivant Christophe ficha donc son bâton en terre, et quand il se leva le matin, il trouva que sa perche avait poussé des feuilles et des dattes comme un palmier [1] ».

De l'aveu même des hagiographes les plus légendaires, l'histoire véritable de Christophe nous est inconnue, et l'on peut assez facilement démontrer qu'elle a beaucoup emprunté au dieu Anubis, d'abord la tête de chien ou de chacal de ses premières images, puis la date de l'une de ses fêtes au 9 mai. Cette date est celle de la fête du mariage du Nil et de la coupure du Khalig ; Anubis y servait d'annonciateur à Osiris-Nil. La fête ancienne comportait le sacrifice d'une vierge qui était jetée dans le fleuve. Makrizi prétend que ce sont les Turcs qui abolirent ce sacrifice auquel ils auraient substitué des offrandes végétales [2].

Le capitaine Norden, dans ses voyages, donne une description de cette fête dans laquelle nous retrouvons précisément notre trait : « Aussitôt la crue arrivée, on éleva à l'entrée du canal (khalig) un autel de la hauteur de dix pieds, sur lequel on jeta une grande quantité de fleurs et *une branche d'olivier qui y prit racine*, étant une offrande plus agréable à Dieu que celle qu'on avait abolie [3]. »

L'histoire de la substitution d'une offrande végétale à un ancien sacrifice humain n'est qu'une hypothèse. Il est fort vraisemblable que la fête de l'ouverture du Khalig comportait primitivement les deux rites : sacrifice humain et bouturage, et que dans la suite le second seul a survécu.

1. *La Légende dorée*, trad. J.-B.-M. Roze. Paris, 1902, in-8, II, 286-287. Misson écrit déjà : « Il est évident que la perche fructifiante de saint Christophe a tiré son suc de la même terre qui a fourni la lance verdoyante de Romulus. » M. Misson, *Voyage d'Italie*, 4e éd. La Haye, 1717, in-12, II, 313. Ce n'est pas exact car c'est l'Egypte qui a fourni la sève du bâton de Christophe mais la terre qui avait fait verdoyer la lance de Romulus ne pouvait que lui être accueillante.

2. Makrizi, *Descrip. topog. et histor. de l'Egypte*, dans *Mémoires de la Mission du Caire*, t. XIV, p. 167.

3. Constant Dorville, t. IV, p. 126.

L'invention de la Sainte-Croix n'est qu'une légende [1]. Et la fête de cette invention qui se confond avec celle de la Dédicace de l'église du Saint-Sépulcre, était d'abord fixée au 14 septembre [2]. Son transfert au 3 mai pourrait bien avoir eu pour but d'éliminer ou d'absorber quelque cérémonie païenne, analogue à la plantation ou à l'érection du mai. En tout cas, c'est à l'occasion de cette fête que l'on rapporte ordinairement ce passage tiré de l'Evangile de Nicodème (ch. XIX):

« Adam étant devenu malade, Seth, son fils, alla à la porte du paradis et demanda de l'huile du bois de la miséricorde pour oindre le corps de son père afin qu'il recouvrât la santé. L'archange Michel lui apparut et lui dit : Ne pleure pas et ne te mets point en peine d'obtenir de l'huile du bois de la miséricorde, car il te sera absolument impossible d'en obtenir, avant que cinq mille cinq cents ans soient révolus. Cependant. on croit que d'Adam jusqu'à la passion du Seigneur il s'écoula seulement cinq mille quatre-vingt-dix-neuf ans. On lit encore ailleurs que l'ange lui offrit un petit rameau et lui ordonna de le planter sur le mont Liban. Mais on lit dans une histoire apocryphe des Grecs que l'ange lui donna du bois de l'arbre par le fruit duquel Adam avait péché, en l'informant que son père serait guéri quand ce bois porterait du fruit. A son retour, Seth trouva son père mort et il planta ce rameau sur sa tombe. Cette branche plantée devint en croissant un grand arbre qui subsista jusqu'au temps de Salomon » [3].

L'arbre fut alors coupé par ordre de ce prince, utilisé dans la construction du temple, et finalement fournit le bois de la croix sur laquelle mourut Jésus.

Cette légende célèbre dans tout le Moyen Age, reçut les formes les plus variées. On la trouve longuement rapportée dans le roman du saint Graal [4].

La fête du 3 mai et les légendes de reverdissement qui s'y rattachent dépendent d'un ancien rituel païen. A son tour la fête de la Dédicace des églises du Saint-Sépulcre et du Golgotha qui est aussi celle de l'exaltation de la Croix

1. Benoit XIV, *Histoires des Mystères et des Fêtes*, trad. Pascal, P, 1863, II, 112-124; H. Leclercq, V° *Croix* (Invention de la vraie) dans *Dict. d'Arch. chrét. et de Liturgie*, III, 2° partie, col. 3132-3134.
2. H. Leclercq, *l. c.*, col. 3138.
3. *Légende Dorée*, n° 66, trad. Roze, II, 53.
4. *Le Saint Graal*, éd. E. Hucher, II, 454-479.

(14 septembre) pourrait bien avoir conservé quelques-uns des usages et des souvenirs de la fête des Tabernacles.

La fête automnale des Tabernacles chez les Israélites (15-22 Tisri, sept.-oct.), comportait une procession où l'on portait des rameaux de palmiers et de saules[1] et plus tardivement des thyrses ou des bâtons de lierre[2] ; mais elle exigeait tout d'abord l'édification de tentes ou bosquets (*scénopégie*) entièrement formés de rameaux de vigne, de saule et de lierre plantés dans le sol. Il semble bien invraisemblable qu'après la plantation de branches innombrables, chaque famille érigeant sa tente, il ne se soit pas produit de phénomènes marqués de bouturage, dont il était facile de tirer augure.

Cette fête de l'équinoxe d'automne était surtout une fête de la vendange et ne fut pas sans être influencée par la fête parallèle de Dionysos. Plutarque écrit :

« La fête la plus importante et la plus complète des Juifs se célèbre dans un temps et d'une manière qui répondent aux fêtes de Dionysos. Celles qu'ils appellent *le jeûne*, ils l'accomplissent au plus fort de la vendange. Ils dressent des tables chargées de toutes sortes de fruits. Ils se placent sous des tentes et des pavillons faits, en grande partie de branches de vigne et de lierres entrelacées ; et le premier jour de ces réjouissances se nomme la fête des Tabernacles. Peu de jours après (huit jours) ils en célèbrent une autre (l'octave de la fête), qui ne saurait non plus être regardée comme énigmatique, et qui est appelée ouvertement fête de Dionysos. On y porte en main des rameaux et des thyrses avec lesquels on entre dans le temple. Mais quand les fidèles s'y sont renfermés, ce qu'ils font, nous ne le savons pas. Il est probable qu'ils célèbrent quelque bacchanale car ils se servent de petites trompettes avec lesquelles ils invoquent leur dieu »[3].

On ne peut manquer de rapprocher la fête des Tentes ou des Bosquets des *Oschophories* dionysiaques qui se célébraient au début des vendanges dans les premiers jours de Pyanepsion (novembre) et durant lesquels vingt éphèbes processionnaient des ceps garnis de grappes, du temple de

1. Lévitique, XXIII, 40.
2. II Macch., X, 6-7.
3. *Les Symposiaques*, IV, 35, 2.

Dionysos à Athènes à celui d'Athéna Skiras à Phalère [1]. Ces ceps ne passaient-ils pas pour avoir miraculeusement reverdis et porter fruits ?

L'Inde nous offre aussi semblable fête d'automne :

« Un jour de septembre on laisse tremper dans l'eau des pois, des lentilles, des graines de moutarde, de l'avoine et de l'orge ; le lendemain ces graines sont offertes aux dieux sur de petits plateaux ; pendant une semaine, chaque matin, les jeunes filles viennent asperger d'eaux ces offrandes ; dès que les graines commencent à germer les jeunes filles célèbrent le *Sashapata-Vrata* au clair de lune.

Sur un autel, dans une courette, elles tracent les Alponas (décorations symboliques) de la foudre ou bien la figure du dieu Indra (dieu de la pluie et de l'orage). Elles disposent les plateaux pleins de grain autour de l'autel et se mettent à danser. Dans un coin de la courette, derrière un rideau, un musicien bat la mesure.

Les jeunes filles se séparent en deux rangées et improvisent des vers : d'un côté l'on pose une question, de l'autre on y répond toujours en vers ; elles passent ainsi toute la nuit sous la pleine lune et les étoiles.

A l'aube les jeunes filles emportent leurs plateaux sur la tête et vont les jeter à la rivière [2]. »

Ces cérémonies ont pour but d'obtenir une belle récolte et en particulier la pluie et l'eau qui en sont dans ce pays presque l'unique condition.

Chacun sait que les anciens Hébreux devaient célébrer la Pâque un bâton à la main [3]. La légende ne s'est pas emparée de ce trait rituel, du moins à notre connaissance ; en revanche, nous retrouvons notre miracle associé à la passion du Sauveur. Les Grandes Annales de France prétendent que lors du passage de Charlemagne à Constantinople, à son retour de Jérusalem, l'empereur d'Orient lui donna « des épines de la couronne de Notre-Seigneur, lesquelles en sa présence florirent miraculeusement [4] ». Selon Vincent de Beauvais, qui rapporte cette tradition assez différemment, ce fut l'évêque de Jérusalem qui donna quelques épines de la Sainte Couronne à Charlemagne. Le

1. P. Foucart, in Daremberg et Saglio. V° *Dyonisia*, 235.
2. A. Tagore, *L'Alpona ou les décorations rituelles au Bengale*, p. 1921, p. 69-71.
3. *Exode*, XII, 11.
4. Cité par Bosio, *De cruce triumphante*, p. 82.

miracle y est d'ailleurs embelli. « La couronne, dit il, se mit à donner des fleurs qui toujours repoussaient tandis que l'évêque les coupait avec ses cisailles [1]. »

Cette tradition tardive, où l'on prête à Charlemagne un voyage à Jérusalem et à Constantinople, n'est cependant pas négligeable en ce qui regarde le miracle. Grégoire de Tours écrivait déjà : « On dit que les branches qui forment la couronne d'épines semblent toujours vertes, et que leurs feuilles desséchées reverdissent chaque jour par la vertu divine [2]. » Il n'est guère douteux qu'il veuille dire simplement : ont maintes fois reverdi, et qu'il s'agissait là d'un reverdissement annuel. Nous savons en effet par un texte très curieux du procès des Templiers que ce miracle se produisait chaque année le jour du Vendredi-Saint [3].

Aujourd'hui encore, lorsque le Vendredi-Saint coïncide avec l'annonciation (25 mars), la sainte épine conservée à Andria reverdit et parfois même refleurit [4]. Une autre sainte épine qui est actuellemeut au château de Mantoue, en Ombrie, entre Pérouse et Gubbio, fleurit, paraît-il, chaque année le jour du Vendredi-Saint, de midi à trois heures, c'est-à-dire pendant tout le temps que Jésus souffrit sur la croix, le front couronné d'épines [5].

Nous sommes donc en droit de supposer que le miracle annuel fut substitué ou imité de quelque antique fête saisonnière où l'on s'efforçait d'obtenir des dieux un beau printemps, d'exciter et de promouvoir la prochaine végétation.

L'arbre qui a fourni les épines de la sainte couronne est le *Rhamnus ou Zizyphus Spina-Christi*, le *nab* des Arabes [6], dont la floraison hâtive pouvait facilement être activée

1. J.-B. Bagatta, *Admiranda*, I, 382, n° 66, d'après Vincent de Beauvais, *Speculum Historiale*, lib. 24, c. V.
2. Grégoire de Tours, *De la Gloire des Martyrs*, I, 7.
3. Les Templiers du Roussillon, forts de leur innocence, « proposent que l'épine de la couronne qui fut de Notre-Seigneur, en cette même guise ne florirait le jour de Vendredi-Saint entre les mains des frères chapelains du Temple, s'ils fussent tels qu'on leur met dessus ». Michelet, *Procès des Templiers*, I, 140-170.
4. L. Cavène, *Le miracle permanent d'Andria*. Paris, Bonne Presse, grand in-8°, p. 39-42 et 83.
5. L. Cavène, *ibid.*, p. 43.
6. R. P. Jullien, *loc. cit.*, p. 49, figure.

encore. C'est la même essence qui constitue l'arbre de l'obéissance de Jean de Nain dont nous avons déjà parlé à propos de l'entrée en religion [1].

Or si nous observons que la fête de saint Jean d'Egypte tombe le 27 mars, nous pouvons présumer que ce trait est entré dans sa légende en se greffant sur la pratique rituelle du bouturage et des semailles magiques. On célébrait à cette même date (26 Phamenoth) dans l'antique Egypte la fête des *Pamylies*, fête de renouvellement et de prospérité où l'on processionnait une statue d'Osiris ornée d'un énorme membre viril [2] et très probablement de rameaux verts, comme dans les Phallophories des Grecs [3].

Les coïncidences présentées par ces divers cas attestent suffisamment que certaines histoires de bâton qui reverdissaient se rattachent à des cérémonies saisonnières et plus précisément à des rites destinés à favoriser l'épanouissement des fleurs et la multiplication des fruits, le charme du printemps et les richesses de l'automne. L'étude des survivances solsticiales va d'ailleurs nous édifier plus complètement.

## § II. — Les plantes qui reverdissent lors des solstices

Paléphate parlant de la massue d'Hercule écrivait :

« Cette massue est représentée garnie de feuilles, ce qui lui a fait donner le nom de *Phullius* ou feuillée ; à quoi on ajoute que dépouillée de ses feuilles elle en poussait de nouvelles dès qu'on la posait sur le gazon. Il est aisé de comprendre ce qui a donné lieu à cette fable [4]. »

Vossius prétendait que la massue représentait la force du soleil qui varie selon ses mouvements dans le zodiaque et que ce reverdissement marquait le temps où la terre était de nouveau touchée de ses rayons [5]. Il est tout au moins

1. *AA. SS.* mart., III, 699 et J.-B. Bagatta, *Admiranda*, I, 377, noméro 17.
2. *Sur Isis et Osiris*, 36.
3. *Sur Isis et Osiris*, 12.
4. Paléphate, *Les Histoires Incroyables*, 37.
5. Vossius, *De orig. et Progressi. Idol.*, II, 15.

fort vraisemblable que cette fable selon l'expression de Paléphate se rattache à une cérémonie saisonnière en rapport avec le renouveau. Ce que Pausanias raconte à l'égard de la massue du héros met ce point hors de doute :

Devant le temple d'Apollon est un édifice qu'on nomme la hutte d'Oreste. Aucun Trézénien n'ayant voulu recevoir Oreste chez lui, avant qu'il n'eût été purifié du meurtre de sa mère, il fut logé dans cette maison, où l'on prit soin de le nourrir et de lui faire subir des purifications jusqu'à ce que son crime fût expié. Encore maintenant, les descendants de ceux qui le purifièrent, y font un repas à certains jours de l'année. Les choses qui avaient servi à la purification furent enterrées à peu de distance de la hutte, et il en sortit, dit-on, un laurier, qui s'y voit encore de mon temps. Entre les différentes choses qui servirent à purifier Oreste, on cite l'eau de l'Hippocrène ; car chez les Trézéniens il y a aussi une fontaine qui porte le nom d'Hippocrène, et ce qu'on en raconte ne diffère guère du récit des Béotiens. Ils disent que l'eau jaillit de la terre à l'endroit que le cheval Pégase avait frappé du pied. Bellérophon, suivant eux, était venu à Trézène pour demander en mariage Ethra, fille de Pitthéus ; mais il fut obligé de s'enfuir de Corinthe avant que le mariage ne fût conclu. *Hermès*, surnommé *Polygius*, a, dans le même endroit une statue. Ils disent qu'Hercule posa sa massue contre ce simulacre ; alors, le croira qui voudra, *cette massue, qui était d'olivier sauvage, prit racine et poussa aussitôt des feuilles*. Il y a encore aujourd'hui à cette place un olivier sauvage qui en est provenu. Hercule, disent-ils, avait trouvé un olivier sauvage vers la mer Saronide et y avait taillé cette massue [1]. »

Ainsi donc dans le lieu où la massue du dieu fut consacrée et donna des feuilles, on faisait un repas à certains jours de l'année, et ce repas s'y associait sans doute à une cérémonie où l'olivier renouvelait son feuillage. Et la relation de cet arbre avec Hercule n'est pas accidentelle, car on prétendait l'expliquer en disant qu'il l'avait apporté en Grèce du pays des Hyperboréens [2].

Hercule, le destructeur des monstres, dont les victoires furent inscrites parmi les astres, se confondait avec le héros solaire qui met à mort le sinistre hiver et sans doute lui offrait-on primitivement comme jadis aux Erinnyes, lors-

1. Pausanias, *Corinth*, XXXI, 11-13.
2. Pausanias, *Elid*, I, 7, 4.

qu'elles présidaient aux trois saisons, des fleurs et des branches d'olivier [1]. Enfin si l'on tient compte de la représentation du miracle sur une œnochoë à figures noires [2] on ne peut guère douter qu'il se réfère à un rite périodique et à une cérémonie saisonnière.

Il faut noter cependant que les données que nous possédons ne permettent pas de préciser si ce reverdissement avait lieu l'hiver ou l'été. En revanche on trouvera dans le folklore universel maints récits qui nous reportent à l'époque des solstices.

Dans un conte bas-breton un berger qui défile un chapelet de faits invraisemblables rapporte que son âne s'était brisé l'échine ; il la lui remplaça par un bâton de coudrier :

> Le lendemain matin, je fus bien étonné — *car ceci se passait au mois de décembre,* — de voir qu'il avait poussé des branches, des feuilles et même des noisettes sur le bâton de coudrier ; et quand je sortis mon âne de l'écurie, les branches continuèrent de pousser et montèrent si haut, si haut, qu'elles atteignaient jusqu'au ciel [3].

Mais il y a mieux et les traces du rite qui a engendré le thème ne sont pas rares.

Un peu avant le nouvel an, qui tombe là-bas entre le 21 janvier et le 19 février, les Annamites disposent quelquefois des narcisses devant les tablettes des ancêtres. S'ils fleurissent le matin du jour de l'an, c'est un signe de bonheur pour toute l'année [4].

Mais revenons à l'Orient méditerranéen. La rose de Jéricho détachée de sa tige et desséchée peut, après avoir été trempée dans l'eau et sous l'influence de l'humidité, s'épanouir à nouveau [5]. Cette propriété fut certainement connue des anciens et dut la faire employer dans les rites saisonniers de bouturage et de rajeunissement végétal. En fait elle était tenue au Moyen-Age pour une fleur miracu-

1. J.-H. Dierbach, *Flore mythologique*. Dijon, 1867, in-8, p. 88.
2. M. de Witte, *La Consécration de la massue d'Hercule* dans *Bulletin de l'Académie de Belgique*, t. XIV, n° 10.
3. F. M. Luzel, *Le berger qui obtint la fille du roi* de P. Sébillot, *Contes des Provinces de France*, pp. 132-133.
4. P. Giran, *Magie et Religion chez les Annamites*. P., 1912, p. 118.
5. Sur les trois espèces végétales qui portent le nom de rose de Jéricho, voir R.-P. Jullien, *L'Egypte, Souvenirs bibliques et chrétiens*, pp. 277-281.

leuse. Elle refleurissait, disait-on, tous les ans, la veille de Noël. Dans certaines églises jusqu'au XVIIᵉ siècle, les roses de Jéricho s'ouvraient la veille de Noël pour se refermer le lendemain. Ce double miracle figurait le sein de la Sainte-Vierge ouvert et refermé. Et le prêtre qui présentait cette merveille aux fidèles ne manquait guère de commenter ce passage de l'Ecclésiastique : *Quasi palma exaltata sum in Cades et quasi in plantatio rosae in Jericho* [1]. « Je me suis élevé comme une palme dans Engaddi et comme une rose dans Jéricho [2]. »

Le lecteur se rappelle sans doute la très curieuse histoire de la pénitente du vénérable Jean Maronini que ses frères, désireux de la marier, poussèrent à interroger la Vierge au sujet de sa vocation par un bouturage d'origan. Cette histoire est doublement curieuse : tout d'abord en ce que l'on y considère cette façon d'interroger le ciel comme une ruse, lisez une pratique du démon, mais qui pourrait à la rigueur se christianiser : en second lieu par l'époque qui fut fixée pour cette cérémonie : « Et quand vint la nuit de Noël l'origan donna des fleurs merveilleuses. »

L'origan est ici le pendant du blé de la Sainte-Barbe. En Provence, le jour de Noël, on place soit dans la crèche soit sur la table du réveillon deux soucoupes garnies de blé verdoyant semé quelques jours auparavant, le 16 décembre pour la fête de la Sainte-Barbe [3], pratique qui se rattache très vraisemblablement à quelque vieux rite égyptien ou plus exactement gréco-alexandrin [4].

La façon dont poussait le blé de la Sainte-Barbe sert d'ailleurs à présager l'abondance ou la médiocrité des prochaines récoltes. Nous retrouvons donc en ce temps de Noël deux rites absolument parallèles, semailles et bouturage, l'un et l'autre employés à la divination.

Au reste nous avons le droit de présumer que la pratique du bouturage ou de la plantation au jour de la Sainte-Barbe

1. *Ecclésiastique*, XXIV, 14.
2. Th. Brown, *Essai sur les erreurs populaires*. P., 1733, in-12, I, 225.
3. A. De Nore, *Coutumes, Mythes et Traditions des Provinces de France*. P. 1846, in-8, page 24 et F. Mistral, *Mémoires*. P. 1906, in-12, p. 32.
4. P. Saintyves, *Les Saints Successeurs des Dieux*. P., 1907, in-8, p. 275.

n'était pas ignorée en Orient, car à Nicomédie, en Bithynie, on montrait sur le tombeau de la sainte des arbres qui y avaient poussé en une nuit [1].

En Allemagne, on croyait que les arbres des forêts commençaient à bourgeonner et à fleurir dans la nuit de Noël. Sainte Hedwige, ayant appris qu'un cerisier avait fleuri dans ce jour sacré, en tira de funèbres présages [2]. Des pommiers, cela est paraît-il parfaitement attesté, fleurirent la nuit de Noël à Bamberg et à Nuremberg [3].

Les chroniqueurs racontent que Guillaume comte de Hollande et roi des Romains étant descendu à Cologne dans le couvent de maître Albert le Grand y fut témoin d'un prodige éclatant : c'était le jour des Rois ; l'hiver régnait dans sa force, tout était recouvert d'un manteau de neige et de glace. Cependant au grand étonnement du prince et de sa suite, Albert le reçut dans un jardin clos empli d'arbres couverts de fleurs, de feuilles et même de fruits comme au milieu de l'été [4]. Ce fut au milieu de cette verdure féerique que l'on dressa la table.

Ce récit certainement légendaire, car on ajoute que toute cette végétation disparut comme par enchantement, se réfère à notre vieux rite saisonnier qui devait être connu des moines rhénans. Les anciens germains vers la fin de novembre cueillaient des baguettes dans les haies, aubépine et cerisier pour les planter dans des pots de terre humide. Un mois après ces baguettes étaient en pleine floraison et la coutume était de se promener avec une de ses baguettes fleuries et d'en frapper légèrement les personnes pour lesquelles on formait des souhaits de bonheur et de prospérité. Cette coutume a survécu sous forme de jeu d'enfant : le jour de la coupe est calculé de telle façon que la floraison puisse se faire à Noël. Dans certains endroits c'est encore

1. Bérenger-Féraud, *Superstitions et Survivances*, I, 142. Il faut ajouter que ce que l'on appelait le tombeau de la Sainte était un monument mégalithique.
2. Aufsen und Mone, *Anzeiger für kunde des deutschen Mittelalters*. Nürnberg, 1834, III, col. 10.
3. Von Perger, *Deutsche Pflanzensagen*, Stuttgart, 1864, in-8, p. 57. On trouvera d'autres témoignages de cette croyance dans A. Tille, *Geschichte der deutschen Weihnacht* Leipzig, 1893, in-8, p. 219-255.
4. Théophile Raynaud, *Hophloth.*, sect II, serm. I, p. 149 ; Trithème, *In Chronic. Spanh.*, 1254, p. 331. *Historia Universitatis Parisiensis*, III, 213.

l'usage de planter un rameau destiné à fleurir en ce jour sacré. A Nordlingen il y a un siècle les familles se disputaient l'honneur d'avoir la branche la plus fleurie. Aujourd'hui encore, en Silésie autrichienne, les paysannes la veille de la Saint André (30 novembre) sortent à minuit pour cueillir un rameau d'abricotier; on le met dans l'eau, il fleurit dans les environs de Noël et on l'emporte à la messe de minuit [1]. Dans la Carinthie autrichienne pour la fête de Sainte Lucie (13 décembre) les jeunes filles piquent une baguette de cerisier dans le sable chaud avec l'espérance de la voir fleurir à Noël, car en cas de succès elles sont assurées que tous leurs désirs seront remplis. Les Tyroliens du Sud afin de voir les cerisiers en fleurs au 25 décembre les fument avec de la chaux le 1er jeudi de l'Avent [2].

La coutume des arbres de Noël se rattache évidemment à notre rite. Leur garniture de fleurs de papier et de fruits naturels ou confits contribuaient sans doute à préparer un printemps florissant et un été fructueux.

Née en Allemagne où précisément notre miracle remonte à un temps immémorial, la coutume des arbres de Noël s'est propagée peu à peu et assez tardivement dans le reste de l'Europe. Ce ne fut qu'au milieu du XIXe siècle que l'usage s'en répandit en Russie [3].

Le Romarin et le myrte passaient pour fleurir le 24 décembre à minuit en Angleterre [4]. On cite maintes épines qui jadis donnaient des fleurs en ce jour sacré [5]. On prétend que Joseph d'Arimathie, ayant, la veille de Noël, planté son bâton dans le sol de Glastonbury, il se mua soudain en aubépine en fleurs. Depuis lors à la même date l'aubépine refleurissait. Après la Réforme nous voyons le roi Jacques Ier, la reine et d'autres personnages de qualité payer fort cher des boutures de cet arbre. Jusqu'au temps de Charles Ier,

1. A. Tille, *Yule and Christmas*, p. 175; A. Tille, *Die Geschichte der Deutschen Weinacht*. Leipzig, 1893, p. 249-250.
2. G. Rietschel, *Weihnachten in Kirche, Kunst und Volksleben*. Leipzig, 1902, p. 141; Clément A. Miles, *Christmas in Ritual and Tradition Christian*. London, 1912, p. 268-269.
3. E. de Bagréef-Speransky, *Les Pèlerins russes à Jérusalem*. Bruxelles, 1857, II, 158.
4. *Folklore* (1917) XXVIII, 416-417.
5. A. Tille, *Yule and Christmas*. London, 1899, p. 173.

c'était l'usage de cueillir une branche de l'aubépine de Glastonbury pour l'offrir au roi, ce qui se faisait solennellement et avec pompe. Au cours de la guerre civile, l'arbre primitif fut détruit mais certains de ses rejetons survécurent dont celui de Quainton dans le Buckinghamshire devint célèbre [1]. Lorsqu'en 1752 fut établi le nouveau calendrier le peuple irrité, dit-on, de la perte de onze jours en appela de la décision gouvernementale à la surnaturelle sagesse de l'aubépine. D'après le *Gentleman's Magazine* de 1753, une foule d'environ deux mille personnes munie de chandelles et de lanternes passa la nuit du 24 décembre nouveau style autour du fameux buisson et comme personne ne le vit fleurir, le peuple en conclut que ce jour ne pouvait être le véritable jour de Noël et refusa de le considérer comme tel. Ce fut bien autre chose, lorsque le 5 janvier l'arbre fut trouvé en pleine floraison ; il fallut que l'on décréta de célébrer l'ancien et le nouveau jour de Noël [2].

Noël fut parfois choisi comme date du sacre des rois et de prise de possession des princes. C'est le jour de Noël de l'an 800 que Charlemagne se fit sacrer empereur de l'Occident par le pape Léon III. Clovis reçut le baptême le jour de la Nativité et le pape Anastase II le félicita quelques années plus tard d'être entré dans le sein de l'église en même temps qu'il prenait possession du siège de Pierre [3]. La crosse pastorale et le sceptre des rois, l'épine de Glastonbury tend à le prouver, furent primitivement soumis à une sorte de renouvellement annuel. Ces *sacra*, semblables à nos modernes accumulateurs, étaient chargés de nouveau d'une puissante énergie spirituelle.

Dans la Grèce moderne, un chant populaire du nouvel an atteste le vif souvenir du miracle et sans doute son renouvellement annuel en d'anciens temps.

1. Il existe encore actuellement, près des ruines de Glastonbury deux aubépiniers qui fleurissent en hiver. Ils appartiennent à la variété *crataegus oxyacantha præcox*. De même à Wormesly dans le Herefordshire. E. M. Leather, *The Folklore of Herefordshire*, London, 1912, p. 17.

2. A. de Gubernatis, *Mythologie des plantes*, II, 30 ; R. P. Cahier, *Caractéristiques des Saints*, I, 127 ; A. Tille, *Yule and Christmas*, London, 1899, p. 172-174.

3. Abbé Corblet, *Histoire du Sacrement du Baptême*, I, 484.

SAINT BASILE

Une année est sortie, une année est rentrée,
Et saint Basile vient, il vient de Césarée !

Saint Basile à la main porte un bâton tortu,
Ses deux pieds lourdement se posent sur la terre ;
Il est chaussé de bronze et de fer tout vêtu.
Basile, d'où viens-tu ? Basile ? où t'en vas-tu ?
— Je m'en viens de l'école et m'en vais chez ma mère.

— Si tu viens de l'école, eh bien ! dis l'*a b c*.
Sur son bâton, Basile alors s'est reposé
Pour dire l'*a b c* qu'on demande. — O mystère !
Le bâton sec verdoie, un rameau frais en sort,
Tout brodé d'argent pur, avec des feuilles d'or !

Une année est sortie, une année est rentrée :
Saint Basile est venu, venu de Césarée [1].

Les anciens Grecs célébraient l'entrée en charge des prêtres d'Asclépios par une fête qu'ils appelaient la prise de la baguette, et cette fête faisait partie des Asclépies, c'est-à-dire de l'ensemble des fêtes que l'on célébrait tous les ans à Cos en l'honneur d'Asclépios [2]. Les Asclépies se rattachaient elles-mêmes aux grandes dionysiaques, vaste série cérémonielle à fin de fécondité.

Le sceptre ou la crosse, bâton du roi ou bâton du prêtre, fut primitivement le bâton du magicien. Le lituus qui servit à Romulus pour tracer les fondations de Rome, et qui devint par suite le bâton royal au dire de Servius [3] fut aussi l'insigne des augures auxquels il servait à délimiter la partie du ciel où ils devaient observer les présages. Ces derniers le tenaient sans doute de quelque association de bergers, car ceux-ci furent les premiers observateurs du ciel et du vol des oiseaux.

Avant d'avoir été le sceptre des empereurs du Bas Empire, la férule était à la fois l'attribut de Dionysos et

1. ACH. MILLIEN, *Chants populaires de la Grèce et de la Serbie*. Paris, 1891, p. 24-25.
2. V° *Rhabdon Analepsis* in DAREMBERG et SAGLIO, IV, 2e p., 861.
3. SERVIUS, *Ad Eneid.*, VIII, 187.

celui des personnages sacrés de son thiase [1]. Dans les vases peints de la Grèce ancienne on la représentait ordinairement fleurie, quelquefois surmontée d'une pomme de pin, d'autres fois entourée de lierre ou ornée *d'oscilla*, de bandelettes, voire de clochettes. Elle a donc joué un rôle magico-religieux dans les fêtes saisonnières consacrées à Dionysos, pasteur et vigneron.

Les bâtons qui avaient été employés dans les cérémonies dionysiaques devaient y avoir pris une vertu miraculeuse qui les rendaient tout particulièrement propres à la garde des troupeaux.

Il fut un temps où tous les chrétiens baptisés, comme jadis les sages de l'Orient ou de la Grèce, comme aussi les serviteurs de Dionysos portaient le bâton. Tout au moins devaient-ils assister à l'office avec un bâton à la main. Les plus anciens rituels et sacramentaires disent qu'au moment de la messe, au moment où va commencer la lecture de l'Evangile tous les fidèles quittent le bâton qu'ils ont à la main [2]. On explique parfois cet usage par la longueur des offices, mais nous préférons la raison donnée par saint Augustin, le bâton en raison de sa poignée transversale est le rappel de la croix [3] et constitue par suite l'insigne du chrétien.

A Saint-Désiré, dans l'Allier, on a longtemps vénéré sainte Agathe avec une foi des plus vives. Or voici ce qu'observa le curé du lieu vers 1840 :

« Au jour anniversaire de la sainte (le 5 février) et au moment où l'on célèbre les saints mystères ; on voit, autour de la chapelle, des hommes portant chacun un bâton de bouleau. Ce bâton ne sera point celui du voyage, mais il servira à la conduite des bœufs dans les pâturages. Chaque fois, le pâtre le fixera en terre, après quelques mots de prière que j'ignore, et sous sa garde, aucun animal ne franchira la haie qui clôt l'héritage. Les propriétés de ce bâton sont très étendues. Sa blessure est mortelle ; si on le place sur le front d'un agonisant, il hâte sa fin. Parmi ces laboureurs on aperçoit des jeunes gens, ceux que l'âge appelle au service de l'Etat. Eux aussi portent le

1. V° *Ferula* in DAREMBERG et SAGLIO, II, 2° p., 1094.
2. HONORÉ D'AUTUN, *Gem. anim*, I, 24 : AMALAIRE, *De officiis eccles.* III, 18. — MARTÈNE, *De Antiq. Eccl. rit.*, I.I, cap. VI.5
3. *Serm. CVII. De temp.*

bâton magique, et au moment de la consécration, se tenant hors de la chapelle et debout, ils le placent sur la poitrine en prononçant cette invocation infernale : *Qui non est in lumine, illuminet me*. Un de ces malheureux, sur son lit de mort, me prononça très distinctement, sans la comprendre, cette prière qu'il avait faite pour sa libération. Cette invocation abominable se fait aussi dans des vues criminelles que la décence me défend de nommer.

Les hommes qui obéissent aux sorciers ne sont pas en grand nombre ; mais il ne se passe pas de fête de sainte Agathe que nous n'en comptions plusieurs qui se trahissent eux-mêmes par le bâton dont ils sont munis [1]. »

Cette curieuse et tenace survivance nous permet de présumer quelles vertus magiques devaient être attribuées jadis non seulement au bâton du magicien, mais à la *crosse et au sceptre*, voire au simple bâton de l'initié. Mais combien ces vertus ne devaient-elles pas être augmentées si le bois était emprunté à quelque arbre sacré, qui après avoir été replanté en quelque cérémonie saisonnière avait repris racine et miraculeusement refleuri ! La crosse, le sceptre et la houlette étaient souvent des talismans magiques, empruntés à l'arbre sacré tantôt parce que son essence avait été vénérée jadis par une tribu ou par un clan, tantôt parce qu'il avait servi en des cérémonies saisonnières où, processionné et liturgiquement replanté, il avait miraculeusement refleuri.

Au 2 février, qui correspondait à l'ouverture de l'année celtique, Sainte Brigitte passe pour avoir fait reverdir le bois d'un autel qu'elle avait touché. Cette sainte paraît d'ailleurs avoir remplacé une déesse du feu, si toutefois elle n'en est pas une simple christianisation. Un vieux glossaire anglais parle d'une *Bridgit, the danghther of Dagha, a Godess of Ireland* ; et *brighten* en anglais, comme en flamand *lichten*, en allemand *leuchten*, signifie briller, luire, éclairer, ce qui doit être en effet la qualité d'une fille de la déesse du jour, de Dagha [2].

La cromnyomancie (*cromnyomantia*) nous fournit encore

1. Chanoine J.-J. Moret, *Devins et sorciers dans le département de l'Allier, 1840-1909*, Moulins, 1909, in-8°, p. 34-35.
2. Dr Coremans, *Belgique et Bohême*, II, 13.

un rite parallèle où nous voyons la même pratique saisonnière utilisée à des fins diverses. Le jour de la Saint-Thomas ou la veille de Noël on déposait sur un autel un certain nombre de bulbes portant le nom des inculpés, et l'oignon qui germait le premier était censé révéler le coupable.

Cette sorte de divination était fort employée au XVIIe siècle pour le choix d'un époux. Elle est attestée par De Lancre pour la France, par Naegeorgus pour l'Allemagne, et mieux encore par Brand pour l'Angleterre [1]. Parmi les cérémonies du solstice d'hiver nous citerons enfin un rite d'un caractère à la fois plus liturgique et plus primitif :

Autrefois la veille de la Saint-Thomas (21 décembre), à *l'époque stérile du solstice d'hiver* (dit la légende), aussitôt après la récitation des vêpres, l'évêque se rendait au sépulcre du saint et plaçait un sarment desséché entre les mains de l'apôtre ; et le lendemain, lorsque le jour commençait à poindre, on retrouvait la branche de vigne non seulement garnie de feuilles mais chargée de raisins comme au jour des vendanges. On en exprimait le vin nécessaire pour l'offrande et le saint sacrifice. Le célébrant et le peuple communiaient de ce vin nouveau [2].

Le vieux rite se pratiquait jadis à l'époque du solstice d'été avec les jardins d'Adonis [3]. A la même époque on ensemence encore des jardins de Saint-Jean en Sardaigne et en Sicile.

« A la fin de mars ou au 1er avril un jeune sarde va se présenter à une jeune fille et la prie d'être sa *comare* (commère), offrant d'être son *compare* (compère). L'invitation est acceptée avec joie. A la fin mai, la jeune fille confectionne un vase avec l'écorce d'un chêne liège, elle le remplit de terre et y sème une poignée de blé et d'orge. Ce pot est exposé au soleil et fréquemment arrosé, de sorte que le grain germe vite et les tiges se trouvent déjà hautes à la

1. De Lancre, *De l'Incrédulité et mescreance du sortilège*, Paris, 1622 ; Naogeorgius, *l. c.* ; Brand, *Observations on popular antiquities*. Londres, 1900, p. 776.
2. J. B. Bagatta, *Admiranda*, I, 382, n° 65, d'après P. de Natalibus, VI, 43.
3. S. Jérôme, *Comm. in Ezechielem*, VIII, 13-14 dans *P. L.*, XXV, 82-83. Cf. J. G. Frazer, *Adonis*, p. 175-176 et 182 et notes 10, 669 et 729.

veille de la Saint-Jean (le vingt-trois juin). On appelle alors le vase verdoyant du nom de *Erme* ou *Nenneri*. Le jour de la fête, l'adolescent et la jeune fille, parés de leurs plus beaux atours, accompagnés d'un cortège et précédés par des enfants qui gambadent et folâtrent, s'en vont en procession à l'église aux abords du village. Là, ils cassent le pot en le frappant contre le portail du saint lieu : ensuite ils s'asseyent en rond sur le gazon et mangent des œufs et des herbes aux sons des flûtes... Cet usage est général en Sardaigne ; mais à Ozieri il présente quelques traits particuliers. Au mois de mai on fabrique des pots de liège et on les ensemence de grains. Quand on arrive à la veille de la Saint-Jean, les appuis des fenêtres sont drapés d'étoffes somptueuses, sur lesquelles on place les pots ornés de soies bleues, écarlates et de rubans bariolés. Autrefois on mettait dans chaque pot une statuette, ou bien une poupée faite de lainages et habillée en femme, ou encore un simulacre, en carton, de Priape dieu des jardins, mais cette coutume n'est plus en usage ayant été sévèrement prohibée par l'Eglise. Les jeunes villageois déambulent bras-dessus bras-dessous, pour examiner les vases et pour attendre les jeunes filles, qui s'attroupent sur la grande place afin de célébrer la fête. On allume un beau feu de joie... et la nuit se passe à danser et à chanter [1]. L'analogie de ces vases ensemencés en Sardaigne avec les jardins d'Adonis paraît être complète et les statuettes qu'on y posait correspondent aux images du dieu qui accompagnaient ses jardins. » [2]

Wunsch suppose que dans ces coutumes méditerranéennes saint Jean a remplacé Adonis [3] mais Sir J. G. Frazer, tout en acceptant cette opinion pour les pays où l'influence sémitique fut profonde, préfère admettre que ce sont des cérémonies indigènes et sans doute que saint

1. A. Bresciani, *Dei costumi dell' isola di Sardegna comparati cogli antichissimi popoli orientali* (Rome et Turin, 1866), p. 427 sq. ; S. Gabriele, *Usi dei contadini della Sardegna* dans *Archivio per lo studio delle Tradizioni Popolari* (1888), VII, 469 sq.

2. J. G. Frazer, *Adonis*, p. 190-192. Sur les coutumes siciliennes on peut voir G. Pitré, *Usi e costumi, Credenze, etc. del Popolo Siciliano*, Palerme, 1889, II, 271-278 et *Spectacoli e Feste Popolari Siciliano*, Palerme, 1881. 297 sq.

3. R. Wunsch, *Das Frühlingsfast der Insel Malta*, p. 45-57.

Jean pourrait bien avoir succédé à quelque dieu local [1].

Le 12 Skirophorion (22 juin) se célébraient les *Skirophories*. On se rendait en procession d'Athènes au Skiron, qui était, disait-on, le premier champ ensemencé par les Athéniens. Nous ne savons à peu près rien des rites de cette fête en l'honneur d'Athéna Skiras et des déesses éleusiniennes Déméter et Koré [2]. En revanche nous connaissons les rites des Oschophories, qui se célébraient dans la première moitié de novembre, et les Oschophories semblent bien avoir été une sorte de doublet des Skirophories [3]. L'une et l'autre fête avaient été instituées en mémoire, disait-on, du retour de Thésée après son expédition contre le Minotaure, l'une et l'autre honoraient particulièrement Athena Skiras, et les cérémonies que l'on célébrait à l'intérieur du temple dans les Oschophories s'appelaient Skira [4]. L'un des rites des Oschophories, qui semble bien avoir été le rite principal, était une procession où l'on portait un phallus et des ceps comme dans les Dionysies. C'est probablement en la première de ces deux fêtes (Skirophories) que Dionysos faisait pousser du sarment sec et lui faisait produire du raisin mûr [5], tandis qu'en la seconde (Oschophories) on processionnait des ceps chargés de grappes mûries en leur temps. On peut présumer que l'ombrelle blanche de la procession des Skirophories servait à abriter une figure phallique accompagnée d'un sarment de vigne et d'un bouquet de blé.

Quoi qu'il en soit de ce dernier point, on retrouve ce miracle dans la vie de divers saints orientaux qui ont eux aussi rempli l'office de pourvoyeur de la vigne.

*Le saint et bienheureux abbé Garimâ* (11 juin). — Un jour

1. J. G. Frazer, *Adonis*, p. 195.

2. Pour Mommsen (*Feste der Stadt Athen*, 395), l'on y portait des σκιρρα, petits sacra en terre blanche dont on répandait la poussière sur le champ aussitôt après la moisson. Cette conjecture ne paraît pas fondée. Cf. A. Loisy, *Les Arréphores d'Athéna* dans *Revue d'Hist. et de Litt. relig.*, 1911, p. 387.

3. J. E. Harrisson, *Prolegomena to the Study of the Greek Religion*, Cambridge, 1903, in-8, 134-136. Miss Harrisson insiste avec raison sur les rapports des Skirophories et des Thesmophories, mais néglige trop les relations de ces fêtes avec les Oschophories.

4. Daremberg et Saglio, v° *Skirophoria* IV, 1361 et v° *Dyonisia*, II, p. 234-235.

5. Sophocle, cf. 234 N., *Schol. d'Euripide Phœn*, 237 ; *Antigone*, 1131, cf. Nonnos, *Dyonis.*, XXVII, 255.

il sema de bon matin du blé et fit la récolte le soir, on en fit le pain pour l'offrande eucharistique. Le lendemain il fit monter les bœufs pour la trituration sur un arbre d'acacia, et leur fit fouler les gerbes de blé, et il y en eut une quantité : 77 mesures ; il planta aussi des ceps de vigne sur de la pierre : elle poussa et donna des fruits à l'heure même[1].

*Saint Tychon, évêque d'Amathonte.* — Saint Tychon, évêque d'Amathonte, ayant planté un sarment sec dans sa vigne, le vit subitement reverdir. Depuis lors le sarment reverdit tous les ans, le 16 juin, jour de la fête du saint[2]. Et chaque année « on cueille la grappe, on en mêle le jus au vin du calice, on consacre les grappes restantes et on en donne en communion aux fidèles. Parfois le raisin encore vert au commencement de la messe se colore peu à peu de façon à être mûr au moment de la communion. Les fidèles qui emportent des grappes les voient en tous cas mûrir chez eux.

Or pour Usener saint Tychon est le dédoublement et la christianisation d'une divinité phallique : Dionysos Orthos ou Phalès Tychon et le saint n'a fait que continuer le miracle jadis opéré par Dionysos.

En tous cas, il reste avéré que vers l'époque du solstice d'été, en la fête de saint Tychon, se perpétuait le rite païen du bouturage à fin de fécondité.

La communion avec le vin du sarment refleuri de la Saint-Thomas ou de la Saint-Tychon avait évidemment pour but de faire participer les fidèles d'une façon plus particulière à la prospérité, voire à la fécondité que l'on intercédait ou même que l'on nécessitait par le rite du bouturage.

## Conclusion

Le spectacle des grandes fêtes saisonnières est et restera

1. Guidi, *Le Synaxaire Ethiopien* in *Patrol. Orientalis*, I, 627. On trouve deux autres parallèles dans le *Synaxaire Arabe-Jacobite*, édité par R. Basset, in *Patrologia Orientalis*, I, 225-226 et 332-333.

2. H. Usener, *Der heilige Tychon*, Leipzig Teubner, 1907 in-8 ; *Revue Critique*, 1908, p. 404-406, et l'essai de réfutation donné par les *Analecta Bollandiana*, XXVIII, 119 et XXXI, 105.

toujours émouvant. Jadis l'homme s'efforçait par des rites magiques d'y promouvoir les vertus du sol, des bêtes et des gens. Plus tard on a cru que les moments solennels de la vie, le renouvellement des conditions sociales et religieuses devaient être mis en rapport avec les époques qui marquaient les changements des temps ou des saisons. On a cru que le chrétien, le religieux, le prêtre, le roi seraient plus assurés d'accomplir leur tâche et de fleurir leur vie si l'on en accordait le point de départ au rythme même de la terre et du soleil.

Mais qui ne voit maintenant l'origine de notre thème, son rôle et sa valeur ? Né de l'exégèse d'un rite saisonnier, il a joué sa partie dans un vaste ensemble de rites et de cérémonies, symbolisant de façon gracieuse, colorée et émouvante nos désirs et nos espoirs.

Qu'il s'agisse de la verge d'Aaron ou de la sainte épine de la couronne du Sauveur elles ont été cueillies jadis rituellement aux époques où l'énergie cosmique se renouvelle. Les historiettes qu'on en rapporte ne sont pas des fables sans fondement puisqu'elles ont aussi réellement refleuri que les ceps de saint Thomas et de Dyonisos donné du raisin et du vin. Mais cette floraison et cette fructification ne sont pas que des merveilles ou des miracles, ce sont des rites sacrés, destinés non seulement à provoquer le reverdissement du printemps et le jaunissement de l'automne ; mais la descente de la grâce au cœur des prêtres et des fidèles. Et comment n'en serait-il pas ainsi en ce qui regarde la couronne de Jésus et ses épines ? N'est-elle pas toute imprégnée de la force divine du Logos et de l'Ame du monde dont elle rappelle la forme circulaire ? La résurrection du monde au printemps et son éclatement en été se confondent avec la résurrection et le triomphe de Dieu.

III

# L'EAU QUI JAILLIT DU ROCHER SOUS LE BATON OU LA FLÈCHE : MOISE, DIONYSOS ET MITHRA LA SOURCE D'EAU VIVE : MOISE, MITHRA ET JÉSUS

Faire jaillir l'eau d'un rocher n'est pas un miracle médiocre. Ce fut néanmoins un prodige fréquent dans toute l'antique Asie. De toutes façons, il mérite donc qu'on essaie d'en déterminer la genèse ou du moins de définir les facteurs qui l'ont engendré.

## § 1. — De la nature des pierres de pluie

Le rocher qui laisse l'eau jaillir de son sein est apparenté de toute évidence aux pierres qui font tomber la pluie. Or ce ne sont pas toutes les pierres qui permettent d'obtenir la chute de la pluie. Quelques-unes semblent devoir cette faculté à leur forme ou à leur ressemblance avec un animal doué lui-même de cette vertu : « Ainsi à Kota Gadang, dans l'île de Sumatra, il y a une pierre qui, avec beaucoup d'imagination, peut avoir une vague et lointaine ressemblance avec un chat. En conséquence elle possède la propriété de faire jaillir la pluie des cieux, étant donné qu'à Sumatra, le chat noir joue un rôle dans les cérémonies qui ont lieu pour faire tomber la pluie. Pour cette raison la pierre est parfois enduite de sang de volaille, frottée et encensée pendant que l'on chante sur elle une incantation. A Eneti, dans l'Etat de Washington, il y a une roche basaltique sur laquelle une image, dite l'image de l'oiseau-tonnerre a été tracée à coups de marteau. Les Indiens ont cru

pendant longtemps que, en secouant le rocher, on faisait tomber la pluie car on excitait la fureur de l'oiseau-tonnerre[1]. »

Nombre de pierres qui passent pour être tombées du ciel, avaient gardé, de leur passage à travers les nuages, une vertu spéciale et les Primitifs les tiennent souvent pour capables de provoquer la pluie. Les Habé du Soudan tiennent les outils de l'époque de la pierre polie pour des pierres de pluie. Ils sont envoyés par Anou : (l'orage), pour fendre les arbres et donner la preuve de sa puissance. C'est Amma qui taille ces pierres dans le ciel ; il les précipite contre les montagnes et brise grâce à elles les plus gros rochers. L'homme qui veut faire tomber la pluie prend plusieurs de ces pierres ; il les range en lignes, les inclinant du côté de l'orient, d'où viennent les tornades; après quoi il les enduit d'un certain liniment composé de miel et d'onguents divers ; puis il verse un peu de ces ingrédients, sans le miel, dans le creux de sa main et souffle cette poudre dans la direction de la tornade : la pluie tombera, c'est fatal, dans la journée[2]. On retrouve cette croyance dans l'antiquité. Sotacus, l'un des plus anciens auteurs grecs sur la minéralogie dit que, parmi les pierres nommées *céraunies*, c'est-à-dire pierres de foudre, il y en a une espèce qui a la forme d'un fer de hache[3]. On ne peut guère douter de son action sur la pluie.

Dans les pierres d'origine céleste les anciens mettaient bien entendu les aérolithes. « La fameuse pierre de Pessinunte, transportée ensuite à Rome, qu'on tenait pour « la Mère » elle-même, était de ce genre ; c'était une pierre noire, de forme irrégulière, avec des angles saillants, assez petite pour qu'à Rome on eût pu la placer dans la bouche de la statue de la déesse, qu'elle défigurait. La pierre adorée sur l'Ida paraît avoir eu une origine analogue. Quand le culte de la déesse de Phrygie eut été porté en Grèce, l'idée

1. J. G. Frazer, *The Golden Bough*. London, 1911, Part. I, vol. I, pp. 308-309.
2. R. Arnaud, *Notes sur les montagnards Habé* (Soudan Français) dans *Revue d'Ethn. et des Trad. Pop.* (1921), II, 254-255.
3. Pline, xxxvii, 9.

que l'aérolithe appartenait à Cybèle et était sa manifestation, s'y introduisit en même temps ; de telle façon que Pindare, ayant vu une pierre tomber du ciel au milieu des flammes et du bruit, la consacra à la Mère des dieux.

« Le culte des aérolithes n'était pas moins développé en Syrie et en Phénicie. Le nom du dieu araméen Qaçiou, hellénisé en Zeus Casios, implique par le sens de son nom l'idée d'un pareil phénomène. Quand Seleucus Nicator cherchait un emplacement pour la nouvelle capitale qu'il voulait bâtir, il se laissa guider par l'augure de la foudre et construisit Séleucie à l'endroit qui en avait été frappé. Le foudre même qui était tombé en ce lieu y fut adoré sous les noms de Zeus Ceraunios, ou Casios, et les monnaies de Séleucie nous montrent que ce foudre n'était autre qu'un aérolithe, lequel s'y échange avec l'image ordinaire du foudre de Jupiter. Le nom de « demeure divine », *beith-el*, s'appliquait spécialement chez les peuples sémitiques, comme celui d'*ab-addir*, « père vénérable », aux pierres sacrées de cette nature. En effet les *bétyles* tels que les mentionnent les écrivains antiques chez les populations de cette race, sont essentiellement des aérolithes. « J'ai vu le bétyle volant dans le ciel » dit Damascius. Dans les fragments de Sanchoniathon, Ouranos (le Ciel) invente et fabrique les bétyles et Bœtylos est fils d'Ouranos. La superstition attribuait même à ces pierres la faculté de se mouvoir encore à certains moments dans l'air, au milieu d'un globe de feu, comme au moment de leur chute. C'est sans doute à cause de cela et de la résidence qu'on croyait qu'y faisait la divinité vivante, que Sanchoniathon appelle les bétyles des « pierres animées » [1].

La couleur en était presque toujours noire, marque de leur origine ignée et sidérale. C'est ainsi que les inscriptions cunéiformes mentionnent les sept pierres noires adorées dans le principal temple de la ville d'Orchoé en Chaldée, bétyles personnifiant les sept planètes ; c'est ainsi qu'il faut reconnaître un ancien bétyle dans la fameuse *Pierre noire*

1. DAMASCIUS, *Vie d'Isidore*, 203, trad. Chaignet, III, 337-339.

de la Mecque. Les pierres de cette espèce étaient regardées comme appartenant à des dieux divers, mais tous de nature sidérale et pour la plupart solaires. Il y en avait particulièrement un grand nombre dans la région du Liban [2]. La valeur symbolique et sacrée du bétyle était doublée, quand, à son origine aérolithique il joignait une forme se rapprochant d'une manière plus ou moins exacte du type hiératique du cône. Tel était le cas du Zeus Casios de Séleucie; des pierres noires dites divines *(lapides qui divi dicuntur)* adorées à Laodicée de Syrie, et que la légende hellénisée disait avoir été dédiées par Oreste, comme beaucoup d'autres conservées dans des sanctuaires de l'Asie ; enfin de celle d'Emèse, appelée Elagabalus *(elah-gabal)*, « le dieu de montagne », ou « le dieu montagne »). La pierre d'Emèse présentait en outre à sa surface des saillies et des empreintes naturelles, auxquelles on attachait une grande importance, et ce qu'on croyait voir dans ces marques nous est expliqué par le célèbre *ureus* de l'empereur Uranius Antoninus, où est représentée la pierre conique du dieu Elagabalus avec la figure du κτείς très nettement dessinée à sa base. Il faut expliquer dans le même sens l'ἐκτύπωμα τῆς 'Αφροδίτης, que les écrivains byzantins signalent sur la Pierre noire de la Mecque Des particularités de ce genre ajoutaient encore à la vénération des bétyles où on pouvait les observer. Il en était de même des pierres non météoriques où se présentaient des apparences analogues. Le Pseudo-Plutarque parle d'une espèce de pierre que l'on trouvait en Asie-Mineure dans le fleuve Sagaris et que l'on tenait pour sacrée parce qu'elle montrait « le type de la Mère des dieux » ; Falconnet a très bien établi qu'il s'agissait de ces pierres bizarres que les curieux d'autrefois recherchaient sous le nom d'*hystérolithes*.

On classait aussi parmi les bétyles, en y attribuant la même origine céleste, certaines pierres consacrées de temps immémorial comme images des dieux, qui n'étaient pourtant pas des aérolithes, mais auxquelles des particularités

1. Damascius, *Vie d'Isidore*, 94, trad. Chaignet III, 299 et note 3.

lumineuses faisaient attacher une idée de nature ignée. Telle était l'émeraude colossale du temple de Melqarth à Tyr que les fragments de Sanchoniathon désignent comme un astre tombé du ciel, ἀεροπετῆ ἀστέρα, et relevé par Astarté. Ce dernier mythe est représenté dans le type des monnaies d'argent de Marium de Cypre [1] ».

Ces singularités ne sauraient d'ailleurs nous dissimuler que la vertu des pierres de pluie ou des pierres de foudre reposait d'une façon générale sur leur origine. On supposait qu'elles avaient acquis au sein des nuages ou des réservoirs de la pluie une vertu attractive pour cet élément.

Les anciens confondaient la chute des aérolithes, habituellement accompagnée d'un météore lumineux et d'une explosion, avec celle de la foudre qu'une croyance populaire qui s'est maintenue jusqu'au seuil du XIXe siècle supposait tomber quelquefois sous la forme d'une pierre [2]. Cette croyance existait dans l'Inde antique, ou, parmi les noms de la foudre il y en avait un, *çarou* (κεραυνος et céraunie), qui signifiait primitivement flèche et un autre, *açman*, qui signifiait primitivement pierre [3].

« Au IIe siècle, Athénée (XII, 24, p. 523, Cas) parle de *traits célestes*, consistant en morceaux d'airain accompagnés de feu que Jupiter lança sur les Lapyges sacrilèges, et il ajoute que longtemps après on montrait des traits faits de cet airain tombé du ciel.

Au IIIe siècle, prenant au pied de la lettre le nom de *trait* (βέλος, βέλεμνος, ἔγχος, ὀϊστός, *telum*) que les poètes grecs et romains, et même quelques prosateurs donnent métaphoriquement à la foudre de Jupiter, forgée par les Cyclopes, le grammairien Nonius Marcellus dit qu'il faut distinguer dans ce météore, d'une part, le *trait* qui est lancé (*telum*), d'autre part le *feu* qui constitue l'éclair.

A la fin du IVe siècle, le savant évêque Némésius dit qu'une pierre et du soufre tombent toujours avec la foudre, et il

1. F. LENORMANT, V. *Bétyles* in DAREMBERG ET SAGLIO, I, 643-644.
2. TH. H. MARTIN, *La Foudre, l'Electricité et le Magnétisme chez les Anciens* P. 1866, pp. 175-178 et 195-206.
3. PICTET, *Origines Indo-europ.*, I, 129-130 et II, 680-681.

considère ces substances comme le résidu de la foudre même.

Nonnus, poète grec du v^e siècle, établit une distinction entre le *trait de fer* de la foudre et les *éclairs* qui l'accompagnent.

Au xii^e siècle, Guillaume de Conches, combat l'opinion dominante d'après laquelle certaines foudres tomberaient *sous forme de pierres*, opinion acceptée dans un ouvrage attribué faussement à Bède.

N'oublions pas la pierre *céraunie* de Pline, dont une espèce ne se trouvait que là où la foudre était tombée, et qui, suivant l'évêque Marbode, tombait elle-même du ciel pendant l'orage. Rappelons-nous surtout la pierre *céraunite*, c'est-à-dire la *pierre de foudre*, qui, suivant Jean Philopon, tombait de la région du feu, où elle s'était produite par une transformation du feu lui même [1]. »

Ces traits, ces flèches, ces pierres, dont les flèches et les haches préhistoriques passaient pour les variétés les plus parfaites, étaient considérés par d'aucuns comme une condensation du feu du ciel et par d'autres comme d'infimes éclats du grand réservoir des eaux. Naturellement les pierres qui provenaient de la région des orages étaient susceptibles de provoquer leur production; mais bien entendu, il était fort utile de réveiller leurs facultés par des rites appropriés.

### § 2. — Comment traiter les pierres célestes pour faire tomber la pluie

On peut agir sur les pierres pluviales de deux façons en leur faisant produire un roulement ou un grondement qui rappelle celui du tonnerre, en les arrosant ou les immergeant de telle sorte qu'elles soient aussi mouillées que si elles avaient reçu la pluie. Ce sont autant d'applications du même principe : *le semblable engendre le semblable*.

L'action de la pierre manale chez les Romains paraît bien

1. Th. H. Martin, *La Foudre, l'Electricité et le Magnétisme chez les Anciens*, P. 1886, pp. 202-204.

relever du premier procédé. « On appelait *lapis manalis*, dit Festus, une certaine pierre qui se trouvait près du temple de Mars ; lorsque, dans les temps d'excessive sécheresse, on traînait (*pertrahebat*) cette pierre dans la ville, la pluie tombait aussitôt, et on l'appela *manalis lapis* parce que l'eau coulait [1]. » L'Aquælicium avec sa procession de la pierre manale était d'ailleurs une cérémonie où figuraient les Pontifes en personne [2].

Fulgence nous a conservé un texte du jurisconsulte Labèo où il est question de *manales petræ*, pierres disposées dans les champs, qu'il était d'usage de rouler (*verrere*) en temps de sécheresse pour obtenir la pluie. Cette pratique avait été enseignée par les livres sacrés de Tagès et faisait partie de la discipline augurale des Etrusques qui donnaient une place prépondérante au tonnerre et à ses manifestations [3].

Certaines pratiques françaises rappellent étroitement la cérémonie romaine. Une lettre de l'abbé Nicaise à l'abbé Santeuil, le célèbre hymnographe du XVII^e siècle, nous en fournit un exemple typique.

« Je vous demande, mon cher patron, un hymne de votre façon pour ce Mercure chrétien, pour ce saint Hermès, martyr, préfet de la ville de Rome. Vous ne l'oseriez refuser à un si grand nom, ni à un ami à qui vous l'aviez promise, il y a si longtemps, et qui, par ce seul titre, le mérite mieux que nul autre. On recourt à ce saint non seulement pour tous les maux et toutes les maladies du corps et de l'esprit, mais encore pour tous les besoins de la vie. On lui demande la sérénité et le beau temps, il l'accorde ; on lui demande la pluie, il la donne en abondance. J'ai ouï dire à des anciens du lieu, qui l'avaient appris de leurs prédécesseurs, qu'on regardait autrefois la pierre sur laquelle est gravée l'inscription de Mercure et Minerve (qui est une espèce de marbre blanc) comme une autre pierre manale dont vous savez l'histoire, et qu'on la roulait par les champs pour obtenir de la pluie, tant l'on donnait partout dans la superstition. Nous avons pourvu à ces abus par les saintes reliques, que nous avons obtenues à Rome, de ce saint martyr, savoir un de ses bras entier, auquel nous avons joint un os entier de la cuisse de sainte Théodore

1. FESTUS, V° *Manalis lapis*, éd. Savagner, p. 223. *Manalis* que l'on retrouve dans l'expression *fons manalis* dérive de *manare* couler.
2. J. A. HILD, V° *Manalis lapis* in DAREMBERG ET SAGLIO.
3. FULGENTIUS, *Manales*, p. 388. Cf. TH. H. MARTIN, *la Foudre, l'électricité et le magnétisme chez les anciens*. P., 1866, p. 366-367.

martyre, sa sœur, qui nous a été donné par Messieurs de la Sainte-Chapelle de Dijon. Ce seront des pierres manales qui, exposées dans les besoins, feront couler toutes les bénédictions du ciel sur cette terre.

L'on voit dans cette chapelle, comme nous l'avons dit déjà, l'ancienne inscription de Mercure et de Minerve qui s'y conserve de tout temps, qui a donné lieu de la dédier heureusement à saint Hermès et à saint Augustin, Hermès répondant à Mercure et saint Augustin à Minerve. Ce grand docteur ayant toujours été considéré comme la Minerve de l'Eglise, qu'elle a consultée dans ses plus grandes difficultés. Elle célèbre la fête de ces deux saints le même jour, savoir le 28 du mois d'août, et il ne faut pas douter qu'étant unis comme ils sont, et dans une même chapelle, et sur un même autel, ils ne se communiquent leurs vertus l'un l'autre : que saint Augustin ne communique sa sagesse à saint Hermès ; et que c'est à lui autant qu'à ce saint martyr que l'on doit les dons et les faveurs qu'on obtient en ce lieu. Voici l'inscription comme elle se comporte :

Mercurio et Minervæ
arnalyæ
numinib Augustor
sacrum
G. Lucceius Marcellinus
decur
V. S. L. M.

Je l'ai fait mettre sur la nouvelle porte que j'ai fait construire à la chapelle »[1].

On saisit moins bien l'idée qui guidait les habitants de Saint-Julien-de-Ratz, dans l'Isère, et les gens des environs. On conservait dans un champ appelé *vas*, une pierre en forme d'autel que l'on élevait ou abaissait selon ce qu'on voulait obtenir. On prétendait qu'en élevant cette pierre, avec les cérémonies et les prières que fait le prêtre, la pluie tombait tout à coup et en abondance de même que la pluie cessait lorsqu'on baissait la pierre[2]. On peut admettre cependant que ces élévations et ces abaissements étaient considérés primitivement comme des actes magiques destinés à agir sur les nues et l'orage.

Mais le rite le plus ordinaire consistait à arroser ou

1. *Lettre de l'Abbé Nicaise à M. de Santeuil* in *Mém. de l'Acad. de Dijon*, in-8°, p. 10 à 15.
2. A. Pilet de Thorey, *Usages fêtes et coutumes... du Dauphiné*. Grenoble, s.d., p. 80.

tremper d'eau d'une façon quelconque les pierres auxquelles on attribuait un pouvoir sur la pluie. Ce rite est bien connu et l'on en trouve de nombreux exemples dans le grand ouvrage de Sir J.-G. Frayer : *Le Rameau d'Or*:

Dans un village des Samoa il y avait une pierre qui était soigneusement gardée comme le représentant du dieu qui fait la pluie, et en temps de sécheresse ses prêtres promenaient la pierre en procession et la trempaient dans une rivière. Parmi la tribu Ta-ta-hi de la Nouvelle Galle du Sud, le faiseur de pluie brise un morceau de cristal de roche et le crache vers le ciel ; il enveloppe le reste du cristal dans des plumes d'ému, trempe cristal et plumes dans l'eau, puis les cache soigneusement. Dans la tribu des Keramin de la Nouvelle Galle du Sud le sorcier se retire dans le lit d'une crique (torrent) verse de l'eau sur une pierre plate et ronde puis la couvre et la cache. Parmi quelques tribus de l'Australie du nord-ouest le faiseur de pluie se rend à une pièce de terrain qui est mis à part dans le but de faire la pluie. Il y élève un tas de pierres ou de sable, place la pierre magique sur le sommet et marche ou danse autour en chantant des incantations pendant des heures, jusqu'à ce que la fatigue l'oblige à s'arrêter : alors un des assistants prend sa place. On asperge la pierre avec de l'eau et on allume de grands feux. Aucun profane ne doit approcher du lieu sacré pendant que s'accomplit la cérémonie mystique. Lorsque les Sulka de la Nouvelle Bretagne désirent se procurer de la pluie ils noircissent des pierres avec les cendres de certains fruits et les exposent au soleil avec d'autres plantes et des bourgeons. Puis une poignée de brindilles est plongée dans l'eau, on met des pierres dessus pour l'alourdir pendant qu'on chante des incantations. La pluie doit tomber après cela. A Manipour, sur une haute colline à l'est de la capitale, il y a une pierre dans laquelle l'imagination populaire voit un parapluie. Quand on a besoin de pluie, le rajah va chercher de l'eau dans une source plus bas et en asperge la pierre. A Sagami, au Japon, il y a une pierre qui fait tomber la pluie quand on lui verse de l'eau dessus. Quand les Wakondjo, tribu de l'Afrique Centrale, désirent de la pluie, ils envoient chercher les Wawambas qui habitent au pied des montagnes neigeuses et sont les heureux possesseurs de la « pierre de pluie ». En échange d'une rétribution convenable, les Wawambas lavent la précieuse pierre, l'enduisent d'huile et la mettent dans un pot plein d'eau. Après cela la pluie ne saurait manquer de tomber. A Behar on pense mettre fin à la sécheresse en gardant, dans un récipient plein d'eau, une pierre sacrée appelée Narayan-chakra. Les Turcs d'Arménie font de la pluie en jetant des cailloux dans l'eau. A Egin les cailloux sont suspendus dans deux sacs dans l'Euphrate et ces cailloux sont au nombre de

soixante-dix mille et un. A Myndus dans l'Asie Mineure le nombre des pierres employées dans ce but est de soixante-dix-sept mille, et chacune d'elles doit être léchée avant d'être jetée dans la mer. Dans certaines parties de la Mongolie, quand on veut de la pluie, on attache une pierre de bézoard à une branche de saule et on la met dans l'eau pure en prononçant des incantations ou des prières en même temps. A Yakoutsk tout le monde croyait fermement qu'on pouvait faire la pluie au moyen d'une de ces pierres de bézoard, pourvu qu'elle ait réellement été trouvée dans l'estomac d'un animal, et plus la bête était féroce plus la pierre était puissante. Le faiseur de pluie devait tremper la pierre dans de l'eau de source juste au lever du soleil puis la prendre entre le pouce et l'index de la main droite et la présenter à l'astre, après quoi il faisait trois tours dans le sens contraire à celui du soleil. La vertu d'une prière de bézoard durait au moins neuf jours. Réciproquement lorsque le guide mongol du Dr Radloff désirait arrêter la pluie, il attachait un cristal de roche à un bâton par une courte ficelle, mettait la pierre au-dessus du feu, et balançait le bâton dans toutes les directions, tandis qu'il chantait une incantation. L'eau est rare chez les féroces Apaches qui errent dans les plaines arides de l'Arizona et du Nouveau Mexique car les sources sont rares et loin l'une de l'autre dans ces solitudes torrides où la chaleur intense serait intenable sans la grande sécheresse de l'air. Les lits pierreux des torrents sont sans eau dans les plaines, mais si vous remontez quelques milles dans les profonds canons qui se fraient un chemin jusqu'au cœur des montagnes sauvages et déchiquetées, vous arrivez parfois à un ruisseau coulant sur le sable et un ou deux milles de plus vous amènent à un torrent d'assez bonne taille bouillonnant sur des cailloux et abrité du soleil féroce par des murs de rochers se dressant à pic des deux côtés, mille pieds au-dessus de vos têtes, tapissés de cactus épineux aux formes fantastiques et couronnés tout en haut à leurs sommets de pins qui se découpent en frange noire sur le bleu éclatant du ciel. Nous ne devons pas nous étonner que dans un pareil pays les Indiens altérés cherchent à se procurer de la pluie par la magie. Ils prennent de l'eau d'une certaine source et la lancent sur un point déterminé très haut sur un rocher : les nuages se rassemblent bientôt et la pluie commence à tomber. Dans le district de Varanda, en Arménie, il y a un rocher avec un trou. près d'un lieu sacré. Les femmes allument des chandelles sur le rocher et versent de l'eau dans le trou pour amener la pluie. Et dans le même district il y a un autre rocher sur lequel on verse de l'eau et du lait bouilli en offrande lors de la sécheresse.

Mais ces coutumes ne se trouvent pas exclusivement dans les contrées sauvages de l'Asie et de l'Afrique, ni dans les déserts torrides de l'Australie et du Nouveau-Monde. Elles se pratiquaient dans l'air frais et sous les cieux gris de l'Europe !... A Snowdon il y a un lac

solitaire appelé Dulyn, ou le Lac Noir situé « dans un vallon mélancolique, entouré de rochers hauts et dangereux ». Une rangée de marches descend dans le lac; si on s'avance sur ces escaliers et qu'on jette de l'eau de manière à atteindre la pierre la plus éloignée qui s'appelle l'Autel Rouge « il n'y a guère de chances que vous n'ayez pas la pluie avant la nuit, même s'il fait très chaud ». Dans ces cas il semble probable que, de même qu'en Samoa, la pierre est plus ou moins regardée comme divine[1]. »

En vue de la côte de Mayo (Irlande) se trouve une petite île nommée Iuncokea, habitée par une race primitive et très inculte. Cette île n'est autre que *l'insula sanctæ Geidhè* des hagiographes. Les habitants, ainsi que nous l'apprenons d'une communication intéressante des *Notes and Queries* de Sir J. Emerson, sont de purs idolâtres et leur idole est une longue pierre cylindrique qu'ils appellent *Neevongee*. Cette idôle est enveloppée de flanelle et elle est confiée aux soins des femmes, qui remplissent près d'elles l'office de prêtresses. Elle est exposée lorsque les orages troublent la pêche qui est l'industrie dont vit une partie de la population ; d'autres fois, au contraire, on l'expose pour faire naître les orages qui amènent des épaves sur la côte[2]. Sans doute lui fait-on subir alors quelque mouillage. « Au pied du rocher de Chateluz, dans le Forez, il suffit à un sorcier de jeter sur les rochers du voisinage un peu d'eau d'une fontaine adorée dans l'antiquité pour faire naître un orage[3]. La fontaine de Barenton, dans la forêt de Paimpol, l'ancienne Brocéliande, a souvent fourni l'eau nécessaire pour d'analogues aspersions. En 1467, le seigneur de Gaël, qui habitait le château de Comper-en-Concoret, faisait constater, dans les Ilsemens de la forêt de Brécilien (Brocéliande), le privilège qu'il avait de faire tomber la pluie en arrosant le perron de la fontaine. En 1835, les habitants de Concoret y allèrent encore, conduits processionnellement par leur recteur qui trempa le pied de la croix dans l'eau et et en arrosa les pierres d'alentour[4].

1. J.-G. FRAZER, *The Golden Bough*. London, 1911. Part. I, vol. I, pp. 304-307.
2. R. PAYNE-KNIGHT, *Le culte de Priape*. Bruxelles, 1883, in-8°, p. 195.
3. NOELAZ, *Légendes du Forez*, p. 127.
4. H. DE LA VILLEMARQUÉ, *Les Romans de la Table Ronde*, 3e éd., P., 1860,

### § III. — Des outils pour entr'ouvrir le sol et particulièrement les rochers : le trident, le baton ou la crosse, le soc et la lance[1].

Les génies et les dieux des eaux étaient tout particulièrement qualifiés pour faire jaillir l'eau du sol, même de la roche ou du sol pierreux. Ce sont en même temps des divinités souterraines. L'eau, si murée qu'elle soit, est obligée d'obéir à leur voix et à leurs ordres. Faire le geste de fendre le sol, de le perforer ou de le briser devait leur suffire pour en déterminer l'ouverture et contraindre le rocher le plus dur à leur donner passage. Ce pouvoir décèle incontestablement le magicien.

Les Toradjas des Célèbes centrales racontent qu'un ancien héros du nom de Dori, fils de Lasco le premier homme étant en voyage s'arrêta dans un village avec ses deux esclaves pour y passer la nuit sous un toit. Mais comme il était très sale et ses serviteurs vêtus de beaux habits, les gens de la maison prirent les esclaves pour des personnages de marque et leur maître pour un esclave. En conséquence ils ne donnèrent à Dori ni eau pour laver ses mains, ni vin de palme pour boire. Voyant cela Dori sortit et frappa le rocher du fin bout de sa lance ; du trou qu'il fit ainsi dans la roche l'eau jaillit aussitôt. Quand Dori se fut lavé les mains avec cette eau il frappa un autre rocher avec sa lance et de ce trou nouveau coula du vin de palme. Ayant bu à sa soif, le héros referma le trou ; mais l'eau coule encore du premier. Après ces prodiges le peuple comprit que Dori était un grand homme[2] (entendez un grand magicien).

Les dieux non moins que les héros jouissent des pouvoirs magiques. Atalante qui, au retour de la chasse, fait jaillir une source en frappant le rocher d'un coup de javelot[3] est une personnification des eaux jaillissantes. Son nom

in-12, pp. 234-235. Pour d'autres exemples de ce rite voir encore le paragraphe intitulé : *les Fontaines et les Éléments* dans P. Sébillot, *Folk-Lore de France*, P., 1905, t. II, p. 223 sq.

1. Sir J G. Frazer consacre un chapitre à ce sujet mais ne cite outre le cas de Moïse qu'un seul exemple cf. : *The waters of Meribah* dans *Folk-Lore of Old Testament* II, 463-464.

2. N. Adrian en Alb. C. Kruijt, *De Barée-sprekende Toradja's van Midden Celebes* (Batavia 1912-1914), I, 25.

3. Pausanias, *Laconie*, 24.

dérive d'ἀπαπάλλα, sauter ou bondir [1]. Poséidon, dieu des eaux et du monde souterrain, est coutumier de ce miracle :

« Le Pénée, dit Philostrate, ne permettait pas aux Thessaliens d'avoir une contrée habitable, toutes les plaines étant environnées de montagnes étaient inondées par le fleuve qui ne trouvait pas d'issue. Poséidon frappera la montagne de son trident et ouvrira les portes du fleuve... La main qui doit frapper était déjà levée ; mais les montagnes avant de recevoir le coup, s'entr'ouvrirent laissant entre elles un passage suffisant pour le fleuve [2]. »

Chacun connaît la dispute du dieu des mers avec Athéna. Il s'agissait de savoir lequel donnerait son nom à la ville que fondait Cécrops.

« Les deux divinités comparurent devant ce roi lui-même, et prirent en considération les besoins de la cité naissante. La dispute avait lieu dans le sein de la citadelle, Poséidon brisa la terre sous son trident, et il en fit jaillir une source d'eau, croyant faire à l'Attique, qui manquait d'eau, le plus beau de tous les présents. Athéna, à son tour, frappa la terre de sa lance, et elle en fit sortir un olivier, qu'elle jugea le plus précieux de tous les arbres. »

Mais la préférence que Cécrops accorda à la déesse ne nous importe pas ici. Est-il exact que Poséïdon fit jaillir une source ?

« Les auteurs s'expriment de deux manières différentes. Tandis qu'Hérodote, Varron, Lucain, Appollodore, Elien, Aristide, Hygin, Saint Clément d'Alexandrie, Pausanias, Lactance, Eusèbe, Saint-Augustin, ont dit : des eaux, une mare, une mer ; Virgile, Ovide, Servius, disent : il fit jaillir un cheval.

Mais il est facile de concilier ces auteurs qui disent la même chose ; il suffit pour cela de reconnaître que les uns parlent au propre et les autres au figuré. Or l'antiquité emploie presque habituellement ce style figuré, et particulièrement lorsqu'elle raconte des fables. Et comment Hérodote et Virgile, Varron et Ovide, auraient-ils une opinion différente sur un événement dont il était si simple de constater la réalité ? Si l'on se porte sur les lieux, on trouve que les faits sont d'accord avec l'assertion d'Hérodote, d'Apollodore, de Varron et des autres auteurs, puisqu'il est constant qu'une mare d'eau se

1. A. Maury, *Histoire des Religions de la Grèce Antique*, I, 154.
2. *Galerie Antique*, II, 14.

voit dans la citadelle d'Athènes, Servius a jugé la difficulté, et d'un mot, il l'a résolue. Virgile avait dit :

... Frementem
Fudit equum... [1]

« Il versa un cheval frémissant »
Ovide avait dit :

... Medioque e vulnere saxi
Exsiluisse ferum... [2]

« Du milieu de la blessure faite à la crête du rocher, sauta une bête indomptée. »

Servius rappelle d'abord les copistes de Virgile qui ont substitué *aquam frementem* à *equum frementem*, et il préfère cette dernière expression ; elles ont au fond la même signification, mais la figure ne lui déplaît pas. Il donne la préférence à *equum* [3]. »

En réalité, la mer et l'olivier que l'on montrait dans le temple d'Erechtée étaient tout simplement une mer et un arbre liturgiques que les dieux, dit Hérodote, avaient placés là en témoignage de leur querelle [4]. Pratiquait-on jadis au bord de cette mer et sur les racines de l'arbre un choc rituel, les frappait-on avec le trident et la lance ? C'est fort vraisemblable.

Quoi qu'il en soit, on retrouve notre trait dans l'Inde. C'est un miracle dont Siva est coutumier. L'étang du lis d'or à Madura aurait été creusé d'un coup de son trident : Triçouli [5]. Sur le mont Dayabeus, au pays d'Assam, la source qui alimente le lac de Nilhiat a jailli sous le trident du dieu et donné naissance à la rivière Triçouli. La source bitumineuse qui, toujours dans l'Assam, coule près de la rivière de Sitakoand au nord de Djitagong est née également sous un coup du trident de Siva [6]. Or Siva, dieu destructeur et infernal, est aussi le dieu des eaux souterraines. On en fait assez souvent l'une des formes de Rudra, le dieu de l'orage.

Le thyrse de Dionysos n'avait pas moins de vertu que le trident indien et n'obtenait pas de moins beaux résultats.

1. Virgile, *Georg.*, lib. I, vers 12-13 ; lib. III vers 122.
2. Ovide, *Métamorph.*, lib. IV, vers 76-77.
3. T. B. Eméric-David, *Neptune. Recherches sur ce dieu et son culte*, P. 1839, pp. 10-11.
4. Hérodote, VIII, 55.
5. Dr E. Le Play, *Notes et Croquis d'Orient*, P. 1908, p. 206.
6. L.-J. Bérenger Féraud, *Superstitions et Survivances*, P. 1896, III, 338.

« En allant de Pylos à Cyparisse, on trouve au sortir de la ville et près de la mer, une fontaine, que Dionysos fit sortir en frappant de son thyrse contre terre ; c'est pourquoi cette fontaine est appelée la *fontaine de Dionysos* [1]. » Comme le dieu poursuit la nymphe Aura qui, elle, cherche une source pour étancher sa soif, « il se précipite à la base du rocher, y frappe le sol avec son thyrse ; la colline s'ouvre aussitôt et enfante de son sein parfumé les flots rougis et spontanés de la vendange [2]. » Ces fontaines d'eau ou de vin appartiennent d'ailleurs à des sanctuaires de Dionysos et nous sommes là encore en face de mers ou de sources rituelles. La description que Nonnos fait du lieu rappelle sans conteste possible les antres bachiques tels que les décrivent Plutarque, Philostrate et Diodore [3]. De cet antre, que l'on processionnait aux fêtes du dieu, coulaient en effet deux sources de lait et de vin [4].

Moïse n'est pas un dieu, mais vingt traits de sa vie attestent sa puissance sur les eaux. Chacun se souvient de la façon dont il procura de l'eau à son peuple :

« Jéhovah dit à Moïse : « Passe devant le peuple et prends avec toi des anciens d'Israël; prends aussi dans ta main ton bâton avec lequel tu as frappé le fleuve, et va. Voici que je me tiendrai devant toi sur le rocher qui est en Horeb; tu frapperas le rocher et il en sortira de l'eau et le peuple boira. » Moïse fit ainsi en présence des anciens d'Israël. Et il donna à ce lieu le nom de Massah et Méribah parce que les enfants d'Israël avaient contesté et parce qu'ils avaient tenté Jéhovah disant : « Jéhovah est il au milieu de nous ou non [5] ? ».

Le même miracle se renouvelle près de Cadès au désert de Sin : « Comme il n'y avait pas d'eau pour l'assemblée, ils s'attroupèrent contre Moïse, et Aaron. Le peuple disputa avec Moïse, et ils dirent : « Que n'avons-nous péri quand nos frères périrent devant Jéhovah? Pourquoi avez-vous fait venir l'assemblée de Jéhovah dans ce désert, pour que nous y mourions, nous et notre bétail ? Pourquoi nous avez-vous fait monter d'Egypte, pour nous amener dans ce méchant lieu, où l'on ne peut semer, où il n'y a ni figuier, ni vigne, ni grenadier

1. Pausanias, IV, 36, in-fine.
2. Nonnos, *Les Dionysiaques*, XLVIII, 175 trad. Marcellus, IV, 112-113.
3. Plutarque, *Des délais de la justice divine*, 47 : Philostrate, *Les Images*, I, 13 ; Diodore, IV, 68. Cf. P. Saintyves, *Les Grottes*, pp. 80 sq.
4. Callisthène dans *Athénée*, V, 7.
5. *Exode*, XVII, 5-7.

ni même d'eau à boire? » — Alors Moïse et Aaron, quittant l'assemblée, se retirèrent à l'entrée de la tente de réunion. Ils tombèrent sur leur visage et la gloire de Jéhovah leur apparut.

Jéhovah parla à Moïse en disant : « Prend le bâton et convoque l'assemblée, toi et ton frère Aaron ; vous parlerez au rocher en leur présence, afin qu'il donne ses eaux ; et tu feras sortir pour eux de l'eau du rocher, et tu donneras à boire à l'assemblée et à son bétail. » Moïse prit le bâton qui était devant Jéhovah, comme Jéhovah le lui avait ordonné. Puis Moïse et Aaron convoquèrent l'assemblée en face du rocher, et Moïse leur dit : « Écoutez donc, rebelles ! Vous ferons-nous sortir de l'eau de ce rocher ?» Moïse leva la main et frappa deux fois le rocher de son bâton ; et il sortit de l'eau en abondance. L'assemblée but, ainsi que le bétail. Alors Jéhovah dit à Moïse et à Aaron : « Parce que vous n'avez pas cru en moi, pour me sanctifier aux yeux des enfants d'Israël, vous ne ferez point entrer cette assemblée dans le pays que je lui donne. — Ce sont là les eaux de Méribah, où les enfants d'Israël contestèrent avec Jéhovah et il se sanctifia en eux » [1].

C'est tout à fait à tort que Renan veut rationaliser ce miracle et le ramener à une recherche des eaux au moyen de la baguette [2]. Moïse n'est pas un simple sourcier mais un thaumaturge, son bâton n'est pas un instrument divinatoire, mais un bâton de puissance.

S'agit-il là d'un rite comme dans la religion de Dionysos ? La répétition du miracle s'explique de reste : durant un séjour de quarante ans au désert, les Hébreux durent avoir besoin d'eau plus d'une fois, mais elle se justifie non moins parfaitement dans l'hypothèse de récits allégoriques greffés sur un rite. Ce sont deux exégèses d'une cérémonie que l'on répétait chaque année. Au reste il n'est pas impossible de renouer le lien qui fixait le miracle au rite. Durant les sept jours de la fête des Tabernacles (septembre-octobre), les Israélites habitaient sous des tentes de feuillages en mémoire des tentes qui furent leur seule demeure dans le

1. *Nombres*, XX, 2-13. On trouve diverses allusions à ce double miracle dans *Nombres*, XXVII, 14 ; *Deut.*, XXXII, 51 ; XXXIII, 8 ; *Ps.*, LXXX, 8 ; CX, 32 ; *Ezéchiel*, XLVII, 19 ; XLVIII, 28.

2. *Histoire du peuple d'Israël*, I, 250. Il vaut mieux ne pas qualifier les hypothèses de Maury ; il écrit : « Un heureux hasard, a-t-il ouvert à Moïse l'issue d'une nouvelle source, ou les eaux ont-elles été amenées d'abord par de secrets conduits... » *Croyances et Légendes du Moyen-Age*, P. 1896, p. 139-140. Le rationalisme est parfois bien déraisonnable.

désert et chaque jour pratiquaient une procession solennelle destinée à assurer les eaux nécessaires à la vie des plantes, des bêtes et des hommes. Après s'être munis de branches de saule ou de citronnier, tout le peuple se rendait à la fontaine de Siloë pour y puiser de l'eau que l'on transportait au Temple au son des harpes et des trompettes. Arrivé là on la répandait sur l'autel que l'on frappait avec le lulab, c'est-à-dire avec les rameaux que l'on tient à la main. Les commentateurs juifs et chrétiens sont d'accord pour dire que ce rite pluvial avait probablement pour but de commémorer le miracle par lequel Dieu avait étanché la soif des Hébreux en faisant jaillir l'eau du rocher »[1]. La fête ne voulait pas seulement rappeler la vie sous la tente dans le désert, mais renouveler en quelque sorte les miracles dont Jéhovah avait à cette époque, comblé son peuple[2]. En réalité, les aspersions et les libations accompagnaient ou doublaient le rite qui consistait à frapper le rocher ou l'autel d'un rameau vert. Le miracle de Moïse doit donc être considéré lui aussi comme le commentaire d'un rite, et la fête des Tabernacles rapprochée des fêtes de Dionysos ; Plutarque, plus près que nous de Jéhovah et de Bacchus, n'hésite pas à le faire :

« La fête la plus grande et la plus parfaite des Juifs est, *par sa date et son rite*, analogue à celle de Dionysos. Ils l'appellent *jeûne*. A l'époque de la vendange, à l'arrière-saison, dans tous le pays, ils dressent des tables et demeurent sous des tentes entrelacées surtout de branches de vigne et de lierre. Ils nomment les premiers jours de la fête *tente*. Les jours suivants, ils célèbrent une autre fête, qui, sans équivoque, se rapporte directement à celui qu'on appelle Dionysos. Ils ont une fête où l'on porte des coupes et des thyrses ; ils se rendent dans leur temple sans qu'on sache ce qu'ils font, une fois entrés : ce doit être une fête de Dionysos. Ils se servent de petites trompettes pour appeler le dieu, comme les Argiens dans les dionysiaques ; d'autres, qu'ils nomment lévites, ont des harpes pour invoquer soit Lysion, soit plutôt Dionysos[3]. »

Plutarque confond deux fêtes en une, car le jeûne précède de cinq jours la fête des Tabernacles : mais il parle avec

1. H. Lesêtre. V° *Tabernacles* dans Vigouroux, *Dict. de la Bible*, V, 1964.
2. *Deutéronome*, VIII, 1-18 ; XI, 8-12.
3. *Sympos*, IV, 6, 2.

exactitude de l'importance de la solennité, de sa date, de ses cabanes de feuillage, des cratérophories et des thyrsophories, des trompettes et des harpes qui accompagnaient les processions et les chants. La parité des deux fêtes est hors de doute. Hors de doute aussi la similitude de leurs rites et des miracles qui les commentent[1].

On ne retrouve pas notre miracle dans les Evangiles canoniques ni dans les Actes, mais il figure dans les apocryphes. Durant la fuite en Egypte, lorsque la sainte famille arriva près du sycomore qui s'appelle Matarieh (dix kilomètres environ au nord-est du Caire) « le Seigneur Jésus fit jaillir une source où sainte Marie lui lava sa tunique. Et la sueur du Seigneur Jésus qu'elle égoutta en cet endroit y fit naître un baumier[2]. » On ne nous dit pas que Jésus frappa le sol de sa canne, mais il nous faut remarquer ici encore l'association de l'arbre et de la source que nous avons déjà signalée à propos de Neptune et de Dionysos.

« Les anciens livres liturgiques des Coptes, le Synaxaire[3] et le Dipsarion[4] (collations) disent également que N.-S. fit jaillir une source miraculeuse à Mataryeh. Les musulmans, au témoignage de tous les anciens auteurs ont de tout temps vénéré cette source comme douée d'une vertu merveilleuse. Elle devint si célèbre que la localité, appelée en hébreu du temps de Jérémie[5] Beth Schems, ou la maison du soleil, ne fut plus connue jusqu'au XIVe siècle que sous le nom d'Aïn Schems, ou la source du soleil[6-7]. »

Il s'agit évidemment là d'une source vénérée par de nombreuses générations. On y venait se faire baptiser. Longtemps le baume de Mataryeh fut seul employé pour le saint Chrême nécessaire aux cérémonies du baptême et au sacrement de la confirmation ; aussi les musulmans disaient-ils

1. Voir plus haut, pp. 120-121.
2. *Evangile arabe de l'Enfance*, cap. 24, éd. P. Peeters, p. 28.
3. Au 8 du mois de Paoni (à peu près juin).
4. Au même jour dans deux cantiques Adam et Vatos.
5. Jérémie, XLII, 13.
6. Edrizi, Aboulfera, *Relation d'un voyage en Egypte fait en 1672*. Paris, 1677, p. 231.
7. R.-P. Jullien, *l'Egypte*. Lille, 1889, p. 196.

qu'on ne pouvait devenir parfait chrétien sans le baume d'Aïn Schems [1].

D'après le *livre arménien de l'enfance* Jésus aurait opéré un miracle analogue en Syrie à l'âge de cinq ans et quelques mois. Il avait rejoint les enfants de la ville de Sahaprau et comme c'était un jour d'été la chaleur les incommodait extrêmement.

« Ce que voyant, Jésus eût pitié d'eux et leur tendant la main, il les releva et leur dit : — Ne craignez pas. Levez-vous. Nous irons vers ce grand rocher qui est en face de nous et nous nous reposerons sous son ombre. — Quand ils y furent allés et qu'ils se furent réunis à l'endroit indiqué, ils ne purent supporter la violence de la chaleur. Et beaucoup de ces petits innocents tombaient comme morts, à court de souffle, et de leurs yeux fixes, ils regardaient Jésus.

« Or Jésus, s'étant levé, se tint debout au milieu d'eux et, de sa baguette, il frappa le rocher, et au même instant jaillit de ce rocher, une source d'eau abondante et délicieuse, (dont) il les abreuva tous. Cette source existe encore aujourd'hui [2]. »

Sahaprau n'a pu être identifiée; mais notre trait pour avoir été localisé dans une ville imaginaire n'en atteste pas moins la force de la tradition.

On retrouve notre miracle dans un grand nombre de vies de saints chrétiens ou musulmans [3]. Saint Amé [4], saint Adelheide [5], saint Alderic [6], saint Antonin martyr [7] firent jaillir des sources en fichant leur bâton dans le sol.

« *Saint Athanase l'athonite*, le fondateur de Lavra, construisait son monastère ; mais les bâtiments étaient encore bien loin de leur achèvement, et déjà les ressources fournies par le trésor des empereurs de Byzance étaient épuisées ; aussi la nourriture, et par conséquent les forces, le courage manquaient aux ouvriers, la confiance aux moines, Althanase partit pour aller chercher de nouveaux dons nécessaires à l'achèvement de son œuvre. Mais une fois séparé de ses frères et sur la route de l'exil, il sentit son âme succomber sous la

1. Makrizi, *Routes et Antiquités de l'Egypte*. Boulacq, I, 230.
2. *L'Evangile arménien de l'Enfance*, XVII, 3-4, éd. P. Peeters, P., 1914, pp. 191-192.
3. Parmi les musulmans citons seulement Sidi Ahmed-El-Kbir coutumier de ce miracle. C[el] C. Trumelet, *Les saints de l'Islam*. P., 1881, p. 210 et 227.
4. J.-B. Bagatta, I, 191, n° 20 ; R. P. Ch. Cahier, *Caractéristiques*, I, 424.
5. J.-B. Bagatta, I, 196, n° 8.
6. J.-B. Bagatta, I, 197, n° 12.
7. J.-B. Bagatta, I, 187, n° 32 : R. P. Ch. Cahier, I, 423.

tristesse et les inquiétudes qui l'accablaient. Ainsi qu'Elie au désert, découragé, il s'endormit à l'ombre d'un arbre, après une dernière prière. La mère de Dieu lui apparut, lui fit reprendre courage et lui ordonna de revenir en arrière et, de poursuivre les constructions interrompues. Comme preuve de la réalité de cette vision consolante, Athanase demanda un signe, et, sur l'ordre d'en haut, il frappa le rocher de la crosse de fer qui soutenait ses pas. Ainsi que sous la verge de Moïse, l'eau jaillit abondante ; elle coule encore. Le thaumaturge se hâte de retourner au couvent, où il trouve les celliers remplis de vin, les greniers de provisions, les coffres d'argent, et les promesses de Dieu amplement accomplies. Une peinture de Lavra consacre cette tradition, et dans la chapelle dédiée au fondateur, on voit cette crosse miraculeuse. Dans l'oratoire du chemin, on en conserve un fac-similé qu'un caloyer montre aux voyageurs. »[1]

*Saint Aredius.* — Comme saint Aredius se rendait à la basilique de Saint-Julien, ils arrivèrent le soir en un lieu aride entièrement privé d'eau. « Sa mère lui dit : — Fils, nous n'avons plus d'eau, comment pourrons-nous passer la nuit ici ? — Mais lui se prosterna alors en oraison, et adressa très longtemps ses prières au Seigneur, puis se relevant, il enfonça dans la terre le bâton qu'il tenait à la main, et après l'avoir tourné en rond deux ou trois fois, il le retira à lui tout joyeux, et tout à coup il jaillit une colonne d'eau si forte que non seulement elle fournit à leurs besoins du moment, mais suffit plus tard pour abreuver les troupeaux[2].

Saint Augustin, l'apôtre de l'Angleterre[3], saint Boniface[4], saint Cadoc, saint Contesté, saint Corbinien, saint David d'Irlande, saint Dunstan, le bienheureux abbé Eustache[5], ont tous opéré de semblables prodiges.

Un jour que saint Gengoul passait par la Champagne pour retourner à Varennes, où il demeurait, il s'arrêta auprès d'une belle et claire fontaine, qui le charma tellement qu'il demanda à l'acheter, et la paya cent pièces d'argent. Le maître de la fontaine les reçut, se riant dans sa barbe, du bon saint, qu'il regardait comme un sot ; car, disait-il, il ne pourra transporter ma fontaine ailleurs.

Le saint cependant rentra chez lui et annonça à sa femme l'emplette qu'il venait de faire. Elle se mit aussitôt à l'appeler hébété, homme sans esprit, et prodigue de son bien. Gengoul ne répondit rien, sortit

1. A.-S. Neyrat, *L'Athos*. Paris, 1880, in-12, p. 131-133.
2. Grégoire de Tours, H. E., X, 29, trad. Bordier, II, 294.
3. Bzovius, *Annales ecclesiastici*, an. 1306, p. 17.
4. R. P. Ch. Cahier, I, 422.
5. J.-B. Bagatta, I, 196, n° 5 : I, 192, n° 32 ; I, 190, n° 18 ; I. 192, n° 2 et Ch. Cahier, I, 422 ; I, 190, n° 14 : I, 198, n° 33.

dehors et ficha son bâton en terre. Le lendemain matin il envoya un de ses serviteurs au lieu où il avait planté son bâton. Le serviteur ayant tiré le bâton, comme on le lui avait commandé, il en sortit une belle fontaine ; c'était celle qu'il avait achetée quelques jours auparavant, et qui s'était tarie aussitôt dans la terre du vendeur. [1] »

Saint Famien, saint Fingar, saint François de Paul, saint Fursy [2], saint Guillaume Firmé ont également fait jaillir des sources avec leurs bâtons [3]. Les Espagnols peignent volontiers saint Isidore le laboureur faisant jaillir de terre une source ; soit avec une bûche, soit avec un aiguillon de bouvier, soit plutôt avec les instruments que les laboureurs espagnols emploient pour déchausser le soc lorsque la terre s'y attache et qui ressemble un peu à la figure adoptée en blason pour peindre une lame émoussée. Son maître (car il était au service d'un propriétaire de Madrid) étant venu visiter la terre où travaillait le saint homme, se trouva pressé par la soif, et lui demanda s'il n'y aurait pas de l'eau dans le voisinage. Isidore lui montra une pierre ; mais, après l'avoir soulevée, le maître, homme difficile, se crut joué en ne trouvant rien. L'homme de Dieu enfonçant alors en terre l'instrument qu'il tenait à la main, il s'éleva une colonne d'eau que les habitants de Madrid visitent encore en mémoire de leur patron [4].

Saint Josse ou Judoc étant allé à la promenade, il trouva le vicomte Aymont retournant de la chasse et tellement altéré qu'il ne pouvait parler. Saint Josse se mit en prière et frappant la terre de son baston, il se produisit une belle et claire fontaine dont Aymont but et sa compagnie, et les chiens y voulans aussi boire, le saint leur en impétra une autre, qui s'apparut sous son baston ; en mémoire de quoy, ces fontaines s'appellent encore aujourd'huy, l'une la Fontaine aux Veneurs, l'autre la fontaine aux Chiens [5]. Les

1. VINCENT DE BEAUVAIS, *Speculum Historiale,* XXIII, 159 ; P. CH. CAHIER, I, 423.
2. J.-B. BAGATTA, I, 198, n° 29 ; 192, n° 31 ; 195, n° 58 ; 196, n° 4.
3. P. CH. CAHIER, I, 423 et J.-B. BAGATTA, I, 187, n° 38.
4. P. CH. CAHIER I, 425.
5. ALBERT LE GRAND, *Les Vies des saints de Bretagne,* p. 809 ; Légende Dorée, n° 180 s. ROZE, III, 498 ; ORDERIC VITAL, III, 127 ; J. B. BAGATTA, I, 200, n° 55 ; P. CH. CAHIER, I, 128.

Hongrois peignent volontiers le roi saint Stanislas, faisant sortir d'un rocher, avec sa lance, une fontaine pour abreuver ses troupes [1]. Saint Lendelin, saint Leufroi, saint Melor et saint Notburge opérèrent le même prodige avec leur bâton [2], saint Liévin avec sa crosse[3], saint Méen avec son bourdon [4], saint Nicolas de Tolentino avec un roseau [5]. Saint Pair (Paterne) s'étant retiré du monde fit sortir une source d'un rocher en le frappant de son bâton. C'est là qu'on vint le chercher pour le faire évêque d'Avranches [6]. Sur le point de quitter la solitude où il s'était réfugié en Toscane pour éviter d'être élu pape, saint Philippe Benezzi pria Dieu d'accorder quelques bienfaits à ces lieux où son cœur avait été comblé de consolation. Puis frappant la terre de son bâton il en fit sortir la source d'eaux thermales qui s'appelle encore *Bagni di S. Philippo* [7].

Près du village de Farbus dans le Pas-de-Calais, se voit la fontaine de Ranulphe. La tradition prétend qu'elle n'a jamais tari et qu'elle a jailli miraculeusement lorsque ce saint, épuisé par une soif ardente frappa la terre de son bâton [8]. Saint Richard ou Riquier abbé dans le Ponthieu procura de l'eau à un hôpital par la même méthode [9].

« Un jour un pauvre voyageur, les habits en lambeaux et couvert de poussière. s'arrêta dans le village de la Baillerie en Chelun et demanda un verre d'eau pour apaiser sa soif. Il n'y en avait pas une goutte à la ferme ; mais une femme s'empressa d'en aller chercher à plusieurs kilomètres de là, à la Fontaine d'Anjou, dans la Mayenne. Après s'être désaltéré, le voyageur, voulant remercier la paysanne de son acte charitable, piqua la terre de l'extrémité de son bâton, et une source intarissable jaillit aussitôt. Ce voyageur était saint Roch [10]. »

Saint Rouen, le vénérable Théodore, saint Trond, saint

1. P. Ch. Cahier, I, 425.
2. P. Ch. Cahier, I, 422 : *A. A. S.S.* Jun. 21, p. 109 : J. B. Bagatta, I, 194, n° 52 ; P. Ch. Cahier, I, 425 ; J. B. Bagatta, I, 192, n° 26 ; 197, n° 20.
3. P. Ch. Cahier, I, 422.
4. Albert le Grand, *Vies des Saints de Bretagne*, p. 325 ; P. Ch. Cahier, I, 128.
5. J. B. Bagatta, I, 202, n° 74 ; P. Ch. Cahier, I, 425.
6. *Surius* in 16 avril, II, 759 ; J. B. Bagatta, I, 188, n° 40.
7. *A. A. S. S.* Aug. IV, 685 ; P. Ch. Cahier, I, 425.
8. Ed. Edmond, dans *Revue des Trad. Pop.* (1907), XXII, 14.
9. J. B. Bagatta, I, 195, n° 57 ; P. Ch. Cahier, I, 424.
10. P. Sébillot, *Petite Légende dorée de la Haute-Bretagne*. Nantes, 1897, p. 55.

Trudon, le martyr saint Wernher, saint Wolfgang sont loin d'épuiser la liste des thaumaturges chrétiens dont le bâton fait jaillir quelque source [1].

Nombre de récits de ce type ne sont que de simples imitations littéraires du récit biblique; du moins y font-ils allusion. Sainte Odile, la patronne de l'Alsace, cherchant de l'eau pour un infirme *songeait au miracle de Moïse*, quand tout à coup, ayant appuyé son bâton pastoral à un rocher l'eau en jaillit [2]. L'eau étant venue à manquer pour le baptême du fils du châtelain de Quernes, Saint Omer alors évêque de Therouanne, plein de confiance en Dieu, *comme autrefois Moïse dans le désert*, frappa la terre de son bâton et en fit jaillir une source d'eau vive [3]. On vénère à Chelles, près de Paris, une fontaine sacrée, qui porte le nom de Sainte-Bathilde, parce que le monastère manquant d'eau, la sainte fit jaillir cette fontaine, *comme autrefois Moïse* au moyen d'un simple bâton que l'on gardait précieusement dans le trésor de Chelles [4].

Les miracles de ce genre ont pu être greffés sur une relique, sur quelque bâton pastoral comme celui de Chelles ou sur quelque rocher comme celui que l'on conserve dans la chapelle de la Madone della Scarpa.

« Ce rocher qui se trouve au bout du baptistère et passe pour celui-là même que Moïse frappa au désert « est une espèce de marbre grisâtre. Rien n'est plus joli que les quatre petits trous par où l'on assure que l'eau sortit ; ils sont disposez à deux doigts l'un de l'autre, et l'ouverture de chaque trou n'est grande que pour admettre un tuyau de plume d'oye. Assurément c'est doublement merveilleux, qu'il soit sorti en peu de tems de ces petits canaux une assez grande abondance d'eau, pour désaltérer une armée de six cens mille hommes, avec les femmes, les enfans et tout le bestail. Au reste, on n'est pas encore bien informé si ce morceau de pierre est du rocher d'Horeb (Exode, 17, 6) ou de celui de Kadez au désert de Tsin (Nombr. 20, 8). La Madone qui a donné le nom à la chapelle, l'ange qui est vis-à-vis de l'autre costé, et la petite crèche que l'on fait voir dans le même lieu,

1. P. Ch. Cahier, I, 128 : J. B. Bagatta, I, 190, n° 13 ; P. Ch. Cahier I, 424-425 : J. B. Bagatta, I, 193, n° 38 ; I, 188-189, n° 39 : P. Ch. Cahier, I, 422.
2. L. Levrault, *Sainte Odile et le Heidenmauer*. Colmar, 1855, in-8, p. 16.
3. Ed. Edmont dans *Revue des Trad. Pop.* (1907), XXII, 14.
4. Dulaure, *Description des environs de Paris*, t. I, cité par Collin de Plancy, *Dict. des Reliques*, I. Cf. : P. Ch. Cahier, I, 426.

sont, à ce que l'on dit, de ce rocher que Moïse frappa, et le tout a esté rapporté de Constantinople. Au-dessous de la pierre où sont les quatre trous on a gravé les paroles que voici : *Aqua que prius ex petra miraculose fluxit, oratione Propheta Mosis productu est : nunc autem hæc Michelis studis labitur quem serva Christe et Conjungem Irenem*[1]. »

Il s'agit ici d'un ancien bas-relief qui représentait le miracle de Moïse et dont on a fait une relique ; mais il n'en est pas moins remarquable que cette représentation et cette légende sont associées à un baptistère et peut-être par suite à quelque antique cérémonie.

A propos de la fontaine qui fut indiquée au pape saint Clément, par un agneau frappant du pied, le P. Cahier se demande si ce récit n'est pas une manière d'exprimer qu'il répandit la connaissance de Jésus-Christ parmi les païens et leur fit recevoir le baptême [2]. A l'article : fontaine jaillissante il est plus explicite. Il écrit:

« Le grand nombre de saints qui passent pour avoir fait sourdre des fontaines, donne lieu de penser qu'il y a là-dessous un fond de symbolisme souvent tourné par la suite en fait historique qui en serait la traduction. La doctrine évangélique avait été figurée de bonne heure par quatre ruisseaux destinés à se répandre sur la terre entière pour abreuver les hommes et bien des textes de l'Ecriture Sainte où il est question de sources, sont interprêtés de la sorte par la tradition chrétienne. Rappelons en outre que le baptistère porte le nom de fonts (*fontes*) dans le langage chrétien ; et que l'administration du baptême était jadis réservée aux évêques, l'érection de fonts baptismaux comportait l'idée de l'établissemet d'un siège épiscopal, c'est-à-dire d'une chrétienté (diocèse). On a prétendu expliquer ainsi un monument des premiers siècles où Moïse frappant le rocher pour désaltérer les Israëlites dans le désert serait remplacé, dit-on, par la figure de Saint-Pierre. Cela est absolument possible, mais je ne suis pas bien assuré du fait lui-même.

« Ces considérations qu'il serait facile de développer, mais dont il est aisé de voir la portée sans plus de détails, conduisent à penser qu'une source jaillissante a souvent paru la forme palpable la plus

1. Misson, *Nouveau Voyage d'Italie.* La Haye, 1727, in-12, 4e éd., t. I, p. 243-244.

2. P. Ch. Cahier I, 23 et 30 ; cf. Métaphraste au 23 novembre et J. B. Bagatta I, 185 n° 2. D'aucuns prétendent que le saint pape fit jaillir la source d'un coup de pioche frappé à l'endroit que lui indiquait l'agneau. L. Broc de Seganges, *Les Saints Patrons des Corporations*, II, 485.

appropriée pour désigner la première prédication du christianisme ou son triomphe dans une contrée idolâtre[1]. »

Il n'est pas douteux, comme le dit le P. Cahier, que certaines représentations symboliques ont donné naissance à quelques-unes des variantes hagiographiques de notre trait; mais l'allégorisme iconographique ne saurait tout expliquer et il faut toujours en revenir pour les premiers récits de ce type à l'allégorie rituélique, c'est-à-dire à l'exégèse populaire d'un culte.

Les variantes qui font allusion à la moisson et aux moissonneurs ne relèvent pas, croyons-nous, de l'allégorie iconographique. Les moissonneurs que saint Gomer ou saint Adelin désaltèrent en faisant jaillir des sources avec leurs bâtons pourraient bien être des moissonneurs spirituels, autrement dit des païens désireux de se convertir[2]. De même le peuple ou les ouvriers que désaltérèrent grâce à de semblables miracles saint Julien, évêque du Mans et saint Kilien l'apôtre de l'Artois[3]. Quant aux saints qui ont fait jaillir des sources avec quelque instrument de jardinage ou de labour comme un sarcloir (saint Apollinien, évêque de Valence), un soc de charrue (saint Déicole), une houe (saint Euthyme le Grand), un hoyau (saint Pyor), il est assez clair je pense qu'il s'agit de jardinier ou de laboureur ès jardins et champs du Seigneur[4].

Comment expliquer autrement la légende que l'on raconte de la fontaine de Cerne dans le Dorsetshire. Saint Augustin après avoir détruit l'idole Heil ou Helilh, sorte d'Esculape saxon, ayant soif, frappa la terre de son bâton et en fit jaillir une fontaine de cristal[5]. Cette *fontaine de cristal* servit surtout à désaltérer les âmes qui renoncèrent aux idoles. Les légendaires savent d'un mot indiquer la façon d'en-

1. P. Ch. Cahier, *Caractéristiques des Saints*, I, 420.
2. J.-B. Bagatta, I, 192, n° 33; P. Ch. Cahier, I, 425; Reinsberg-Duringsfeld *Calendrier Belge*, II, 207-209; E. van Heurck, *Saint Gommaire et Folklore*, p. 2; J.-B. Bagatta, I, 196, n° 11.
3. Vincent de Bauvais, *Speculum Hist.*, IX, 11; J.-B. Bagatta, I, 187 n° 33; Ed. Edmont, *Revue des trad. Pop.* (1906), XXI, 234.
4. J.-B. Bagatta, I, 186, n° 9; 187, n° 10; I, 187, n° 24.
5. A.-C. Hope, *The Legendary lore of the Holy Wells of England*, London, 1893, p. 67.

tendre leurs récits. Malgré que le culte associa le miracle à quelque fontaine parfaitement réelle il est pourtant facile de discerner la nature véritable des eaux qui jaillirent par miracle. La Zaouia de Mozafrane dans le désert africain nous offre une fontaine qui passe pour avoir jailli à la requête de Sidi-Bou Saad. Mais tous ceux qui veulent comprendre comprennent, car on nous dit qu'il la fit jaillir alors qu'il prêchait le vertueux renoncement et comme pour témoigner de la sainteté de sa doctrine. « Et du sol qu'il frappait de sa canne l'eau pure coula soudain *vive et éternelle pareille à celle du Paradis.* »

Dans maintes légendes, l'allégorisme général du récit ne laisse aucun doute sur les significations symboliques du miracle. Tel est le cas de cette histoire recueillie parmi les derviches Begtaschis de la Haute-Albanie.

Sari-Saldik qui habita longtemps une grotte dans la Haute-Albanie avait commencé par tuer un dragon qui allait dévorer la fille du roi. Comme elle se rendait auprès du monstre pour accomplir une promesse de son père « ils ne tardèrent pas à atteindre le sommet de la montagne, l'haleine brûlante du monstre y avait tout desséché, il dégageait une telle chaleur, que la jeune fille se plaignit de la soif : avec son bâton le vieillard fit un trou dans un rocher d'où l'eau jaillit ; après s'être désaltérés ils avancèrent. Le dragon les attendait ; arrivés près de lui, les jambes du vieillard s'enfoncèrent jusqu'aux genoux dans la roche, qui semblait sous ses pieds devenir une pâte, il dit à sa compagne de se tenir derrière lui. L'ayant aperçu, par trois fois le monstre essaya de l'attirer à lui, vains efforts, la roche tenait le vieillard et la fille restait cramponnée à lui. « A mon tour maintenant », s'écria-t-il, en prenant son glaive de bois et quittant la pierre, il poursuivit le monstre dans sa grotte, coupa successivement ses sept têtes et les pointes des sept langues qu'il mit dans sa poche. D'aucuns affirment qu'après avoir tué le dragon, il le prit par la queue et le lança vers le nord, que le lieu où la tête tomba s'appela Lesch (en turc : charogne), nom sous lequel les Turcs désignent Alessio » [2].

Le Bienheureux Albert le Grand, l'auteur des Vies des Saints de l'Armorique dit que la fontaine qui jaillit à la naissance de saint Goulven « pronostiquait que cet enfant serait une vive source de doctrine et de sainteté de laquelle

1. J. Pommerol, *L'Islam Africain.* P. 1902, p. 60.
2. A. Degrand, *Souv. de la Haute Albanie*, p. 238.

les hommes puiseraient des eaux salutaires pour rassasier leurs âmes altérées »[1]. On ne peut donc se méprendre sur la signification symbolique de ce trait qu'il attribue aussi à saint Pol de Léon et à saint Efflam. En même temps que ces pieux apôtres, de leur bâton, faisaient jaillir une source d'eau vive (la parole de l'apôtre) ils enchaînaient de leur étole d'énormes dragons dont l'haleine infestaït toute la contrée (le paganisme destructeur des âmes)[2]. Emile Souvestre entendit encore conter cette vieille légende symbolique :

Mon Guide (un de ces pâles et poétiques jeunes gens qui poursuivent leurs études dans les séminaires des Côtes-du-Nord). me fit voir la grande roche bleue (roc'h'-ir-glaz ,près de laquelle débarquèrent saint Efflam et ses compagnons, à cette époque miraculeuse où les auges de pierre servaïent de vaisseaux aux solitaires d'Hybernie pour traverser les eaux et venir prêcher le catholicisme aux idolâtres de l'Armorique. Le jeune séminariste me raconta comment saint Efflam, qui avait épousé une princesse plus belle que le jour, la quitta pour répandre la foi en Bretagne, et débarqua dans cet endroit, où il trouva son cousin Arthur prêt à attaquer un horrible dragon qui suait du feu, et dont les regards frappaient les hommes ainsi qu'une lance « Le chevalier et le dragon combattirent tout un jour, sans pouvoir se vaincre. Vers la nuit, Arthur vint s'asseoir vers le bord de la forêt car il était lassé et il avait bien soif ; mais aucune eau ne bruissait alentour, sinon la grande mer, qui grondait toute affolée contre le *ir glaz'*, saint Efflam se mit alors en prières, et ayant frappé la terre de son bâton, il en jaillit ausssitôt une source à laquelle Arthur but à longs traits. Le saint passa le reste de la nuit en oraison, et quand le jour fut venu, comme le chevalier reprenait sa bonne épée.

— Chômez pour aujourd'hui beau cousin, dit Efflam, et laissez dague au fourreau, car la parole de Dieu est plus forte que le fer émoulu. —

Cela dit, il s'avança vers le dragon auquel il ordonna, au nom du Christ vivant, de sortir de sa tanière et de se précipiter dans la mer, ce que fit le monstre avec de sourds et terribles meuglements qui faisaient tressaillir Arthur dans sa cotte de fer. En mémoire duquel miracle, ajouta mon guide, se voit encore aujourd'hui la fontaine que le saint fit sortir de terre, et la chapelle de Toul-Efflam que vous avez aperçue à l'entrée de la grève sur cette colline boisée.

J'avais contemplé le jeune *kloareck* pendant ce récit ; il étail resté grave, pieux et sans embarras ; on voyait qu'il ne craignait pas plus le doute dans l'esprit de son auditeur, qu'il ne pouvait l'éprouver

1. *Les Vies des Saints de l'Armorique*, p. 368.
2. *Les Vies des Saints de l'Armorique*, p. 195 et 701.

lui-même. Ce qu'il me racontait là était sûr, disait-il, car il *l'avait lu dans un livre imprimé* et composé par un prêtre [1].»

A côté de ces récits qui semblent s'être cristallisés autour d'une relique, d'une image, d'un sanctuaire, sous l'influence d'un allégorisme demeuré vivace au cours des siècles il en est d'autres d'ailleurs beaucoup plus rares qui s'appliquent à des restes préhistoriques. Les premiers sont en général l'œuvre des clercs, les seconds sont d'origine populaire.

La vallée de Leffe près de Dinant (Namur) est bornée de rochers en pente rapide où l'on distingue l'empreinte d'un sabot de cheval et les marches d'un escalier. La légende veut que les quatre fils Aymon montés sur Bayard aient passé par là poursuivi par Charlemagne. Bayard a laissé à mi-hauteur l'empreinte de son pied et Charlemagne qui n'était pas si bien monté que ces illustres ennemis dut faire tailler les escaliers que l'on voit encore.

« L'armée du grand empereur ajoute la légende, ayant gravi la montagne, souffrait cruellement de la soif. Alors leur chef saisissant sa lance la *planta dans le roc*, en adressant à Dieu cette prière : — Versez Seigneur à mes pauvres soldats. — Et soudain une *source jaillit* des rochers qui ne tarit jamais. Elle porte encore le nom de *fontaine de l'Empereur*. [2] »

Dans tous ces récits quels que soient leur nature l'œuvre du bâton ou de la crosse est une œuvre magique et ceci déjà est un indice de l'origine rituelle du thème. Nous avons vu d'ailleurs que dans certains cas comme celui de Moïse ou de Dionysos on peut préciser la cérémonie qui en avait été le point de départ. On peut enfin noter en preuve de cette origine liturgique la fréquente association de notre thème à celui du bâton sec qui reverdit. Outre les exemples que l'on vient de voir nous en avons déjà cité beaucoup d'autres dans notre chapitre sur la verge d'Aaron [3]. N'est-il pas naturel d'ailleurs que l'on ait associé un rite de pluie à un rite destiné à ramener la verdure?

1. E. Souvestre, *Les Derniers Bretons*, P. Lévy, 1858, I, 70-71.
2. A. Harou, *Contributions au Folklore de la Belgique*. P., 1892, in-16, p. 53-54.
3. *Supra*, pp. 71, 72, 73, 75 note 1, 76, 129, 150 et 159.

## § IV. — Des manœuvres pour entr'ouvrir la voûte céleste : des flèches

D'après les principes de la magie sympathique, en agissant sur une réduction de la voûte des cieux, on devait agir sur les cieux eux-mêmes et si l'on représentait le ciel par un rocher on devait pouvoir y pratiquer une fente ou une ouverture en frappant cette pierre avec un pic, un bâton, une flèche, un javelot. On saisit d'ailleurs facilement comment cette pratique rituelle a pu engendrer le thème de la source qui jaillit d'un rocher.

Les primitifs et les anciens, croyaient pouvoir agir sur le ciel au moyen de flèches, de traits et de haches. Au dire d'Hérodote, les Thraces tiraient vers le ciel des flèches au tonnerre et aux éclairs, menaçant ainsi le dieu de l'orage [1]. Les Romains dressaient vers le ciel, par manière d'épouvantail, des haches ensanglantées pour écarter la grêle [2]. Au xv$^{e}$ siècle de notre ère, saint Bernardin de Sienne blâmait l'habitude superstitieuse de planter une épée nue sur les mâts des navires pour écarter la tempête [3]. De telles coutumes visaient les esprits ou les démons de l'orage et supposaient qu'on pouvait ainsi les effrayer ou les blesser. C'est en vertu du même principe qu'à la naissance d'un enfant en Chine, pour mettre en fuite le chien céleste, un archer muni de flèches en bois de pêcher, bois réputé comme démonifuge, décoche ses traits vers les cieux [4]. Le roi des Zimbas ou Mazimbas, dans le sud-est africain se considère comme le seul dieu de la terre et en conséquence si la pluie tombe lorsqu'il ne lui plaît pas qu'il pleuve, si la chaleur est plus forte qu'il ne lui sied, il décoche des flèches contre le ciel indiscipliné [5].

1. Hérodote, IV, 94.
2. Palladius, *De re rustica*, I, 33.
3. *Quadragésimale*, *serm.* X, De idol. cult. art. 3, c. 1, dans *Œuvres*, P., 1635; I, 5.
4. P.-H. Doré, *Sur les Superstitions en Chine*, 1911, I, p. 8 et fig. 8 et 9.
5. J. Dos Santos, *Eastern Ethiopia*, trad. par G. Mac Call Theal, *Record of South. Eastern Africa* (1901), p. 2951.

Faut-il expliquer de même l'action du roi de Loango tirant des flèches vers le ciel pour obtenir de la pluie? Je ne le pense pas. Il ne cherche pas ainsi à mettre en fuite quelque divinité mauvaise, mais à provoquer l'ouverture du ciel. C'est d'ailleurs une cérémonie que le roi renouvelle tous les ans en décembre et devant tout son peuple [1].

« Vers le mois de décembre, toute la nation se réunit ; et portant des présents, se présente devant le monarque, pour l'avertir que les terres ont besoin d'être humectées. Au jour marqué pour cette cérémonie, les seigneurs de la cour, les nobles, et tous les gens de guerre, se rassemblent dans une plaine, et commencent la fête par rendre à genoux hommage au roi, et par répéter tous leurs exercices militaires. On entend de tous côtés le bruit d'énormes tambours, que deux nègres peuvent à peine soulever, et le son des trompettes, de dents d'éléphants, d'une grandeur extraordinaire. Après ce bruyant concert, le roi, sans quitter le trône où il est assis, se lève, et lance une flèche vers le ciel. S'il pleut le même jour, toute la nation pousse les marques de sa joie jusqu'au délire [2]. »

Il y a des cas où la flèche semble viser uniquement le sol ; près de Bombay la source qui alimente le bassin du Seigneur des Sables serait due à Rama qui a frappé le sol d'une de ses flèches [3]. D'après un récit du *Lalita Vistara* le Bouddha voulant manifester sa force, transperce d'une flèche un tambour de fer, sept palmiers et enfin un sanglier en fer après quoi la flèche entre en terre et fait jaillir une source considérée par suite comme miraculeuse [4]. Mais le sanglier représente ici un animal pluvieux et sans doute l'aventure de Rama comporte-t-elle quelque détail analogue que l'on a omis de relater. La flèche sans viser le ciel supérieur peut être tirée contre un nuage et ce pourrait bien être encore le cas dans certains récits celtiques :

Cormac en lutte avec Fiacha eut recours aux druides, et ceux-ci par leurs enchantements, séchèrent ou cachèrent les lacs, les rivières et les sources de la province, de sorte que les hommes et les animaux

1. A. Dapper, *Description de l'Afrique*, p. 335.
2. Contant Dorville, *Histoire des Différens Peuples du Monde*. Paris, 1771, in-8°, t. IV, p. 351.
3. A. Métin, *L'Inde d'aujourd'hui*. P., 1903, p. 30.
4. *Lalita Vistara*, 175-178. Comp. *Foe koue ki*, p. 198. La scène paraît représentée dans un relief de Sanchi. Cf. Fergusson, *Tree and Serpent Worship*, pl. XXXVI, fig. 2.

mouraient de soif dans tout le pays. Fiacha, dans cette extrémité, prit conseil de son peuple, et résolut de ne pas se soumettre aux exigences de Cormac. Il envoya une députation à Mogh Ruith, le plus célèbre druide de ce temps-là, qui vivait dans l'île Dairbré (maintenant Valencia, sur les côtes occidentales du Kerry), pour le prier de venir sauver le Munster de cette terrible sécheresse surnaturelle.

Mogh Ruith y consentit, à la condition qu'il recevrait dans cette province, pour lui et ses descendants, une partie du territoire de son choix. Sa demande fut accordée : il choisit la baronnie actuelle de Fermoy, dans laquelle ses descendants existent encore sous les noms d'O'Duggan, etc. *Il prit ensuite une flèche et la lança en l'air*, en disant aux assistants qu'il surgirait en abondance de l'eau dans l'endroit où la flèche tomberait. Ce qui fut promis arriva. Un torrent sourdit tout à coup de terre, les gens de Munster et leurs animaux purent se désaltérer. Alors Fiacha et ses soldats coururent sur Cormac et son armée, les mirent en fuite et les poursuivirent jusque dans le Leinster [1].

Les flèches qui font tomber la pluie si elles ne visent pas quelque animal pluvieux recéleur des eaux doivent être dirigées soit contre les nuages soit contre la voûte du ciel et le réservoir des eaux.

On voit fréquemment dans les bas-reliefs mithriaques un personnage en costume asiatique, coiffé du bonnet phrygien et tenant à la main un arc avec lequel il lance des flèches vers un rocher élevé [2]. De l'endroit où le trait frappe la pierre jaillit une source abondante. L'eau courante figurée par des lignes sinueuses est bien reconnaissable surtout sur le marbre de Klagenfurth et sur le fragment de Besigheim [3]. Un personnage oriental agenouillé au pied du rocher, recueille avidement l'eau qui tombe dans la paume de ses mains et parfois les porte à sa bouche pour humer le liquide rafraîchissant [4].

« Fréquemment, écrit M. Cumont, d'autres personnages viennent prendre part à l'action. Quelquefois un jeune homme debout derrière Mithra ; étend la main vers lui ou

1. E. Domenech, *Les Gorges du Diable. Voyage et Aventures en Irlande*. P., 1864, in-12, p. 63-64.
2. F. Cumont, *Textes et monuments figurés relatifs aux mystères de Mithra*. Bruxelles, 1899, I, 165-166.
3. F. Cumont, *l.l.*, II, 336, 342, fig. 213 et 316.
4. F. Cumont, *l.l.*, II, 294, 310, 317, 379, fig. 150, 168, 179, 293.

la pose sur son épaule [1] ; ailleurs un suppliant est prosterné aux genoux de l'archer divin et élève les bras vers lui [2]. Deux péripéties successives de ce drame allégorique sont probablement ici rapprochées et confondues. Sur la plaque, malheureusement très mutilée de Besigheim, nous apercevons d'abord le suppliant seul devant le dieu, qui tenant l'arc d'une main, porte l'autre à son carquois. Ensuite ce même dieu décoche une flèche ; l'eau sourd et un second personnage agenouillé élève les mains pour l'y recevoir [3]. »

D'après M. F. Cumont, ce motif typifie une légende qu'il reconstitue ainsi : « Une longue sécheresse ayant désolé la terre, les hommes ou plutôt les héros, qui la peuplaient, avaient invoqué Mithra en le conjurant de mettre un terme au fléau. Le dieu cédant à leurs prières avait lancé ses flèches contre une roche escarpée et il en avait jailli une source intarissable à laquelle tous avaient étanché leur soif [4]. » On ne saurait douter en tout cas que ce trait se réfère à un rite.

## § V. — Le Symbolisme de la source d'eau vive

Le parallélisme du motif mithriaque avec celui du récit biblique était trop frappant pour n'avoir pas été remarqué par les premiers chrétiens et la représentation du miracle moïsiaque par les artistes du IIIe siècle s'inspire étroitement de la sculpture mithriaque. La figure de Moïse tenant la vierge miraculeuse est naturellement toute différente de celle de l'archer persan, mais le costume oriental et l'attitude des israélites recueillant dans leurs mains l'eau qui ruisselle, comme l'ensemble de toute la composition sont d'une analogie frappante [5]. Et M. Cumont qui fait cette remarque ajoute : « *Les mystes de Mithra comme les chrétiens* attachaient sans doute, au prodige accompli par leur dieu, une signification symbolique et l'eau jaillissant du rocher deve-

1. F. Cumont, *l.l.*, II, 294, 301-302, 305-307, 310, 316, 318, 340, 390, fig. 150, 156, 158, 163, 164, 168, 175, 179, pl. IV et fig. 293.
2. F. Cumont, *l.l.*, II, 341, 350, 515, fig. 216, pl. VI, IX.
3. F. Cumont, *loc. laud.*, II, 342, fig. 216.
4. F. Cumont, *loc. laud.*, I, 166.
5. F. Cumont, *l. l.*, I, 166.

nait là source d'eau vive, où les âmes altérées trouvaient le raffraichissement éternel. »

Mithra, au dire de l'Avesta, était le dieu « qui accroît les eaux, qui épand les eaux, qui fait pousser les plantes »[1] et non moins certainement le dieu qui offre aux fidèles l'eau de la régénération et de la vie[2].

Rien ne permet toutefois de penser que le tir de la flèche contre une voûte de pierre représentant la voûte céleste ait été pratiqué dans le rituel mithriaque ; mais il est assuré que notre thème né d'un rite de ce genre y a joué un rôle important dans la symbolique. Non seulement la scène des bas-reliefs l'atteste ; mais tous les renseignements archéologiques et littéraires le confirment.

Les évangiles canoniques qui se réclament à chaque instant de Moïse et reproduisent fréquemment les thèmes miraculeux du Pentateuque ne reproduisent ni le miracle de Moïse, ni le prodige de Mithra. Est-ce à dire qu'ils n'aient pas subi l'influence du courant rituélique ou légendaire qui véhiculait notre thème. Que non pas. Mais ils n'ont conservé que l'enseignement symbolique et omis le rite et le miracle. Nous avons vu que durant la fête des Tabernacles les Juifs faisaient mémoire des miracles de Moïse au désert et tout particulièrement de l'eau jaillissant du rocher sous le coup de bâton du prophète. *Or, dans la troisième année de son ministère vers le milieu de la fête des Tabernacles*, Jésus monta au Temple et se mit à enseigner au grand étonnement de la foule et des pharisiens car on songeait déjà à s'emparer de lui pour le faire mourir. Et « le dernier jour de la fête, qui en est le plus solennel, Jésus debout dit à haute voix : — Si quelqu'un a soif, qu'il vienne à moi et qu'il boive. Celui qui croit en moi, de son sein, comme dit l'Ecriture, couleront des fleuves d'eau vive. — Il disait cela de l'Esprit que devaient recevoir ceux qui croient en lui ; car l'Esprit n'était pas encore donné, parce que Jésus n'avait pas encore été glorifié[3] ». Cette prédication n'est

1. J. Darmesteter *L'Avesta*, II, 458-459..
2. P. Saintyves, *Les Grottes dans les cultes magico-religieux*, pp. 129-130.
3. Jean, VII, 37-39.

d'ailleurs qu'un écho de son entretien avec la Samaritaine :

« Or là se trouvait le puits de Jacob. Et Jésus, fatigué du chemin, était assis sur le puits. C'était environ la sixième heure. Une femme de Samarie vint puiser de l'eau. Jésus lui dit : Donne-moi à boire. Car ses disciples étaient allés à la ville pour acheter des vivres. Cette femme samaritaine lui dit : Comment vous, qui êtes juif, me demandez-vous à boire, à moi qui suis une femme samaritaine ? Les Juifs, en effet, n'ont point de rapports avec les Samaritains. Jésus lui répondit : Si tu connaissais le don de Dieu et quel est celui qui te dit : Donne-moi à boire, peut-être lui aurais-tu fait toi-même cette demande, et il t'aurait donné de l'eau vive. La femme lui dit : Seigneur vous n'avez rien pour puiser, et le puits est profond ; d'où avez-vous donc de l'eau vive ? Etes-vous plus grand que notre père Jacob qui nous a donné ce puits, et qui en a bu lui-même ainsi que ses fils et ses troupeaux ? Jésus lui répondit : Quiconque boit de cette eau aura encore soif ; mais celui qui boira de l'eau que je lui donnerai n'aura jamais soif ; car l'eau que je lui donnerai deviendra en lui une source d'eau qui jaillira jusque dans la vie éternelle. La femme lui dit : Seigneur donnez-moi de cette eau, afin que je n'aie plus soif et que je ne vienne plus ici pour puiser [1]. »

Ceci se passait durant la première année de son ministère, peut-être même pendant cette même fête des Tabernacles, car rien ne s'y oppose [2] et l'on peut penser que cette solennité lui était l'occasion d'un semblable enseignement. Quoi qu'il en soit de ce point il faut noter que Jésus ne prend pas ici la source d'eau vive, cette source miraculeuse qui jaillit dans la vie éternelle pour un symbole de la parole de Dieu, mais pour une image de la vie divine elle-même. Boire de cette eau, c'était recevoir l'Esprit Saint. On croirait presque qu'il s'agit là d'une allusion à une communion par l'eau complémentaire du baptême par l'eau qui est une première infusion de l'Esprit. Dans tous les écrits johanniques l'eau vive signifie l'Esprit Saint [3], bien mieux comme nous le voyons par le discours de la fête des Tabernacles Jésus se présente lui-même comme la fontaine

1. JEAN, IV, 6, 15.
2. Dr SEPP, *Vie de N. S. Jésus-Christ* I, 318-319 on y verra l'incertitude qui règne chez les commentateurs au sujet de l'époque de la scène du puits.
3. A LOISY, *Le quatrième Evangile*, 1re éd , p. 331.

d'eau vive et l'on ne saurait douter que Saint-Paul ait eu ce passage en vue lorsqu'il écrivait en parlant de la sortie d'Egypte :

« Je ne veux pas vous laisser ignorer, frères, que nos pères ont tous été sous la nuée qu'ils ont tous traversé la mer, et qu'ils ont tous été baptisés en Moïse dans la nuée et dans la mer ; qu'ils ont tous mangé le même aliment spirituel, *car ils buvaient à un rocher spirituel qui les accompagnait et ce rocher était le Christ* [1]. »

Cette évocation du miracle de Moïse par Paul atteste le lien profond qui relie l'allégorisme de la source d'eau vive dans l'enseignement de Jean au courant rituel que continuait la fête des Tabernacles. Aussi bien les commentateurs qui voient dans le discours de Jésus durant cette solennité une allusion aux libations solennelles qui se faisaient en ce jour ne se trompent pas, car ces libations avaient précisément pour but de faire jaillir la pluie ou la source d'eau vive et contribuaient non moins que les coups frappés sur l'autel avec les rameaux verts à la production du miracle.

L'identification de Jésus avec la fontaine et le rocher dont elle sort rappelle précisément le passage de l'Exode ou Jéhovah semble lui aussi s'identifier en quelque sorte à la pierre sur laquelle il repose et à l'eau qui va en sortir. « Voici que je me tiendrai devant toi sur le rocher qui est en Horeb, tu frapperas le rocher, et il en sortira de l'eau et le peuple boira » (XVII, 5). Mais Jésus, fontaine et rocher ne semble pas moins proche de Mithra que de Jéhovah.

« Mithra était né d'une pierre et on le désignait couramment sous le nom de dieu de la pierre [2]. La roche elle-même qui l'avait mis au monde était considérée comme divine, on l'adorait dans les temples sous la forme d'un stèle conique, sorte de bétyle, analogue à ceux qui sont vénérés en Syrie et les dédicaces *Petræ genetrici* sont nombreuses. L'origine de ces croyances paraît devoir être cherchée dans la conception primitive répandue chez beaucoup de peuples que le

1. I, *Cor.* X, 1-5.
2. Cf. Justin, Commodien, saint Jérôme, Lydus, Firmicus Maternus dans Cumont, *Textes et Monuments*, II, 14 à 24.

ciel était une voûte de pierre. Cette idée qui est probablement indo-européenne n'apparaît nulle part aussi clairement que dans les écrits mazdéens où le mot *asman* qui signifie proprement pierre est devenu le nom du ciel divinisé [1]. »

M. Cumont explique cette naissance mythique en supposant que Mithra est la personnification de la lumière jaillissant à l'aurore de l'endroit où la calotte du firmament semble reposer. Cependant il ne se dissimule pas que cette exégèse prête à une objection. On ne trouve pas la moindre allusion à cette légende dans les livres mazdéens. Il semble que l'on doive assimiler Mithra naissant de la pierre, à la fontaine qui en jaillit. On remarque que sur certains monuments l'enfant sortant du rocher est accompagné d'un personnage barbu dans lequel il faut reconnaître une source ou un cours d'eau. Ailleurs une espèce de bouche indique qu'une fontaine réelle coulait du rocher [2]. C'est une autre façon, puisque la pierre représente le ciel, de figurer le thème de l'eau jaillissant du rocher et rien ne s'oppose à ce que l'on identifie Mithra à la fontaine d'eau vive. Tout au contraire y porte.

Les sources et les fleuves étaient considérés comme divins dans le mazdéisme et l'on ne saurait oublier que les antres mithriaques étaient établis autant que possible, où l'eau jaillissait du sol [3]. On ne saurait douter, par suite, que des thèmes mythiques s'attachaient aux diverses représentations qui figuraient dans l'antre le jaillissement des eaux et à la source même que pratiquement on y associait. Dans les Oracles chaldéens, il est souvent parlé des sources qui coulaient du dieu suprasensible et se répandaient sur le monde. De la pierre génitrice s'échappaient à la fois le feu et l'eau, la lumière et l'arbre [5]. Tous les éléments du monde, toutes ses productions découlaient du ciel hypercosmique comme d'une source et l'on est en droit de supposer que

1. F. Cumont, *Textes et Monuments*, I, 159-160.
2. F. Cumont, *Textes et Monuments*, I, 162.
3. F. Cumont, *Textes et Documents*, I, 105-106.
4. Kroll, *De Orac. chald.*, p. 19 et 23 ss.
5. P. Saintyves, *Le Culte des Grottes*, p. 123.

l'initiation mithriaque, lors de la purification par l'eau, exploitait le thème mystique que suggère la source jaillie du rocher, soit que l'hiérophante assimilât Mithra à la fontaine d'eau vive, soit qu'il fît comprendre au myste que dans son âme transformée désormais jaillissait une source divine, gage assuré de la vie éternelle.

Ainsi constatons-nous qu'entre le rite magique le plus simple on pourrait dire le plus primitif et le symbolisme le plus raffiné il n'y a pas de hiatus. Le miracle de l'eau qui jaillit du rocher, qui sert à commenter le rite magique et préfigure la pluie qu'il s'agit ainsi d'obtenir, sert d'autre part de base au symbolisme mystique de la source d'eau vive. Nous retrouvons encore le souvenir du rite ancien en même temps qu'une figuration de la source allégorique dans les bas-reliefs mithriaques. L'Evangile qui ne nous donne qu'une scène symbolique nous permet toutefois, en la rattachant à la fête des Tabernacles, de renouer encore les liens du symbole et du rite.

---

IV

# LE TOUR DE LA VILLE ET LA CHUTE DE JÉRICHO [1]

Dans une étude publiée en 1910, j'avais indiqué dans une note la possibilité de concevoir la ceinture de l'église comme une substitution à la ceinture de la ville [2]. M. Van Gennep m'objecta : « on ne connaît aucun cas de ceinture rituelle, réellement exécutée, d'une ville ou d'une cordelette de cire accrochée effectivement aux murs et passant au-dessus des poternes ; une ville étant déjà ceinturée de murs, de fossés n'a pas besoin d'être signalée aux puissances divines par un cercle symbolique. Si l'on tient absolument à relier les termes par une théorie génétique, il faudrait les renverser et dire que la ceinture de la ville est l'extension à tout le territoire du rite primitivement limité au lieu sacré » [3].

Il ne suffit pas qu'une ville ait été mise une fois pour toutes sous la protection de quelque personnage sacré pour que l'on se croie dispensé de renouveler la cérémonie. De même que l'on commémore la dédicace d'une église ou la fondation d'une ville pour en renouveler la vertu, il arrive souvent que l'on commémore un vœu ; et nous verrons que l'on a fréquemment renouvelé les *vœux de cire* fussent-ils d'une longueur considérable. D'autre part le rite de ceindre la ville s'est effectivement pratiqué et beaucoup plus fréquemment que ne le croyait M. Van Gennep. Au reste il

1. Cet essai parut d'abord dans la *Revue des Trad. pop.* (1919), XXXIV, 186-196 et 218-225.
2. La ceinture magique et les processions enveloppantes dans *Revues des Trad. pop.* (1910), XXV, 113-123, voir p. 115, note 3.
3. *La Ceinture de Cire* dans *Revue des Trad. pop.* (1919), XXV, p. 115.

s'accorde avec moi pour penser que les deux ceintures sont équivalentes et c'est cela l'essentiel.

Cet essai n'a d'ailleurs pas pour but de prouver l'abondance des cas de centure de la ville ; mais de montrer que le principe dont il découle est également à la base des processions enveloppantes et surtout que le rite du tour de la ville (ceinture ou procession) permet d'expliquer, la genèse de maints récits merveilleux tel que celui de la chute de Jéricho ou du miracle de Valenciennes.

« En l'an 1008, la ville de Valenciennes fut ravagée par une horrible peste qui fit périr en quelques jours environ 800 personnes... Un pieux ermite, que les plus anciens annalistes nomment Bertholin, vivait en ce temps-là au village de Pont, près d'une chapelle dédiée à la Sainte Vierge, non loin de l'endroit où fut bâtie l'abbaye de Fontenelle. Pénétré de douleur à la vue de l'état malheureux de ses compatriotes, il mit en œuvre tous les moyens que la charité la plus ardente lui suggéra, pour obtenir du Ciel la cessation du fléau. Prières, veilles, larmes, macérations, il n'épargna rien pour toucher Marie en faveur de tant d'infortunés.

Un jour qu'il invoquait la Reine des anges avec une ferveur nouvelle, elle daigna lui apparaître dans sa propre cabane : — Va trouver mon peuple de Valenciennes, lui dit-elle ; annonce-lui que j'ai désarmé mon fils. La nuit qui précédera la *fête de ma Nativité*, mon peuple saura que ses vœux sont montés jusqu'à moi et que j'ai écouté le cri de sa détresse. Que mes serviteurs se rendent alors sur les murailles de la ville, ils y verront des merveilles.

Le 7 septembre, au déclin du jour, les remparts, les tours de la ville, toutes les éminences, étaient couvertes d'une foule considérable. impatiente de voir l'effet des promesses célestes. Tous, les yeux fixés au ciel, le cœur palpitant, étaient dans l'attente du prodige. Vers minuit, les ténèbres s'écoulent par degrés, pour faire place à une lumière éblouissante, au milieu de laquelle apparaît Marie, environnée d'une clarté qui réjouit les regards sans les éblouir. Une troupe d'anges l'accompagnent. *Elle tient à la main un immense cordon rouge* ; un des esprits célestes qui lui font cortège en prend l'extrémité, et, d'un vol rapide, fait le tour de la ville en laissant tomber sur son passage le cordon miraculeux qui forme bientôt autour de Valenciennes, comme une ceinture protectrice. L'auguste messager rejoint alors la troupe angélique, et la vision disparaît. La peste cesse à l'instant et les malades se trouvent subitement guéris.

La sainte relique apportée par Marie fut enfermée dans un coffre de bois doré garni de divers ornements en argent ; on la déposa dans

une petite chapelle bâtie par Charlemagne et dédiée à la Sainte Vierge. Ce sanctuaire devint bientôt trop étroit, aussi la comtesse Richilde et son fils Bauduin II de Jérusalem firent construire sur le même emplacement la magnifique église de Notre-Dame la Grande pour perpétuer le souvenir du miracle : elle subsista jusqu'à la Révolution.

On institua peu après le prodige, une confrérie dont les membres furent appelés *Royés* à cause des raies ou bandes qu'on remarquait sur le costume primitif qu'ils adoptèrent. Dans la suite, les gentilshommes formèrent une association spéciale qui prit le nom de confrérie des Damoiseaux. Actuellement, les deux confréries sont confondues dans celle de *Notre-Dame du Saint-Cordon.*

La châsse qui contenait le saint Cordon fut relevée à diverses reprises dans le cours des siècles, et chaque fois la translation de la relique chère aux Valenciennois se faisait avec une solennité extraordinaire. Les procès-verbaux de cette solennité étaient signés des noms les plus autorisés, tant parmi le clergé que parmi la noblesse du pays. Pendant la Révolution, le saint Cordon fut détruit avec la châsse qui le contenait.

Au rétablissement du culte, en souvenir du bienfait de Marie, on fit faire une statue de laSainte Vierge tenant un cordon que des anges aux ailes éployées reçoivent de ses mains avant de prendre l'essor : l'ermite est à ses pieds en prières. C'est cette statue vénérée que l'on porte à la procession annuelle [1].

On pourrait rapprocher notre légende d'une légende péruvienne. On prétend que la ville ou plus exactement que la place de la ville de Cuzco était jadis entourée d'une chaîne d'or qui fut par la suite jetée dans un petit lac qui se trouve au nord de la ville d'Urcos [2]. Chaîne d'or ou cordon rouge furent certainement des objets rituels, et les récits, plus ou moins extraordinaires qui s'y rapportent des exégèses cérémonielles. Mais il s'agit précisément d'en fournir la preuve.

1. *Notice sur N.-D. du saint Cordon, suivie des prières et des cantiques chantés dans la procession.* Valenciennes, Giard, 1891, in-18, pp. 3-7. Cf. *Mémoire de la procession de la ville de Valenciennes* composés par Sire Simon Le Boucq, escuier, ancien prévôt de la dite ville, écrits en 1653, publiés d'après le manuscrit original de la Bibliothèque de Mons acc. d'une étude, etc., par Maurice Bauchond. Valenciennes, 1908, in-8°.
2. A. Plane, *Le Pérou.* Paris, 1903, p. 30.

## § I. — La Fondation d'une ville Fossés et limites ; le Pomœrium. — La Prise de possession.

Reprenons donc la question d'un point de vue plus général. Jadis, les rites de fondation d'une ville consistaient essentiellement en l'établissement d'une ceinture de fossés ou de murailles destinées à la consacrer aux dieux et à la placer sous leur protection. Cette cérémonie se commémorait d'ailleurs tous les ans au moyen d'une circumambulation non seulement dans un but de lustration, mais afin de renouer les liens qui rattachaient la ville à ses protecteurs surnaturels.

Les traditions qui nous ont été conservées au sujet de la fondation de Rome sont tout à fait instructives à cet égard :

« Pendant que Romulus faisait creuser les fondements des murailles, Rémus le raillait sur son ouvrage, empêchait les travailleurs, et en vint même jusqu'à sauter le fossé. Il fut tué sur-le-champ, par Romulus lui-même, disent les uns, et selon d'autres par Celer un de ses gardes [1].

« Romulus après avoir enterré son frère dans le lieu appelé Remonium (sur le mont Aventin) s'occupa de bâtir la ville. Il avait fait venir de Toscane des hommes qui lui apprirent les cérémonies et les formules qu'il fallait observer comme pour la célébration des mystères. Ils firent creuser un fossé autour du lieu qu'on appelle maintenant le Comice ; on y jeta les prémices de toutes les choses dont on use légitimement comme bonnes et naturellement comme nécessaires. A la fin chacun y mit une poignée de terre du pays d'où il était venu, après quoi on mêla le tout ensemble : *on donna à ce fossé, comme à l'univers lui-même le nom de monde.* On traça ensuite autour du fossé en forme de cercle, l'enceinte de la ville. Le fondateur mettant un soc d'airain à une charrue y attelle un bœuf et une vache, et trace lui-

1. Cf. Ovide, *Fastes III*, 69-78, et surtout *Fastes IV*, 820-872 où l'on attribue à Celer le châtiment de Rémus : « Peu de jours suffirent à la construction des murailles. Celer presse les travaux, appelé à cet emploi par Romulus lui-même : — Veille ici, lui avait-il dit, veille à ce que personne ne franchisse les murs et le sillon tracé par la charrue. Punis de mort celui qui l'oserait. Rémus ignorant cette défense, se met à rire de la faiblesse des remparts : — Vous croyez que le peuple sera bien en sûreté derrière ces murailles, dit il, et en même temps il saute par-dessus. Celer paie sa bravade d'un coup de hoyau. Rémus tomba à terre baigné dans son sang. » IV, 846-854. Ne serions-nous pas en présence d'un sacrifice de fondation ?

même sur toute la ligne qu'on a tirée un sillon profond. Il est suivi par des hommes qui ont soin de rejeter en dedans de l'enceinte toutes les mottes de terre que la charrue fait lever, et de n'en laisser aucune dehors. La ligne tracée marque le contour des murailles ; et par le retranchement de quelques lettres, on l'appelle Pomœrium (*Pone mœrus* ou *Post murus*, après le mur), c'est-à-dire ce qui est derrière ou après le mur. Lorsqu'on veut faire une porte, on ôte le soc, on suspend la charrue, et l'on interrompt le sillon. De là vient que les Romains, qui regardent ces murailles comme sacrées en exceptent les portes. Si celles-ci l'étaient, ils ne pourraient sans blesser la religion y faire passer les choses nécessaires qui doivent entrer dans la ville, ni les choses impures qu'il faut en faire sortir [1] ».

« Tullius, dit Tite-Live, entoura la ville de boulevards, de fossés, d'un mur, et en conséquence porta plus loin le *Pomœrium*. Ce mot, à n'en regarder que l'étymologie, désigne la partie située au delà des murs : c'est plutôt un espace que les Etrusques laissaient autrefois en deçà des murs, lorsqu'ils bâtissaient une ville : consacrant toujours par une inauguration solennelle toute la partie du terrain qu'ils avaient marquée, et autour de laquelle devait s'étendre leur muraille. Ainsi, au-dedans, les maisons ne pouvaient être contiguës aux remparts, ce qui ne s'observe généralement plus aujourd'hui, et au dehors, restait une portion du sol interdite aux profanes envahissements des hommes. Il n'était permis ni de bâtir sur ce terrain, ni d'y labourer. Les Romains l'appelèrent Pomœrium autant parce qu'il était en deçà du mur, que parce que le mur était au delà. Cet *espace consacré* reculait à mesure que la ville s'agrandissait et que les remparts recevaient plus de développement [2] ».

Le Pomœrium consistait donc en une ceinture d'une valeur à la fois sociale et religieuse. On peut ajouter que l'habitude de consacrer les enceintes était autrefois générale. L'usage de jeter des prémices dans le fossé des murailles nouvelles donna même lieu au récit qui circulait au sujet de la fondation d'Alexandrie.

« Comme Alexandre voulait laisser lui-même à ses architectes le tracé de la ligne des murs, on ne sut avec quoi l'indiquer sur le terrain (une charrue aurait pu cependant y suffire). Il vint alors à l'idée d'un de ces architectes de prendre toute la farine que les soldats portaient avec eux dans des vases, et de la jeter sur la terre aux endroits désignés par le roi ; et c'est ainsi que l'on traça l'enceinte des murs.

1. Plutarque, *Romulus*, 12-13.
2. Tite-Live, *H. R.*, I, 44.

Après avoir médité sur cette circonstance (et en particulier le Telmisien Aristandre qui passait pour avoir prédit juste déjà plusieurs fois), les prêtres déclarèrent à Alexandre que la ville serait généralement florissante, mais surtout par les fruits de la terre [1]. »

L'établissement d'un fossé ou d'une enceinte constituait tout d'abord une prise de possession juridique ou politique. Cela va de soi. Peut-être ne sera-t-il pas inutile de rappeler quelques applications de ce principe.

Horatius Cocles (Horace le Borgne) ayant sauvé la fortune de Rome en un moment critique, la Ville reconnaissante lui donna toute la terre qu'il pourrait enclore, en un jour, dans la circonférence tracée par une charrue [2]. Selon un diplôme de 496, Clovis aurait fait la donation suivante à Jean, abbé de Reomans en Bourgogne : *Toute la terre de notre fisc dont il aura pu sur son âne, faire le tour en une journée, qu'il la tienne à jamais de notre bienveillance royale* [3]. La même année, après s'être converti au christianisme, le roi vint se fixer à Soissons.

« Il se plaisait dans la société et les conversations de saint Remi. Mais comme le saint homme n'avait dans le voisinage d'autre propriété qu'une petite métairie donnée à saint Nicaise, le roi, d'après les conseils de la reine et sur la demande des habitants qui, écrasés d'impôts, aimaient mieux payer à l'Eglise de Reims ce qu'ils devaient au roi, *offrit à saint Remi de lui donner tout le terrain qu'il parcourrait, tandis que lui-même ferait sa méridienne* [4]. Saint Remi partit donc et selon les limites que l'on voit encore aujourd'hui, laissa partout des marques de son passage. Tandis qu'il fixait ses limites, il fut repoussé par un meunier qui ne voulait pas que son terrain y fût renfermé : — Mon ami, lui dit avec douceur l'homme de Dieu, ne trouvez pas mauvais que nous possédions ensemble ce moulin. — Mais le meunier repoussa sa demande, et aussitôt la roue du moulin se mit à tourner dans le sens contraire. Alors le brutal crie à saint Remi : — Serviteur de Dieu, venez et possédons ensemble ce moulin.

Il fut encore repoussé par quelques paysans qui voulaient l'empêcher de comprendre un petit bois dans les limites de ses possessions.

1. Arrien, *Hist. de l'Expéd. d'Alexandre*, II, 2.
2. Tite-Live, II, 10 ; Valère Maxime, III, 2, 1.
3. Bouquet, *Les Historiens de la Gaule*, IV.
4. Flodoard, *Hist. de Reims*, I, 14, éd. Lejeune Reims, 1854, I, 93-95 ; *La Légende Dorée*, c. 142, tr. J. B. de Roze, III, 142.

Il défendit que, malgré la proximité, aucune feuille, aucune branche ne tombât de ce bois dans le clos, et Dieu permit que cet ordre s'accomplît, tant que subsista le bois.

De là il arriva à un village nommé Chavignon. Comme il voulait l'enclore dans ses domaines, les hommes du village s'y opposèrent. Alors saint Remi, tantôt reculant, tantôt revenant, sans rien perdre de la douceur de son visage, traça sur son passage les marques que l'on voit encore. Enfin se voyant repoussé il leur dit : — Travaillez toujours et supportez la misère. — Telle est la force de cet arrêt qu'on en voit encore l'exécution aujourd'hui. Après *avoir fait sa méridienne, le roi se lève et par une charte royale fait don à saint Remi de tout ce qu'il avait enfermé dans sa ligne d'enceinte.* Les principaux lieux sont Jouy et Coucy que possède encore l'Eglise de Reims sans aucune contestation [1]. »

En 676, Dagobert ayant donné à Saint Florent la ville de Kircheim (Alsace) avec ses dépendances, le saint vint prier le roi de lui faire savoir combien il avait en long et en large, « *Tout ce que tu auras chevauché sur ton petit âne pendant que je me baignerai et que je mettrai mes habits, tu l'auras en propre.* » — Or, Saint Florent, sachant fort bien le temps que le roi passait au bain, monta en toute hâte sur son âne et trotta par monts et par vaux, mieux et plus rapidement que ne l'aurait pas faict à cheval le meilleur cavalier, et il se trouva encore à l'heure indiquée par le roi [2].

Il existe des légendes analogues en Suède. D'après une tradition allemande, Henri de Welfe obtient de Louis le Pieux tout le pays qu'il pourra, durant la méridienne du prince, entourer du sillon d'une charrue ou de l'ornière d'un char d'or. Waldemar, roi de Danemark, donna en 1205 à Saint André toutes les terres dont il aurait fait le tour sur un poulain âgé de neuf nuits, pendant que le roi serait au bain. Saint André chevaucha si bien, que les gens de Waldemar le pressèrent de quitter le bain, s'il ne voulait que le saint chevauche tout le royaume. Suivant une vieille tradition, une comtesse abandonna un jour en plai-

1. Flodoard, *Hist. de l'Eglise de Reims*, I, 14. éd. Lejeune, Reims, 1854, I, 93-95. La même tradition est rapportée dans *La Légende Dorée*, trad. Roze, III, 142.

2. Marie Diemer, *Légende dorée de l'Alsace*, Paris, 1905, pp. 115-118.

santant, aux habitants de Brême, tout le terrain autour duquel un cul-de-jatte qui venait de lui demander l'aumône pourrait se traîner en un jour. Le cul-de-jatte alla si bien que la ville y gagna tout le pâturage public [1].

Les anciens rois ouvrent leur règne en chevauchant leur royaume, ils doivent en parcourir les limites à la fois pour en prendre possession et assurer la paix publique. Dagobert et, plus tard, Hugues Capet, observèrent religieusement la coutume [2]. Les rois de Suède faisaient aussi cette chevauchée, mais ils devaient la faire en marchant à l'encontre du soleil [3]. Les maires, dit Charlemagne, n'auront juridiction que sur le pays qu'ils pourront parcourir ou visiter en un jour [4]. Lors de leur avènement au trône, les vieux rois Rajpoutes, dans l'Inde, faisaient le tour de leur capitale dans le chariot du soleil. En 1875, cinq jours après son couronnement, le roi de Siam fit une procession publique autour de son palais et autour des murs de la cité. On attachait d'ailleurs à cette marche une signification politique et une signification mystique [5].

La circumambulation de la ville vise très souvent à plusieurs fins. Elle établit non seulement les droits juridiques ou politiques d'un échevin ou d'un souverain, mais elle noue un lien entre la ville et son protecteur sacré : dieu ou saint tutélaire. La souveraineté surnaturelle s'établit, très logiquement, par le même rite que la souveraineté terrestre.

On accomplissait jadis à Memphis une cérémonie connue sous le nom de *hib Sokar* ou fête du Sokar. Il s'agissait principalement de processionner une espèce de bateau qui reposait sur des traverses de bois disposées comme celles d'un traîneau. On le promenait, soit autour de la ville, soit autour du temenos du temple. Le bateau était appelé *hunnu* ou barque de Sokar. L'opération était faite soit par le Pha-

1. J. Michelet, *Origine du droit français*. Paris, Calmann-Lévy, in-12, pp. 63 et 64.
2. *Gesta Ambosiensium*, apud *Script. Rer. Fr.*, X, 228.
3. J. Michelet, *Origine du droit français*, p. 128.
4. *Capitul. de Villis*, § 27.
5. W. Simpson, *The Buddhist Praying-Wheel*. London, 1896, in-8, p. 275.

raon lui-même, soit par l'un des grands pontifes. Les inscriptions d'après lesquels Brugsch a reconstitué la cérémonie, disent que la barque du dieu Phtah-Sokar-Osiris est conduite « *pour faire le tour des murailles de la ville (de Memphis) par le roi personnellement* ». Il y avait même une porte de la ville qui avait été réservée au passage de la barque cérémonielle. On la nommait : la porte de la circulation pour faire le tour du temple par la barque de Sokar, au matin Saint. La procession autour de la ville et autour du temple, selon Brugsch, avait lieu le 26 de Khoia ou le 22 décembre à l'époque du solstice d'hiver lors de la renaissance du soleil [1].

Cette cérémonie où le roi jouait le principal rôle avait donc bien nettement un double caractère temporel et spirituel comme le Pharaon lui-même, et constituait à la fois une reconnaissance de la souveraineté du roi et de celle du dieu solaire qui accomplit lui aussi sa course céleste dans une barque sacrée.

La cérémonie expiatoire connue dans l'ancienne Rome sous le nom d'*amburbium* consistait essentiellement en une procession dans les rues de la ville et autour de son enceinte [2]. Les victimes *amburbiales hostiæ* [3], qui devaient être offertes aux dieux étaient promenées solennellement par le collège des prêtres suivis des citoyens. Cette cérémonie avait lieu à Rome tous les ans aux Lupercales et toutes les fois que des présages sinistres semblaient menacer la ville [4].

### § II. — Dédicace et défense de la ville
### Commémorations de ces événements

Le caractère religieux de la cérémonie qui semble seul indiqué ici n'excluait pas vraisemblablement une significa-

1. *Revue Egyptologique*, 1880 Janvier et P. Le Page Renouf, *Proceedings of the Society of Biblical Archeology*, XV, 9.
2. Servius, ad. *Virg. Ecl.*, III, 77 ; Lucain, I, 592 et sq ; Apulée, *Métam.* III, init.
3 P. Diacre, s. v.
4. Tite-Live, XXI, 61, 7 ; XXXV, 9, 5 ; XLII, 20, 3. Vopiscus Aurelien, 20, 3.

tion temporelle. Cet usage a d'ailleurs survécu longtemps dans le christianisme.

Eusèbe, en sa *Vie de Constantin*[1] et Nicéphore, en son *Histoire de l'Eglise*[2] en rapportent un exemple du plus haut intérêt. Ce prince ayant prié les Pères, qui avaient assisté au Concile de Nicée, de se transporter en la cité de Constantinople qu'il venait de bâtir, pour en faire la dédicace, l'histoire dit qu'étant arrivés, ils célébrèrent la messe et firent *une procession solennelle autour des murs* par les rues et les places principales, chantant des hymnes et cantiques à la gloire de Dieu, lui recommandant le soin de cette ville par les suffrages et entremise de sa sainte Mère et sous sa protection. Bien entendu, l'on ne manqua jamais de renouveler cette sorte de consécration dans les cas de grandes calamités. Lors des tremblements de terre qui menacèrent la ville d'une ruine complète sous Théodore le jeune, on n'obtint la cessation du fléau qu'en faisant une procession autour de la cité et la marche fut conduite à la fois par l'empereur et par Proclus le patriarche de Constantinople.

On fit encore de semblables processions à Constantinople lorsque cette ville fut assiégée par les Barbares et presque réduite à se rendre. Le Triodon des Grecs rapporte que sous l'évêque Héraclius, le patriarche accompagné du clergé et du peuple fit tout le tour des murs de la ville en priant Dieu. Et il ajoute qu'ils portaient l'image divine de la Mère de Dieu. Du temps de Léon l'Isaurien, on fit la même chose avec le même succès. Ils portaient, dit le même Triodon, le bois de la précieuse croix et la sainte image de la mère de Dieu et en cet ordre, ajoute-t-il, ils faisaient le tour des murs de la ville, apaisant la colère de Dieu par leurs larmes ; ce fut environ l'an 717[3].

Le rite n'était point particulier à l'Orient. « L'an 542, le roi Childebert partit pour l'Espagne, et lorsqu'il y fut entré avec Clothachaire,

1. Eusèbe, *Vie de Constantin*, III, 47.
2. Nicéphore, *Hist. de l'Eglise*, VIII, 36.
3. Vardar, *Des processions de l'Eglise, de leurs antiquitez et utilitez*. Paris, 1703, in-12, p. 79.

ils entourèrent avec leur armée et assiégèrent la ville de Saragosse. Mais les habitants se tournèrent vers Dieu avec une si grande humilité que, s'étant revêtus de cilices, et s'étant abstenus de manger et de boire, *ils se mirent à faire le tour des murs de la cité* en chantant des psaumes et en portant la tunique du bienheureux martyr Vincent. Les femmes mêmes suivaient en pleurant, enveloppées de grands voiles noirs, les cheveux épars et couverts de cendres, comme si elles eussent assisté aux funérailles de leurs maris [1]... *Les assiégeants*, qui voyaient les habitants marcher ainsi autour des murs sans comprendre ce qu'ils faisaient, s'imaginèrent *qu'ils se livraient à quelque maléfice*. Ayant pris un paysan de l'endroit, ils lui demandèrent des explications. — Ils promènent, répondit-il, la tunique de saint Vincent et, avec elle, ils prient le Seigneur d'avoir pitié d'eux. — Les assiégeants prirent peur de cela et s'éloignèrent de la ville [2]. »

Encore aujourd'hui les fêtes religieuses du Pérou comportent des circumambulations sacrées. Les Indiens habillés de leurs plus beaux ponchos et les Indiennes gonflées d'un nombre considérable de robes portent autour du village Saint Joseph et la Sainte Vierge ornés de lapins et de colombes immolés [3].

En France et en Belgique les processions annuelles de ce genre se sont perpétuées jusqu'à nos jours. Le 10 juillet il y avait à Halle dit Schayes une procession qui faisait le tour des remparts. Cette procession, appelée l'*escalade de Bruxelles*, avait pour but de commémorer l'échec des insurgés bruxellois qui en 1580 avait tenté de surprendre la ville de Halle . Le premier mai était jadis en France l'occasion de cortèges populaires qui constituaient de véritables cérémonies propitiatoires. Après la danse de la bergère à Châtillon (Deux-Sèvres).

Les bacheliers « s'habillaient en blanc et montaient à cheval ; et les deux premiers et les deux derniers mariés de l'année, vêtus de leurs habits de noces, et portant deux drapeaux et deux épées nues, ayant chacun une orange à la pointe montaient aussi à cheval et les accompagnaient. *Après avoir fait plusieurs fois le tour de la ville*, le

1. Cf. GRIMAUD, *Liturgie sacrée*, cité dans G. DURAND, *Rational*, éd. Ch. de Barthélemy. P., 1854, in-8°, II, 450.
2. GRÉGOIRE DE TOURS, *Hist. Eccl.*, III, 29, tr. BORDIER, I, 139.
3. A. PLANE, *Le Pérou*. Paris, 1903, in-12, 72-73.
4. A.-G.-B. SCHAYES, *Essai hist. sur les usages, les croyances, etc. des Belges anciens et modernes*. Louvain, 1834, p. 154.

cortège se rendait dans une prairie voisine où il mettait pied à terre pour danser »[1].

Le *carri* qui se célébrait jadis à Pernes et dans maints villages de la Vaucluse est une cérémonie tout à fait analogue.

« Le carri est une charrette ornée de rideaux en filoselle de couleur jaune et de branches de peupliers dans laquelle sont placés des musiciens, et un roi avec son lieutenant siègent sur le devant dans de grands fauteuils. Trente ou quarante mulets sont attelés à cette charrette, ils sont pompeusement enharnachés et montés par des postillons qui font claquer leurs fouets à chaque instant. Cette espèce de char est précédé d'une cavalcade nombreuse, et l'un des cavaliers porte un guidon orné des emblèmes de l'agriculture. *Le cortège fait trois fois le tour de la ville*, puis il en sort ; et à un moment donné, tous les cavaliers partent au grand galop vers un but où le premier qui arrive remporte le prix. Une seconde représentation a lieu le dimanche suivant ; mais au lieu de mulets et de chevaux, on emploie des ânes[2]. »

Certaines cérémonies religieuses ne devaient pas être autre chose que la christianisation de survivances païennes Avant la révolution il existait à Montluçon une confrérie du Saint-Sacrement qui avait certainement repris la suite de quelque vieille association païenne ; les censures dont elle fut maintes fois l'objet en sont la preuve.

« Or le jour de la fête-Dieu après avoir entendu une messe hors de la ville les confrères à cheval portaient *chacun en sa main une branche de rameau de may faisant le tour de la ville par dedans*, chacun un chapeau de fleurs sur sa teste paisiblement sans bruict, sans murmure et en la meilleure ordonnance qu'il se pouvait faire, les manestriers toujours devant jouer de leurs instrumans. »[3]

Autrefois les supplications processionnelles se faisaient souvent pieds nus et toujours à cierges allumés. « En 1092 fut instituée à Tournai une procession, qui devait se tenir le 14 septembre, en mémoire d'une peste affreuse dont la ville avait été délivrée. La grande affluence d'étrangers obligea dans la suite à faire trois processions. La première se faisait vers minuit : un prêtre, revêtu d'une aube avec

1. A. de Nore, *Coutumes, Mythes et Traditions des provinces de France.* Paris, 1846, p. 146.
2. A. de Nore, *loc. cit.*, p. 18-19.
3. J.-J. Moret, *Calendrier bourbonnais.* Moulins, 1918, II, 513.

l'étole, faisait le tour des remparts en portant une croix, et était suivi d'une *multitude de pèlerins pieds nus*. La deuxième procession avait lieu à quatre heures du matin : elle était composée en grande partie des habitants de Gand avec leurs bannières *et des cierges ardents en main*. Enfin la troisième procession formée du clergé et des habitants de Tournai se faisait à sept heures du matin.[1] »

## § III. — Les Vœux de cire et de fil en cas de siège ou d'épidémie

Dès le XII[e] siècle les processions de ce genre se doublent souvent de l'offrande d'un ruban ou d'un fil de cire capable de faire le tour de la ville.

En 1183, comme Henri II assiégeait la ville de Limoges, les habitants « reposant leur espérance en Dieu, lui demandant secours par les mérites de Monsieur S. Martial, faisaient, une fois le jour procession générale autour du nouveau circuit de leurs murs... et firent faire les bourgeois de la ville une chandelle en rondeau, montant à 1.800 brasses, de laquelle avoyent esté les murs de la ville mesurés». Le père Bonaventure dit à ce sujet : « Les femmes firent encore après un autre exercice de dévotion, entourant les susdites murailles d'un filet ou corde d'étoupes, de laquelle elles firent faire de la bougie ou des chandelles de cire qu'elles distribuèrent à Saint-Martial et aux autres églises pour y être brûlées en odeur de suavité [2] ». En 1614, on voit encore les dames pieuses de la ville à l'occasion de la révolte des princes « amasser par les cantons de Limoges une roue de cire du poids de 120 livres, et d'une longueur égale au circuit des murailles, pour faire brûler devant saint Martial » [3].

Ce saint personnage, qui passe pour l'apôtre du limousin, est le patron de sa capitale.

« Après la mort de saint Remi, lorsque la peste inguinale, ainsi que le raconte Grégoire de Tours [4], ravageait la population de la première Germanie, et que tous les habitants tremblaient à la nouvelle de ce fléau, le peuple de Reims accourut en foule au tombeau du saint Pontife demander un moyen efficace d'échapper à la maladie.

1. A.-G.-B. Schayes, *loc. cit.*, p. 153, d'après Cousin, *Hist. de Tournai*, III, 134.
2. *Chronique du XVI[e] siècle* citée par Leymarie, *Le Limousin historique*, I, 106.
3. *Bulletin de Soc. Arch. du Limousin*, XXXI, 206.
4. *Liber de gloria confessorum*, 19.

On allume des cierges, des lampes en grand nombre, on passe la nuit à chanter des hymnes et des psaumes. Le lendemain matin, dans une conférence les habitants cherchent ce qu'il faut ajouter à la prière ; sur une révélation de Dieu, ils trouvent le moyen de placer devant les remparts de la ville un rempart plus puissant encore : ils tirent donc du tombeau du saint un drap dont ils couvrent une sorte de bière; puis, avec les croix et les cierges allumés, *ils font le tour de la ville et des bourgs, en chantant des cantiques, et ne laissant aucune habitation* sans la comprendre dans ce parcours. Peu de jours après, la peste atteignit le territoire de la ville, mais elle ne s'avança que jusqu'au lieu où était venu le corps du saint, et, comme si elle voyait la limite qui lui était assignée, elle n'osa pénétrer dans l'intérieur ; bien plus la même puissance la força d'abandonner les lieux que dans le principe elle avait envahis [1]. »

Pendant la captivité du roi Jean en 1355, le prévôt des marchands et les échevins de la ville de Paris présentèrent à l'église Notre-Dame une bougie (apparemment bobinée) aussi longue que le tour de l'enceinte de Paris. Ce don qui se renouvelait chaque année [2] fut suspendu pendant les guerres de la Ligue, environ vingt-cinq ou trente ans. En 1605, Miron, prévôt des marchands, donna, en place de la bougie, dont la mesure peut sembler à peine croyable, une lampe d'argent, qui brûlait nuit et jour devant l'autel de la vierge [3].

Notre-Dame de Tournay est la patronne de la cathédrale et son image est l'objet d'un culte fervent. En 1340, Tournay, assiégé par les Anglais, en fut délivrée à la suite d'une procession où l'on porta autour de la ville la statue vénérée. La ville entière vit dans cette délivrance un miracle si patent, qu'elle offrit à sa généreuse patronne un cierge roulé assez long pour faire le tour de la ville, c'est-à-dire

1. Flodoard, *Histoire de l'Eglise de Reims*, I, 19, éd. Lejeune, 1854, I, 140-141.

2. La Chronique de Saint-Denis note le renouvellement du rite pour l'année 1357 « La vigile de l'ad-my aoust, l'an dessus de 1357, offrirent ceux de Paris à Notre-Dame une chandelle qui avoit la longueur du tour de lad. ville de Paris, si comme l'on disoit, pour ardoir jour et nuit sans cesse». T. V. p. 61. *Les Comptes du parloir aux bourgeois*, f° 120, le constatent, pour l'année 1488, en ces termes :« A Marguerite Herbelot, veuve de feu Jehan Lambert, demeurant à Paris la somme de 26 liv., 12 s. à elle deue pour 114 l. de cire ouvrée en une grande chandelle, assise sur un tour de bois, laquelle chandelle a fait mectre depuis 2 mois en çà en l'église de N.-D de Paris, ainsi que mesd. sieurs (du parloir aux bourgeois) lui avaient ordonné de faire. »

3 Saint-Foix, *Essais historiques sur Paris*. 1767, V, 51 : A. Chéruel, *Dict. Hist. des instit. de la France* au mot Cire, I, 155.

près d'une lieue[1]. En 1580, nous voyons les habitants renouveler cette offrande et déposer à la cathédrale une bougie en spirale de la longueur du circuit de la ville. Ces sortes de vœux appelés *soigne*, *soignée*, *soignie* et *songnye* (bougie ou lumière de veille) « se faisait dit Schayes dans les temps de siège ou de danger[2] ».

Marsat, à deux ou trois kilomètres de Riom, était déjà un lieu de pèlerinage au temps de Grégoire de Tours. On ne sait à quelle époque remonte la procession annuelle de la ville de Riom à Marsat ; il s'agit bien là encore de l'accomplissement d'un vœu en l'honneur du patron de la ville : saint Amable qui est à Riom, dit Dulaure, ce que saint Martial est à Limoges, ce que saint Janvier est à Naples[3].

« Les magistrats faisaient couler un fil de cire dont la longueur mesurait la circonférence de la ville de Riom. Ce fil roulé en forme de roue, était porté à la procession de saint Amable. Le dimanche suivant, les marguilliers conduisaient la roue à Marsat et la déposaient à l'entrée du bourg, sur deux grandes pierres spécialement destinées à cet usage. Le curé et les consuls de Marsat accompagnés des bailes de la confrérie de Notre-Dame, venaient en procession pour la recevoir et les marguilliers de saint Amable la leur remettaient comme étant offerte par la ville de Riom, pour la conservation d'icelle et à l'honneur de la Sainte-Vierge Marie, mère de Jésus vénérée particulièrement en la chapelle de Marsat. Après quoi les consuls donnaient à dîner aux marguilliers de saint Amable et à tous ceux qui avaient aidé à conduire la roue. »

« Au XIV[e] siècle, des contestations s'élevèrent sur le cérémonial de ce vœu ou plutôt sur les charges qu'il entraînait. Une sentence de la senéchaussée d'Auvergne condamnait, le 16 mars 1383, les bailes de la confrérie de saint Amable à faire présenter la roue en la manière accoutumée, le dimanche après la saint Amable, et les habitants de Marsat, à donner un repas à ceux qui la porteraient.

« La ville de Riom entrait seulement pour une part dans l'acquisition de la cire de cette roue, la confrérie de saint Amable et les marguilliers y contribuaient aussi, mais la plus grosse somme était fournie par une association fort ancienne connue sous le nom de *Confrérie de la Chandelle de Marsat*, qui devait fournir tout le

1. J. Collin de Plancy, *Légendes des Saintes Images*, P. Plon, s. d. (1861), in-8°, p. 352-353.
2. A.-G.-B. Schayes, *Essai hist. sur les usages, les croyances, les trad., etc. des Belges anciens et modernes*. Louvain, 1834, p. 212-213. Cf. : Baron de Reiffenberg, *Archives historiques*, V, 293.
3. Dulaure, *Description des principaux lieux de la France*, V. 123.

luminaire à cette église. Par acte du 16 mars 1393, cette confrérie fut réunie à celle de saint Amable.

« Depuis la Révolution, ce vœu a cessé d'être rempli. Néanmoins, on porte chaque année à la procession de saint Amable une roue de fleurs, commémoration de la roue de cire[1]. »

Le prince de Condé, oncle de Henri IV, et chef du parti protestant étant venu assiéger Chartres en mars 1568 dut se retirer sans avoir pu franchir la porte Drouaise. On attribua son échec à la statue de la Vierge qui surmontait cette porte.

« Pour célébrer à jamais ce grand événement, il fut institué une procession solennelle, qui avait lieu chaque année le 15 mars ; toutes les paroisses, communautés et corporations de la ville y assistaient ainsi que les autorités civiles... Un des épisodes les plus remarquables de cette cérémonie, c'est qu'on y portait le *Tour de Ville :* on appelait ainsi un cierge de cire jaune roulé autour d'un cylindre, dont la longueur égalait la circonférence de la cité ; on l'allumait à la procession, et ensuite il servait à entretenir une lumière permanente devant la Vierge noire[2]. »

On faisait une offrande analogue chaque année à Notre-Dame de Quimper le jour de la Chandeleur[3].

Sous Charles VI, les Anglais viennent assiéger la ville de Tours. Les habitants effrayés recourent à saint Gatien (patron de la ville), et lui offrent une quantité de cire suffisante pour faire un cierge capable d'entourer les murs de la ville. A peine ont-ils accompli ce vœu que la paix est conclue entre la France et l'Angleterre[4].

En 1498, il fut ordonné par les échevins de Châlon-sur-Saône, en raison d'une maladie contagieuse, « qu'ils feraient faire une bougie de cire d'une grosseur assez juste et aussi longue que le circuit de la ville, et qu'elle serait allumée

1. H. Gomot, *Histoire du Château féodal de Tournoël (en Auvergne)*. Clermont-Ferrand, 1881, in-8°, pp. 189-190, note 3. On trouve encore une longue description de la fête dans la *Gazette d'Auvergne* du 22 juin 1883, d'après *Riom Journal*. Cette année 1883, la fête avait d'ailleurs été rehaussée par la présence de l'évêque Mgr Roger qui prit part au cortège.

2. A.-S. Morin, *Le Prêtre et le Sorcier. Statistique de la Superstition*. Paris, 1872, in-12, p. 85.

3. *Mém. de la Soc. Archéol. du Finistère*, 1885, p. 10, cité par P. Sébillot, *Le Folk-Lore de France*, IV, 137.

4. *Saint Gatien*, notice donnée par *Le Pèlerin* et reprod. par Mgr Barbier de Montault, *Œuvres complètes*, VII, 487.

devant l'autel de saint Vincent (patron de la ville) pendant la messe[1]. »

Ces ceintures offertes aux Saints patrons des cités sont évidemment une reconnaissance de leur patronage et du même coup un appel à leur protection. Mais les circonstances poussèrent parfois les fidèles à s'adresser à des spécialistes plus particulièrement qualifiés. Les grandes pestes du XIVe au XVIe siècle provoquèrent une grande dépense de ces ceintures de cire. On les offrait à Jésus dans l'Eucharistie ou à la Vierge, mais surtout aux saints protecteurs contre la peste[2]. Dans les livres de compte de la ville de Bourges pour l'année 1499, on lit :

« A Gillet Perrier, pour 466 livres de cyre mise et employée à faire l'ensceinte de lad. ville prinse par dehors les murs et tours de lad. ville, laquelle ensainte mesd S. S. les maires et eschevins ont faict faire au mois de septembre dernier passé et a esté portée ladite ensainte en la grant église de Monsr Saint Etienne de ceste ville dans le cœur et a esté présentée devant le *Corpus Domini* et aultres saints estans dedans led. cœur, pour celle fin que N.-S. eust pitié des habitants de lad. ville, à cause de la peste qui y estoit, 145 l. [3] »

C'est vraisemblablement pour le même motif qu'une roue de cire fut vouée à saint Jacques par la ville de Cahors. On relève dans les comptes conservés aux archives :

« 1518. E may tres livras unzes sos torneses que abem despendudas et pagadas per far hobrar... la cira de la roda de Mossoa Sant Jacme, coma es de costuma,

« 1579. Plus a este payé à Pierre Vaulx appoticquère, la somme de un écu douze souls pour la cire de la roda que la ville ha acostumé de donner à chaque année à l'église de Saint-Jacques pour le vœu de la dite feste. Plus pour la fasson de la dite roda ou fillet qui a esté mis a esté payé treize sols.

« 1684. La roue de bougie blanche qui se donne annuellement pour porter à la procession du jour de Saint Jacques, suivant le vœu de la ville. [4] »

1. Rossignol, *Histoire de Beaune*, p. 358.

2. En exécution d'un vœu fait pendant que la peste sévissait à Moulins (Allier), on faisait processionnellement le 20 janvier le tour de la ville en l'honneur de saint Sébastien. Chanoine J.-J. Moret, *Calendrier bourbonnais*. Moulins, 1918, I, 51.

3. De Girardot, *Les artistes de Bourges*, dans *Archives du l'art. franç.*, 2e série, t. I, p. 317.

4. M. de Fontenille, *Le budget de la ville de Cahors en 1684*, p. 16 et 73.

Saint Jacques le mineur dont la fête est célébrée le 1er mai passe pour avoir arrêté les progrès de la peste à Hiérapolis en *processionnant la croix dans les murs de la cité.* Cela suffisait amplement pour le désigner comme protecteur contre la peste. Mais les véritables maîtres du fléau furent saint Antoine, saint Roch et saint Sébastien. Lorsque la peste éclate à Montpellier au xive siècle, les consuls de la ville, décident qu'on ferait brûler dans la chapelle du saint un rouleau de cire capable d'entourer les murs de la ville [1].

En 1516 et 1519, lorsque la peste sévit à Vendôme : « Le faubourg Saint-Georges ou Saint-Lubin fut tout à fait désolé. Aussi les habitants de ce faubourg résolurent de faire un vœu à Saint Sébastien dont l'église de Saint-Georges possède les reliques ; ils firent une procession autour de la ville, nu-pieds, en chemise avec un cierge à la main. On porta une torche du cire jaune, comme pour faire amende honorable, et une bougie roulée en cylindre, aussi longue que le tour de la paroisse qu'on appelle l'enceinte, pour faire brûler jusqu'à la fin devant la châsse et les reliques du saint martyr. Les autres paroisses imitèrent cet exemple [2]. »

Beaucoup plus tard, durant la peste de 1641, en Hainault, le peu de bourgeois qui restaient à Chimay firent vœu à Saint-Roch « de faire une bougie suffisante pour entourer les murailles et tour de la ville » : le fléau cessa aussitôt et le dit vœu fut accompli [3].

A Béthune, en 1480, « 160 livres de cire furent employées à faire sur fille la grandeur et cyrcuits de la ville qui est de 1705 toises, laquelle fille durant une maladie contagieuse, fut roulée autour d'un moulinet de bois [4] ».

Ce n'est pas beaucoup s'avancer en disant que cette maladie contagieuse devait être la peste, car nous savons que les guérisseurs du « feu sacré » que l'on considérait alors comme une maladie épidémique, étaient invoqués dans toutes les maladies qui altéraient la peau et pour la

1. Male, *L'art religieux de la fin du Moyenâge*. P. Colin, in-4, p. 194.
2. Métais, *Jeanne d'Albret et la spoliation de l'Eglise de St-Georges de Vendôme*, p. 40.
3. G. Hagemans. *Histoire du pays de Chimay*, Bruxelles, 1866, I, 151.
4. De la Fons. *Les Artistes du Nord, Comptes de Béthune*, p. 139.

peste en particulier [1]. Le lundi de la Pentecôte, longtemps après la Révolution, à Conty, dans la Somme, on faisait encore un pèlerinage annuel à la fontaine saint Antoine en conséquence d'un vœu fait lors de la peste qui avait ravagé le pays au XVIe siècle [2].

« Dès l'année 1439, la peste désolant la ville de Nevers, une procession se rend à Saint-Antoine, où l'on offre une bougie d'une longueur de mille toises et deux torches, puis, au retour de la procession, deux autres torches sont offertes à « Monsieur Saint Cire, au grand haultier (autel) », deux aultres à l' « aultier (autel) Monsieur Saint Sébastien » qui avait une chapelle en l'église de Saint-Cyr, deux autres à « Monsieur Saint Adrien ès Cordeliers [3] ».

Nos pestiférés entendaient mettre tous les atouts dans leur jeu. On invoquait saint Adrien contre toutes les épidémies. Quant à saint Cyr, le patron des médecins, ne doit-il pas être capable de lutter contre n'importe quelle maladie ? Quelques années après, on se contentera de s'adresser au plus réputé de ces saints guérisseurs [4].

« La même offrande se renouvelle de tous points en 1455, en 1458 et dix ans plus tard, le 8 mai 1468.., mais, cette fois, la chapelle même de saint Sébastien est le but de la station. Deux torches de six livres garnies d'écussons aux armes de la ville, y sont présentées et données ».

« On ne sait à quelle date cette chapelle fut dédiée à saint Sébastien, mais ce qu'il y a de certain, c'est qu'en 1564 on y voyait déjà l'image de ce saint, que les échevins lui firent un vœu d'une bougie de cire de la longueur du tour de la ville.

« En 1588, c'est le quartier Saint-Laurent qui offre à l'église Saint-Laurent l'enceinte en cire de la paroisse en l'honneur de Mgr Saint Sébastien, pour le danger de la contagion régnant en aulcungs endroicts de la ville.

« Tous les cinquante ans ou à peu près, la ville, en raison de ses anciens vœux, renouvelait l'offrande solennelle de la bougie de saint Sébastien. Ainsi, le 22 juin 1732, jour choisi pour le renouvellement — qui fut le dernier — de la bougie ou vœu de Saint Sébastien, la bougie fut portée par les chevaliers de saint Charles au son des

1. L. du Broc de Segange, *Les saints patrons des Corporations et protecteurs spécialement invoqués dans les maladies*. Paris Bloud (1888), in-8, I, 52. — Chanoine J. J. Moret, *Calendrier bourbonnais*. Moulins, 1918, I, 43.
2. *Bulletin archéologique*, I, 271.
3. Boutillier, *Mém. sur les anciens vocables des autels et chapelles de la cathédrale de Nevers*, p. 28.
4. L. du Broc de Segange, *Les Saints patrons*, II, 243.

tambours et autres instruments à la chapelle de Saint-Sébastien et posée devant la chapelle dont les balustrades avaient été levées et les parois ornées de tapisseries et d'un luminaire fourni par messieurs du chapitre.

« La chapelle de saint Sébastien ayant été démolie quelques temps après, une chapelle de l'église Saint-Arigle fut dédiée à saint Sébastien, et à saint Roch par un décret de l'évêque en date du 17 janvier 1761. La bougie du vœu de la ville, qui depuis la démolition de la chapelle avait été déposée à l'hôtel de ville y fut transportée processionnellement par le curé de Saint-Arigle accompagnée du corps de ville et d'un grand concours de peuple [1]. »

Mais voici déjà bien longtemps qu'a cessé la procession du vœu que les Nivernais appelaient communément la *procession de la bougie*.

## § IV. — Processions enveloppantes et ceintures magiques

On ne saurait douter désormais que l'offrande d'une bougie, d'un chapelet ou d'une ceinture de cire capable d'entourer la ville est l'équivalent des processions qui opèrent ce même tour. *Les unes et les autres se pratiquent aux mêmes fins*.

En 1652 lors d'une réapparition de la peste à Moissac nous voyons saint Roch associé à saint Cyprien, patron de la ville, dans le vœu qui leur est adressé par les bourgeois de la cité :

« Faisons à vous nostre Dieu et Seigneur, à la glorieuse Vierge Marye, mère de votre Fils unique, notre Sauveur Jésus-Christ, et aux glorieux sainct Ciprien et sainct Roch, s'il vous plaist d'exaucer nos requestes, faire cesser ladicte maladie qu'y faict mourir nos citoyens et rend la ville désolée, et divertir les autres flaux que vostre justice semble avoir disposés pour nostre chastiment, que nous amanderons nostre vie ; que ledict chappitre a perpétuité, publiquement les cloches sonant, chasque jour de l'octave de la feste de l'Asomption Nostre-Dame et devant son ymage, dira et chantera les litanies quand et quand après complies et le jour de la feste de sainct Roch, faire ou continuer à faire une procession, aler dans l'esglise Saincte-Catherine de la présante ville, et illec a l'autel qui sera dédié audict Sainct, dire et celebrer une grand messe, et que ladicte maladie ayant cessé, ledict

1. Boutillier, *Archives paroissiales de Nevers*, p. 119, 191 et 236, cité par Mgr. Barbier de Montault, *Œuvres complètes*, VII, 486-487.

chappitre,pour une fois seulement, *fera cinq autres processions tant a l'entour de ladicte ville*, conformément a l'intention et déliberation faicte par les habitans d'icelle, a mesme fin que dessus, promettons et vouons d'aistre et nous trouver avec ledict chappitre, *pour une fois seulement, faire cinq autres processions, tant a l'entour de ladicte ville, apportant les reliques dudict glorieux sainct Cyprien*. Et nous consuls et scindics de ladicte ville, conformément à l'intention et déliberation faicte per les habitants d'icelle, à mesme fin que dessus, promettons et venons d'aistre et nous trouver avec ledict chappitre, lorsqu'il chantera lesdictes litanies, fera lesdictes processions, et célebrera lesdictes messes aux lieux et jours cy-dessus nommés, et de plus de faire faire ung coffre de bois capable de contenir les reliques de saint Cyprien, et icellui couvrir d'argent ung an après que ladicte maladie aura cessé [1]. »

Dans le cas suivant la légende mêle de telle sorte l'histoire de la ceinture de fil et celle de la procession qu'on la croirait écrite afin de montrer l'équivalence des deux rites.

« La princesse Adèle, femme de Baudoin le Débonnaire, avait parmi ses reliques un fragment de la vraie croix. Trois jours de suite, c'était en l'an 1074, la Vierge Marie lui apparut et lui commanda de l'exposer à la vénération des fidèles et d'ordonner une procession : — Vous trouverez, leur dit-elle, sur le maître-autel, un cordon rouge, que vous suivrez par où il s'étendra, le ramassant, autour de la main, jusqu'à ce qu'il vous reconduise au même autel. Aussitôt la princesse se rend à l'église, y trouve le fil sur l'autel et le poursuit pieds nus, après avoir ordonné à ses gens de marquer soigneusement le tour qu'elle ferait. Elle fit le tour de la ville et c'est ainsi que furent marquées les bornes pour la procession, dite le *grand tour*. Cette procession avait lieu tous les ans, le 14 septembre.jour de l'exaltation de la Sainte Croix. Elle commençait et finissait à la chapelle de la Vierge et son circuit était de près d'une lieue [2]. »

L'enveloppement de la ville par un cierge ou par un cordon offert à un saint ou à la Vierge constituait un acte de consécration par lequel la ville ainsi ceinturée se reconnaissait vassale de Marie ou de saint Cyprien et se plaçait sous leur protection. Ce pouvait être un acte de supplication comme un acte de reconnaissance. En mémoire de la délivrance de Beauvais par Jeanne Hachette en 1402, Louis XI ordonna

1. Dugué, *La peste du Moissac en 1628*, ds. *Bull. de la Soc. du Tarn-et-Garonne* (1888), p. 292-293.
2. E.-H. Van Heurck, *Les Drapelets de pèlerinage*, janvier 1922, p. 311.

qu'une procession fût faite chaque année dans laquelle les femmes viendraient immédiatement après le clergé, avant les hommes. Elle devait faire le tour de la ville sur les remparts mêmes, défendus par l'héroïne picarde [1]. Le cierge ou le cordon était un vœu d'intercession ou un ex-voto de remerciement. Après avoir été une protection magique, le cierge est devenu une forme expressive de la dévotion envers les dieux et les saints tutélaires [2].

Ce rite eut en effet un objet plus immédiat, alors que les saints historiques ou les personnages mythiques n'intervenaient pas encore. Entourer ou ceindre une ville put servir d'abord à y enclore les forces célestes ou le mana de l'univers. Les fossés de la Rome primitive ne recevaient-ils pas comme l'univers lui-même le nom de *monde* ? Et ne savons-nous pas que la dédicace de la ville se fit à l'époque d'une fête plus ancienne : les Palilies, dont la fin était de procurer au peuple tous les biens nécessaires à la vie ?

Plutarque écrit : « On convient généralement que Rome fut fondée le II des Calendes de mai, jour que les Romains fêtent encore à présent et qu'ils appellent le jour natal de leur patrie. Anciennement, dit-on, ils n'y sacrifiaient aucun être qui eut vie ; ils croyaient qu'une fête consacrée à la naissance de leur ville devait être entièrement pure et ne devait pas être souillée de sang. *Avant la fondation de Rome, ils célébraient ce même jour une fête champêtre qu'ils appelaient Palilies* [3]».

Dans certains pays, le rite n'eut primitivement qu'un rôle purement magique et servit uniquement à un but prophylactique.

Aujourd'hui encore « dans l'Inde septentrionale, parmi les tribus de la jungle et les castes de domestiques de la plaine, on trace fréquemment un cercle autour d'un village, afin de le mettre à l'abri du choléra ou de toute autre épidémie. Le démon qui apporte la maladie ne peut franchir cette ligne tracée avec du lait et des spiritueux. On prend la même précaution tous les ans dans les villages de la jungle pour barrer la route aux esprits des tribus étrangères, car on présume qu'ils doivent être hostiles [4]. »

1. A. de Ponthieu, *Les Fêtes Légendaires*. Paris, 1866, in-12, p. 178.
2. Mgr. Barbier de Montault, *Loc. cit.*, VII, 484-485.
3. Plutarque, *Romulus*, 14.
4. W. Crooke, *The popular religion and Folk-Lore of Northern India*, Wetsminster, 1896, I, 103 et 142.

Au reste, dès qu'il y eut création de génies ou de divinités dès qu'apparurent les personnifications des forces bienfaisantes ou malfaisantes, nécessaires ou nuisibles à la vie la ceinture ou la procession de la ville poursuivit sans doute une double fin, constituer un cercle infranchissable aux mauvais génies venus du dehors, et retenir les divinités locales, les empêcher d'abandonner leur résidence et de prendre la déplorable habitude d'errer au delà de leur domaine.

Malheureusement pour l'efficace de ce cercle magique, dans l'Inde, le Baiga chargé de le tracer s'avise parfois de boire les liqueurs destinées à cet objet et d'interrompre la ligne pendant qu'il s'enivre. Dans ce cas, les habitants sont naturellement victimes de sa trahison. Mais si le cercle est sans coupure, la contrainte opère magiquement à la fois contre les démons du dehors et sur les divinités du dedans.

L'encerclement de la ville nous apparaît donc avant tout, comme un rite de prise de possession ou d'établissement d'influence, mais lorsque l'opération s'accomplit au profit d'un saint ou d'un dieu, celui-ci par réciprocité, comme le souverain temporel dans son domaine, s'engage à protéger et à défendre les sujets qui l'ont reconnu comme maître et se sont donnés à lui. Le cercle sacré, il est vrai, eut certainement aussi et indépendamment un rôle de muraille protectrice ou de cordon sanitaire. Dans ce cas l'intervention du saint ou du dieu a donc pu apparaître comme une garantie de la solidité de la défense ainsi créée et mise volontairement sous son contrôle, par l'offrande du lien de fil ou de cire employé à cet usage. Le culte des saints non plus que celui des dieux n'était pas exclusif ; il sut absorber toutes les pratiques de la magie et les utiliser à ses fins. Ainsi voyons-nous deux conceptions diverses aboutir au même résultat et s'unir pour se renforcer mutuellement sous l'égide d'un dieu ou d'un saint, et ce au plus grand profit des habitants de la cité.

Délos, dit Callimaque, est parmi les Cyclades la première et la plus sainte. « Ces îles sont fortes de leurs tours et de leurs défenses ; Délos est forte d'Apollon : quel rempart plus puissant? Murs et assises de pierre peuvent céder au souffle du Borée Strymonien :

inébranlable est la divinité. » Lorsqu'Apollon y naquit, « les cygnes, ses servants mélodieux, quittant le Pactole de Méonie, sept fois tournèrent autour de Délos; sept fois ils chantèrent pour l'accouchée, les oiseaux des Muses, les plus harmonieux du peuple ailé [1] ».

De ce jour la ville appartint au dieu et le dieu en devint le patron et le protecteur.

### § V. — Les rites maléfiques et la prise de Jéricho

En général les cérémonies circumambulatoires visent des fins heureuses, requièrent des faveurs ou des dons; mais on peut les utiliser à des fins toutes contraires. Il suffisait aux anciens Ecossais par exemple de renverser le sens du mouvement. Le *Deisul* est une circumambulation qui suit le cours du soleil et son action est bienfaisante; mais la *Widdershins* va à l'inverse du soleil et ne saurait produire que des effets désastreux [2].

La vertu d'une procession circulaire peut d'ailleurs être activée, que sa fin soit bonne ou mauvaise, en transportant des êtres ou des objets dont le rayonnement est favorable ou défavorable. Il y a des exemples des uns et des autres.

L'armée de Cyrus avait fait plusieurs tentatives mais sans succès (pour s'emparer de l'acropole de Sardes) et l'on se tenait en repos, quand un homme de la tribu des Mardiens, nommé Hyriade, essaya de gravir en un lieu de la citadelle où l'on ne plaçait pas de gardes, car on croyait n'avoir pas à craindre que jamais elle fut prise de ce côté, le mur étant escarpé et inabordable. Sur ce point là seulement, Mélès premier roi de Sardes, n'avait pas promené le lion enfanté par sa concubine, quand les Telmessiens eurent répondu que, si ce lion faisait le tour des remparts, Sardes serait imprenable. Mélès l'avait alors fait porter sur toutes les parties par où l'on pouvait attaquer la citadelle, et il avait négligé ce côté comme inaccessible. C'est celui qui est tourné vers le mont Tmole. Ce Mardien, cet Hyriade donc, ayant vu la veille un Lydien descendre par là pour reprendre son casque qui avait roulé jusqu'à terre, puis remonter sur le rempart, réfléchit et prit sa résolution; il monte à son tour, d'autres Perses l'imitent; ils atteignent en grand nombre le sommet, la ville est prise et mise à sac [3]. »

1. Callimaque, *Hymnes*, IV, 24-25 et 249-250; *éd.* E. Cahen, P., 1922, pp. 67 et 74-75.
2. W. Simpson, *The Buddhist praying-wheel*. London, 1896, p. 88.
3. Hérodote, I, 84, trad. Giguet, p. 33-34.

Sir J.-G. Frazer soutient avec beaucoup de vraisemblance, qu'en portant ainsi autour de l'acropole un lionceau on avait voulu consacrer la forteresse à Hercule le chien-lion et la placer sous sa protection [1]. Mais il est bien certain que le lion par lui-même rayonne de la force et de la puissance et que le rite circumambulatoire, du seul fait de sa présence, accroissait la capacité de résistance de la citadelle.

« Quand les Béchouanas vont fonder une ville nouvelle ils observent un rituel très compliqué. Ils choisissent un taureau dans un troupeau, lui cousent les paupières avec un nerf, et laissent l'animal ainsi privé de la vue errer à son gré pendant quatre jours. Le cinquième jour, ils le cherchent et l'immolent, au coucher du soleil, à l'endroit même où ils le trouvent. On fait alors rôtir l'animal tout entier, et on le partage entre le peuple. Le rituel exige absolument que chaque partie de la viande soit consommée sur le lieu ; le repas du sacrifice terminé les hommes-médecine prennent la peau, et la marquent avec certains produits. Puis ils la cousent en spirale de façon à former de la peau tout entière une seule longue courroie. Après quoi ils coupent cette courroie en morceaux de 60 centimètres de long environ et envoient des messagers dans toutes les directions avec mission de déposer une de ces lanières sur chacun des sentiers qui mènent à la ville nouvelle. Ainsi, dit-on, si un étranger s'approche de la nouvelle ville pour la détruire il trouvera la ville préparée à sa venue [2]. »

Le taureau, comme le lion, rayonne de la vigueur et de la force. La peau transformée en une courroie unique est sans doute censée pouvoir faire le tour complet de la ville et il suffit de placer un morceau de cette lanière sur les sentiers et les passages qui mènent à la ville pour la rendre imprenable, par la surprise ou par la violence.

Lorsqu'Achille oblige Hector à faire, en fuyant, trois fois le tour de Troie et qu'après l'avoir tué, il traîne son cadavre par trois fois autour des murailles de la ville [3], il est bien certain qu'il enveloppe ainsi la cité d'influences malignes.

Le sang des règles n'est guère moins redoutable que les

1. J.-G. Frazer, *Adonis*. P., 1922, p. 141.
2. J. G. Frazer, *Adonis*, p. 229 d'après Rév. W. C. Willoughby, *Notes on the totemism of the Becwana* dans *Journal of the Anthropological Institute* (1905), XXXV, 303 sq.
3. *Iliade*, XXII, 163 et *Enéide*, I, 484.

liquides qui s'écoulent des morts, du moins pour les parasites des jeunes pousses. Certes il y a cent procédés pour se débarrasser des chenilles :

« Mais si aucun de ces remèdes ne parvient à écarter ces pestes, ayez recours à l'art de Dardanus et conduisez trois fois autour des planches de votre jardin, et de la haie qui l'environne, une femme qui sera pieds nus, qui aura la gorge découverte et les cheveux épars à la manière des personnes affligées, *dans le temps que soumise aux lois ordinaires de la jeunesse, elle perdra, non sans en rougir, un sang impur*. Et, dès que cette femme en aura fait le tour au pas, vous verrez aussitôt (chose surprenante) les chenilles, au corps entortillé, rouler à terre de la même manière que l'on voit tomber d'un arbre qu'on secoue une nuée de fruits revêtus d'une peau molle ou couverts de leur écorce [1]. »

Ce conseil est de Columelle qui fut un maître. Toutefois si l'on ne dispose ni d'un cadavre ni de femme complaisante on peut y suppléer par des passes rituelles ou par des incantations.

Dans un conte berbère nous voyons un génie, avant d'attaquer un village en faire sept fois le tour avec ses troupes [2]. Sans doute avec accompagnement de chants et de gestes si nous en jugeons par ce qui se fait dans l'Atlas marocain, au jour de l'Achoura.

« Chez les Ida Ouzeddout, par exemple, hommes, femmes et enfants se munissent de brandons qu'ils allument au feu de joie de ce jour de fête et vont en procession autour du village en répétant ce refrain : *chacal nous portons plainte contre toi dans la montagne*. Ils considèrent cette formule comme une invite à l'adresse du chacal de quitter la contrée [3]. »

Ils terminent d'ailleurs cette cérémonie par le lancement d'un chacal sacrifié dans un village voisin. L'expulsion et l'incantation donnent au rite circumambulatoire son sens précis et efficace.

Nous sommes maintenant à même de saisir comment s'opéra la chute de Jéricho. On ne sera sans doute pas fâché de relire ici le récit biblique :

1. Columelle, *De l'agriculture*, X, 357-365, éd. Nisard, pp. 416-417.
2. E. Destaing, *Etude sur le dialecte berbère des Beni Snous*, P., 1912, II, 262.
3. E. Laoust, *Les feux de joie chez les Berbères de l'Atlas* dans *Hesperis* (1921), I, 307.

« Jéricho était fermée et entièrement close à cause des enfants d'Israël ; personne n'en sortait, et personne n'y entrait.

« Jéhovah dit à Josué : Vois, j'ai livré entre tes mains Jéricho et son roi ainsi que ses vaillants hommes. Marchez autour de la ville, vous tous leshommes de guerre, faites une fois le tour de la ville ; tu feras ainsi pendant six jours. Sept prêtres porteront devant l'arche sept trompettes retentissantes et le septième jour, vous ferez sept fois le tour de la ville, et les prêtres sonneront des trompettes. Quand ils sonneront de la corne retentissante et que vous entendrez le son de la trompette, tout le peuple poussera une grande clameur et le mur de la ville s'écroulera ; alors le peuple montera chacun devant soi.

« Josué, fils de Nun, ayant appelé les prêtres, leur dit : — Portez l'Arche de l'Alliance et que sept prêtres portent sept trompettes retentissantes devant Jéhovah. Il dit au peuple : — Mettez-vous en marche, faites le tour de la ville et que les hommes armés passent devant l'arche de Jéhovah.

« Lorsque Josué eut parlé au peuple, les sept prêtres, portant sept trompettes retentissantes devant Jéhovah, passèrent et sonnèrent des trompettes, et l'arche de l'alliance de Jéhovah s'avançait derrière eux. Les hommes armés marchaient devant les prêtres qui sonnaient des trompettes et l'arrière-garde suivait l'arche ; pendant la marche, on sonnait des trompettes. Josué avait donné cet ordre au peuple : — Vous ne crierez point, vous ne ferez point entendre votre voix et il ne sortira pas une parole de votre bouche, jusqu'au jour où je vous dirai : Criez ! Alors vous pousserez des cris. L'arche de Jéhovah fit le tour de la ville ; elle le fit une fois ; puis on rentra dans le camp, où l'on passa la nuit.

« Josué se leva le lendemain et les prêtres portaient l'arche de Jéhovah. Les sept prêtres qui portaient les sept trompettes retentissantes devant l'arche de Jéhovah se mirent en marche et sonnèrent des trompettes. Les hommes armés marchaient devant eux et l'arrière-garde suivait l'arche de Jéhovah ; pendant la marche, on sonnait des trompettes. Ils firent le second jour le tour de la ville une fois et revinrent dans le camp. Ils firent de même pendant six jours.

« Le septième, ils se levèrent dès l'aurore, et ils firent de la même manière sept fois le tour de la ville ; ce jour-là seul ils en firent sept fois le tour. A la septième fois, comme les prêtres sonnaient des trompettes, Josué dit au peuple : Poussez des cris car Jéhovah, vous a livré la ville. Elle sera dévouée par anathème à Jéhovah, avec tout ce qui s'y trouve... Tout l'argent et tout l'or, tous les objets d'airain et de fer seront consacrés à Jéhovah et entreront dans son trésor. Le peuple poussa des cris, les prêtres sonnèrent des trompettes. Et lorsque le peuple entendit le son de la trompette, il poussa une grande

clameur et la muraille s'écroula, et le peuple monta dans la ville, chacun devant soi. S'étant emparés d'elle, ils livrèrent à l'anathème tout ce qui s'y trouvait, hommes et femmes, enfants et vieillards, même les bœufs, les brebis et les ânes, par le tranchant de l'épée [1]. »

Les trompettes, font ici fonction d'évocatrices du tonnerre et des tremblements de terre. L'utilisation réitérée du septenaire, le but essentiellement temporel de cette opération sont tout à fait caractéristiques d'une opération magique, voire de magie noire ; mais d'autre part, l'intervention de Jéhovah donne déjà à cette opération une couleur semi-religieuse bien que le dieu d'Israël n'agisse pas toujours comme un dieu bon. Nous entrevoyons dans le lointain des âges des circumambulations de conquête. Les magiciens ou les prêtres ont certainement pratiqué la circonvallation magique avant que les princes ou les chefs d'armée se soient astreints aux opérations purement militaires. Le cas de Jéricho souligne avec force la signification essentielle du rite. La prise de la ville est opérée par les trompettes et les cris, mais surtout par le rayonnement magique de l'arche et de la puissance de Jéhovah. La ville prise, tout lui appartient, tout lui est dévoué : tous les métaux utiles ou précieux rentrent dans le temple et toutes les créatures vivantes lui sont immolées.

Est-il nécessaire d'ajouter que le miracle de la chute des murailles n'est ici que le commentaire emphatique du rite? Il est bien certain qu'après en avoir saisi la source rituelle on n'éprouve plus le besoin, avec certains exégètes rationalistes, d'en esquisser une explication naturaliste.

1. Josué, VI, 1-21.

---

V

## LES ORIGINES LITURGIQUES DU MIRACLE DE L'EAU CHANGÉE EN VIN [1]

Parler du miracle de l'eau changée en vin en pays chrétien, c'est évoquer immédiatement le miracle des noces de Cana. Chacun connait le récit du quatrième Evangile :

« Et le troisième jour, il y eut des noces à Cana en Galilée, et la mère de Jésus y était. Et Jésus et ses disciples furent aussi invités aux noces. Et le vin étant venu à manquer, la mère de Jésus lui dit : « Ils n'ont pas de vin. » Et Jésus lui dit : « Qu'y a-t-il entre moi et toi, femme ? Mon heure n'est pas encore venue ». Sa mère dit aux serviteurs : « Faites ce qu'il vous dira. » Et il y avait là six urnes de pierre pour les ablutions ordinaires des Juifs, contenant chacune deux ou trois mesures. Jésus leur dit : « Remplissez les urnes d'eau. » Et ils les remplirent jusqu'au haut. Et il leur dit : « Puisez maintenant et portez-en au maître d'hôtel. » Et ils en portèrent. Et quand le maître d'hôtel eut goûté l'eau changée en vin, — il ne savait d'où venait ce vin, mais les serviteurs qui avaient puisé l'eau le savaient — le maître d'hôtel appela l'époux et lui dit : « Tout le monde sert d'abord le meilleur vin, et quand (les gens) sont grisés, l'on donne le moins bon. Toi, tu as réservé le bon vin jusqu'à ce moment. » Tel fut le premier des miracles que fit Jésus, à Cana de Galilée, et il révéla sa gloire, et ses disciples crurent en lui [2]. »

On a beaucoup discuté pour savoir s'il s'agissait d'un fait réel, mais la question se pose aujourd'hui un peu différemment. Quelle est l'origine de cette tradition miraculeuse ?

L'évangéliste, selon sa coutume, ne s'est guère soucié de l'authenticité de cette transformation merveilleuse, et

1. Cette étude a paru dans la *Revue d'Histoire et de Littérature religieuses*, 1913, pp. 97-114 ; mais elle a reçu depuis de notables additions.
2. Jean, II, 1-11.

comme le dit très bien M. Loisy : « Pour lui la vérité de la narration ne consiste pas dans son rapport avec la réalité matérielle d'un fait ancien, mais dans son aptitude à représenter sensiblement une vérité spirituelle [1]. » Philon n'avait-il pas déjà dit : « Que Melchisédech apporte du vin au lieu d'eau, qu'il fasse boire du vin pur aux âmes pour qu'elles se trouvent possédées d'une ivresse divine, plus sobre que la sobriété même [2]. » Est-ce à dire qu'il faille attribuer à l'auteur du quatrième Evangile l'invention du récit? Non point. Ce trait miraculeux lui a paru particulièrement propre à exprimer « la substitution d'une économie spirituelle du salut à l'économie extérieure de la Loi [3] », mais d'où vient-il?

En admettant qu'il se fût agi d'un fait historique, cette histoire frappante, premier miracle de Jésus, aurait dû être connue de tous les apôtres, bien que tous les douze ne fussent pas alors avec Jésus ; elle aurait dû nécessairement passer dans la tradition générale et de là avoir été recueillie par les Synoptiques. « Or, comme Jean est le seul qui l'ait rapportée, il semble plus naturel d'admettre qu'elle ne s'est formée que dans un besoin de légende étranger aux Synoptiques, que d'admettre qu'elle ait disparu de si bonne heure du terrain même où elle était née [4]. » Il ne reste donc plus qu'à voir, si nous sommes en état d'y atteindre, comment s'est formée la légende et par quelle voie elle a pu arriver à Jean.

## § I. — Lieu commun de l'hagiographie chrétienne

Le trait du changement de l'eau en vin se retrouve dans de nombreux récits d'origine chrétienne [5] où il a été utilisé à des fins assez diverses. Ce miracle a servi tantôt à faire resplendir la grandeur du sacrifice de la messe, tantôt à démontrer l'excellence du jeûne.

1. A. Loisy, *Le quatrième Evangile*. P., 1903, in-8, p. 284.
2. Philon, *Lois, Alleg.*, III, 26.
3. A. Loisy, *Le quatrième Evangile*, 283.
4. D. F. Strauss, *Vie de Jésus*, tr. E. Littré. P. 1856, in-8, II, 246.
5. J. B. Bagatta, *Admiranda Orbis Christiani*, 1695, in-f° I, 127, I ; 188, 4 ; 252 à 258, n° 1 à 70 et II, 283, 13. — Rev. E. C. Brewer, *A Dictionary of miracles*. London 1884, p. in 8°, p. 335-337.

Lorsque le vin manque pour la célébration des « saints mystères », nous voyons saint Ulric, saint David de Menève, saint Thomas des Camaldules, [1] saint Pierre Célestin [2], changer l'eau en vin. Saint Léonard, ayant donné à un pauvre le vin destiné au saint sacrifice, obtient que l'eau soit changée en vin [3].

« Pendant que, jeune lévite, Columba étudiait sous le direction de Findbar, évêque de Leinster, pour approfondir le sens des Ecritures et se perfectionner dans la science ecclesiastique, il arriva qu'un jour de solennité l'on ne pouvait trouver de vin, pour célébrer le saint Sacrifice. Columba entendit les ministres de l'autel exprimer à cet égard leur inquiétude. Quant à lui, chargé de préparer l'eau nécessaire à la célébration des saints mystères, il prit le vase destiné à cet usage et l'alla remplir à la source voisine. Puis, *invoquant le nom de celui qui avait pour la première fois manifesté sa puissance en opérant un changement merveilleux dans une circonstance solennelle*, il revint poser son vase près de l'autel en disant aux ministres assistants : — Voici le vin que le Christ Notre Seigneur envoie pour accomplir les saints mystères [4]. »

Saint Jean le Bon opère le même miracle afin de prouver à l'un de ses frères la réalité de la transsubstantiation [5].

Il arrive que Dieu, voulant témoigner à ses serviteurs combien le jeûne lui est agréable, les récompense de leurs mortifications en changeant en vin l'eau qu'on leur apporte ou qu'ils vont puiser eux-mêmes. Le bienheureux Walter de Berbach voit ce miracle se renouveler trois fois de suite en sa faveur. Même chose pour le bienheureux Radbod et saint Gérard, évêque de Tulle. Saint Alpert, alors moine, ayant été dénoncé à ses supérieurs comme n'observant point les jeûnes de règle, Dieu voulut témoigner de son innocence en changeant en vin l'eau qui lui fut servie et sans doute pour attester ce que le Souverain juge ferait pour ceux qui jeûnent ici-bas [6].

D'autres fois, le légendaire paraît avoir voulu glorifier la

1. J.-B. Bagatta, *Orbis Admiranda*, I, 264, n[os] 25, 26, 28.
2. Mgr. Guérin, *Les Petits Bollandistes*, VI, 24.
3. Broc de Segange, *Les saints patrons*, II, 421.
4. J. M. de Gaulle, *Légendes du Saint Sacrement*, P. 1880, p. 62-63.
5. J.-B. Bagatta, *Orbis Admiranda*, I, 263, 10.
6. J.-B. Bagatta, I, 267, 56 ; I, 264-265, 31 ; I, 265, 42, et Brewer, 336 ; I, 264, 18.

charité envers les malades et les pauvres ou l'hospitalité envers les dignitaires de l'Eglise ou les princes séculiers.

Sainte Brigitte change l'eau en cervoise pour sa nourrice malade. Sainte Zite voulant offrir à boire à un voyageur qui lui demande l'aumône, l'eau qu'elle offre se change en vin. Saint Emmeran renouvelle cette charité miraculeuse en faveur d'un infirme. Saint Pierre ermite change en vin l'eau d'une grande cruche afin de désaltérer des chasseurs que leur gibier avait entraînés vers son ermitage. Saint Mathieu de Leonina et saint Albert l'ermite produisent de toutes semblables merveilles en faveur de malheureux fébricitants[1]. On peut se demander si le légendaire, dans ces sortes d'adaptation, n'est pas plus préoccupé de faire éclater la gloire du saint auquel il attribue notre trait que de faire valoir la vertu de charité.

On pourrait d'ailleurs faire la même réflexion à propos des cas suivants que l'on peut considérer comme des apologues de la vertu d'hospitalité envers les grands. Saint Victor de Plancy change de l'eau en vin pour désaltérer le roi qui chassait[2]. Saint Procope de Bohême fait un semblable miracle en faveur du duc Udalric[3] Saint Aïbert (ou Aybert) en faveur du comte Arnoul dévoré de fièvre, et ce vin miraculeux guérit radicalement le malade[4]. Saint Guidin ou saint Guyablié, recevant l'évêque de Ravenne, bénit l'eau qui se trouve sur la table et celle-ci se trouve muée en un vin délicieux[5]. Saint Maur multiplie le vin afin d'honorer (on pourrait dire fêter) l'archidiacre d'Angers[6].

Mais la plupart du temps notre trait n'est utilisé qu'à la glorification du saint.

Saint Alleaume, abbé de Saint-Jean de Burgos, en Espagne, fit, nous dit-on, de nombreux miracles, « changeant quelquefois de l'eau en vin, guérissant la fièvre avec du pain

1. J.-B. Bagatta, I, 264, 23 ; I, 264, 17 ; I, 263, 9. *A. S. S.* Apr., II, 101, 102 ; J.-B. Bagatta, I, 267-268, n^os 65 et 66.
2. Saint Bernard, *Sermon pour la fête de saint Victor au 26 fév.* — J.-B. Bagatta, I, 264, 24.
3. J.-B. Bagatta, I, 265, 33.
4. Brewer, *loc. cit.*, p. 335
5. J.-B. Bagatta, I, 264, 15.
6. Giry, 15 janvier, I, 240.

qu'il avait bénit ». C'était une chose assez ordinaire que l'eau que l'on servait à saint Gui de Pompose se changeât en vin. De grands prélats l'ont constaté avec admiration [1]. Il s'agit uniquement, semble-t-il, de montrer que ces saints surent renouveler le miracle du Christ. La chose apparaît clairement dans la légende suivante.

Eutrope l'égyptien, l'un des soixante-dix disciples de Jésus vécut longtemps à Antioche et après l'ascension vint avec Trophime et Maxime en Gaule. Eutrope se fixa à Orange, Trophime à Arles et Maxime à Aix.

Tous trois, chacun de son côté, ayant résolu d'aller voir Marthe la servante de Jésus-Christ se trouvèrent réunis chez elle à Tarascon.

« Cette sainte femme, écrit Raban Maur, les reçut avec honneur, les servit avec libéralité, et les retint avec instance ; et le seize des calendes de janvier qui est le dix-sept du mois de casleu, appelé décembre chez les Latins, ils dédièrent au Sauveur comme basilique, la maison de sainte Marthe illustrée par les miracles et la sainteté de sa vie. Après la dédicace de cette église, lorsque les évêques se furent mis à table, sainte Marthe les servit selon sa coutume, avec une admirable affection. Comme beaucoup d'autres personnes se trouvaient parmi les convives, le vin étant venu à manquer, l'hôtesse du Sauveur ordonna de puiser de l'eau au nom de Jésus-Christ, et d'en servir abondamment à tous ; et dès que les pontifes l'eurent goûtée dans le repas, ils s'aperçurent qu'elle avait été changée en un excellent vin. C'est pourquoi ces évêques ordonnèrent d'un commun consentement que ce jour serait honoré chaque année, tant à cause de la dédicace de la basilique que du changement merveilleux de l'eau en vin [2] ».

Il serait inutile de prolonger ces citations qui ne serviraient qu'à lasser le lecteur par leur nombre et leur monotonie [3].

Le premier et l'un des plus éclatants miracles du Christ

1. Mgr Guérin, *Les Petits Bollandistes*, II, 134 et IV, 77.

2. Raban Maur, *Vie de sainte Marie-Madeleine et de sainte Marthe*, ch. 43, dans abbé Faillon, *Monum. inédits de l'Apostolat de sainte Madeleine*, II, 315-316 et 548-549.

3. On retrouve encore notre miracle dans la vie de s. Odilon (J.-B. Bagatta, I, 263, 7 et Brewer, 336), de s. Pierre Damien (I, 263, 8), de s. Gildas (I, 263, 11), de s. Hymelis (I, 263, 12), de la bienheureuse Sophie (I, 264, 16). de s. Cerard, évêque (I, 264, 19), de sainte Aldegonde (I, 264, 21, et J. Severt, *Inventaire général*, t. II, c. 46, p. 1441), de s. Benoît d'Avignon, I, 264, 30), de sainte Hedwige, duchesse de Pologne (I, 265, 34, et *Vita Sanctae Hedwigis*, c. IV, apud *Scriptores*

s'est vraiment bien répété dans la vie de ses serviteurs, pour qu'on puisse expliquer cette multiplication uniquement par l'imitation littéraire ou le plagiat comme le faisait Alf. Maury [1].

## § 2. — Tradition et Rite

La question qui se pose d'abord au sujet de ce miracle est d'ordre plus général et doit se rapporter également au trait évangélique. Comment cette tradition a-t-elle pris naissance ? Nous pourrons nous demander ensuite comment ce thème mythique s'est introduit dans la vie de Jésus ou pourquoi on l'y a introduit ?

Pendant longtemps le chapitre de Rouen se rendit le 2 juin à la fontaine des Andelys où sainte Clotilde avait transformé l'eau en vin. On jetait quelques brocs de vin dans la fontaine en même temps qu'on y plongeait la statue de la sainte et aussitôt les pèlerins vêtus d'une chemise ou d'un mouchoir s'y plongeaient en hâte afin de guérir de leurs infirmités [2].

*rerum Silesiacarum*, éd. Stenzel, II, 16), de s. Albert de Mont-Corvin (I, 265, 35 de s. Jean, évêque de Montmaran (I, 265, 36), de s. Gaudence (I, 265, 37), de s. Radbob, évêque d'Utrecht (I, 265, 39 et J. Severt, *Invent. Général*, II, 51), du b. Simon Stok (I, 265, 40), de sainte Elisabeth de Portugal (I, 265, 41), de, s. Rodanus (I, 265, 43), de sainte Agnès de Mont Pulcien (I, 265, 44), de la vénérable Aldobrandesca de Sienne (I, 265, 45), de s. Barthold, évêque de Castres (I, 266, 48), de s. Bernard (I, 266, 51), de la bienheureuse Ida de Louvain (I, 266, 53), de s. Sylvestre (I, 266, 52), de s. Odon, chartreux (I, 267, 54), de s. Homobon (I, 267, 55), de s. Thomas de Cantorbéry (I, 267, 57), de s. Dominique (I, 267, 58), du bienheureux Jacob (I, 267, 59), de s. André, martyr en Ethiopie (I, 267, 60), de s. François d'Assise (I, 267, 61 et 62), de s. Pierre d'Ajérola (I, 267, 65), de s. Camille de Lellis (I, 268, 67), du bienheureux Bertulphe, abbé de Gand (I, 268, 70), de s. Fantin, confesseur (I, 127, 1), d'après P. de Natalis, VI, 160), de s. Airy, évêque de Verdun (J. Severt, *Inventaire général*, II, c. 51), de sainte Radegonde (Giry, *Vie des Saints*, au 13 août), de s. Waast, évêque d'Arras et de Cambrai (*Acta Sant. Belgii*, *Selecta*, II, 367), de s. Léger, évêque d'Autun (*Vita S. Leodagerii*, c.), de sainte Nymphe Vierge (O. Cajetanus, *Vitae Sanct. Siculorum*, I, 114), de s. Maclou (*Surius* au 15 novembre), de s. Remy (Flodoart, *Hist. Eccles. Romensis*, l. I, c. 12, éd. Lejeune. Reims, 1854, in-8°, I, 66-67), de sainte Odile (J. Ruys, *Recherches des Saintes Antiquités de la Vosge*, liv. IV, c. 9), de s. Cuthbert (Colganus, *Acta Sanct. Hiberniae*, c. 35).

1. A. Maury, *Croyances et Légendes du moyen âge*, p. 1896, in-8°, p. 101-102.

2. Miracle advenu aux Andelys par l'intercession de Sainte Clotilde s. d. (vers 1610) réimpression Ch. Lormier. Rouen, 1870, pp. 8-10. — Touchard Lafosse, *Histoire des Environs de Paris*, II, 43. — E. Duplessis, *Description de la Haute-Normandie*, II, 332. — A. Bosquet, *La Normandie romanesque et merveilleuse*, 1845, p. 199. — Boué de Villiers, *La Normandie superstitieuse. Le pèlerinage de la fontaine sainte Clotilde aux Andelys*. Paris, s. d. (1870), in-12, pp. 20-21 et 63.

L'une des premières mentions de la fontaine miraculeuse des Andelys se trouve dans la *Vie de Sainte Clotilde* publiée à Rouen, en 1613 par Jacques Desmay ,chanoine d'Ecouis, qui y a inséré une traduction d'un récit anonyme plus ancien dont l'origine remonte au x^e siècle [1].

Avant la Révolution « le chapitre, le clergé de Notre-Dame, de Saint-Sauveur, de la Madeleine de Vezillon, les religieuses des deux communautés d'Andelys (Capucins et Ursulines), le Baillage, l'Hôtel-de-Ville, allaient processionnellement (à la fontaine) le 2 juin, suivi d'une affluence prodigieuse d'étrangers ; on versait plusieurs mesures de vin dans la source et l'on y plongeait la statue et le reliquaire de sainte Clotilde; aussitôt les pèlerins s'y plongeaient pour obtenir des faveurs miraculeuses ou la guérison de leurs maux [2]. »

Ici nous constatons indiscutablement que la tradition du miracle est en relation avec un rite à fin de guérison. Il est d'ailleurs probable que le miracle prêté à sainte Clotilde suppose à la fois l'influence du rite pratiqué à sa fontaine depuis des temps fort anciens [3] et celle du récit évangélique.

Mais n'est-il pas d'autres cas, et précisément parmi les plus anciens, où ce trait n'a point d'autres antécédents que celui d'une large libation de vin dans une fontaine ou dans un cours d'eau ?

1. Cf. : Léon Coutil, *Le culte de sainte Clotilde aux Andelys*. Evreux, 1909, in-8°, p. 26.

2. Note mss. accompagnant la vue des Andelys exécutée au lavis par l'architecte Leguen en 1787.

3. Au xvii^e siècle les pèlerins avaient coutume de passer à trois reprises sous une *table de pierre* située près de la source après s'y être baignés. Ce dolmen existait encore au début du xviii^e siècle. Il fut détruit lors de l'ordonnance de fermeture prise par le Directoire et ses débris servirent à obstruer la source., L. Coutil, *loc. laud.*, p. 27-30, et *Bulletin de l'Associat. française pour l'avancement des sciences,* 1898.

La fontaine fut fermée par arrêté du 24 floréal (13 mai) et du 12 prairial (31 mai) an vii (1799) et fut ensuite maçonné. Mais lorsque revint la date de la cérémonie il y eut par deux fois une espèce d'insurrection, 5 juin 1799 et 2 juin 1800. Boué de Villiers, *loc. cit.* p. 33-35. La maçonnerie disparut assez vite.

La fontaine sainte Clotilde était louée 1200 francs vers 1820, car on comptait alors 15 à 20.000 pèlerins : ce prix baisse à 730 francs par an en 1844. Le Bail passé à cette date spécifiait que le locataire ne devait pas percevoir plus de 0 fr. 30 par entrée à la fontaine, que l'on se baigne ou que l'on ne se baigne pas. La location est tombée à 600 francs vers 1870. Cf : L. Coutil., *loc. laud.* p. 28. note 1.

### § III. — Des récits païens et des récits chrétiens qui fixent ce miracle au 5 janvier (solstice d'hiver) Thyia et Théodosia de Dionysos. — L'Epiphanie chrétienne

Notre trait ne se rencontre pas seulement dans le christianisme, mais aussi dans le paganisme gréco-romain.

Au temps de l'âge d'or les fontaines donnaient du vin, du lait ou du miel aussi volontiers que de l'eau ; mais Jupiter estimant que cet état de choses portait l'homme à la paresse supprima toutes ces douceurs ne laissant que de l'eau dans les fontaines [1].

Néanmoins, dans certaines circonstances exceptionnelles, on voit encore l'eau se changer en vin. Lorsque Proserpine arrive aux enfers un émoi joyeux gagne les gens et les choses et les eaux du Cocyte se muent en un vin délicieux [2].

Mais ce miracle fut surtout attribué à Dionysos ou à Bacchus. Dans les Dionysiaques nous voyons le dieu enivrer toute l'armée des indiens :

> Enfin le dieu à qui les joies du cœur sont chères eut pitié de ses ennemis ; il communiqua aux eaux du lac (Astacide) la puissance de l'ivresse, et changea l'apparence neigeuse et blanchissante des courants : aussitôt le fleuve grossit en bruissant sous ces vagues d'une douce liqueur, et énivre son embouchure : des haleines embaumées se dégagent de ces flots que le vin vient de renouveler [3].

Un indien boit, puis appelle les autres, tous accourent, s'enivrent et après des manifestations plus ou moins extravagantes s'arrêtent et s'assoupissent. Le dieu en profite pour les désarmer [4].

C'est grâce encore au même stratagème qu'il surprend la belle Nicée. Cette nymphe jalouse de sa vertu lui a courageusement résisté mais lasse de sa course, car le dieu l'a poursuivie longuement, et torturée par la soif elle

1. Claudien, *L'Enlèvement de Proserpine*, II, *in fine*, éd. Nisard, p. 704.
2. Claudien, *L'Enlèvement de Proserpine*, II, *in fine*, éd. Nisard, p. 703.
3. *Les Dionysiaques*, l. XIV, *in fine*, trad. Marcellus. P., 1856, III, 41.
4. *Les Dionysiaques*, l. XV, 1-100, trad. M., III, 43-49. Le récit de Nonnos nous est confirmé par Himérius ap. Photius, p. 1131.

boit au fleuve miraculeux, s'enivre elle aussi et s'endort. Et ce sommeil devient l'auxiliaire de son divin hymen [1].

Au reste ce changement de l'eau en vin ne s'est pas produit sur un simple commandement : Astraïs qui est allé conter à Oronte comment le dieu s'était emparé de ses troupes le dépeint ainsi :

« Il n'a dans ses mains ni la lance des batailles ni l'épée nue. Il ne dirige point sur la corde la flèche ailée, droit au but, mais il tient une corne de bœuf creuse et remplie d'un vernis liquide (de vin évidemment) *il la verse tout entière dans le courant argenté du fleuve*, et rougit de cette liqueur magique les douces eaux. Tous ceux de nos Indiens altérés par les chaleurs, qui pendant le combat viennent y boire, forment aussitôt des danses furibondes et insensées que termine un sommeil pernicieux [2].

Nonnos nous a conservé à la fois le souvenir du miracle et le rite dont il est l'exégèse. La libation ne se faisait pas nécessairement dans un cours d'eau elle pouvait se faire dans un cratère ou dans une mer liturgique. Hérodote nous dit que les Delphiens se servaient d'un énorme cratère d'or pour mêler le vin au jour de la théophanie [3]. La libation de vin, dans un cratère ou dans une source, se pratiquait encore dans les *Taureia* qui sont une fête de Poséïdon. Les jeunes gens chargés de verser le vin portaient le nom de *taureaux* [4]. Or nous savons que le taureau est une forme de Dionysos et que les *Protrygaia*, fête de la végétation et de la vigne, étaient consacrées à la fois à Poséïdon Phytalmios et à Dionysos Dendrités [5].

Horace fait allusion aux fontaines de vin [6]. Pline est plus explicite :

« Auprès de la ville de Lyncus une eau dite acidulée enivre comme le vin ; des sources semblables se trouvent dans la Paphlagonie et le territoire de Calénium. Mucianus, trois fois consul, croit que dans l'île d'Andros le temple de Bacchus a une source qui, au mois de janvier (*le*

1. *Les Dionysiaques*, XVI, trad. M., III, 70-71.
2. *Les Dionysiaques*, XVII, trad. M., III, 81.
3. *Histoires*, I, 51.
4. ATHÉNÉE, X, 25.
5. PLUTARQUE, *Quest. Conv.*, V, 3, 1.
6. HORACE, *II. Odes*, XIX, 10.

*5 janvier*), ne manque jamais à couler avec le goût du vin ; on l'appelle : *Don du fils de Jupiter* [1]. » Et plus loin : « Théopompe déclare que les fontaines que nous avons nommées enivrent ; Mucianus, qu'à Andros il coule de la fontaine de Bacchus, pendant les sept jours consacrés tous les ans à ce dieu, du vin, qui redevient de l'eau si on le transporte hors de la vue du temple [2]. »

Sous cette forme du changement de l'eau en vin le miracle est éminemment grec.

« Beaucoup de villes grecques se disputent l'honneur d'avoir donné le jour à Dionysos. Les Eliens, les Naxiens, les habitants d'Eleuthère, les Téiens, et beaucoup d'autres encore essayent de prouver que Dionysos est né chez eux. Les habitants de Téos donnent pour preuve une source, qui, à des époques fixes, laisse couler naturellement un vin d'un parfum exquis [3]. »

Ceux de Naxos possédaient également une fontaine qui donnait un vin très agréable [4]. En d'autres lieux le miracle revêt la forme d'un apport miraculeux :

« Théopompe de Chio, au témoignage d'Athénée, dit que la vigne a été trouvée à Olympie, sur les bords de l'Alphée, et qu'il y a un endroit dans l'Elide, à un mille d'Olympie, où pendant la fête de Dionysos, les habitants ferment trois chaudrons d'airain et les scellent en présence des étrangers : le lendemain on ôte les sceaux, et l'on trouve les chaudrons pleins de vin [5]. »

Mais sous l'une ou l'autre forme le miracle se rattache incontestablement aux rites dionysiaques de la fête que l'on célébrait le 5 janvier, tant à Elis qu'à Andros :

A Cyrène les *Théodésies* (tel était le nom de cette fête) étaient consacrées à Dionysos et aux Nymphes. A Lesbos [6] la cérémonie s'accomplit également en l'honneur de Diony-

1. PLINE, II, 106, éd. Littré, I, 146. La source du Lyncus est qualifiée de vineuse par TERTULLIEN qui dit également quelle enivre. *De l'âme*, 50.
2. PLINE, XXXI, 13. éd. Littré, II, 350.
3. DIODORE DE SICILE, III, 65.
4. ETIENNE DE BYZANCE, v° *Naxos* ; SUIDAS, v° *Naxos*. CTÉSIAS, 10 tr. Crapelet, VI, 135.
5. ATHÉNÉE, I, 25.
6. A Cyrène la fête était consacrée à Dionysos et aux Nymphes. SUIDAS, V° Astudromia. Pour Lesbos voir : *Bull. de Corr. hell.*, 1880, p. 425-426. Cf. v° *Théodaisia* dans DAREMBERG ET SAGLIO, V, 1°, p. 205-206.

sos. Voici ce que Pausanias écrit au sujet du miracle d'Elis :

« Les Eliens ont une dévotion particulière à Dionysos, ils disent que le jour de sa fête appelée Thyia il daigne les honorer de sa présence, et se trouve en personne dans le lieu où elle se célèbre, qui est à huit stades d'Elis. En effet les prêtres du dieu apportent trois bouteilles vides dans sa chapelle et les y laissent en présence de tous ceux qui y sont, Eliens ou autres ; ensuite ils ferment la porte de la chapelle et mettent leur cachet sur la serrure ; permis à chacun d'y mettre le sien. Le lendemain on revient, on reconnaît son cachet, on entre et l'on trouve les trois bouteilles pleines de vin. Plusieurs Eliens, très dignes de foi, et même des étrangers m'ont assuré en avoir été témoins ; pour moi je ne me suis pas trouvé à Elis dans le temps de cette fête. Ceux d'Andros prétendent aussi que chez eux durant les fêtes de Dionysos le vin coule de lui-même dans son temple. Mais, si sur la foi des Grecs nous croyons ces merveilles, il ne restera plus qu'à croire les contes que les Ethiopiens, qui sont au-dessus de Syène, débitent au sujet de la table du Soleil. [1] »

Le rite, dont nous venons de signaler une double exégèse miraculeuse dans le paganisme grec, semble avoir été connu très anciennement dans les mystères dionysiaques. Euripide décrivant les cérémonies pratiquées par les Bacchantes y fait allusion.

« Elles se couronnent de lierre, de feuilles de chêne et de smilax fleuri. Une d'elles, prenant son thyrse, en frappa un rocher d'où sortit aussitôt une eau limpide, *une autre inclina sa torche vers la terre, et à l'endroit même le dieu fit jaillir des flots de vin* ; celles qui désiraient s'abreuver de lait n'avaient qu'à écarter la terre du bout des doigts, pour que la blanche liqueur coulât en abondance ; leurs thyrses couronnés de lierre, distillaient la douce rosée du miel. Ah ! si tu avais été là, témoin de ces prodiges, Penthée, tu aurais adoré le dieu que tu repousses. [2] »

Le rite primitif devait être une libation de vin ou la mise à l'eau de vases ou de vaisseaux liturgiques contenant du

1. PAUSANIAS, VI, 26. On place cette fête au retour du printemps DAREMBERG ET SAGLIO, v° *Thyia*, V, 1°, p. 283. Pausanias semble y voir un pendant de la fête célébrée à Andros le 5 janvier. Les Thyia pourraient bien être tout simplement les Théodésies d'Elis.

2. EURIPIDE, *Les Bacchantes*, 704, et déjà auparavant *Bacchantes*, 135 il fait allusion aux fontaines de lait, de vin et de miel.

vin. L'hymne homérique à Dionysos pourrait bien contenir encore une autre exégèse du même rite :

> Dionysos ayant été saisi par des pirates Tyrrhéniens qui l'entraînèrent sur la mer, des prodiges éclatèrent aussitôt. « Et voici d'abord qu'un vin doux et répandant une odeur divine, coula par la nef noire et rapide, et les marins, l'ayant vu, furent saisis de stupeur.
>
> « Et aussitôt après, jusqu'au haut de la voile une vigne se déploya çà et là, et de nombreuses grappes en pendaient. Et un lierre noir s'enroulait au mât, et il était couvert de fleurs et de beaux fruits y naissaient. Et toutes les chevilles des avirons avaient des couronnes. Et les marins ayant vu cela ordonnèrent au pilote Médéidé de revenir à terre[1]. »

Quoi qu'il en soit de ce dernier point, il ne semble pas douteux que ce rite, ou plutôt cette libation de vin dans les sources ou dans les fleuves, était un rite de fécondité pour la multiplication du raisin. Les rites pratiqués dans les eaux aux changements de saison avaient tous plus ou moins pour fin de favoriser les récoltes. Nous en avons déjà vu maints exemples. Il est d'ailleurs tout naturel de supposer ce sens à un rite essentiellement bachique et pratiqué en l'honneur du dieu du vin. On ne peut guère douter que le vin avec lequel le dieu du vin pouvait se confondre non seulement signifiait clairement ce que l'on attendait de sa divine munificence mais le contraignait à descendre dans la fontaine.

Au reste, s'il fut un temps où le rite n'avait qu'une valeur purement magique, on ne saurait douter que la libation de vin était destinée à produire une abondante récolte de raisins. Le changement de l'eau en vin par le versement du vin dans une fontaine ou dans un cours d'eau, non seulement symbolisait, mais devait provoquer le changement de l'eau des pluies en jus de la grappe. Les exégèses miraculeuses de ce rite ne sont peut-être déjà plus dans le culte de Dionysos que des échos de l'ancienne croyance à la valeur opérante et pratiquement efficace des vieux rites magiques.

1. *Hymnes homériques*, V. Trad. Leconte de Lisle dans Homère, *Odyssée*, in-12 p. 422.

La réussite du miracle liturgique d'Élis et d'Andros apparut sans doute alors comme la garantie d'une récolte abondante, une sorte d'engagement divin, promesse d'une année fructueuse.

*Ce rite, qui semble avoir été fort général dans la Grèce, antique*, où il a donné naissance aux divines histoires que nous venons de rapporter, *s'est perpétué dans le christianisme, et précisément à cette même date du 5 janvier, qui est la veille de l'Épiphanie.*

Ce changement de l'eau en vin, après avoir été une épiphanie de Dionysos ou d'Osiris, ce dieu bachique de l'Égypte [1], devint une véritable épiphanie, une véritable manifestation du Christ.

Elle était observée dès le IVe siècle dans les pays de rite gallican. Ammien Marcellin rapporte qu'en 361, Julien déjà en état d'hostilité contre Constance, mais dissimulant encore ses sentiments païens assista publiquement à l'office chrétien à Vienne le jour de l'Épiphanie [2]. Le Concile de Saragosse la mentionne aussi comme une très grande fête [3].

L'Épiphanie fut d'abord consacrée à l'*apparition* du Fils de Dieu sur la terre [4]. Selon la liturgie romaine actuelle la fête se rapporte à un triple objet. On lit dans l'antienne du *Benedictus* : « En ce jour l'Église a été fiancée à son céleste époux : 1° parce que Jésus, dans le Jourdain a lavé ses péchés ; 2° parce que les mages portant des présents se hâtent au devant du repas nuptial ; 3° parce que les convives sont réjouis par l'eau changée en vin. »

Polémius Silvius dans son calendrier, saint Paulin dans

1. Cf. P. Saintyves, *Les Saints Successeurs des Dieux*, p. 392-393.
2. Ammien Marcellin, XXI, 2.
3. A XVI kal. jan. usque in diem Epiphaniae qui est VIII id. jan. continuis diebus, nulli liceat de ecclesia absentare. »
4. Les mythologues qui admettent avec E. Burnouf que le Christ est une forme du feu céleste, de même que l'*Agni védique*, expliquent le miracle d'une façon allégorique. « C'est disent-ils, le feu céleste, le feu du soleil, *Agni vêdyuta*, le feu de l'éclair, et par conséquent l'oint qui en grec est le Christ ; c'est lui qui avec l'eau de la nuée nourrit la vigne et change cette eau en sôma et en vin. C'est en un sens un miracle... » E. Burnouf, *Le Vase sacré*. P., 1896, in-8, p. 161. Cet allégorisme n'est vrai que dans la mesure où il est impliqué par l'exégèse magico-liturgique.

l'un de ses poèmes[1], Sedatus, évêque de Béziers au VIe siècle dans l'une de ses homélies[2] reconnaissaient déjà dans l'Épiphanie une commémoration de ces mêmes événements ; Maxime de Turin admettait aussi les trois objets de la fête, mais voulait qu'ils fussent arrivés réellement le jour traditionnel, c'est-à-dire le 6 janvier.

L'Épiphanie est étroitement liée à la fête de la Nativité du Christ, et toute la période qui s'écoule du 25 décembre au 6 janvier peut s'appeler solstitiale. Elle correspond à la période équinoxiale printanière qui va du 24 mars au 6 avril. Le monde, disaient les anciens, ayant été créé à l'équinoxe, la première pleine lune du premier mois a dû avoir lieu quatorze jours plus tard, c'est-à-dire le 6 avril et d'aucuns faisaient recommencer le monde et l'année liturgique avec l'équinoxe solaire, mais d'autres préféraient la faire commencer avec la première pleine lune qui suit l'équinoxe. Mais de toute façon la période qui s'étend de l'équinoxe à la première pleine lune suivante fut sacrée, et pareillement la période correspondante qui s'étend du solstice d'hiver, 25 décembre, au 6 janvier.

Notre miracle de l'eau changée en vin s'est particulièrement reproduit dans le monde chrétien occidental durant cette période solstitiale (25 décembre-6 janvier). On nous rapporte que le bienheureux Dodon, de l'ordre des Prémontrés, la veille de la Nativité, ayant fait le signe de croix sur l'eau qui était sur sa table, la changea en vin[3]. Un jour de Noël, saint Léonard chargé d'assister saint Maximin au Saint Sacrifice, se rendait à l'église, portant à la main dans un petit vase le vin destiné à l'autel. Un pauvre se présente à lui fatigué et lui demande ce vin au nom de Jésus-Christ. Léonard se rappelle la parole du Sauveur : J'ai eu soif et vous m'avez donné à boire et, sans hésiter, il donne au pauvre le vin qu'il portait. Le pauvre lui dit de puiser de l'eau dans une fontaine proche, et le Sauveur, voulant récompenser la foi et la pitié de Léonard, renouvelle en sa faveur le pre-

1. *Poëma* 27, *Natal* 9, v. 47 suiv. ; MIGNE, LXI, 649.
2. *Hom. de Epiph.* MIGNE, LXXII, 773.
3. J.-B. BAGATTA, I, 264, 27.

mier miracle qu'il opéra dans sa vie, et l'eau fut changée en un vin exquis [1]. En Basse-Bretagne l'eau des fontaines se change en vin pendant la messe de Noël [2] et plus précisément au moment de la consécration [3]. A Guernesey le même phénomène se produit le même jour à minuit, et l'on rapporte qu'une femme poussée par la curiosité résolut de vérifier ce dire. A minuit sonnant, elle voulut tirer un seau d'eau du puits, mais elle entendit une voix qui lui dit ces mots :

Toute l'eau se tourne en vin,
Et tu es proche de ta fin.

Elle fut frappée d'une maladie grave et avant la fin de l'année elle était morte [4].

Nous retrouvons notre miracle à Paris non plus à Noël ; mais le 3 et le 6 janvier. Au dire de la légende, pendant que l'on construisait l'Eglise de Saint-Denis de l'Estrée auquel sainte Geneviève avait une grande dévotion, les ouvriers vinrent à manquer de vin. Geneviève, après avoir prié et versé des larmes abondantes, fit le signe de la croix sur un vaisseau qui se trouvait là, et à l'instant il s'emplit de vin et resta plein tout le temps que dura la construction de la basilique [5]. La fête de la patronne de Paris commençait le 3 janvier et durait trois jours, les 3, 4 et 5 janvier.

Saint Marcel, qui fut évêque de Paris, venait d'être ordonné sous-diacre lorsqu'arriva le jour de l'Épiphanie. Or, en ce jour solennel, comme Marcel assistait son évêque, le vénérable Prudence, dans la célébration des saints mystères, le Ciel fit éclater sa sainteté en changeant en vin l'eau au moment même où il la versait sur les mains du saint

1. Mgr Guérin, *Les Petits Bollandistes*, XIII, 217.
2. L.-F. Sauvé cité par P. Sébillot, *Folklore de France*, II, 212.
3. G. Le Calvez, cité par Sébillot, *Folklore de France*, II, 322 ; E. Souvestre, *Les merveilles de la nuit de Noël*. Paris, 1868, p. 195.
4. T. Mac Culloch, *Guernesey Folklore*. London, 1903, gd. in-8°, p. 34-35. A l'île de Serk l'on croit que l'eau des sources et des puits se change en sang sur la minuit de la fête de Noël et l'on dit aussi que ceux qui vont y voir meurent dans l'an. Un homme qui voulut vérifier ce prodige, entendit, en approchant de la fontaine une voix qui lui criait :

Qui veut voir
Veut sa mort, *Ibid.*, p. 35, note.

5. Mgr Guérin, *Les petits Bollandistes*, I, 99.

prélat. Prudence voulant que Dieu fût glorifié par ce prodige, en fit mettre dans le calice pour la consécration du sang de Jésus-Christ et en fit distribuer au peuple après la messe pour la communion. Cependant le vaisseau ne diminua point et demeura aussi plein qu'il était auparavant. On en donna ensuite à plusieurs malades qui se trouvèrent totalement guéris de tous leurs maux [1].

Cette double tradition remonte évidemment à un ancien rite chrétien analogue à celui qui se pratique encore à la fontaine Sainte-Clotilde aux Andelys, dans la grande banlieue de Paris et se pratiquait sans doute dans maintes régions de la Gaule au jour sacré de l'Épiphanie.

Un dimanche de la Passion, saint Gerlach ordonna par deux fois qu'on allât tirer de l'eau afin d'apaiser sa soif ; mais chaque fois l'eau se changea en vin. Alors il se rendit lui-même au puits et ayant puisé l'eau lui-même, celle-ci changea encore en vin une troisième fois [2]. Or ce miracle se commémore précisément le 5 janvier. En ce jour on venait en effet de très loin chaque année à la fontaine qui porte le nom du saint et où fut puisée l'eau qui fut changée en vin. Cette fontaine est entourée et couverte d'une maçonnerie en pierre de taille et pourvue de deux seaux pour permettre d'y puiser. Les pèlerins ont l'habitude d'en boire et d'en emporter comme préservatif des épizooties [3]. Nul doute que le trait et la pratique ne se rattachent à la cérémonie de l'Epiphanie.

Mais c'est assez parler de l'Occident. L'Arménie, la Syrie, l'Egypte solennisaient le 6 janvier. « Le plus lointain indice qui se rapporte à cette fête nous est fourni par Clément d'Alexandrie. Il raconte que les Basilidiens célébraient le jour de baptême du Christ par une fête précédée d'une vigile ou veillée passée à entendre des lectures. Ils variaient cependant sur la date ; les uns célébraient la fête le 10 janvier, les autres le 6. On ne sait au juste à quel moment cet usage fut accepté par l'Eglise d'Orient, mais il est sûr que

1. J.-B. Bagatta, i, 265, 33 ; Mgr Guérin, *Les petits Bollandistes*, xiii, 86.
2. *Martyr. Gallic.* ad. 5 jan., Bagatta, i, 263, n° 5.
3. Mgr Guérin, *Les petits Bollandistes*, i, 150.

dans le courant du IVe siècle, la fête du 6 janvier y était universellement observée, on y célébrait une triple commémoration, celle de la naissance du Christ, celle de son adoration par les mages, enfin celle de son baptême. La plus ancienne mention qui en soit faite se trouve dans la passion de saint Philippe, évêque d'Héraclée en Thrace, à propos d'un événement du temps de la persécution de Dioclétien [1]. »

Cependant il ne faudrait pas croire que l'Orient ne commémorait pas en ce jour le miracle des noces de Cana.

Saint Épiphane nous assure « que par un prodige fort surprenant *on voyait de son temps en divers endroits plusieurs fontaines et quelques rivières dont l'eau se changeait en vin* ou en prenait le goût avec la couleur, en ce jour anniversaire du miracle fait par Jésus-Christ. Il proteste qu'il avait goûté lui-même du vin de l'une de ces fontaines qui était à Cibyre dans l'Asie-Mineure, et il déclare que des moines de sa connaissance avaient éprouvé la même chose d'une autre qui était dans la ville de Gérase en Arabie. Il ajoute que quelques-uns publient la même chose des eaux du Nil d'un certain endroit, et que les Égyptiens en prenaient de l'eau *le jour de l'Épiphanie*, et en portaient dans leurs maisons pour la conserver [2]. »

On ne saurait donc douter que le miracle rituel du culte de Dionysos se soit survécu, en Orient, à la même date du 5 ou 6 janvier. Mais qui ne voit dès lors l'origine du miracle des noces de Cana dans l'Évangile de Jean ? *Du culte de Dyonisos au culte chrétien, l'eau n'a jamais cessé de se changer en vin au 6 janvier de chaque année.* Et l'auteur du quatrième Évangile, qui vit dans ce miracle la possibilité d'illustrer une idée qui lui était chère, n'hésita point à le prêter à Jésus et peut-être à christianiser ainsi du même coup une pratique qui devait être fort difficile à déraciner.

### § IV. — La répétition du miracle a l'équinoxe du printemps (Pâques) a la mi-été (Pentecôte) et au solstice des grands jours (Saint-Jean).

Le sens exact du rite, comme nous l'avons déjà vu, devait

1. L. Duchesne, *Origines du culte chrétien*. P. 1909, in-8o, p. 263-264.
2. *Adv. Haeres*, II, 30.

être un sens général de fécondité et un sens particulier de vendanges heureuses.

Les rites saisonniers visent toujours à produire l'abondance des récoltes, la multiplication des troupeaux et des hommes.

Et comme ce sont là des besoins essentiels on ne manque guère à les renouveler à chacun des moments solennels de la marche du Cosmos.

Nous retrouvons en effet le même miracle à l'équinoxe du printemps. — Ecoutez ce dialogue entre paysans russes :

« Un mougik s'approche : — Le vin de Dieu mes commères en avez-vous bu?

— Non et vous Nitika ?

— Une fois seulement, mais il y a bien longtemps, bien longtemps !... et depuis lors je n'ai jamais pu en attraper une goutte ! Mais oui!... Voilà ce que c'est!... Ecoutez bien : A Pâques, quand sonne le premier coup de minuit au grand clocher de Kreml, en un clin d'œil, toutes les eaux sur toute la face de la terre, excepté naturellement dans le pays des infidèles, se changent en vin, mais en vin délicieux comme il n'y en a et n'en aura jamais nulle part. Malheureusement, cela ne dure que le temps de faire Ah!... et redevient eau comme devant.

Une fois je me suis mis à plat ventre au bord de notre étang, un verre à la main prêt à le plonger dans l'eau dès que j'entendrais sonner : j'en puisai en effet juste au moment voulu et je le portai vivement à mes lèvres, la première gorgée était du vin, le reste était déjà de l'eau [1]. »

Les habitants de Vecoux (Hautes-Vosges) disent que si l'on pose, au-dessus de la fontaine, au retour de la messe du samedi saint, une croix de bois bénite ce jour-là, le lendemain, jour de Pâques, entre onze heures et minuit, la fontaine versera du vin. En Haute-Bretagne, l'eau devient cidre pendant la nuit qui précède Pâques [2].

Les traditions hagiographiques, ici encore, font écho à la tradition populaire.

1. A. Sinval. *Le jeudi-saint et Pâques en Russie* dans *La Tradition* (1889), III, 123.
2. P. Sébillot, *Le Folklore de France*, II, 213.

Comme saint Mangold (Machutus) célébrait la messe la veille de Pâques, vint à passer devant l'église un mort que l'on portait en terre. Il fit dire aux porteurs d'attendre qu'il eût achevé le saint sacrifice, puis, la cérémonie achevée, en présence de tous les assistants, il se mit à prier pour la résurrection du mort. Celui-ci se réveilla aussitôt, se plaignit d'une soif ardente et supplia qu'on lui donnât du vin. L'évêque se fit apporter un vase de marbre qu'au moyen d'une prière il transforma en vase de verre, et l'ayant fait emplir d'eau changea celle-ci en vin [1].

Saint Bonone, abbé du monastère de Lucède en Piémont, pratiquait une abstinence extrêmement rigoureuse et ne buvait pas de vin même durant les fêtes de Pâques, mais Dieu par trois fois transforma en vin l'eau qui lui fut apportée [2].

Nul doute qu'il faille fixer au jour de Pâques un miracle analogue attribué à saint Colomban. On nous dit que le vin se trouvant à manquer pour célébrer le sacrifice de la messe en un jour solennel (quadam solemni die), il changea de l'eau pure en vin. Lorsque l'on sait que saint Colomban fut quartodeciman et lutta énergiquement pour la célébration de la Pâque au quatorzième jour de la lune qui suit l'équinoxe printanière, on ne peut guère douter que le miracle n'ait été fait à cette occasion [3].

Pour le jour de la Pentecôte, on ne relève aucune attestation populaire relative au changement de l'eau en vin. En revanche les témoignages hagiographiques sont nombreux. Nous avons vu que l'on commémorait ce miracle le 5 janvier en la fête de saint Gerlach, qui avait changé l'eau en vin ; mais dans le propre de Ruremonde, l'on peut constater qu'en raison de l'Epiphanie, la fête de saint Gerlach a été transférée au lundi avant la Pentecôte [4].

Sainte Geneviève, à laquelle, comme nous l'avons vu, on attribue le même miracle, est également honorée les 3, 4 et 5 janvier, ainsi que le jour et le lendemain de la Pencôte [5].

1. VINCENT DE BEAUVAIS, *Specul. Hist.*, le XXI, cap. 99. — BAGATTA, *Admiranda*, liv. IV, cap. II ,§ 2, I, 262.
2. BAGATTA, I, 2?6, n° 50.
3. ADAMANUS SCOTUS, *Vita S. Colomb bæ Confessoris*, I. II, cap. 2 dans BAGATTA, IV, cap. II, n° 4 ; I, 263.
4. MGR GUÉRIN, *Les Petits Bollandistes*, I, 150.
5. ABBÉ DELAUMOSNE, *Sainte Geneviève de Nanterre*, P., 1882, in-8°, p. XVIII.

Saint Lambert évêque de Vence. — On était au jour de la Pentecôte. Lambert s'étant soumis à une très longue abstinence, demanda de l'eau pour se désaltérer. Avant de boire ayant fait le signe de la croix sur le liquide, l'eau se changea en vin. Ignorant cette transformation, il la porta à sa bouche et se plaignant que l'on se fût trompé, ordonna qu'on allât lui chercher de l'eau. Mais lorsqu'il signa cette eau nouvelle, le même prodige se renouvela. Alors comprenant qu'il s'agissait d'une œuvre divine, il loua le Seigneur [1].

Le bienheureux Isfrid, évêque de Ratzbourg, ce même jour, ayant demandé qu'on lui apportât de l'eau, goûta la boisson qui lui fut apportée et s'aperçut que c'était du vin. Il se tourna vers le domestique et lui demanda : « Ne vous avais-je pas dit de m'apporter de l'eau ? » Celui-ci répondit que oui et qu'il lui avait en effet apporté de l'eau. Le serviteur retourna, mais c'était encore du vin. Une troisième fois de même. Alors le saint éclata en sanglots et en louanges envers le Créateur.

Même chose, le même jour, arriva à saint Dithmar, évêque de Minden, au bienheureux Richard, abbé de Saint-Vannes [2].

Dans les Landes, il est de croyance populaire que, pendant la nuit de la Saint-Jean et à minuit sonnant, l'eau des fontaines se change en vin.

A force de l'entendre répéter, un paysan de Soustons voulut, par lui-même, s'en rendre compte. Il quitta sa maison et se glissa furtivement jusqu'à la fontaine voisine. Il s'assit au bord de la source, et de temps en temps prenait de l'eau dans le creux de sa main, et la goûtait ; mais ce n'était jamais que de l'eau. Enfin, comme minuit sonnait, il la goûtait de nouveau, et en effet, l'eau avait le goût du vin. Il ouvrait la bouche pour clamer le miracle : « *Adare l'aygue qu'es chanjade en bin !* lorsqu'une voix sortant de la fontaine lui répondit : « *E doun qu'as ta fin.* » Et il mourut. Depuis lors personne n'a plus contrôlé le prodige [3].

Le soir de la Saint-Jean, à minuit, l'eau du ruisseau de Luroa (Languedoc) se change en vin. A Malmédy, dans la Prusse Wallonne, tous les ruisseaux éprouvent cette transformation [4].

1. *Martyr. Gall*, ad 7 Kal. Junii. BAGATTA, *Admiranda*, I, 263, n° 6.
2. BAGATTA, *Admiranda*, I, 266, n° 46, 47, 49.
3. L. MAZÉRET dans *Rev. du Trad. popul.* (1910), XXV, 362.
4. J. SÉBILLOT, *Folklore de France*, II, 374.

Sur l'extrême frontière du département de l'Allier, dans la commune de Saint-Janvier (arrondissement de Montluçon) il existe un oratoire de saint Jean et saint Remi. Le 23 juin, les femmes inféconde, les jeunes gens des deux sexes s'y rendaient jadis de trois ou quatre lieues à la ronde. On y passait la nuit pêle-mêle dans le désert. Le lendemain 24, on faisait des stations, des offrandes et on buvait le *saint vinage*. Ce breuvage composé de l'eau de la fontaine de saint Jean et d'un peu de vin passait pour un puissant agent de fécondité [1].

La participation au *saint vinage* de la saint Jean fut également pratiquée en Savoie. Ce rite introduisit notre thème dans la légende de deux saints locaux ; le bienheureux Ponce de Faucigny fondateur du couvent de Sixt entre Sallanches et Chamonix et celle du bienheureux Jean d'Espagne prieur de la chartreuse du Val du Reposoir non loin du Grand Bornand, dans la région d'Annecy.

« Malgré son état de grande faiblesse, lit-on dans un manuscrit du chanoine Dépassion écrit vers le milieu du XVII[e] siècle, le bienheureux Ponce ne se permettait pas de diminuer ses mortifications, ni d'abandonner la pratique de l'abstinence qu'il s'était imposée dès son jeune âge. Un jour se trouvant fort abattu, il fut instamment supplié par ses religieux réunis autour de lui d'user d'un peu de vin pour soulager son estomac, ce qu'il refusa courtoisement. On n'osa lui présenter autre chose que l'eau de la fontaine dont on se servait ordinairement pour boire ; une tradition constante nous assure que cette eau se trouva changée en vin, ce qu'ayant reconnu le serviteur de Dieu ne fit plus de difficulté de se laisser servir du vin. Et en mémoire de cette merveille, la fontaine susmentionnée qui est à un jet de pierre au-dessus du monastère, est encore aujourd'hui en vénération dans la paroisse de Sixt dont les habitants l'appellent vulgairement la fontaine de saint Ponce ou du saint Abbé [2]. »

Ce trait ne mériterait pas de nous arrêter s'il n'avait évidemment germé sur le même rite savoyard d'où naquit le récit relatif à Jean d'Espagne.

« La tradition, dit un manuscrit rédigé en 1647, porte que le bienheureux, cheminant un jour sur la route du Reposoir, s'arrêta

1. P. Saintyes, *Les Vierges mères*, p. 52-53.
2. Abbé Marie Rannaud, *Le Bienheureux Ponce de Faucigny*, 1905.

pour se désaltérer à une fontaine qui jaillissait au bord du sentier, et que l'eau qu'il porta à ses lèvres se trouva tout à coup changée en vin. Cette source fut depuis appelée source de saint Jean[1] ».

« Cette version, écrit M. A. Van Gennep, est encore courante dans la tradition orale du Grand Bornand, où l'on identifie la source sanctifiée par Jean d'Espagne à une source située à la Duche, au pied des Aunes, appelée de nos jours *Bénite Fontaine* et qui est sulfureuse et froide ; de temps immémorial, les paysans des régions voisines y venaient soigner leurs dartres et leurs maladies de peau...

« Mais les communes du Reposoir et de Scionzier prétendent que le bienheureux s'arrêta dans la descente vers l'Arve, en un lieu où se trouve aujourd'hui l'oratoire de Notre-Dame des Grâces. Voici les versions orales modernes : Au Reposoir on dit que le saint, étant parvenu devant cette fontaine, demanda à boire au frère qui l'accompagnait ; celui-ci tendit une écuelle de bois pleine d'eau fraîche ; mais le bienheureux l'eût à peine portée à ses lèvres, qu'il s'aperçut que c'était du vin ; il le versa et redemanda de l'eau ; le miracle s'étant renouvelé, il répéta sa demande ; la troisième épreuve n'ayant pas mieux réussi, il vida la coupe. A Scionzier la version est la même, sauf que le prieur regagnait le couvent à dos de mulet et qu'il tendit son écuelle à des bûcherons pour leur demander de l'eau[2]. »

C'est ainsi que se justifie la pratique du *vinagium* à la chartreuse du Reposoir où l'on conserve la coupe de bois où le Bienheureux but cette eau miraculeusement changée en vin. Dom Nicolas Molin, qui vécut en 1608, décrit ainsi cet usage : On prenait de la terre du tombeau que l'on délayait dans de l'eau ou dans du vin et l'on faisait boire le tout aux malades dans l'écuelle du bienheureux. Peut-être l'eau que l'on buvait avait-elle servi à laver la dalle qui recouvrait son corps ; quoi qu'il en soit, après l'exhumation qui eut lieu en 1649 l'eau que l'on mélangeait au vin passait pour avoir servi à laver ses ossements[3].

Que le rite ait été emprunté par le bienheureux Jean d'Espagne au culte de son patron saint Jean-Baptiste, nul doute. Remarquons tout d'abord que le trait miraculeux n'existe pas dans la Vita du xv^e^ siècle et que cette tradi-

1. J. Falconnet, *Vie, Culte et Miracles du bienheureux Jean d'Espagne*. Annecy, 1882, in-8°, p. 81.
2. A. Van Gennep, *Jean d'Espagne. Les étapes de son culte en Savoie*, p. 13-14 d'après J. Falconnet, *loc. cit.*, p. 81.
3. J. Falconnet, *loc. cit.*, p. 99.

tion n'apparaît qu'au XVII^e^. D'autre part nous savons que le culte du Précurseur est fort ancien en Savoie. Sainte Thècle aurait apporté deux doigts du baptiseur à saint Jean de Maurienne et depuis lors son culte rayonna dans toute la province. On y célébrait une fête des miracles de Saint Jean-Baptiste (Bréviaire de 1512) [1] et *le saint devint le patron de nombreux couvents et monastères notamment de la chartreuse du Reposoir*.

Les reliques du bienheureux Jean d'Espagne et en particulier la fameuse coupe de bois furent sauvés de la destruction révolutionnaire par un homme dont on a recueilli le témoignage lors de béatification du bienheureux :

« Avant la Révolution, dit-il, il venai beaucoup d'étrangers des lieux circonvoisiens en dévotion pour la fièvre et même les fermiers du vallon étant les plus près du couvent étaient obligés de les loger ainsi que ceux de Pralong ; j'ai entendu dire aux vieux anciennement ; à ceux qui venaient en dévotion que les Révérends Pères bénissai du vin et le faisai boire dans la coupe du bienheureux Jean, mais qu'il y avai longtemps que cette cérémonie était abolie à cause des indispositions que le vin pris froid donnait aux pèlerins qui avaient un peu chaud ; à présent il ne vient gaire de pèlerins et *les reliques ne sont vénérées que le jour de la saint Jean-Baptiste, patron du Reposoir* ; il vient quelque étrangers et de ceux de la paroisse. [2] »

Contrairement à ce que pense A. Van Gennep [3], ce n'est pas la légende du bienheureux Jean d'Espagne qui fonda la pratique ; mais c'est le vieux rituel de la saint Jean-Baptiste qui engendra la légende. Elle ne passa qu'ensuite, et par voie d'emprunt, dans la vie du bienheureux Jean d'Espagne. Aussi bien la tourmente que subit l'église en 1789 se fit au bénéfice de saint Jean-Baptiste. Les reliques de l'usurpateur n'y sont plus vénérées que le jour de la fête du Précurseur et sans doute ne le seraient plus du tout sans le Baptiste qui maintient encore et malgré tout le vieux culte du solstice estival.

Le vin miraculeux de la Saint-Jean de même que le vin

1. ABBÉ TRUCHET, *Hist. Hagiologique du Diocèse de Maurienne*. Chambéry, 1867, p. 45.
2. J. FALCONNET, *loc. cit.*, p. 194.
3. A. VAN GENNEP, *loc. cit.*, p. 13.

miraculeux du jour de l'Épiphanie était non seulement un remède et un fortifiant; mais la pratique de la coupe en ce jour sacré devait retentir sur la fécondité des récoltes et des animaux dans les paroisses qui y participaient par un pèlerinage. A Scionzier, saint Jean passait pour avoir maintes fois protégé les récoltes.

La force divine du Cosmos aux jours sacrés des équinoxes ou des solstices produit d'infinis miracles, celui du changement de l'eau en vin n'est pas l'un des moins saisissants. Saint Augustin commentant le passage de l'évangile de saint Jean où l'apôtre rapporte le miracle de Cana remarque que Celui qui change l'eau en vin dans les raisins peut tout aussi bien opérer cette transformation dans une amphore. Il renversait, peut-être sans le savoir, le vieil argument magique : l'énergie qui change l'eau en vin dans quelques lieux sacrés à l'heure solennelle des solstices ne peut ensuite éviter d'achever l'œuvre commencée en multipliant la fleur de la vigne et les grappes sur les ceps. C'est un engrenage. En termes anthropomorphiques Dieu ou le saint, Jésus ou saint Jean en produisant le miracle prennent l'engagement de bénir la vigne et de veiller à ce que l'année ainsi solennisées soit une année de vin.

Qu'il s'agisse donc du miracle chrétien ou du prodige païen, on ne saurait douter qu'il constitue tout d'abord l'exégèse d'un rite et d'un rite saisonnier. Toutefois on ne saurait expliquer l'introduction de ce miracle dans un récit uniquement par la pérennite du rite, d'autres raisons apologétiques ou symboliques ont pu et dû y ajouter leur influence pour lui donner son caractère et sa nuance. Le symbolisme joua certainement un grand rôle dans la rédaction johannique. Jésus n'est-il pas assimilé à la vigne et le fidèle au raisin ? Mais ceci est un autre point et sur lequel nous ne pouvons nous arrêter ici.

Ce symbolisme spirituel a d'ailleurs laissé des traces remarquables dans les légendes musulmanes.

« La fontaine de *Fasnim*[1] donne du vin à goût musqué, on tient ce vin dans des jarres scellées et il est réservé pour les élus ; il ne fer-

1. *Sura* 83, 87.

mente pas et ne produit jamais l'ivresse. La fontaine de *Kafur*[1] ressemble à la fontaine de *Fasnim* par le goût ; mais ses eaux entourent les palais construits par les anges pour les croyants qui n'ont jamais négligé de faire la prière. Plus la prière est longue, plus le palais est grand, car les anges le bâtissent pendant que le croyant prie[2]. »

Le symbolisme chrétien ou musulman se justifie d'ailleurs parfaitement par la symbolique dionysiaque. Symbole et miracle se rattachent incontestablement au vieux rite saisonnier de la multiplication du vin.

Il est donc bien certain que ce trait particulier incite à penser que la légende du Christ s'est greffée sur une série de rites agraires analogues à ceux qui sont à la base des légendes d'Attis, d'Adonis, d'Osiris et de Dionysos. Ce n'est d'ailleurs qu'un point ; mais lorsqu'on songe que les grandes dates de la vie de Jésus coïncident avec les solstices et les équinoxes, cela donne à penser et permet de se demander dans quelle mesure se mêle dans une telle vie le mythe et la légende.

1. *Sura* 76, 5.
2. P.-J. BALDENSPERGER, *Folklore palestinien* dans *Rev. d'Hist. des Religions* (1922), 75, p. 60.

VI

# LE MIRACLE DE LA MULTIPLICATION DES PAINS

---

## CHAPITRE PREMIER

### Des multiplications d'aliments dans les légendes hagiographiques

Tous ceux qui ont lu quelque recueil de vies de saints connaissent au moins quelques variantes du miracle de la multiplication des aliments [1].

Ces sortes de merveilles qui ne sont pas moins fréquentes dans les légendes musulmanes que dans les légendes chrétiennes [2] s'expliquent parfois, soit par des coïncidences ou des opportunités admirables, soit par quelque intervention secrète.

#### § I. — Des apports miraculeux et des productions entièrement nouvelles

On confond parfois les apports miraculeux ou les productions nouvelles, avec les multiplications proprement dites, mais il faut d'autant mieux les distinguer, que ces sortes de

1. On peut consulter les ouvrages suivants : Jacq. Severt, *Invent. gen.* art. *Multiplicatio*, t. II, c. 51, que je n'ai pu rencontrer. — J. B. Bagatta, *Admiranda Orbis christiani.* Augustæ Vendelicorum 1695, Livr. IV, cap. I : *De admirandis quorumdam mixtorum ex nihilo productionibus*, § I, pp. 209-220 ; § II Frumentum et Farina, I, pp. 220-227 : § III Vinum I, pp. 227-239 ; § IV Oleum I, pp. 239-244 : § V Edulia I, pp. 224-251 ; § VII Numismata, Aurum, Argentum I, 253-257. — § VIII Alias res I, pp. 257-261. — Appendix caput I Quædam perennia circa indeficentiam, aut multiplicationem quorundam mixtorum I, pp. 261-262 ; E. C. Brewer, *A Dictionary of miracles*, London 1884, in 8 : *Food multiplied and reproduced*, p. 145-150. — Mgr. Guérin, *Les Petits Bollandistes*. Paris, 1888, gd in-8. A la table : Vivres miraculeusement multipliés, p. 745. — A Maury, *Croyances et légendes du Moyen Age*. Paris, 1896, in-8, pp. 101-102 et 116-117.

2. E. Montet, *De l'état présent et de l'avenir de l'Islam*. P., 1911, p. 66.

merveilles demandent fréquemment une explication naturaliste.

On est en droit de présumer que les productions d'argent et d'or dont on voit maints exemples chez les derviches tourneurs ne sont que des générosités auxquelles les narrateurs ont cru bon de donner un air de prestige. Voici quelques-unes de ces anecdotes :

« Le sultan des mystiques, Djilal-ed-din-Roumi, donna un jour un concert qui dura trois jours et trois nuits dans le jardin de Kirâ-Ana-Hbâtoûn, la sainte de l'époque. Il était occupé durant ce temps à exciter l'amour mutuel. Cependant trois troupes de récitants furent réduits à la détresse à force de réciter et de ne pas dormir. Au milieu du concert je dis à l'oreille de Zéki le récalcitrant : « Voici trois jours et trois nuits que nous n'avons pas été à la maison. Comment leur situation peut-elle être ? » Alors le sultan des mystiques ayant retiré la main de dessous le pan de sa robe bénie, versa dans notre tambour de basque une telle poignée d'argent monnayé nouvellement frappé que le bord du tambour, déchiré, roula à terre. Nous ramassâmes l'argent et le comptâmes ; il y avait mille sept cents dirhems impériaux. Nous restâmes stupéfaits de cette puissance [1]. »

« Les serviteurs assidus auprès de sa grandeur (que Dieu multiplie leurs pareils !) rapportent qu'un jour notre maître (il s'agit toujours de Djélal-ed-din-Roumi) passait devant la porte d'un bain public. Tout à coup le chauffeur de ce bain, tombant aux pieds de notre maître, fit de grandes plaintes, en disant : Je suis pauvre et chargé de famille, je ne possède rien des biens de ce monde ; assurément je désire que notre maître me donne quelque chose. — Ouvre la bouche — dit le cheïkh. Lorsqu'il l'ouvrit notre maître y mit le (contenu de) son poing ; le chauffeur, très vite, le versa en bas dans le pan de sa robe ; il vit vingt dinars d'or rouge, frappés et monnayés, qui étaient encore tout chauds de la frappe.

« Ce pauvre chauffeur raconta ce qui suit aux compagnons : — Quoique ma langue fut brûlée par l'effet de la chaleur des pièces d'or, ma peine se trouva payée. — L'infortuné chauffeur privé de forces, voulut faire du tapage ; le maître lui dit : — Non, non, ne fais pas de tumulte et n'en dis rien à personne ; et si à certains moments il te faut de l'argent viens nous trouver à nouveau [2]. »

Ce sultan des mystiques était coutumier de ces générosi-

1. Cl. Huart, *Les Saints des derviches tourneurs*. Paris, 1918-1922, n° 144, I, 158. On trouvera une variante toute semblable, n° 355, II, 11-12.
2. Cl. Huart, *Les Saints des Derviches Tourneurs*, n° 221, I, 237-238.

tés prodigieuses : une autre fois Othman le disert lui ayant demandé un secours ; dans la journée une corde tombe à ses pieds et s'y enroule, et comme il retire son pied il voit qu'une bourse pleine d'argent impérial est tombé là. Othman essaie d'ailleurs vainement le lendemain de faire croire au maître qu'il n'a rien reçu. Celui-ci lui fait comprendre qu'il sait fort bien le contraire[1].

Il y a cependant tels de ces récits qui doivent être classés parmi les pures fictions :

« On rapporte également qu'un jour le maître passait devant la boutique du chéikh Çalah-ed-din Zerkoub [le batteur d'or] (que Dieu sanctifie son illustre mystère !) : le tictac des batteurs étant parvenu à son oreille bénie, il se mit à danser en cercle ; une foule considérable s'assembla ; on informa le chéikh Çalah-ed-din que le maître avait commencé à danser rituellement ; il fit signe à ses apprentis de ne pas s'arrêter de battre, en faisant remarquer que si une feuille d'or était perdue, il n'y aurait pas de mal. La danse eut lieu depuis le milieu de la matinée jusqu'à tout près de la prière de l'après-midi. Ensuite il ordonna que l'on s'arrêtât ; c'est alors que les récitants arrivèrent. Ayant commencé sérieusement le concert, il récita le ghazel dont voici le premier vers :

« Un trésor s'est montré dans cette boutique de batteur d'or ; ô forme, ô esprit, ô caractère, ô beauté ! etc. »

« Le chéikh, étant rentré dans sa boutique, vit que celle-ci était entièrement pleines de feuilles d'or, et que tous les instruments qui s'y trouvaient étaient changés en or ; poussant des cris, il sortit et se roula aux pieds bénis de notre maître. En même temps il ordonna que l'on pillât la boutique ; il renonça à tout travail et devint, dans le cercle des oisifs, le chaton de leur affaire. C'est là une faveur qui l'a rendu célèbre dans le monde[2]. »

Non seulement il est difficile de donner une explication satisfaisante de cette merveille, mais elle a une teinte allégorique en rapport avec son caractère fabuleux.

De nos jours le Bienheureux Vincent Pallotti ne s'est pas montré inférieur au saint derviche.

« Don Vaccari, étant procureur de San Salvatore in Unda, eut besoin d'une cloche pour la communauté. On acceptait une vieille en

1. Cl. Huart, *Les Saints des Derviches Tourneurs*, n° 165, I, 174.
2. Cl. Huart, *Les Saints des Derviches Tourneurs*, n° 299 et 567, I, 336-337 et II, 198-199.

échange de la neuve, mais il fallait y ajouter vingt écus et il ne les avait point.

« Vincent fit observer à Don Vaccari que, si cet objet avait été destiné à l'église, il aurait cherché à trouver cette somme, mais qu'il ne jugeait pas convenable de quêter pour une cloche. « Cherchons, dit-il, à réunir l'argent demandé ; pour ma part je donnerai, le premier, ma cotisation. » — Il offrit trois écus (scudi).

« Don Vaccari lui dit que trois scudi étaient presque rien, comparés à la somme exigée. « Ayez confiance ! » répliqua Vincent. Le procureur assura qu'il avait confiance, mais que Vincent devait ajouter à l'argent donné. Le serviteur de Dieu lui répéta avec plus d'insistance : « Ayez confiance, vous n'avez pas de foi. »

« Don Vaccari garda le silence et mit les trois écus dans un tiroir, où il y avait quelque petite monnaie. Dans la soirée du même jour vint la personne qui devait toucher l'argent. Don Vaccari ouvrant le tiroir qui avait été fermé à clef, lui dit en plaisantant, car c'était un de ses ami : « Prenez la somme que je vous dois. » Il pensait lui donner les trois écus. Quelle ne fut pas sa surprise de trouver avec les trois écus, un papier renfermant quelques pièces d'or et d'argent qui complétait justement la somme due [1]. »

Dans le procès de béatification de ce saint prêtre, on relève encore cet autre trait :

« Le 13 novembre 1849, Vincent était venu trouver la princesse de Fiano pour lui demander une large aumône destinée à une famille très pauvre. Ce jour-là, n'ayant pas d'argent, elle pria Vincent de l'excuser, ajoutant que s'il voulait revenir un autre jour, elle contribuerait volontiers à sa bonne œuvre.

« Le serviteur de Dieu répondit qu'il lui fallait l'argent à la fête de saint Omobuono. La princesse demanda quand était cette fête ? Vincent répondit que c'était ce même jour.

« La princesse toute confuse, répéta qu'il lui était réellement impossible de donner l'argent sur l'heure. Mais Vincent insista pour qu'elle allât chercher, dans son bureau, avec confiance en Dieu, et par le mérite de l'obéissance, ajoutant : « Allez, ma fille, ayez confiance. » Elle obéit et alla chercher l'argent, mais elle ne trouva que deux paolis, à peine un franc. Alors elle retourna auprès de Vincent, munie de cette monnaie ; lorsqu'elle ouvrit la main, elle ne vit plus deux paolis, mais une assez grande somme en or.

« La princesse sembla frappée par la foudre, en constatant ce miracle. Le serviteur de Dieu lui imposa le plus grand secret ; elle le

1. J.-T. de Belloc, *Les Saints de Rome au XIX^e siècle*. Saint Vincent Pallotti, P., 1890, in-8, p. 150-157.

garda scrupuleusement tant que Vincent vécut et ne raconta le fait miraculeux qu'après sa mort [1]. »

On ne nous demandera pas sans doute de commenter de tels récits. Si l'argent symbolise l'ardeur de la charité chrétienne, comme le veulent d'anciennes vies de saints, on comprend de reste ce que signifient ces sortes de multiplications dans les vies de saint Benoit, saint Eloi, saint Epiphane, saint Jean de Pera, saint Projet et saint Zénon [2]. Notons cependant que le Révérend Brewer qui n'avait rien d'un rationaliste, estimait déjà que certains de ces prodiges doivent s'expliquer par la discrétion de certaines âmes charitables et rappelait à ce propos un trait de la vie de sainte Catherine de Sienne :

« Un jour que la sainte était allée visiter une pauvre veuve malade et alitée, émue de compassion, elle résolut de lui envoyer de la nourriture sans se faire voir ni se faire connaître. Elle remplit le pan de sa robe, chargea ses épaules et ses mains de près de cent livres de vin, de blé et d'huile. En ouvrant la porte de la maison un des sacs tomba de ses épaules et éveilla la femme qui aperçut quelqu'un qui s'enfuyait et reconnut Catherine à sa robe [3]. »

Il n'est pas douteux que certaines âmes évangéliques tiennent à laisser ignorer d'où viennent leurs aumônes. Elles évitent ainsi d'en tirer une vaine gloire et éveillent chez les bénéficiaires une idée d'intervention divine.

On ne saurait cependant généraliser cette explication ; il arrive d'autres fois que le narrateur ardemment désireux de faire éclater la gloire de Dieu ou de ses serviteurs, transforme en miracles de simples opportunités. Il aurait pu suffire de les qualifier de providentielles. Les traits suivants dont on a plus ou moins souligné l'aspect merveilleux paraissent tous devoir se ramener à quelque explication de cette sorte, si toutefois il s'agit bien de faits rigoureusement attestés.

On raconte que le cellerier de l'abbaye d'Obazine, en Gaule, ayant

1. J.-T. de Belloc, *Les Saints de Rome au XIX<sup>e</sup> siècle. Saint Vincent Palloti*, P., 1890, in-8, p. 156-160.
2. *Vies des Saints du diocèse de Bordeaux*, 1723, p. 133.
3. Rev. C. Brewster, *A dictionary of miracles*, p. 150.

averti saint Etienne son abbé qu'il n'y avait plus de pain au monastère, celui-ci se mit en prières puis dit aux frères : « Allez, hâtez-vous de préparer la table selon la coutume. » Comme les moines étaient encore à la chapelle arrivèrent tout à coup des animaux chargés de pains que des hommes pieux et inspirés par Dieu envoyaient du bourg voisin. La table put être fournie, et tous les frères largement rassasiés [1].

C'était en l'année 1239, un pauvre homme qui se rendait au monastère de Saint-Jacob se sentit tourmenté par la faim. Il se mit à implorer le patron du lieu puis s'endormit en plein jour sous un arbre. Là il rêva que saint Jacob lui donnait à manger et s'éveilla. Alors il trouva près de sa tête un pain cuit sous la cendre et s'en nourrit durant quinze jours quoiqu'il en mangeât à sa faim deux fois par jour [2].

Saint Jean de Capistran se rendait à Florence en plein hiver, alors que tout était couvert de neige, et ses compagnons se demandèrent au bout de quelques jours comment ils allaient trouver à manger. Le saint homme leur dit : « Ne craignez rien. Dieu n'abandonne pas ceux qui le craignent et il vous donnera de la nourriture en temps voulu. Peu après ils virent en effet un jeune homme qui leur apportait des pains aussi blancs que la neige ; et ils ne surent jamais ni d'où il venait ni où il allait [3].

Il arriva que le pain vint à manquer dans le monastère de Saint Philippe Benice. Celui-ci désolé se mit en prières devant une image de la Vierge Marie et il avait à peine achevé sa prière que l'on frappa à sa porte. C'était un ange de Dieu qui apportait deux paniers d'un pain excellent que le cellerier plaça aussitôt sur les tables déjà prêtes. Tous les moines furent rassasiés et rendirent grâces à la Bienheureuse Vierge Marie [4].

Même miracle au monastère du Vénérable Pierre Régalate. Tout le monde s'est rendu au réfectoire et le Préfet a déjà commencé les grâces lorsqu'un cavalier frappe à la porte, y dépose des pains magnifiques et disparaît. Il est d'ailleurs impos sible de savoir où il est passé, car on n'aperçoit même pas la trace de ses pas dans la neige [5].

Le Vénérable Richard était parti en pèlerinage avec plusieurs de ses frères et, comme ils n'avaient pas trouvé de vivres sur leur route,

1. J.-B. Bagatta, *l. c.*, I, 211, n° 18.
2. Vincent de Beauvais, *Miroir Historial*, XXVI, 39 ; J.-B. Bagatta, I, 211, n° 151.
3. Wading, *Annal. Minor.*, Anno. 1450 cité par J.-B. Bagatta, I, 216, n° 60.
4. *Annal. Servorum*, Part. I, Lib. II, cap. 12 cité par J.-B. Bagatta, I, 218, n° 76.
5. Wading, *Ann. Minor.*, anno. 1448, n° 8, cité par J.-B. Bagatta, I, 216, n° 38.

tous tombaient d'inanition. Tout à coup un chien arriva qui traînait un sac de pain et tous purent se rassasier [1].

On pourrait multiplier les cas de ce genre [2], mais qu'il s'agisse d'un inconnu ou d'envoyés que le pieux narrateur qualifie d'anges, il est clair que l'on peut voir dans tous ces faits des coïncidences heureuses qu'il était tout naturel d'expliquer par une attention providentielle ou par un miracle, il y a si peu de différence. C'est sans doute ainsi qu'il faut interpréter ce que l'on rapporte de la Bienheureuse Véronique, de saint Onuphre, de saint Phoster, du Bienheureux Louis Rhégius et de Sainte Rose de Lima [3].

Toutefois il ne faudrait pas écarter l'hypothèse d'un simple emprunt littéraire. Tout le monde connaît ce trait de l'histoire d'Elie :

« Et la parole de Jéhovah fut ainsi adressée à Elie : — Pars d'ici, dirige-toi vers l'orient et cache-toi au torrent de Carith qui est en face du Jourdain. Tu boiras de l'eau du torrent, et j'ai commandé aux corbeaux de te nourrir là. » Il partit, obéissant à la parole de Jéhovah et il alla s'établir au torrent de Carith qui est en face du Jourdain. Les corbeaux lui apportaient du pain et de la viande le matin, du pain et de la viande le soir, et il buvait de l'eau du torrent [4]. »

Il serait vain de proposer ici une explication naturaliste, il s'agit là d'une fable pieuse destinée à montrer comment Jéhovah protège et nourrit ses serviteurs. Et toutes les histoires de ce genre pourraient bien n'être que des imitations de celle du livre des Rois.

« A l'instar d'Elie, écrit Maury, saint Vite, saint Modeste et saint Crescent sont nourris par un aigle [5] ; divers saints le sont par d'autres oiseaux ou des animaux [6] ; saint Paul, ermite, reçoit dans le désert sa nourriture d'un corbeau [7]. Et ici la

1. J.-B. Bagatta, I, 211, n° 20.
2. J.-B. Bagatta, I, 210, n° 14 ; I, 215, n° 47 et n° 53 ; I, 216, n° 62 ; I, 219, n° 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, I, 220, n° 89.
3. J.-B. Bagatta, I, 214, n° 37, 40, et 42 ; I, 216-217, n° 65 à 68 ; I. 220, n° 88.
4. I, *Rois*, XVII, 2-6.
5. Vicelius, *Hagiologium*, f. 173 rect. (Mayence, 1541, in-f°) voir *Légende Dorée*, n° 80, trad. Roze, II, 140.
6. Ainsi, saint Roch, malade de la peste. fut miraculeusement nourri par un chien qui lui apportait tous les jours, par providence divine, dit la légende, un pain pour sa réfection. Cf. Jacq Severt, *Invent. gen.*, t. II. c. 50.
7. Bollandistes, *Acta Sanctorum*, 21 janvier, p. 110.

copie est plus servile. Ecoutons le P. Lenain, dans son *Histoire de l'ordre de Citeaux*, faire lui-même le rapprochement avec le récit biblique auquel tous ces faits ont été empruntés. Il parle de saint Etienne, troisième abbé de Citeaux, qui fut nourri miraculeusement par un aigle et un poisson : « Ce fut ainsi, dit-il, que Dieu envoya autrefois par un corbeau au prophète Elie ce qui lui était nécessaire pour sa subsistance, et de cette sorte que saint Antoine, étant allé visiter saint Paul, reçut de la main de Dieu un pain qui lui fut aussi apporté par un corbeau. [1] »

On trouverait des histoires analogues dans toutes les religions, il nous suffira de citer un trait qui vient de l'Inde :

« Un certain jour, le Bouddha, qui résidait à Bénarès en un lieu occupé par un vieux Rischi, dans le Parc-aux-Daims, commanda à Manirouddha d'aller à la ville recueillir des aumônes pour lui-même et pour la Confrérie. Manirouddha alla donc mendier de porte en porte, mais sans succès. Subitement apparurent, d'une manière miraculeuse, cinq cents vases remplis d'aliments qui le suivirent à son retour au Parc-aux-Daims et fournirent ainsi une nourriture suffisante pour toute la communauté.

A cette vue, Manirouddha étant rentré dans la salle de prédication et s'étant assis, s'écria : « Merveilleuse ! merveilleuse, en vérité ! est la puissance miraculeuse de notre Maître ! [2] »

Tous ces traits ne rentrent pas directement dans notre étude mais leur parenté avec celui de la multiplication des pains est indéniable et la genèse des premiers peut servir à faire saisir au moins en partie la genèse des seconds.

Certains de ces miracles ne paraissent pas uniquement rédigés à la gloire des saints ou de leur charité mais ils semblent dépendre de quelque pratique liturgique.

La bénédiction sacerdotale des prêtres chrétiens constitue une sorte de baraka. La pêche ayant été insuffisante pour la nourriture des moines de Garstan (Autriche) saint Berchtold multiplia les poissons en les bénissant [3]. Après avoir béni le pain qui lui reste saint Bernard Calvoin en distribue à tous

1. A. Maury, *Croyances et Légendes*, p. 117.
2. S. Beal, *Romantic history of Buddha*, p. 383, cité par Alb. Metzer, *Origines orientales du christianisme*. P., 1906, p. 299.
3. P. Ch. Cahier, *Caractéristiques*, II, 598 et 696.

les pauvres qui étaient présents. Les vivres étant venus à manquer sur le vaisseau qui transportait saint François d'Assises en Syrie, le saint bénit un petit morceau de pain qu'un ange lui avait apporté et il y en eut pour tous les passagers. Avec un pain qu'il bénit, saint Thomas ermite nourrit dix chasseurs et il y eût des restes [1].

« Un jour que le pays était en pleines vendanges, saint Austrégisile, alors évêque de Bourges, se rendit au cellier pour surveiller les travaux et faire préparer les vases destinés à recevoir le vin après l'opération du pressoir. Ceux-ci furent tous remplis, à l'exception d'une énorme cuve pouvant contenir environ vingt mesures ordinaires ; mais, comme il restait encore un peu de vin au fond d'une amphore, l'abbé ordonna de le jeter dans cette cuve sur laquelle il fit, avant de se retirer, le signe de la croix. Au matin, quel ne fut pas l'étonnement du gardien du cellier, lorsqu'étant entré pour vérifier l'état de la vendange, il vit la grande cuve en complète ébullition, comme les autres vaisseaux ; le vin passait pardessus les bords et inondait le pavé. Hors de lui, le pauvre homme courut à l'église pour annoncer ce prodige, mais Austrégisile lui imposa doucement silence en lui défendant de révéler ce que Dieu avait accompli par l'entremise de son serviteur [2]. »

Nous savons donc dès lors que le rôle de la rhétorique pieuse est fort important, soit qu'elle emploie des termes qui donnent la consistance de miracles à des faits simplement surprenants, soit qu'elle emprunte les merveilles dont elle illustre ses récits édifiants à des modèles traditionnels ; soit enfin qu'elle veuille faire ressortir avec la gloire des saints la valeur et l'efficacité d'une pratique liturgique.

## § II. — Les multiplications d'aliments chez les hagiographes

Le thème de la multiplication d'aliments et de la multiplication des pains en particulier est fréquemment employé à montrer que Dieu ne manque jamais d'aider ou de secourir ceux qui donnent aux pauvres ou aux voyageurs leurs propres réserves.

1. J.-B. Bagatta, I, 210, n° 10; I, 215, 216, n° 56 ; I, 211, n° 16.
2. J. Veillot, *Pieuses légendes du Berry*. Chateauroux, 1864, in-8°, p. 221, reprod. dans *Petits Bollandistes*, VI, 53 et E. C. Brewer, p. 145.

Dans certains cas, après une distribution plus ou moins abondante de pain, la huche que l'on croyait vide se retrouve pleine ou du moins contient encore le nécessaire. C'est ainsi que le bienheureux André Corsini voit le pain se multiplier dans son coffre. Saint Bernardin de Sienne étant en voyage demande à une pauvre femme du pain par charité. Elle regrette beaucoup mais elle n'en a pas. On se rend pourtant à la huche, elle est pleine. Est-ce un apport ou les miettes se sont-elles accrues [1] ? Le bienheureux Girard ayant donné trois pains à des mendiants les retrouve après leur départ ; une autre fois ayant retiré des pains du four pour les donner à des pauvres on en retire finalement autant que si l'on n'en avait jamais pris [2]. Une femme et trois petits enfants étaient venus demander l'aumône à la porte du monastère que gouvernait saint Jean Gualbert, il ordonna au frère André de leur donner à manger. Il ne reste qu'un peu de pain, dit le frère, toutefois s'étant rendu à la huche par obéissance il la trouva pleine. La même surprise arrive à la femme du bienheureux Luchesius et à celle de saint Homobon. Elles aussi se rendent à la huche par obéissance et se réjouissent de la trouver pleine alors qu'elle la savaient vide.

« Un jour que saint Jean n'avait qu'un petit pain pour sa nourriture et celle de son disciple, Notre Seigneur vint, sous la figure d'un pauvre, demander l'aumône. L'homme de Dieu ordonna de couper le pain en quatre et de donner un quart au mendiant. A peine celui-ci était-il sorti, que le Seigneur revient, sous la figure d'un autre mendiant mourant de faim ; on l'assista en lui donnant un second quart de pain. Presque aussitôt, il revient comme exténué et défaillant, et on lui délivra le troisième morceau. Un instant après, Notre Seigneur apparaît, sous les dehors d'un nouveau mendiant comme les trois fois précédentes. Mais il ne restait plus à manger que le demi-quart. Jean. en homme de Dieu, commande encore de le donner. — Mais, lui dit son disciple, voulez-vous qu'il nous reste quelque chose ? — Non, répondit le saint, donnez tout à celui qui a faim ; car Notre Seigneur a la puissance de pourvoir encore aujourd'hui à ce qui nous est indispensable. — Notre Seigneur venait à peine de se retirer, et le serviteur de Dieu consolait encore son disciple agacé d'avoir distribué

1. J. B. Bagatta, I, 213, n° 35 ; I, 216, n° 63 et 64.
2. C. Brewer, *l. c.*, p. 164 et J. B. Bagatta I, 209, n° 1.

tout le pain, quand on vit, à travers la fenêtre, arriver quatre barques pleines de vivres qu'on déchargea, sans qu'on sache encore aujourd'hui qui les avait amenées, ni ce qu'elle devinrent [1]. »

La Bienheureuse Marguerite Picena ayant donné son pain à un pauvre en demande un autre à sa mère. Celle-ci se fâche. On se rend à la huche et on y trouve un grand pain qui nourrit toute la maison [2].

Le Bienheureux Albert d'Ognies donne à des mendiants le repas que l'on vient de servir. Sa femme est furieuse, mais quel est son étonnement en se rendant à la salle à manger de trouver la table tout aussi garnie. Saint Odilon ayant fait distribuer à des pauvres le repas de ses moines rien ne manque lorsqu'on passe à table et une autre fois il nourrit un grand nombre de visiteurs avec un unique petit pain [3].

Tous ces miracles sauf le dernier rappellent étroitement le thème des apports célestes. Les suivants constituent des multiplications plus caractérisées. L'abbé Saint Elie nourrit nombre de visiteurs avec trois pains. Un évêque ayant donné sa part de vin à un misérable son pot se trouve finalement plein. Le Bienheureux Guillaume Politien va chercher ce qui lui reste de pain pour le donner à un pauvre et découvre qu'il s'est accru. A maintes reprises Hermeland voulant désaltérer des hôtes nombreux y suffit avec une faible provision de vin [4]. On trouve encore des traits semblables dans les vies de la Vénérable Ida de Louvain, de saint Isidore, de saint Julien évêque de Cuença et de saint Wallen [5]. Le XIXe siècle lui-même peut nous fournir des exemples ; les deux suivants sont empruntés à la vie du Bienheureux Bernard Clausi.

« Il demandait toujours quelque chose pour les pauvres à sa mère

1. *La Légende Dorée*, n° 180, trad. Roze, III, 496-497.
2. J. B. Bagatta, I, 212, n° 23; I, 215, n° 51 et 52 ; I, 213, n° 341.
3. *AA. SS.* au 13 mai et C. Brewer, *l. c.*, p. 146 ; *AA. SS.* au 1er janvier et C. Brewer, *l. c.*, p. 149.
4. J. B. Bagatta, I, 211, n° 22 ; I, 227, n° 2 ; I, 215, n° 49 ; Bulteau, *Histoire des moines de l'Est*, l. I, ch. 37 et E. C. Brewer, *l. c.*, p. 147.
5. J. B. Bagatta, I, 215, n° 50; E. C. Brewer, pp. 147-148 ; J. B. Bagatta, I, 210, n° 12.

et à ses sœurs. A certaines fêtes, c'était la coutume dans le pays de préparer du macaroni pour le souper d'une des plus pauvres familles. Le jeune Clausi dit à sa sœur aînée chargée des provisions de la maison et qui était fort charitable :

« Chère sœur, donnez-moi un peu de froment pour ces pauvres gens, afin qu'ils puissent célébrer la fête avec nous ». Celle-ci répliqua : « Nous ne pouvons faire cela sans que nos parents s'en aperçoivent. » Cependant elle se laissa fléchir, et l'on prit du froment pour le donner aux pauvres ; mais ensuite ayant peur de s'attirer des reproches, elle retourne au grenier et vit avec surprise que le froment avait la même mesure que si on n'en avait rien soustrait. »

Devenu prêtre et directeur, le don des miracles accompagne Bernard. Nous le voyons en effet multiplier le vin dans un monastère.

Un jour, le serviteur de Dieu vint voir la Supérieure, tenant dans la main une bouteille de vin étranger. — On m'a fait cadeau de ce vin, et je vous l'apporte pour vous et vos malades. — Mon père, dit la Supérieure, il y a plusieurs sœurs qui souffrent de l'estomac plus que moi, d'autres sont bien faibles ; je veux le leur donner. —

Notre Vénérable fit appeler toutes les sœurs au nombre de trente, et versa à chacune un petit verre. La distribution finie, il remit la bouteille à la sœur Maria Fortunata ; quelle ne fut pas sa surprise en voyant la bouteille pleine jusqu'au goulot ; émerveillée de cette multiplication du vin, elle s'adressa à voix basse à l'aumônier qui se trouvait à côté d'elle pour qu'il s'en rendît compte.

Le Serviteur de Dieu qui ne pouvait pas l'avoir entendue, la reprit et lui dit : — Si un seigneur donne une bourse pleine d'or à un pauvre pour lui faire l'aumône, à qui le mérite, au pauvre qui reçoit, ou au seigneur qui donne [1] ?

En 1883, le Vénérable Cottolengo, surnommé à Turin l'intendant de la Providence, sortant de l'église du *Corpus Domini* accompagné de deux de ses confrères, vit sur le marché une corbeille de belles cerises, et pensa à en régaler ses pauvres du Valdocco. Il l'acheta et l'apporta lui-même. La distribution commença. Il en remit une poignée à tous ceux qui s'approchaient. Or la corbeille ne s'épuisait point malgré le nombre très considérable des partageants.

1. J.-T. de Belloc, *Les Saints de Rome au XIX^e^ siècle*. P. 1890, in-8, pp. 313-314 et 342.

Il n'y avait guère à s'y tromper, c'était la multiplication miraculeuse des fruits, accordée par le Seigneur à la bonté paternelle de celui qui représentait si bien la divine Providence.

Les sœurs et les autres habitants du Petit-Asile ont assuré qu'à leur connaissance, le même fait s'est reproduit plusieurs fois et pour différents aliments [1].

Tous ces traits sont destinés à glorifier la charité et à exciter les cœurs à la pratiquer. Quelques-uns revêtent un tour ingénieux. On rapporte qu'un habitant de Pérouse, Fr. Egidius Turrano, fort pieux et très généreux, se dépensa particulièrement durant une année de famine. Poussée par le diable, sa femme essayait de modérer son ardeur. Or un jour que l'un et l'autre distribuaient du pain aux misérables il arriva que le sac de la femme malgré qu'elle procédât avec parcimonie, s'épuisa promptement. Celui d'Egidius semblait au contraire inépuisable [2]. Certaines de ces histoires paraissent avoir été répandues par des moines pour engager les bonnes âmes à donner au couvent [3], mais c'est là l'exception. Généralement elles semblent plutôt avoir pour but d'exciter la charité des moines envers les pauvres et les voyageurs. C'est ainsi que dans le couvent de sainte Claire d'Assise une trentaine de compagnons sont nourris avec deux pains. *Ceux-ci*, dit la légende, *sont les pains de la charité* [4].

La même note se retrouve jusque dans les contes. La *Soupe aux pierres* est une tradition corse de ce genre. Le Sauveur se présente à une pauvre femme sous l'aspect d'un mendiant, elle n'hésite pas à partager avec lui ses misérables provisions et Jésus la récompense en remplissant sa maison de vivres. Il ajoute même : — A cause de votre bon cœur toutes les provisions que vous possédez en ce moment se conserveront jusqu'à la fin de vos jours [5] —.

1. *Le livre des Merveilles, Prodiges et faits miraculeux au XIX^e siècle*. Lille, 1896, in-4, p. 59.
2. J. B. Bagatta, I, 218, n° 70.
3. J. B. Bagatta, I, 216-218, n° 65 à 75, surtout 71 et 73.
4. J. B. Bagatta, I, 216, n° 57 d'après Wading, *Ann. Minorum*, anno 1211, n° 22; voir aussi, I, 216, n° 56, d'après Wading anno 1251, n° 9.
5. J. B. Ortoli, *Contes pop. de l'Ile de Corse*. P. 1883, p. 65.

Il y a toute une autre classe de ces récits pieux qui vise principalement la gloire des saints personnages auxquels on les rapporte.

« Sainte Agnès avait fondé un couvent sur le mont Pulcien et vivait là avec vingt sœurs. Les vivres ayant manqué entièrement durant trois jours, Agnès dit : — O béni Sauveur, ô tendre Père, ô mon immortel époux, j'ai bâti cette maison sur ton ordre et tu ne peux laisser tes servantes mourir ici faute de pain ! Bon Maître donne-nous quelque nourriture où nous périrons. Envoie-nous cinq pains. Nos besoins ne sont pas grands mais ton pouvoir est grand et ton amour est infini. Une des sœurs entra dans sa cellule à ce moment, et Agnès lui dit d'aller dans le tour et d'y prendre le pain que le Christ venait précisément d'envoyer. Lorsque le pain fut sur la table il se multiplia aussi vite qu'on le mangeait et suffit au couvent tout entier durant de longs jours [2].

Saint André, martyr en Ethiopie, multiplie le pain et l'eau, saint Colomban le pain et la cervoise [2], l'abbesse de Kildare fait augmenter le lait des vaches [3]. Un Jeudi Saint, saint Contard recevant une troupe d'ermites les nourrit avec sa seule portion de pain. On voit de semblables merveilles dans les vies de saint Cuthbert, de saint Dominique, de saint Domitien de Haynaut, de saint François de Paule, de sainte Françoise Romaine, de sainte Humilité abbesse de Vallombreuse, de saint Jean François Regis, du Bienheureux Jean Grandé, du Bienheureux Jourdain de Saxe, de saint Juon, de saint Léger, de saint Louis Bertrand, de saint Louis de l'Estrade [4].

Mais voici qui est plus singulier : saint Maidoc après avoir nourri six loups affamés avec six moutons retrouvent ses six moutons entiers [5], sainte Marie l'Egyptienne vit

1. *La Vierge de Sienne Dialogue* 149 cité par E. C. Brewer; voir aussi J. B. Bagatta, I, 215, no 48 et I, 242, n° 15.
2. J. B. Bagatta, I, 213, n° 33 ; I, 210, n° 5 ; cf. Vén. Bède, *Vita S. Columbani*, c. 16 et Ribadeneira, 21 nov., II, 493.
3. Mgr Guérin, *Les Petits Bollandistes*, I, 186 et E. C. Brewer, pp. 145-146.
4. J. B. Bagatta, I, 210 n° 13; I, 214, n° 89 I, 211 n° 16 ; I, 212, n° 28 ; I, 213-214, n° 36 et E. C. Brewer, p. 146 ; I, 218, n° 75 ; I, 210, n° 8 ; P. Daubenton, *Vie de S. J.F. Regis*. P., 1823, p. 123 et E. C. Brewer, pp. 146-147. Mgr P. Guérin, VI, 437 et E. C. Brewer, p. 147 ; J. B. Bagatta, I, 213, n° 31, et E. C. Brewer, p. 148; J. B. Bagatta, I, 212, n° 25 ; *Vita S. Leodegarii*, ; J. B. Bagatta, I, 213, n° 32 ; I, 210, n° 11.
5. E. C. Brewer, p. 148.

quarante-sept ans avec trois pains [1]. Malgré son austérité, il faut bien admettre que ces pains ont quelque peu foisonné. Saint Maur multiplie le vin pour régaler l'archidiacre d'Angers [2]. Saint Nicolas est coutumier de notre miracle.

« Il multiplie un pain, avec lequel furent sustentez 83 ouvriers, d'une nouvelle église qu'il faisoit bastir, en restant encore grand nombre de morceaux, et saint Methodius patriarche escrit qu'il fist en plusieurs autres lieux le mesme miracle...

En uñe très grande famine qui fut par tout l'Orient, il pria certains mariniers, qui estoient abbordez au port de Myre, avec des vaisseaux qui portoient du bled à Constàntinople, d'en laisser pour soulager son pauvre peuple ; mais ils s'excusèrent sur ce qu'il falloit qu'ils en rendissent conte par mesure aux officiers, à cela il leur dit qu'ils ne craignissent rien, et qu'ils trouveroient toujours leur mesure Ils luy en laissèrent donc, et arrivés à Constantinople ils trouvèrent toute la quantité qu'ils avoient chargée sans diminution pour ce qu'ils avoient laissé ; mais le saint fit encore multiplier ce qu'ils laissèrent à Myre, car ce qui ne devoit suffire que pour quelques jours, servit à son pauvre peuple pour deux ans [3].

« La famine avait ravagé le pays et l'église du bienheureux Laurent avait été brûlée par les Lombards. Sanctulus, désirant la restaurer, employa beaucoup d'ouvriers et de manœuvres qu'il fallait absolument nourrir tous les jours ; mais au milieu des exigences de la faim, le pain vint à manquer. Les travailleurs demandaient avec instance à manger... En cherchant de tous côtés, Sanctulus trouva un four dans lequel des voisins avaient fait cuire du pain la veille ; il y découvrit un pain très grand et d'une blancheur extraordinaire... Toutes les femmes qui avaient fait cuire du pain, déclarèrent que ce pain ne leur appartenait pas, et qu'elles avaient bien rapporté du four tous les pains qu'elles y avaient placés. Alors l'homme de Dieu tout joyeux courut à ses ouvriers avec son unique pain. Il leur recommanda de rendre grâces à Dieu qui leur avait envoyé de quoi se nourrir, et il leur donna aussitôt pour leur repas, le pain qu'il avait trouvé. Lorsque tous s'en furent bien rassasiés, on recueillit encore plus de morceaux que le pain ne pouvait en donner. Il les leur servit pour le repas du lendemain, et les morceaux qui restèrent furent plus considérables que ceux qu'il avait apportés. Il en fut de même pendant dix jours ; tous les ouvriers et les manœuvres furent nourris de ce seul pain ; ils en mangeaient

1. J.B. Bagatta, I, 210, n°9 ; P. Ch. Cahier, *Caractéristiques,* II, 599.
2. E. C. Brewer, p. 148 et Giry, *Vies des Saints* au 15 janvier, I, 240.
3. P. de Brallon, *La vie admirable de saint Nicolas*. P. 1889, in-16, pp. 46 et 89-90 ; voir aussi *Légende Dorée,* n° 3, trad. Roze, 38-39.

journellement tant qu'ils voulaient, et il en restait toujours pour le lendemain, comme si les morceaux augmentaient en les mangeant et se multipliaient dans la bouche des consommateurs.[1] »

Il arriva souvent que l'huile qui brûlait dans les lampes de sainte Philomène se multiplia miraculeusement. Il en fut de même pour les images qui reproduisent ses traits et pour les livres qui racontent son histoire et ses miracles [2]. Le verre de vin de saint Polycarpe ne se vidait pas, mais un jeune homme ayant ri du prodige, l'ange invisible qui remplissait le vase cessa son office [3]. La nuit qui précéda la dédicace de l'église de Saint-Julien à Tours, l'abbé de Saint-Martin tira du vin d'un petit tonneau pour en donner à boire à ceux qui étaient dans l'église et jusqu'au matin ce tonneau resta toujours plein quoiqu'on y puisât sans cesse [4]. Sainte Radegonde multiplia tellement un muid de vin pour le soulagement de la communauté qu'on en tira toujours d'une vendange à l'autre, sans qu'on y remarquât de diminution [5]. Saint Sour fait trois barils de vin avec trois grappes de raisins [6]. Et ce n'était pas de la piquette. Dans deux monastères de sainte Thérèse la farine qui devait fournir le pain durant trois semaines suffit durant six mois [7]. Et ce sont encore des traits analogues dans les vies de sainte Véronique, de saint Victor, de saint Waast et de sainte Zita [8].

Et ici encore nous pouvons citer des parallèles contemporains. Les narrateurs modernes ne sont pas restés en arrière de leurs zélés prédécesseurs.

« Le Vénérable Gaspard del Buffalo voulait faire une procession de nuit lors d'une mission donnée à Spello. Il était dès lors nécessaire de bien illuminer l'église ; mais la difficulté était de subvenir à cette dépense de la cire.

1. Grégoire le Grand, *Dialogues*, II, 37 trad. E. Cartier. P., 1875, pp. 263-265, voir aussi *Légende dorée*, n° 114, trad. Roze, II, 397.
2. Mgr P. Guérin, *Les Petits Bollandistes*, IX, 448.
3. J. B. Bagatta, I, 227, n° 1. Voir d'autres multiplications de vin dans la vie de saint Odilon. J.-B. Bagatta, I, 227-228, n°s 3, 4 et 5.
4. Grégoire de Tours, *Passion de saint Julien*, 35, trad. Bordier, II, 334.
5. Mgr P. Guérin, *Les Petits Bollandistes*, XI, 502.
6. Mgr P. Guérin, *Les Petits Bollandistes*, II, 194.
7. Mgr P. Guérin, *Les Petits Bollandistes*, XII, 375 et E. C. Brewer, p. 149.
8. J.-B. Bagatta, I, 214, n° 37 ; Oct. Cajetanus, *Vitae Sanctorum Siculorum*, I, 144 ; *Acta S. Belgii selecta*, II, 367 ; J.-B. Bagatta, I, 214-215, n° 46.

Le vénérable serviteur de Dieu, de concert avec un pieux ecclésiastique résolut de s'entendre avec divers marchands qui fournissaient des cierges, à la condition qu'ils les reprendraient, en ne faisant payer que ce qui aurait été consumé. Les cierges furent donc pris chez trois négociants, et ils brûlèrent l'espace de trois heures et demie.

Après la cérémonie on reporta chez chacun des marchands ce qu'ils avaient fourni, car les cierges avaient été marqués. On pesa ce qui restait chez le premier, et bien loin que le poids manquât, il excédait de trois onces. Le second négociant pesa à son tour, et il trouva aussi un excédent de trois onces. Il en advint de même pour le troisième, et il ne fut pas peu étonné d'apprendre qu'il en avait été ainsi pour les deux autres.

Il n'était pas difficile de voir que le ciel avait voulu faire un prodige en faveur de son serviteur [1].»

Dans nombre de ces récits la multiplication miraculeuse est en rapport avec une bénédiction, mais on ne saurait dire qu'elle en dépend étroitement. Aucun de ces récits ne permet de soupçonner que notre trait a été engendré par un rite. Notons cependant qu'il est parfois en relation avec le changement de l'eau en vin et pourrait bien alors n'être qu'un développement de ce miracle dont nous connaissons les origines rituelles.

« Un jour de l'Epiphanie, saint Marcel versant de l'eau sur les mains de son évêque pour la célébration des saints mystères, toute l'eau du vase qu'il avait puisée dans la Seine, se trouva changée en vin. Prudence en fit mettre dans le calice pour la consécration du sang de Jésus-Christ, et, après la messe, il en fit distribuer au peuple pour la communion. Cependant il ne diminua point et le vaisseau demeura aussi plein qu'auparavant [2]. »

Dans un conte de Noël recueilli par Em. Souvestre l'eau est changée en vin et les poissons multipliés [3].

[1] Le 10 septembre, dans nombre de villes on distribuait jadis des petits pains bénits dits de saint Nicolas. Ces pains passaient pour préserver de la fièvre et des sortilèges ; on les mangeait ordinairement aussitôt reçus, mais parfois on

1. *Le livre des Merveilles, Prodiges et faits miraculeux au XIX^e^ siècle.* Lille, 1896, in 4, pp. 137-138.
2. MGR P. GUÉRIN, *Petits Bollandistes*, XIII, 86.
3. E. SOUVESTRE, *Les merveilles de la nuit de Noël*, P. 1868, p. 195.

en conservait quelques miettes pour les porter sur soi [1]. Or, il est à noter que saint Nicolas de Tolentino passe pour avoir multiplié la farine d'un pauvre ménage afin de leur permettre de donner à manger à leurs enfants [2]. Il est fort probable que le miracle dépend ici du rite.

Toutefois ces rares indications ne permettent pas de penser que notre trait, du moins dans les légendes hagiographiques, dérive de pratiques cultuelles. Pour notre part, nous inclinons à y voir comme pour les apports de pures imitations littéraires.

Dans les récits les plus anciens il semble cependant que les pieux écrivains ont voulu surtout montrer l'efficace de la bénédiction sacerdotale ou souligner la vertu des reliques.

« Saint Hilarion allait à des jours fixes, visiter, avant les vendanges, les cellules des moines. Les frères, quand ils apprenaient cela accouraient vers lui, et, sous la conduite d'un pareil chef, ayant avec eux leur viatique, parce que des fois ils se réunissaient jusqu'au nombre de deux mille hommes ; mais dans la suite des temps, chaque bourgade voisine du monastère étant ravie de joie de recevoir ces saints, leur offrait de la nourriture.

Une fois qu'il était le jour du Seigneur, ils furent reçus par un moine appelé Sabas, puis invités par ce religieux à entrer dans sa vigne, afin que, mangeant du raisin avant l'heure du repas, ils s'allègeassent des fatigues de la route. Le saint alors : — Maudit soit celui qui cherchera la réfection du corps avant celle de l'âme ! Prions, chantons des psaumes, rendons à Dieu ce que nous lui devons, et vous irez ainsi à la vigne ! — Cet office accompli, il monta sur une éminence pour bénir la vigne, et y envoya paître ses ouailles. Or, ceux qui se rassasièrent de raisins n'étaient pas moins de trois mille, et cette vigne qui, intacte, pouvait rendre cent lagènes, suivant l'estimation, en rendit trois cents, vingt jours après [3]. »

Tout en louant la générosité de Sabas saint Jérome voulait montrer la puissance de la bénédiction d'un saint. C'est surtout ce dernier point que veut faire ressortir Grégoire le Grand dans l'un de ses *Dialogues* :

1. J. B. Bagatta I, 214, n° 45; Reinsberg-Duringsfield, *Calendrier Belge*, 1868, II, 164.
2. Mgr Guérin, *Petits Bollandistes*, XI, 18.
3. Saint Jérome, *Vies des Saints Pères*, I, 21, cité dans J. B. Bagatta, . 228, n° 9.

« Un jour que les Lombards écrasaient des olives au pressoir pour en exprimer l'huile, Sanctulus, toujours joyeux d'âme et de visage, apporta une outre vide, salua gaiement les travailleurs, leur présenta son outre et sembla plutôt leur ordonner que les prier de la remplir. Mais les barbares, qui avaient inutilement travaillé toute la journée sans pouvoir obtenir un peu d'huile, prirent très mal ses paroles, et l'accablèrent d'injures. L'homme de Dieu leur répondit encore plus gaiement : « Si vous me voulez du bien, vous remplirez l'outre de Sanctulus, et il s'en ira content ». Mais comme ceux-ci ne voyaient pas l'huile couler davantage, et que l'homme de Dieu insistait toujours pour qu'on remplît son outre, ils devinrent furieux et redoublèrent leurs injures. Le saint homme voyant qu'il ne coulait pas d'huile du pressoir, demanda qu'on lui donnât de l'eau. Il la bénit devant tous les assistants et la jeta ensuite lui-même sur le pressoir. Cette bénédiction fit sortir aussitôt une telle abondance d'huile, que les Lombards, qui avaient travaillé si longtemps inutilement, remplirent non seulement tous leurs vases, mais encore l'outre que le serviteur de Dieu avait apportée. Ils le remercièrent car celui qui était venu leur demander de l'huile, leur avait donné lui-même par sa bénédiction, ce qu'il demandait [1]. »

Par les traits suivants Grégoire de Tours veut préconiser et instaurer des dévotions qui lui sont chères. On sait en effet combien il avait à cœur le culte de saint Martin le grand patron de son église et quelle était sa dévotion aux saints Anges.

« Ingiltrude avait la pieuse habitude de recueillir de l'eau du sépulcre de saint Martin. Cette eau venant à lui manquer, elle fit porter au tombeau du bienheureux, un vase rempli de vin. Après qu'il y fut resté pendant la nuit elle l'envoya prendre en présence du prêtre ; et quand on le lui eut apporté elle dit au prêtre : « Otes-en du vin, et verses y une seule goutte de cette eau bénite dont il me reste un peu. » Et lorsqu'il l'eut fait, chose merveilleuse à dire, le vase qui n'était qu'à demi plein, se trouva rempli par l'addition d'une seule goutte. On le vida deux ou trois fois et toujours une seule goutte le remplit. On ne peut douter qu'il y ait eu là un miracle de saint Martin [2]. »

« Quand je demeurais dans le pays Arverne, un homme véridique me rapporta une chose que je sais d'ailleurs être vraie. On fait faire pour les moissonneurs une boisson qui se prépare avec des grains infusés et cuits dans l'eau ; c'est cette décoction qu'on appelle *cer-*

1. *Dialogues*, III, 37 ; J. B Bagatta I, 209-210, n° 4.
2. Grégoire de Tours, *Histoire de France*, V, 22, trad. Bordier I, 250.

*voise*. Mais il y en avait trop peu ; cet homme craignant le mécontentement de son maître et ne sachant comment donner à boire tout le jours à soixante-dix ouvriers qui moissonnaient sur le domaine avec un tonneau qui ne contenait pas plus de cinq muids, invoqua dévotement les noms des saints Anges que les Ecritures nous font connaître. Chose merveilleuse ! on puisa au tonneau jusqu'à la nuit sans que le liquide manquât aux buveurs [1]. »

Flodoard avec une pointe d'allégorisme rattache encore notre miracle à la bénédiction d'un évêque :

Saint Remi s'étant rendu chez sa cousine Celsa, vierge consacrée au Seigneur, *lui versait le vin de la vie* dans un pieux entretien, lorsque l'intendant vint annoncer à son hôtesse que le vin manquait. « A ces mots Remi la consola gaiement, et après quelques paroles propres à bannir sa contrariété, il lui demanda de lui montrer les diverses parties de son habitation. Après avoir parcouru à dessein les autres pièces, il arrive enfin au cellier, il se le fait ouvrir et demande s'il reste encore un peu de vin dans quelque tonneau. On lui en montre un dans lequel, pour le conserver, on avait gardé un peu de vin. Alors saint Remi ordonne au cellérier de fermer la porte et de ne point quitter sa place ; puis, s'approchant de l'autre bout du tonneau, qui n'était pas de petite contenance, il fait dessus le signe de la croix, et se mettant à genoux près de la muraille, il adresse au ciel une fervente prière. Au même instant, ô prodige ! le vin sort par la bonde et se répand à grands flots sur le pavé. A cette vue, le cellerier tout étonné se récrie ; mais bientôt le saint homme lui impose silence, et lui défend d'en parler. Néanmoins il ne fut pas possible de tenir caché un miracle si éclatant [2]. »

Mais, encore une fois, la rhétorique des hagiographes est la grande source de notre miracle et Maury avait grandement raison lorsqu'il disait que les multiplications des pains de l'Evangile ont fourni aux légendaires l'idée d'une foule d'autres multiplications [3]. Ce plagiat est particulièrement visible dans les récits où le saint nourrit un grand nombre de personnes avec quelques pains.

Durant quatre mois saint Apollon nourrit toute une foule affamée et lui permit d'attendre la récolte des fruits nou-

1. Grégoire de Tours, *De la Gloire des Confesseurs*, n° 1, trad. Bordier, II, 362-363.
2. Flodoard, *Histoire de l'Eglise de Reims*, I, 12, éd. Lejeune I, 66-67. Voir aussi *Légende Dorée*, n° 15, trad. Roze, I, 163.
3. A. Maury, *Croyances et Légendes du M. A.*, p. 101.

veaux [1]. Saint Arnoul, évêque de Soissons, lors de la dédicace d'une église, nourrit plus de soixante-dix personnes avec cinq pains et cinq mesures de vin et il y eut des restes. Une autre fois avec un pain et un broc de vin il nourrit et désaltéra plusieurs centaines de paysans [2]. On relate diverses merveilles de ce genre durant la vie ou après la mort de sainte Catherine de Sienne et ici encore on signale des restes [3]. Quatre cents Arméniens sont rassasiés, par saint Euthyme, avec quelques menues ressources et l'on emporte encore des restes [4] Saint François de Paule nourrit et désaltère quarante soldats et leur capitaine avec deux petits pains et une pinte de vin. Avec le même nombre de pains Jean Baptiste de la Conception rassasie plusieurs centaines de moines et l'on a des restes [5]. Les trois ou quatre pains qui servent à rassasier les quarante moines du Vénérable Jérôme Emilien se multiplient suffisamment pour que l'on ramasse des restes assez abondants. Durant de longues années on en donna les miettes aux infirmes pour leur guérison [6]. Saint Richard, évêque de Chichester, ne nourrit pas moins de trois mille personnes affamées avec un pain [7]. Avec trois pains, Sévère entretint trois cent cinquante moines durant trois jours [8]. Pendant une famine Théodore le Cénobiarque appaise la faim d'un grand nombre des gens, avec les faibles ressources de son monastère, et cela durant des jours. Dieu remplaçait aussitôt les vivres qu'il faisait distribuer. Le jour de la fête de la Vierge, il y avait des milliers de quémandeurs et cependant on leur donna autant de nourriture qu'ils en voulurent, et après que tous eurent mangé et furent rassasiés chacun emporta autant de vivres qu'il pouvait en porter. *Ce fut, dit le légendaire, une véritable répé-*

1. J.-B. Bagatta, I, 209, n° 2.
2. J.-B. Bagatta, I, 212, n° 26 ; Ch. Cahier, *Caractéristiques*, II, 597.
3. J.-B. Bagatta, I, 213, n° 30.
4. E.-C. Brewer, p. 146 d'après saint Cyrille ; J.-B. Bagatta, I, 214, n° 38, conte du même saint une autre merveille de ce genre d'après ses *Actes*.
5. E.-C. Brewer, p. 146 et 148 d'après Giry et Godescar-Darras.
6. J.-B Bagatta, I, 220, n° 87.
7. Bzovius, *Annales ecclesiastici*, ann. 1246, p. 4 ; J. B. Bagatta, I. 209, n° 3 et E.-C. Brewer, p. 149.
8. J.-B. Bagatta, I, 210 n° 7 d'après P. de Natalibus, VII, 113.

*tition du miracle du Sauveur dans le désert* [1]. Il est assez remarquable que les personnes ainsi rassasiées miraculeusement sont souvent quarante, nombre que nous retrouvons dans l'histoire d'Elie; Saint Ulrich avec un seul pain nourrit plus de quarante personnes qui étaient venues pour l'entendre et profiter de son enseignement [2].

Ces sortes de traditions se retrouvent d'ailleurs dans les écrits à demi profanes comme l'histoire du saint Graal. « Il y avait quatre jours que Marcien et les chrétiens qu'il conduisait, avaient abordés en Grande Bretagne, quand le lendemain au matin, ils arrivèrent mourant de faim chez une pauvre femme qui avait seulement douze pains et ils étaient plus de cinq cents; le pain se multiplia et après que tout le monde se fut rasassié il restait encore la valeur des douze premiers pains [3] ». Ces sortes d'histoires sentent fort l'allégorie. Celles où il s'agit d'une foule sont plutôt de pures imitations littéraires. A trois reprises saint Vincent Ferrier presque sans ressources fournit de pain et de vin des foules entières, une première fois environ deux mille personnes, une seconde plus de mille et enfin six mille personnes une dernière fois [4]. Comment ne pas songer en lisant ces merveilles répétées, aux deux multiplications de l'Evangile ?

L'imitation littéraire est la principale source de tous ces récits miraculeux et cette multiplication prodigieuse, elle aussi, est principalement l'œuvre de pieux rhéteurs. L'hagiographie nous fournit bien déjà quelques lumières sur les relations de notre trait avec les rites et les symboles; mais il reste à examiner directement les récits mythiques; sans doute nous apporteront-ils de plus vives clartés.

1. E.-C. Brewer, p. 149 d'après le *Martyrologe Romain*.
2. J.-B. Bagatta, I, 211, n° 17.
3. *Le Saint Graal*, éd. E. Hucher, P., 1878, III, 140-142.
4. J.-B. Bagatta, I, 212, n° 29.

---

## CHAPITRE SECOND

### Tables et Nappes qui se couvrent spontanément de mets et de boissons Vases, cornes et coupes inépuisables [1].

Les contes populaires nous parlent souvent d'objets magiques et il n'est pas rare de rencontrer des nappes ou des tables qui se couvrent de mets au commandement, ou des vases qui fournissent tout le vin ou le thé dont on peut avoir besoin.

En Europe, comme en Asie, on a vu parfois dans ces vases magiques de simples appareils de prestidigitation ; il n'est pas impossible que des gens habiles aient essayé de simuler ce prodige et de faire croire à l'existence de vases merveilleux. Les mendiants et coureurs de route ont fait parfois des miracles. Un savant moine dominicain écrivait en 1644 :

« J'ay souvent oüy raconter à des personnes dignes de foy, qu'un de cette secte, suivy de six de ses compagnons, ayant pris un baston assez gros et long à proportion pour s'appuyer dessus, le fit percer par le haut, et le remplit d'une quantité d'œufs. Enfin, se trouvant en un lieu où il y avait grande assemblée de petit monde, il demanda deux ou trois œufs pour l'amour de Dieu, et une poësle pour les faire frire, espérant qu'avec la grâce de celuy qui multiplia les pains au désert, il pourroit s'en rassasier avec tous ses compagnons. Ayant obtenu tout ce qu'il demandoit, il se mit à remuer les œufs dans la poële avec le haut de son baston, qui n'avoit pas touché terre, et priant Dieu qu'il se souvint de pourvoir aux nécessités de ses servi-

1. Loys Brueyre, *Contes pop. de la Grande-Bretagne*. Paris, 1875, note des contes V et XVIII, p. 51 et 138-140. E. Cosquin, *Contes pop. de Lorraine*. Paris, 1886, notes des contes IV, XI, XLII et LVI, I p. 52-59 ; p. 123-132. II. 84-88 et 171-174. R. Basset, *Contes Berbères*. Paris, 1887, notes du conte XXIX, p. 167-170. — *Nouveaux Contes Berbères*. Paris, 1897 notes du conte XXIX et CII, p. 215-217 et 290-300.

teurs, il laissa tomber subtilement parmy les autres œufs ceux qu'il avoit cachez dans ce réservoir secret, et qui n'estoit cognu que de la cabale. Les assistans voyant que de si peu d'œufs il s'en faisoit une si grosse masse, crurent que le Sauveur du monde estoit revenu en chair, et qu'il multiplioit les vivres dans les villes, après les avoir multipliez autrefois dans la solitude. Chacun remercioit Dieu de luy avoir fait voir de ses yeux des Prophètes et des Apostres ; on leur offroit des couronnes, on leur demandoit leur bénédiction. Cependant ces Faux Frères qui ne demandoient que des œufs, trouvèrent moyen d'amasser de quoy se nourrir de faisans. C'est ainsi qu'on surprend un peuple par les apparences, plutôt que par la substance des choses. Il y a des entendemens si bornez, qu'ils ne voyent que par les yeux [1]. »

Un voyageur français qui parcourut longuement la Perse au début du XIXe siècle nous conte un trait analogue.

« Mohammed-Tchiny avait été disciple d'un homme extraordinaire, qui, sept ans auparavant avait acquis un grand pouvoir dans les parties orientales de la Perse, et est adoré à Herât comme prophète. Il se donna le nom d'Hezret-Jân ; cet imposteur acquit une si grande influence sur l'esprit de ses disciples, dont il avait un grand nombre, que quelques-uns d'eux, poussés par un enthousiasme pour sa personne, allèrent jusqu'à offrir leur existence pour prouver leur confiance en lui. Son grand miracle était un *digue* ou grand chaudron, qui contenait assez de riz pour nourrir cinq cents pauvres. Il le plaça à l'un des angles de sa chambre, pratiqua une communication avec un autre appartement ; par ce moyen il introduisait du nouveau riz à mesure qu'il en ôtait du chaudron ; et, assemblant pour ce grand œuvre une grande multitude, il paraissait nourrir tout le monde avec une seule chaudronnée de riz [2]. »

Héron d'Alexandrie dans ses *Pneumatiques* au livre *des Siphons* enseignait déjà comment une coupe pleine de vin doit être agencée pour demeurer pleine quelle que soit la quantité qu'on y puise [3]. Mais il est bien clair que la fraude et l'artifice n'ont pu que contribuer à propager la légende des vases inépuisables et qu'elles ne l'ont pas créé. Il s'agit là d'un thème du folklore universel.

1. [R. P. Rafaele Frianoro, O. P.] *Le Vagabond*. Genève, 1867 (publié d'abord en 1644), p. 35-36.
2. Jacques Morier, *Second Voyage en Perse, en Arménie et en Asie-Mineure*. Paris, 1818, in-12, t. II, p. 384-385.
3. A. de Rochas, *La science des philosophes et l'art des thaumaturges dans l'antiquité*. Paris, s. d., p. 109-110.

Ces sortes de merveilles ont parfois pénétré dans des récits qui ne les contenait pas tout d'abord. La nappe nourricière qui sert à boire et à manger dans divers contes de Basse-Bretagne est certainement une intruse [1].

Dans un conte kurde le renard prétend posséder une nappe analogue à celle qui descendit du ciel pour Hazreti Issa le prophète :

« Il y avait tant de choses (sur la nappe) que tout en mangeant je n'arrivais pas à en finir. Quelques visiteurs vinrent me voir et mangèrent aussi, mais on n'en voyait toujours pas la fin ! On pliait la nappe après avoir tout mangé et en la dépliant on la voyait pleine de plats délicieux [2]. »

Cette nappe est empruntée, on nous en informe et l'on pourrait sans doute en découvrir l'exacte origine. En revanche on serait bien embarrassé pour expliquer d'où viennent les vaisseaux merveilleux qui figurent dans quelques légendes semi-historiques :

« Au XVIII<sup>e</sup> siècle, le nabab du Kashmir menaçait le roi de Ladakh de l'envahir s'il ne se décidait pas à régulariser le régime des eaux de l'Indus qui constituait un danger permanent pour la vallée heureuse ; mais il en fut détourné par un prodige dont les chroniques font honneur à la puissance magique des lamas ; une seule théière suffit à remplir toutes les tasses du banquet offert aux envoyés du nabab [3] ».

D'après un fragment arabe inédit de la légende d'Alexandre, un roi de l'Inde lui donna une coupe qui lui permit de rafraîchir toute son armée sans pour cela s'épuiser [4].

Dans les contes celtiques, il est question de la corbeille de Gwydnen Garanhir où trois fois neuf hommes trouvent les mets qu'ils désirent [5] et de la corne de Bran Galed, où l'on buvait sans cesse la liqueur que l'on souhaitait [6]. Le

1. *Le diable et la Sainte Vierge parrains et marraines* dans Luzel, *Légendes chrétiennes de la Basse-Bretagne*, I, 126 ; et *Le corps sans âme* dans Luzel, *Contes pop. de la Basse-Bretagne*, P. 1887, I, 427-450.
2. B. Nitikine, *Un sujet de fable* dans *Revue d'Ethn. et des Trad. Pop.* (1922), III, p. 130-131.
3. Ch. E. Bonin, *Le Royaume des Neiges*, P., 1911, p. 44.
4. Bibl. Nat. mss arabes, n° 3117 fo. 24 cité par R. Basset, *Nouveaux Contes Berbères*, P., 1897. p. 216.
5. San Marte, *Beitrage zur bretonischen und celtisch germanischen Heidensage*, p. 21.
6. G.-A. Heinrich, *Le Parcival de Wolfram d'Eschenbach et la légende du Saint Graal*, P. 1855, p. 51, note 1.

hanap donné par Obéron à Huon de Bordeaux pouvait fournir de vin les vivants et les morts pourvu qu'il soit entre les mains d'un homme en état de grâce [1].

Durant quarante-deux ans passé en prison et sans recevoir ni pain ni eau Joseph d'Arimathie vécut grâce au saint Graal et cela ne saurait nous étonner car nous savons que ce vase sacré fournit par la suite la nourriture nécessaire à tous ceux qui suivirent ce pieux personnage [2].

Hincmar prétend que saint Rémi fit présent à Clovis pour lui servir dans ses expéditions miraculeuses d'un flacon merveilleusement rempli d'un vin excellent. Le vin dont cet admirable flacon était garni, nouvelle espèce de baromètre, baissait si le succès des armes ne devait pas répondre aux desseins du prince, et, au contraire, ce flacon avait le rare privilège de ne jamais tarir quand le ciel approuvait ses projets, quoique Clovis, la famille royale et même toute son armée en but abondamment [3].

Le vase ou la boîte magique qui fournit à la fois des mets et des vêtements dans les contes du type de Cendrillon est un vase funéraire: Il a servi à mettre les ossements de la mère ou de quelque bienfaisant animal. Dans le Pot enchanté recueilli en Egypte [4], la plus jeune de trois sœurs puise dans un pot de ce genre non seulement une nourriture excellente, mais des habits splendides et des bijoux. Elle perd le bracelet qu'elle en a tiré et grâce à cela finit par épouser un roi.

Notre thème se trouve d'ailleurs quelquefois associé comme Cendrillon, au thème des animaux reconnaissants. Ainsi *Les trois fils d'un pêcheur* ayant épargné un rouget qu'ils avaient pris dans leurs filets, en reçoivent, les deux premiers, de l'or, et le cadet d'être un serviteur favorisé. Il obtient successivement de divers hôteliers un mouchoir qui donne tout ce qu'on lui demande, une fiole toujours pleine de vin et un chapeau qui tire du canon. Grâce à ces

1. *Huon de Bordeaux*, éd. Guessard et Grandmaison, V. 3648 et suiv.
2. *Le Saint Graal*, éd. E. Hucher. P., 1878, II, 72 et III, 127-128.
3. De Vertot, *Dissertation au sujet de la Sainte ampoule conservée à Rheims pour le sacre de nos rois* ds *Mém. de littérature de l'Ac. des I. et B. L.* (1717), II, 678-681.
4. Yacoub Artin Pacha, *Contes pop. de la Vallée du Nil*. P., 1885, n° 2, pp. 63-65.

trois objets magiques il finit par épouser la fille d'un roi [1].

Ordinairement, comme dans ce conte grec, la nappe ou la fiole merveilleuse des récits populaires (l'une exclut généralement l'autre) est associée à deux autres objets magiques dont il s'agit de s'emparer habilement ou qu'il faut savoir conserver quand on les a reçus.

Bien entendu les types primitifs de telles histoires ont pu se greffer sur des vases liturgiques. Les objets consacrés au culte sont souvent l'objet d'une vénération et se transforment volontiers en reliques quand ce n'est pas en Dieu.

On a connu au moins cinq exemplaires du Saint Graal, à savoir de la coupe qui avait servi à instituer l'Eucharistie [2]

Les habitants du Cayor de la race des Yoloffs « vénèrent, nous dit-on, un dieu invisible, dont ils adorent l'intermédiaire sous la forme d'un vase de terre, le *canary* ou *bouy*, à savoir *l'inconnu* [3] ».

Au reste l'étude des fables qui couraient chez les anciens sur la corne d'abondance va nous montrer comment s'établirent les histoires de ce genre.

## § I. — La corne d'abondance, la coupe et la table dans les rites saisonniers

Tout le monde connaît la corne d'abondance qui accompagnait les statues de maintes divinités antiques ; mais tout le monde n'a pas lu les merveilles qu'on en rapporte. Le récit d'Ovide n'est pas sans charme :

« La naïade Amalthée, noble fille de l'Ida crétois, cacha, dit-on, Jupiter au fond des forêts. Elle possédait une chèvre, mère de deux chevreaux, et remarquée pour sa beauté entre tous les troupeaux de la Crête ; une chèvre dont les cornes élevées se recourbaient sur son dos, et dont la mamelle était digne de nourrir le grand Jupiter. Elle en donnait le lait au dieu ; mais un jour une des cornes de la chèvre se brisa contre un arbre, et lui fit perdre ainsi la moitié de sa parure. Amalthée, ramassa cette corne brisée, l'entoura d'herbes fraîches, la

1. G. Georgeakis et L. Pineau, *Les Trois fils du Pêcheur* ds *Le Folklore de Lesbos*, P., 1864 note p. 27-31.
2. Le Laboureur, *Les masures de l'Abbaye royale de l'Isle Barbe les Lyon.* Lyon 1665, p. in-4°, ch. II, § 8 et 9.
3. A. Burdo, *Niger et Bènué*, P., 1880, p. 38.

remplit de fruits, et la présenta ainsi aux lèvres de Jupiter. Quand le dieu régna dans les cieux, assis sur le trône de son père, quand Jupiter, par sa victoire eut tout mis à ses pieds, il plaça au rang des astres et la nourrice et la corne féconde. Elle porte encore aujourd'hui le nom de la pléïade qui l'avait possédée [1]. »

De bonne heure la corne d'Amalthée devint le symbole de tous les bienfaits dus à la puissance fécondante des eaux ; le nom d'Amalthée et de corne d'Amalthée fut donné à des contrées particulièrement riches en rivières et à des jardins abondamment arrosés [2].

La corne féconde, la chèvre, l'arbre qu'elle a heurté, et la constellation pluvieuse avec laquelle le poète les met en rapport forment un groupe qui fait songer à l'arbre merveilleux de la mythologie scandinave. Rappelez-vous cette strophe des *Dits de Grimmir* :

Elle se nomme Heidrune, la chèvre qui se dresse près de la Halle
Et broute aux branches de Lérad
Elle doit remplir le Vase-à-Anse, de son pur hydromel
Ce fortifiant ne saurait s'épuiser [3].

L'arbre Lérad est un arbre cosmique dont la frondaison s'étale dans les cieux sous forme de nuages et par conséquent donneur de pluie. Il s'agit là d'un mythe que nous retrouvons à la fois dans les contes populaires et dans les récits sacrés de l'Inde.

Le *Paridjata* naquit des eaux après le barattement de l'Océan cosmique par les dieux et les démons indiens ; c'est de cet arbre géant dont la tête pénétrait au ciel, que tombait l'ambroisie, le breuvage d'immortalité. On ne saurait donc s'étonner des luttes auxquelles il donna lieu entre les dieux et les démons, entre Indra et Krishna, les deux divinités pluvieuses qui se disputèrent en Orient, l'empire des âmes [4].

« La fleur de l'arbre Paridjata, lit-on dans l'Harivansa, conserve

1. Ovide *Fastes*, V, 111-128. Hygin qui rapporte la même fable *Poeticon Astronomicon*, II, 13, éd. Muncher, I, 378-379 fait d'Ops (Fortune) la mère d'Amalthée ; cf. III, 12, t. I, p. 431-432.
2. Diodore, III, 68; Athena XII, 59 ; Ciceron, *Ad Attic*, I, 13, 1 ; I, 16, 15-18; II, 1, 11 ; et 20, 2.
3. Strophe 25, citée par F. Bergmann dans sa trad. de *La fascination de Gulfi.*
4. A. de Gubertanis, *la Mythologie des Plantes*. P., 1878, I, 262-264.

sa fraîcheur durant toute l'année ; elle renferme toutes les saveurs, toutes les odeurs et procure le bonheur qu'on demande. Bien plus... elle est un gage de vertu intelligente et raisonnable, elle perd son éclat avec l'impie et le conserve avec la personne attachée à son devoir ; elle présente la couleur qu'on aime, le parfum qu'on recherche elle peut servir de flambeau la nuit... Cette fleur remédie à la faim, à la soif, à la maladie, à la vieillesse ; et vous pouvez, en la portant ressentir sa puissance [1]... »

La fleur du Paridjata est donc une sorte de vase magique ou de corne d'abondance. On l'a justement rapprochée de la coupe d'ambroisie que se disputaient les démons et les dieux dans le Mahabharata [2]. Ce grand poème chante aussi un merveilleux petit pot dans lequel la pauvre mais bonne ménagère des Pandus, après avoir donné l'hospitalité au dieu Krishna, l'un de ceux qui ont lutté pour la possession de l'arbre sacré, trouve non seulement des légumes en abondance, mais tout ce dont elle a besoin [3]. Ce petit pot est inséparable de l'arbre des pluies, c'est précisément le pot ou la coupe des offrandes et des libations. La légende n'a fait que consacrer et allégoriser son rôle. Cet ustensile servait à effectuer les rites qui produisent la pluie et engendrent l'abondance, il était naturel d'en faire un fournisseur miraculeux de fruits et de légumes. Un conte populaire recueilli dans le Bengale de nos jours témoigne encore des attaches religieuses du pot de terre merveilleux.

« Un pauvre brahmane, ayant femme et enfants, est très dévôt à la déesse Durga, l'épouse du dieu Siva. Un jour qu'il est dans une forêt à se lamenter sur sa misère, le dieu Siva et son épouse viennent justement se promener dans cette forêt. La déesse appelle le brahmane et lui fait présent d'un objet merveilleux, qu'elle a demandé pour lui à Siva : c'est un pot de terre qu'il suffit de retourner pour en voir tomber sans fin une pluie des meilleurs *mudki* (sorte de beignets sucrés). Le brahmane remercie la déesse et s'empresse de reprendre le chemin de la maison. Il est encore loin de chez lui quand il a l'idée de faire l'essai du pot de terre : il le retourne et aussitôt en sort une quantité de beignets, les plus beaux que le brahmane ait jamais vus. Vers midi, ayant faim, il s'apprête à manger ses mudki ; mais, comme

1. *Harivansa*, lect. 122, trad. A. Langlois, II, 3.
2. A. de Gubertanis, *la Mythologie des Plantes*, I, 264. Au reste l'Harivansa se présente comme une suite au Mahabharata.
3. A. de Gubertanis, *Mythologie zoologique*, I, 136.

il n'a pas fait ses ablutions ni dit ses prières, il s'arrête dans une auberge près de laquelle se trouve un étang. Il confie le pot de terre à l'aubergiste, en lui recommandant à plusieurs reprises d'en avoir grand soin, et s'en va se baigner dans l'étang. Pendant ce temps, l'aubergiste, qui avait été fort étonné de voir le brahmane attacher tant de prix à un simple pot de terre, se met à examiner ce pot : comme il le retourne, il en tombe une pluie de beignets. L'aubergiste s'empare du pot magique et lui substitue un autre pot d'apparence semblable. Ayant fini ses dévotions, le brahmane reprend son pot et se remet en route. Arrivé chez lui, il appelle sa femme et ses enfants et leur annonce les merveilles qu'ils vont voir. Naturellement ils ne voient rien du tout. Le brahmane court chez l'aubergiste et lui réclame son pot ; l'autre feint de s'indigner et met le pauvre homme à la porte. Le brahmane retourne à la forêt dans l'espoir de rencontrer encore la déesse Durga. Il la rencontre en effet, et elle lui donne un second pot de terre. Le brahmane en fait vite l'essai ; il le retourne et il en sort une vingtaine de démons d'une taille gigantesque et d'un aspect terrible, qui se mettent à battre le brahmane. Heureusement celui-ci a la présence d'esprit de remettre le pot dans sa position première et de le couvrir, et aussitôt les démons disparaissent. Le brahmane retourne chez l'aubergiste et lui fait les mêmes recommandations que la première fois. L'aubergiste s'empresse de retourner le pot de terre, et il est roué de coups, lui et sa famille. Il supplia le brahmane d'arrêter les démons. L'autre se fait rendre son premier pot de terre et fait ensuite disparaître les démons. Le brahmane s'établit alors marchand de mudki et devient très riche[1]. »

L'épouse de Siva est une divinité des sommets montagneux et par suite maîtresse des orages ; d'autres légendes et d'autres contes montrent bien la relation des hauteurs avec les rites pluvieux et les libations à l'arbre des pluies.

Au reste on trouve encore dans le Bengale de nos jours des pratiques où figure notre coupe d'abondance.

Quand les premières atteintes de l'hiver se font sentir au Bengale, qu'un brouillard estompe l'horizon et que les champs sont couverts des fleurs d'or de la moutarde, les femmes du village s'en vont aux champs dès l'aube, *portant de petites coupes pleines de fruits et de légumes.*

Cette cérémonie, (qui a pour but de rendre les champs fertiles), commence par une invocation au Dieu des champs cultivés.

Qui es-tu, ô mon dieu ?
tous ceux qui t'adorent

1. Lal Behari Day, *Le Brahmane indigent* dans *Folk-tales of Bengal*, n°3.

sont à jamais heureux,
leur maison est prospère,
ils ont en abondance
riz, vaches et pitance,

(On ne nous dit pas ce que les femmes font de leurs coupes d'abondance; mais on nous les montre ensuite, peut-être est-ce un autre jour, cheveux dénoués, des fleurs jaunes à la main et psalmodiant :)

Accorde-moi des richesses
Que je ramaserai à la pelle ;
accorde-moi des vaches
qui brilleront dans mon étable ;
accorde-moi un fils
qui brillera à la cour du roi;
. . . . . . . . . . . . .
accorde-nous de vivre heureux,
nous, nos maris, et nos enfants.

Enfin dans les derniers jours de Pauch, entre janvier et février, ces supplications se terminent par une baignade matinale durant laquelle les femmes abandonnent au flot un plateau sur lequel brille la flamme tremblante d'une petite lampe d'argile [1].)

On saisit ici la relation de la coupe et des rites de pluie et d'abondance. Maintes traditions montrent les liens étroits de l'arbre des pluies et des divinités qui président aux rites agraires et à la chute des eaux. D'après les Malais de Bornéo, l'art de cultiver le riz a été rapporté par Sidi-Tura d'un voyage au pays des Pléïades : c'est là que du haut d'un arbre (l'arbre des pluies) il surprit les procédés de la culture du riz [2]. La légende suivante recueillie dans la Nouvelle-Zélande confirme la tradition indienne [3].

Tawhaki avait épousé une nymphe (encore un génie des eaux) qui avait quitté le ciel pour le suivre sur la terre. Elle avait cependant mis à leur mariage une condition : son époux ne devait lui dire rien de désagréable ; Tawhaki ayant eu le malheur de s'oublier, la nymphe, et l'enfant, fruit de leurs amours, remonta au ciel. L'époux abandonné découvre une plante grimpante qui s'élève du sol vers les nues et réussit à les rejoindre.

1. A. Tagore, L'*Alpona ou les décorations rituelles au Bengale*. P., 1922, pp. 24-26.
2. A. de Gubernatis, *Mythologie des Plantes*, I, 97..
3. Schirren, *Die Wandersagen der Neuseelander*, cité par A. de Gubernatis, I, 97-98.

On citerait vingt autres contes qui mettent en relation l'arbre, le ciel et les eaux, mais nous avons assez de preuves des rapports étroits qui existent entre le pot ou la coupe d'abondance et l'arbre des pluies.

On peut d'ailleurs rattacher à ce thème tout un groupe de contes populaires sur lequel nous reviendrons : le héros monte au ciel au moyen d'un arbre ou d'une plante grimpante et en rapporte successivement deux ou trois objets magiques dont la serviette ou la table qui se couvrent de mets au commandement. Auparavant il nous faut revenir à la corne d'abondance et au cratère inépuisable de l'antiquité gréco-romaine.

Chacun connaît l'histoire du fleuve Achéloüs et de la corne qui lui fut arrachée. Notons que le terme Achéloüs ne désignait pas seulement le plus grand fleuve de la Grèce mais était une appellation générale des eaux courantes [1]. Hésiode en faisait le fils de l'Océan [2] et son culte, qui comportait des offrandes de fleurs et de fruits, était en fait un culte rendu aux eaux fécondes. Apollodore nous a laissé un court résumé de sa mésaventure.

« Hercule étant venu à Calydon, demanda en mariage Déjanire fille d'Œnée, et lutta contre le fleuve Achéloüs pour obtenir sa main. Ce dernier s'étant changé en taureau Hercule rompit une de ses cornes. Il épousa Déjanire, rendit ensuite au fleuve Achéloüs la corne qu'il lui avait rompue, et en reçut en échange celle d'Amalthée. Amalthée était fille d'Hœmonius et possédait une corne de taureau qui avait suivant Phérécydes la vertu de fournir en abondance tout ce qu'on pouvait désirer, soit à manger soit à boire [3]. »

Qu'il s'agisse d'une corne rituelle avec laquelle on faisait des libations ou des offrandes aux fleuves ou aux sources, on ne peut guère en douter. Ovide et Hygin le disent clairement.

« Battu sous forme d'homme, le fleuve Achéloüs se transforme en serpent ; mais Hercule sourit de son stratagème : celui qui a détruit l'hydre de Lerne saura dompter cet autre dragon. « Il enchaîne mon

1. Virgile, *Georg.*, I, 9 ; Aristophane, *Lysistr.*, 381 et *schol.* ; Artémidore, II, 38.
2. *Theogonie*, 340.
3. Apollodore, *Bibliothèque*, II, 7, 5 ; Apollodore I, 8, 1 confirme par ailleurs ce combat, mais sans donner de détails.

cou entre ses doigts de fer, dit le fleuve, car c'est lui qui nous conte sa défaite ; j'étouffe comme sous la pression d'une tenaille, et je m'efforce d'arracher ma gorge à sa main vigoureuse. Vaincu sous cette forme, il m'en restait une troisième à prendre, celle d'un taureau menaçant ; je la revêt et je recommence la lutte. Hercule se porte sur mon flanc gauche, jette ses bras autour de mon cou musculeux ; je l'entraîne et, sans lâcher prise, il me suit ; il saisit enfin mes cornes, les enfonce dans le sein de la terre et me renverse sur l'arêne. Ce n'était point assez : tandis qu'il tient ainsi mes cornes, sa main cruelle en rompt une et l'arrache à mon front désarmé. *Consacrée par les naïades, et remplie de fruits et de fleurs odorantes, cette corne est devenue le symbole de la richesse et de l'abondance.*

« Il dit : une des nymphes qui le servaient, s'avance la robe retroussée, à l'instar de Diane, et les cheveux flottants ; dans cette corne féconde, elle apporte tous les fruits de l'automne et pour derniers mets, couvre la table de ces heureux tributs [1] ».

Hygin qui nous conte la même fable, termine ainsi :

« Mais les Nymphes Naïades, les filles du fleuve, remplissent cette corne arrachée à sa tête de tous les fruits de l'automne et, chose merveilleuse, depuis lors, tous les descendants des Etoliens obtinrent de grandes quantités de fruits. C'est pourquoi l'on dit que la corne d'abondance (*cornucopia*) s'emplit en tous les temps [2]. »

On ne saurait être plus explicite et montrer que l'offrande de prémices dans des corbeilles ou dans des cornes était une cause et une source d'abondance. Au reste les anciens eux-mêmes se sont chargés de souligner sinon l'origine rituelle du miracle du moins son allégorisme. Oyez Diodore :

« Pour complaire aux Calydoniens, Hercule détourna le fleuve Achéloüs, dans le lit qu'il avait creusé lui-même ; il fertilisa ainsi une vaste contrée par les eaux de ce fleuve. C'est pourquoi on représente Hercule combattant Achéloüs sous la forme d'un taureau ; dans ce combat il lui cassa une corne, dont il fit présent aux Etoliens ; cette corne appelée la *Corne d'Amalthée*, était supposée renfermer tous les fruits d'automne, tels que des raisins, des pommes, etc. Or dans cette allégorie, la corne représente le canal de l'Achéloüs ; les raisins, les pommes et les grenades indiquent la fertilité des environs du fleuve et la multitude des arbres fruitiers qui y croissent. Le nom

1. Ovide, *Métam.*, IX, 77-92.
2. Lactance, *Fables*, IX, 1, éd. Muneker II, 253 ; cf. Hygin (Fable 31) appelle ces naïades les nymphes Hespérides et dit qu'elles remplirent la corne de pommes ; éd. Muncker, I, 77.

d'Amalthée, donné à cette corne, signifie l'ardeur et la persévérance du travail qu'exige la culture de la terre [1]. »

Cet allégorisme moral paraîtra un peu forcé et d'aucuns préfèreront l'exégèse de Strabon.

« La vallée de l'Achéloüs fut le théâtre de contestations sans fin entre les Acarnanes et les Ætoliens : ces deux peuples qui voyaient bouleverser sans cesse par les atterrissements du fleuve les limites qu'eux-mêmes s'étaient données, en appelaient aux armes faute d'arbitres à qui soumettre leur différend, et l'avantage restait naturellement au plus fort. Telle est aussi l'origine du mythe qui nous représente Hercule triomphant d'Achéloüs et obtenant pour prix de sa victoire la main de Déjanire, fille d'Œnée. On connaît les vers que Sophocle met à ce propos dans la bouche de l'héroïne :

« J'avais alors pour prétendant le Fleuve Achéloüs, qui, pour « m'obtenir de mon père, se métamorphosa trois fois sous ses yeux, « ayant pris d'abord la forme d'un taureau, puis celle d'un serpent « aux couleurs variées, aux replis tortueux, pour reparaître encore « avec la tête d'un bœuf sur un corps d'homme. »

Quelques auteurs complètent le mythe en disant que la fameuse corne d'Amalthée n'est autre que l'une des deux cornes d'Achéloüs brisée par Hercule dans le combat et offerte par lui comme présent de noces à Œnée, son beau-père. Mais ceux qui font profession d'expliquer tous les mythes et d'en dégager l'élément historique prétendent que, si l'on a comparé l'Achéloüs à un taureau (comme maint autre fleuve du reste), c'est pour rappeler et le bruit mugissant de ses eaux et ces brusques changements de direction, ce que les gens du pays justement appellent ses *cornes* ; qu'en le représentant, ensuite, sous la forme d'un serpent, on a voulu exprimer la longueur de son cours et ses nombreuses sinuosités ; qu'enfin cette tête de bœuf sur un corps d'homme n'est qu'une variante du premier symbole. Quant à Hercule, voici comment ils expliquent son rôle dans le même mythe. Toujours prêt à rendre service et brûlant d'ailleurs d'obtenir la main de Déjanire, Hercule entreprit par un système de levées et de canaux de rectifier de force le cours désordonné de l'Achéloüs ; il réussit ainsi, pour le plus grand profit du roi Œnée, à assécher une bonne partie de la Parachéloïtide, et c'est là ce qu'exprimerait le don fait par lui à son beau-père de la corne d'Amalthée [2]. »

Cet évhémerisme n'est en fait pas plus satisfaisant que le moralisme de Diodore. Le miracle de la corne fut inventé pour légitimer un rite, c'est l'exégèse rituelle dont on

1. Diodore de Sicile, *Bibliothèque* IV, 35 tr. Hœfer II, 303-304.
2. Strabon, *Géogr.*, X, 19, tr. A. Tardieu II, 325-326.

accompagnait l'usage de la corne dans les cérémonies annuelles à fin d'abondance et de prospérité. Aussi bien ne voit-on pas seulement la corne d'abondance entre les mains des dieux qui figurent dans sa légende : Jupiter, Hercule, Mercure, mais aux bras des divinités fluviales ; le Nil, le Tibre, et dans la célèbre pompe de Ptolémée Philadelphe en l'honneur de Bacchus, elle est portée par Eniautos, la personnification de l'année fertile [1].

Par ailleurs nous avons un autre exemple de ces commentaires miraculeux qui confirme pleinement cette interprétation. Pomponius Mela, qui vivait au Ier siècle de notre ère, et Solin qui vécut au IVe écrivent :

« En Ethiopie est un certain endroit toujours couvert de mets préparés et qu'on appelle *Table du soleil*, parce que chacun peut, quand bon lui semble, y venir prendre ses repas. Les habitants assurent que ces mets, servis çà et là, y renaissent sans cesse par la volonté des dieux [2]. »

« Au delà de Méroë, est un lieu nommé *Table du soleil*, où se trouvent toujours en abondance les mets dont chacun peut à volonté se nourrir. Ces mets, dit-on, se multiplient par une volonté particulière des dieux [3]. »

Hérodote, cinq siècles avant Jésus-Christ, parle très différemment. Il ne s'agit pas pour lui d'un miracle :

« Voici, dit-on, ce qu'est la *Table du soleil :* c'est une prairie dans un faubourg, couverte de chairs rôties de tous les quadrupèdes comestibles ; pendant la nuit, ceux à qui ce soin est commis les y transportent, après les avoir reçus des citoyens, chacun selon la part pour laquelle il doit contribuer. Au jour, le premier venu peut en faire son repas, et l'opinion s'est répandue que c'est la terre elle-même qui fournit chaque fois ce présent. Cette *Table du soleil*, comme on l'appelle, est, dit-on, telle que je la décris [4]. »

Nul doute, il s'agit donc bien là d'un festin rituel. On offrait alors à la Terre et au Soleil des viandes, des gâteaux et des fruits de même que dans la vieille Europe, en maintes

1. *Athénée*, V, 27.
2. *Description de la terre*, III, 9e éd. Nisard, p. 659.
3. *Polyhistor.*, 31, éd. A. Agnant, 1897, p. 233 235.
4. *Histoires*, III, 18. trad. P. Giguet, p. 163.

localités, il n'y a pas plus de cinquante ans, à l'époque du nouvel an, on dressait aux portes des maisons des tables couvertes de mets. Ces offrandes aux divinités rustiques étaient consommées par les pauvres et les passants et leur abondance de même que celle des étrennes assuraient l'abondance de l'année. C'est une cérémonie semblable, mais dans laquelle toutes les offrandes d'un pays étaient réunies en un même lieu qui, en Ethiopie, donna naissance à la légende de la table inépuisable. Notre miracle ici encore s'associait donc à un rituel de fécondité.

Cette relation du miracle et du rite est encore saisissable dans certains contes français. *La serviette merveilleuse* a été recueillie dans le Roussillon.

« Une jeune fille de Corneilla, qui se trouvait dans un état intéressant, se rendit chez une amie de Villefranche vers dix heures du soir pour être délivrée. Comme elle passait en pleurant près des grottes de Riubanys, les fées, prises de pitié, la recueillirent auprès d'elles et l'accouchèrent. Le nouveau-né fut soigneusement enveloppé dans une grande serviette tissée de fleurs de genêt (*flors de gineste*) et placé dans une marmite (*olla*).

Mais le père éploré cherchait partout sa fille disparue.

*Lo Gamat.* — c'était son nom, qu'il devait à sa maigreur et à son teint pâle, — eut l'idée d'aller consulter les fées et s'enfuit vers leur demeure ; mais, comme il foulait aux pieds du linge étendu sur le sol il sentit tomber sur ses épaules une grêle de coups. *Lo Gamat* ayant pourtant fait connaître aux fées le but de son incursion, fut accompagné dans la grotte ; il y retrouva sa fille complètement remise de ses émotions et la reconduisit au village, emportant l'olla et son précieux contenu.

Lorsqu'on défit les langes soyeux du nouveau-né, l'on reconnut la serviette impudemment et généreusement employée par les *encantadas* (enchanteresses). *Lo Gamat* s'empara du linge, l'entoura d'une épaisse étoffe noire et l'enferma soigneusement dans une armoire, attendant le moment voulu pour prononcer devant le talisman la formule consacrée. Et, en effet, lorsque *trois* coups retentirent au clocher de l'église, il se plaça à *trois* pas de l'armoire et prononça *trois* fois les *trois* formules suivantes :

*Lo dia voldries veurer.* (Tu voudrais voir le jour).

*Lo dia dia no veuras* (Le jour tu ne verras).

*Al dia feré lo que voldré* (Au jour je ferai ce que bon me semblera)

*Trois* jours après, l'heureux possesseur de la serviette enchantée avait recouvré une santé florissante : *lo Gamat* était devenu *lo Taixo* (le blaireau) auquel on compare un homme bien portant. *Ses champs qui étaient stériles, devinrent féconds* ; il eut d'abondantes récoltes et vit se réaliser ses projets les plus chers [1] ».

Cette tradition est d'autant plus intéressante qu'elle a certainement servi à justifier les offrandes que l'on faisait aux fées lors du nouvel an et la garde de la serviette qui avait servi à cette cérémonie. La serviette comme l'offrande était des gages de prospérité.

## § II. — La corne et la coupe dans les rites d'initiation

La corne d'abondance, la coupe inépuisable, la serviette qui se garnit d'elle-même n'ont pas seulement été utilisées dans des rites saisonniers de prospérité mais dans des cérémonies d'initiation. Certains récits en fournissent d'indiscutables témoignages. Dans le Manimégalei, poème bouddhique rédigé au XII[e] siècle, l'auteur chante une coupe merveilleuse qui repose dans un étang aux yeux fertiles. Cette coupe qui s'appelle Amrtasurabhi (la productrice d'ambroisie) apparaissait chaque année à la surface de cet étang sacré, lors de la claire lune de la quinzaine pleine qui est l'époque où le Bouddha fut incarné [2].

A cette date Manimâkhala, désireuse d'obtenir la coupe, s'était rendue à l'étang Gomakhi, et la coupe s'élançant de l'eau vint se placer dans ses mains. Elle la reçoit avec enthousiasme, adore et loue le Bouddha et termine son hymne de reconnaissance par cette prière : « Je désire que comme le sein d'une mère qui, pitoyable à la vue d'un enfant affamé, lui donne en abondance du lait, cette coupe donne de la nourriture de plus en plus aux pauvres misérables qui errent partout souffrant, le ventre desséché sans se préoccuper de la

1. H. Chauvet, *Folk-Lore Catalan. Légendes du Roussillon.* Paris 1899, pp. 17-18.
2. J. Vinson, *Légendes bouddhistes et Djainas traduites du tamoul*, Paris, 1900, in-16, p. 5.

pluie et du soleil. » Elle se rend alors auprès d'un saint yoghi afin d'apprendre de sa bouche l'histoire d'Aputra auquel cette coupe avait appartenu :

Aputra après maints actes de bonté et de nombreuses mésaventures s'était fait mendiant pour les mendiants. Il allait de maison en maison tendant sa coupe et demandant à manger ; la nourriture qu'il recevait ainsi, il la distribuait aux aveugles, aux sourds, à ceux qui ne pouvaient remuer les jambes, et se nourrissait lui-même du reste.

Une nuit qu'il dormait dans l'endroit de réunion, quelques individus vinrent le trouver et lui dirent : « Nous souffrons d'une grande faim ! » Comme il ne pouvait dissiper leur faim, faute de ressources, il éprouva une extrême douleur. Alors Tchintâdévi daigna se lever et venir à lui, en lui disant : « Prends ceci ; quand même tout le pays serait en proie à la sécheresse, ceci préservera de la famine ; plus on retirera pour donner, plus la nourriture y augmentera » ; et elle lui donna une coupe merveilleuse qu'elle tenait à la main. Plein d'une joie illimitée il s'écria aussitôt : « ô Tchintâdévi ! lampe inextinguible dans le pays des sciences superbes ! déesse qui trône sur la langue (de Brahmâ) ! toi qui détruit la douleur de n'importe qui ! » , et il louait en l'adorant, la déesse. Puis, il réjouit, en leur distribuant de la nourriture, les affamés qui étaient venus le trouver.

Plus tard ayant été abandonné dans une île déserte, avant de mourir, il jette la coupe dans l'étang Gomakhi, en ajoutant : « Tu iras dans la main, quels qu'ils soient, de ceux qui viendront ici et qui auront le désir de protéger tous les êtres vivants en pratiquant la loi et en ayant une extrême bienveillance. »

Mammekhala se remet alors en route, reçoit sa première aumône et voilà que le riz qui a été déposé dans l'amrtasurabhi augmentait à mesure qu'on en prenait, *comme se multiplient les mérites des sages à l'abondante vertu* [1]. »

Cette coupe à aumônes est l'un des attributs de ceux qui ont reçu l'enseignement de la loi bouddhique et renoncé au monde et à ses vanités pour mener une vie ascétique et pénitente. C'est aussi, comme son nom l'indique, la productrice d'ambroisie. Elle ne fournit pas seulement la nourriture du corps, grâce à l'aumône, mais celle de l'âme dont elle assure le salut et l'immortalité.

La quête de Saint Graal dans les Romans de la Table Ronde n'est que la recherche de la coupe initiatique. « Anté-

1. J. Vinson, *loc. cit.*, p. 21 et 30,

rieurement à tous les poèmes du graal il existait une légende latine composée par un ermite breton, qui semble, dit Usserius, avoir été postérieur de peu d'années à Guillaume de Malmesbury, quoique Hélinand, moine de Cluny, écrivain du XII[e] siècle, le fasse vivre au VIII[e]. « En ce temps-là, dit Hélinand, sous la date de 720, un ermite breton eut, par l'entremise d'un ange, une vision miraculeuse du bassin ou paropsyde dans lequel le Seigneur fit la cène avec ses disciples, et il en écrivit l'histoire qu'on appelle le Gradal. »

Mais l'ermite gallois lui-même a-t-il pris quelque part l'idée de ce bassin ?

« Les plus anciennes traditions celtiques, celles qu'on peut regarder comme mythologiques, parlent en effet d'un vase qui a le nom et les propriétés du saint Graal. Les bardes du VI[e] siècle se servent, pour le désigner, du mot *per*, qu'un vocabulaire breton du IX[e] siècle, dont nous avons une copie du XII[e], traduit par *bassin* [1], et qu'un dictionnaire gallois moderne dit signifier « un ustensile de ménage où l'on sert, où l'on fait cuire des mets de toute espèce [2]. » Or, c'est justement la signification du mot graal. « On donne en français, dit Hélinand, le nom de gradal ou graal à un vase large et peu profond dans lequel on sert aux riches des mets avec leur jus. » Graal est donc évidemment traduit du celtique.

Taliésin place le bassin bardique dans la grotte d'une magicienne qu'il appelle la patronne des bardes : « Ce vase, dit-il, inspire le génie poétique ; il donne la sagesse, il découvre la science de l'avenir, les mystères du monde, le trésor entier des connaissances humaines [3]. »

D'autre part ce précieux bassin se remplit des mets les plus exquis au gré de son propriétaire [4]. Nous allons voir d'ailleurs ses rapports avec les eaux nourricières et purificatrices.

« Après avoir été vénéré et chanté au sixième siècle, le

1. *Vocabularium britannicum*, ms. British Museum Coton. Vesp., A. 14. Cf. Zeuss, *Grammatica celtica*.
2. Walter, *Dict. Cambro-brit.*
3. *Myvyrian*, t. I, p. 17, 18, 19, 20, 37, 45.
4. G.-A. Heinrich, *Le Parcival de Wolfram d'Eschenbach*. P. 1855, pp. 49-51.

bassin des bardes devint le thème d'un grand nombre de légendes populaires galloises. J'en ai noté deux : l'une simplement merveilleuse et sans couleur chevaleresque, l'autre chevaleresque et romanesque.

La première, évidemment la plus ancienne, a pour sujet un personnage qui joue un rôle capital dans les poèmes de Taliésin. Il se nomme Bran-le-Béni.

Un jour, étant à la chasse en Irlande, Bran arriva au bord d'un lac appelé le lac du Bassin ; il vit un homme noir d'une taille gigantesque, d'un aspect hideux, accompagné d'une sorcière et d'un nain, sortir tout à coup des eaux avec un bassin dans les bras. L'homme noir et la sorcière l'ayant suivi en Cambrie, il les logea dans son palais, et reçut d'eux le bassin pour prix de l'hospitalité. Ce vase avait, comme le graal, la propriété de guérir les blessures mortelles, et même de ressusciter les morts ; mais, de peur que la personne ressuscitée ne révélât le secret de sa guérison, elle ne recouvrait la vie que sans l'usage de la parole.

C'est la remarque expresse de l'auteur[1]. Veut-il par là donner à entendre qu'il était défendu aux favoris du bassin magique d'en divulguer les mystères ? On peut le croire ; car Taliésin au moment où il vient d'être initié aux mystères du bassin, s'écrie, dans son chant bardique : « J'ai perdu la parole. » Le graal impose la même discrétion.

Quoi qu'il en soit, un demêlé, suivi d'un banquet de réconciliation, étant survenu entre Bran et Martholouc'h, prince d'Irlande, son gendre, le même dont il a été question dans l'histoire de Tristan ; Bran fit servir à manger dans le bassin magique, et l'offrit ensuite au chef irlandais. Depuis cette époque, de nouveaux démêlés éclatèrent entre eux, et Bran envahit l'Irlande. Mais, comme chaque soldat que perdait l'ennemi recouvrait la vie par la vertu du vase merveilleux, les Gallois ne pouvaient les vaincre, et ils allaient prendre la fuite, quand un chef ennemi, nommé l'Esprit-Mauvais, ayant été tué et sa tête jetée dans le bassin, ce vase, dont les méchants ne pouvaient s'approcher pas plus que du saint graal, se brisa de lui-même[2].

« La seconde légende galloise roule sur les recherches auxquelles donnent lieu la disparition (du bassin) et sur la découverte du bassin. Elle a été composée dans les pre-

1. *Myvyriam*, t. I, p. 18.
2. Le *livre rouge*, col. 726 et suiv. ms. Cf. Lady Ch. Guest, *Mabinogion*, t. III, p. 81.

mières années du XII^e siècle, sinon plus tôt, et le héros s'appelle Pérédur, c'est-à-dire le *Compagnon du bassin.* »

Dans l'histoire de Pérédur le bassin demeure un vase symbolique mais s'associe à une lance sanglante, image de la guerre à mort contre l'étranger. L'initié bardique devait jurer sur le bassin et sur la lance une haine éternelle aux envahisseurs. L'initiation demeure mais elle semble plus chevaleresque que religieuse.

Sous la plume de Chréstien de Troyes « la fable de la *Lance* et du *Bassin magique* était destinée à subir une métamorphose nouvelle. Il en élargit le cadre, en rejeta quelques faits, en adopta un plus grand nombre, rajeunit le héros qu'il appela Perceval, synonyme de Pérédur, et renouvela toute son histoire sous l'influence des idées chrétiennes. L'ermite breton, auteur de la première légende du graal, avait déjà transformé de même le bassin de Bran-le-Béni ; et Robert de Borron, en rimant la vieille légende, a consacré la transformation. D'après lui, Bran (qu'il appelle Bron, et le roman en prose Bran-le-Benoît ou le Béni) est beau-frère de Joseph d'Arimathie ; Joseph lui confie la garde du graal, qui passe ensuite à Alain, fils de Bron, surnommé le Roi pêcheur, puis d'Alain à Pétrus, son neveu, qui est le Pérédur gallois [1].

« L'introduction du nom d'Alain dans la légende est une flatterie à l'adresse d'Alain Fergent, duc de Bretagne, Bienfaiteur connu de l'abbaye de Glastonbury, aussi appelée l'île d'Avalon, où l'on prétendait que Joseph d'Arimathie avait apporté le saint graal.

« Cette péripétie singulière retrempa le type original, à deux sources différentes, dans l'élément religieux, qui est l'âme du poème chrétien comme il l'était de la donnée primitive probablement païenne. Tout y subit son action : tandis que le conte n'offre qu'une gradation profane dans le perfectionnement de Pérédur, qui de stupide devient intelligent, d'ignorant instruit, de batailleur brutal, assez bon chevalier, et parvient d'initiation en initiation, de travaux en

1. Le *Saint Graal*, éd. de F. Michel, 1841.

travaux, la plupart magiques, au nombre marqué de triomphes, au degré exigé d'élévation guerrière auquel est attachée la possession du bassin ; tandis qu'il représente l'homme des premiers temps de la chevalerie, se développant peu à peu sous la seule influence de l'honneur militaire; ainsi Perceval est d'abord l'expression du même personnage, et, comme lui, il se dépouille insensiblement de son matérialisme primitif ; mais, arrivé, d'épreuve en épreuve, à l'apogée de l'héroïsme guerrier, il y joint l'héroïsme moral et chrétien, qui adoucit ses mœurs, tempère et dirige sa fougue chevaleresque, purifie ses affections ; de sorte qu'au moment où il est jugé digne d'être initié aux mystères du saint graal, il est devenu non seulement un parfait chevalier, mais encore un parfait chrétien[1]. »

Le roman de Perceval est bien plus près de la légende de Bran-le-Béni que de celle de Pérédur d'une couleur presque exclusivement magique. La valeur initiatique du vase y est mise en pleine lumière. Le vase que cherche Perceval est celui où Joseph d'Arimathie recueillit le sang du Christ la lance est celle dont Longin perça le flanc de Jésus. On conçoit qu'il faille pour s'approcher de ces reliques sacrées une très grande sainteté, qu'il faille traverser encore plus d'épreuves magiques et chevaleresques.

Le saint Graal est ici le calice dans lequel Jésus a changé le vin en son sang, c'est la coupe du salut et de l'immortalité [2].

Dans l'adaptation allemande de Wolfram d'Eschenbach le caractère initiatique du poème reste indiscutable et G.-A. Heinrich, cependant opposé à tout allégorisme, observe que « le héros traverse moins une série d'aventures qu'une série d'initiations [3] ».

Les vases sacrés qui sont utilisés dans des rites initiatiques ont souvent été associés à notre miracle. Ceux qui

1. H. de la Villemarqué, *Les Romans de la Table Ronde*. P. 1860, in-12, pp. 140-148.
2. Cf. *Le saint Graal*, dans J. M. de Gaulle, *Légendes du Saint Sacrement*. P., 1880, p. 75-80.
3. G.-A. Heinrich, *Le Perceval de Wolfram d'Eschenbach*, p. 128. Voir aussi pp. 136 et 143-144.

contenaient l'huile pour le baptême ou la consécration, ou tout autre sacrement ont donné lieu à des récits merveilleux. La sainte ampoule que le Saint Esprit aurait apportée du ciel au jour du sacre de Clovis [1] passait pour inépuisable et chaque nouveau sacre la laissait pleine d'huile [2]. Dans l'ancienne église on se servait souvent d'huile bénite pour oindre les malades ou encore de l'huile qui coulait du tombeau de quelques saints ou séjournait dans leur sanctuaire. Cette huile sainte connue sous le nom d'eulogie s'accroissait jadis fréquemment d'elle-même.

« La femme du comte Avicien avait envoyé à saint Martin de l'huile dont elle se servait, selon l'usage, contre diverses maladies, afin qu'il la bénit. Cette huile était contenue dans une fiole de verre courte et ronde, et dont le col fort long n'était pas tout à fait plein, parce qu'ordinairement on ne remplit pas ces petits vases, afin de laisser de l'espace pour les boucher. Le prêtre Harpagius assure qu'il a vu l'huile croître pendant la bénédiction de Martin, puis déborder et se répandre au dehors ; pendant qu'on portait le vase à la femme d'Avicien, elle bouillonnait et coulait encore entre les mains de l'esclave avec tant d'abondance, qu'elle couvrit ses vêtements. La matrone reçut cependant la fiole pleine jusqu'au bord, et le prêtre Harpagius affirme qu'aujourd'hui encore elle est si pleine, qu'on ne peut y mettre un bouchon afin de la conserver avec plus de soin [3]. »

Au dire de Grégoire de Tours, l'huile que l'on prenait au tombeau de saint Martin s'accrut plusieurs fois sans secours humain [4]. Il en était souvent ainsi de l'huile des lampes qui brûlaient devant l'autel de la basilique [5]. L'huile de la lampe qui brûlait dans la maison où sainte Geneviève était enterrée ne se consumait point quoiqu'elle brûlât toujours et qu'on prit continuellement de cette huile pour servir à la guérison des malades [6].

Le vase à offrandes ou à libations fut souvent aussi la coupe de communion. Le même vase sacré servait à la fois dans les sacrifices pour la fécondité et dans le banquet où

1. Cf. P. Saintyves, *Les Saints Successeurs des Dieux*, p. 137-141.
2. J.-B. Bagatta, I, 261, n° 1.
3. Sulpice Sévère, *Vie de Saint Martin. Dialogues*, III, 3. Cf. Grégoire de Tours, *Miracles de Saint Martin*, II, 32.
4. Grégoire de Tours, *Miracles de Saint Martin*, II, 22 et III, 24.
5. Pour tous ces miracles. Cf. Bagatta, I, p. 239-244.
6. Mgr Guérin, *Les Vies des Saints*, I, 100.

l'on buvait la liqueur divine : l'ambroisie bouddhique ou le sang du Christ.

Notons seulement pour finir que dans les légendes chevaleresques, véritable évangile du futur chevalier, le bassin s'associe à la lance annonçant ainsi nos contes où le vase accompagne si souvent le bâton [1].

Souvestre a recueilli de nos jours en Bretagne un conte populaire où il est impossible de ne pas reconnaître la donnée de la quête du saint Graal. *Peronnik l'idiot*, tout simple d'esprit qu'il est, a une excellente mémoire, de la décision, de l'audace et s'empare du bassin d'or et de la lance de diamant malgré tous les obstacles magiques [2].

Nous retrouvons d'ailleurs la coupe et la lance dans l'initiation des guerriers Samouraï au Japon.

A l'âge de quatorze ans, l'aspirant est confié à un guide âgé d'au moins quinze ans auquel il prête serment d'obéissance en jurant sur la lance. Il ne peut se marier (sous peine de mort) dans la période de son vœu. Et lorsque le jeune Samouraï atteint le degré de responsabilité qui le rend apte à remplir tous ses devoirs de citoyen, on lui présente la coupe dans une seconde cérémonie solennelle où il est relevé de son serment. Désormais il est libre de se marier [3].

## § III. — La coupe magique dans les contes ; leurs attaches saisonnières et initiatiques

Ainsi donc nous avons vu que si la coupe figure dans des miracles et constitue un vase magique ; c'est pour avoir servi dans des cérémonies saisonnières ou initiatiques. Les contes eux-mêmes témoignent de ces relations. Nous l'avons noté incidemment ; mais il est temps d'aborder ces contes eux-mêmes. Il est tout à fait remarquable que la plupart d'entre eux nous présentent le donataire des objets magiques comme une divinité des eaux ou des bois ou encore comme un génie météorologique ; vent, pluie, gelée, saison ; il s'agit toujours des puissances qui président à la végétation.

1. G.-A. Heinrich, *Le Perceval de Wolfram d'Eschenbach*, pp. 78-79.
2. Emile Souvestre, *Le Foyer breton*. P., 1853, II, 137-170 et la note p. 171-179.
3. Jessie L. Weston, *From ritual to romance*. Cambridge, 1920, in-8°, p. 72.

Au Soudan, c'est dans l'eau que l'hyène, partie à la recherche de la fortune, découvre la *marmite généreuse*. On en reçoit du couscous, du riz et de la viande lorsqu'on lui demande une générosité. Après qu'on la lui a volée c'est encore dans le même marigot qu'elle découvre le *sabre qui frappe* [1]. Dans un conte incomplet recueilli chez les Aschantis les objets magiques ne sont plus fournis par les eaux mais par les bois.

C'est la famine, Anansé se rend au bois et y trouve un grand pot qui parle et s'emplit de nourriture à volonté. Ses enfants le brisent alors il retourne au bois et découvre une cravache pendue à un arbre. C'est une cravache magique qui donne des coups sans qu'on la touche [2].

Notre conte, très répandu en Afrique, y est parfois déconcertant. Chez les Gourmantiés le donataire de la marmite (canari) et de la cravache est une boulette de farine de mil [3], mais ordinairement le conte se rattache nettement au culte des arbres considérés sans doute comme génies de l'abondance ; tel est le cas pour les Berbères du Maroc.

Dans une variante recueillie parmi les Mzabites il s'agit d'un pauvre bûcheron qui reçoit successivement une marmite inépuisable dont son frère s'empare et un bâton qui ramène ce dernier à de meilleurs sentiments. Les dons proviennent d'un jujubier, évidemment sacré, et le triomphe de la justice s'accompagne d'une forte pluie [4], pluie sans raison, si ce n'est de témoigner que notre histoire commentait jadis des rites de fertilité. Au Tazerwalt marocain c'est encore l'esprit de l'arbre qui procure au bûcheron un moulin qui donne de la farine à volonté, un plat qui se couvre de viande et de couscous au commandement, un chat qui fait de l'or [5]. Chez les Houwaras l'arbre est un organier mais c'est toujours l'esprit de l'arbre qui favorise le bûcheron d'un plat et d'un moulin magique et enfin d'un chat qui rend de l'or [6].

1. C. Monteil, *Contes Soudanais*. P., 1905, p. 57-61.
2. Petermann's, *Mittheilungen aus J. Perthes geographischer*. Anstalt, 1850 p. 467, résumé par E. Cosquin, *Contes pop. de Lorraine*, I, 58-59.
3. F. V. Equilbecq, *Contes indigènes de l'Ouest Africain français*. P., 1915. II, 95-99.
4. R. Basset, *Nouveaux Contes Berbères*. P. 1897, pp. 93-95.
5. Stumme, *Marchen der Schluh von Tazerwalt*, pp. 2-4 et 73-77.
6. Socin et Stumme, *Der Dialekt des Houwara*, pp. 24-28 ; 89-92.

Parmi les Beni-Snous il s'agit d'un esprit des bois. Voici ce récit typique :

« Un homme trouvait de quoi manger au repas du soir, mais devait se passer de déjeuner. Il employait son temps à couper du bois et le vendait pour que sa famille eût à souper. Un jour, la femme d'un génie vint à lui : « Tu nous rends la vie impossible avec ton travail, lui dit-elle. » Et elle lui donna un plat en lui recommandant : « Tu n'as qu'à dire à ce plat : Remplis-toi du couscous de Dieu. » Le bûcheron emporta le plat à la maison et lui dit : « O plat, remplis-toi du couscous de Dieu. » Le plat s'en remplit, et ils mangèrent. Un beau jour, leur voisine vint : « Donnez-moi, dit-elle, votre plat pour que je fasse du couscous à mes hôtes. » Ils le lui donnèrent. La voisine l'emporta à la maison et lui dit : « Garnis-toi du couscous de Dieu », et aussitôt, il en fut plein. Le lendemain, la femme rendit un autre plat. Et quand le maître de la maison dit à ce plat : « Remplis-toi du couscous de Dieu » il ne voulut pas du tout s'en remplir. Le bûcheron revint donc au bois et se mit au travail. Un jour, la femme du génie vint et lui dit : « Qu'as-tu fait du plat que je t'ai donné ? — Les gens me l'ont changé, répondit le bûcheron. » Elle lui donna un chat : « Caresse-le, dit-elle, il en tombera des pièces d'or. » L'homme emporta le chat à la maison, le caressa et des louis d'or se mirent à tomber ; le bûcheron put ainsi vivre. Un jour, il alla au bain. Il plaça le chat dans une sacoche et dit au maître du bain : « Prends ce chat qui est dans cette sacoche. » Quand l'homme fut entré au bain, le maître de l'établissement tira le chat de la sacoche et le caressa. Des pièces d'or tombèrent. Le patron du bain emporta le chat à la maison et, à la place, en mit un autre. Le bûcheron sortit du bain, s'habilla, paya et partit à la maison. Ayant pris le chat, il se mit à le caresser ; mais les pièces d'or ne tombèrent plus. Il prit donc sa hache, revint à la forêt et se mit à couper du bois pour gagner sa vie. La femme du génie vint de nouveau : « Qu'as-tu fait du chat que je t'ai donné ? — demanda-t-elle. — On me l'a emporté, répondit le bûcheron. » Cette femme lui donna deux bâtons de fer et lui conseilla : « Enferme-toi avec eux dans ta maison et dis-leur : Faites votre ouvrage. » Le bûcheron partit, suivit le conseil qui lui avait été donné. Mais quand il eut dit aux bâtons : « Faites votre travail » ceux-ci se mirent à le frapper jusqu'à ce qu'il perdit connaissance. Quand ils l'eurent abattu ils cessèrent de le frapper ; le bûcheron ouvrit la porte, prit les bâtons dans ses bras et les emporta chez sa voisine : « Entre dans ta maison, lui dit-il, et commande à ces bâtons de faire leur ouvrage ». Elle obéit, et les bâtons se mirent à la rouer de coups jusqu'à l'étourdir. Ils lui ouvrirent ensuite la porte. Elle vint aussitôt rendre le plat. Le bûcheron ayant pris les bâtons dans ses bras, alla trouver le patron du bain. Il lui fit donner de la même façon une maîtresse correction,

et cet individu rendit le chat à son propriétaire. Celui-ci frotta l'animal, une pluie de louis en tomba. Puis le bûcheron acheta un bazar qu'il habita, ainsi que des bêtes de somme. Il allait labourer, les bâtons se tenaient à la porte de la maison, la gardaient et poursuivaient ceux qui passaient[1]. »

Dans un conte sakalave intitulé : *Les deux époux*, c'est d'un arbre, voire du Roi des arbres, que l'époux reçoit d'abord un van qui se couvre de riz, un bélier qui produit une pluie d'argent et un bâton qui frappe tout seul, lorsqu'on lui dit de danser. Et c'est la sottise de la femme qui fait perdre à son époux le van et le bélier qu'il récupère cependant grâce à l'entrée en danse du bâton du Roi des arbres[2].

Dans un conte africain du Niger méridional, qui semble très défiguré c'est l'arbre encore qui fournit chaque jour abondance de soupe et de foo-foo[3].

En Syrie, véritable réplique au récit soudanais, le bénéficiaire est un renard et c'est du génie d'une source qu'il reçoit successivement une assiette qui s'emplit des mets que l'on désire, un âne qui fait de l'or, et deux serviteurs géants qui mettent à mort ceux qui ont volé ces objets magiques[4].

Ce sont des génies et des divinités des eaux qui procurent les objets merveilleux dans l'Inde. Dans le recueil sanscrit la Sinhâsana-dvatrinçika (les trente-deux récits du trône) le roi Vikrana reçoit les talismans d'un *yoghi*[5]. *C'est une récompense de sa piété envers la mer.* Les trente-deux récits du trône ont été traduits en Bengali et en persan et ces versions elles-mêmes traduites en français. Voici le passage significatif de la première version :

« Pour se rendre les divinités propices, le roi Vikramaditya (soleil d'héroïsme) avait institué des brahmanes savants dans les Védas, versés dans toutes sortes de pratiques : le sacrifice, la prière, le homa, le bali (grand et petit sacrifices) le culte. Or pour le service des *divinités des eaux*, il envoya un brahmane au bord de la mer. Le brahmane

1. *Histoire du Bucheron* dans E. Destaing, *Etude sur le dialecte berbère des Benis Snous*. P., 1911, II, 17-19.
2. A. Dandouau, *Contes populaires des Sakalaves et des Tsimihety*. Alger, 1922, n° 55, pp. 275-279.
3. E. Dayrell, *Folk Stories from Southern Nigeria*. London, 191, pp. 16-20.
4. Prym und Socin, *Der Neu-Aramaïsche Dialekt des Tur'Abdin*. Gœttingen, 1881, n° 8, t. II, p. 243.
5. *Indische Studien* (1878), XV, 384.

s'y étant rendu fit l'anjali, et adressa une hymne à la mer. L'hymne achevée *la divinité de la mer apparut et dit* : « Hé ! brahmane, je suis favorable au roi Vikramaditya à cause de ses bonnes dispositions; quoiqu'il soit loin, il m'est excessivement cher. Donne ces quatre joyaux au roi et dis-lui les qualités de ces quatre joyaux. La puissance de l'un est telle que les mets auxquels on pense se présentent à l'instant même ; du deuxième joyau proviennent les richesses qu'on souhaite; dans le troisième se trouve une armée complète comprenant : chars, éléphants, cavaliers, fantassins ; la propriété du quatrième est de fournir autant d'ornements qu'on désire [1]. »

Dans la version persanne les quatre joyaux deviennent des rubis [2]; en réalité ces termes sont synonymes de talismans et désignent vraisemblablement les objets magiques traditionnels : une serviette, une bourse, un tambour, une boîte.

Dans un jataka, de formation composite, rédigé en pali, le donataire, un sanglier ; véritable génie des pluies dans l'Inde, et qui, ici, habite une île au milieu de la mer donne un joyau qui permet de s'élever dans l'air. Son possesseur obtient, grâce à lui, une hache qui coupe le bois toute seule, un tambour dont le roulement procure des régiments, une tasse qui donne tout ce que l'on souhaite [3].

Le terme de joyau s'emploie couramment dans l'Inde pour désigner des objets liturgiques, mais ce terme consacré a totalement disparu des contes modernes, trop loin de leurs origines. Dans un conte kamaonien recueilli au pied de l'Himalaya les donataires sont les quatre serpents qui habitent les quatre coins d'un étang sacré [4]. A Bénarès les quatre serpents sont remplacés par cinq fées, autres génies deseaux [5].

Nombre de contes européens font également intervenir les fées ou des personnifications analogues [6]. Or l'on sait

1. L. Feer, *Les trente-deux récits du trône*, trad. du Bengali. P., 1883, pp. 46-47.
2. Baron Lescalier, *Le Trône enchanté*. New-York, 1817, I, 100-101.
3. V. Fausboll, *Five Jatakas transl. from pali.* Copenhague, 1861, p. 20 seq.
4. Minaef, *Indischen Shaski y Legendy*. Saint-Pétersbourg, 1877, n° 12 résumé par E. Cosquin, *l. l.*, I, 56.
5. Miss M. Sokes, *Indian Fairy Tales*. London, 1880, n° 7.
6. P. Sébillot, *Les Cornes enchantées* dans *Contes pop. de la Haute-Bretagne*, 1re série, n° 5. Schneller, *Les trois pièces rares* dans *Mærchen und Sagen aus Walchtirol*, n° 15. Finamore, *Lei fate della matarelle* dans *Tradizioni popolari abbruzzesi*, n° 37. Miss Busk, *The Folk-Lore of Roma*. London, 1874, p. 146. A. de Gubernatis, *Mythologie zoologique*, I, 309, note 1. L. Gonzenbach, *Sicilianische Mærchen*. Leipzig, 1870, n° 30 et 52. G. Pitré, *Fiabe, novelle e racconti popolari siciliane*. Palermo, 1875, n° 26.

que les fées d'Europe sont presque toujours des esprits des eaux et des bois telles les apsaras bouddiques où les nymphes de l'antiquité classique.

En d'autres versions ce ne sont plus les esprits des arbres ou des eaux qui procurent les objets magiques, mais les divinités des pluies ou les démons du vent et de l'orage.

Divers contes russes conservent le souvenir de l'arbre des pluies dont la frondaison forme les nuages. Un vieux bonhomme ayant planté un gland dans sa maison, il en sort un *chêne* qui s'élève jusqu'au ciel. Il y monte, découvre d'abord un moulin à bras qui à chaque tour donne un pâté et un gâteau avec un pot d'eau-de-vie; puis un coq à crête d'or. Il rapporte l'un et l'autre chez lui ; mais bientôt un seigneur vole le moulin qui finalement est repris par le coq [1]. On trouve également le chêne qui touche au ciel en Poitou, mais là c'est saint Pierre qui donne au malheureux bonhomme une serviette qui se couvre de mets, une bourrique qui fait de l'or et un bâton qui rosse les gens [2]. Le plus souvent on a substitué au chêne une plante grimpante précisément parce qu'elle grimpe à l'arbre orageux. Dans un conte très déformé du recueil russe déjà cité on trouve une tige de haricot associée à la chèvre [3]. Peut-être primitivement le pois s'enroulait-il autour de l'arbre orageux. En tout cas nous avons déjà vu la chèvre Heidrune se dresser contre le chêne qui monte au ciel et l'on est en droit de supposer que l'arbre contre lequel la chèvre Amalthée brisa l'une de ses cornes était un chêne.

Au reste la plantation et l'arrosage d'un pois constituaient jadis en Chine un rite de fertilité et d'abondance sans doute parce que sa rapide ascension entraînait magiquement la pousse des autres plantes, mais aussi parce qu'il était censé s'élever jusqu'aux nuages. Voici ce qu'on lit dans l'*Uranographie chinoise* de Schlegel :

La nuit du 7 de la septième lune on dispose sur des tables du vin,

1. W.-R.-S. Ralston, *Russian Folk-Tales*. London, 1873, p. 296.
2. R.-M. Lacuve, *Le p'tit bonhomme Trinquet* dans *Revue des trad. pop.* (1888), III, 18-24.
3. W.-R.-S. Ralston, *l. l.*, p. 294-295.

du hachis et les fruits de la saison. On répand de l'encens pour les astérismes Bouvier (Aquila) et Tisseuses (Lyra), et l'on prie pour la richesse, une longue vie et de la progéniture. On peut seulement prier pour un seul de ces biens, et non pour tous à la fois, et on peut espérer, pendant l'espace de trois ans, l'accomplissement de ses vœux. Ce vin s'appelle *le vin des étoiles brillantes*, et le hachis, *le hachis des cœurs unis*. Mais le souvenir que ces artérismes indiquaient primitivement l'époque des mariages ou la onzième heure n'est pas encore perdu ni oublié. Ainsi, on sème pendant la nuit du 7 de la septième lune, dans un pot de porcelaine, *des pois verts*, *des petits pois* et du blé, et quand les jets ont quelques pouces de longueur, on les lie ensemble avec un ruban de soie rouge et bleu. On appelle cela, planter (le principe) de la vie [1]. »

Il est donc avéré que certaines plantes grimpantes aux fruits abondants ont été utilisées dans des rites de fécondité soit qu'on les ait plantées dans un pot d'appartement soit qu'on les ait semées au pied de quelque arbre réputé orageux. Un grand nombre de contes de France et d'Italie parlent d'une fève, d'un pois, d'un haricot dont la tige monte au ciel. Oyez cette histoire recueillie dans le Maine :

« Il y avait jadis un pauvre ménage qui vivait petitement, en travaillant beaucoup ; un jour le mari trouva un pois, mais un pois comme on n'en avait jamais vu, il était gros comme une noix ; c'étaient des gens économes, ils le plantèrent ; il leva, et poussa tant et si bien qu'après avoir mis rames sur rames, il s'accrocha au ciel.

Quand il fut couvert de belles gousses, l'idée vint au bonhomme de l'utiliser comme échelle, et le voilà montant de cosse en cosse, de cosse en cosse ; arrivé à la porte du paradis il frappe ; saint Pierre lui ouvre et lui demande ce qu'il veut.

— Une petite charité, répond-il.

Saint Pierre lui donne une serviette merveilleuse : lorsqu'on l'étendait, elle se couvrait de toutes sortes de bons mets. L'homme bien joyeux, descend de cosse en cosse ; arrivé à terre il appelle sa femme et lui montre le beau cadeau qu'il a reçu. Comme c'étaient de bons cœurs, ils invitèrent tous les amis à un festin ; vous pensez si chacun enviait la serviette. Après le repas, elle fut roulée et mise dans une *liette* (tiroir) ; mais une voisine qui avait vu la chose, profita d'une fenêtre ouverte et la vola. Qui fut au désespoir ? les bonnes gens,

Le mari eut recours à son pois et monta de cosse en cosse, de cosse en cosse. Arrivé à la porte du paradis, il frappa.

1. Cf. A. DE GUBERNATIS, *La Mythologie des plantes*, II, 299.

— Comment ! encore vous ? lui dit saint Pierre ; décampez au plus vite.

Mais le vieux lui ayant conté sa mésaventure, le saint eut pitié de lui, et lui donna une bourse qui ne se vidait jamais. Rentré à la maison il se met à danser en secouant la bourse, et l'argent tombait comme grêle ; malheureusement le bruit attira la mauvaise voisine qui trouva moyen de s'emparer de la bourse. Les bonnes gens étaient bien penauds, comme bien vous pensez ; ils se disputèrent, s'accusant naturellement d'être la cause du désastre. Après réflexion, le paysan se décida à monter de cosse en cosse. Saint Pierre lui ferma d'abord la porte au nez, mais sachant qu'au fond c'était un brave homme, il lui remit un petit bâton en disant :

— Si avec cela vous ne vous faites pas rendre les objets pris, vous n'êtes qu'un sot. Vous n'aurez qu'à dire : « Bâton, fais ton devoir, frappe partout, brise partout et tout ira bien. »

Le vieux, bien soucieux, redescendit ; quand sa femme vit le cadeau, elle se mit fort en colère ; lui, profitant de l'occasion s'écria : — Bâton, fais ton devoir, brise partout, casse tout.

Dame ! il fallait voir la vaisselle voler en éclats et la bonne femme recevoir les coups sur le dos.

— Arrête-toi, bâton, criait-elle bien joyeuse, je comprends tout ; courons chez la voisine.

Ce qui fut dit fut fait : le bâton fit son devoir, et la voleuse effrayée, battue, rendit la bourse et la serviette. Depuis ce temps le pois a séché, et les deux vieillards qui n'ont plus besoin d'aller trouver saint Pierre, vivent heureux et tranquilles[1]. »

Le donataire est tantôt saint Pierre[2] et tantôt le bon Dieu[3] mais il s'agit toujours d'un maître du ciel et du temps.

Il n'y a pas que l'arbre nuageux ou la tige qui monte au ciel qui décèlent dans nos contes d'antiques attaches avec des cérémonies pour la pluie. La grue dans certains contes russes (c'est à tort que Gubernatis parle de cigogne) oiseau du ciel sombre et de la saison pluvieuse représente vraisemblablement quelque génie des nuages et des vents. C'est

1. Mme Destriché, *Cosse en Cosse* dans *Revue des trad. pop.* (1888), IV, 24-25.

2. Lootens, *Onde Kindervertelsels in der Brugschen Tongval.* Brussel, 1868, n° 1. — Ortoli, *Contes Pop. de l'Ile de Corse.* n° 23, pp. 171-178. — P. Sébillot, *Histoire du Bonhomme Maugréant* dans *Contes des Prov. de France.* P., 1884, n° 6, pp. 46-55. — P. Sébillot, *La Fève* dans *Contes Pop. de la Haute-Bretagne,* 1re série, n° 12.

3. F. Arnaudin, *La Fève* dans *Contes pop. rec. dans la Grande-Lande.* P., 1887, p. 56-56. — E. Cosquin, *Le Pois de Rome* dans *Contes pop. de Lorraine,* II, 168-171. — H. Carnoy, *Jean à la tige de haricots* dans *Romania* (1879) VIII, n° 4. — P. Sébillot, *La Fève* de *Littérature orale de la Haute-Bretagne.* P., 1881, pp. 213-216. — G. Pitré, *La Fève* dans *Novelle popolari toscane,* n° 29.

elle en tout cas qui procure au quémandeur deux sacs d'où sortent du premier des génies qui préparent toutes sortes de mets; du second des génies qui bâtonnent les voleurs du premier sac [1].

Dans une autre version russe où les deux sacs sont remplacés par une corbeille et un tonneau, le donataire est le vent du sud [2]. Les vents sont assez fréquemment distributeurs des objets magiques en Norvège et en Bretagne [3] voire dans les Landes [4]. Il ne faut pas croire que ces vents généreux soient toujours ceux qui amènent la pluie mais ce sont souvent les vents destructeurs qui soufflent le froid et la mauvaise saison ou qui, furieux, détruisent tout sur leur passage. Ausssi ne devons-nous pas nous étonner si c'est la gelée qui procure les objets merveilleux en Esthonie, et l'ouragan en Basse-Bretagne [5]. On a souvent rendu un culte aux personnages redoutables et particulièrement à ceux qui s'attaquent aux récoltes. C'est aussi avec des offrandes, des libations et des sacrifices qu'on les apaise et les rend propices. Le diable ou les ogres donataires de certains contes ne sont que des substituts de ces êtres redoutés [6]. Chez les kalmouks, une coupe d'or abandonnée par les démons est échangée successivement contre un bâton qui assomme, un marteau qui forge seul et un sac de cuir qui produit la pluie [7]. La relation des démons et de la pluie ne paraît pas être ici le fait du hasard. A propos du vase inépuisable Loys Brueyre écri-

1. GOLDSCHMITT, *Russische Märchen*, n° 16, pp. 139-146. Voir également : AFANASIEFF. *Narodnyia rouskiia skazky*, n° 17 et 19 résumés par A. DE GUBERNATIS, *Mythologie zoologique*, II, 276-277.

2. DIETRICH, *Russische Volksmærchen*. Leipzig, 1831, n° 8.

3. ASBJOERNSEN ET MOE, *Le jeune homme qui va au vent du Nord* dans *Norwegische Volksmaerchen*, t. I, n° 7, p. 49. — P. SÉBILLOT, *Norouas*. (Nord-ouest) des *Contes pop. de la Haute-Bretagne*, 3e série. P., 1882, n° 24 et 25, pp. 222-234 et *Contes de Terre et de Mer*. P., 1883, pp. 131-144. — P. SÉBILLOT, *Surouas* (Sud-Ouest) ds *Contes pop. de la Haute-Bretagne*, 3e série, n° 26, pp. 235-240.

4. F. ARNAUDIN, *Compère Louison et la Mère du Vent* dans *Contes pop. rec. dans la Grande-Lande*. P., 1887, pp. 37-55.

5. H. JANNSEN, *Marchen und Sagen des esthonischen Volkes*, Dorpal, 1881, n° 7.— F.-M. LUZEL, *Contes pop de Basse-Bretagne*. P., 1887, III, 63-76.

6. G. BASILE, *L'uorco* (l'ogre) dans *Lo cunto de li cunte*, éd. B. Croce. Napoli, 1891, I, 21-32. — E.-H. CARNOY, *Le Château du diable* dans *Litt. Orale de la Picardie*, P. 1883, pp. 297-308. MASPONS Y LABROS, *Lo Rondalleyre*. Barcelone, 1875, III, 31. — *Das Ausland*. Stuttgart, 1856, p. 716.

7. JÜLY, *Le magicien qui vainquit le khan* dans *Kalmukischen Märchen des Sidhi-Kur*, n° 6.

vait déjà. « *Sous quelque aspect que se présente le mythe : corne, coupe, table toujours servie, nappe nourricière, robinet donnant toutes sortes de vins, il est toujours le symbole des pouvoirs vivifiants et fécondants de la nature.* »[1] Ajoutons qu'il ne s'agit pas d'une pure allégorie ni d'une fantaisie de l'imagination mais d'un trait destiné à commenter un rituel de fécondité dans lequel la corne, la coupe ou la table jouait un rôle rituel des plus positifs.

Il faut noter en outre que certaines de ces allégories sont l'exégèse d'un rituel initiatique dans lequel la table, le vase, la nappe, servent dans un banquet spirituel où les commensaux peuvent tous se satisfaire sans que jamais s'épuise la coupe de la sagesse et de la sainteté. La multiplication de la science et de l'amour est un miracle moins frappant mais d'un ordre infiniment supérieur. Celle des fruits de la terre n'en est qu'une figure grossière.

L'initiation comporte essentiellement un secret et diverses épreuves d'habileté et de discrétion. Nous trouvons tout cela dans nos contes. Tel récit ouolof ne se comprend guère si l'on n'admet pas que le héros y est soumis à une série d'épreuves initiatiques :

« Hammat s'est mis en route. Voici un mois et vingt-trois jours qu'il chemine. Une guinné lui a prescrit de ne rien dire quoi qu'il rencontre sur son chemin. Il trouve une marmite où cuit du riz. Le riz cuit, la marmite se renverse d'elle-même puis se remet sur le feu, pleine de nouveau riz à cuire.

Hammat regarde, mais il ne souffle mot. La marmite lui demande alors : « Si tu rencontres quelqu'un sur ta route que lui diras-tu que tu as vu ? »

— « Je lui dirai, répond Hammat, que j'ai rencontré ma mère qui faisait cuire du riz et qu'elle m'en a donné à manger. »

La marmite alors lui donne du riz et il le mange; puis elle dit : « C'est bien mon garçon ! Pars et fais un bon voyage !... »

Hammat arrive près d'un village et il y rencontre la reine des guinné. Elle n'a qu'une jambe, qu'un bras, qu'une oreille, qu'un œil et qu'une narine. Son dos est tranchant comme un rasoir. Au moment où Hammat se présente devant elle, elle a puisé de l'eau pour se laver le corps.

Hammat lui souhaite le bonjour. La guinné lui répond : « C'est toi

1. Loys Brueyre, *Contes pop. de la Grande-Bretagne*, P., 1875, p. 140.

qui t'appelles Hammat ? » — « Oui » — « Bon ! Viens un peu me laver le dos. »

Hammat commence à frotter le dos tranchant de la guinné et s'entaille les mains profondément. Il n'en continue pas moins son travail. Quand il a terminé, la guinné lui lèche les mains qui redeviennent intactes comme auparavant.

« De mon dos ou de celui de ta mère, lui demanda-t-elle, quel est le meilleur ? »

— « C'est le tien ! » affirme Hammat.

Alors la guinné lui ordonne de la suivre et ils se rendent ensemble à la case de la reine. « C'est toi qui vas préparer le manger aujourd'hui», lui dit-elle. Elle sort un vieil os dégarni de sa viande et aussi sec que s'il y avait trois ans qu'on l'aurait épluché : « Mets-ça dans la marmite avec de l'eau ! »

Hammat obéit. Il ajoute ce qu'il faut pour le couscouss, car le miel était déjà pilé. Avant que le couscouss fût prêt, l'os s'était garni de viande au point d'emplir entièrement la marmite.

Quand tout est prêt, Hammat apporte le couscouss et la viande à la reine des guinné et ils se mettent à manger.

« Le lendemain matin la guinné lui donne deux petites calebasses sphériques comme celles où l'on met le tabac et lui dit de casser la première après un mois de marche. Pour la seconde il ne devra la briser qu'arrivé à côté de son village.

Lorsque Hammat est à moitié route, il casse la première calebasse. Il en voit sortir des bœufs, des chevaux et des guerriers en quantité. Tout cela l'accompagne, tout lui appartient.

Il continue son chemin jusqu'à ce qu'il arrive à côté de son village. Alors il brise la seconde calebasse, mais de celle-ci ne sortent que des animaux mangeurs d'hommes : des éléphants (*sic*), des lions, des hyènes...

Déjà les soldats qui accompagnent Hammat ont tué toutes ces bêtes-là.

Hammat entre dans le village. Il demande aux gens des provinces voisines de se réunir. Il leur parle et on tombe d'accord pour mettre Hammat comme chef à la place de Mandiaye. Alors la mère de ce dernier dit à son fils : « Hammat a su s'y prendre de manière à avoir tout ! C'est lui le chef maintenant et c'est lui qui nous commande ! [1] »

La situation obtenue est le bénéfice de l'initié qui a subi victorieusement les épreuves qui témoignent à la foi de sa sagacité, de sa discrétion et de sa résistance à la douleur. On ne peut guère insister sur les divers actes vénériens

1. F.-V. Equilbecq, *Hammat et Mandiaye* dans *Contes indigènes de l'Ouest africain*. P., 1916, III, 21-28.

auxquels il est successivement contraint, mais ils rappellent étroitement les obligations analogues qu'imposent à leurs adeptes diverses sociétés secrètes africaines.

Il est souvent interdit au héros des contes européens de parler des objets magiques ou d'en révéler la propriété. Lorsque saint Pierre donne au père Maugréant le panier qui fournit des pains et des poissons à volonté, il ne se contente pas de lui apprendre la formule pour s'en servir ; mais il ajoute : « *Ah ! encore... vous n'avez pas besoin de le montrer à tout le monde, ni de dire que c'est moi qui vous l'ai donné. Vous entendez*[1] ? » Le magicien qui gratifie un pauvre homme d'un âne qui fait de l'or lui parle ainsi : « *Ne dis ton secret à personne, surtout* : on pourrait t'enlever ton âne et dame ! alors, adieu les écus d'or[2]. »

Les malheureux qui livrent leurs secrets malgré leur évident intérêt sont généralement des vaniteux[3] mais plus souvent encore des ivrognes. C'est ordinairement à l'auberge que se produit la substitution qui s'opère à leur détriment[4].

L'auberge n'est pas seulement un lieu où l'on boit, mais où l'on se grise de paroles. On y pratique rarement la discrétion ;

« Un père avait trois fils. L'aîné va chercher fortune et trouve en chemin un vieillard ; c'est Jésus en personne qui lui tient compagnie. Mais voyant qu'il ne lui arrive rien d'heureux, le jeune homme perd courage et veut retourner au logis. Alors Jésus lui fait cadeau d'une table à trois pieds à qui il suffit de dire : « Couvre-toi, » et elle se couvre de toutes les grâces de Dieu. Le jeune homme arrive dans une auberge et il est si heureux qu'il ne peut garder son secret. Mal lui en advient, car l'hôtelier, qui est un voleur, dérobe la table pendant la nuit et en met une autre à la place. L'aîné des frères se remet en route et, rentrant au logis, annonce un miracle, mais le miracle rate, et l'on se moque du hâbleur.

1. P. Sébillot, *Contes des provinces de France*, p. 47.
2. E. H. Carnoy, *Les trois dons du sorcier et la fève magique* dans *Litt. orale de la Picardie*. P., 1883, p. 109.
3. Minaef, *Indiiskia Skaski y Legendy*. Saint-Pétersbourg, 1877, n° 12.
4. A. C. Fryer, *L'âne, la table et le bâton* dans *Book of English fairy*, n° 9, p. 104-116, trad. par L. Brueyre, *Contes de la Grande-Bretagne*, p. 48-50. — L. Léger, *Le bâton enchanté* dans *Recueil de Contes populaires slaves*, P., 1882, n° 17, p. 147-155. — Grimm, *Kinder und Hausmærchen*, n° 36, trad. F. Baudry dans *Contes choisis*. P., 1911, p. 154-171, etc.

Le second des frères part à son tour, et lui aussi rencontre le vieux Jésus. Ils font route ensemble. Ne trouvant pas cependant à faire fortune avec Jésus, le jeune homme veut s'en retourner, et Jésus lui donne une brebis qui secrète des louis d'or. Il descend à la même auberge où il cause trop. On substitue pendant la nuit une brebis à la sienne, et quand il est rentré au bercail, ses frères lui rient au nez.

Vient le tour du troisième qui rencontre également Jésus et le quitte un beau jour parce qu'on ne gagne pas assez d'argent avec un pareil compagnon de route, Jésus lui donne un bâton à qui l'on n'a qu'à dire : « Tape ! » et la trique assène de grands coups à tort et à travers jusqu'à ce qu'on lui ai dit : « Assez ! » En chemin, le cadet des frères veut essayer le gourdin sur trois riches seigneurs et l'épreuve réussit à merveille. Les seigneurs lui donnent tout ce qu'ils ont sur eux afin qu'il arrête la bastonnade. Il arrive à l'auberge et dit au bâton : tombe à coups redoublés sur les gens de l'auberge, et il ne serait jamais arrêté si l'hôtelier n'eût pas restitué la table et la brebis qu'il avait volées. Le jeune homme retourne au logis chargé de biens et parfaitement heureux [1]. »

Il n'est pas rare non plus que ce soit la sottise du héros qui explique la surprise de ses secrets Tapalupatau auquel le bon Dieu avait donné un âne qui faisait des écus dit aux gens de l'auberge où il couche : *N'allez pas dire à mon âne : Fais-moi des écus* ; et grâce à cette précaution intempestive leur révèle la formule magique. Et cependant c'est déjà de cette façon qu'il s'était fait dérober la serviette qui, à volonté, se couvrait de pain, de vin et de viande [2].

L'ennemie la plus redoutable de la discrétion c'est la femme et sot ou faible ou l'un et l'autre les hommes ne lui résistent guère. Le cœur et les sens envoûtés, lorsqu'il est assailli de questions et de demandes qui se présentent comme des cajoleries ou des caresses, l'époux n'y échappe guère. C'est là une épreuve subtile et forte et certes on peut confier les vrais secrets de l'initiation à celui qui y résiste. Nombre de nos héros, fiers des richesses et de la puissance que leur confèrent les êtres ou les objets merveilleux rêvent d'épouser quelque princesse ; mais la prin-

1. A. DE GUBERNATIS, *Novellini di Santo Stefano di Calcinaia*, 1869, n° 21, trad. par M. MONNIER, *Contes pop. en Italie*, p. 114-115.
2. E. COSQUIN, *Contes pop. de Lorraine*, I, 50-51.

cesse les trahit et leur enlève leurs trésors après leur avoir arraché leurs secrets [1].

L'initiation n'a pas seulement pour but de former l'homme à la maîtrise de sa langue, elle doit le rendre habile et capable de se débrouiller dans les difficultés de la vie. Il faut pouvoir enlever les objets magiques à ceux qui les détiennent. Dans le *Tripitaka chinois* vaste réunion de recueils de contes, on trouve deux versions d'un récit où précisément le héros enlève aux démons les talismans qu'ils se disputent. La première fait partie d'un *Livre des cinq cents apologues* qui a été traduit du sanscrit en chinois par un moine bouddhiste hindou en l'an 493 de notre ère ; le second est entré dans une compilation de contes (*King lu yi siang*) également traduite du sanscrit en chinois, compilation faite en 516. Voici le premier :

« Il y avait autrefois deux démons *p'i-chö-tou* (piçaka) qui possédaient en commun un coffre, un bâton et un soulier ; ces deux démons eurent une contestation, chacun d'eux voulant avoir ces objets ; leur dispute dura un jour entier sans qu'ils pussent se mettre d'accord ; un homme survint alors et ayant vu cela leur demanda : « Qu'ont donc de si merveilleux ce coffre, ce bâton et ce soulier pour que vous vous disputiez avec tant de colère ? » Les deux démons lui répondirent : « De ce coffre qui est à nous, on peut tirer tous les objets qui servent à la vie tels que vêtements, boissons et aliments, coussins pour le lit et couvertures ; tout cela en sort. Celui qui tient le bâton, ses ennemis se soumettent et n'osent pas se quereller avec lui. Celui qui met ce soulier peut, grâce à lui, aller en volant sans que rien lui fasse obstacle. » Quand notre homme eut entendu cette réponse, il dit aux deux démons : « Eloignez-vous un peu ; je vais faire entre vous un partage égal. » A ces mots les démons se retirèrent aussitôt à l'écart. Notre homme alors prit dans ses bras le coffre, empoigna le bâton, chaussa le soulier et s'envola. Les deux démons, tout penauds se trouvèrent n'avoir plus rien du tout. L'homme leur dit : J'ai pu supprimer ce qui causait votre dispute et j'ai fait en sorte que vous n'ayez plus aucun sujet de querelle [2]. »

1. Nerucci, *Le fils du pâtre* dans *Sessante novelle popolari*, n° 7 résumé par M. Monnier, *Contes pop. de l'Italie*, pp. 242-249 ; E. Cosquin, *La Bourse, le Sifflet et le Chapeau* ; *Les trois frères* dans *Contes pop. de Lorraine*, n° 11 et 42, I, 121-124 et II, 79-84 ; Campbell. *Les trois soldats* dans *West Highlands Popular Tales*, n° 10, trad. par L. Brueyre, *Contes pop. de Grande-Bretagne*, pp. 133-138, etc.

2. Ed. Chavannes, *Cinq cents contes et apologues chinois extraits du Tripitaka*

D'après l'Océan des Histoires (XIIe siècle) les êtres qui se querellent sont les deux fils d'une sorte d'ogre [1], et si dans le Tuti-Nameh il s'agit de frères ou de magiciens, dans la version hindoustani, ce sont des voleurs [2], il est bien clair que ce ne sont là que des remplaçants des démons primitifs. Les satyres russes qui se battent avec des arbres et auxquels le tzarevitch enlève une petite nappe, des bottes de vitesse, un chapeau qui rend invisible [3], nous rappellent à la fois les démons des tentations initiatiques et les esprits sauvages de la forêt.

On pourrait ajouter les contes aux contes, ce seraient toujours les mêmes traits fondamentaux, derrière lesquels on découvrirait encore les mêmes points d'attaches rituelles.

Nombre de ces contes se terminent par un mariage avec quelque fille de roi ; le trait s'adapte merveilleusement aux liturgies saisonnières et ne dépare point les cérémonies initiatiques. Le vase et le bâton trouvaient également leur utilisation rituelle à la fois dans les liturgies initiatiques et dans les rites saisonniers.

Le tambour (qui fait venir des soldats) ou la « musique » (qui fait danser) ont toujours été l'accompagnement obligé des panégyries saisonnières. Dans un conte africain, sans doute défiguré, le tambour magique n'amène pas des bataillons et des régiments mais des plats, des assiettes et des pots garnis de nourriture et permettent à un roi d'offrir un banquet à tout son peuple [4]. Le tambour ou les cuivres contribuent pour leur part à assurer l'abondance de l'année.

L'animal qui fait de l'or : âne, mouton, chèvre, etc.,

*chinois*. Paris, Leroux, 1910-1911, n° 277, II, 185-186. Ce récit avait déjà été traduit par Stanislas Julien, d'après l'encyclopédie *Fa-youen-tchou-lin*, livre XLV. Voir les *Avanadas Contes et Apol. Indiens*. Paris, 1859, II, 8-10. Pour l'autre version voir n° 470, III, 258-259.

1. *Somadeva Katha Sarrit Sagara* transl. C. TAWNEY, Calcutta, 1880, I, 13-14.

2. *Tuti Nameh*, II, 26 et 28 analysé par A. DE GUBERNATIS, *Mythologie Zoologiqué*, I, 136 : GARCIN DE TASSY dans *Revue Orientale et Américaine*, 1865, p. 149. Pour d'autres versions voir E. COSQUIN, *Contes Pop. de Lorraine*, I, 129, note 1. On peut ajouter SPITTA-BEY, *Contes arabes modernes*, n° 9.

3. L. SICHLER, *Ivan Tzarevitsh et les goussli enchantées* dans L. SICHLER, *Contes Russes*. Paris, 1885, in-4, pp. 79-80.

4. L. LÉGER, *La table, la musette et le sac* dans *Recueil de Contes pop. slaves*, P., 1882, n° 2, pp. 15-27 et vingt autres.

5. E. DAYRELL, *Folk stories from Southern Nigeria*, pp. 20-25.

n'est-il pas la richesse des campagnes. Au reste on trouverait peut-être un jour des versions où il ne s'agit pas d'or mais de lait, de laine, de fumier.

« Quand Alain de Rohan ordonna l'édification de la chapelle de Kernascleden, il n'y avait pas au pays une seule habitation, et les ouvriers réunis en grand nombre, ne pouvaient qu'avec bien de la peine se procurer les choses nécessaires à la vie ; aussi beaucoup d'entre eux abandonnaient les travaux déjà commencés. Cet abandon mettait l'architecte au désespoir ; il avait promis au duc un chef-d'œuvre, et la perte de ses meilleurs ouvriers rendait impossible la réalisation de sa promesse.

« Un soir qu'il errait aux bords du Scorff, livré aux plus sombres pensées, un jeune pâtre qui conduisait une belle vache se présenta devant lui et lui dit : « Vous êtes bien triste, maître ! Eh bien ! consolez-vous, je viens dissiper vos chagrins dont je connais la cause. Prenez cette vache, conduisez-là à Kernascleden et les ouvriers ne vous quitteront plus, car elle leur donnera ce qui leur manque... » — « Comment, dit l'architecte surpris, est-ce qu'une vache pourra fournir du lait à trois cents ouvriers ? » — « Si vous avez la foi, dit le jeune pâtre, elle en fournira à trois mille !... » Et mettant aux mains de l'architecte la corde qui liait la vache, il disparut... Depuis ce jour les ouvriers ne manquèrent plus à l'œuvre, et plus ils furent nombreux, plus la vache donna de lait, de beurre et de fromage [1]. »

Il est bien clair qu'il s'agit là d'un symbole et de la nourriture spirituelle qui fut fournie non pas aux maçons mais aux dévots de la chapelle. L'or que produisent les animaux merveilleux est lui aussi un or liturgique et représente des paroles sacrées et des grâces divines. Comment ne pas se rappeler d'ailleurs que l'initié et tout d'abord l'initiateur revêtaient des formes animales?

Mais ce n'est pas ici le lieu de développer ces divers points ; il suffira de dire que tous les traits des contes où figurent la table ou le vase magique s'expliquent facilement si l'on admet qu'il s'agit de commentaires mythiques d'un rituel de fécondité soit dans l'ordre matériel soit dans l'ordre spirituel. La multiplication des fruits ou la génération des initiés s'autorisent des mêmes symboles et des mêmes miracles.

1. Dr A. Fouquet, *Légendes, Contes et Chansons du Morbihan*, Vannes, 1857, pp. 148-149.

## CHAPITRE III

## Les Productions d'aliments et les multiplications miraculeuses dans la Bible

---

On ne saurait aborder l'étude du miracle de la multiplication des pains et des poissons dans l'Evangile sans rappeler tout d'abord les miracles analogues de l'Ancien Testament. Les Israëlites, après leur sortie d'Egypte sont nourris d'une façon miraculeuse. Il ne s'agit pas d'une multiplication d'aliments mais d'un apport céleste. Nous avons déjà vu auparavant l'étroite relation de ces deux types de miracles.

### § I. — Les miracles de l'Exode

Arrivés dans le désert de Sin, entre Elim et le Sinaï le quinzième jour du second mois après leur sortie d'Egypte, les Israëlites craignant de manquer de nourriture commencèrent à murmurer contre Moïse et Aaron.

« Jéhovah dit à Moïse : « Je vais faire pleuvoir pour vous du pain, du haut du ciel. Le peuple sortira et en ramassera jour par jour la provision nécessaire, afin que je le mette à l'épreuve, pour voir s'il marchera, ou non, dans ma loi. Le sixième jour, ils prépareront ce qu'ils auront rapporté, et il y en aura le double de ce qu'ils en ramassent chaque jour. »

« Jéhovah dit (*encore*) à Moïse : « J'ai entendu les murmures des enfants d'Israël. Dis-leur : Entre les deux soirs vous mangerez de la viande, et au matin vous vous rassasierez de pain, et vous saurez que je suis Jéhovah, votre Dieu. »

Le soir on vit monter des cailles, qui couvrirent le camp, et le matin il y avait une couche de rosée autour du camp. Quand cette rosée se fut dissipée, on aperçut à la surface du désert quelque chose de menu comme des grains, pareils au givre sur le sol. Les enfants d'Israël le virent, et ils se dirent les uns aux autres : « Qu'est-ce

cela ? » car ils ne savaient pas ce que c'était. Moïse leur dit : « C'est le pain que Jéhovah vous donne pour nourriture. Voici ce que Jéhovah a ordonné : Que chacun de vous en ramasse ce qu'il faut pour sa nourriture, un gomor par tête, suivant le nombre des personnes : chacun en prendra pour ceux qui sont dans sa tente. »

Les enfants d'Israël firent ainsi, et ils recueillirent les uns plus, les autres moins. On mesurait ensuite avec le gomor, et celui qui en avait ramassé beaucoup n'avait rien de trop, et celui qui en avait peu n'en manquait pas : chacun en avait recueilli ce qu'il fallait pour sa nourriture. Moïse leur dit : « Que personne n'en laisse jusqu'au lendemain matin. » Ils n'écoutèrent pas Moïse, et plusieurs d'entre eux en gardèrent jusqu'au matin ; mais il s'y mit des vers et tout devint infect. Moïse fut irrité contre eux. Tous les matins ils ramassaient de la manne, chacun selon sa consommation, et quand le soleil faisait sentir ses ardeurs, le reste se liquéfiait.

Le sixième jour, ils ramassèrent une quantité double de nourriture, deux gomors pour chacun. Tous les principaux du peuple vinrent en informer Moïse, qui leur dit : « C'est ce que Jéhovah a ordonné. Demain est un sabbat, un jour de repos consacré à Jéhovah ; faites cuire au four ce que vous avez à faire cuire, faites bouillir ce que vous avez à faire bouillir, et tout ce qui restera, mettez-le en réserve pour le lendemain matin. » Ils mirent donc l'excédant en réserve jusqu'au matin, comme Moïse l'avait ordonné, et il ne devint point infect, et les vers ne s'y mirent point. Moïse dit : « Mangez-le aujourd'hui, car c'est le jour du sabbat en l'honneur de Jéhovah ; aujourd'hui vous n'en trouveriez point dans la campagne. Vous en recueillerez pendant six jours ; mais le septième jour qui est le sabbat, il n'y en aura point. »

Le septième jour, quelques-uns du peuple sortirent pour en ramasser, mais ils n'en trouvèrent pas. Alors Jéhovah dit à Moïse : « Jusques à quand refuserez-vous d'observer mes commandements et mes lois ? Voyez : c'est parce que Jéhovah vous a donné le sabbat qu'il vous donne, le sixième jour, du pain pour deux jours. Que chacun reste à sa place, et que nul ne sorte le septième jour du lieu où il est : « Et le peuple se reposa le septième jour. »

Dans ce curieux récit, le miracle n'est que l'éxégèse de l'obligation rituélique d'observer le Sabbat. Jéhovah assure à son peuple la nourriture de la semaine, y compris celle du sabbat, mais à condition que tous se reposent le samedi et consacrent ce jour à Jéhovah non seulement par le repos ; mais sans doute aussi par quelque offrande, ainsi que le fait supposer l'usage sabbatique du renouvellement des pains de proposition.

Dans les Nombres nous trouvons le récit d'un renouvellement du miracle des cailles mais sans aucune allusion à la règle sabbatique. Les Hébreux ont déjà passé plus d'un an dans le désert. C'est la seconde année au vingtième jour du deuxième mois. Ils ont quitté le Sinaï pour gagner le désert de Pharan dans la direction de la Terre promise.

« Le ramas de gens qui se trouvaient au milieu d'Israël s'enflamma de convoitise, et même les enfants d'Israël recommencèrent à pleurer et dirent. « Qui nous donnera de la viande à manger ? Il nous souvient des poissons que nous mangions pour rien en Egypte, des concombres, des melons, des poireaux, des oignons et de l'ail. Maintenant notre âme est désséchée ; plus rien ! Nos yeux ne voient que de la manne. » — La manne était semblable à la graine de coriandre, et avait l'aspect du bdellium. Le peuple se répandait pour la ramasser ; il la broyait sous la meule ou la pilait dans un mortier ; il la cuisait au pot, et en faisait des gâteaux. Elle avait le goût d'un gâteau à l'huile. Quand la rosée descendait pendant la nuit sur le camp, la manne y descendait aussi.

Moïse entendit le peuple qui pleurait dans chaque famille, chacun à l'entrée de sa tente. La colère de Jéhovah s'enflamma grandement. Moïse fut attristé, et dit à Jéhovah : « Pourquoi avez-vous fait ce mal à votre serviteur, et pourquoi n'ai-je pas trouvé grâce à vos yeux, que vous ayez mis sur moi la charge de tout ce peuple ? Est-ce moi qui ai conçu tout ce peuple ? est-ce moi qui l'ai enfanté pour que vous me disiez : Porte-le sur ton sein, comme le nourricier porte un enfant qu'on allaite, jusqu'au pays que vous avez juré de donner à ses pères? Où prendrai-je de la viande pour en donner à tout ce peuple ? Car ils pleurent autour de moi, en disant : Donne-nous de la viande à manger. Je ne puis pas, à moi seul, porter tout ce peuple ; il est trop pesant pour moi. Pour me traiter ainsi, tuez-moi plutôt, je vous prie tuez-moi si j'ai trouvé grâce à vos yeux, et que je ne voie pas mon malheur ! »

Jéhovah dit à Moïse : « Assemble-moi soixante-dix hommes des anciens d'Israël, que tu connais pour être anciens du peuple et hommes d'office ; amène-les à la tente de réunion et qu'ils se tiennent là avec toi. Je descendrai et je te parlerai là ; je prendrai de l'esprit qui est sur toi et je le mettrai sur eux, afin qu'ils portent avec toi la charge du peuple, et tu ne la porteras plus toi seul. Tu diras au peuple : Sanctifiez-vous pour demain, et vous aurez de la viande à manger, puisque vous avez pleuré aux oreilles de Jéhovah, en disant Qui nous fera manger de la viande? Car nous étions bien en Egypte Et Jéhovah vous donnera de la viande, et vous en mangerez. Vous en mangerez, non pas un jour, ni deux jours, ni cinq, ni dix, ni vingt jours,

mais un mois entier, jusqu'à ce qu'elle vous sorte par les narines et qu'elle vous soit en dégoût, parce que vous avez rejeté Jéhovah qui est au milieu de vous et que vous avez pleuré devant lui, en disant : Pourquoi donc sommes-nous sortis d'Egypte ?

Moïse dit : « Le peuple au milieu duquel je suis est de six cent mille hommes de pied, et vous dites : « Je leur donnerai de la viande, et ils en mangeront un mois entier ! Egorgera-t-on pour eux les brebis et les bœufs, pour qu'ils en aient assez ? Où leur ramassera-t-on tous les poissons de la mer, pour qu'ils en aient assez ? » Jéhovah répondit à Moïse : « Le bras de Jéhovah est-il trop court ? Tu verras maintenant si ce que j'ai dit arrivera ou non. »

Moïse sortit et rapporta au peuple les paroles de Jéhovah, et il assembla soixante-dix hommes des anciens du peuple et les rangea autour de la tente. Jéhovah descendit dans la nuée et parla à Moïse ; il prit de l'esprit qui était sur lui et le mit sur les soixante-dix anciens ; et dès que l'esprit reposa sur eux, ils prophétisèrent ; mais ne continuèrent pas.

Deux hommes, l'un nommé Eldad, et l'autre Médad, étaient restés dans le camp, et l'esprit reposa aussi sur eux ; ils étaient parmi les inscrits ; mais ils ne s'étaient pas rendus à la tente ; et ils prophétisèrent dans le camp. Un jeune garçon courut l'annoncer à Moïse en disant : « Eldad et Médad prophétisent dans le camp. » Aussitôt Josué, fils de Nun, serviteur de Moïse, depuis sa jeunesse prenant la parole, dit : « Moïse, mon seigneur, empêche-les. » Moïse lui répondit : « Es tu donc jaloux pour moi ? Plût à Dieu que tout le peuple de Jéhovah fût prophète, et que Jéhovah mît son esprit sur eux ! » Et Moïse se retira dans le camp, lui et les anciens d'Israël.

Jéhovah fit souffler un vent qui, de la mer, amena des cailles et les abattit sur le camp, sur l'étendue d'environ une journée de chemin, de chaque côté autour du camp, et il y' en avait près de trois coudées de haut sur toute la surface de la terre. Pendant tout ce jour, toute la nuit et toute la journée du lendemain, le peuple se leva et ramassa les cailles, celui qui en avait ramassé le moins en avait dix gomors ; et ils les étendirent tout autour du camp. Mais la chair était encore entre leurs dents, avant d'être consommée, que la colère de Jéhovah s'enflamma contre le peuple, et Jéhovah frappa le peuple d'une très grande plaie. On donna à ce lieu le nom de Qibroth-Hattaava, parce qu'on y enterra les gens qui s'étaient laissés aller à la convoitise [1]. »

Ce partage de l'esprit sur les soixante-dix anciens nous fait songer à la descente du Saint Esprit sur les Apôtres au

1. *Nombres* XI, 4-34. Cf. le même récit *Psaumes* LXXVIII, 17-31, et CV, 40 ; *Sagesse* XVI, 20-21.

jour de la Pentecôte et peut-être le récit fut-il primitivement en relation avec la fête juive des prémices? Ils ont célébré la Pâque dans le désert du Sinaï le quatorzième jour du premier mois (Nombres IX, 5) et sont partis pour le désert de Pharan le vingtième jour du deuxième mois soit trente-six jours après (Nombres X, 11); mais rien ne dit que les murmures aient commencé aussitôt, tout fait penser au contraire qu'il y avait déjà un moment qu'ils étaient en marche.

## § II. — Multiplications miraculeuses des livres des Rois Elie et Elisée

Quoi qu'il en soit de ce point nous allons constater que ce miracle a bien effectivement été mis en relation avec l'offrande des prémices. Rien, il est vrai, ne l'indique dans les deux premiers récits du livre des Rois.

« Comme Elie arrivait à Sarephta, il y avait à la porte de la ville une femme veuve qui ramassait du bois. « Il l'appela et il lui dit : — Va me chercher je te prie, un peu d'eau dans ce vase afin que je boive, — et elle alla en chercher. Il l'appela [de nouveau] et il dit : — Apporte-moi je te prie un morceau de pain dans ta main. — Elle répondit : Jéhovah, ton Dieu est vivant ! Je n'ai rien de cuit, je n'ai qu'une poignée de farine dans un pot et un peu d'huile dans une cruche. Et voici que je ramasse deux morceaux de bois afin que, rentrée [à la maison], je prépare ce reste pour moi et pour mon fils ; nous le mangerons, et nous mourrons [ensuite]. Elie lui dit : — Ne crains point, rentre et fais comme tu as dit. Seulement prépare-moi d'abord avec cela un petit gâteau, que tu m'apporteras; tu en feras ensuite pour toi et pour ton fils. Car ainsi parle Jéhovah, le Dieu d'Israël : La farine qui est dans le pot ne manquera point, et l'huile qui dans la cruche ne diminuera point, jusqu'au jour où Jéhovah fera tomber de la pluie sur la face du sol. — Elle s'en alla et fit selon la parole d'Elie; et pendant longtemps elle eut de quoi manger, elle et sa famille ainsi qu'Elie. La farine qui était dans le pot ne manqua pas, et l'huile qui était dans la cruche ne diminua pas, selon la parole que Jéhovah avait dite à Elie [1]. »

Avec Elisée le miracle se dédouble; il multiplie successivement l'huile et le pain :

1. I, *Rois*, XVII, 10-16.

Une femme d'entre les femmes des fils de prophètes cria vers Elisée, en disant : — Ton serviteur, mon mari est mort, et tu sais que ton serviteur craignait Jéhovah ; or le créancier est venu pour prendre mes deux enfants et en faire des esclaves. — Elisée lui dit : — Que puis-je faire pour toi ? Dis-moi, qu'as-tu à la maison ? Elle répondit : — Ta servante n'a rien du tout à la maison, si ce n'est un vase d'huile. — Il dit : Va demander au dehors des vases à tous tes voisins, des vases vides, en grand nombre. Quand tu seras rentrée, tu fermeras la porte sur toi et sur tes enfants ; tu verseras [de ton huile] dans tous ces vases et à mesure qu'ils seront pleins, tu les mettras de côté. — Alors elle le quitta. Elle ferma la porte sur elle et sur ses enfants; ils lui présentaient les vases et elle versait. Lorsque les vases furent pleins, elle dit à son fils : — Apporte-moi encore un vase. — Mais il lui répondit : — Il n'y a plus de vases. — Et l'huile s'arrêta. Elle alla le rapporter à l'homme de Dieu et il dit : — Va vendre l'huile et paie ta dette ; et tu vivras, toi et tes fils de ce qui restera [1]. »

Mais voici le troisième récit qui nous apporte une précieuse indication.

« Elisée revint à Galgala et la famine était dans le pays... Un homme arriva de Baal-Salisa, apportant à l'homme de Dieu du pain des prémices [savoir] vingt pains d'orge et des épis dans un sac. Elisée dit : — Donne à ces gens et qu'ils mangent. — Son serviteur répondit : — Comment présenter cela à cent personnes? Mais Elisée dit : — Donne à ces gens et qu'ils mangent. Car ainsi parle Jéhovah: On mangera et il y aura un reste. Il mit donc [les pains] devant eux ; et ils mangèrent et ils en eurent de reste selon les paroles de Jéhovah [2]. »

Cette fois, nul doute, notre miracle sert à commenter et à promouvoir l'obligation d'offrir les prémices et non seulement des fruits et des épis mais leurs produits comme l'huile et le pain.

Les Juifs du temps de Jésus et ceux qui vinrent plusieurs siècles après lui, croyaient encore que les pains des prémices étaient susceptibles de se multiplier. Au dire d'un commentaire rabbinique, Siméon le juste ayant béni deux pains de la Pentecôte et dix pains protheseôs, tous les prêtres en reçurent une part ainsi qu'une petite quantité

1. II, *Rois*, 1-7.
2. II, *Rois*, IV, 42-44.

d'olives et tous mangèrent à satiété, et, bien mieux, il y eut encore des restes [1].

Il faut distinguer parmi les prémices l'offrande des premiers fruits, grains, raisins, olives, etc., et celles des produits qu'on en tire, pain, vin, huile, etc.

Les premières s'adressent aux esprits de la végétation ou aux divinités qui président à la croissance des plantes et à leur maturation. On a parlé à ce sujet de désacralisation et de purification des récoltes [2]. Les primitifs admettent en effet que les récoltes qui viennent d'être faites sont sous l'influence d'une sorte de force sacrée dangereuse pour l'homme et que cette force doit en être détournée si l'on veut les consommer sans danger. Au reste on assure ainsi non seulement l'innocuité des fruits du sol, mais la prospérité des récoltes futures. Dans ce sens la cérémonie déprécatoire de l'offrande des prémices se trouve être souvent en même temps une cérémonie pour la prospérité et par conséquent se lie à la multiplication des grains et des fruits de l'année suivante.

Mais les récoltes faites et désacralisées, ce n'est pas tout, il faut assurer leur conservation et prendre ses précautions pour qu'elles suffisent jusqu'à la récolte prochaine. On y pourvoit de différentes manières.

On peut prendre une partie des grains ou des fruits, les bénir et les transformer en une sorte de talisman protecteur qui placé au centre de la récolte les préservera des rongeurs, de la moisissure, de l'incendie et de toutes autres sources de destruction. On en a des exemples typiques dans les diverses baraka pratiquées dans l'Islam.

*Baraka (abondance) du blé* : Prenez cent grains de blé, récitez : — Voici la substance qui ne nous manquera jamais [3] — sur chaque grain de blé; placez-les dans un morceau de soie blanche après avoir écrit dessus : — Leurs flancs se dressent de leurs couches pour invoquer eur Seigneur (et la fin du verset) [4] —, avec de l'eau de rose et de safran. Nouez ce morceau d'étoffe avec un fil de soie blanche et pla-

1. *Joma*, f. 39, 1, cité par Strauss, *Vie de Jésus*, II, 232.
2. J. G. Frazer, *Spirits of the Corn* II, 52 sp et A. Loisy *Essai historique sur le Sacrifice* p. 221-235.
3. *Coran*, sour. XXXVIII, 54.
4. *Coran*, sourc. XXXII, 16.

cez-le au milieu des quarante mesures de blé. Que le tout soit dans une chambre obscure que vous encenserez avec l'oliban et mélangé pendant sept jours. Ensuite mesurez le blé de nouveau le septième jour : vous trouverez sept mesures de plus ; et chaque jour en les mesurant au lever du soleil, vous trouverez encore sept mesures de plus ».

*Baraka (abondance) des figues, dattes et raisins secs.* — Prenez dix espèces de chacune de ces catégories, récitez dessus : – Nous ferons éclater nos signes sur les différentes contrées de la terre... (jusqu'à)... Dieu n'embrasse-t-il pas toutes choses[1] ? — Ajoutez — Celui qui suffit, celui qui donne, celui qui dure longtemps, le fort, le solide. — Le tout cent fois. Jetez les fruits dans le tas de fruits secs, à l'heure de la lune, au lever des gémeaux, la lune étant dans le capricorne. Laissez le tout pendant trois jours sans en rien enlever. Mesurez-les, puis faites l'aumône avec ; ils ne diminueront pas, jusqu'à l'année prochaine, époque à laquelle il faudra recommencer l'opération.

*Baraka (abondance) du beurre dans l'outre.* — Ecrivez : — Il a fait descendre l'eau du ciel... (jusqu'à) ce qui est utile aux hommes[2]. — et faites-le séjourner dans l'outre à vingt reprises avec du safran et de l'eau de pluie ; puis placez cette amulette dans un morceau de roseau que vous enduirez de goudron et que vous mettrez dans l'outre. Vous vous apercevrez que la quantité de beurre augmente. L'opération doit se faire dans la constellation des Poissons, la lune étant dans un signe clair[3]

La pratique suivante est préconisée par l'iman Es-Siouti : « *Lorsque la nourriture est servie, prenez autour du plat et laissez-en le milieu car la bénédiction du ciel y descendra*[4] », ce qui pourrait bien être une autre forme de ces baraka. Au reste il est facile de comprendre, par ces formules mêmes, comment elles ont donné naissance à des miracles de multiplication et sans doute expliquerait-on ainsi telle production de dattes que l'on attribue au Prophète[5].

Mais la méthode la plus ordinaire pour assurer la durée des vivres était en général l'offrande de nouvelles prémices mais cette fois des produits fabriqués avec les fruits. Les prémices du pain, de l'huile et du vin ont d'ailleurs laissé

1. *Coran*, sour. XLI, 53.
2. *Coran*, XIII, 18.
3. Ibn el H'adjdj, *Choumoûs el Anouâr* pp. 91-92 cité par M. Doutté, *Magie et Religion dans l'Afrique du Nord*, p. 260-261.
4. C. Trumelet, *Les Français dans le désert*, P. 1863, p. 375, note 1.
5. Gaigner, *Vie de Mahomet*.

des traces dans l'Europe moderne. La part du gâteau des Rois que l'on réserve au premier pauvre qui passe s'appelle encore dans nos campagnes, *la part à Dieu*. Négliger de réserver cette part ou de donner aux quêtes saisonnières fait courir aux provisions de toutes espèces les pires dangers. En revanche ceux qui remplissent avec soin cette obligation et celle de l'aumône en général peuvent être sûrs de ne jamais manquer du nécessaire. Les pieux récits qui montrent le résultat de l'observation de ces préceptes abondent. Bien que nous en ayons cité un grand nombre, oyez encore ce conte :

« Un jour Notre Seigneur partit avec saint Pierre et saint Jean pour aller demander l'aumône,... et tous trois frappèrent à la porte d'une pauvre métairie.

Un morceau de pain, métayère, s'il vous plaît, pour l'amour de Dieu et de la Sainte Vierge Marie. Pater Noster qui es in cœlis.

— Pauvres gens, vos prières ne vous profiteront guère. Je n'ai qu'un peu de pâte dans le pétrin.

— N'ayez pas peur, métayère. Votre pâte va augmenter, et il y en aura pour nous tous.

En effet, la pâte augmentait à vue d'œil, jusqu'à déborder par-dessus le pétrin. Alors la métayère chauffa le four et quand le pain fut cuit, tous quatre se mirent à manger [1]. »

Bien entendu il est parfois assez difficile de distinguer entre les prémices de désacralisation ou de prospérité des futures récoltes et ceux de conservation des fruits de la terre. La plupart du temps les cérémonies de prospérité visent toutes ces fins à la fois. Tel semble le cas chez les Tartares dont l'exemple mérite d'être cité car il n'est guère connu :

« Le Saman, les chefs encenseurs, mettent les offrandes dans un vase et les présentent à manger aux souverains. Lorsque ceux-ci en ont pris, ils se lèvent et se rétirent. On ne porte point les restes au dehors, mais on donne tout à manger aux servants et aux taigiyas du Gouroung : rien ne peut en rester. Quant aux arêtes et aux écailles des poissons, les chefs assistants les emportent et les jettent

1. *Le voyage de Notre Seigneur* dans J. F. Bladé, *Contes pop. recueillis en Agenais*. P., 1874, grand in 8, p. 61-62.

dans le fleuve à un endroit où l'eau est limpide. Les pains attachés au tronc du saule sont donnés à tous les assistants.

Au sacrifice du soir pour obtenir la prospérité, on suspend le rideau au suspensoir comme à tout sacrifice du soir. Après avoir exposé (*doboho*) l'esprit, on présente en offrande, sur les deux grandes tables basses du nagan, cinq cassolettes de parfum, cinq verres de vin doux, neuf vases de pains dubise, neuf de pains cuits dans l'huile, neuf plats de pains tôme. Puis le Saman met la grande et la petite ceinture, prend le tambourin et la baguette et prie en agitant le tambourin comme d'ordinaire, les taigiyas battent du tambour et des castagnettes. Quand le Saman a fini de prier, il ôte les deux ceintures et se prosterne en priant.

L'empereur et l'impératrice, lorsqu'ils assistent, font tout comme au sacrifice du matin. Après qu'ils se sont prosternés, on donne tout ce qui reste à manger aux assistants et aux taigiyas du Gouroung »[1].

La prospérité ne pouvait être assurée que par l'abondance et la multiplication, ce sont ces fins que vise la cérémonie. Les miracles destinés à la commenter et à la justifier seront nécessairement des miracles d'abondance et de multiplication.

## § III. — Des multiplications évangéliques

Il est temps d'ailleurs de revenir à nos miracles bibliques, nous savons maintenant tout ce qu'il faut pour les analyser et les interpréter. Nous avons déjà vu que la seconde multiplication opérée par Elisée était en rapport avec l'offrande des prémices. Le récit du miracle le montre clairement et la tradition juive l'atteste au moins indirectement. Il nous reste à étudier les multiplications opérées par Jésus. Or nous savons précisément par Jean qu'il existe un lien analogue entre la fête des prémices et la première multiplication.

« *On approchait de la Pâque, la fête des Juifs* », dit-il, c'est-à-dire de la fête des prémices de la moisson ou de l'offrande de la première gerbe et c'est même cette circonstance qui explique la foule dont Jésus fut alors entouré. Il s'agissait d'une véritable caravane qui se rendait à Jérusalem pour y porter les premiers grains.

1. Ch. de Harlez, *La religion des Tartares orientaux*. Bruxelles, 1887, p. 137.

Les trois grandes fêtes des Juifs sont des fêtes saisonnières et la Loi rattache l'offrande de la première gerbe à la Pâque, l'offrande des premiers pains à la Pentecôte, et l'offrande des premiers fruits à la fête des Tabernacles [1]. L'Ancien Testament place plus logiquement notre miracle à la fête de la Pentecôte, mais étant donné le symbolisme eucharistique que le Nouveau Testament allait associer à la multiplication des pains il devait également l'associer à la fête de Pâque. la Pâque était aussi une fête des prémices et notre miracle pouvait tout naturellement s'y rattacher.

L'Evangile de Jean raconte ainsi la première multiplication :

« Jean s'en alla ensuite de l'autre côté de la mer de Galilée ou de Tibériade. Et une foule nombreuse le suivait, parce qu'elle voyait les miracles qu'il opérait sur ceux qui étaient malades. Jésus monta sur la montagne, et là il s'assit avec ses disciples. Or la Pâque, la fête des Juifs, était proche, Jésus donc ayant levé les yeux, et voyant qu'une grande foule venait à lui, dit à Philipe : « Où achèterons-nous du pain pour que ces gens aient à manger ? » Il disait cela pour l'éprouver, car lui, il savait ce qu'il devait faire. Philippe lui répondit : « Deux cent deniers de pain ne suffiraient pas pour que chacun en reçoive un morceau. » Un de ses disciples, André, frère de Simon-Pierre, lui dit : « Il y' a ici un jeune homme qui a cinq pains d'orge et deux poissons ; mais qu'est-ce que cela pour tant de monde? « Jésus dit : « Faites-les asseoir. » Il y' avait beaucoup d'herbe en ce lieu. Ils s'assirent donc, au nombre d'environ cinq mille. Jésus prit les pains, et ayant rendu grâces, il les distribua à ceux qui étaient assis; il leur donna même des deux poissons autant qu'ils en voulurent. Lorsqu'ils furent rassasiés, il dit à ses disciples : » Recueillez les morceaux qui restent afin que rien ne se perde. « Ils les recueillirent, et remplirent douze corbeilles des morceaux qui étaient restés des cinq pains d'orge; après qu'ils eurent mangé [2]. »

La seconde multiplication ne nous est rapportée que par Marc (VIII, 1-9), et Matthieu (XV, 29-30).

« Or Jésus, ayant appelé ses disciples, leur dit : J'ai pitié de cette foule ; car il y a déjà trois

« En ces jours-là, comme la foule était de nouveau nombreuse et n'avait pas de quoi man-

1. *Lév.*, XXIII, 10-20 et 39-42; *Deut.*, XXVI, 1-11.
2. Jean, VI, 1-13. Cf. les autres versions du même miracle dans les Synoptiques : Marc, VI, 32-44; Matthieu, XIV, 13-21 et Luc, IX, 10-17.

jours qu'ils restent avec moi, et ils n'ont rien à manger ; et je ne veux pas les renvoyer à jeun, de peur qu'ils ne défaillent en chemin. Les disciples lui dirent : Comment donc trouverons-nous dans ce lieu désert, assez de pains pour rassasier une si grande foule ? Et Jésus leur dit : combien avez-vous de pains ? Ils lui dirent : Sept, et quelques petits poissons. Alors il ordonna à la foule de s'asseoir par terre.

Et prenant les sept pains et les poissons et rendant grâces, il les rompit, et les donna à ses disciples, et les disciples les donnèrent au peuple. Tous mangèrent et furent rassasiés ; et on emporta sept corbeilles, pleines des morceaux qui étaient restés. Or, ceux qui en mangèrent étaient au nombre de quatre mille hommes, sans compter les femmes et les enfants. Ayant ensuite renvoyé la foule, il monta sur une barque, et vint sur les confins de Magedo. »

ger, il appela ses disciples, et leur dit : J'ai compassion de cette foule, car voilà déjà trois jours qu'ils sont avec moi, et ils n'ont pas de quoi manger ; et si je les renvoie à jeun dans leurs maisons, les forces leur manqueront en chemin, car quelques uns d'entre eux sont venus de loin. Ses disciples lui répondirent : Comment pourrait-on les rassasier de pain ici, dans le désert ? Et il leur demanda : Combien avez-vous de pains ? Ils lui dirent : Sept. Alors il ordonna à la foule de s'asseoir par terre. Et prenant les sept pains et, ayant rendu grâce, il les rompit, et les donna à ses disciples pour les distribuer ; et ils les distribuèrent à la foule. Ils avaient encore quelques petits poissons : il les bénit aussi, et les fit distribuer. Ils mangèrent donc et furent rassasiés ; et on emporta sept corbeilles pleines des morceaux qui étaient restés. Or, ceux qui mangèrent étaient environ quatre mille ; et il les renvoya.»

La répétition du miracle a fait dire aux exégètes que nous nous trouvions en face d'un récit dédoublé par la tradition[1], cela n'est guère vraisemblable, il s'agit de deux récits parallèles, mais destinés à commenter deux cérémonies successives et s'inspirant de principes allégoriques quelque peu différents. D'un côté cinq pains et deux poissons sont mis en rapport avec cinq mille hommes et les restes sont de douze corbeilles qui est le nombre des tribus d'Israël et des Apôtres ; de l'autre sept pains et quelques poissons servant à nourrir quatre mille hommes et les restes ne

1. Strauss, *Vie de Jésus*, I, 213, et A. Loisy, *les Synoptiques*, I, 929.

s'élèvent qu'à sept corbeilles. Le second récit repose sur un symbolisme numérique plus simple, je ne dis pas plus ancien, mais qui ne se prête pas aussi bien à l'allégorisme complexe et raffiné de Jean qui d'ailleurs ignore la seconde multiplication des pains.

On admet généralement que les deux miracles évangéliques sont nés : 1° d'une imitation de l'Ancien Testament ; 2° d'une série de comparaisons allégoriques entre la nourriture corporelle et la nourriture spirituelle soit qu'il s'agisse de la parole de Dieu ou de l'eucharistie [1].

Il est en effet bien difficile d'admettre qu'il y ait à la base de ces deux récits le moindre incident historique et l'interprétation naturaliste mérite à peine aujourd'hui d'être mentionnée. Les miracles de multiplication qui servirent dans l'Ancien Testament à commenter le rituel des prémices ont sans doute été utilisés aux mêmes fins dans la liturgie des mystères judéo-helléniques et judéo-chrétiens, mais en y ajoutant un enseignement allégorique.

Il est facile tout d'abord de reconnaître les liens qui rattachent le miracle de Jésus à ceux d'Elie et d'Elisée. Lorsque l'apôtre André dans l'évangile de Jean signale le jeune garçon qui a cinq pains d'orge et deux poissons, il ajoute : *Mais qu'est-ce que cela pour un si grand nombre ?* Or il est bien clair que ce langage s'inspire de celui du serviteur d'Elisée parlant des vingt pains d'orge qu'on vient d'apporter. *Comment présenter cela à cent personnes* ? N'est-ce pas d'ailleurs des trois récits des Rois que vient l'idée des restes qui remplissent douze, puis sept corbeilles ?. « Ainsi parle Jéhovah, dit Elisée ; on mangera *et il y aura un reste.* Le serviteur mit donc [les pains] devant eux et ils mangèrent et *ils eurent un reste* selon la parole de Jéhovah. »

Devons-nous admettre qu'il s'agit d'un emprunt littéraire et d'une sorte de démarquage ainsi que semble le croire M. Loisy [2] ? Non pas; l'analogie de ces récits découle de leur nature même ; les uns et les autres servaient à commenter

1. Strauss, *Vie de Jésus*, I, 227 ; A. Loisy, *les Synoptiques*, I, 938 ; *Le Quatrième Evangile*, 2e éd., p. 221-227.
2. *Le Quatrième Evangile*, 2e éd., p. 225.

un même rituel d'offrandes et de communion. Les pains d'orge d'Elisée sont des pains de prémices et l'on est en droit de penser que les pains d'orge dont parle l'Evangile étaient des pains de la saison destinés à être offerts et consommés durant la Pâque.

Pouvons-nous méconnaître d'autre part que sur ces miracles rituéliques on a greffé des commentaires allégoriques tels qu'on en rencontrait dans les mystères ? Il est impossible de douter que ces miracles ont reçus un sens spirituel. Ils eurent pour but primitif de préparer les apôtres et les fidèles au perpétuel miracle de la multiplication du pain céleste dans l'eucharistie. « C'est pour cela, dit l'abbé Martigny, que, des deux multiplications opérées par Notre-Seigneur on ne voit ordinairement représentée que la seconde, qui fut faite sur des pains de froment tandis que la première eut pour objet des pains d'orge. [1] »

Tous les Pères ont attribué des significations allégoriques aux nombres qui figurent dans ces divers récits. D'après saint Jérome et saint Augustin, les cinq pains et les douze corbeilles de la première multiplication désignent les cinq livres de Moïse et les douze tribus d'Israël tandis que les sept pains qui nourrissent quatre mille hommes lors de la seconde multiplication font allusion aux quatre évangiles et aux sept dons du Saint-Esprit. On citerait vingt autres interprétations analogues mais fort diverses et souvent opposées.

Très récemment M. Loisy écrivait : « Le second miracle de la multiplication des pains pourrait avoir été aussi dédoublé du premierpour figurer l'initiation des Gentils au mystère chrétien. Du moins n'est-ce point par hasard que pour la première multiplication, il y a douze corbeilles de restes, douze étant le chiffre d'Israël et correspondant au nombre des douze qui ont d'abord gouverné la première communauté de croyants juifs parlant araméen, et que, pour la seconde multiplication il y a sept paniers, sept étant le chiffre de la gentilité et correspondant au nombre des sept

1. Martigny, *Dict. des Antiquités chrétiennes*. P., 1877, p. 565. Pour l'iconographie de ce miracle voir : Ch. Rohault de Fleury, *L'évangile. Etudes Iconog. et archéol.* Tours, 1974, II, pp. 24 suiv. et pl. 55 à 57.

qui ont gouverné à Jérusalem le groupe de Juifs hellénistes dont la dispersion, après la mort d'Etienne, occasionna la propagation de l'évangile en dehors de la Palestine et parmi les païens.[1] » Il reste néanmoins que toutes ces exégèses supposent qu'il s'agit bien là de récits allégoriques.

Au reste, ce double récit avec la diversité de ses nombres symboliques s'explique fort bien par des raisons liturgiques. « Les deux repas miraculeux, écrit le Dr Sepp, avec les restes desquels on remplit *douze* corbeilles la première fois et *sept* la seconde, nombres qui indiquent en même temps la présence d'autant d'apôtres, ont quelques rapports avec les deux fêtes pascales : la fête proprement dite et l'octave, car le jour de cette dernière, qui se célébrait le 14 ijar, il y avait une *post-communion* pour ceux qui ne l'avaient pas encore célébrée, tout comme lors de la célébration des *Eleusinies* ; on fêtait huit jours après les *Epidauries* comme octave[2]. »

Il est fort vraisemblable, en effet, que nos deux repas miraculeux correspondent à deux offrandes différentes ; prémices de pains d'orge et prémices de pains de froment et à deux communions. Ces deux cérémonies successives ne faisaient que répéter à huit jours d'intervalle le même rituel magique et le même enseignement allégorique. Cet enseignement est resté en effet celui de l'Eglise chrétienne qui n'a pas d'ailleurs oublié le rôle magico-religieux du rituel primitif. Au quatrième dimanche de Carême, où se lit, d'après saint Jean, le récit du miracle de la multiplication, nous trouvons en effet ces paroles à la préface de la messe dans le Sacramentaire de saint Grégoire : *Et te creatorem omnium de praeteritis fructibus glorificare, et de venturis suppliciter, exorare.* Il est juste et convenable... de te glorifier, toi créateur de toutes choses, pour les fruits passés et de te supplier humblement pour les fruits futurs[3]. » En présence d'un texte si clair, il nous faut admettre que

1. A. Loisy, *La légende de Jésus* dans *Revue d'Hist. et de Litt. relig.* (1922), VIII, 416.
2. Dr J.-N. Sepp, *Jésus-Christ, Etudes*, I, 313-314.
3. Abbé Martigny, *Dict. des antiquités chrétiennes*, nouv. éd. 1877. V° Pain, p. 565.

le miracle de l'évangile évoque invinciblement l'idée d'une multiplication des semailles et que les prières ou les offrandes en vue de la récolte évoque non moins nécessairement ce miracle. Le sacramentaire de saint Grégoire reconnaît donc l'existence des liens que nous nous sommes efforcés de mettre en lumière et mieux encore constate leur existence dans la liturgie traditionnelle.

## § IV. — Miracle et Mystère
## Conclusion

Nous avons étudié les miracles de multiplication dans les deux Testaments comme si la tradition judéo-chrétienne s'était développée indépendamment de toute influence étrangère et nous avons d'ailleurs été conduits à rattacher le thème biblique comme celui du vase ou de la table inépuisables à un rituel de fécondité.

Or nous savons, qu'il est impossible que les traditions païennes n'aient pas influencé les traditions judéo-chrétiennes et réciproquement. Les miracles d'Elie et d'Elisée trouvent en effet leur réplique exacte dans le paganisme.

« Lorsque Jupiter et Mercure descendirent en Phrygie ils frappèrent vainement à cent portes. Ils furent enfin accueillis par Philémon et Baucis, bons et pauvres vieillards. Entourés de soin et d'attention les dieux se chauffèrent à leur humble foyer et s'assirent à leur table. Le vin fut servi dans un cratère d'argile et chose merveilleuse le cratère se remplissait de lui-même à mesure qu'on le vidait, mieux encore le vin allait en augmentant au lieu de diminuer [1]. »

Ce miracle nous rappelle d'ailleurs le miracle de Cana et les miracles de Dionysos. Au reste on trouve aussi le miracle évangélique dans les traditions dionysiaques.

Anius, roi des hommes et prêtre de l'Apollon de Délos avait un fils qui régnait à Andros (qui était précisément l'un des lieux où tous les ans Dionysos faisait jaillir une fontaine de vin) et des filles « qui avaient reçu de Bacchus un don bien au-dessus des vœux et de la croyance humaine. Sous leurs mains tout se changeait en blé, en huile ou en vin ; c'était une source inépuisable de richesses [2]. »

1. Ovide, *Métam.*, VIII, 6, 619-622.
2. Ovide, *Métam.*, XIII, 650-654.

La vue de ce prodige donna même à Agamemnon l'idée d'obliger les prêtresses du dieu à nourrir le camp des Grecs par leur puissance mystérieuse. Mais elles en appelèrent à Bacchus qui les transforma en colombes. Chacun sait que l'on appelait colombes, certaines prêtresses d'Apollon, de Jupiter ou de Dionysos.

Les miracles de Dionysos tels que le changement de l'eau en vin, la marche ou la traversée des eaux, la multiplication des aliments, s'associaient nécessairement aux mystères bachiques de l'Asie et de la Grèce. Il est impossible d'imaginer que le vase inépuisable ou la corne d'Amalthée ait été utilisé dans des rites de fécondité et des cérémonies d'initiation et de supposer qu'il n'en fut pas ainsi des miracles de multiplication.

Est-ce à dire que l'Evangile qui nous offre les mêmes miracles a emprunté sans autre forme de procès ses miracles à la religion et aux mystères dionysiaques? Que non pas, car nous ne saurions oublier que les miracles d'Elie et d'Elisée ont précédé ceux de Jésus. Mais nous sommes conduits à supposer qu'il existait dans le judaïsme ou tout au moins parmi les Syriens un culte de mystère analogue à celui de Dionysos dans lequel se retrouvaient également les mêmes miracles dionysiaques. Or n'est-ce pas précisément le cas d'Adonis le dieu des antres de Syrie [1]. Les récits miraculeux de l'Evangile commentèrent sans doute ce culte de mystère avant de pénétrer dans le mystère chrétien. Au reste qui ne se souvient qu'il fut un temps où l'on adorait Tammouz dans le temple même de Jérusalem [2]. Or cet Adonis solaire et saisonnier qui fut un Dionysos juif s'apparente à la fois à l'Adonaï de l'Ancien Testament et à Jésus, l'Adonis ou le Seigneur des Evangiles. Les uns et les autres connurent les mêmes offrandes, les mêmes prémices, les mêmes mystères, les mêmes multiplications, les mêmes allégories.

1. Cf. P. Saintyves, *Essai sur les Grottes dans les cultes magico-religieux*. P., 1918. Voir le chapitre consacré aux antres d'Adonis.
2. P. Saintyves, *Essai sur les grottes*. P., 1918, pp. 234-236.

## VII

## LE MIRACLE DE LA MARCHE SUR LES EAUX SON ORIGINE ET SA SIGNIFICATION SYMBOLIQUE[1].

Tous les chrétiens savent qu'un jour Jésus et Pierre marchèrent sur les eaux. Bon nombre d'exégètes anciens et modernes considèrent ce prodige comme un trait symbolique. Nous savons d'autre part que ce thème miraculeux appartient aussi aux anciennes littératures païennes et qu'on le retrouve dans maintes légendes hagiographiques. Quelle est son origine première et quelles ont été ses significations successives ?

### § I. — Génies et divinités des eaux ; leurs pouvoirs

Les animaux qui passent pour les génies des rivières et des fleuves ou pour les rois des mers se meuvent dans les eaux où courent tout naturellement à leur surface ; il en va

1. Voici les ouvrages principaux où nous avons puisé pour le récollement des variantes. Notons toutefois que plusieurs d'entre eux, tels que les Petits Bollandistes et Bérenger-Féraud sont sujets à caution et généralement ne citent pas leurs sources. J.-B. Bagatta, *Admiranda Orbis Christiani quae ad Christi fidem firmandam*... Augustæ Vindelicorum, 1685, in-f°, l.II, ch. IV, § IV et V, t. I, pp. 116-127. — Fr. Albert le Grand, *Les Vies des Saints de la Bretagne Armorique*, éd.Graveson. Brest et Paris, 1837, pp. 11, 52, 63, 268 et 296-297. P. Ch. Cahier, *Caractéristiques des Saints dans l'Art populaire*. Paris, 1867, V° *eau*, I, 324-327 et V° *manteau*, II, 540. — E.C. Brewer, *A Dictionary of miracles*. London, 1884 ; *Walking on water*, pp. 329-332 et *waters divided or heaped up.*, pp. 337-340. — Mgr P. Guérin, *Les petits Bollandistes. Vie des Saints d'après le P. de Giry*, etc., P., 1888. I, 349, 579 ; II, 134, 152, 228, 397 ; IV, 127, 150 ; V, 211, 260 342 ; VII. 45-46 ; IX, 70, 576, 609 ; XII, 462-63, XIV, 288. — L. J. B. Bérenger-Féraud, *Superstitions et Survivances*. P., 1896. *Transports miraculeux des individus*, V, 203-224. — A. Maury, *Croyances et légendes du Moyen Age*, P., 1896 pp. 102-103 P. Sébillot, *Le Folklore de France La mer et les eaux douces*. Paris, 1905 pp. 20-30 et 361-364. — Sir J. G. Frazer, *Folklore in the Old Testament*. London, 1918, *The passage through the red sea*, 456-462.

de même pour les personnifications anthropomorphiques ou fantastiques de l'élément liquide. Les Néréïdes et les Nymphes dansent volontiers sur les flots ainsi que des brouillards légers et des fantômes vaporeux[1]. Même faculté chez les fées celtiques. Les naïfs garçons du Bugey, ignorant sa nature, poursuivaient la fée de l'Albarine, et, croyaient pouvoir bientôt l'arrêter : Ne l'avaient-ils pas acculée aux bords de la rivière, dont elle porte le nom ?

« Déjà les mains s'avançaient pour la saisir ; déjà les cris de triomphe redoublaient ; déjà la victime n'avait plus, croyait-on, qu'à se rendre à merci, quand les petits pieds qui glissaient si légèrement sur l'herbe quittèrent le rivage, s'avancèrent sur les flots brillants et se mirent à marcher sur les eaux avec la même grâce et la même facilité que sur le chemin uni. Arrivée au milieu du gouffre, la jeune fille (en réalité la fée) se retourna vers les jeunes gens épouvantés, fit un geste de menace ou de moquerie, secoua sa longue chevelure et se laissa glisser dans les flots de sa rivière bien-aimée. Elle était chez elle dans son élément[2]. »

« Les pêcheurs de la Manche assurent qu'ils ont vu se promener sur les vagues des êtres à apparence humaine, revêtus d'herbes marines, dont la résidence est au-dessous des flots, et qui semblent apparentés à l'homme de mer des grottes, et aux *Tud-gommon*, nains habillés de goëmon, dont on parle aux environs de Tréguier[3].

« Parfois ces apparitions se montrent seulement pendant la tempête ou lorsque les navires courent des dangers : quand les marins du pays de Tréguier sont entourés, en pleine mer, de brumes si épaisses qu'ils ne peuvent reconnaître leur route, de petits démons noirs, *Diauwolo bihan dû*, ou des lutins noirs, *Cornandouet dû*, dansent autour d'eux pour les amuser et ils poussent tout doucement les barques vers les écueils[4]. Victor Hugo a décrit avec détails un génie, moitié homme et moitié poisson, qui est surtout visible

1. H. HIGNARD, *Les dieux de la mer* dans *Mém. de la Soc. litt. de Lyon* (1869), p. 266.
2. AIMÉ VINGTRINIER, *la Fée de l'Albarine et les Fontaines sacrées du Bugey*. Besançon, 1901. p. 15.
3. PAUL SÉBILLOT in *L'homme*, t. III, p. 185, *Contes populaires*, t. II, p 9 ; G. LE CALVEZ in *Rev. des Trad.*, t. I, p. 145.
4. PAUL SÉBILLOT, *Les Légendes de la mer*, t. II, p. 72.

dans la mer violente, se dresse debout au milieu des vagues roulées, se tient tout entier hors de l'écume et se met à danser s'il y a à l'horizon des navires en détresse [1]. D'après sir Edgar Mac Culloch, bailli de Guernesey, personne n'a jamais, dans les îles, entendu parler de ce monstre, et il suppose que, si le poète ne l'a pas créé de toutes pièces, il a fortement arrangé ce qui avait pu lui être conté [2].

« Suivant une tradition évidemment poétisée, mais dont on peut retenir quelques traits, on voyait autrefois dans la Rance maritime, des créatures gracieuses, vêtues des couleurs de l'arc-en-ciel, qui formaient des rondes sur les vagues. Le courant les portait vers les criques, d'où bientôt elles sortaient plus nombreuses en marchant à la suite d'une femme plus belle encore. Celle-ci montée sur une barque faite de la coque d'un nautile des mers du sud, traînée par deux écrevisses, était leur reine, et ses compagnes, les fées qui ont l'empire de la mer ; elle commandait aux vents de souffler moins fort, et à la Rance de rejeter sur le rivage les corps des hommes que la tourmente avait engloutis dans la mer [3]-[4].

En Chine *Ho-kou*, l'Immortelle des eaux s'étant incarnée dans la fille d'un mandarin, vécut longtemps sans qu'on sache sa vraie nature.

« Un jour qu'elle cueillait des herbes avec une dizaine de ses compagnes, sur le bord de la rivière Ngeou-i-sié, trois jeunes gens se présentèrent pour annoncer que le duc des mers de l'Est l'avait choisie pour épouse, et l'invitait à se rendre auprès de lui. Les envoyés étendirent un tapis sur l'eau, prièrent la jeune fille d'y monter, accompagnée de ses trois conducteurs ; elle s'y tint comme sur la terre ferme. Ses compagnes coururent avertir les parents qui vinrent sur la rive ; elle les pria de n'être pas en peine sur son avenir parce quelle était l'Immortelle des eaux. Chaque année je vous enverrai des poissons, vers la quatrième lune, pour vous apporter de mes nouvelles. Ceci dit, Ho-kou disparut rapidement glissant sur l'eau de la rivière. L'année suivante des poissons vinrent en nombre prodigieux dans les eaux de la rivière et jusque sur ses rives [5]. »

Fées de la Rance, *Cornandouet dû* et *Tud-gommon* sont

1. Elvire de Cerny, *Saint Suliac et ses traditions*, p. 58.
2. P. Sébillot, *Le Folklore de France*, II, 24-25.
3. Victor Hugo, *Les Travailleurs de la mer*.
4. Egdar Mac Cullock, in *Revue des Trad. pop.*, t. III, p. 190.
5. P.-H. Doré, *Recherches sur les Superstitions en Chine*. P., 1915, X, p. 794.

de toute clarté au même titre que Ho-kou de pures personnifications des eaux et tout spécialement des vagues agitées.

Les noyés deviennent de tristes génies des eaux. Rien donc d'étonnant si leurs fantômes lamentables se promènent parfois sur les flots.

« D'après un récit du pays de Tréguier lorsque les noyés que la princesse rouge retenait dans son étang magique, eurent été délivrés par une mendiante qui en ouvrit les écluses, celle-ci les vit se lever, et comme ressuscités, marcher sur les flots [1]. Les femmes qui, la nuit, partaient d'une île voisine d'Arz et traversaient la mer à pied sec, appartenaient aussi au monde des morts, comme les deux fantômes enlacés que les pêcheurs de Piriac voient parfois, le soir, courir sur la cime des vagues. Ce sont ceux d'une dame et de son époux ; celui-ci s'étant noyé sous les yeux de sa femme, elle devint folle de douleur et se laissa surprendre par la mer dans une grotte de la falaise [2]. On peut rattacher à ces promenades d'habitants de l'autre monde, bien que la manière dont ils se tiennent au-dessus des eaux soit assez peu clairement indiquée, l'assemblée annuelle des noyés dans la baie des Trépassés dont un écrivain romantique nous a laissé une discription évidemment très poétisée que voici en substance. Le jour des Morts les âmes des noyés s'élèvent sur le sommet de chaque vague et on les voit courir à la lame comme une écume blanchâtre et fugitive. Toutes celles qui habitèrent le doux pays et eurent les flots pour linceul se rencontrent en cet endroit. Chaque vague qui passe porte une âme, cherchant partout l'âme d'un frère, d'un ami ou d'une bien-aimée ; quand elles se rencontrent face à face, elles jettent ensemble un triste murmure, et passent, forcément entraînées par le flot qu'elles doivent suivre. Quelquefois aussi un bruit confus et prodigieux frémit sur la baie, mélange inexplicable de doux soupirs, de rauques gémissements, de cris plaintifs qui sifflent sur la houle. Ce sont les âmes qui conversent et racontent leur histoire [3]-[4]. »

La voix des flots, surtout la nuit, est grave et infiniment mélancolique ; ces fantômes gémissants et ces âmes lamentables sont des personnifications des eaux, de leurs bruits, de leurs tumultes et de leurs plaintes. Aussi bien n'est-il

1. A. Le Braz, *La Légende de la Mort*, t. II, p. 303.
2. Abbé Mahé, *Antiquités du Morbihan*, p. 164 ; Blanlœil, *Récits Bretons*, p. 181.
3. E. Souvertre, *Les derniers Bretons*, I, 37-38
4. P. Sébillot, *Le Folkore de France*, II, 27

pas nécessaire de rappeler la légèreté des fantômes pour expliquer la facilité avec laquelle ils glissent sur les flots. Il est d'ailleurs facile de reconnaître dans les récits relatifs à ces âmes, dont la mer est la tombe, le trait proprement marin qui en décèle l'origine et parfois identifie presque le fantôme à quelque grande vague. Un cantique, composé au XVIIe siècle par le P. Maunoir sur le thème populaire de Jean de Calais en fournit un exemple typique : un mort qu'un jeune homme avait fait enterrer par charité vient le trouver dans l'île où il était abandonné, en marchant sur la mer comme sur la terre ferme, et c'est de la même manière qu'il le transporte au rivage en le portant sur son dos[1]. Cet épisode figure aussi dans une version romantique de Jean de Calais : le revenant est précédé d'une colonne d'écume blanche qui lui montre sa route[2]. Bien entendu le trait marin n'est pas toujours aussi net et maintes influences d'ordre tout à fait différent agissent sur nos récits. Qu'il sagisse d'un rescapé de la mer qui a failli y périr ou de la vision hallucinante d'une forte houle nocturne, les auteurs mêlent tout à la gloire des morts et de la mer. D'autrefois c'est une histoire destinée à encourager ceux qui font enterrer les noyés que rejettent les flots : un revenant d'une légende bretonne prend sur son dos un homme qui l'avait fait enterrer, et lui fait traverser un bras de mer[3].

Les récits qui évoquent les troupeaux des vagues, leurs rangs profonds et pressés sont nombreux : « Une ancienne légende poitevine raconte qu'un pêcheur, ayant été tendre ses filets dans la nuit, vit se dérouler une immense procession de vieillards et de jeunes gens, vêtus de blanc, qui semblait se diriger, en cheminant sur les flots, du côté de Saint-Michel de l'Herm ; la troupe grossissait sans cesse, et un vieillard vénérable, qui n'était autre que saint Giraud, se détachant du cortège, s'approcha du rivage pour parler au pêcheur[4].

1. F.-M. Luzel, *Legendes chrétiennes de Basse-Bretagne*, t. II, p. 50.
2. A. Le Braz, *Légende de la Mort*, t. II, p. 222-226.
3. F.-M. Luzel, *l. c.*, t. I, p. 77.
4. Louis Duval, *Cartulaire de l'abbaye des Châteliers*. Introduction, p. XL-XLII, in *Mém. de la Société de Statistique des Deux-Sèvres*, 1867.

Les noyés font aussi à la surface de la mer la procession de la nuit de Noël [1].

« Les marins du Morbihan disent que l'on aperçoit de temps en temps, entre Locmariaker et l'Ile-aux-Moines, un berger en soutane noire qui s'avance sur les lames sans y enfoncer ; le fouet à la main, il conduit un nombreux troupeau. C'est un vieux recteur de Baden, dont l'âme est en peine, faute de messes et de prières [2]. Trois ou quatre fois l'an, quand la lune est haute dans le ciel, un moine sort de l'ancienne abbaye du Guildo (Côtes-du-Nord) descend vers l'Arguenon, et après avoir traversé, en cheminant sur les eaux, le bras de mer que forme l'embouchure du petit fleuve, il disparaît derrière les blocs de rochers qu'on appelle les Pierres sonnantes, et qui passent pour fermer l'entrée du trésor du diable [3]-[4]. »

« Après le naufrage où périrent sainte Ursule et ses compagnes, les cadavres de celles-ci furent portés sur le rivage, et on en enterra 7.777 dans le cimetière de Lanrivoaré. Mais le corps de leur reine est resté sous les eaux ; parfois les saints sortent de leur tombe, et, pour essayer de le retrouver, se promènent sur la mer où leurs pieds laissent leur empreinte. » [5]

Les danses nocturnes des vagues sous la lune, la marche pressée, et la précipitation, l'envol de leurs pas, les bruits de leurs courses expliquent de reste tous ces récits. D'autres sont nés des particularités que l'on peut voir au grand jour et les miroitements et les changements de couleur que produisent les algues, les rochers ou les bas-fonds ne varient-ils pas sans cesse avec le flux et le reflux formant sur la grande agitée mille dessins capricieux. Par temps calme et peu avant la marée haute, on remarque, surtout dans les baies, des rubans de mer dont la couleur plus claire et plus ou moins argentée se détache sur les tons sombres des flots. Ces sortes de voies lactées des eaux éveillent naturellement l'idée d'un chemin ; mais d'un chemin que l'on ne peut fouler

1. A. Le Braz, *Vieilles histoires du pays breton*, p. 196-201.
2. Du Laurens de la Barre, *Les Veillées de l'Armor*.
3. Lucie de V. H. in *Revue des Trad. Pop.*, XVI, p. 93.
4. P. Sébillot, *Folklore de France*, I, 26-27.
5. P. Sébillot, *Folklore de France*, I, 23.

que par miracle. Bien entendu l'imagination sollicitée s'éveille et retrouve le vieux thème mythique.

« Les pêcheurs de la baie de Saint-Cast rattachent, le plus souvent, ces raies claires à des épisodes de la légende de sainte Blanche, née dans leur principal village, où elle est l'objet d'un culte. Les Anglais l'y ayant surprise et emmenée sur un vaisseau jusqu'à Londres, elle leur échappa, et cheminant sur l'eau, elle revint en quelques heures à son pays natal. Son parcours, qui est parfois encore visible, est le « *Chemin de Sainte Blanche* » [1] ; suivant une autre version, c'est la trace du sillage du bateau sur lequel ceux qui l'avaient enlevée furent obligés de la ramener [2]. Plus tard, elle épousa un capitaine de vaisseau qu'elle suivait à la guerre ; il fut tué dans un combat, et le découragement se mettait dans l'équipage, lorsque l'héroïne sauta à la mer, et se dirigea à pied sec vers les Anglais qui, effrayés de ce prodige, s'enfuirent en toute hâte. Sa statue semble avoir eu le même privilège : prise dans sa chapelle par les ennemis, elle s'anima tout à coup, lorsqu'ils l'eurent insultée, s'élança du vaisseau, et, traversant la mer où elle laissa un chemin, elle vint se replacer dans sa niche [3].

Comme le nom et les gestes de cette sainte, à peu près ignorée en dehors de la région, sont le plus fréquemment en rapport avec ces taches, on peut supposer que, suivant un processus dont on a d'autres exemples, l'association d'idées entre le nom de Blanche et la couleur relativement blanche, de ces raies, n'a pas été étrangère à l'appellation par laquelle on les désigne, et à la formation des légendes qui les expliquent.

Le « Sillon de saint Germain » dans la baie de la Fresnaye, séparée de l'anse de Saint-Cast par une simple presqu'île, commémore le passage de la statue de ce bienheureux. Elle se trouvait à Plévenon, sur la côte en face de celle où est située l'antique église où on la voit encore, lorsqu'arriva le jour du pèlerinage annuel ; mais le temps était si mauvais qu'aucun bateau n'osa sortir pour l'y reporter. Afin de ne pas contrarier les fidèles qui allaient venir à son sanctuaire, la statue se mit en mouvement et traversa toute seule la mer. Au « Chemin de saint Jean »

1. P. Sébillot, *Petite Légende dorée de la Haute-Bretagne*, p. 2-3.
2. P. Sébillot, *Traditions de la Haute-Bretagne*, I, p. 323.
3. P. Sébillot, *Petite Légende dorée*, pp. 4,5,7.

que l'on montre dans la même baie s'attachait probablement quelque légende analogue [1]. Mais elle est oubliée, comme celle que suppose « l'Quémin de Saint-Martin-ye » par lequel les pêcheurs de Boulogne désignent les graissins à fleur d'eau que laisse le frai du hareng [2]. A Diélette, le « Chemin de saint Germain » perpétue le souvenir du trajet que fit un saint Germain différent de celui de la Fresnaye, lorsqu'il vint délivrer ce pays du tribut que l'on payait au serpent du Trou Baligan.

Un jour qu'on amenait un enfant au monstre, on vit sur la mer, alors calme et unie, un homme qui se tenait debout, une crosse d'évêque à la main, une mitre sur la tête et une grande chape sur le dos. Il semblait glisser, et, quand il s'approcha on s'aperçut qu'il était porté sur une rouelle de charrue. C'est en raison de cette circonstance qu'on l'appela Saint-Germain de la Rouelle [3-4] ».

Tous les aspects de la mer, ses reflets, ses remous, ses courants, ses chemins, ses tourbillons, ses voix, ses bruits, ses menaces, ses tumultes, ses caresses et ses colères ont servi de point de départ à des personnifications des eaux. Cet anthropomorphisme mythique est de tous les temps.

La majesté de Poséidon ne lui permettait guère d'aller à pied ; mais on le voyait parcourir les flots avec son char aux chevaux rapides.

« Et, dit le vieil Homère, il allait sur les eaux, et de toutes parts les cétacés émergeant de l'abîme, bondissaient, joyeux et reconnaissant leur roi. Et la mer s'ouvrait avec allégresse, et les chevaux volaient rapidement sans que l'écume mouillât l'essieu d'airain [5]. »

Les chevaux fantastiques du dieu ne sont d'ailleurs eux-mêmes, comme leur maître, que des personnifications des eaux.

Nous voyons le dieu finnois Wainâmôinen forger un

1. P. Sébillot, *Légendes de la Mer*, I, p. 184.
2. E. Deseille, *Glossaire des matelots boulonnais*, supplément, v. frequn.
3. *Société archéologique d'Avranches*, t. V, p. 155; Jean Fleury, *Littérature orale de la Basse-Normandie*, p. 18.
4. P. Sébillot, *Le Folklore de France*, II, 21-23.
5. *Iliade*, XIII, 20.

coursier léger comme la paille et svelte comme la tige des pois de senteur et, bien entendu, ce coursier merveilleux « vole à travers les plaines de la mer, à travers les vastes détroits sans que l'onde mouille ni son sabot ni ses flancs ». L'Elan bleu, — c'est le nom de cet animal, — paraît bien, lui aussi, se confondre avec les eaux dans lesquelles il finit par s'écrouler, obligeant le dieu de la mer primitive à continuer à pied ses courses sur l'élément liquide.

« Le vieux, le brave Wâinâmôinen erra pendant six hivers, pendant sept étés ; huit ans il fut vagabond sur les plaines de la mer et les immenses détroits ; sous lui l'onde bouillonne et au-dessus de sa tête le ciel déroule son azur [1]. »

N'est-ce pas en vertu d'un travail d'imagination analogue que le clerc qui a rédigé la vie de saint Germain d'Ecosse y a introduit l'épisode de la traversée miraculeuse ; mais il a cru mieux faire en s'inspirant de ses souvenirs classiques. Le saint désireux de se rendre en France se trouva fort contrarié quand, arrivé au bord de la mer, il n'y trouva point le vaisseau qu'il espérait.

« Il s'adressa au souverain Maître des eaux et le pria de lui donner de quoi faire ce trajet si le projet qu'il avait formé venait de l'Esprit Saint. Chose étonnante ! sa prière ne fut pas plus tôt achevée qu'il vit paraître sur les eaux un chariot qui vint à lui, l'enleva de terre et le transporta en un moment de la côte d'Angleterre à celle de France aux environs de Flammenville, près de Dieppe. Les habitants de cette contrée, qui vivaient encore dans les ténèbres du paganisme, le voyant arriver sur cette nouvelle barque, le prirent, les uns pour Neptune dieu des eaux, les autres pour un magicien qui faisait paraître ce fantôme à leurs yeux » [2].

Il est d'ailleurs fort possible que des gens sans instruction aient réinventé les chevaux et les chariots fantastiques propres à courir sur les eaux. Saint Gravé, nous dit-on, traversa la Manche sur une roue aussi rapide que l'éclair [3]. Ces images symboliques du mouvement et de la rapidité des flots semblent assez naturelles pour avoir été

1. *Kalevala*, I, 1, trad. Léouzon le Duc dans *La Finlande*. P., 1845, I, 4-5 et 7.
2. Mgr P. Géurin, *Les Petits Bollandistes*, V, 260.
3. P. Sébillot, *Le Folklore de France*, II, 28.

imaginées plusieurs fois. On peut penser ce que l'on veut de l'origine de ce récit :

« Saint Maedoc dit à son cocher : « Laisse les chevaux aller où ils voudront.» Et aussitôt les chevaux se tournent du côté de l'Aquilon et lorsqu'il arrivent à l'étang de Dergdare, les chevaux entrent avec le char dans le lac, le passent à pied sec, et comme si c'eût été une terre aride, grâce à la puissance de Dieu[1].»

Les récits des clercs s'inspiraient parfois de ceux des paysans et inversement les paysans empruntaient aux sermonnaires, de sorte que, le plus souvent, il est fort difficile de savoir s'il y a migration ou renouvellement. « Dans un conte flamand qui fait partie d'un recueil très arrangé, le carrosse qui emporte une princesse au grand galop de ses chevaux, arrivé au bord de la mer, entre dans les flots et glisse sur la plaine liquide comme s'il avait roulé sur la terre ferme[2].»

Il est aussi des personnages, sacrés ou diaboliques, qui enfourchent des coursiers, auxquels ils ont donné le pouvoir de marcher sur les flots. Les gens de Carnoët racontaient que jadis saint Mandé se rendait régulièrement le jour de sa fête, à la chapelle qu'il possède dans cette commune, monté sur un cheval blanc et traversait la mer, depuis l'Irlande jusqu'en Bretagne[3]. Un célèbre sorcier de La Tranche (Vendée) après avoir cueilli un peu de mousse à la porte du cimetière à minuit, était emporté comme un éclair, à l'île de Ré, sur un cheval blanc ; il revenait sur le même coursier avec une telle rapidité qu'il ne faisait qu'effleurer les eaux[4]. Les sorciers d'outre-mer, appelés par l'Ankou, qui est, comme on sait, la personnification de la Mort, arrivent sur les côtes de Bretagne et poursuivent les saintes blanches, en roulant devant eux un char flamboyant attelé de quatre chevaux noirs qui lancent le feu par les naseaux ; ils projettent une épouvantable lumière, qui va s'éteindre dans la route suivie par les saints[5].

1. J. B. Bagatta, I, 121, n° 61, d'après *A.A. S.S.*, 31 janvier.
2. Charles Deulin, *Contes d'un buveur de bière*, p. 25.
3. L.- F. Sauvé, in *Mélusine*, t. II, col. 208.
4. Abbé F. Baudry, *Troisième Mémoire sur les antiquités celtiques de la Vendée*. La Roche-sur-Yon, 1864, p. 12.
5. Elvire de Cerny, *Contes et Légendes de Bretagne*, p. 88. A la fin du XVIII[e] s.

Certain soir, un pêcheur des environs de Morlaix, seul dans sa barque, songeait à son malheureux sort, lorsqu'il entendit un grand bruit ; il vit venir du côté du couchant un cavalier tout habillé de rouge, monté sur un beau cheval noir qui, faisant jaillir le feu de ses quatre pieds et de ses narines, marchait sur la mer comme sur une route bien solide. Ce cavalier était le diable qui, ayant entendu les plaintes du pêcheur, venait lui proposer de lui acheter son âme[1]. »

Ces chevaux funèbres ou diaboliques, ne sont pas d'une autre nature que les coursiers de saint Germain ou de Poséidon, que l'Elan bleu de Wâinâmômen ; et rappellent les courses rapides des vagues. Toutes ces personnifications des eaux ne font que dramatiser les mouvements, les agitations, les bruits et les voix des flots. Rien donc d'étonnant si ses animaux et si ces personnages marchent et courent sur les eaux. N'est-il pas vrai en effet que les vagues écumantes et leurs murmures courent et marchent à la surface de la mer ?

D'autre part génies et divinités des eaux communiquent à ceux qui leur sont chers, parents, amis, bienfaiteurs, le pouvoir qui leur est propre. Orion, le fils de Poséidon avait été doué de cette faculté par son père[2]. Une des fées de la houle de Saint-Briac qui avait été secourue par un courageux capitaine le conduit dans le navire des fées et arrivée au bord de la mer « elle lui prend la main et tous deux marchent sur les vagues comme sur une grande route[3]. » C'est grâce au chant d'un oiseau magique, sorte de génie de la mer, que le héros d'un conte lorrain peut la traverser à pied sec[4]. Un jeune homme dont la mère avait rendu service au roi des poissons (c'est-à-dire à la baleine) étant poursuivi par le diable, lui échappa grâce à cette maîtresse des eaux qui affermit les flots sous ses pas[5]. Un drac qui a sa résidence au fond de l'Océan attache avec une chaîne d'or

lorsque le *Teus* ou *Buguel Nos* mettait en fuite le chariot du diable celui-ci allait parfois s'abîmer dans la mer CAMBRY. *Voyage dans le Finistère*, p. 248.

1. F. M. LUZEL, *Veillées bretonnes*, p. 106. — P. SÉBILLOT, *Folklore de France*, II, 29.
2. APOLLODORE, *Bibl.*, I, 4, 3.
3. P. SÉBILLOT, *Contes des Provinces de France*. P., 1884, pp. 106-107.
4. E. COSQUIN, *Contes de Lorraine*, I, 34.
5. H. DE KERBEUZEC, *Cojou-Brez*. P., 1895, pp. 119-120.

longue et légère une jeune fille qu'il a enlevée et lui permet ainsi de marcher sur la mer[1].

De même que la mer porte ou noie ceux qui lui plaît ou lui déplaît de même les génies ou les dieux des eaux engloutissent ou sauvent. Le fonds du mythe dans ses dérivés comme dans ses variantes demeure le même et la marche sur les flots presque toujours et partout indique la présence de quelque personnification fluviale ou marine ou symbolise leur ponvoir général sur les eaux.

## § II. — Le Passage de la Mer Rouge et le thème de la marche a travers les eaux

L'ancien Testament nous fournit trois récits, non de marchesur les eaux mais de passage à travers les eaux, qui comptent parmi les plus anciens traits de ce genre. Ils méritent toute notre attention.

« *Moïse ayant étendu sa main vers la mer*, Jéhovah refoula la mer par un vent impétueux d'orient (qui souffla) toute la nuit et mit la mer à sec et les eaux se divisèrent. Les enfants d'Israël entrèrent au milieu de la mer à sec et les eaux formaient pour eux une muraille à droite et à gauche. Les Egyptiens les poursuivirent, et tous les chevaux de Pharaon, ses chars et ses cavaliers, entrèrent à leur suite au milieu de la mer. A la veille du matin, Jéhovah, dans la colonne de feu et de fumée, regarda le camp des Egyptiens et y jeta l'épouvante. Il fit tomber les roues hors de leurs chars, qui n'avançaient plus qu'à grand'peine. Les Egyptiens dirent alors : Fuyons devant Israël, car Jéhovah combat pour lui contre nous.

« Jéhovah dit à Moïse : « *Etends ta main sur la mer* et les eaux reviendront sur les Egyptiens, sur leurs chars et leurs cavaliers. » *Moïse etendit sa main sur la mer*, et au point du jour, la mer reprit sa place habituelle ; les Egyptiens en fuyant la rencontrèrent, et Jéhovah culbuta les Egyptiens au milieu de la mer. Les eaux, en revenant, couvrirent les chars, les cavaliers et toute l'armée de Pharaon qui étaient entrés dans la mer à la suite des enfants d'Israël, avaient marché à sec au milieu de la mer, les eaux ayant formé pour eux une muraille à droite et à gauche.[2] »

Sur l'ordre de Jéhovah, Josué annonce aux Israëlites que

1. J. F. Bladé, *Contes de Gascogne*, I, 135.
2. *Exode*, XIV, 21-29.

l'arche de l'alliance va passer le Jourdain et leur ouvrir un chemin.

« Quand le peuple fut sorti de ses tentes pour passer le Jourdain, précédé des prêtres portant l'arche de l'alliance, au moment où les porteurs de l'arche arrivèrent au Jourdain et où les pieds des prêtres plongèrent au bord de l'eau, — car le Jourdain déborde par-desus toutes les rives tout le temps de la moisson — alors les eaux qui descendent d'en haut s'arrêtèrent ; elles s'élevèrent en un monceau, à une très grande distance, près de la ville d'Adom, qui est à côté de Sarthan ; et celles qui descendent vers la mer de l'Arabah, la mer Salée, furent complètement coupées, et le peuple passa vis-à-vis de Jéricho. Les prêtres qui portaient l'arche de l'alliance de Jéhovah se tinrent de pied ferme sur la terre sèche dans le lit du Jourdain pendant que tout Israël passait à sec, jusqu'à ce que toute la nation eut achevé de passer le Jourdain.

Et Josué ordonna que les prêtres y demeurassent encore jusqu'à ce qu'on eût pris douze pierres dans le lit du fleuve. Une fois les pierres transportées, Josué fit dresser ces douze stèles en mémoire du miracle. Et comme on était à la veille de la Pâque « les enfants d'Israël campèrent en ce lieu (Galgala) et firent la Pâque, le quatorzième jour du mois, sur le soir, dans la plaine de Jéricho [1]. »

La production de ces deux miracles le lendemain et la veille de la Pâque est une circonstance frappante et qui mérite d'être soulignée. La Pâque ou *passage* était avant tout pour les Israélites une commémoration de la sortie d'Egypte et en même temps du passage de la mer Rouge qui les avait définitivement arrachés aux mains des Egyptiens et constitués en nation.

Notons encore que ce fut *dans ce même lieu de Galgala* où Josué avait dressé les pierres des douze tribus, pratiqué la circoncision et célébré la Pâque qu'Elie et Elisée renouvelèrent le miracle du passage à travers les eaux.

« Cinquante hommes, dont les fils des prophètes, les suivaient et se tenaient à distance, à portée de voir, et s'arrêtèrent au bord du Jourdain. Alors Elie, prenant son manteau, le roula et frappa les eaux, qui se partagèrent d'un côté et de l'autre, et ils passèrent tous deux à sec.

1. Josué, III, 14-24 et IV, 10.

Lorsqu'ils eurent passé, Elie dit à Elisée : « Demande ce que tu veux que je fasse pour toi avant que je sois enlevé d'avec toi ? » Elisée répondit. « Que j'obtienne, je te prie, une double portion de ton esprit. » Elie dit : « Tu demandes une chose difficile. *Cependant*, si tu me vois pendant que je serai enlevé d'avec toi, il t'arrivera ainsi ; sinon cela n'arrivera pas. »

Comme ils continuaient à marcher en s'entretenant, voici qu'un char de feu et des chevaux de feu les séparèrent l'un de l'autre, et Elie monta au ciel dans un tourbillon. Elisée regardait et criait : « Mon Père ! Mon Père ! Char d'Israël et ses cavaliers ! Et il ne le vit plus. Il saisit alors ses vêtements et il les déchira en deux morceaux, et il releva le manteau qu'Elie avait laissé tomber. Puis étant revenu au Jourdain, il s'arrêta sur le bord, et prenant le manteau qu'Elie avait laissé tomber, il en frappa les eaux et dit : « Où est Jéhovah le dieu d'Elie ? Où est-il ? » Lorsqu'il eut frappé les eaux, elles se partagèrent d'un côté et de l'autre et Elisée passa.

Les fils des Prophètes qui étaient à Jéricho, à portée de voir, l'ayant aperçu dirent : « L'Esprit d'Elie repose sur Elisée », et allant à sa rencontre se prosternèrent contre terre devant lui. »[1]

Ces trois récits présentent donc un lien patent, les deux premiers par leurs attaches avec la Pâque, et les deux derniers par le lieu où ils s'opèrent qui est un lieu éminemment rituel.

Nous sommes par suite en droit de nous demander si ces trois leçons ne seraient pas les exégèses d'une même cérémonie qui comportait un bain ou un passage à travers les eaux ?

Moïse nous apparaît comme un véritable maître des eaux : à peine né il est confié aux eaux du Nil qui le bercent doucement. Un coup de sa baguette et la grêle s'abat sur les Egyptiens ravageant tout le pays ; il change les eaux du Nil en sang, il étend la main et la mer Rouge lui livre passage ; il frappe le rocher d'Horeb et le rocher donne de l'eau à tout un peuple assoiffé. Au Sinaï il se tient face à face avec Dieu parmi les éclairs et les tonnerres. On ne peut songer certes à en faire une divinité des eaux ; mais nous savons que ce pontife des Israélites présidait à un culte éminemment saisonnier et que sa charge principale était d'assurer à son peuple la pluie qui désaltère et qui féconde. Il tend sa

1. IV, *Rois*, II, 7-15.

baguette vers le ciel et le Seigneur envoie le tonnerre et la pluie[1]. De même Josué qui commande au soleil et dont les soldats deviennent invincibles pour avoir bu aux eaux du fleuve. Mieux encore. Elie qui vit au bord d'un torrent fait tomber la pluie alors que Baal n'a pu apporter le moindre remède à la sécheresse qui désole Israël. Après avoir séjourné longtemps au Sinaï comme Moïse et près du mont Horeb d'où coule la source miraculeuse, Elie commande aux eaux du Jourdain et s'élève au ciel comme un météore. « Il apparut soudain dans l'histoire, dit l'Ecclésiaste, comme un éclair sortant des nuages[2]. »

La Pâque elle-même était une fête agraire, une fête de la moisson. Et il paraît fort probable qu'elle comportait jadis des lustrations de grande envergure, peut-être réservée aux initiés. Nous voyons Elie qui fut le chef d'une école de prophètes suivi par une troupe de ses élèves qui d'ailleurs s'arrêtent et n'osent le suivre jusqu'au bout. Elisée qui traverse le fleuve avec lui hérite de son esprit, devient à son tour maître des eaux et reçoit les hommages des futurs nabis.

Le passage de la mer Rouge à pied sec n'est pas une chose impossible et dans certaines saisons le Jourdain est guéable. Toutefois ces divers miracles ne sauraient être considérés comme des événements historiques. Il est trop clair que les récits qui les encadrent ont dans leur ensemble une signification symbolique. Les initiations primitives comportent presque toutes des lustrations par les éléments qui sont en même temps des épreuves. Subir les épreuves, c'était précisément traverser les éléments, la terre, l'eau, l'air et le feu, ou quelques-uns d'entre eux. Un initié devait avoir passé à travers le feu et les eaux et bien entendu, avant eux, les prophètes qui étaient les chefs de l'initiation. La circoncision que Moïse et Josué pratiquèrent au temps

1. *Exode*, IX, 23. L'école mythique qui fait de Moïse une personnification du soleil explique le miracle en disant qu'il faut l'entendre de l'astre traversant la mer des nuages. SCHWARTZ, *Ursprung der mythologie*, p. 251 : I. GOLDZIHER, *Mythology among the Hebrews*. London, 1877, p. 429
2. *Eccles.*, XLVIII, 5.

de la Pâque coïncide d'ailleurs avec le temps de notre miracle.

Au reste, rien d'étonnant si les racines rituéliques de notre prodige se sont assez desséchées pour que nous ne les saisissions plus qu'avec peine car il faudrait vraisemblablement remonter à Babylone pour en découvrir l'origine. C'est de là sans doute qu'il a émigré en différentes directions. En fait nous les retrouvons dans le Zend Avesta et dans cette religion de l'Iran qui a puisé aux mêmes sources que le Deutéronome.

« Vistauru ayant échappé au massacre où périt sa famille, après avoir tué des milliers des ennemis qui le poursuivent, est arrêté au bord de la Vitanuhaiti. Alors il s'adresse ainsi à la divine Anahita.

« Oui, cela est vrai, c'est parole de vérité, Ardvi-Sûra Anâhita, que j'ai tué d'adorateurs des Dœvas autant que je porte de cheveux sur la tête. Toi donc, Ardvi Sûra Anâhita, laisse-moi un chemin à sec pour franchir la Vitanuhaiti.

« Ardvi Sûra Anâhita accourut sous la forme d'une belle jeune fille, très forte et de belle taille, à la ceinture haut liée, pure, noble et d'un sang illustre; chaussée jusqu'à la cheville, avec toutes sortes d'ornements, éblouissante. Elle arrêta immobile la moitié des eaux, fit courir l'autre en avant, et laissa un chemin à sec pour franchir la Vitanuhaiti.

« Ardvi Sûra Anâhita lui accorda cette faveur, comme il lui apportait les libations, lui donnait, lui sacrifiait, implorait d'elle cette faveur [1]. »

Ardvi Sûra Anâchita est la déesse des eaux. Ardvi signifie la bouillonnante. Pareille à un prêtre la déesse porte à la main un rameau de *bareçman* [2]. Comme Poséidon elle est ordinairement transportée sur un char, ses chevaux sont vêtus de robes blanches [3]. En tant que source d'eau Anâhita jaillit du sommet du Hara-Bérézaiti et court vers la mer fabuleuse Vouroukasha [4]. Le miracle de Moïse est donc bien ici l'œuvre d'une divinité des eaux et se rattache indubitablement à son culte. De là, il a sans doute passé en maintes légendes hagiographiques de la Perse et des pays

1. *Zend Avesta,* Yasht, 5, XIX, 77-79, trad. J. Darmesteter. P., 1892, II, 385.
2. Yasht, V, 127 seq.
3. Yasht, V, 13.
4. Yasht, V, 1 et seq.

orientaux. Flavius Josèphe en vue de justifier le miracle biblique, nous rapporte qu'Alexandre traversa la mer de Pamphilie avec son armée [1] ; mais, il est bien clair que les historiens qui ont orné la vie de ce héros de ce miracle insigne ont simplement voulu satisfaire au désir du monarque qui voulut tour à tour s'identifier à Dionysos et à Mithra afin de participer à leur domination universelle [2].

Il n'est d'ailleurs pas impossible que ce thème ait été connu des anciens Egyptiens. Dans son traité sur Isis et Osiris, Plutarque nous montre la déesse emportant le corps du dieu dans un coffre. « Et comme le fleuve Phédrus avait, à l'aube du jour, fait lever un vent trop impétueux, la déesse irritée en dessécha complètement les eaux [3]. » Notre trait, en tous cas, est commun en Afrique et paraît bien y être très ancien. Le dieu Heitsi Eibib chez les Hottentots, étant poursuivi, arrive près d'un cours d'eau et s'écrie : Père de mon Grand-Père ouvre-toi que je puisse traverser et referme-toi aussitôt [4]. On rapporte de semblables histoires chez les Zoulous. Le roi des Amajubatente ayant réuni une grande armée s'était mis à la poursuite d'Usitungusobenthle et de ses enfants.

« Usitungusabenthle arrive à la mer ; elle dit : — Mer, mer, mer, ouvre-toi ! Je suis Usitungusobenthle. — La mer s'ouvre aussitôt et elle et ses enfants la traversent et s'installent de l'autre côté. L'armée des Amajubatente arrive à son tour à la mer et aperçoit Usitungusobenthle installée de l'autre côté de la mer. Ils s'étonnèrent [5]. »

1. Après avoir conté le passage de la Mer Rouge par les Juifs, Flavius Josèphe ajoute : « Personne ne doit considérer comme une chose impossible que des hommes ...aient trouvé pour se sauver un passage dans la mer, soit qu'elle se fût ouverte d'elle-même, ou que cela soit arrivé comme depuis aux Macédoniens quand ils passèrent la mer de Pamphilie sous la conduite d'Alexandre, lorsque Dieu voulut se servir de cette nation pour réunir l'empire des Perses ainsi que le rapportent tous les historiens qui ont écrit de ce prince. » *Hist. Anc. des Juifs*, II, 7, in-fine ; mais les historiens grecs ne sont pas si catégoriques. Cf. : Arrien. *Hist. de l'Exped. d'Alexandre*, I, 26.

2. Plutarque, *Alexandre*, 88 nous le montre s'identifiant à Dionysios. Cf. G. Radet, La *déification d'Alexandre* dans *Revue des Universités du Midi* (1895), I, 156-158.

3. Sur Isis et Osiris, 16.

4. Bleck, *Hottentot Fables*, p. 75 et note. Sur Heitsi-Eibib dont on fait tantôt une divinité lunaire, tantôt un dieu des arbres et qui est tout aussi vraisemblablement un génie des eaux. A. Réville, *Les Religions des Peuples non-civilisés*. P. 1883, I, 164-174.

5. Rev. Can. Callaway, *Nursery tales, trad. and Hist. of the Zulus*. Natal, 1868, p. 82-83.

Alors Usitungusobenthle ayant tressé une très longue corde la jette à l'armée des poursuivants et les invite à traverser. Beaucoup d'entre eux se laissent persuader ; mais arrivés au milieu de la mer Usitungusobenthle coupe le câble et ils se noient.

Le thème de la marche à travers les eaux se rencontre également en de nombreuses légendes hagiographiques dont les héros, pas plus qu'Alexandre, Moïse, Josué ou Elie, ne pouvaient être assimilés à des divinités de la mer ou des sources. En général ce trait visiblement emprunté à la tradition biblique, à laquelle nombre d'entre eux font allusion, sert à glorifier la sainteté, l'obéissance et surtout l'esprit de foi des serviteurs du Christ. Le moine Zozime s'était rendu sur les bords du Jourdain pour y porter la communion à sainte Marie l'Egyptienne ainsi qu'il avait coutume chaque année :

« N'y trouvant pas d'abord celle qu'il cherchait, il fut agité de diverses craintes, et surtout il était en peine comment lui ou elle pourrait passer la rivière : mais un moment après il l'aperçut de l'autre côté, et vit qu'ayant fait le signe de la croix sur l'eau, elle la passait à pied sec. Ce prodige le surprit si fort, que tout hors de lui-même, il se voulut prosterner à ses pieds ; mais elle lui cria qu'il ne le fît pas parce qu'il était prêtre et qu'il portait un Dieu entre ses mains. A son arrivée, ils firent ensemble la prière et la sainte communia des mains de Zozime avec une dévotion et une abondance de larmes qui ne se peut exprimer. Ensuite, élevant les yeux et la voix vers le ciel, elle dit les paroles du vieillard Siméon : « Laissez maintenant Seigneur aller votre servante en paix, suivant la promesse que vous lui avez faite : parce que mes yeux ont eu le bonheur de voir votre salut [1]. »

La rédaction est assez vague et l'on ne saurait dire à proprement parler s'il s'agit d'un passage à travers les eaux qui découvrent le fond du fleuve ou d'une marche sur les eaux. Le fleuve qui est l'objet du miracle, le Jourdain, permet de penser qu'il y a là un rappel du miracle d'Elie. Le cas n'est pas douteux en vingt autres récits tels que la Vie de sainte Thorette, bergère dans le Bourbonnais (1er mai) :

1. *Les Petits Bollandistes*, I, 127-128. — E. C. Brewer, *Dict. of miracles*, 331-332.

« Un jour, le ruisseau qui coule au bas de Nouzillers était gonflé outre mesure, et la bergère, placée sur la rive opposée, ne pouvait ramener ses moutons au bercail. Dans sa religion naïve, elle se rappelle que la foi a le privilège de transporter les montagnes, et que si nous avions de cette foi céleste gros seulement comme un grain de sénevé, la nature obéirait à nos moindres volontés ; elle fait le signe de la croix sur le torrent débordé, frappe les eaux de sa houlette, et soudain une voie miraculeuse s'ouvre devant elle. Une autre fois, c'étaient des étrangers, des ouvriers maçons se rendant du Bourbonnais dans la Marche, leur pays, qui se trouvaient arrêtés par la même difficulté. Dans leur impatience, ces hommes grossiers, se laissèrent aller au murmure, au blasphème. La jeune vierge les invite doucement à la résignation, les engage à faire la sainte volonté de Dieu, puis, dans la charité qui la presse, elle demande hardiment un miracle. Au tact de sa houlette, nouveau Jourdain, le ruisseau retourne en arrière et laisse passer à pied sec les hommes qui publient hautement les louanges et le pouvoir de la thaumaturge [1]. »

Voici d'ailleurs d'autres exemples : Saint Ange du Mont Carmel, se trouvant dans la nécessité de traverser le Jourdain commande aux eaux de lui livrer passage « au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit et *par les mérites des saints patriarches Elie et Elisée* ». Le fleuve obéit à sa voix, arrêtant d'un côté le cours de ses eaux tandis que de l'autre il continue de couler vers la mer, et, dit Mgr Guérin, « Dieu renouvela ainsi les anciennes merveilles qu'il avait faites *au temps de Moïse, de Josué et du prophète Elisée* » [2]. Sainte Germaine Cousin, la bergère de Pibrac près Toulouse, devant franchir un ruisseau débordé, les eaux s'ouvrirent devant elle « *comme autrefois devant les enfants d'Israël* et elle passa sans mouiller seulement sa robe » [3]. A propos de la traversée de l'Ubaye par saint Marcellin d'Embrun, Mgr Depéry évoque encore les souvenirs *de Moïse*, *de Josué et d'Elie* [4]. Saint Spiridion, qui commande aux eaux de lui li-

1. *Les Petits Bollandistes*, IV, 211. — E. C. Brewer, *Dict. of miracles*, 339-340.
2. J. B. Bagatta, I, 128, n° 18 ; *Les Petits Bollandistes*, V, 342 ; E. C. Brewer, *Dict. of miracles*, p. 338 ; par une inadvertance un peu forte Bérenger-Féraud, *Superstitions et Survivances*, IV, 215 lui fait traverser le Nil.
3. *Les Petits Bollandistes*, VII, 45-46 ; E. C. Brewer, *Dict. of miracles*, 339 ; L. Veuillot, *Vie de la Bienheureuse Germaine Cousin*.
4. Mgr J.-J. Depéry, *Histoire Hagiologique du diocèse de Gap*, Gap 1862,

vrer passage, fut, nous dit sa légende, *le Josué et l'Elie de son temps* [1].

Il est d'ailleurs bien clair que même lorsque le légendaire chrétien n'évoque ni Moïse, ni Josué, ni Elie, ni Elisée, notre trait n'en est pas moins directement ou indirectement inspiré par la Bible. Sainte Eusébie qui voit la Scarpe lui céder le pas lorsqu'elle se rend au monastère d'Hamage [2], saint Sérénicus qui s'ouvre un chemin à travers la Sarthe [3] relèvent de la même source. J. B. Bagatta cite encore nombre d'autres saints qui ont accompli de semblables passages. Ce sont saint Théodore, saint Gebhard, saint Yvon, le bienheureux Bonavita, saint Gérard, saint Félix [4].

Nous ne dirons pas avec Miorcec de Kerdanet annotant le vénérable Albert le Grand [5] que la répétition du miracle dans plusieurs vies des saints en confirme la vérité historique ; mais qu'il a fini par devenir une sorte de lieu commun et d'ornement obligé dans les vies des saints dont le culte se trouva mis en relation avec la mer ou avec quelque cours d'eau. Des influences païennes, souvenirs des dieux ou des fées, ont pu d'ailleurs agir dans le même sens que les récits bibliques.

Les histoires rapportées par l'Ancien Testament se réfèrent vraisemblablement à des pratiques rituelles de purification liées à des cérémonies initiatiques dans lesquelles la verge ou le manteau, attributs des initiés paraissent, avoir joué un rôle. Or si notre thème a été introduit dans les légendes hagiographiques sous quelqu'influence rituelle, il y a bien des chances pour qu'on y retrouve précisément la présence de la verge ou du manteau.

p. 76-77 ; E. C. Brewer, *Dict. of Miracles*, p. 339 ; J. B. Bagatta, I, 127, n° 151.

1. Surius au 12 décembre : J. B. Bagatta, I, 116, n° 7. *Les Petits Bollandistes*. XIV, 288.
2. *Notice sur l'Abbaye et les Saintes d'Hamage*. P., 1887, p. 14.
3. *Les Petits Bollandistes* au 7 mai. E. C. Brewer, *l. c.*, p. 338.
4. J. B. Bagatta, I, 116, n° 8, et 118, n° 19, 22, 23, 25, 26.
5. *Les Vies des saints d'Armorique*, p. 268. A propos de saint Yves passant à travers les eaux.

## § III. — Du rôle de la verge et du manteau dans l'accomplissement du miracle

Pour accréditer la mission de Moïse Dieu lui communiqua le pouvoir d'accomplir des prodiges au moyen d'une verge qu'il portait à la main. Pour commencer Dieu changea lui-même la verge en serpent, puis la rendit à sa première nature avant de la remettre à Moïse. Celui-ci, de retour auprès de son peuple renouvela ce prodige aux yeux de tous. Chacun connaît tous les miracles qu'il accomplit par la suite avec cette verge merveilleuse, signe de sa puissance et de sa maîtrise. On la retrouve d'ailleurs dans les mains d'Aaron dont elle atteste le pouvoir sacerdotal. C'est le bâton de commandement des pasteurs et c'est aussi le thyrse des initiés. Chose étrange Moïse ne se sert pas de son bâton pour frapper la mer Rouge. L'Exode dit simplement qu'il étendit la main sur la mer. En revanche la tradition s'exprime tout différemment. Flavius Josèphe, qui est le grand historien d'Israël, écrit :

« Lorsque Moïse fut arrivé sur le rivage, dit-il, *ayant en sa main cette verge avec laquelle il avait fait tant de prodiges*, il implora le secours de Dieu... Cet admirable conducteur du peuple élu, après avoir achevé sa prière, frappa la mer avec cette verge miraculeuse et aussitôt elle se divisa et se retira pour laisser aux Hébreux un passage libre et leur donner moyen de la traverser à pied sec comme ils auraient marché sur la terre ferme [1]. »

Cette version est d'ailleurs confirmée par Philon :

« Alors Moyse frappa de sa verge la mer. Incontinent les eaux furent divisées et séparées : dont une partie qui était près de la fente se haussa en haut, et estant entassée et serrée comme une muraille ferme, se tenait tout droite sans remuer aucunement : l'autre se retirant en arrière comme le cheval qu'on retire par le frein estoit tenue invisiblement en bride afin qu'elle n'allast en avant ; au reste le milieu où la fente avait esté faite, estoit entièrement desséché et devint un beau chemin large et passant [2]. »

1. *Hist. anc. des Juifs*, II, 7.
2. *La vie de Moyse* dans *Œuvres*, trad. Morel. P., 1619, I, 286-287.

La tradition juive qui nous montre Moïse frappant la mer Rouge de cette verge sacrée se retrouve d'ailleurs dans le christianisme et dans l'Islam [1]. On peut donc présumer que le rite ou la cérémonie du passage à travers les eaux qui est à la base de ces récits comportait l'intervention de la verge du thaumaturge ou de l'initié.

Dans nombre de contes africains c'est au moyen d'une baguette que s'accomplit le prodige. Chez les zoulous, Ulangalasenthla avec toute son armée s'est mis à la poursuite d'Ulangalasenzantsi.

Ulangalasenzantsi et ses enfants arrivent enfin sur les bords d'une rivière dont les eaux étaient rouges; elle était fort grande et ses eaux avaient largement débordé. Ulangalasenzantsi étendit son bâton royal, il l'étendit et la rivière s'arrêta et ils la traversèrent. Alors ils se débarrassèrent de leurs charges, s'installèrent, se réjouirent et mangèrent; ils firent cuire une grande quantité de nourriture.

« L'armée atteignit (à son tour) les bords de la rivière. Ils s'écrièrent : « Où donc avez-vous traversé ? » Ils répondirent : « Ici même, traversez, venez et tuez-nous. » Ils s'écrièrent : « Ce n'est pas vrai! Vous n'avez pas traversé ici, avouez-le. » Ulangalasenzantsi prit son bâton, l'éleva et la rivière s'arrêta de couler. Il dit : « Traversez maintenant. » Ils entrèrent tous; la rivière était large. Quand ils furent tous dans la rivière il abaissa son bâton et la rivière les entraîna tous [2] ».

Malgré la couleur rouge des eaux de la rivière il n'y a pas lieu de penser que ce récit dérive de l'Exode. Lorsqu'il a été recueilli, les Zoulous n'avaient encore subi ni influences chrétiennes ni musulmanes. Tout porte à croire que le thème est indigène et très ancien chez les noirs.

Parmi les Watchagga (groupe de population Swahilli dont le fond est bantou) un sorcier nommé *Mbiro* et qui souvent se changeait en hyène poursuit sa jeune femme qui s'enfuit; mais celle-ci a reçu d'une vieille femme un bâton qui l'aide à franchir le fleuve en le séparant en deux, et quand elle est passée elle s'en sert pour faire rejoindre les deux parties et noyer son mari [3]. Le roi des Wafipas, tribu des bords du lac Tanganyika, pourchassé par ses ennemis se trouve

1. *Rauzat-us-Safa*, ch. XXIII, trad. Lamairesse, p. 149.
2. R. C. Callaway, *Nursery tales... of the Zulus*, pp. 93-94.
3. R. Basset dans *Revue des Trad. Pop.* (1911), XXVI, 220.

arrêté par les eaux d'un grand lac. Alors il sacrifie un mouton, trempe son bâton dans le sang de la victime et frappe la surface des eaux avec cette verge ensanglantée. Le lac lui donne immédiatement passage et il échappe ainsi à ceux qui le poursuivaient [1]. On conte une histoire analogue chez les Bagas du Congo français aux frontières du Cameroun. Ils disent que dans les anciens temps, alors qu'ils ne connaissaient pas l'art de forger le fer, ils envoyèrent quelqu'un des leurs vers les gens d'une autre tribu afin d'en apprendre le secret. Leurs messagers obligés de passer la rivière Kadéi essayèrent vainement avec un canot, les eaux étaient grosses et la fragile embarcation capotait. Ils eurent recours à la magie, la rivière maîtrisée par leurs incantations se sépara en deux parties dont une remonta vers sa source et les envoyés passèrent sans même se mouiller les pieds [2].

Dans un conte cafre Ironside (Côte de fer) étant parti à la recherche de sa sœur, arrive à une grande rivière :

« Il avait une verge de fer dans sa main, il en frappa l'eau et en même temps s'écria d'une voix bruyante : « Rivière je n'ai pas de sœur ; sois vide ». Alors la rivière sécha et il la traversa en toute sécurité. Puis ayant rejoint sa sœur et appris que les cannibales, au milieu desquels elle vivait, avaient l'intention de la manger, il s'enfuit avec elle et traversa le lit desséché de la rivière demeurée immobile depuis son premier passage. Puis après l'avoir passée de nouveau, mais cette fois avec sa compagne, il frappa de nouveau la rivière avec sa verge de fer et dit : « Rivière j'ai trouvé ma sœur. Sois pleine. » Alors l'eau s'éleva très haut et remplit son lit jusqu'au bord [3].

Dans une autre histoire de cannibales, recueillie chez les Ba-Ronga, deux jeunes filles poursuivies par des mangeurs d'hommes se trouvent arrêtées par un fleuve.

« Alors la plus jeune sœur prit le petit bâton qu'elle avait à la main, et, montrant l'eau, chanta :

Ma jolie rivière ! ouvre-moi une route, que je passe.

Les eaux s'écoulèrent des deux côtés et elles traversèrent le fleuve

1. Mgr. Lechaptois, *Aux rives du Tanganika*, Alger, 1913, p. 54.
2. A. Poupon, *Etude Ethnographique des Baya de la circonscription du M'bimoui* dans *L'Antropologie*, (1915), XXVI, 122.
3. Theal Kaffir, *Folk-Lore*, 2e éd. Londres, 1886, pp. 129-131.

à pied sec. Les hommes de Makenyi les y suivirent, mais les eaux revinrent sur eux et les couvrirent [1].

La baguette magique, dont le sceptre et le bâton de commandement ne sont que des variétés, est le privilège des dieux, des magiciens, des maîtres et des initiés. Le thyrse de Dionysos, générateur de nombreux prodiges, est à la fois l'attribut du dieu et le bâton des initiés. On est donc en droit de présumer que les récits où la rivière ouvre un passage à celui qui la frappe de son bâton ont dû constituer à l'origine les commentaires de cérémonies fort primitives. En remettant à l'initié ou au sorcier l'insigne de sa nouvelle dignité on lui vantait sa puissance sur les éléments par des récits allégoriques.

La tradition juive, qui nous montre Moïse frappant de sa verge les eaux de la mer Rouge, se retrouve d'ailleurs en maintes légendes hagiographiques. Saint Faustin opère le même miracle en frappant un fleuve de sa baguette et ses persécuteurs convertis par ce prodige adoptent sa foi [2]. Saint Guennolé, alors dans l'île de Topoja, fut obligé, en raison de l'inclémence du climat, de regagner le continent ; « n'ayant pas trouvé de vaisseau le saint frappa la mer de son bâton ; l'océan s'ouvrit aussitôt et laissa voir le fond de ses abîmes, les flots se suspendirent des deux côtés et notre saint ainsi que ses disciples passèrent sans se mouiller, *tunc pares Moysi et filiis Israël* [3]. » Saint Winvaloc qui touche la mer de son bâton pastoral et la divise, nous est aussi présenté comme un nouveau Moïse [4]. Non seulement le christianisme est issu du judaïsme ; mais les chrétiens, si étroitement mêlés par l'éducation, la vie domestique et les relations sociales à la société païenne, partageaient les imaginations courantes relativement à la baguette magique. Voici en quels termes Prudence parlait de Mercure :

1. H. A. Junod, *Les chants et les contes des Ba-Ronga*. Lausanne, 1897, p. 235.
2. J. B. Bagatta I, 116 n° 2 d'après P. de Natalibus, VI, 160.
3. Albert le Grand, *Les vies des Saints*, p. 52 note 1 ; voir P Cahier, I, 326 ; H. E. Carguet, *Légende de la ville d'Is*, p. 34 ; P. Sebillot, *Folk-Lore de France*, II, 23.
4. J. B. Bagatta, I, 118, n° 27.

*Nec non thenalicae doctissimus ille magiae*
*Traditur extinctas, sumptae moderamine virgae*
*In lucem revocasse Animas.*

Contra Symmachum, l. I, x, 89-91.

Les monuments figurés d'origine chrétienne, fresques, sarcophages, verres dorés, nous font voir à plusieurs reprises l'emploi de la baguette. Dans les fresques des catacombes, contemporaines des accusations de magie, les artistes chrétiens n'ont pas hésité à représenter le Christ ou Moïse opérant des miracles en se servant de la baguette [1]. »

La houlette du pasteur, comme le sceptre du roi et la verge du sorcier, ne sont que des variétés de la baguette magique dont la puissance mystique manifestée jadis par la sève et la floraison [2] demeurait particulièrement efficace en ce qui regarde les eaux. Dans les cultes agraires les plus primitifs et les plus anciens on n'a jamais ignoré le rapport de la sève et des eaux et l'on croyait qu'en elles circulait une même force mystérieuse et sacrée.

Nous avons vu Elie et Elisée s'ouvrir un passage à travers le Jourdain en frappant les eaux du fleuve non plus avec une baguette, mais avec le manteau de patriarche. Cette version du miracle fait du manteau l'équivalent de la baguette ou de la verge et nous savons d'ailleurs que les anciens qui avaient fait profession de sagesse portaient dès lors le bâton et le manteau. Le manteau du prophète et du philosophe est un ancêtre du manteau du prêtre et du moine. La profession religieuse requiert toujours un habit spécial, voile ou manteau. Le trait biblique n'a pas été adopté sans modification par la légende hagiographique. Les saints chrétiens étendent leur manteau sur les flots et s'en font un radeau. Il s'agit toujours d'un passage miraculeux opéré au moyen du vêtement sacré qui caractérise l'initié ou le profès. Il est donc tout à fait légitime de penser que ces sortes de récits se rattachent à quelque ancienne cérémonie initiatique dans

1. Dom H. Leclercq dans Dom Cabrol, *Dict. d'Arch. et de Liturg. chrétiennes* III, 70.
2. Voir plus haut : Le thème du Bâton sec qui reverdit.

laquelle le néophyte qui avait reçu le manteau devenait maître des éléments qui avaient servi à le purifier et à l'éprouver.

Saint Albert de Crémone (7 mars) se rendant en pèlerinage à Saint-Jacques de Compostelle traverse un fleuve sur son manteau [1]. Le Bienheureux Albert d'Ognies, refusé par un batelier, employa le même moyen pour gagner l'autre rive du Pô [2]. Saint Amalphius voulant se rendre vers le vénérable Pierre étend son manteau sur la mer et arrive ainsi à destination [3]. Le Pô fut encore témoin d'un autre passage miraculeux. Saint Bernardin de Sienne le traverse avec son frère montés tous les deux sur son manteau où ils demeurent à genoux [4]. On trouve le même miracle dans les vies de Saint Biran, évêque de Dorchester [5], du Bienheureux Ceslaus Odrovansias, patron de la Silésie [6]. Saint Fintan de Rheinau [7] traverse la mer sur son manteau pour venir des Iles Britanniques. Une abbesse irlandaise, sainte Fanchea, ayant résolu d'aller voir son frère, prit avec elle trois de ses compagnes, jeta son manteau sur la mer, et ce frêle radeau porté par les vents et les flots, les porte vers la terre bretonne. Tout à coup le manteau paraît s'enfoncer dans la mer, Fanchea interroge ses compagnes pour savoir si quelqu'un avait manqué aux règles de l'ordre et l'une d'elles avoue avoir emporté un gobelet; on le jette dans la mer et le manteau reprend sa route sans enfoncer davantage [8]. Saint François de Paule traverse le détroit de Messine sur son manteau [9]. Saint Girard passe de même le fleuve Lambros [10]. Saint Gildas monté sur une embarcation dia-

1. J. B. Bagatta, I, 126, n° 15.
2. Ch. Cahier, II, 540.
3. Ughellus, *Italia Sacra* dans J. B. Bagatta, I, 125-126, n° 51.
4. J. B. Bagatta, I, 126. n° 9; L.-J-B. Bérenger-Féraud, IV, 214.
5. A. Maury, *Croyances et Légendes*, p. 103.
6. A. Rayssius, *Hiérogazoph. Belg.* in J. B. Bagatta, I, 126, n° 12.
7. *Helvetia Sancta*, I, 897 : Ch. Cahier, I, 326.
8. L. Tachet de Barneval, *Hist. Légendaire de l'Irlande*. Paris, 1856, p. 147; *Calendarium Benedictinum*, 14 mai ; J. B. Bagatta, I, 126, n° 16 ; Ch. Cahier, I, 327.
9. *AA. SS.* April I, 168-169 ; J. B. Bagatta, I, 126 n° 6; *Hagiol., ital.*, I, 69 ; Ch. Cahier, I, 326-327 et II, 540 ; *Les Petits Bollandistes*, IV, 150, etc.
10. J. B. Bagatta, I, 125, n° 1, d'après Barth. Zucchus, *Vita S. Girardi*.

bolique la voit tout à coup s'évanouir et se trouve abandonné aux vagues de la mer.

« Se voyant en danger, il se recommanda à Dieu et acheva ses Primes ; puis, ayant osté son manteau ou froc, se mit dessus, et en attacha le bout à son bourdon pour cueillir le vent, s'en servant de voile, et cingla en cette sorte jusqu'à la coste d'Hybernie et arriva au monastère de saint Philbert auquel ayant raconté toute l'histoire de son voyage, ils en rendirent grâce à Dieu [1]. »

Remarquez ici l'utilisation simultanée du bâton et du manteau. Un convers cistercien, le Bienheureux Hilaire passe le fleuve Ezla sur son manteau [2]. Saint Mirus traverse ainsi le lac de Côme [3], saint Sébalde le Danube [4] et saint Raymond de Pennafort se rend de même par mer de Minorque à Barcelone [5]. Saint Jean de Capistran, saint Jean de Bourges et le Bienheureux Jean l'Agneau accomplirent de semblables voyages [6]. Saint Jean de Matha, perdu en mer sur un navire sans agrès, remplace les mâts par son bourdon et les voiles par son manteau [7]. L'Arno transporte la Bienheureuse Jeanne de Signa sur sa mantella [8]; saint Jérôme Recanati transforme son froc en radeau [9]. A propos des saints prêtres Jules et Julien qui traversèrent le lac d'Orta sur un manteau [10] le P. Cahier écrit : « On a donné le même attribut (le manteau) à plus d'un saint, en quoi il est permis de soupçonner un peu d'émulation entre divers pays qui n'auraient pas cru devoir souffrir que leurs patrons fussent inférieurs à ceux du voisinage [11]. » Dans certains cas l'image a peut-être engendré le miracle. Le manteau a bien pu signifier tout d'abord que

1. Albert le Grand, *Les Vies des Saints* p. 11 ; L. Buron, *La Bretagne catholique*, P., 1856, p. 408 ; Ch. Cahier, I, 326, etc.
2. *Menolog.*, *Cisterc.*, 4 junii ; J.-B. Bagatta, I, 126, n° 14.
3. *Archives Suisses de Trad. popul.* (1917), n° 3, p. 163.
4. J.-B. Bagatta, I, 125, n° 2 ; Ch. Cahier, I, 326.
5. J.-B. Bagatta, I, 126, n° 8; *Romancero General*, 1851, II, 208-209; J. Villanueva, *Viage literario a las iglesias de Espana*, XVIII, 300-306 ; Ch. Cahier, I, 327 et II, 540.
6. J.-B. Bagatta, I, 126, n° 11, 19 et 13.
7. Mgr J.-J. Depéry, *Hist. Hagiol. du diocèse de Gap*. Gap, 1852, pp. 278-279 ; *Petits Bollandistes*, II, 397.
8. Ch. Cahier, I, 327.
9. J.-B. Bagatta, I, 127, n° 17.
10. J.-B. Bagatta, I, 125, n° 4 ; Ch. Cahier, I, 326.
11. Ch. Cahier, II, 540.

ses saints personnages étaient prêtres ou moines et l'on a cru devoir expliquer la présence de ce vêtement sacré par le prodige qui avait été parfois attribué à son intervention. Mais il est à présumer qu'ordinairement comme le dit le P. Cahier le miracle n'est qu'un emprunt pur et simple.

Le voile des religieuses, et c'est logique, joue parfois le rôle du manteau.

« Lorsque saint Honorat prit la résolution de se retirer du monde, pour vivre dans l'île qui porte son nom, sa sœur fit la même chose dans l'île de Sainte-Marguerite, voisine de cet endroit. Comme elle éprouvait le besoin de se confesser et de recevoir la communion des mains de son frère, elle passait, à chaque instant, le bras de mer qui sépare les deux îles, en étendant son voile sur la mer [1]. »

Sainte Marie de Tabeza qui avait épousé saint Isidore le laboureur vivait séparée de lui, tous deux ayant fait vœu de continence. Or, comme la sainte s'en allait tous les matins visiter une chapelle dont elle s'était imposé d'entretenir le luminaire, de mauvaises langues vinrent raconter à saint Isidore que ces courses presque nocturnes paraissaient suspectes.

« Le saint homme, sans y croire, accompagna les calomniateurs et se mit avec eux en observation dans un bosquet près du lieu où Marie passait de grand matin. Lorsqu'elle arriva près du Jarama qu'il lui fallait traverser pour se rendre à la chapelle, un gros orage venait d'enfler les eaux du ruisseau de sorte qu'il n'était plus possible de passer à gué. La sainte femme, sans songer à rebrousser chemin, fit le signe de la croix, étendit sur l'eau sa mantille (écharpe, voile ou mantelet) et se plaça dessus pour atteindre l'autre bord. On peut juger si saint Isidore fut consolé en voyant ce prodige et si les calomniateurs furent confondus [2]. »

La tradition rapporte que sainte Rossoline peu de temps avant sa mort, obtint du Seigneur un prodige en faveur de son frère captif des Sarrasins.

« Un jour qu'il avait beaucoup pleuré, beaucoup prié, il s'endormit et soudain, s'éveillant en sursaut, il sent une douce main qui presse

1. L.-J.-B. Bérenger-Féraud, *Superstitions et Survivances*, IV, 205.
2. P.-Ch. Cahier, *Caractéristiques*, I, 327 ; Ernest Lafond, *Etude sur Lope de Véga*, p. 82 ; J.-B. Bagatta, I, 127, n° 20 et 21.

la sienne ; près de lui est sa sœur ; Rossoline détache les fers qui retiennent le chevalier, ouvre la porte du cachot et le conduit au rivage ; là, elle étend son voile sur les eaux, s'y place avec Hélion, et peu de temps après, ils abordent en Provence. Après quelques instants de sommeil, Hélion, ne trouvant plus sa sœur, pense qu'elle l'a devancé pour avertir son père. Mais en arrivant au manoir seigneurial, il apprend que Rossoline est morte. Il tombe alors à genoux, remercie le Seigneur pour la grâce qu'il vient de recevoir et pour la gloire dont jouit sa sœur bien aimée. »

Le prodige prend parfois des proportions inattendues. Le héros, comme nous l'avons déjà vu, emmène avec lui plusieurs compagnons tel saint Hyacinthe qui après avoir traversé seul le Dniéper au moyen d'un manteau s'embarque dans ce même vêtement, sur la Vistule, avec trois compagnons [2]. Saint Pierre Régalate étant allé cherché des vivres pour les frères de son monastère traverse un fleuve sur son manteau, avec son cheval lourdement chargé [3]. Saint Vivens de Vergy transporte avec lui et de la même façon saint Benoît, évêque de Samarie [4]. Saint Mochua, qui reconduisait le bienheureux Kiéran et quinze de ses disciples, arrivé au bord du Lynchorchyge, fleuve ordinairement impétueux et alors fort gros se trouva bien empêché pour continuer sa route ; mais se rappelant quel était la vertu du manteau d'Elie, il jette le sien sur les eaux et tous passent le fleuve en sécurité [5].

Citons pour terminer un trait tiré d'un Roman de la Table Ronde. Lorsque Joseph d'Arimathie porteur du saint Graal veut passer en Grande Bretagne il étend sa chemise sur la mer et monte avec tous les chrétiens qui l'accompagnent sur cet étrange navire. Et détail singulier, les dimensions de la chemise croissent avec le nombre de ceux qui embarquent. Tous y trouvèrent place sauf deux : Moïse et Syméon. Ceux-ci, pécheurs endurcis, furent submergés ; on les sauva avec peine [6]. L'auteur tout féru de symbolisme

1. L.-J.-B. Bérenger-Féraud, *Les légendes de la Provence*. P., 1888, p. 371.
2. *AA. SS.*, August. III, 316 ; J.-B. Bagatta, I, 126, n° 127 ; Ch. Cahier, I, 327.
3. J.-B. Bagatta, I, 127, n° 18.
4. J.-B. Bagatta, I, 126, n° 10.
5. J.-B. Bagatta, I, 125, n° 3.
6. *Le Saint Graal*, éd. E. Hucher Le Mans et Paris, 1878, II, 40 ; III, 129-132.

nous présente cet embarquement comme un rite d'adoption ou d'initiation. Il faut être pur ou vouloir vivement l'être pour bénéficier de ce mode de passage. En réalité le modèle biblique demeure à l'arrière-plan de tous ces traits variés. Tous en dérivent soit par imitation littéraire, soit comme accompagnement de quelque tradition liturgique sur la valeur et le pouvoir du froc.

L'association de notre miracle soit avec la verge soit avec le manteau peut fort bien s'expliquer par la simple tradition littéraire. Il n'est cependant pas impossible que certaines de ces légendes se soient greffées sur un rituel initiatique qui leur aurait servi d'appui ou de véhicule. Les rites ne s'empruntaient pas moins facilement que les thèmes qui les commentaient.

## IV. — La marche sur les eaux

La baguette et le manteau qui caractérisent les deux premiers types de notre thème sont des attributs qui permettent de supposer que notre miracle fut utilisé sinon dans des cérémonies initiatiques, du moins pour glorifier des initiés en leur attribuant une maîtrise divine sur l'élément liquide. Nous savons d'ailleurs par les temps et les circonstances dans lesquelles Moïse, Josué et Élie accomplirent ces prodiges qu'il s'agit bien en effet d'un miracle saisonnier. Voyons maintenant le troisième type de notre thème : la marche sur les eaux. Elle s'opère sans l'intervention de la baguette ni du manteau. Et notons tout d'abord que nous le rencontrons dans la vie d'un dieu. Dionysos vient de battre les troupes indiennes et de les culbuter dans l'Hydaspe :

Après ce premier triomphe sur les barbares de l'Orient, le chœur des bacchantes traverse les eaux tranquilles du fleuve à l'aide des prodiges divers de la navigation. Le dieu les guide ; il dirige des chars terrestres dans cette route nouvelle pour eux ; et les pieds de ses panthères s'appuient sur l'Hydaspe sans s'y mouiller. Pan, le Parrhasien, court de ses pieds de chèvre à la surface du fleuve aplani ; Lycos, habitué à conduire le char à quatre chevaux de son

père sans effleurer les mers, mène ses coursiers à travers les flots. Celmis, à côté de son frère Damnamème, chevauche sur les ondes calmées ; Argos, sautant sur le dos d'un taureau aussi rapide que l'ouragan, le dirige vers le passage avec sa houlette, et grave les ongles d'un bœuf sur les eaux silencieuses. Les vieux silènes qui flottent sur la mer rament des pieds et des mains sur l'Hydaspe [1]. »

Nonnos, le chantre des Dionysiaques, s'il faut en croire le comte de Marcellus, son traducteur, serait le même que le Nonnos de la paraphrase en vers de l'Evangile de saint Jean. Il aurait donc pu s'inspirer ici de la tradition chrétienne, mais ne connaissait-il pas d'autres traditions analogues. Il n'ignore pas la Perse dont il parle à plusieurs reprises dans les Dionysiaques [2]. Il a fort bien pu connaître le miracle attribué à Zoroastre par le *Zerdust-Namah*.

Zoroastre était arrivé avec ses parents au bord d'un fleuve (l'Araxe). N'apercevant pas de bateau, son cœur fut serré de douleur; il voyait avec peine que des femmes qualifiées seraient obligées de paraître nues devant la multitude qui était sur le rivage. Son premier dessein fut de revenir sur ses pas; mais, ayant pleuré devant le Seigneur, sa prière fut exaucée, et il marcha sur les eaux avec toutes les personnes qui l'avaient suivi. Ils passèrent le fleuve sans ôter leurs habits, comme un vaisseau qui fend l'eau. Vous eussiez dit que Zoroastre leur avait construit un pont [3].

Nous verrons d'ailleurs que ce miracle n'est pas inconnu de Mithra et Nonnos le connaissait fort bien puisqu'il le nomme à deux reprises différentes [4]. Il ne faudrait pas en conclure que le Mithriacisme a plagié le catholicisme, ni que Jésus a fait un emprunt à Mithra ou à Zoroastre. Le courant dans lequel ils ont tous puisé, peut être indépen-

1. Nonnos, *Les Dionysiaques*, XXIII, trad. de Marcellus, Paris, 1856, IV, 6. Et plus loin encore « Bacchus précède ses troupes; et de l'essieu de son char montagnard, il effleure les flots qui le respectent. Les satyres l'entourent. » L. XXVI, trad. IV, 19.

2. *Dionysiaques*, trad. de Marcellus, III, 101 ; IV, 4, 12 et V, 143.

3. *Zerdust-Namah*, c. 17; Anquetil du Perron, *Zend Avesta*. P., 1771, I, 2, p. 19-20. J. Darmesteter estime que ce trait signifie simplement que Zoroastre comme Agni a dû vivre au milieu des *Eaux-femmes* des *gnâs* nuageuses. « Cette légende, dit-il, se ramène à deux idées mythiques : 1° *le héros passe le fleuve à pied sec*, en effet le héros fils des eaux, est *upapa* « vivant dans les eaux » il s'y meut donc sans se noyer; 2° *se mouvant dans les eaux, il se meut avec les Femmes*. Cf. J. Darmesteter, *Ormazd et Ahriman*. P., 1877, in-8°, p. 191, note 4.

4. *Dionysiaques*, XXI, 248 et XL, 400, trad. de Marcellus, III, 149 et V, 147.

damment les uns des autres, venait de plus haut. Avait-il l'une de ses sources à Babylone, c'est fort possible voire probable; mais certainement l'une d'elle venait de l'Inde.

Notre miracle semble être tout à fait chez lui dans ce dernier pays et vraisemblablement y naquit. D'après une légende indienne, une courtisane nommée Bindumaté aurait arrêté la marche des eaux du Gange [1], mais le trait sert surtout à illustrer les légendes divines. Le Bhâgavata Purana nous montre Vasudeva fuyant avec son fils Krichna dans les bras.

Et « tandis qu'Indra pleurait sans relâche, la sœur cadette de Yama, la rivière aux eaux profondes, dont la masse impétueuse blanchissait sous l'écume des vagues et s'agitait en cent tourbillons effrayants, leur livra passage comme jadis l'Océan à l'époux de Çri [2] ».

Les deux versions suivantes sont toutes deux à la louange de Bouddha et de sa doctrine. La première est tirée d'un recueil de contes qui ne remonte pas au delà du XI^e siècle et la seconde est également empruntée à un livre de basse époque.

« Le bienheureux Bouddha, en faisant une promenade à travers le Magadha, arriva sur la rive du Gange. Alors Bhagavat, entouré de la troupe de ses Bhikchous, suivi de la confrérie de ses Bhikchous, s'avança vers le lieu où étaient les bateliers. Arrivé près de ces bateliers, il leur parla ainsi : — Messieurs, faites-moi passer le fleuve. — Les bateliers répondirent : — Paie d'abord le prix du passage. — Alors Bhagavat dit aux bateliers : — Moi aussi, je fus batelier jadis ; etc., etc...

Mais il a beau dire, on ne consent pas à le faire traverser.

Cependant, un des bateliers avait entendu la voix de Bhagavat douée de huit membres et vu la perfection de sa beauté; la foi naquit en lui, et il dit : — « Je ferai traverser Bhagavat avec la confrérie de ses Bhikchous ». Alors les Bhikchous montèrent en barque ; quant à Bhagavat, au moyen de sa puissance surnaturelle, il passa sous les yeux du batelier de la rive où il se trouvait à la rive opposée [3]. »

Ce récit ne dit pas que le Bouddha marcha sur les eaux

1. HARDY, *Buddhist Legends*, p. 140.
2. *Bhâgavata Purana*, X, III, 50, trad. Burnouf-Hauvette. P., 1884, in-4, IV, 19.
3. *Avadanas Çataka*, III, 7, trad. L. Feer. Paris, 1891, p. 106.

et la version du Lalita-Vistara précise que Gautama s'en est allé d'une rive à l'autre à travers le ciel [1]. C'est, en tout cas, un récit éminemment symbolique et qui se réfère à un procès initiatique. Le second batelier qui avait refusé le Bouddha s'étant repenti, le maître déclare qu'il sera dans l'avenir le Pratyekabuddha nommé Samsarottarama, c'est-à-dire : *traversée du Samsara* [2], et en clair : sortie de la région des sens et des illusions. L'histoire suivante s'adressait, elle aussi, à des néophytes :

« Au sud-est de Çrâvasti, il y avait jadis une grande rivière, très large et profonde, sur le bord de laquelle se trouvait un hameau d'environ cinq cents maisons, dont les habitants n'avaient pas encore entendu parler du salut, et vivaient par conséquent entièrement plongés dans les soucis matériels et les projets égoïstes.

Celui que le monde honore, continuellement préoccupé du salut des hommes, résolut d'aller prêcher au peuple de ce village. En conséquence, il vint au bord de la rivière et s'assit sous un arbre. Les gens du village, frappés de la gloire de son aspect, s'approchèrent avec respect pour l'adorer. Après qu'ils eurent agi ainsi, le Bouddha commença sa prédication, mais ils ne crurent pas en lui. Alors le Bouddha fit apparaître l'image d'un homme venant du côté sud de la rivière où l'eau était très profonde et le courant violent, en marchant sur l'eau, et qui, une fois arrivé s'approcha du Bouddha et après l'avoir salué, l'adora.

« Tous les gens, ayant vu cette apparition, pleins d'étonnement demandèrent à cet homme d'où il venait : « car dans toute notre vie nous n'avons jamais rien vu de semblable, un homme marchant à la surface de l'eau. Dis nous donc par quel moyen cela s'est fait et comment il se fait que tu n'aies pas été englouti dans le courant. » L'homme répondit : « Je demeure sur la rive méridionale de la rivière et j'ai vécu dans l'ignorance et la folie jusqu'à ce que j'aie entendu dire que le Bouddha prêchait ici la délivrance ; alors étant venu sur le bord de la rivière et n'ayant pas le temps d'attendre de me faire transporter de l'autre bord, je demandai à des hommes si elle était profonde et si je pouvais la passer sans bateau. A quoi ils répondirent : Ah oui ! tu peux traverser sans crainte. *Là-dessus je traversai parce que je croyais. C'est simplement la foi et rien de plus qui m'a rendu capable d'agir ainsi.* »

Alors le Bouddha dit : « Bien parlé, bien parlé. Une foi comme la tienne peut seule sauver le monde du gouffre béant de la continuation

1. *Le Lalita Vistara*, XXVI, trad. Ph. E. de Foucaux. Paris, 1884, p. 339.
2 L. Feer, *l. c.*, p., 106.

de la naissance et de la mort et seule une foi pareille peut vous faire passer sur l'autre rive (de l'océan du monde) ; puis il ajouta :

« La foi peut traverser le flot, comme le maître d'un bateau le dirige à l'océan : avançant toujours dans la victoire sur le chagrin, la sagesse nous fait aborder sur l'autre rive. A cause de la sainteté de sa vie, le sage qui vit dans la foi jouit d'une félicité altruiste, et se débarrasse de tous les fardeaux. La foi montre le chemin de la vraie sagesse ; la religion conduit à la délivrance de la mort ; de l'audition (de la loi) découle la connaissance qui apporte avec elle l'illumination ; la foi accompagnée de l'obéissance est le chemin de la sagesse, en persévérant fermement dans la foi, l'homme se délivre de la souffrance et devient capable de traverser sans y être englouti le gouffre de la destruction.

Après avoir entendu ces paroles, ces villageois se sentirent pleins de joie et ayant adopté les cinq commandements devinrent capables de croire en Bouddha. [1] »

Mais il ne faudrait pas croire que l'Inde ne nous fournît que des récits tardifs où notre thème n'est qu'une glorification de la foi et de la puissance de celui qui se donne à Gautama, maître des éléments. Le Rig Véda dont on fait remonter la rédaction à l'an mille ou même à 1.200 ans avant J.-Ch. [2] contient déjà un semblable trait. Lorsque les Bharatas voulurent franchir les rivières Vipaç et Çutudri en vue d'une expédition guerrière, Viçvamitra barde de la tribu leur adressa cette prière :

« Ecoutez le chantre, ô sœurs. De loin je suis venu à vous avec char et chariot. Courbez-vous, faites-vous aisées à franchir ; que vos flots, ô rivières, n'atteignent pas les essieux. » Et sa prière fut exaucée [3].

Mais d'où ce trait vient-il ? Tous les dieux védiques connaissent et montent le char mythique et nous voyons les Açvins, ces prototypes des Dioscures grecs, franchissant les eaux sur le char céleste. « Attelé par vous deux, votre char immortel avance sur la mer, Açvins aux actes merveilleux [4]. » Or, d'après les mythologues qui ne voient dans les personnages chantés par le Véda que des personnifications

1. Samuel Beal, *Dhammapada*, p. 50-51 cité par A. Metzer et L. de Milloué, dans *Origines Orientales du christianisme*, P., 1906, p. 287-289.
2. V. Henry, *La littérature de l'Inde*, p. 21.
3. *Rig Véda*, III, 33, 9 ... trad. A. Langlois, III, II, IV, 9-13. P., 1872 p. 212.
4. *Rig Véda*. 30,18.

du sacrifice et des libations, la mer serait l'ensemble des libations qui remplissent le vase du sacrifice ou la table de l'autel; et le char qui roule sur elle est fait des flammes qui s'élèvent du Soma brûlant [1]. Il est possible que le spectacle de cette espèce de punch sacrificiel et la métaphore qui le peignait aient pu donner l'idée d'un char qui marche sur les eaux ; il est non moins certain que toute divinité des eaux devait naturellement jouir de ce privilège et que notre thème peut avoir une autre origine. L'Inde antique ne personnifiait pas seulement les éléments du sacrifice mais tous les éléments de la nature. On ne saurait douter d'autre part que l'Inde Védique ait connu et pratiqué la purification et les lustrations par les éléments et ces rites eux aussi ont pu donner naissance aux légendes bouddhiques que nous venons de lire. Il est donc impossible de préciser aujourd'hui l'origine exacte de notre miracle parmi les indiens. Il n'est guère plus facile d'établir un lien historique entre le miracle indien et le miracle chrétien même en supposant un intermédiaire mazdéen. Tout ce que l'on peut admettre c'est que la tradition de notre prodige est fort ancienne en Orient et que le miracle évangélique, de même que le miracle zoroastrien, ont puisé au même fleuve. L'homme ne descend pas du singe, mais l'un et l'autre se rattachent à une même souche.

Reste à indiquer si possible les points d'attache liturgique du miracle chrétien et à en préciser la signification symbolique.

Avant d'aborder les récits de Jean et des Synoptiques notons que le miracle de Jésus a des attaches certaines avec celui de Josué et qu'ici le nouveau Testament prolonge exactement l'ancien. D'après la tradition, le baptême de Jésus aurait eu lieu dans la partie du cours du Jourdain qui regarde Jéricho [2] précisément là où Josué traversa le fleuve ; mais il est vraisemblable que l'on a fixé la scène dans ces parages parce que ce lieu, qui était resté un lieu de pèlerinage pour les Israëlites, fut longtemps une sorte de sanc-

1. Ch. Renel, *L'évolution d'un mythe* : *Açvins et Dioscures*. P., 1896, p. 108-109
2. F. Vigouroux, V° Jourdain dans *Dict. de la Bible*, III, 1747.

tuaire de la circoncision et de l'initiation judaïques. Ajoutons d'autre part que la traversée du lac se produit au soir de la première multiplication des pains et peu avant la Pâque. « *Or, dit Jean, la Pâque jour de fête des juifs était proche.* » (VI, 4) et le fait nous est confirmé par un détail signalé par Marc à propos des gens qui étaient venus écouter Jésus : « *Alors il leur commanda de les faire tous asseoir par groupe sur l'herbe verte.* » (VI, 39). C'est aux environs de la Pâque que le gazon est ainsi vert. On n'a pas oublié, enfin que le passage de la mer Rouge et la traversée du Jourdain par le peuple d'Israël ont eu lieu précisément à la même époque. Nous sommes donc en droit de présumer que le miracle évangélique, comme les miracles juifs, sont l'exégèse sinon d'un même rite du moins se rattachait au même rituel printanier à la fois saisonnier et initiatique.

Lisons maintenant les deux récits de Marc (VI, 45-52) et de Matthieu (XIV, 22-33).

*Marc.* « Aussitôt il obligea ses disciples de monter dans la barque, et de le devancer vers l'autre rive, près de Bethsaïde, pendant qu'il congédierait le peuple 46. Et lorsqu'il l'eut congédié, il s'en alla sur la montagne, pour prier. 47. Le soir étant venu, la barque était au milieu de la mer, et Jésus était seul à terre. 48. Et voyant qu'ils avaient beaucoup de peine à ramer (car le vent leur était contraire), vers la quatrième veille de la nuit, il vint à eux marchant sur la mer, et il voulait les devancer. 49. Mais eux, le voyant marcher sur la mer, crurent que c'était un fantôme, et ils poussèrent des cris, 50, car ils le virent tous et furent épouvantés. Mais aussitôt il leur parla, et leur dit : Ayez confiance ; c'est moi, ne craignez point. 51. Il monta ensuite avec

*Matthieu.* « Aussitôt Jésus pressa ses disciples de monter dans la barque, et de le devancer sur l'autre rive pendant qu'il congédierait les foules. 23. Et lorsqu'il eut congédié la foule, il monta seul sur une montagne pour prier ; et le soir étant venu, il était là, seul. 24. Cependant la barque était battue par les flots au milieu de la mer, car le vent était contraire. 25. Mais, à la quatrième veille de la nuit, Jésus vint à eux marchant sur la mer. 26. Et le voyant marcher sur la mer, ils furent épouvantés, et dirent : c'est un fantôme. Et ils poussèrent des cris d'effroi. 27. Aussitôt Jésus leur parla, en disant : Ayez confiance ; c'est moi, ne craignez point. 28. Pierre lui répondit : Seigneur, si c'est vous, ordonnez que j'aille à vous sur les

eux dans la barque, et le vent cessa. Et ils s'étonnaient de plus en plus en eux-mêmes ; 52. car ils n'avaient pas compris le miracle des pains parce que leur cœur était aveuglé. »

eaux. 29. Jésus lui dit : Viens. Et Pierre, descendant de la barque, marchait sur l'eau pour aller à Jésus. 30. Mais voyant la violence du vent, il eut peur ; et comme il commençait à enfoncer, il s'écria : Seigneur, sauvez-moi ! 31. Et aussitôt Jésus, étendant la main, le saisit, et lui dit : Homme de peu de foi, pourquoi as-tu douté ? 32. Et lorsqu'ils furent montés dans la barque le vent cessa. 33. Alors, ceux qui étaient dans la barque vinrent, se prosternèrent devant lui, en disant : Vous êtes vraiment Fils de Dieu. »

On a supposé que ce récit avait pu suivre originairement la seconde multiplication des pains (qui nous rapproche de la fête de la Pâque) et cela est bien possible, mais on ne saurait douter qu'il existe un lien entre les deux miracles. La multiplication des pains, exégèse d'un rite saisonnier, se complète par la marche sur les eaux, commentaire miraculeux d'un rite initiatique. Les deux miracles ont une signification symbolique mais tandis que le premier relève d'un symbolisme plus magique que religieux et d'une cérémonie destinée à assurer la conservation des récoltes, le second purement religieux allégorise la puissance de la foi dans les âmes.

On a élevé des difficultés au sujet de Bethsaïde. En rapprochant Marc VI, 42, de Luc IX, 10 on remarque une contradiction. Jésus dans Marc assigne à ses apôtres Bethsaïde, comme lieu de rendez-vous ; tandis que d'après Luc il viendrait d'opérer à Bethsaïde le miracle de la multiplication des pains. Ces difficultés n'existent pas dans la signification profonde du récit. Bethsaïde n'est qu'un lieu allégorique et liturgique. Il signifie étymologiquement « Maison de la Pêche » et c'est à la fois le lieu de la pêche des poissons et de la pêche des âmes, autrement dit, des lustrations initiatiques.

Jésus marche sur les eaux en maître des éléments et il avance comme s'il voulait passer devant la barque sans faire attention à ceux qui la montent. En réalité il leur indique quelle est l'épreuve qu'ils devront subir ou le miracle qu'ils devront accomplir s'ils veulent parvenir à l'initiation. Pierre est le seul qui veuille risquer l'épreuve. Jésus lui commande de venir vers lui sur les eaux et comme la foi est l'âme et la force de l'initié, alors qu'il sent sa foi vaciller il enfonce et lorsqu'elle s'affermit il avance.

Le nom de Génésareth lui-même a une signification allégorique. Ceneseth ou Kenneseth, ses formes primitives dérivent de Kinyra d'après Origène, et signifie harpe ou science de la lumière. En admettant que cette étymologie soit fantaisiste comme le veulent la plupart des modernes, il est vraisemblable qu'Origène souligne ainsi une tradition plus ou moins ésotérique, Génésareth était l'un des lieux de la lumière initiatique. Passons maintenant au récit de Jean (VI, 14-21).

« Ces hommes ayant donc vu le miracle qu'avait fait Jésus (multiplication des pains) disaient : Celui-ci est vraiment le prophète qui doit venir dans le monde. 15. Mais Jésus, sachant qu'ils allaient venir l'enlever, pour le faire roi, s'enfuit de nouveau tout seul sur la montagne.

16. Lorsque le soir fut venu, ses disciples descendirent au bord de la mer, 17. et étant montés dans une barque, ils s'avancèrent vers Capharnaüm, de l'autre côté de la mer. Or, il faisait déjà nuit, et Jésus n'était pas venu à eux. 18. Cependant, la mer se soulevait, au souffle d'un grand vent. Lorsqu'ils eurent ramé environ vingt-cinq ou trente stades, ils virent Jésus qui marchait sur la mer, et qui s'approchait de la barque ; et ils eurent peur. 20. Mais il leur dit : C'est moi, ne craignez point. 21. Ils voulurent alors le prendre dans la barque, et aussitôt la barque se trouva au lieu où ils allaient. »

Après avoir noté et discuté les contradictions qui existent entre le récit de Jean et les précédents récits de Marc et de Matthieu, M. Loisy conclut :

« Pour concilier les évangélistes, il faut dire que Jean abrège et transforme la conclusion du récit dans une intention didactique, voulant faire entendre que le Verbe incarné, qui tout à l'heure parlera de donner sa chair en nour-

riture et son sang en breuvage, n'est pas soumis aux lois de la matière, pas plus à la loi de l'étendue qu'à celle de la pesanteur. S'il s'abstient d'affirmer en termes exprès que Jésus s'est trouvé à terre avec les disciples, sans monter avec eux dans la barque, c'est peut-être afin de ne pas contredire ouvertement les Synoptiques. Il n'a pas voulu grossir ni diminuer le miracle ; il a voulu l'interpréter dans le sens qui vient d'être dit, pour servir d'introduction aux discours qu'on va lire. La multiplication des pains est l'introduction principale ; mais celle-ci n'est pas inutile. Deux miracles symboliques préparent l'instruction qui se rapporte à la troisième Pâque, tout comme il est arrivé pour les deux précédentes, le miracle de Çana, et l'expulsion des vendeurs se rattachant à la première, la guérison du fils de l'officier royal et celle du paralytique de Béthesda, à la seconde. Le miracle de la marche sur les eaux se trouvait tout à point pour montrer, dans ce retour de Jésus à son pays terrestre, le symbole de la rentrée du Fils de l'homme dans sa gloire éternelle, et des conditions de son immortalité [1]. » Et dans la nouvelle édition de son *Quatrième Evangile*, accentuant encore le côté irréel de notre récit, il écrit : « Au lieu d'accorder Jean avec les Synoptiques en violentant les textes, constatons que le *Logos-Christ* qui tout à l'heure parlera de donner sa chair en nourriture et son sang en breuvage, n'est pas soumis aux lois de la matière, pas plus à celle de l'étendue et de la distance qu'à celle de la pesanteur. Ce miracle n'est pas superflu à côté de la multiplication des pains, comme introduction aux discours sur le pain de vie. Deux miracles symboliques préparent l'instruction qui se rattache à la troisième pâque, tout comme il est arrivé dans les deux précédentes. Le miracle de la marche sur les eaux s'est trouvé tout à point pour figurer dans ce retour de Jésus à son pays terrestre, la rentrée du *Logos-Fils de l'homme* dans sa gloire éternelle [2]. »

L'irréalité de semblables récits est d'une telle évidence

1. A. Loisy, *Le Quatrième Evangile*. P., 1903, pp. 436-437.
2. *Le Quatrième Evangile*. P., 1921, p. 230-231.

pour le folkloriste qui les situe dans la chaîne de leurs variantes millénaires, qu'elle ne supporte même pas la discussion pas plus que pour le mythologue leur signification allégorique. Dès le début de cette étude nous avons constaté qu'il s'agit là d'un miracle destiné à souligner la domination d'un être sacré sur les éléments [1]. Dans cette chaîne, que la tradition biblique ait un sens mythique, c'est la Bible elle-même qui en témoigne. On lit, dans Job, cette louange de Jéhovah (ix, 5-8) :

Il transporte soudain les montagnes
Il les renverse dans sa colère ;
Il secoue la terre sur sa base
Et ses colonnes sont ébranlées.
Il commande au soleil et le soleil ne se lève pas ;
Il met un sceau sur les étoiles ;
Seul, il étend les cieux.
*Il marche sur les hauteurs de la mer.*

Et dans Isaïe, c'est Jéhovah lui-même qui nous affirme son pouvoir de marcher sur les eaux (xlii, 15) :

Je désolerai les montagnes et les collines
Et je dessécherai toute leur verdure.
*Je changerai les fleuves en terre ferme*
*Et je mettrai les lacs à sec.*

Quant au trait de l'Exode, le Psalmiste lui-même nous incite à y voir (lxxvii, 17-20) une manifestation de cette puissance de Jéhovah sur les éléments.

Les eaux t'ont vu, ô Dieu
Les eaux t'ont vu et elles ont tremblé...
Ton tonnerre retentit dans le tourbillon ;
Les éclairs illuminèrent le monde,
La terre frémit et trembla.
*La mer fut ton chemin*
*Les grandes eaux ton sentier,*
Et l'on ne peut reconnaître tes traces.
*Tu as conduit ton peuple comme un troupeau*
*Par la main de Moïse et d'Aaron.*

1. Théodoret parle ainsi des miracles du Verbe incarné : « *Il manifesta tous les caractères de la divinité par des actes de toute puissance,* soit en affermissant la mer sous ses pieds, soit en nourrissant plusieurs milliers d'hommes avec cinq pains, soit en changeant l'eau en vin... » *Démonstration de la Vérité Evangélique*, VI, 29.

On peut donc traiter de mythes les miracles de Moïse, de Josué et d'Elie et si ce terme paraît trop choquant à d'aucuns, disons qu'il ne s'agit pas d'actes réels mais de symboles et que ces actes symboliques préparent incontestablement le miracle de Jésus.

Pour saint Paul le passage de la Mer Rouge est la figure du baptême. « Je ne veux pas vous laisser ignorer, frères, que nos pères ont tous été sous la nuée, qu'ils ont traversé la mer et qu'ils ont tous été baptisés en Moïse, dans la nuée et dans la mer. » (I Cor. x, 1-2) ou en d'autres termes, ce miracle n'est que l'exégèse d'une lustration initiatique de même qu'il est un symbole du passage de la terre de l'ignorance au pays de la Connaissance ou de la Terre Promise. C'est aussi ce que redisent tous les Pères. Nous résumerons leur enseignement dans ce mot de Saint Augustin : Le passage à travers la mer est un baptême. *Per mare transitus baptismus est* (Serm. CCCLII).

Les récits évangéliques ne s'offrent pas à nous sous un aspect différent. Ce sont aussi les exégèses d'un rituel ou d'une lustration baptismale. Ils allégorisent non seulement le caractère cosmique du Logos, mais la puissance du baptisé sur les éléments et sa marche glorieuse vers l'immortalité, cette autre terre promise.

Et, parallélisme frappant, de même que la traversée de la Mer Rouge précède une sorte de communion miraculeuse chez les Israélites, le passage du lac de Tibériade annonce que Jésus va bientôt donner à manger, à ses disciples, sa chair et son sang. Et n'est-ce pas encore saint Paul qui, après avoir affirmé que les Israélites ont tous été baptisés en Moïse dans la nuée et dans la mer, ajoute : « qu'ils ont tous mangé le même aliment spirituel et qu'ils ont tous bu le même breuvage spirituel, car ils buvaient à un rocher spirituel qui les accompagnait et ce rocher était le Christ » (I, Cor. x, 3-4).

Et maintenant si nous redisons que la date à laquelle Moïse, Josué et Jésus opérèrent le prodige est la même (nous ignorons malheureusement quand eurent lieu les prodiges d'Elie et d'Elisée), comment ne pas conclure que

tous ces prodiges se rattachent à une même cérémonie qui dépendait d'un rituel saisonnier et initiatique qui fut à la fois Juif et Chrétien, le rituel de la Pâque ?

Notre miracle appartient non seulement à la tradition judéo-chrétienne et zoroastrienne, mais il fut certainement connu des dévôts de Mithra. Dans maints bas-reliefs qui lui sont dédiés, « Sol est debout dans son char que traînent quatre chevaux lancés au galop. De la main gauche il tient les rênes de ses coursiers, et tend la droite à Mithra, qui s'approche pour prendre place à ses côtés, ou qui, même parfois, s'accroche à son bras pour sauter sur le char rapide. Mithra, nouveau Phaéton s'apprête donc à parcourir les espaces célestes sur le quadrige de Hélios et celui-ci aide son fidèle compagnon à monter auprès de lui[1] ». Mais dans les pays danubiens, où maintes traditions hagiographiques nous montrent des saints marchant sur les eaux, la scène reçoit des précisions. « Devant l'attelage de Sol est étendu un homme barbu, les jambes enveloppées dans son manteau quelquefois accoudé sur une urne et tenant un roseau, et dont le corps est entouré d'un gros serpent[2]. » Il s'agit donc là incontestablement d'une course sur les eaux qui s'inspire à la fois des traditions grecques et des traditions mazdéennes. Il est d'ailleurs impossible de ne pas rapprocher cette figure de certaines sculptures chrétiennes. « Nous trouvons, en effet, sur certains sarcophages une représentation qui offre avec celle des bas-reliefs mithriaques une ressemblance telle, dit M. Cumont, qu'on ne peut guère se refuser à admettre une imitation directe : c'est celle qui rappelle l'enlèvement d'Elie sur un char de feu auprès du Jourdain. Le prophète debout sur un quadrige en pleine course tient de la main gauche les guides de ses chevaux et tend de la main droite son manteau à Elisée placé derrière lui. Devant l'attelage le fleuve au bord duquel se passe l'action, est accoudé sur une urne et lève la main droite... la répétition des moindres détails rapproche par une affi-

1. F. Cumont, *Textes et Monuments*, I, 176-177.
2. F. Cumont, *ibid.*, p. 177.

nité particulière les sarcophages chrétiens des monuments mithriaques [1]. »

Cet Elie qui vient de traverser le fleuve et va monter au ciel sur un char de feu n'est-il pas d'ailleurs une anticipation de Jésus qui après avoir marché sur la mer de Tibériade regagna sa patrie, figure de la patrie céleste, et cette analogie entre les scènes mithriaques et les scènes judéo-chrétiennes nous incite encore à penser que les unes et les autres relevaient d'un rituel initiatique.

Les mithriaques comme les mazdéens étaient astreints à des prescriptions cérémonielles rigoureuses. « Ils se laveront le corps trois jours et trois nuits, dit le Zend Avesta, ils subiront trente coups pour (se préparer au) sacrifice et à la prière à Mithra... (Puis ?) ils se laveront le corps deux jours et deux nuits pour le sacrifice et la prière à Mithra, maître des vastes campagnes [2]. » Comment ne pas songer ici à l'initiation et aux épreuves corporelles qui étaient imposées aux mystes romains. Nous savons d'ailleurs que, conformément aux vieux rites iraniens, on prescrivait aux néophytes de Mithra des ablutions multipliées, une sorte de baptême réitéré. « De même que chez certains gnostiques, dit M. Cumont, la lustration avait sans doute des effets différents à chaque degré de l'initiation et elle pouvait consister suivant le cas, soit en une simple aspersion d'eau bénite, soit en un véritable bain comme dans le culte d'Isis [3]. » On peut d'ailleurs concevoir cette lustration comme une marche sur l'eau, peut-être même machinée au moyen d'une planche à bascule. Certaines initiations modernes ont certainement emprunté ces procédés à l'immobile Orient, mais ce point n'importe guère.

Nous voici enfin à même de conclure. Le miracle évangélique se rattache non seulement à une tradition littéraire d'ordre mythologique mais à une lustration initiatique que l'on associait aux rites saisonniers de la fête de Pâque.

L'Evangile puise donc à des sources éminemment tradi-

1. F. Cumont, *l. l.*, I, 177-178.
2. Yasht, X, 122.
3. F. Cumont, *Textes et monuments*, I, 319.

tionnelles et, après nombre d'autres miracles pareils, commente lui aussi une liturgie. Toutefois bien que la liturgie n'ait pas perdu tout caractère magique, elle vise peut-être encore à assurer le retour des pluies et de la saison fertile, elle tend surtout à créer chez les néophytes le Logos-Christ ou a les identifier à lui. Pour cela ils doivent eux aussi marcher dans ou sur les eaux, être purifiés, enveloppés, adoptés par les éléments et cela ne se peut faire que par la lustration, par la connaissance et par l'ascèse, en un mot par l'initiation. Le miracle de l'Evangile n'est donc pas seulement symbolique, mais réel, mais efficient. Certes le Christ-Logos de Jean n'a rien de matériel ; et sa marche sur les eaux pas davantage, mais le miracle commente une liturgie réelle dont l'initiateur fournit le modèle aux initiés.

## V. — Le thème de la marche sur les eaux dans la littérature hagiographique

Le thème de la marche sur les eaux est devenu un lieu commun de la littérature hagiographique. On en pourrait multiplier à foison les exemples.

Alban, Alène, Alexandre de Bergame, Apollinaire, celui-ci renouvelle ce prodige à maintes reprises [1], Arbogaste [2] Bennon, Bernard du Val des Eglises, Birin, Bogomille accompagné de tout un peuple, Brigitte Cannera, Conrad, Dalmate, Dominique, Dulas, Folquin, Frédéric [3], Ferréol [4], Fursy, Godchard, Guderval avec toute une troupe de moines, Jean de Bridlington, Joannice, Jutte, Laurent, Lucie et Germinien [5], Liévin et ses compagnons [6], Macaire, Marie l'Egyptienne, Marie d'Ognies, Odilon, Oringa, Patrice, Patrocle, Pierre d'Alcantara, Procope, Sabin, Savin, Second, Mère

1. J. B. Bagatta, I, p. 116, n° 1 ; I, p. 120, n° 52, 60, 67.
2. *A. A. S. S.* Jul. V, 175. Ch. Cahier, I, 326.
3. J. B. Bagatta, I, p. 121, n° 73, 65 ; p. 122, n° 79; p. 120, n° 33; p. 121 n° 68, 66, 64; p. 122, n° 75, 86; 119, n° 44; p. 120, n° 47; p. 121, n° 62.
4. Ch. Cahier, I, 326.
5. J. B. Bagatta, I, p. 119, n° 45; p. 121, n° 63; p. 122, n° 82, 80, 87; p. 120, n° 58; p. 121, n° 70 ; p. 119, n° 42.
6. E. Monseur, *Les moines et les saints de Gand*. Bruxelles, 1907, in-12, p. 45.

Thérèse de Jésus, Vénérand [1] et bien d'autres que j'ignore marchèrent une ou plusieurs fois sur les eaux.

Très souvent notre miracle ne semble pas avoir d'autres raisons d'être que de glorifier un bienheureux. Les grands saints, les fondateurs d'ordre par exemple, doivent avoir accompli toutes sortes de prodiges afin d'attester leur puissance quasi-divine. On en trouve un très ancien exemple dans Grégoire le Grand :

« Un jour, le vénérable Benoît était dans sa cellule, et le petit Placide, que le saint homme s'était attaché, sortit pour aller au lac puiser de l'eau ; mais, en y plongeant sans précaution le vase qu'il tenait, il y tomba lui-même et fut entraîné par l'eau si rapidement, qu'il fut bientôt éloigné du bord, presque à la portée d'une flèche. L'homme de Dieu, renfermé dans sa cellule, connut aussitôt l'accident et se hâta d'appeler Maur, en lui disant : « Frère Maur, cours vite, car l'enfant qui était allé puiser de l'eau est tombé dans le lac, et l'eau l'a entraîné déjà bien loin. » *Chose étonnante et qui ne s'était pas vue depuis l'apôtre saint Pierre* ! après avoir demandé et reçu la bénédiction de son abbé, Maur courut exécuter son ordre et parvint jusqu'à l'endroit où l'eau avait entraîné l'enfant ; s'imaginant toujours marcher sur la terre, il le prit par les cheveux et le ramena rapidement au bord. A peine y fut-il arrivé que, regardant derrière-lui, il s'aperçut qu'il venait de courir sur l'eau, ce qu'il n'aurait jamais pensé pouvoir faire. Il fut tout saisi du miracle accompli et retourna le raconter à son abbé. Le vénérable Benoît ne l'attribua pas à ses mérites, mais bien à l'obéissance de son disciple. Maur, au contraire, soutenait qu'il n'avait fait qu'exécuter ses ordres, et qu'il n'était pour rien dans une chose qu'il avait faite sans y penser. L'enfant sauvé fut l'arbitre de ce touchant conflit d'humilité entre le maître et le disciple : « Moi, dit-il, quand j'ai été tiré de l'eau, j'ai aperçu au-dessus de ma tête le vêtement de peau du père Abbé, et je voyais bien que c'était lui qui me tirait de l'eau [2]. »

Et je ne serais pas étonné qu'Albert le Grand, l'auteur de la Légende Armoricaine, se soit souvenu à son tour du récit de ce pape illustre et en vue d'une même fin.

1. J. B. Bagatta, I, p. 120, n° 56 ; p. 122 n° 84; p. 120, n° 54, 46 ; p. 118, n° 20 ; p. 127, n°s 13 et 14 ; p. 121, n° 74 ; p. 120, n° 55 ; p. 120, n° 48,49 ; p. 119, n. 37 ; p. 120, n° 59, p. 122, n° 85, p. 121 n° 67, et pour S. Savin, *Légende Dorée*, n° 124, trad. Roze, II, 546.

2. *Dialogue*. II; 7, trad. E. Cartier. P. 1875, pp. 88-89 ; J. B. Bagatta. I, 122, n° 83 ; Ch. Cahier, I, 326 et vingt autres.

« Ayant disette d'eau dans la maison épiscopale de Saint Sané, celui-ci obtint miraculeusement une bonne source, dans laquelle comme une femme eut osé baigner un sien petit enfant, un Moyne disciple de Saint Sané, passant par là, tença cette femme et pria Dieu qu'il chatiât une telle témérité ; ce qu'il fit : car l'enfant luy eschappa des mains, et, coulant dans un estang sous la fontaine, se noya. La pauvre mère, toute désolée, s'en alla se plaindre à Saint Sané du tord que ce moyne luy avait fait : le saint prélat appelle ce religieux, luy commande d'aller à l'estang et d'en ramener cet enfant en vie, autrement de s'y précipiter : il obéit et, chose estrange ! voulant, avec son bâton, sonder la profondeur de l'eau, il la trouva ferme et solide comme la terre, marcha dessus, et trouva l'enfant au milieu de l'estang qui se joüoit, le tira hors sans qu'il fust aucunement mouïllé, et Saint Sané le rendit à sa mère ; faisant trois grands miracles à la fois, sçavoir : que la témérité de cette femme fust chatiéé, que le moyne marchast sur l'eau et que l'enfant ressuscitast » [1].

Notre miracle ne fut pas seulement employé à illustrer la vie des saints personnages mais à glorifier leurs reliques. Lorsqu'en ramenant le corps de saint Erkenwald à Londres, les porteurs furent arrêtés par une rivière débordée, ils se mirent en prières, les eaux se divisèrent aussitôt et ils purent traverser le fleuve à pied sec avec le corps sacré [2]. Saint Valery paraît avoir toujours eu pouvoir sur les eaux. Quand on ramena ses reliques de l'abbaye de Saint Bertin, pour les restituer à celle de Leucorre, par ordre de Hugues Capet (plus tard roi de France) les flots de la mer étaient tellement menacants que le débarquement, semblait impossible. Deux vigoureux chrétiens, Burchardus comte de Corbeil, et Orlandus, vicomte de Vimeux, saisissant la châsse du nouveau saint Pierre, s'avancèrent pleins de foi, sur les flots qui bientôt formant une muraille à droite et à gauche, laissèrent passer les reliques avec ceux qui les accompagnait [3]. Saint Julien mourut au Mans. Lorsque le cortège funèbre atteignit la Sarthe, elle était si gonflée par les pluies récentes qu'on ne pouvait songer à la traverser. Lorsque

1. Albert le Grand, *La Vie des Saints de la Bretagne Armorique*, p. 63 ; Cf. P.-Ch. Cahier I, 326 qui renvoie à un autre miracle analogue opéré par le même saint. Il passe en effet le fleuve Sennen, avec sa mère, long en cet endroit de 4 à 5 lieues. Albert le Grand, *l. c.*, p. 63.
2. J. B. Bagatta, I, 117, n° 9
3. *AA. SS., April*, I, 25.

l'homme est impuissant, c'est l'heure de Dieu. Les chevaux qui conduisaient le char continuèrent leur route et la foule qui le suivait s'engagea à sa suite sur les eaux et traversa la rivière sans qu'il se produisît le moindre accident[1]. De semblables merveilles servirent à honorer les restes du Bienheureux Philippe, de saint Herculien, de sainte Saluta, de saint Venceslas et de saint Walaric[2].

Certes, il est utile de glorifier un saint ou ses reliques, et l'on comprend que des clercs, voulant porter aux nues le patron de leur ordre ou de leur église, aient orné sa vie de maints prodiges et en particulier de ceux qui attestaient son pouvoir sur les éléments. La sainteté est une sorte de divinisation et comporte des prérogatives quasi-divines.

Il y a d'autres motifs et plus impérieux qui firent attribuer à un saint le pouvoir de marcher sur les eaux. Les saints patrons des marins, comme les dieux de la mer, doivent avoir tout pouvoir sur les eaux. N'est-ce pas cette puissance qui légitime leur patronage ? Saint Pierre Gonzalès, dit Broc de Segange, en sa qualité de *patron de la marine* est représenté marchant sur les eaux et tenant dans ses mains une flamme qui rappelle le feu saint Elme[3]. Bon nombre des saints que nous avons cités sont des patrons des pêcheurs et des marins, tel saint Valery dont la chapelle à Saint-Valery-sur-Somme se dresse sur le point culminant de la côte. Tous les pays de mer : Normandie, Bretagne, Vendée, Provence, pour ne nommer que des pays français, ont des saints qui marchent sur les eaux.

« Saint Riowen, dit la tradition locale, aimait tout particulièrement Aversac et surtout les bords de la Vilaine, qu'il remontait souvent pour venir soulager ou soigner les malheureux. Un jour que les eaux, grossies par la marée et la tempête, avaient emporté sa petite barque pendant qu'il était à soigner un pauvre, on le vit, après une courte prière, marcher sur les eaux à pied sec, et s'avançant sur les flots, gagner ainsi sans crainte son monastère de Redon. Aussi est-il sou-

1. E. C. Brewer, *Dict. of Miracles*, p. 330, d'après Dom Piolin, *Hist. de l'Eglise du Mans*.
2. J. B Bagatta, I, 118, n° 21 ; 116, n° 4 ; 118 n° 24 ; 123 n° 93 et 116 n° 5.
3. L. du Broc de Segange, *Les Saints Patrons des Corporations*, I, 258.

vent invoqué, dans les mauvais temps, par les bateliers du Don et de la Vilaine et les pêcheurs d'anguilles du Murain [1]. »

Dans l'Islam des rivages méditerranéens, Asie et Afrique, il n'est pas rare de rencontrer des sanctuaires dont les saints possesseurs ont marché sur les eaux [2]. Le cas est même fréquent au Maroc. Pour le peuple de Rabat, l'histoire de Sidi-el-Hadj Abd-Allah el Yabouri, le patron des marins, se résume en ceci :

C'était un homme savant, pieux, et craignant Dieu, qui arriva un beau jour à Rabat. Il s'installa sur la *rgûba*, c'est-à-dire au sommet de sa dune ; son savoir et sa vertu attirèrent des élèves qui devinrent comme lui savants et vertueux. Parmi les miracles opérés par ce saint, on cite le suivant : son disciple Sidi el Hadj-Ben-Acher, qui demeurait à Salé, traversait le Bou-Regreg chaque jour pour venir assister aux leçons du maître. Or il arriva une fois que Ben-Acher se trouva en retard parce que les bateliers étaient trop peu nombreux pour transporter tout le monde. Pour que la chose ne se reproduisît plus, le maître donna à l'élève une amulette qui lui permit de marcher sur l'eau. Un jour Iblis demanda à Ben-Acher de lui montrer cette amulette ; Ben-Acher obéit, et Iblis la déchira en affirmant qu'il saurait bien en fabriquer une autre plus efficace ; mais Ben-Acher, trop confiant, faillit se noyer et ne fut sauvé que grâce à l'intervention de son maître [3].

Sidi-Bou-Zemmara, qui est enterré du côté de Casablanca près de la mer, est aussi un patron des marins.

C'était un simple d'esprit qui passait sa journée à siffler dans un sifflet. Le soir il s'arrêtait et disait invariablement : « Tout ce que nous avons sifflé nous l'offrons à Dieu . » Un saint, un jour, vint le trouver et l'interrogea ; il s'aperçut que Bou-Zemmara ignorait tout de l'Islam et ne savait que siffler pour servir Dieu. Il se mit en devoir de lui enseigner les principes essentiels de la religion, les ablutions, les prières, etc. Bou-Zemmara y mit beaucoup de bonne volonté et finit par connaître suffisamment les pratiques religieuses. A ce moment le saint voulut s'en aller ; il déploya sur la mer sa peau de mouton *haidura* qui lui servait à prier, il monta dessus et s'éloigna sur les flots. Bou -Zemmara, en voulant prier quelques heures plus tard, dut reconnaître qu'il avait oublié certains détails ; il s'élança

1. P. Sebillot, *Petite Lég. dorée de la Haute-Bretagne*, 1897, pp. 12-13. Cf. Albert le Grand, *Les Vies des Saints de l'Armorique*, p. 4, qui rapporte le fait sans préciser le nom.
2. E. Montet, *De l'état présent et de l'avenir de l'Islam*. P., 1911, p. 63.
3. L. Brunot, *La mer dans les traditions et les industries indigènes à Rabat et à Salé*. P., 1921, pp. 52-53.

sur les flots à la poursuite du saint qu'il atteignit bientôt car il marchait sur l'eau comme sur la terre et allait même très vite. Il saisit le saint au bras : « Fais attention, lui dit celui-ci, tu vas me noyer. » Il s'aperçut que Bou-Zemmara marchait sur les flots : « J'ai passé toute ma vie en prière, dit-il, et je ne suis arrivé à marcher sur l'eau qu'à l'aide d'une peau de mouton, et toi qui ne sais que siffler tu n'as même pas besoin d'une peau de mouton. Va-t-en siffler pour la gloire de Dieu ! » Bou-Zemmara revint et continua à siffler pour honorer l'Etre Suprême.

Chaque rivage a un saint qui marche sur l'eau. A Mazagran, près dé Mostaganem, se trouve le tombeau de Sidi-Qacem, marabout très honoré, dont voici la légende :

Sidi-Qacem jouissait de son vivant d'une réputation de sainteté très établie. Il vivait à Mazagran. Un de ses serviteurs, marié à une femme du pays, s'embarqua un jour sur un corsaire espagnol, se fit chrétien et vécut avec les infidèles, buvant du vin et mangeant du porc. Il disait cependant : « Un jour mon maître viendra et m'emmènera. » — « S'il vient, lui répondaient ses amis espagnols avec ironie, nous partirons avec toi. » Or la femme du renégat, après cinq ans d'attente, demanda et obtint le divorce et voulut se remarier. Le jour de la noce, la mère du renégat alla trouver Sidi-Qacem, l'injuria grossièrement et lui dit : « Tu n'es qu'un marabout de pacotille, car si tu avais quelque pouvoir tu aurais déjà ramené mon fils. » Le saint, outragé, garda le silence, mais il monta à cheval et descendit vers la mer. On le vit alors marcher sur l'eau et disparaître à l'horizon. Il arriva en Espagne et se présenta dans une famille espagnole au milieu de laquelle se trouvait son serviteur. Stupeur générale. Il ordonna au renégat de saisir la queue de son cheval! Les Espagnols voulurent retenir leur ami et le saisir, mais tous durent suivre Sidi-Qacem qui, franchissant de nouveau la mer, arriva à Mazagran. Le cadi prononça un nouveau divorce entre la femme du renégat et son deuxième époux. Le premier mari reprit sa femme, fit amende honorable, redevint bon musulman. Les Espagnols se convertirent à l'Islam et vécurent à Mazagran jusqu'à leur mort. Ils sont enterrés près de la coupole du saint dans une chambre appelée *bit ssbaniol* : la chambre des Espagnols [1].

En Bretagne et en Irlande, par suite de circonstances particulières, le thème a revêtu une forme très spéciale. On sait que les merveilles hagiographiques ont souvent servi à expliquer la vénération qui s'attachait non plus à un sanctuaire mais à certains objets plus ou moins énigmatiques qu'on y conservait comme reliques. N'est-ce pas ainsi

1. L. Brunot. *loc. laud.*, p. 64 et note 1.

qu'il faut expliquer que saint Demman passe la mer sur un fagot, saint Foranne sur deux bâtons en croix [1] ? La feuille envoyée du ciel [2] pour transporter une bienheureuse était sans doute une relique et provenait peut-être de quelque arbre sacré.

La légende éthiopienne prétend que l'arche d'alliance fut ramenée de Palestine dans le pays de la reine de Saba, et elle nous montre l'arche guidée, non plus par une colonne de nuées, mais par saint Michel et cette fois marchant sur la mer comme si les flots avaient été un continent [3]. Ne fallait-il pas glorifier cette relique merveilleuse et comment ne pas se rappeler qu'elle avait traversé la Mer Rouge et le Jourdain ?

« Sainte Evett est la patronne des pêcheurs de la baie d'Audierne, et, dit la tradition : Elle a reçu cette mission de Dieu en mémoire de son naufrage à Plozévet et de la traversée de la mer *dans son auge de pierre* [4]. » On peut renverser la proposition et dire que, patronne des marins, elle devait avoir marché sur la mer ; mais pourquoi dans une auge de pierre ? Saint Budoc ayant reçu d'un ange l'ordre de quitter l'Irlande pour se rendre en Bretagne Armorique, fut fort embarrassé ne trouvant ni navire ni pilote. « Il s'agenouilla pour prier Dieu, lequel pourveut à son passage par un miracle prodigieux.

Encore que son palais fut superbement meublé, il ne se servait pourtant pas d'autre lit que d'une grande pierre cuvée, de sa longueur, laquelle, miraculeusement rendue flottante, lui servit de bateau, sur lequel il monta par le commandement du même ange, qui le rangea promptement et seurement à la coste de Bretagne, en un port situé en la paroisse de Porsporder au diocèse de Léon [5].

Miorcec de Kerdanet qui n'a rien d'un rationaliste remarque : « A propos de ces auges, dont il est souvent question dans les légendes, des personues pensent que ce ne

1. J. B. Bagatta, I, 123, n° 96 et 97.
2. J. B. Bagatta, I, 123, n° 98.
3. H. Le Roux, *Chez la Reine de Saba. Chroniqne Ethiopienne.* P., 1917, p. 188.
4. P. Sébillot, *Le Folk-Lore des pêcheurs.* P., 1901, p. 89.
5. Albert le Grand, *Les vies des saints de la Bretagne Armorique,* p. 755.

sont point des barques dans lesquelles nos saints seraient venus de la Grande dans la Petite Bretagne, mais simplement *des tombeaux, où ces mêmes vivants auront opéré leur passage de cette vie à une meilleure*. On sait en effet qu'à cette époque les personnages considérables étaient mis dans des cercueils de pierre : on en a trouvé, différentes fois, dans nos anciennes églises, entre autres dans celles de Lochrist en Plounevez. »

Ici encore la traversée des eaux est donc liée à un passage d'ordre spirituel et nous voyons comment tout naturellement les enseignements d'ordre religieux s'expriment par un miracle.

Lorsque le culte des saints patrons de la mer est lié à quelque ancien culte naturiste, il n'est pas rare que notre thème se complique.

Saint Vouga ayant reçu de Dieu l'ordre de se mettre en mer et de passer l'Océan « sortit, une nuit, de son Palais Archiépiscopal et se rendit sur le bord de la Mer, où ne trouvant aucun vaisseau ny passage, il fit un grand Mirâcle : car s'approchant d'un grand Rocher qui estoit sur le bord de la Mer, il monta dessus ; puis, au Nom de celuy qui avoit dit que « celuy qui auroit la Foy comme un grain de moustarde, commanderoit aux montagnes de se transporter de lieu en autre et aux arbres de se déraciner de terre et se transplanter en la Mer », luy commanda de quitter ce rivage et luy servir de Navire, à passer où il plairoit à Dieu. Chose étrange ! qu'à ce commandement, ce rocher se départit de son lieu, coula en la Mer et, cinglant légèrement à l'Océan, le rendit, en moins de vingt-quatre heures, au rivage de la Bretagne Armorique, dans le havre de Pen-Markh, en Cornouaille.

... Le bruit de cette merveille ayant esté épandu par tous les villages circonvoisins, une grande multitude de Peuple s'amassa à Pen-Markh, pour voir ce saint Homme, lequel descendit de son rocher et sauta à terre, et incontinent ce Rocher se retira en mer et, à la veuë de tout le Peuple, reprit la route d'Hybernie d'où il estoit venu, à la réserve d'une pièce qui est encore dans le Cimetière de la Chappelle dédiée à ce Saint, en la Paroisse de Tréguenec, à une lieuë de Pen-Markh, en laquelle pièce de Rocher on voit l'empreinte de la Teste du Saint [1]. »

Bien entendu, si l'on pouvait toujours remonter aux causes qui ont provoqué l'insertion du thème dans une

1. Albert le Grand, *Les Vies des saints de la Bretagne-Armorique*, p. 296-297.

légende ou sur sa modification, on constaterait quelles sont fort diverses. Le cas de saint Alleaume est à peine légendaire. Il traverse un fleuve monté sur un âne malgré la rapidité du courant et entraîne derrière lui toute une armée hésitante. C'est bien plus un trait de courage, de jugement et de confiance en Dieu qu'un miracle au sens physique du mot [1]. D'autres fois, au contraire, il s'agit de merveilles dont l'imagination littéraire a fait presque tous les frais.

Saint Scothin, obligé de se rendre en Bretagne, se met en marche sur la mer comme s'il se fut agi d'une simple promenade. Tout à coup arrive un navire qui portait saint Bassa et celui-ci reconnaissant Scothin dans cet étrange promeneur lui demande comment il se fait qu'il marche ainsi sur l'eau ? Et Scothin lui répond : Ne voyez-vous pas que nous sommes dans un champ de fleurs ? Et tendant la main au-dessus des vagues, il y cueille toute une gerbe de fleurs rouges [2].

Quand il s'agit de saints qui restèrent toute leur vie dans les terres et ne franchirent jamais la mer, il n'est pas rare qu'ils aient une chapelle au bord de quelques cours d'eau. Ce pourrait bien être le cas de sainte Colette en Franche-Comté. La sainte moniale et sa petite troupe devaient traverser le Doubs largement gonflé et débordé.

Colette marchait à la tête de la pieuse caravane. « Où donc est la rivière ? lui demanda sœur Perrine, cette rivière que l'on dit si grosse et que la barque ne passe plus ? » — « Allons toujours, lui répondit la sainte. »

Toute la troupe allait déjà sur l'eau et nul ne s'en apercevait, si ce n'est les paysans et les pontonniers qui, voyant nos voyageurs marcher sur les flots comme sur un chemin, poussaient des exclamations infinies. « Qu'est-ce donc qui fait crier ces gens-là ? demanda l'officier au confesseur. » — « Je l'ignore, dit le Révérend Père. Ils craignent sans doute que nous n'allions de gaieté de cœur nous jeter au gouffre tout à l'heure. »

Arrivés sur la rive droite, au Petit-Noir, les compagnons de Colette eurent aussitôt les yeux dessillés, et ils virent la rivière qu'ils venaient de franchir à pied sec sans seulement y avoir pris garde. Colette se mit à genoux ; les personnes qui l'accompagnaient suivirent

1. Mgr. Guérin. *Les Petits Bollandistes*, II, 134.
2. J. B. Bagatta, I, 122, n° 77.

son exemple et remercièrent Dieu de la faveur qu'ils venaient de recevoir [1].

Ne doit-on pas également rattacher à quelque culte local, l'extraordinaire légende, des saints Frontase, Séverin, Séverien et Silas : On leur tranche la tête : mais à la grande stupeur de leurs bourreaux, ils reçoivent leur tête dans leurs mains; se dressent sur leurs pieds et se dirigent vers un fleuve qu'on appelle Yla, le traversent à pied sec et gravissent la colline qui était de l'autre côté [2].

Dans un autre groupe de vies de saints, notre thème reçoit des embellissements nouveaux. Il s'agit des martyrs qui, jetés dans un cours d'eau ou dans la mer et le plus souvent avec une pierre au cou, surnagent et gagnent miraculeusement la rive.

Saint Nazaire et saint Celse avaient été condamnés à périr sous les eaux. Un bateau était là ; les deux confesseurs y montent ; on s'éloigne du rivage ; on pousse vers le confluent de la Sarre et de la Moselle formant en cet endroit comme un lac fort étendu ou une petite mer, et on les précipite dans la profondeur du fleuve. Au même instant une tempête furieuse s'élève, elle bat la nacelle et menace de l'engloutir. Cependant les glorieux martyrs se promenaient calmes et sereins sur les flots affermis [3].

Même chose dans les vies de saint Blaise [4], de saint Félix et de sainte Charitine [5]. Sainte Christine précipitée dans le lac de Bolsène avec une meule de moulin en guise de collerette est soutenue par les anges qui la ramènent saine et sauve au rivage [6]. Les marins invoquent saint Vincent, en raison de la merveilleuse navigation de son corps lié à une pierre énorme [7].

Le proconsul ne pouvant déterminer Cosme et Damien à sacrifier aux idoles, les fit lier avec des chaînes et jeter dans

1. Ch. Thuriet, *Trad. Popul. de la Haute-Saône et du Jura*. P., 1892. p. 300-301.
2. J. B. Bagatta, I, 120, n° 51.
3. *Les Petits Bollandistes*, IX, 70 ; J.-B. Bagatta, p. 119, n° 36.
4. J.-B. Bagatta, I, 119, n° 38 ; *Les Petits Bollandistes*, II, 228, etc.
5. J.-B. Bagatta, I, 119 n° 39 et 121, n° 75.
6. *Les Petits Bollandistes*, IX, 4 ; J.-B. Bagatta, I, 119, n° 40.
7. L. du Broc de Ségange, *Les Saints Patrons des Corporations*, Paris, 1887, I, 69.

la mer ; mais aussitôt un ange les sauva des flots et les ramena devant leur juge.[1] Saint Gerbold auquel on a mis une meule de pierre au cou ne s'en tire pas moins bien.[2] Saint Pantaléon, jeté à la mer avec une grosse pierre marche sur l'eau et revient tranquillement sur le rivage malgré son fardeau[3] Et saint Quirin réalise exactement le même prodige.[4] On en citerait d'autres encore.[5] Mais d'où vient cette invention ? Le martyre qui est un véritable baptême, le baptême du sang, n'est pas sans affinité avec le baptême de l'eau. Ce sont deux passages à un état supérieur. Cette analogie intime a certainement sollicité l'imagination des légendaires. Mais peut-être aussi y a-t-il là l'influence d'un autre thème. On pratiquait jadis l'ordalie de l'eau en attachant une pierre au cou du patient, dans ce cas le recours aux saints était bien nécessaire aux pauvres malheureux. A propos de saint Genès martyrisé à Arles voici ce qu'on lit dans Grégoire de Tours : « Une femme injustement accusée d'adultère par son mari, fut condamnée par le juge à l'épreuve de l'eau froide. On lui attacha au cou une énorme pierre et on la précipita dans le Rhône d'en haut d'un bateau. En invoquant saint Genesius, elle fut comme portée sur l'eau et déclarée innocente.[6] » Il est facile de comprendre comment un tel miracle put passer de ses protégés au saint lui-même. Mais ici encore le point de départ est un rite, rite judiciaire mais rite sacré néanmoins. Et chose suggestive ce rite comme la lustration initiatique est une épreuve. Au reste dans certains récits ne peut-on pas encore reconnaître un souvenir de l'antique association de notre thème avec un rituel d'initiation ?

Sainte Austreberte, âgée alors d'environ vingt-cinq ans, s'enfuit furtivement du foyer paternel, emmenant avec elle son jeune frère, auquel elle se borne à dire qu'ils allaient se rendre dans une ville voisine. Arrivés sur les bords de la Canche, qui séparait le Boulonnais du comté de Montreuil, ils virent le pont couvert par les eaux

1. *Légende Dorée*, n° 140. tr. Roze, III, 103.
2. P. Sébillot, *Le Folklore de France*, II, 28.
3. L.-J.-B. Bérenger Féraud, *l. c.*, IV, 215 et J.-B. Bagatta, I, 119, n° 41.
4. Dufourcq, *Les Gesta Martyrum*, II, 223 : J.-B. Bagatta, I, 119, n° 34.
5. Saint Eugène dans J.-B. Bagatta, I, 119, n° 35.
6. *De la Gloire des Martyrs*, I, 69.

débordées. C'est alors qu'elle avoua à son frère qu'elle allait trouver Omer, son évêque, à Thérouanne, pour solliciter le voile monastique. Divers voyageurs, voyant l'impossibilité de passer sur le pont et même de se hasarder dans une barque, allaient rebrousser chemin, quand Austreberte, inspirée par l'Esprit Saint, les rappelle, fait un signe de croix, et traverse le pont submergé, où l'eau s'était pour ainsi dire consolidée. Les autres voyageurs suivirent la route miraculeuse qui leur était frayée et traversèrent la rivière à pied sec [1].

On trouve quelque chose de semblable dans la vie de sainte Aldegonde : ayant quitté ses parents pour aller fonder un monastère à Maubeuge, elle passe la Sambre débordée, l'effleurant à peine, soutenue qu'elle est par des anges [2]. Ces deux miracles arrivés dans la même région et à peu près vers la même époque servent à favoriser des vocations religieuses ; mais on le retrouve ailleurs : Sainte Maxence abandonnant, elle aussi, la maison paternelle pour entrer au couvent traversa de la même façon l'Oise, près de Creil [3].

Parfois notre miracle ne semble se produire que pour permettre de baptiser des juifs ou des païens.

Saint Albert voyant des juifs qui se noyaient leur crie qu'ils seront sauvés s'ils veulent reconnaître la divinité de Jésus-Christ et ceux-ci ayant confessé la religion chrétienne, aussitôt le saint marchant sur les eaux les rejoint, les baptise au milieu du fleuve et les ramène sains et saufs sur ses bords [4]. Les anciens Frisons sacrifiaient des enfants à leurs dieux en les précipitant tantôt dans le feu tantôt dans l'eau. Un jour saint Wulfran, ayant vainement imploré le roi Radbod en faveur de deux petits êtres, voulut assister au supplice. Au milieu de la foule idolâtre il prie Dieu de les sauver et de glorifier son Saint Nom aux yeux des païens. Alors les eaux forment comme un mur autour des enfants et Wulfran avance sur la mer, entre dans cette enceinte, et saisissant les enfants, les ramène à leur mère. Tous les païens sont dans la stupéfaction et bon nombre demandent à recevoir le baptême [5].

1. J. Corblet, *Hagiographie du diocèse d'Amiens*. Paris, 1869, I, 233-234, voir *AA. SS*. Febr. II, 420 ; J. B. Bagatta, I, 120, n° 50 ; Ch. Cahier, I, 327, etc.
2. E. C. Brewer, *Dict. of Miracles*, p. 330 ; Ch. Cahier, I, 327.
3. L. J. B. Bérenger Féraud, *Supers. et Surv.* IV, 214-215.
4. J. B Bagatta, I, 122, n° 81.
5. J. B. Bagatta, I, 121, n° 72 et E. C. Brewer, *Dict. of Miracles*, pp. 331-332.

Les clercs et les lettrés nous fournissent par ailleurs des témoignages instructifs : dans le roman de *Saint Graal* attribué au chapelain d'Henri II. roi d'Angleterre, Labiel, roi de Perse, a un songe dans lequel il voit un serpent aveugle,qui vole jusqu'à la mer Rouge, s'y plonge et en sort transformé en blanche colombe. Et Célidoine lui explique son rêve : le serpent c'est lui Labiel le païen, la mer Rouge est l'eau du baptême, le blanc coulon c'est encore Labiel; mais régénéré par l'eau sainte. Labiel comprend enfin l'appel de Dieu se fait instruire et baptiser [1]. Guillaume Map. interprète donc comme saint Paul le miracle de l'Exode et sans doute n'y voyait-il dans son privé qu'un récit symbolique destinée à commenter une lustration initiatique.

Dans un conte ésotérique, fort curieux intitulé *Le serpent vert* Goethe nous montre un personnage singulier doué de pouvoirs surnaturels et d'une science unique qu'il répand autour de lui comme une lampe sa lumière. Et l'homme à la lampe marche à la surface des eaux à l'instar d'un patineur. Or dit M. Wirth rien ne saurait indiquer plus nettement la nature spirituelle de ce mystérieux initié [2]. Ajoutons que Gœthe, son Faust et la suite de Faust le prouvent, était admirablement informé des secrets du langage énigmatique.

Notre thème, même dans ses migrations les plus étranges, semble donc avoir presque toujours conservé le souvenir de ses origines. Tantôt il sert à glorifier quelque génie des eaux ou quelque maître de la vie spirituelle et son caractère mythique se laisse malgré tout reconnaître. Tantôt il se rattache à des purifications ou à des épreuves initiatiques : aspersion, lustration,bain, traversée qu'il a commentée, illustrée ou exaltée. Le passage de la mer Rouge comme la traversée du lac de Génésareth font écho à des cérémonies de ce genre, mais leurs prototypes remontent sans doute bien loin en arrière dans l'Inde primitive ou dans la très antique Chaldée. Et dans tous les pieux récits qui

1. *Le Saint Graal* pub. par E. Hucher. P., 1878, II, 521-525.
2. Gœthe, *Le Serpent vert*, édit. O. Wirth. P., 1922, pp. 72, 141 et 187.

dérivent à leur tour des modèles bibliques, il est facile de reconnaître encore sinon des attaches rituelles du moins des significations symboliques qui ne s'expliquaient guère sans ces liens liturgiques. Ici encore le rite, le symbole et le miracle s'unissent pour former les mailles inséparables d'une même chaîne traditionnelle.

---

VIII

# L'ANNEAU DE POLYCRATE ET LE STATÈRE DANS LA BOUCHE DU POISSON [1]

Le thème de l'anneau de Polycrate est connu de tous. Nous en avons plusieurs versions dont voici la plus récente.

« Polycrate de Samos, tyran respecté, qui commandait aux îles et aux côtes voisines, reconnaissant lui-même que son bonheur était excessif, crut l'expier assez en sacrifiant volontairement une seule pierre précieuse. Il voulait par là se mettre en règle avec l'inconstance de la Fortune, et par cet unique chagrin croyait se racheter suffisamment de l'envie de la déesse. Inquiet d'un bonheur continu, il s'embarque et en haute mer, jette son anneau dans les flots. Mais un poisson d'une grosseur merveilleuse, et pour cela dévolu au roi, avala cette bague comme si c'était un aliment, et présage sinistre le rendit dans la cuisine du prince par la main de la Fortune traîtresse. Il paraît que cette pierre était une sardoine ; si l'on en croit les dires c'est celle qu'on montre à Rome dans le temple de la Concorde. Elle a été donnée par Livie Augusta, elle est enfermée dans une corne d'or... Cette pierre est intacte et sans ciselure [2]. »

Les récits de ce type que nous avons pu recueillir peuvent être classés en quatre catégories d'inégale importance [3]. La première de beaucoup la moins nombreuse se rattache à un rite d'un caractère archaïque extrêmement accusé.

1. Sous sa forme primitive cette étude a paru dans la *Revue d'Histoire des Religions*, mai 1912, pp. 1-32.
2. Pline, *HN*, XXXVII, 2, 4, éd. Littré, II, 537-538.
3. On a réuni à plusieurs reprises un certain nombre de variantes du thème de Polycrate; William Jones, *Finger Ring Lore*. London, 1870, in-8°. Anonyme, *Die Sage vom King des Polykrates*, dans *Grenzboter*. Leipzig, 1876, gd in-8°, IV, 481-491 [Inv. 22591-139]. A. Maury, *Croyances et légendes du M. A.*, 1896,

## § 1. — L'ordalie de l'adultère

D'après une légende écossaise fort célèbre, une femme avait laissé tomber son anneau conjugal dans la Clyde ; son époux s'imaginant qu'elle l'avait donné à quelque amant en conçut un violent accès de jalousie. La femme innocente alla se jeter aux pieds de saint Kentigern (ou Mungo), évêque de Glascow (13 janvier, VIe siècle) pour le supplier de rendre manifeste sa fidélité et, sur la prière du pieux prélat, un saumon rapporta du fond des eaux, l'anneau perdu. C'est en mémoire de cette légende que la ville de Glascow et plusieurs de ses évêques ont porté dans leurs armoiries des saumons, avec un anneau dans la gueule [1].

Cette légende n'est évidemment qu'un arrangement et un adoucissement d'une version plus ancienne et singulièrement plus caractéristique.

La femme du roi Rodéric, entraînée par sa passion adultère pour un chevalier de la cour de son mari, eut la faiblesse de lui abandonner l'anneau qu'elle tenait du roi. Rodéric étant allé à la chasse avec ce chevalier, et tous deux s'étant reposés au bord de la Clyde pendant la grande chaleur du jour, le chevalier s'endormit, et pendant son sommeil il étendit involontairement la main. Le roi vit à son doigt l'anneau qu'il avait donné à la reine comme gage de son grand amour. Il eut grand'peine à ne pas tuer le chevalier sur place, mais il sut rester maître de lui-même et se contenta de lui enlever l'anneau du doigt pour le jeter à l'eau sans éveiller le coupable. Puis, revenu à la ville, il demanda à la reine son anneau, et comme elle ne pouvait le produire, il la fit jeter en prison pour être conduite à la mort. Elle obtint un délai de trois jours, et après avoir en vain fait demander l'anneau au chevalier, elle eut recours à la protection de l'évêque Kentigern. Ce bon pasteur avait tout su ou tout deviné : la bague trouvée dans le ventre d'un saumon qu'il avait fait pêcher dans la Clyde, était entre ses mains. Il l'envoya à la reine qui put ainsi la montrer à son mari

in-8°, p. 276-277. R. Kœhler, *Kleinere Schriften*. Berlin, 1900, in-8°, II, 209, note 1 (pure bibliographie). M. S. Reinach est le seul qui ait proposé une explication d'un certain nombre de ces sortes de récits. Cf. *Le mariage avec la mer* dans *Cultes, Mythes et Religions*, II, 206-219.

1. Ch. Louandre, *L'Épopée des animaux* dans *Revue des Deux-Mondes*, 1854, p. 319 ; R. P. Cahier, *Caractéristiques*, I, 694; A. Maury. *Croyances et Légendes du M. A.*, 1896, in-8°, p. 377, note 2.

et échapper au châtiment qui l'attendait. Rodéric lui demanda même pardon à genoux de ses soupçons et offrit de punir ses accusateurs. Elle l'en détourna et alla aussitôt s'accuser elle-même auprès de Kentigern qui lui fit passer le reste de sa vie dans la pénitence [1].

Ce récit se rapporte vraisemblablement à une ordalie de l'adultère. Rodéric en jetant l'anneau dans le fleuve n'a pas cédé à un simple mouvement de fureur, mais il a tenté une épreuve.

Un chevalier passant près d'une villa entendit les cris d'une femme en travail d'enfant et grâce à son habileté dans les sciences occultes reconnut que l'enfant qui venait alors au monde était destinée à devenir sa femme ; mais il résolut d'éluder sa destinée. Lorsque cette enfant fut en âge de se marier, le chevalier la conduisit sur les bords de la mer avec l'intention de l'y précipiter ; mais il fléchit et, jetant dans la mer l'anneau qui lui servait de sceau, il défendit à cette jeune fille de le revoir sous peine de mort avant d'avoir recouvré cet anneau. La jeune fille entra alors comme cuisinière dans une famille noble et un certain jour qu'elle préparait une morue pour le dîner, elle trouva l'anneau dans le poisson. Elle le porta au chevalier sir John Berry, car tel était son nom, et devint sa femme. Les armes des Berry portent un poisson et dans le chef droit un anneau en souvenir de cette aventure [2].

Cette histoire attribuée à Miss Elton de Stratford, plus tard Lady Berry (1696) est évidemment beaucoup plus ancienne que la dame. Ce n'est que l'adaptation d'une ancienne ballade [3].

Tout le début du récit est une invention tardive bien postérieure au conte primitif ; la seconde partie nous reporte à une époque beaucoup plus ancienne alors que l'ordalie de l'anneau, comme un adoucissement fut substituée à la pré-

1. Montalembert, *Les moines d'Occident*. P., 1868, in-8°, III, 330-331. — Cf. *AA. SS.* Januar, I, 820, J. B. Bagatta, *Admiranda*, I, 307, n° 3.

2. Thomas Moule, *The Heraldry of Fish, Notices of the principal families bearing fish in their arms*, London, 1842, in-8°, p. 127. E. C. Brewer, *A Dictionary of Miracles*, London, 1884, in-8°, p. 142. — Plusieurs autres familles nobles portaient dans leurs armoiries des poissons avec des anneaux dans la gueule, images qui se rapportent sans doute à des légendes semblables. Telles sont les familles Hamilton of Haggs et Sprottie. La famille bavaroise des Proy von Findelstein porte un bras habillé d'azur tenant un poisson avec un anneau d'or dans la gueule.

3. Ch. Moule, *Heraldry of Fish* L. 1842, in-8° 127. Cf. C. J. Davison Ingledew, *Ballads and songs of Yorkshire*, 1860, p. 193, où l'on trouvera la Ballade intitulée *The Cruel Knight and the fortunate farmer's daughter*.

cipitation de l'accusé dans un fleuve ou dans la mer. Il est probable que dans une version antérieure de l'histoire de Rodéric le roi avait conduit le chevalier sur les bords de la Clyde dans l'intention de l'y précipiter.

Avec le temps la précipitation violente a été remplacée par l'obligation pour l'accusé de plonger lui-même dans l'eau afin de retrouver l'anneau ou de trouver des gens courageux qui veuillent le faire à sa place. Le conte suivant a été recueilli chez les Kamaoniens, peuplade voisine de l'Himalaya :

Une péri, qui est devenue la femme d'un prince chassé du palais de son père, va un jour se laver la tête dans un fleuve. A quelque distance de là se trouvait une ville bâtie sur le bord de ce fleuve. Le fils du roi du pays, étant allé se baigner, trouve dans l'eau un cheveu de la péri, long de quarante-quatre coudées. Il dit à son père qu'il veut épouser la femme qui a de tels cheveux. Le roi envoie un de ses serviteurs qui parvient à enlever la péri. Le prince, mari de la péri, entre au service de ce roi, ainsi qu'une grenouille et un serpent, ses obligés, qui, par reconnaissance l'accompagnent, la première sous la forme d'un brahmane, l'autre sous la forme de barbier. Pour se débarrasser du prince, le roi, d'après le conseil d'un des serviteurs, laisse tomber son anneau dans une rivière et ordonne au jeune homme de le repêcher ; sinon il lui enverra une balle dans la tête. Alors le brahmane reprend sa forme de grenouille, plonge dans l'eau et appelle les autres grenouilles qui arrivent avec leur roi, ainsi que le roi des poissons et ses sujets. Ils retrouvent l'anneau et la grenouille le rapporte au prince [1].

Par un renversement barbare c'est le roi coupable de rapt et d'adultère qui soumet le mari dépouillé à l'ordalie de la précipitation. Mais le trait est juste, dans les sociétés primitives l'ordalie est la seule ressource du faible. La forme du conte est d'autant plus curieuse qu'il semble en référer à un temps où le sujet de l'ordalie devait se précipiter lui-même pour retirer l'anneau du fond des eaux. Ce caractère doublement archaïque évoque le cas de Thésée.

La nef de Minos voguait vers la Crète, portant sept jeunes gens et sept jeunes filles livrées par Athènes, le roi séduit par l'éclatante blancheur de la vierge Eriboia voulut la caresser. Mais Thésée accourt indigné. Il flétrit un si lâche

1. E. Cosquin, *Contes populaires de Lorraine*, II, 303.

outrage et justifie son intervention en disant que si Minos est fils de Zeus, il est, lui, né de Poséidon. Désormais il s'est substitué à Eriboia. Il doit prouver qu'il est de souche divine : il est le premier à le déclarer, et propose à son adversaire un duel au miracle :

— Ça, dit-il, déployons la force de nos bras : advienne ce que Dieu jugera. — Minos accepte. Il prie Zeus de le reconnaître pour fils par un signe manifeste. Zeus répond par un coup de tonnerre C'est au tour de Thésée de montrer qu'il est protégé par celui qu'il appelle son père. Son adversaire jette un anneau dans les flots : qu'il aille le chercher dans la profondeur des demeures paternelles ! Il n'hésite pas ; il ne fait pas même de prière : il s'élance et la mer le recouvre. Cependant que le navire repart à toutes voiles et que les compagnons du héros pleurent sa perte, lui, porté par des dauphins, pénètre dans le palais de Poséidon. Il voit les Néréides, il s'approche d'Amphitrite. La déesse l'enveloppe d'un voile de pourpre et lui met sur la tête sa propre couronne. Il peut remonter à la surface : il a de quoi confondre quiconque oserait le traiter d'imposteur [1].

Dans cette version de Bacchylide, le poète nous parle bien du jet de l'anneau dans la mer, mais ne nous dit pas s'il fut retrouvé. Hygin précise qu'il fut rapporté par Thésée [2]. Le voile et la couronne sont des témoins surérogatoires du succès de l'épreuve.

Est-ce là encore une ordalie ? Nul doute. Il n'est pas rare chez les Grecs « qu'une jeune fille s'offre à l'ordalie pour échapper à la poursuite d'un ravisseur, pour sauver son honneur d'une passion brutale. Elle est bien connue, cette histoire de la vierge qui, requise d'amour, sur le point d'être violentée par un roi, se précipite dans la mer : c'est l'histoire de la Crétoise Britomartis-Dictynna. C'est le geste d'une jeune fille qui accepte l'alternative de mourir ou de se rendre intangible [3] ». Thésée n'a fait que se substituer à la vierge poursuivie par Minos.

Toute cette première série de récits s'interprète donc parfaitement par l'ordalie et précisément par l'ordalie de l'adultère.

1. *Bacchyl.*, XVII. Cf. C. Robert, *Theseus und Meleagros bei Bakchylides* dans *Hermes*, XXXIII (1898), p. 132-147. G. Glotz, *L'ordalie dans la Grèce primitive*, 1904, in-8°, p. 44-45.
2. Hygin, *Poet. Astron.*, II, 5.
3. G. Glotz, *Etudes sociales et juridiques sur l'antiquité grecque*, P., 1906, in-12, p. 78.

## § II. Consultation par l'anneau sur la durée d'une pénitence, ou d'un interdit. — Le Cycle de l'Innocent Incestueux

Le seconde catégorie de contes est de beaucoup la plus nombreuse. Il s'agit toujours d'une consultation divine mais l'objet en est un peu différent et la clef se substitue parfois à l'anneau[1].

Saint Egwin, évêque de Worcester[2], pour se punir de la vie mondaine qu'il avait menée à la cour dans sa jeunesse, s'était mis les fers aux pieds avec un cadenas dont il avait jeté la clef à la mer, pensant rester ainsi garrotté jusqu'à la mort. Mais tandis qu'un vaisseau le ramenait d'un pèlerinage, des gens de l'équipage prirent un gros poisson dans le ventre duquel la clef fut retrouvée. Le saint vit là un signe de la volonté divine d'abréger sa pénitence et se dégagea de ses chaînes[3].

Saint Arnould de Metz (18 juillet 640) aurait jeté son anneau dans la Moselle étant encore laïque, disant : Je ne tiendrai pas mes fautes pour effacées devant Dieu s'il ne me fait recouvrer cet anneau. Or à quelques années de là, comme il était devenu évêque, son cuisinier retrouva cet anneau dans les entrailles d'un poisson. Arnould connut ainsi que ses péchés lui étaient pardonnés[4].

1. Cette substitution est d'ailleurs fort naturelle: Les anciens employaient des anneaux à clefs. Daremberg, v° *annulus*, I, 295, fig. 349. De même les chrétiens. En Hollande on a trouvé des *annuli ad claves* datant du Haut Empire. Licetus, *De Anulis Antiquis*, Utini, 1645, in-12, pl. n° 2 à 8. Boldetti en rencontra dans les catacombes, *Osservazioni sopra i cimeteri cristiani*, Roma, 1720, in-f°, p. 506, n° 36 et 37. De bonne heure ce fut l'usage à Rome d'enfermer de la limaille des chaînes de Saint Pierre dans de petits reliquaires ayant la forme de clefs. S. Grégoire le Grand en parle plusieurs fois dans ses lettres et l'on suppose qu'il s'agissait précisément de bagues-clefs. H. Leclercq v° *Anneaux* dans Cabrol, *Dict. d'Arch. Chrét.*, I, 2208, n° XI. Il était tout indiqué que l'on se servît de semblables reliquaires dans une épreuve religieuse.

2. (11 janvier 120). J. B. Bagatta, *Admiranda*, I, 307, n° 1, d'après S. Brithwald (archev. de Cantorbery). *Life of S. Egwin.*

3. Cahier, *Caractéristiques*, II, 693-94. Le P. Cahier y voit un récit symbolique « une manière de faire entendre au spectateur que les regrets des saints furent bénis du ciel ».

4. Longueval, *Hist. de l'Eglise gallicane*, liv. IX, A, 625; Vincent de Beauvais, *Myroir Histor.* XXIII, 75 ; Baillet, *Les vies des Saints*, in-8°, VIII, 507 ; Cahier, *Caractéristiques*, II, 694; Edm. Leblant, *Inscriptions chrétiennes de la Gaule*, I, 628 ss ; P. Saintyves, *Les Saints successeurs des Dieux*, p. 134-136.

Dans ces deux premiers récits l'anneau a incontestablement été jeté dans l'eau afin de consulter Dieu sur la durée et l'acceptation d'une pénitence volontaire. Les histoires suivantes se compliquent d'un élément nouveau. Les saints évêques qui en sont les héros, en même temps qu'ils jettent leurs anneaux dans la mer abandonnent leurs sièges épiscopaux.

Dans le diocèse du bienheureux Maurille (13 septembre), un enfant étant mort sans le don du Saint Chrème, le pieux prélat en accusa son incurie et résolut pour expier cette négligence d'abandonner sa patrie et ses ouailles.

Il s'arracha secrètement à ce sanctuaire de reliques dont s'enorgueillissait la sainte Église d'Angers. Arrivé à la mer, par la clémence de la divine et toute puissante Providence, il écrivit le jour de son passage sur une pierre et s'empressa de s'embarquer. Après avoir gagné le large, il se mit à se demander comment il se faisait qu'il eût emporté les clefs des reliques. L'ennemi du genre humain voulant accabler le saint homme fit en sorte qu'il les laissa tomber par mégarde dans la mer. On dit qu'alors Maurille s'écria tout en pleurs — l'événement montra la vérité de ses paroles — : « Si je ne mérite pas de recouvrer ces clefs, jamais je ne retournerai dans la patrie et dans la ville que je quitte ». Il passa la mer, changea de vêtements pour rester inconnu et se présenta à un prince en s'offrant à le servir comme jardinier...

Cependant le peuple d'Angers privé du pasteur qu'il avait autrefois reçu du ciel, fut frappé d'une grande épouvante. Il était menacé dans de fréquentes visions, il était bien souvent averti de se mettre à la recherche de son évêque. Si Maurille n'était pas retrouvé et rendu à son église, la ville d'Angers devait être incessamment détruite. Toute la noblesse du pays et une foule immense de peuple se réunirent.

On rendit un décret déléguant quatre personnages d'une foi et d'une vertu éprouvées pour entreprendre le voyage nécessaire. Les frais en furent votés et les élus reçurent l'ordre de ne pas revenir avant d'avoir trouvé le patron de la ville.

Exécutant leur mandat et s'y tenant avec scrupule, ils explorèrent les villes, les châteaux et les bourgs. Après avoir parcouru à peu près toute l'Europe, ils revinrent la septième année dans les provinces de la Gaule sans avoir rencontré celui qu'ils cherchaient. Enfin, conduits par la Providence, ils arrivèrent hâtivement en Bretagne, dans un port de la mer océane afin d'aller chercher au delà celui qu'ils n'avaient pas rejoint sur le continent. En attendant sur le rivage le bateau qui devait les transporter, ils trouvèrent un caillou sur lequel le prélat

avait écrit : « Par ici passa Maurille, évêque des Andécaves ». Ravis de cette découverte, ils s'embarquent avec confiance. Ils n'étaient pas encore bien éloignés du rivage — un vent doux et favorable les conduisait — qu'un immense poisson s'élance du fond de la mer sur leur navire. Ils rendent grâces à Dieu, l'ouvrent et découvrent dans ses entrailles les clefs que Maurille avaient perdues. Alors ils se persuadèrent que le vaisseau qui portait le saint prélat avait été submergé avec elles. On jeta les ancres, on s'arrêta. Les envoyés avaient d'autant plus grande envie de s'en retourner que les matelots eux-mêmes assuraient qu'il était mort dans un naufrage. La nuit suivante, par la grâce du Seigneur, chacun des envoyés eut la même vision : — Ne craignez pas, leur fut-il dit, ne cessez pas le voyage, sans aucun doute vous trouverez l'objet de vos désirs. —

Le lendemain matin, chacun raconta aux autres ce qu'il avait vu et, tout à fait réconfortés, ils continuèrent leur entreprise avec entrain. Conduits par des anges ils se rendirent sans détour à la maison du prince chez lequel Maurille habitait. Aussitôt qu'il entrèrent ils l'entendirent appeler. On lui disait d'accourir apporter de ces légumes dont le roi mangeait ordinairement. Ils regardèrent du côté où ils entendaient appeler et ils le virent qui venait sans retard. Ils le reconnurent, se prosternèrent à ses pieds en pleurant beaucoup, le supplièrent de retourner dans son église et dans sa cité pour en prévenir la ruine imminente.

Ne pouvant se refuser à leurs larmes, frappé d'épouvante, pleurant, il commença par leur opposer des objections. — Je me suis engagé par vœu, leur dit-il, à ne jamais retourner dans ma patrie si je ne mérite de recouvrer les clefs que j'ai perdues.— Ils les lui montrèrent aussitôt et lui racontèrent par ordre tout leur voyage sur mer [1].

Saint Atilan (Attilanus) fut évêque de Zamora (5 octobre x[e] siècle). On lui attribue la renonciation à son évêché et le jet de son anneau épiscopal dans le Douro parce que les ravages des Maures dans son diocèse avaient rendu ses soins inutiles. Plus tard un poisson du fleuve fit retrouver cette bague et le saint homme y vit un avertissement divin qui le rappelait à son bercail [2].

Le sobriquet de *Clichards* ou *Foireux*, que les Bayeusains

1. A. Houtin, *Les origines de l'Eglise d'Angers. La légende de Saint René*. Laval, 1901, in-8°, p. 46-47. On trouve cette histoire dans Vincent de Beauvais, *Speculum Histor.*, L. III, ch. 25, P. de Natalibus, Lib. VIII, ch. 75, *AA. SS.* Sept. IV, 67 sq. Cahier, *Caractéristiques*, I, 226.

2. *España Sagrada*, t. XIV, p. 339-349. R. P. Cahier, *Caractéristiques des saints*, II, 694.

conservent encore, s'explique ordinairement par un fait qui serait arrivé au VII[e] siècle, pendant l'épiscopat de saint Gerbold. Voici ce que raconte la légende :

Déjà célèbre par de nombreux miracles, Gerbold en prodigua de nouveau à ses ouailles, quand il prit possession de l'évêché de Bayeux ; mais les habitants de cette ville ne tardèrent pas à se dégoûter de leur prélat et ils le chassèrent ignominieusement. Celui-ci jeta, de dépit, son anneau pastoral dans la mer et se retira en déclarant qu'il ne reviendrait que lorsqu'il l'aurait retrouvé. Les Bayeusains, affligés de lienterie et d'hémorroïdes, pendant son absence reconnurent bientôt leur faute et envoyèrent prier Gerbold de retourner parmi eux. Le saint évêque eut pitié de leurs maux, retrouva son anneau dans le corps d'un poisson servi sur sa table, revint à Bayeux où sa présence fit cesser la maladie [1].

Dans la seconde moitié du IX[e] siècle, on rédigea la légende de saint Ambroise, évêque de Cahors.

Il fut, paraît-il, tellement impopulaire qu'il résolut de quitter son siège. Il appela son archidiacre et lui dit : — Je m'en vais me retirer dans telle caverne, sur les bords du Lot et je m'attacherai au rocher avec une chaîne de fer dont voici la clef. Je jetterai la clef à l'eau et quand Dieu permettra qu'elle soit retrouvée, vous pourrez découvrir le lieu de ma retraite. — Il partit et ses diocésains, après un moment d'émotion lui donnèrent un successeur. Trois ans plus tard, par la volonté de Dieu, un poisson avala la clef, fut pris, porté à la cuisine de l'évêché et on trouva la clef *in ore ejus*. L'archidiacre courut avertir saint Ambroise, en lui disant : — Seigneur, la clef vient d'être trouvée dans un poisson — et saint Ambroise rempli du Saint Esprit pleura de joie en priant et il dit : — Seigneur, notre Seigneur, que ton nom est admirable par toute la terre ! C'est ainsi, Seigneur que tu exauces tous ceux qui espèrent en toi et que tu n'abandonnes pas ceux qui aiment ton nom ! etc. — Le peuple alla chercher Ambroise processionnellement, et, quand il fut tiré de sa retraite son successeur lui dit : — Allez en paix où vous voudrez —. Le prélat fit le pèlerinage de Rome, revint par Bourges et mourut dans un village qui depuis s'appelle Saint-Ambroise-sur-Arnon (département du Cher)[2].

Cette légende a cela de très intéressant qu'on ne sait absolument rien autre chose de son héros. Nous trouvons

1. A. CANEL, *Blason populaire de Normandie*. Rouen, 1859, in-8°, pp. 144-145.
2. A. HOUTIN, *Les origines de l'Eglise d'Angers*. Laval, 1901, in-8°, p. 54.

encore un récit analogue dans Etienne de Bourbon. Le héros est devenu cette fois tout à fait anonyme.

Un évêque, accusé par une malheureuse dont il avait repoussé les avances amoureuses, voyant le trouble qui s'élève parmi les fidèles se retire dans une caverne où il se fait enfermer à clef par son neveu. Celui-ci reçoit même l'ordre formel de jeter la clef dans un fleuve. Mais sept ans après la clef était retrouvée dans le ventre d'un poisson ; le neveu la reconnaît et révèle le secret de son oncle. Le chapitre se rend à la caverne pour y recueillir ses os afin de leur donner une sépulture honorable et retrouve vivant cet héroïque pénitent. L'évêque le reçoit avec joie et lui rend les pouvoirs pontificaux. Notre pénitent reproche à son neveu d'avoir trahi son secret, mais celui-ci en rejette la faute sur le poisson. Désormais tous ceux de son espèce (lucius) se virent interdites les rivières du diocèse.[1]

Nous retrouvons encore le même thème utilisé non plus dans des vies d'évêques mais dans certaines légendes royales. Le premier récit nous vient de l'Orient.

D'après les Soubbas ou Sabéens, Salomon portait au doigt une bague que lui avait donnée Phtaïl et qu'il lui suffisait de frotter pour obtenir tout ce qu'il voulait. Il avait en outre un grand tapis qui le transportait, sans peine et en très peu de temps, là où il désirait se rendre et jusqu'au soleil même où il allait de temps en temps. Après s'être assis sur ce tapis avec les personnes dont il désirait être accompagné, il n'avait qu'à frotter sa bague et à donner un coup de baguette au tapis celui-ci partait aussitôt comme l'éclair.

Un jour que Salomon entouré de sa cour montait sur son tapis, il fut pénétré d'un sentiment d'orgueil en pensant à sa grandeur et à la puissance dont il disposait. Aussitôt le tapis céda et le roi prophète tomba avec tous les siens. Sa bague avait disparu du même coup et sa physionomie entièrement métamorphosée l'avait rendu méconnaissable à ses sujets. Ceux-ci crurent qu'il avait été enlevé par les anges. Pour lui, il dut s'engager au service d'un pêcheur.

Un an s'était passé depuis que Salomon était déchu, lorsqu'un jour ayant ouvert le ventre à un poisson qu'il venait de prendre, il y trouva sa fameuse bague. Il descendit aussitôt dans le fleuve, où il fit

1. A. Lecoy de la Marche. *Anecdotes historiques, légendes et apologues tirés du recueil inédit d'Etienne de Bourbon*. P., 1877, in-8°, p. 256-258.

les ablutions rituelles, revint ensuite à terre, et adressa à Alaha l'expression de son repentir. Dès qu'il eut fini sa prière, il frotta la bague qu'il avait déjà au doigt, et sa physionomie reprit instantanément ses traits royaux. Il entra dans son palais et fut reçu avec la joie et les honneurs dus à son rang [1].

Le Koran fait allusion à cette tradition sémitique [2] qui fut extrêmement répandue en Orient et se rattache évidemment à une ordalie pénitentielle.

On raconte de saint Bennon, évêque de Meissen en Saxe (16 juin 1106), qu'ayant quitté son siège épiscopal pour éviter la persécution de l'empereur Henri IV; il avait ordonné de jeter dans l'Elbe les clefs de sa cathédrale, lorsque Henri serait excommunié. A son retour il les retrouva engagées dans les ouïes d'un poisson [3]. Ici le caractère de l'ordalie est si net que le P. Cahier [4] ne peut s'empêcher d'ajouter :

« Ce signe devenu mystérieux pour nous autres modernes, indiquait pour les gens d'autrefois une sorte d'appel au jugement de Jésus-Christ, et une interruption des solennités ecclésiastiques par suite de quelque chose comme l'interdit. »

Notre thème de l'anneau jeté et retrouvé dans le ventre d'un poisson a été adapté d'autre part à de véritables contes. Dans le récit basque intitulé : *La Cilice* [5], la pratique rituelle n'est pas moins nette.

Un fils s'étant chargé d'accomplir un vœu de sa mère se rend à Rome auprès du pape. Celui-ci lui déclare que sa mère doit faire pénitence si elle ne veut aller en enfer. Il lui propose de faire pénitence pour elle. Le pape le rêvet d'un cilice et lui dit : Lorsque tu auras retrouvé la clef, la satisfaction sera complète. Il part, au bout de sept ans il arrive chez les siens et comme on ouvre un poisson pour le repas on retrouve la clef.

1. N. Siouffi, *Etude sur la Religion des Soubbas ou Sabéens*. Paris, 1880, gd in-8°, p. 150-152.
2. *Koran*, ch. XXXVIII, 33-34.
3. *AA. SS.* Jun. III, p. 150, 167, 178, 204. *Calend. Benedic.*, 16 juin. J. B. Bagatta, *Admiranda*, I, 309, n° 16.
4. R. P. Cahier, *Caractéristiques*, I, 227.
5. W. Webster, *Basque Legends*. London, 1879, in-8°, p. 206-209.

Voici en abrégé le début d'un autre conte . lien : *La Belle Ostessina*.

Il y avait une fois une hôtesse qui jalouse de la beauté de sa fille ordonna à l'un de ses serviteurs de conduire l'*Ostessina* dans un bois et de la tuer, de lui rapporter les habits, le cœur et les mains de sa fille. Le serviteur apitoyé ne la tua pas. La mère dut se contenter des preuves qu'il lui rapportait : le cœur d'un agneau et les habits de sa fille.

La pauvre enfant restée seule dans la forêt grelottait et sans doute allait périr quand une fée la recueillit et l'emmena dans son palais. après lui avoir recommandé de se défier de tous ceux qui pourraient en son absence venir rôder autour du logis.

La mère apprit par une sorcière que l'Ostessina n'était pas morte et vivait heureuse dans le palais de la bonne fée. Elle résolut de la faire mourir et sachant qu'elle aimait beaucoup les fleurs elle envoya l'un de ses serviteurs crier sous les fenêtres du palais : Qui veut des fleurs ? La belle Ostessina en acheta, les respira et mourut du parfum de ces fleurs empoisonnées. La fée l'ayant ressuscitée la gronda et lui fit promettre d'être plus obéissante.

Nouvel avis de la sorcière à la mère ; nouveau stratagème de celle-ci. Un de ses serviteurs déguisé cette fois en pâtissier alla crier des gâteaux près du palais de la fée. La belle Ostessina les acheta, les mangea et mourut empoisonnée. La fée rentre, la ressuscite encore et jure que ce sera la dernière fois.

La mère ayant appris par la sorcière que sa fille vivait toujours et qu'elle était tombée amoureuse d'un roi, pour l'avoir vu souvent passer sous les fenêtres du palais de la fée lui envoya plusieurs de ses serviteurs grimés en ambassadeurs du prince et chargés de lui offrir une couronne et des vêtements royaux. Tout cela est empoisonné. La fille désobéissante se laissa encore une fois tromper et mourut.

La vieille fée cette fois ne la ressuscita pas mais la plaça sur un riche catafalque entouré de cierges allumés, puis ayant fermé le palais à clef le transporta au loin après quoi elle alla jeter la clef au fond de la mer où elle se jeta ensuite elle-même.

Le roi dont l'Ostessina était tombée amoureuse avait été de son côté séduit par la jeune fille et se proposait de lui faire des aveux ; mais il ne retrouva plus le château. Les pêcheurs lui apportent un jour un gros poisson dans la gueule duquel il trouva une clef. Il lui sembla que ce devait être la clef d'un palais merveilleux et il la conserva. Enfin trois ans plus tard, égaré dans une forêt, il se trouva précisément devant le palais où reposait la belle Ostessina. Il frappe, point de réponse, il eut l'idée d'essayer sa clef qui allait parfaitement et après avoir parcouru le château il découvrit la morte et reconnut celle qu'il cherchait depuis si longtemps. Ayant voulu lui prendre

son anneau pour emporter un souvenir d'elle, elle se réveilla, ils s'épousèrent et eurent de beaux enfants [1].

Ce sommeil de trois ans correspond évidemment à une sorte de pénitence de même durée : la belle Ostessina expia sa triple désobéissance par la suppression de trois années de sa vie. La consultation par la clef conserve donc ici la même signification que dans les légendes précédentes [2].

Parmi les contes de ce second type on remarquera tout particulièrement le groupe de l'Œdipe chrétien ou de l'innocent incestueux. Un récit de ce genre servit à illustrer la légende de Grégoire le Grand [3] : .

Le fils du comte d'Aquitaine ayant eu un enfant de sa sœur l'exposa sur la mer avec des tablettes où était dévoilé le secret de sa naissance puis mourut laissant le comté à sa sœur.

L'enfant recueilli par deux pêcheurs est élevé avec les fils de l'un d'eux ; mais un jour qu'il a frappé l'un de ses frères d'adoption, la mère lui reproche sa naissance. Désolé il va trouver l'abbé auquel on avait remis les objets trouvés dans le berceau où il avait été exposé. Celui-ci lui apprend la vérité. Grégoire prend les tablettes et part à la recherche de ses parents. Le vent et les flots le ramènent au pays natal où il offre ses services à la comtesse sa mère en guerre avec un duc qui convoitait ses domaines. Bientôt il fait son ennemi prisonnier et épouse quoique bien jeune celle qu'il avait délivrée. Mais la comtesse découvre un jour les tablettes et apprend ainsi qu'elle a épousé son fils. Ils se séparent, Grégoire quitte ses vêtements seigneuriaux, s'habille en mendiant et part décidé à se soumettre aux plus dures pénitences.

Un pêcheur sans pitié lui indique une caverne creusée dans un écueil tout entouré d'eau ; il l'y attache avec des entraves de fer et en jette la clef dans la mer. Le malheureux y reste dix-sept ans, n'ayant que l'eau du ciel pour soutenir sa miraculeuse existence. Au bout de ce temps le trône pontifical devient vacant ; les bourgeois et le clergé romains s'assemblent pour élire un pape, mais un ange leur apparaît et leur ordonne d'aller chercher un pénitent du nom de Grégoire qui vit dans une caverne au milieu de la mer. Les messagers vont à

1. Marc Monnier, *Les contes populaires de l'Italie*. P., 1880, in-12, p. 341-351.

2. Si l'on tient compte de la seconde partie de l'histoire de la belle Ostessina, nul doute qu'elle ne se rattache au cycle de la Belle au Bois dormant. Dans les contes de ce cycle l'enlèvement de l'anneau rappelle l'héroïne à la vie. Cf. G. Paris. *L'anneau de la morte. Histoire d'une légende*, P., 1897, in-4°, p. 9, note 1.

3. Sur les divers textes de ce récit et ses variantes, voir : Littré, *Histoire de la littérature française*, II. 170-269 : *Le Violier des Histoires romaines*, éd. G. Brunet. P., 1858, p. 197-198 ; L. Constant, *La légende d'Œdipe*. P., 1880, in-8°, p. 111-130.

l'aventure ; ils arrivent à la cabane du pêcheur qui avait enchaîné Grégoire et qui l'avait complètement oublié. Un poisson qu'il leur sert à dîner rapporte dans son ventre les clefs des fers ; ce miracle confirme les messagers dans l'opinion qu'ils ont enfin trouvé celui qu'ils cherchaient. Grégoire résiste d'abord, mais il finit par céder et se rend à Rome où de nombreux miracles signalent son arrivée [1].

Ce récit remonte vraisemblablement au xi[e] siècle et dépend du conte copte suivant qui date du ix[e] :

Jean, fils d'Armenios, roi de Tarse, avait, dans un moment d'ivresse, violenté sa sœur. Elle mit au monde un fils qui fut abandonné au courant d'un fleuve, comme jadis Moïse. Elevé par un pêcheur cet enfant devenu homme part à la recherche d'aventures glorieuses. Il rencontre une ville assiégée, il apprend qu'elle était gouvernée par une femme, prend le parti de celle-ci et met en fuite l'armée ennemie. La reine qui était sa mère ne le reconnut point et lui offrit sa main. Il accepta ; mais un jour, instruit de la parenté qui les unissait, fou de douleur, il s'enfuit. Puis il s'attache les pieds avec une chaîne à serrure et se fait transporter dans une île déserte après avoir jeté la clef dans la mer. Longtemps après, comme des envoyés du roi parcouraient les monastères pour trouver un digne successeur à leur patriarche défunt, ils s'arrêtent chez le pêcheur qui avait transporté le nouvel Œdipe dans sa solitude. Ayant jeté ses filets pour leur offrir quelque nourriture, il retire un gros poisson dans le ventre duquel sa femme trouve et reconnaît la clef des chaînes du prince cénobite. Elle en parle à son mari qui lui répond que ce malheureux devait être devenu comme les bêtes sauvages. Les envoyés royaux qui avaient entendu ce dialogue se firent conduire vers le solitaire, détachèrent ses chaînes et l'amenèrent au roi qui le fit consacrer patriarche [2].

Dans ces deux récits parallèles la trouvaille de la clé dans le poisson marque à la fois le terme de la pénitence et l'élévation du pénitent à une souveraineté spirituelle, et la pénitence du héros y semble tout à la fois une sorte d'épreuve préliminaire à la consécration et une expiation de l'inceste involontaire. Ces traits sont d'ailleurs noyés dans des propos de prédication. On a voulu établir qu'il n'y a point de crime si horrible qui ne puisse obtenir le pardon de Dieu. Cette idée a beaucoup excité l'imagination du Moyen Age. Nos aïeux se consolaient de leurs misères morales en peu-

1. L. Constant, *la Légende d'Œdipe*. P., 1880, in-8°, p. 113-114.
2. E. Amélineau, *Contes de l'Egypte chrétienne*. P., 1888, in-16, I, 183-187.

plant le paradis de criminels de toutes sortes ou encore en les plaçant sur le trône des patriarches ou sur celui des papes. Toutefois comme on ne pouvait honnêtement les élever au suprême pontificat sans qu'ils aient été sûrement absous de leurs crimes, il était tout indiqué d'introduire dans ces histoires un thème miraculeux qui permit d'attester au nom du ciel le parfait accomplissement de la pénitence. C'était d'ailleurs la coutume au Moyen Âge de consulter Dieu à ce sujet. Après avoir reçu les anneaux de pénitence que leur imposaient les vieilles disciplines du Moyen Age, les pénitents désireux de s'assurer de leur pardon se rendaient sur le tombeau des saints apôtres ou celui des plus illustres martyrs et en particulier au tombeau de saint Cyprien pour le solliciter de *rompre miraculeusement leurs liens*. « Dans le cas où un miracle de ce genre était accordé à la prière du pénitent, on en rédigeait un procès-verbal qui était envoyé à l'évêque qui relevait l'excommunié d'un crime que Dieu lui-même lui avait pardonné. Cet usage des anneaux de pénitence ne disparaît qu'au XIe siècle [1].

La légende de Jean d'Arménios se transforma également en conte par la suite. Le conte serbe intitulé *Simon l'enfant trouvé* ou *Simon le Bastard* n'est évidemment qu'une variante de notre conte pieux.

Quand le poisson au bout de neuf ans rapporta la clef de fer qui retenait Simon dans la prison où l'a mis un vieil abbé, on le trouve assis sur un trône d'or, tenant dans ses mains les Saints Evangiles dont il ne se séparait jamais. Dans une autre version Simon reste trente ans dans la prison où l'a mis le patriarche Sava ; au bout de ce temps le poisson rapporte la clef; on le trouve mort et son corps miraculeusement conservé [2].

Enfin dans une tradition de l'Ukraine tout nom propre a disparu, l'impersonnalité du conte s'est encore accentuée.

1. Cucherat, *Notice sur un cercle de fer trouvé dans un tombeau à Charolles et sur l'origine de cette ville* dans *Annales de l'Acad. de Mâcon*, nouv. sér., III (1885), in-8°, p. 113 et H. Leclercq, v° *Anneaux* dans Cabrol, *Dict. d'Arch. et de Liturgie*, I, 2214.

2. L. Constant, *la Légende d'Œdipe*, 1880, in-8°, p. 126, d'après Vuk, *Voksmaerchen der Serben*. Berlin, 1854, II, n° 14 et n° 15.

Il était un homme et une femme et ils avaient un fils. Voilà qu'un jour ils rêvèrent que lorsque leur fils serait grand, il tuerait son père, vivrait avec sa mère et ensuite la tuerait aussi. Ils se racontèrent l'un l'autre ce qu'ils avaient rêvé.

— Eh bien, dit le père, ouvrons-lui le ventre, mettons-le dans un tonneau et jetons-le à la mer.

Ils lui ouvrirent le ventre, le mirent dans un tonneau et le jetèrent à la mer. Il flotta, flotta, et des matelots le virent.

— Ne semble-t-il pas, dirent-ils, qu'il y ait dans ce tonneau un enfant qui pleure ?

Ils saisirent le tonneau, en retirèrent l'enfant, lui recousirent le ventre et l'élevèrent.

Quand il eut grandi, il dit adieu aux matelots et s'en fut chercher son pain. Il arriva chez son père et celui-ci ne le reconnut pas ; il s'engagea à garder le jardin de celui-ci avec la consigne, si quelqu'un venait dans le jardin, de l'appeler trois fois, et si, à la troisième fois il ne répondait pas, de tirer dessus. Après que le jeune homme eut servi quelque temps le maître se dit : — Allons l'éprouver pour voir s'il observe ce que je lui ai ordonné. —

Il arrive au jardin : l'autre l'appelle une fois, il se tait ; une seconde, il se tait , une troisième, il se tait. L'autre tire et quand il arrive près du corps il reconnaît son maître. Alors il alla trouver la maîtresse dans sa chambre, l'épousa et se mit à vivre avec elle. Un dimanche qu'il changeait de chemise elle aperçut la cicatrice :

— Qu'as-tu là ?

— Cela, dit-il, c'est lorsque, étant petit, des matelots m'ont trouvé en mer avec le ventre ouvert et me l'ont recousu.

— Je suis donc ta mère, dit-elle.

Il la tua sur le lieu même, et l'ayant tuée, il s'en alla. Il marcha, marcha, et étant arrivé chez un pope, il lui demanda de lui infliger une pénitence pour qu'il pût expier ses péchés.

— Quels sont tes péchés ?

— Tels et tels.

— Non, dit-il, je ne puis.

Il tua alors le pope. Il arriva chez un autre pope ; celui-ci lui dit la même chose et il le tua également. Il arriva chez un troisième et le troisième cette fois lui indiqua un moyen d'expiation.

— Prends ce bâton de pommier, plante-le sur cette montagne et matin et soir portes-y à genoux de l'eau dans ta bouche et arrose ce bâton. Quand il aura repris et que les pommes auront mûri, alors secoue : dès qu'elles tomberont tes péchés te seront pardonnés.

Voilà qu'au bout de vingt-cinq ans, les pommes mûrirent ; il secoua et toutes tombèrent, il n'en resta que deux. Il retourna vers le pope.

— Eh bien, allons, dit celui-ci, je te jetterai dans un puits.

Il le descendit dans le puits, ferma sur lui les portes de fer, les recouvrit de terre et jeta les clefs dans la mer.

Trente ans après, les pêcheurs de ce pope, étant à la pêche, prirent un brochet, l'ouvrirent, et y trouvèrent les clefs. Ils apportèrent ces clefs au pope.

— Ah ! dit le pope, mon homme est sauvé.

On courut aussitôt au puits, on l'ouvrit et on le trouva déjà mort avec un cierge brûlant au-dessus de lui. Alors tout lui fut pardonné et il fut admis parmi les bienheureux[1].

Les récits chrétiens du type de l'incestueux innocent confirment ce que nous savons déjà ; l'ordalie de l'anneau ou de la clef a dû être une pratique chrétienne tout au moins en Orient au pays de Jean d'Arménios. Ils nous permettent même une remarque nouvelle, le fait qu'une telle ordalie soit associée à des histoires d'inceste ne tendrait-il pas à faire présumer qu'en Egypte, en Grèce ou en Irlande elle fut surtout usitée dans les cas de crimes charnels : viols, incestes, adultères ? Il est permis de le croire. Dans nos contes de fées eux-mêmes l'ordalie de l'anneau sert à contenir le désir amoureux.

## § III. — La Recherche de l'anneau transformée en ordalie de l'habileté et du mérite : L'Histoire de la Belle aux cheveux d'or.

Le thème de l'anneau retrouvé dans le ventre d'un poisson est fréquent dans les contes ; mais la recherche de l'anneau perdu y devient souvent une épreuve. Le héros n'obtient la faveur d'un roi ou la main d'une belle que s'il réussit à rapporter son anneau tombé au fond de l'eau. C'est une ordalie de l'habileté et du mérite, Voici un conte qui a été recueilli chez les Ba-Ronga de la baie de Delagoa :

La femme d'un chef s'est enfuie de chez son mari et est retournée chez ses parents à Mozambique. Djiouaô reçoit du chef l'ordre d'aller la chercher. Sur le conseil de son fidèle cheval, le jeune homme se fait donner deux perles et deux anneaux, s'embarque pour Mozambique et va crier sa marchandise dans le village de la jeune femme,

1. Bérenger-Féraud, *Superstitions et Survivances.*

qui à la vue des perles et des anneaux est enchantée. Djiouaô lui dit qu'il y en a quantité sur son vaisseau et l'invite à venir y faire son choix. Quand la femme est sur le vaisseau, Djiouaô met à la voile, et la nouvelle passagère, très mécontente, laisse tomber son anneau en haute mer où un poisson l'avale. Arrivée chez le chef, son mari, la femme demande que Djiouaô aille lui rechercher son anneau. En pêchant patiemment Djiouaô attrape le poisson et rentre en possession de l'anneau. La femme du chef demande alors la mort de Djiouaô. On le fait entrer dans une marmite où on espère le faire rôtir. Grâce à un habile apprêt, il en ressort paré de splendeur. Le chef espère tirer le même bénéfice de l'opération, il est brûlé et meurt. On s'attend à ce que la femme du chef épouse le héros. Il n'en est rien ; après s'être vengé du roi, il s'en va [1].

C'est déjà le type de *la Belle aux cheveux d'or*. La variante qui suit a été recueillie en Lorraine.

Les serviteurs d'un roi, jaloux de son favori, disent à leur maître que ce serviteur affectionné s'est vanté de pouvoir amener la Belle aux cheveux d'or. Il lui faut partir à sa recherche. Son parrain qui n'est autre que le bon Dieu le seconde, il ramène la Belle aux cheveux d'or. Le roi veut épouser cette belle créature, mais elle ne consentira point si l'on ne va pas chercher son père et sa mère. Le héros du conte doit y pourvoir. Son parrain le guide, il réussit. La Belle exige alors qu'on lui apporte sa clef et son anneau qu'elle a jeté dans la mer. Toujours poussé par ses serviteurs le roi condamne le jeune garçon à les lui procurer. Son parrain lui dit : — Allons, viens avec moi sur le bord de la mer. Le premier pêcheur que nous verrons, nous lui demanderons son poisson, et, quand on ouvrira le poisson on trouvera dedans l'anneau et la clef. — Tout arriva comme le parrain l'avait dit. Enfin la Belle aux cheveux d'or demande que le jeune garçon soit pendu. On le conduit à l'échafaud, mais sur le conseil de son parrain il demande alors au roi comme grâce suprême, une prise de tabac, et la jette sur les assistants qui tombèrent tous morts, sauf la Belle aux cheveux d'or avec laquelle il se maria [2].

Dans un conte portugais [3], le parrain est saint Antoine et parmi les tâches impossibles et pourtant imposées il faut aller retirer l'anneau du fond de la mer. Saint Antoine dit au page d'aller pêcher ; le premier poisson qu'il prendra, il l'ouvrira, et l'anneau sera dedans.

1. H. A. Junod, *Les Chants et les Contes des Ba-Ronga*. Lausanne, 1887, p. 287-292.
2. E. Cosquin, *Contes populaires de Lorraine*, n° 73, II, 209-294.
3. A. Coelho, *Contos populares portuguezes*. Lisboa, 1879, n° 19.

La Belle aux Clés d'or (Haute-Bretagne) est de la même famille que la Reine du Portugal ou la Belle aux cheveux d'or ; mais ici le poisson est remplacé par une sorte de démon marin que le héros appelle et oblige à lui rapporter les clefs [1]. On en trouverait sans doute bien d'autres [2].

Notre trait s'insère dans cette série de contes d'une façon assez logique il prend rang parmi les tâches impossibles qu'un roi exige du héros. L'ordalie n'est-elle pas en principe une tâche impossible, le plus souvent même une épreuve mortelle ? Plusieurs de ces récits ont encore conservé des traits proprement religieux. Le parrain des héros n'est-il pas Dieu le Père ou saint-Antoine ? Ce sont des contes de fées mais aussi des contes pieux. Nos rois de féerie rappellent quelque peu le Minos mythologique ; mais les mœurs ayant changé, ce sont eux qui doivent se soumettre à l'ordalie. La charge en retombera il est vrai sur leur page favori. Mais ces nouveaux Thésée ayant été personnellement désignés par l'épreuve épouseront celles que des rois avaient convoitées.

En d'autres contes le thème de la clef rapportée par le poisson s'associe aux thèmes des animaux reconnaissants. Nous en avons déjà cité un qui fut recueilli chez les Kamaoniens. Voici maintenant un conte persan tiré du *Touti-Nameh* ou *Livre du Perroquet:*

Un roi meurt, laissant deux fils dont l'aîné s'empare de la couronne. Le plus jeune quitte le pays, et, passant un jour auprès d'un étang, il aperçoit une grenouille qui vient d'être saisie par un serpent. Il la délivre, puis, se faisant conscience d'avoir privé le serpent de sa nourriture naturelle, il coupe un morceau de sa propre chair et le lui donne en pâture. La grenouille et le serpent pleins de reconnaissance envers leur bienfaiteur, prennent une forme humaine et le suivent. Bientôt le prince entre au service d'un roi, et s'engage à exécuter tous les travaux qu'on exigera de lui. Le roi se trouvant un jour à la pêche, laisse tomber son anneau dans la rivière et ordonne au prince de le lui rapporter. Alors la grenouille reprend sa première forme et va chercher l'anneau au fond de la rivière...

1. P. Sébillot, *Contes de terre et de mer* (*Légendes de la Haute-Bretagne*), p. 1883, gd. in-8°, p. 19-32.
2. Cf. E. Cosquin, notes du n° 73

Citons encore quelques variantes :

Dans un conte de Madagascar intitulé : *La Bague enchantée*, Faralahy a obtenu une bague magique du père de l'un des animaux auxquels il a sauvé la vie et cette bague étant tombée à la mer le poisson qu'il a arraché à la mort l'avale et trait admirable se fait prendre par un pêcheur afin qu'elle soit retrouvée dans ses entrailles.[1]

Un joueur de fifre rencontre sur le rivage un gros brochet à moitié mort qui le supplie de le reporter dans la rivière, et jure de venir à son secours s'il se trouve à son tour dans l'embarras ; quelque temps après il rapporte au jeune homme la clef du trésor que le roi avait fait jeter dans l'Adour et que le joueur de fifre devait retrouver sous peine de mort[2]. Lorsque Petit Jean a sauvé les poissons de la famine, en répandant des grains sur la mer, leur roi le remercie et plus tard il lui remet les clefs d'or que la princesse avait jetées dans les flots[3]. Un petit poisson rouge auquel un garçon a donné du pain lui rend le même service[4].

Sous cette forme l'association de ce double thème se retrouve en des contes évidemment apparentés à la Belle aux cheveux d'or ; mais où le thème des animaux reconnaissants a pris une place considérable. L'histoire de Granadoro[5] du roi d'Angleterre et de son filleul[6] rentre dans ce type.

On le trouve également dans une légende juive fort curieuse tirée d'un livre qui a été publié, à Bâle, en 1602, sous le titre hébraïco-allemand de *Maase-Buch* :

Il y avait un roi d'Israël si impie que les anciens du peuple lui conseillèrent de prendre femme pour devenir meilleur. Le roi les renvoie à huit jours. Pendant ce délai un oiseau laisse tomber sur lui un long cheveu d'or. Le roi déclare qu'il n'épousera que la femme de

1. A. Dandouau, *Contes populaires des Sakalaves et des Tsimihety de la région d'Analalava*. Alger, 1922, p. 246.
2. Félix Arnaudin, *Contes populaires recueillis dans la Grande-Lande*. Bordeaux, 1887, in-18, p. 69-74.
3. P. Sébillot, *Contes de la Haute-Bretagne*. P., 1892, in-8°, p. 27.
4. P. Sébillot, *Contes populaires de la Haute-Bretagne*. P., 1882, in-12, p. 147-185.
5. Comparetti, *Novelline popolari italiane*. Torino, 1875, n° 5.
6. E. Cosquin, *Contes de Lorraine*, I, 37-42.

qui vient ce cheveu. Or il y avait à la cour un favori du roi, Rabbi Chanina, qui connaissait soixante-dix langues et le langage des animaux. Ses ennemis obtiennent du roi qu'il sera chargé d'aller chercher cette femme. Chemin faisant, Rabbi Chanina vient en aide à un corbeau, à un chien et à un poisson. Les trois animaux reconnaissants accomplissent à sa place les tâches qui lui sont imposées par la princesse aux cheveux d'or. Le corbeau va chercher une fiole d'eau du paradis et une fiole d'eau de l'enfer. Le poisson rapporte sur le rivage l'anneau de la princesse : Chanina s'apprête à saisir cet anneau lorsqu'un sanglier se jette dessus, l'avale et s'enfuit ; le chien tue le sanglier et retrouve l'anneau. Rabbi Chanina, après avoir amené la princesse au roi, est assassiné par des envieux. La jeune reine lui rend la vie en l'aspergeant d'eau du paradis. Le roi veut se faire ressusciter aussi. On le tue ; mais la reine verse sur son corps de l'eau de l'enfer, qui le réduit en cendres. — Vous voyez, dit-elle au peuple, que c'était un impie ; autrement il aurait ressuscité. — Et elle épousa Chanina.

Au XVI[e] siècle, le Vénitien Straparole, publiait parmi les contes populaires qu'il dit avoir recueilli de la bouche de dix jeunes demoiselles, le résumé d'un récit du même genre.

Livoretto, serviteur favori d'un vieux roi, reçoit, à l'instigation de ses ennemis, l'ordre d'enlever une princesse. Il met fin à l'aventure, grâce aux conseils d'un cheval merveilleux. La princesse arrivée chez le vieux roi, refuse de l'épouser avant d'être rentrée en possession de son anneau d'or, qu'elle a laissé tomber dans la mer pendant la traversée ; puis elle demande une fiole d'eau de la vie. Livoretto chargé de ces entreprises, y est aidé par un poisson et un faucon auxquels il a rendu service. Enfin la princesse tue le jeune homme et lui rend la vie. Le roi se fait tuer à son tour mais personne ne le ressuscite [1].

Un siècle plus tard Mme d'Aulnoy publie une autre version de ce récit dans ses contes de fées.

Le bel Avenant sur les conseils de ses ennemis est envoyé par le roi comme ambassadeur auprès de la Belle aux cheveux d'or. Il est bien reçu par la princesse, mais elle ne pouvait songer à se marier avant de rentrer en possession de l'anneau qu'elle avait laissé tomber dans la rivière. Une carpe qu'elle avait secourue le lui rapporte dans sa gueule. Après ce premier succès il débarrasse encore la princesse des importunités du géant Galifron grâce à un corbeau qu'il

1. E. COSQUIN, *Les Contes popul. européens et leur origine* dans *Le Correspondant*, 1873, pp. 1180-1182.

avait arraché aux serres d'un aigle et lui rapporte un flacon d'eau de la vie que lui procure un hibou qu'il avait sauvé du filet de l'oiseleur. Avenant revient vers le roi, son maître, avec une réponse favorable ; mais les envieux excitent la fureur du roi et obtiennent qu'il soit jeté dans les fers. La jalousie n'en continue pas moins de ronger le monarque qui, voulant se rajeunir, se frotte avec de l'eau de mort que la femme de chambre, qui avait cassé le flacon d'eau de la vie, avait mis à la place. Le roi mourut et Avenant le remplaça sur le trône [1].

Depuis que l'on pratique méthodiquement la recherche des anciens contes on en a recueilli un grand nombre du même type. Le *Serpent Blanc* a été recueilli par les frères Grimm dans les environs de Hanau. En voici l'analyse :

Il était une fois un roi fort sage, toujours instruit de ce qui se passait en tous lieux. Chaque jour, après son repas, il se faisait apporter par un serviteur de confiance, un plat couvert, puis demeurait seul. Un beau jour, le serviteur ne peut résister à sa curiosité ; il découvre le plat et y trouve un serpent blanc dont il goûte et le voilà qui comprend le langage des animaux.

Quelque temps après, l'anneau de la reine ayant disparu, le serviteur est accusé de l'avoir dérobé. Sa connaissance du langage des animaux lui permet de se justifier en montrant que c'est un canard qui a volé la bague. Le roi, qui avait soupçonné le jeune homme, voulant réparer le tort qu'il lui a fait, promet de lui accorder tout ce qu'il désirera. Le serviteur ne demande qu'un cheval et de l'argent pour s'en aller courir le monde. En passant près d'un étang, il rejette dans l'eau trois poissons qui se débattent dans les roseaux ; plus loin, il détourne son cheval qui allait écraser une fourmillière ; puis il le tue pour nourrir trois petits corbeaux. Ses obligés lui dirent tous : Nous te le revaudrons.

Arrivé dans la capitale d'un royaume, le jeune homme entend publier dans la rue que la fille du roi accordera sa main à celui qui viendra à bout d'une certaine entreprise, mais que ceux qui échoueront perdront la vie. Il se rend au château et se présente pour tenter l'aventure. Alors le roi jette un anneau dans la mer et ordonne au jeune homme de l'en retirer : les trois poissons rapportent l'anneau à leur libérateur. La princesse, mécontente de se voir forcée d'épouser un homme de rien, exige encore une épreuve : elle fait répandre dans une prairie dix sacs de millet, et ordonne au prétendant de ramasser tout ce millet en un jour : les fourmis viennent au secours de leur bienfaiteur et rassemblent toutes les graines. Ce n'est pas tout, la princesse veut avoir une pomme de l'arbre de vie ; les corbeaux

1. *Contes de fées par Mme Daulnoy.* Paris, Cailleau, 1784, I, 42-66.

reconnaissants vont chercher cette pomme merveilleuse, et la laisse tomber aux pieds du jeune homme. Il la partage avec la princesse qui consent enfin à l'épouser[1].

Ce conte n'est pas rare en France où il revêt les aspects les plus divers. Une reine d'Éthiopie réfugiée en Savoie retrouve, l'anneau qu'elle avait perdu dans un lac de son pays, dans le ventre d'un poisson pêché dans le lac de Thonon[2].

L'histoire de Trégout à Baris et de N'Oun Doaré rentre aussi dans ce type[3]. Un autre récit de Luzel : *Corps sans âme*, présente une variante d'importance : Il ne s'agit plus d'un anneau, mais d'un œuf renfermé dans un coffre de fer retrouvé grâce au roi des poissons[4].

A l'autre extrémité de l'Europe la Russie nous fournit maintes versions. D'après le petit poème russe intitulé *Kaniok Garbanok;* Yvan doit aller chercher pour le sultan un anneau enfermé dans une cassette tombée à la mer. Sur requête de la baleine tous les poissons la recherchent et finalement elle est rapportée par deux dauphins[5].

Faut-il citer l'histoire de Janko, qui, grâce au concours de divers animaux auxquels il a rendu service, réussit à extraire de la cendre des milliers de graines de pavot, *à rapporter du fond de la mer la perle la plus précieuse,* et de l'enfer une rose des jardins du diable[6]. Notre thème y est passablement déformé mais il s'agit ici encore d'épouser une princesse.

Il devient déjà difficile de reconnaître l'ordalie à travers les contes de ce dernier type. Notre trait commence d'entrer dans le domaine public et ce ne sera bientôt plus qu'un lieu commun féerique ou hagiographique. Au dire d'une légende que Gonzague a recueillie[7] vers 1587, un Espagnol ayant

1. *Contes populaires de l'Allemagne*, d'après les frères Grimm, trad. Buchon, Paris, s. d. in-8°, pp. 20-24.
2. M. M. Dantand. *Gardo ou Recueil d'histoires et légendes du pays de Thonon*, Thonon-les-Bains, 1891, p. 60.
3. F. M. Luzel, *Contes pop. de Basse-Bretagne*, P. 1887, in-12, I, 109-114 ; 150-156.
4. F. M. Luzel, *loc. laud.*, I, 442-447.
5. A. de Gubernatis, *Mythologie zoologique*, I, 355-364.
6. L. Léger, *Contes populaires slaves*, P. 1882, p. 206-209.
7. Gonzague, *De orig. seraph. relig. etc., prov. S. Jacobi sive Galicia, conv. Civilesii.* Cf. *AA. SS.* Junius III, 242, n° 20.

laissé tomber dans la mer un anneau d'or fait dire une messe en l'honneur de saint Antoine ; cet anneau fut retrouvé, quelques jours plus tard, dans le ventre d'un poisson que des pêcheurs avaient pris. Pacheco vers 1646[1] a reproduit, à son tour une histoire semblable, mais, dans sa narration un chevalier originaire du Tyrol a remplacé l'Espagnol de Gonzague[2]. Ici le trait n'a plus rien d'une ordalie, il ne sert plus qu'à exalter le pouvoir de saint Antoine pour retrouver les objets perdus.

Il arrive toujours un moment où le thème d'origine rituelle perd tout caractère mythique pour n'être plus qu'un trait de folklore féerique ou hagiographique, voire un lieu commun du conte, de la nouvelle ou du roman.

L'ordalie n'apparaît pas davantage lorsque saint Cadoc de Galles retrouve dans un saumon son Virgile tombé à la mer, quand le serviteur de saint Magloire sort son petit couteau du ventre d'un poisson[3] ou lorsqu'un pêcheur extrait d'un poisson encore la clef de l'église de Saint-Tugen[4].

## IV. — L'oracle hydromantique
## Le sacrifice consultation et l'anneau de Polycrate
## Le sort de l'année et le mariage avec la mer

Notre dernière catégorie de récits se rapporte, sinon à une ordalie, à une consultation divinatoire. Ces sortes d'histoires permettent de supposer qu'au commencement d'un règne, au départ d'une campagne ou au début d'une année le roi ou le chef jetait son anneau dans les ondes puis envoyait des plongeurs afin de le retirer et que de la réussite de leurs recherches on tirait des pronostics pour le règne, la campagne ou l'année. Parmi les récits de ce genre, citons

1. Pachéco, *Epitome de la vida... de S. Ant. etc.*, Madrid, 1646. — J. B. Bagatta, *Admiranda*, I, 307, nº 5. Dans une autre variante l'anneau est remplacé par un diamant Gabriel d'Emiliane, *Ruses et fourberies des prêtres et des moines*, I, 284-285.

2. L. de Kerval, *L'évolution et le développement du merveilleux dans les légendes de saint Antoine de Padoue*, P., 1806, in-8°, p. 264-265.

3. Kees, *Lives of the Cambro-British Saints* cité par C. E. Brewer, *A Dictionary of miracles*, London, 1884, in-8°, p. 142.

4. *AA. SS.*, X, 787, n° 17.

5. H. Le Carguet, *Les clés de Saint Tugen.* Quimper, 1891, p. 9.

d'abord le cas d'Haroun-al-Raschid le monarque légendaire des Mille et une nuits.

Mahadi avait laissé à Haroun pour arrhes de la succession à laquelle il l'avait appelé un très beau rubis qu'il portait au doigt; mais son frère alors khalife essaya de se l'approprier. Haroun entra dans une grande colère, fit mille reproches à son frère et pour lui ôter toute possibilité de mal faire ôta ce rubis de son doigt et le jeta dans les eaux du Tigre.

Le khalife étant mort quelques mois après, Haroun prit sa succession et, se souvenant alors de son rubis, commanda à des plongeurs de l'aller chercher au lieu où il l'avait jeté. La pêche en fut si heureuse, que la première chose que les plongeurs trouvèrent fut sa bague. Cet événement fut considéré comme un présage du bonheur dont il devait jouir durant son règne.

Ben Schohnach rapporte ce fait un peu différemment : il dit que ce prince passant au même endroit d'où il avait jeté son rubis dans l'eau tira de son doigt une bague de plomb qu'il jeta dans la rivière, et qu'en même temps les plongeurs ayant été commandés pour la chercher rapportèrent au lieu de l'anneau de plomb celui où était le rubis d'une inestimable valeur. Il dit aussi que cet incident fut pris pour un pronostic assuré du bonheur et de la durée de son règne[1].

Nous revenons ainsi à l'histoire même de Polycrate dont il convient de donner la version d'Hérodote:

Amasis, roi d'Égypte, ne vit pas sans inquiétude les succès constants de son allié Polycrate, roi de Samos et comme ils allaient toujours se multipliant lui écrivit ses mots : Amasis dit ceci à Polycrate : Il est doux d'apprendre qu'à un ami et allié toute chose réussit : cependant ta grande prospérité ne me plaît point ; car je sais que la divinité est jalouse. Pour moi-même et pour ceux dont j'ai souci, je souhaiterais en telles affaires bonne chance, en telles autres mauvaise, et j'aimerais mieux une vie passée en ces vicissitudes qu'un bonheur sans mélange. En effet je n'ai jamais ouï-dire que celui-là n'ait point finalement péri, ruiné de fond en comble à qui la fortune avait d'abord constamment souri. Toi donc aujourd'hui, écoute et suis ce conseil au sujet de ta présente félicité ; cherche ce que tu possèdes de plus précieux, ce qui ferait le plus souffrir ton âme, si tu venais à le perdre ; jette cet objet de manière qu'il ne puisse plus reparaître parmi les hommes, et si, après cela, tes succès sont encore sans alternative de revers, recommence et derechef fais usage du remède que je remets en tes mains.

Polycrate ayant lu cette lettre comprit qu'Amasis lui donnait un

1. D'Herbelot, *Bibliothèque orientale*. Paris, 1789, in-8°, III, 131-132.

bon conseil, et se demanda à propos duquel de ses bijoux, son âme, s'il venait à le perdre, ressentirait le plus de chagrin. Après avoir bien réfléchi, il trouva ce que je vais dire : il avait pour scel une émeraude enchâssée d'or, œuvre de Sâmin Théodore, fils de Thélècle ; il jugea que c'était l'objet dont il voulait se défaire, et voici comment il s'y prit. Il équipa un navire à cinquante rames, s'y embarqua et se fit conduire au large, à une certaine distance de la côte ; il ôta son anneau, et, à la vue de tous ceux qui voguaient avec lui, il le lança dans la mer. Cela fait et rentré dans sa demeure, il connut le chagrin.

Le cinquième ou le sixième jour, il advint qu'un pêcheur, ayant pris un poisson grand et beau, le trouva digne d'être offert en présent à Polycrate. Il alla donc devant la porte du roi, demandant à être introduit ; il en vint à ses fins, donna le poisson à Polycrate et lui dit : — O roi, après avoir pris un tel poisson, je n'ai point cru devoir le porter au marché, quoique je vive du labeur de mes mains ; il m'a paru digne de toi et de ton rang ; je te l'apporte donc et te prie de l'accepter. — Polycrate charmé, lui répondit en ces termes : — Certes tus as bien agi, et je te rends doublement grâce à cause de tes paroles et de ton présent ; nous t'invitons à souper. — Le pêcheur grandement réjoui entra dans les appartements. Cependant les serviteurs ouvrirent le poisson et trouvèrent, dans ses entrailles, l'anneau de Polycrate ; ils le reconnurent, le prirent incontinent et le portèrent avec allégresse à leur maître. En le lui remettant, ils dirent de quelle manière ils l'avaient trouvé. Polycrate vit dans cette aventure quelque chose de surnaturel ; il écrivit toute l'affaire ; le parti qu'il avait pris et ce qui en était résulté et ayant achevé sa lettre, il la fit porter en Egypte.

Amasis après avoir lu la lettre qui lui était venue de la part de Polycrate, jugea qu'il était impossible à un mortel de détourner d'un autre homme les malheurs qui devaient le frapper et que son ami ne finirait pas bien, puisqu'il réussissait en toutes choses jusqu'à recouvrer ce qu'il avait sacrifié. Il envoya donc à Samos un héraut pour lui déclarer qu'il renonçait à leur traité ; il craignait que, si quelque calamité grande et terrible venait à tomber sur Polycrate il ne souffrit lui-même en son âme, comme on souffre au sujet d'un allié [1].

D'après ce récit Polycrate semble avoir compris qu'Amasis lui conseillait un sacrifice à la Fortune ; mais Amasis nous paraît avoir été principalement préoccupé de déterminer Polycrate à un sacrifice qui serait en même temps une consultation du sort et lui permettrait en connaissance de cause de maintenir ou de rompre son alliance [2]. Il est

1. HÉRODOTE, *Hist.*, III, 40-42. Tr. P. Giguet P., 1895, in-12, p. 172-174.
2. Strabon qui rapporte aussi notre trait écrit : « On ajoute que l'aventure

probable que ce mode de consultation fut jadis pratiqué non seulement en des circonstances occasionnelles mais en des cérémonies périodiques. Malheureusement les témoignages font défaut. L'anneau que l'on conservait dans le temple de la Concorde et que l'on attribuait sans preuve à Polycrate a pu servir à des consultations annuelles dont la parité avec la consultation pratiquée par le tyran de Samos a pu être le véritable motif de cette attribution.

Le jet périodique de l'anneau dans la mer par les doges de Venise me semble la continuation d'un vieux rite de consultation au sujet de la prospérité de l'année. Dans la suite des temps le rite se réduisit à la partie du jet. Le sens primitif du rite total s'abolit et on lui donna un symbolisme nouveau ; c'est alors seulement que naquit l'idée d'un mariage avec la mer.

Le jour de l'Ascension « Pierre II Orseolo avait quitté Venise pour conquérir la Dalmatie. C'était à cette date que plus tard, d'après la légende, les galères vénitiennes avaient défait la flotte de Frédéric Barberousse, et qu'Alexandre III avait, en récompense, accordé à la République l'empire de l'Adriatique. En mémoire de ces grands événements, chaque année, à partir du XVI^e siècle, le doge célébrait en grande pompe son mariage avec la mer. Monté sur le *Bucentaure*, il se rendait, dans son somptueux costume de pourpre et d'or, jusqu'à la passe du Lido, et là, jetant son anneau d'or dans les flots, il prononçait la formule solennelle : — *Nous t'épousons, ô mer, en signe de véritable et perpétuelle domination.* — Puis on chantait la messe et la fête s'achevait, le soir par un somptueux banquet[1]. »

La consultation par l'anneau a pu fort bien être pratiquée tout d'abord pour connaître l'heur ou le sort de Venise sur la mer durant l'année qui s'ouvrait. Puis peu à peu la cérémonie dévia de son sens et le rite lui-même se mua en une sorte de prise de possession.

parvint aux oreilles du roi d'Égypte, qui, saisi à l'instant d'une sorte d'inspiration prophétique annonça tout haut qu'avant peu on verrait périr d'une fin misérable ce prince élevé si haut par les faveurs de la Fortune. » L. XIV, ch. I, § 16.

1. CHARLES DIEHL, *Une République patricienne*, Venise, Paris, 1915, p. 147-148.

Que le rite ancien ait comporté à Venise non seulement le jet de l'anneau, mais la recherche de ce bijou, d'une vieille tradition relative à l'anneau de Saint-Marc en rendra témoignage.

L'an 1389, la mer estant extraordinairement irritée, trois hommes se présentèrent à un gondolier qui se tenait auprès de sa gondole, pour tâcher de la garantir de la violence des flots, qui estoit grande en cet endroit. Ils le contraignirent de les mener à deux milles de là, proche du lieu qu'on appelle le Lido. Aussitôt qu'ils y furent, ils trouvèrent un navire chargé de diables qui faisoient force diableries et qui excitoient la tempeste. Ces trois hommes ayant tansé les démons, l'orage cessa. Le premier se fit conduire à l'église Saint-Nicolas, le second à celle de Saint-Georges et le troisième à celle de Saint-Marc. Ce dernier, au lieu de payer le gondolier, lui donna une bague, avec ordre de la porter au Sénat et avec assurance qu'on ne manqueroit pas de l'y satisfaire. Il déclara en même temps à ce gondolier (quelques-uns ont dit que c'étoit un pêcheur) que celui qui estoit descendu à Saint-Nicolas estoit monsieur saint Nicolas luy-même ; que le second estoit S. Georges et que luy troisième, estoit saint Marc en propre personne. Le gondolier ravi de tant de merveilles raconta toute l'affaire au Sénat, on le crut, on prit la bague, et on le paya amplement. [1]

Dans une autre version rapportée par Bagatta d'après un certain Sabellius, saint Marc donne son anneau au gondolier, non plus pour le remettre au Sénat, mais au doge Bartolomeo Gradenigo et la scène se passe en février 1340 [2].

La consultation par l'anneau n'est qu'un cas d'oracle hydromantique dérivé par atténuation de l'ordalie par l'eau froide. Dans cette dernière la règle ordinaire voulait que l'épreuve ou la réponse fût considérée comme favorable à l'inculpé (adultère ou sorcière) si l'objet sacrifié allait au fond et y demeurait.

Près de la ville de *Dia* dans la plaine d'Arabie, il y a un bassin qui reçoit les eaux stygiennes.

Cette œuvre de la nature, dit Damascius, offre un spectacle magnifique et effrayant. Il n'est pas d'homme qui à sa vue ne soit rem-

1. MISSON, *Voyage d'Italie*. La Haye, 1727, in-12, t. II, p. 136-137. COLLIN DE PLANCY, *Dict. critique des Reliques*. Paris, 1821, in-8°, II, 150-151.

2. J. B. BAGATTA. *Admiranda*, I, 344, n° 9 et LAFENESTRE *et* LICHTENBERGER *Venise* p. 28 cité par S. Reinach, *Cultes, Mythes et religions*, II, 218. Pour M. S. Reinach cet anneau de S. Marc est le gage de la thalassocratie vénitienne.

pli d'une impression de terreur respectueuse. Les offrandes pieuses qu'on jette daus les eaux, sont entraînées au fond même si elles sont légères, ce sont celles que la divinité, τὸ θεῖον accueille avec faveur. Celles qui ne lui sont pas agréables, malgré leur pesanteur extrême, flottent à la surface et sont comme rejetées au dehors, d'une façon vraiment étonnante. Les natifs du pays, qui en ont fait l'expérience, redoutent de jurer par ce lieu et par ces eaux : c'est pourquoi ils prononcent rarement des serments [1]. Si l'un deux se parjure il meurt dans le délai d'une année, disent-ils, par suite d'une hydropisie qui lui enfle tout le corps et aucun n'a jamais évité le châtiment [2].

Il existait encore un oracle de ce genre près de Tyane. Philostrate écrit :

Cette source, consacrée à Jupiter témoin des serments, est nommée Asbamée ; à l'endroit où elle jaillit, elle est glacée, mais fait entendre le bruit de l'eau bouillante dans une chaudière. L'eau de cette source est bonne et salutaire à ceux dont les serments sont sincères ; quant aux parjures, le châtiment les atteint aussitôt : ils sont frappés à la fois aux yeux, aux mains, et aux pieds ; ils sont pris d'hydropisie et de consomption [3].

On ne dit pas si l'on buvait à la source ou si l'on y jetait des offrandes. Sans doute les deux méthodes y étaient-elles pratiquées. Les eaux à ordalies ne manquent pas en Asie. Le fleuve Olachas, en Bithynie, arrose Briazus (c'est le nom d'un temple et d'un dieu), on raconte, dit Pline, que les parjures ne peuvent en supporter l'eau. L'oracle d'Epidauros Limera, en Grèce, était aussi une fontaine de ce genre.

Le jour de la fête d'Ino, on jetait des gâteaux. Au dire de Pausanias, le présage était heureux s'ils s'enfonçaient, malheureux si l'eau les rejetait [4]. Pline prétend, au contraire, qu'on en jugeait d'après les mouvements des poissons qu'elle contenait. Elle était favorable si les poissons saisissaient avidement ce qu'on leur jetait et défavorable s'ils le repoussaient avec leurs queues [5].

1. PAUSAN, III, 23.
2. Les dieux eux-mêmes ne redoutent-ils pas de jurer par le marais du Cocyte où dorment les eaux du Styx ? VIRGILE, *Enéide*, VI, 323-324.
3. DAMASCIUS, *Vie d'Isidore*, 199, trad. Chaignot dans PROCLUS, *Parménide* III, 336.
4. PHILOSTRATE, *Vie d'Apollonius*, I, 6, trad. Chassang, p. 7.
5 PLINE, XXXI, 18, éd. Littré, II, 351.

Près du temple d'Aphaca en Syrie entre Byblos et Héliopolis, dit Zosime, est un étang semblable à une citerne faite de main d'homme... Ceux qui venaient honorer la déesse apportaient des présents en or et en argent, des toiles de lin, de byssus et autre matière précieuse, et si ces présents étaient acceptés, les étoffes aussi bien que les objets pesants allaient au fond. Si, au contraire, ils étaient repoussés et rejetés, on voyait surnager les étoffes et même tout ce qui était d'or, d'argent ou d'autres matières assez pesantes pour ne pas flotter naturellement[1].

C'est de cette façon que les Palmyréniens furent avertis, un peu tard il est vrai, de la ruine prochaine de leur puissance. « Ce qui caractérise ces cérémonies aussi bien en Laconie qu'en Syrie, dit M. Glotz, c'est qu'elles ne sont pas de purs sacrifices, mais des consultations[2]. » Notons encore que dans les deux sanctuaires d'Ino et d'Aphrodite, elles étaient pratiquées principalement aux fêtes de la déesse et que l'on est, par suite, parfaitement fondé à supposer que la consultation par l'anneau avait lieu à des époques régulières.

Ino était considérée comme étant ensemble Ino divinité lunaire, et Leucothéa, divinité marine ; l'Aphrodite d'Aphaca à laquelle était consacré l'oracle dont parle Zosime présentait ce double aspect et nous retrouvons ce double caractère dans la déesse Tyché, l'antique Océanide d'Hésiode et des Hymnes homériques, identifiée tantôt avec Hécate et tantôt avec Aphrodite. Malheureusement nous ne savons à peu près rien de son culte.

Les temples de Tyché comme ceux d'Aphrodite étaient fort souvent au voisinage d'une fontaine ou d'un étang. En certains de ces temples des poissons lui étaient consacrés. En Epire, dans la ville de Stéphanopolis on nourrissait dans des rivières dépendantes de son temple, des poissons apprivoisés qui arrivaient quand on les appelait pour prendre la nourriture qu'on leur offrait[3]. On gravait parfois le nom de Tyché sur des pierres fines ou sur

1. Zosime, I, 58. Cf. A. Bouché-Leclercq, *loc. cit*, III, 411. Robertson Smith *Religion of the Sémites*. London, 1907, in-8° p. 169.
2. G. Glotz, *L'ordalie dans la Grèce primitive*, in-8°, p. 78.
3. Elien, *De Nat. Animal*, XII, 38, éd. A. Gronovius, in-4°, II, 695.

des bagues qui devaient servir comme de talismans pour porter bonheur. Ainsi on voit sur une améthyste du British Museum deux mains enlacées et l'inscription ἀγαθῇ τύχῃ εὐτυχοῖ. Sur une de ces pierres, Tyché est en relation avec Séléné, c'est-à-dire Hécate : le possesseur du bijou faisait sans doute dépendre son bonheur de l'influence lunaire. De semblables bijoux n'ont-ils jamais été offerts aux poissons sacrés de Tyché ? On peut le présumer. La Tyché d'Epire rappelle non seulement l'Aphrodite d'Aphaca, mais la déesse syrienne de Hiérapolis, Atargatis-Derceto. « A peu de distance du temple, écrit Lucien, il y a un lac dans lequel on nourrit une grande quantité de poissons sacrés de toute espèce. Quelques-uns sont devenus énormes. Ils ont des noms, ils viennent quand on les appelle. J'en ai vu un entre autres qui avait un ornement d'or ; c'était un bijou attaché à sa nageoire : je l'ai vu souvent avec son bijou... »[3]. La statue de la déesse d'Hiérapolis, véritable déesse poisson, a ses vêtements couverts d'or, de pierres infiniment précieuses, les unes blanches, les autres couleur d'eau, un grand nombre couleur de feu : ce sont des sardoines, des onyx, des hyacinthes, des émeraudes que lui apportent les Egyptiens, les Indiens, les Ethiopiens, les Mèdes, les Arméniens et les Babyloniens[4]. Ne peut-on penser que ces offrandes ont tout d'abord été jetées aux poissons sacrés à fin de consultation ? Bel, Jupiter hiérapolitain, le parèdre de la déesse syrienne Atargatis est à son tour apparenté au Zeus Labradeus vénéré en Carie[5] qui a certainement subi l'influence phénicienne. Or dans le temple même de ce Dieu, situé à 70 stades de Mylasa, dans le bourg de Labranda, on voit beaucoup de poissons apprivoisés ornés de boucles d'oreille et d'anneaux d'or. Ils viennent manger dans la main[6]. La parèdre a été confondue tantôt avec les Amazones, divinités guerrières armées de la bipenne tantôt

1. A. H. Smith, *Catal. of engraved gems* (1888), n° 2105.
2. *CIG*, 7304. Cf. F. Allègre, *Etude sur la déesse grecque Tyché*, P., 1889, gd in-8°, p. 175-179.
3. Lucien, *La déesse Syrienne*, 45.
4. Lucien, *La déesse Syrienne*, 32.
5. Hérodote l'appelle Zeus-Combattant, V, 119.
6. Elien, *De Natur. Animal.*, XII, 30. Pline, XXXII, 7.

avec Tyché [1]. Il existe également des viviers sacrés à Ascalon, et lorsqu'on allait prier la déesse Atargatis une loi religieuse obligeait d'offrir des poissons d'or et d'argent, soit qu'on les remît aux prêtres, soit qu'on les jetât dans le lac [2].

Toutes ces déesses gréco-sémitiques d'Aphaca, d'Hiérapolis, d'Ascalon et de tant d'autres lieux ne sont vraisemblablement que des formes locales d'Astarté ou d'Atargatis ou tout au moins leur sont suffisamment apparentées pour que l'on puisse admettre la similitude des rites qui se pratiquaient dans ces différents sanctuaires. Il n'est point douteux que tous ces cultes ont eu des points de contact avec les cultes babyloniens. Elien signale une fontaine et un fleuve contenant des poissons apprivoisés dans la région qui s'étend entre le Tigre et l'Euphrate et sur lesquels couraient des fables sacrées. Nous y retrouvons encore Atargatis et Bel sous les formes de Héra et de Zeus [3].

Dans l'absence de témoignages directs il est bien difficile de préciser rigoureusement la nature des rites auxquels ont été associées primitivement les légendes grecques d'Asie ou d'Egypte. On peut cependant essayer de les concevoir. Les fidèles apportaient aux sources sacrées deux sortes d'offrandes, d'une part des bijoux, des étoffes, des vases pouvant servir à orner le temple, l'idole ou les poissons sacrés, de l'autre des pains, des gâteaux et des viandes destinés à nourrir les esprits des eaux ou plus précisément dans certains cas les poissons sacrés [4]. Pour les offrandes de la première catégorie nous avons vu qu'en certains temples l'eau pouvait rejeter les dons des fidèles et ce pour leur plus grand malheur. Quant à celles de la seconde caté-

1. A. Maury, *Religions de la Grèce*, III, 178.

2. Athénée, Liv. VIII, ch. 8. Trad. Lefebvre de Villebrune, P. 1789, in-4°, III, 284. Lorsque l'on nettoya le puits Zamgam à La Mecque, qui fut l'objet d'un culte parmi les populations préislamites, on y trouva deux gazelles d'or et de nombreuses épées. Cf. Robertson Smith, *Religion of the Semites*. London, 1907, in-8°, p. 168.

3. Elien, *De Natur. Animal.*, XII, 30 éd. A. Gronovius, 1744, II, 696-697. Pline, *H. N.*, XXXI, 22 et XXXII, 7 éd. Littré, II, 353 et 373.

4. Au puits de Mambré outre des libations divines on offre des gâteaux, des pièces de monnaie, de l'encens et de la myrrhe, Zozomène *H. E.*, II, 4. Cf. Robertson Smith, *Religion of the Semites*, London, 1907, in-8°, p. 177.

gorie on sait qu'en certains temples on tirait augure de la façon dont les poissons sacrés les recevaient. A Dinos, en Lycie, sur le rivage près de la mer, à l'endroit où est un bocage consacré à Apollon il y a un gouffre au milieu du sable qui est un oracle du Dieu.

Ceux qui veulent consulter les devins se présentent, tenant deux broches de bois à chacune desquelles il y a dix pièces de viandes rôties : le prêtre s'assied en silence près du bocage. Alors celui qui consulte jette les deux broches dans le gouffre et considère ce qui se passe. Or, elles n'y sont pas plus tôt jetées que le gouffre se remplit d'eau de mer, et qu'il vient une si grande quantité de différents poissons que la vue seule de ce qui arrive est capable de donner la plus grande frayeur. Il y en a même de si grands qu'il faut être sur ses gardes. Lorsqu'on a dit quels poissons on a vu, le prêtre prophétise et celui qui consulte reçoit ainsi de lui la réponse aux choses qu'il désirait connaître.

Artémidore également cité par Athénée confirme le témoignage de Polycharme et ajoute qu'on jetait au gouffre non seulement des viandes bouillies et rôties mais aussi du pain et des mazes[1]. En d'autres sanctuaires les choses se passaient un peu différemment.

Athénée a vu dans l'Aréthuse près de Chalcis « des muges très familiers et des anguilles ornées de pendant d'oreilles qui prenaient la nourriture qu'on leur présentait, de même que les entrailles des victimes et des fromages nouvellement faits[2] ». A Myres en Lycie, au dire de Pline, les poissons de la fontaine d'Apollon Carien viennent appelés trois fois par la flûte *donner des présages* ; dévorent-ils avidement les viandes qu'on leur jette, c'est bon augure pour le consultant ; c'est mauvais signe s'ils les repoussent avec la queue. A Hiérapolis en Syrie, les poissons du lac de Vénus (Atargatis) obéissent à la voix des officiers du temple : ils viennent parés d'anneaux d'or ; *ils flottent pour qu'on les gratte et tiennent la gueule ouverte pour qu'on y introduise la main*[3]. »

1. ATHÉNÉE, VIII, 2, trad. Lefebvre de Villebrune, 1879, in-4°, III, 238-239.
2. ATHÉNÉE, VIII, 1, trad. citée, III, 229. Il s'agit de Chalcis en Eubée. Il y avait une autre Chalcis en Cilicie fondée d'ailleurs par les Chalcidiens d'Eubée (*Strabon*, X, 15), on y retrouvait également une fontaine d'Aréthuse. Or, voici ce que dit Diodore : « Depuis un temps immémorial cette source nourrit des poissons énormes et nombreux auxquels aujourd'hui encore personne n'oserait toucher parce qu'ils sont sacrés et inviolables. Ceux qui pendant les troubles de la guerre en ont osé manger ont été frappés par la divinité de grands malheurs ». Diodore de Sicile, V, 3.
3. PLINE, XXXII, 8 éd. Littré, II, 373-374. Elien parle d'un oracle analogue, éga-

Ces poissons qui flottent pour qu'on les gratte et qui ouvrent la bouche pour qu'on y mette le doigt, laissent quelque peu rêveur et l'on est tenté d'admettre que Pline réfère à des pratiques qu'il n'a point comprises. A l'appel de la flûte ou de la voix lorsque ces poissons arrivaient pour consommer les offrandes il est probable que les consultants devaient s'efforcer de toucher, ou de ne pas toucher, les bijoux d'or, anneaux ou autres suspendus aux lèvres et aux nageoires et que de la réussite on tirait un pronostic. Ne pouvait-on pas dire que le poisson avait rapporté le bijou que l'on avait jeté dans la fontaine sacrée ? Quelle que soit la façon précise dont on pratiquait le rite et dont on le commentait, on peut affirmer que le sacrifice consultation fut à l'origine associé à notre thème. Il est facile de concevoir comment l'on a pu passer d'un semblable oracle à l'ordalie que pratiquèrent un saint Arnould ou un Thésée. Les peuples primitifs ont tous admis qu'un impie ne pouvait se présenter devant Dieu, pénétrer dans son sanctuaire et y pratiquer les rites accoutumés sans être puni de son audace sacrilège.

## V. — Des formes aberrantes de notre thème

Ordalie de l'adultère, ordalie de la pénitence, ordalie du mérite, ordalie de prospérité, telles sont les pratiques rituelles avec lesquelles naquit, se propagea et se nuança notre thème.

On pourrait objecter à cette démonstration que nous avons laissé nombre de variantes en dehors de notre étude. On ne saurait être complet en pareille matière, il suffit que soient nettement distingués et définis les principaux aspects du thème ainsi que les pratiques rituelles correspondantes à chacun d'eux.

lement en Lycie qu'il place à Syrrhe en Lycie, entre Myre et Phellon. Elien, *De nat. animal.* VIII, 5. Robertson Smith identifie ces deux oracles avec celui de Dinos, *Religion of the Semites*. London, 1907 in-8°, p. 178, note 4. Il faut, je crois, identifier avec ce même oracle celui que Varron place en Lydie, *De re rustica*, III, 17 éd. Nisard, p. 154. Les poissons sacrés y accouraient aussi au son de la flûte. Un mode de consultation analogue se retrouve dans l'Ille-et-Vilaine. Des jeunes filles vont jeter des boulettes de pain dans l'étang de Légouyer en S.-Pern ; si elles peuvent voir le brochet dévorer l'appât elles se marient dans l'année. F. Duine dans *Rev. des Trad. pop.*, XVIII (1903), gd in-8°, 252.

Il existe cependant certaines variétés de notre thème qui méritent chacune une mention rapide.

*L'ordalie d'expiation.* — Cette variété se rattache au cycle de l'ordalie pénitentielle, mais la réapparition de l'anneau au lieu de marquer la fin de la pénitence ou de la satisfaction annonce le commencement de l'expiation.

La personne la plus riche de Stavoren, était une certaine demoiselle dont on ne sait plus le nom. Fière de son argent et de ses biens, dure envers les hommes, elle n'avait qu'une passion qui était d'augmenter toujours ses trésors. On l'entendait souvent prononcer des malédictions et tenir des discours impies. Un jour, cette demoiselle appela son maître d'équipage, lui donna ordre de mettre à la voile et de lui rapporter une cargaison de ce qu'il pourrait y avoir de plus précieux au monde. Le capitaine ne put obtenir d'ordre plus précis. Il ramena bientôt une cargaison du plus beau froment qu'il put trouver. La demoiselle de Stavoren se fâcha disant qu'elle espérait de l'or, de l'ivoire et donna l'ordre de jeter tout ce blé à la mer. Le capitaine hésita, puis se hâta de rassembler les pauvres et les indigents afin de la supplier de leur donner le blé lorsqu'elle viendrait voir comment ces ordres avaient été exécutés. Impitoyable, dure comme une pierre, elle renouvela son ordre. Alors le capitaine ne se contint plus et s'écria : Dieu ne laissera pas une pareille méchanceté impunie. Un jour viendra où vous mendierez votre pain. — Ah ! dit-elle avec un rire infernal, il est aussi vrai que cela m'arrivera qu'il est vrai que mes yeux reverront cet anneau que je jette maintenant dans la mer. — Quelques jours après la servante de cette demoiselle ayant acheté un aiglefin l'ouvrit et y trouva l'anneau de sa maîtresse. Celle-ci le reconnut et pâlit. Coup sur coup elle apprit des pertes de toute nature et finit sa vie dans la mendicité [1].

Les dames de Verweiller [2], et de Hartingen [3] sont les héroïnes de deux autres contes du même genre.

Une comtesse qui voulait bâtir un château à Underfranken avait entrepris de percer la montagne voisine. Ce travail était pour ses gens une effroyable corvée, aussi la suppliaient-ils de renoncer à son entreprise. Pour toute réponse elle jeta sa bague de diamant dans la mer en disant : — Il est aussi certain que je creuserai la montagne que je ne

1. GRIMM, *Les veillées allemandes*, trad. Lhéritier. Paris, 1838, in-8°, I, 385-390. On trouve une autre version de ce même récit dans A. KUHN et W. SCHWARTZ, *Norddeutsche Sagen, Mærchen und Gebraüche*. Leipzig, 1848, in-8°, n° 347, p. 303.

2. MÜLLENHOFF, *Sagen Schleswig-Holstein und Lauenburg*. Kiel, 1845, in-8°, n° 178.

3. Dr J. ZAWODNY, *Der Ring Geschichte und Sage*, s. l. n. d., in-8°, p. 55.

reverrai jamais cette bague. Sinon que mon château soit submergé. — Deux jours après on acheta pour dîner un poisson où l'on trouva l'anneau. La nuit même il y eut un violent orage et le château s'abîma dans des torrents d'eau. Les décombres s'en montrent encore à Bade.

La même aventure se raconte encore de la riche dame de Gastein [1]. Dans toutes ces légendes la réapparition de l'anneau, de même que dans l'histoire de Polycrate est un signe de malheur ou d'expiation.

Il ne s'agit là que d'une variété de conte qui se rattache à un rite participant à la fois de l'ordalie de pénitence et du sacrifice-consultation. Donc nulle difficulté de ce chef.

*L'intersigne.* — Il y a une autre catégorie de récits où l'anneau retrouvé joue le rôle d'intersigne. Comme il y avait eu des naufrages une femme redoutait que son frère y eût péri ; et comme elle s'inquiétait, en ouvrant un poisson elle découvrit l'anneau de son frère dans le ventre de l'animal [2]. C'est un signe de mort et c'est aussi un signe d'amour comme dans l'histoire de Çakuntala. Dashyanta lui retire son amour lorsqu'elle perd la bague qu'il lui a donnée et le lui rend lorsqu'elle l'a retrouvée. Dans l'Inde, la bague et le poisson sont tous les deux gage d'amour, la bague symbolise l'union et le poisson la fécondité[3].

*Présage d'amour.* — La variation pourrait bien ici correspondre à d'autres rites, rite d'alliance et rite d'amour. Tout ce qui était apporté par un poisson sacré était sans doute considéré comme un présage [4] et si un objet de toilette féminine un présage d'union et d'amour, d'où ces nombreuses historiettes qui rappellent le trait bien connu de notre Peau d'âne et de maintes Cendrillons. Tel ce conte cachemirien recueilli à Srinagar :

1. Dr J. ZAWODNN, *Der Ring Geschichte und Sage*, s. l. n. d., in-8°, p. 55-58. Cf. KUHN, *Westfalen Sagen*. Leipzig, 1875, I, 375.

2. *Les merveilles de l'Inde, ouvrage arabe inédit du* X*e siècle*, éd. Marcel Devic, P., 1878, in-16, n° 13, p. 14. Un anneau joue également le rôle d'intersigne dans la légende de S. Elisabeth de Hongrie. Cf. P. SAINTYVES, *Les saints successeurs des Dieux*, p. 209-210.

3. A DE GUBERNATIS *Mythologie zoologique* II, 370.

4. Même les mouvements des poissons sacrés étaient réputés prophétiques chez les Romains. Un poisson s'étant élancé sur le rivage où se promenait Octave Auguste on y vit un présage de victoire pour le combat qu'il allait bientôt livrer dans la mer de Sicile. SUÉTONE, *Octave Auguste*, 96, éd. Nisard, p. 71.

Une jeune fille s'étant lavé le visage dans une eau courante qui passe devant sa maison, y voit tomber son anneau de nez qui est aussitôt avalé par un poisson. Le poisson est pris et vendu au cuisinier du palais, qui, très surpris d'y trouver l'anneau, va le montrer au roi. Le roi fait publier que quiconque, dans ses domaines, a perdu un anneau de nez, doit se présenter devant lui. Le frère de la jeune fille vient dire au roi que c'est sa sœur qui a perdu l'anneau. Le roi fait appeler la jeune fille, et il est si charmé de sa grâce et de sa beauté qu'il l'épouse.

Dans un autre conte du même pays le peigne dont l'héroïne se sert pour retenir sa chevelure remplace l'anneau de nez. Un jour que la jeune femme est en train d'arranger ses cheveux près d'une fenêtre, et qu'elle a posé son peigne sur l'appui de la fenêtre, une corneille fond sur le peigne et l'emporte : elle le laisse tomber dans la mer où un gros poisson l'avale. Comme dans le conte précédent le peigne arrive au roi qui veut voir la femme et finit par l'épouser [1]. On retrouve un semblable épisode dans un conte de l'Inde septentrionale.

Grâce à un anneau magique, don d'un serpent reconnaissant, le fils d'un marchand a épousé une princesse, et ils habitent ensemble dans un palais sur le bord d'une rivière. Un jour que la princesse est assise près de l'eau, une de ses chaussures tombe dedans, et un gros poisson l'avale aussitôt. A quelque distance est le royaume d'un puissant râdjà. Les pêcheurs prennent le gros poisson et le portent à l'intendant royal. Quand le cuisinier ouvre le poisson, il trouve dedans un joli soulier. Espérant une récompense, il le porte au roi. Celui-ci dit aussitôt : Celle de qui est ce soulier sera ma reine. Il fait appeler toutes les vieilles femmes de la ville, et, à la fin l'une d'elles réussit à trouver la dame [2].

*Récompense miraculeuse.* — Dans une dernière variante notre trait pourrait bien se rattacher à une ordalie du mérite; mais elle est vraiment fort singulière.

Autrefois il y avait une femme mariée qui disait constamment : *Je ne perds rien.* Son fils prit la bague de sa mère et après avoir été la jeter à l'eau, il alla demander à sa mère où était sa bague d'or. Sa mère lui dit : *Je ne perds rien.* Le surlendemain, sa mère invita à dîner Maud-

1. J. HINTON KNOWLES, *Folk-Tales of Kashmir*, London, 1893, pp. 127-126 et 135.
2. *North Indian Notes and Queries*, avril 1893, p. 12.

galyâyana, Aniruddha et Magakâçyapa, et il lui fallut alors se procurer du poisson et elle envoya un homme au marché pour acheter un poisson. Lorsque l'homme fut de retour, on prépara le poisson et dans son ventre on trouva la bague d'or. La mère dit à son fils : *Je ne perds rien*. Le fils, très joyeux, se rendit à l'endroit où se tenait le Bouddha et lui demanda : — Pour quelle cause ma mère a-t-elle ce bonheur de ne jamais rien perdre ? — Le Bouddha lui dit : — Autrefois, il y avait un ascète qui demeurait dans le nord ; lorsque l'obscurité et le froid furent arrivés et que ce fut l'hiver, tous les gens qui l'entouraient passèrent au sud des montagnes ; il y avait alors une vieille mère solitaire qui était si pauvre qu'elle ne pouvait partir ; elle resta seule et garda en lieu sûr tous les ustensiles et les biens de cette foule d'hommes ; au printemps, les gens revinrent tous et la mère rendit chaque objet sans aucune exception à son propriétaire , tous ces hommes furent satisfaits. Le Bouddha dit : Celle qui en ce temps était la mère solitaire, c'est votre mère ; parce que, dans cette naissance antérieure, elle a protégé les objets qui appartenaient à une multitude d'hommes, elle a obtenu ce bonheur de ne jamais rien perdre [1].

Bien que cette anecdote en faveur de la doctrine du Karma remonte au moins à l'année 250 de notre ère, il ne semble pas que les variantes en soient nombreuses.

Nous ne pouvons pousser plus loin notre recherche dans l'Asie Orientale. Elle constituerait une intéressante contre-épreuve. Il faudrait se livrer à une nouvelle enquête sur le conte et sur les rites divinatoires qui peuvent s'y rattacher dans tous les pays où règne le bouddhisme [1]. Au reste l'issue ne saurait en être douteuse, au moins dans ce sens que là encore nous retrouverions un rite sous le thème.

## VI. — L'assistance miraculeuse ou le poisson providentiel

Parmi les formes aberrantes d'un thème on en rencontre nécessairement qui n'ont plus que de faibles traces de leurs anciennes liaisons liturgiques. Tel est le cas de cette variété occidentale que l'on pourrait appeler l'*assistance miraculeuse*. On en trouve un exemple typique dans saint Augustin :

1. Ed. Chavannes, *Cinq cents contes et apologues extraits du Tripitaka chinois*. Paris, 1910, I, 389-390 et *Contes et Légendes du Bouddhisme chinois*. Paris, 1921, pp. 197-198.

« Il y avait à Hippone un vieillard nommé Florence, homme pauvre et pieux qui vivait de son métier de tailleur. Comme il avait perdu sa casaque et qu'il n'avait pas de quoi en acheter une autre, il courut au tombeau des vingt martyrs, qui est fort célèbre parmi nous, et les pria tout haut de l'habiller. Quelques jeunes gens qui se trouvèrent là par hasard et qui avaient envie de rire, l'ayant entendu, le suivirent quand il sortit et se mirent à le railler, comme s'il eût demandé cinquante oboles aux martyrs pour avoir un habit. Mais lui, continuant toujours son chemin sans rien dire, vit un grand poisson qui se débattait sur le rivage, qu'il prit avec l'assistance de ces jeunes gens, et vendit trois cents oboles à un cuisinier chrétien nommé Catose, à qui il raconta tout ce qui s'était passé. Il se disposait à acheter de la laine afin que sa femme lui fit un habit comme elle pourrait ; mais le cuisinier ayant ouvert le poisson lui trouva dans le ventre une bague d'or ; de sorte que touché de compassion et effrayé de cette merveille il la porta à cet homme, disant : Voilà comme les vingt martyrs ont pris soin de vous vêtir [1].

Cette tradition édifiante, de même que l'histoire que l'on conte encore de saint Fridianus ; où l'on voit un poisson rapporter au saint l'argent qu'un riche avait jeté dans la mer plutôt que de le lui donner, pourraient bien avoir été imitées de l'Evangile [2]. Doit-on attribuer la même origine au conte slave dont voici le résumé ?

Le poisson aux écailles d'or ayant été pris par un pêcheur le supplie de ne pas le faire périr et lui remet une bague d'or au moyen de laquelle il pourra se procurer tout l'argent qu'il désirera [3]. C'est probable, car la rareté même de cette variété ne permet guère de supposer qu'elle correspond à une variation rituelle. Tout permet d'ailleurs de supposer que ce ne sont là que des imitations du trait qui nous est rapporté dans l'Evangile de Matthieu : [4]

« Lorsqu'ils furent de retour à Capharnaüm, ceux qui recueillaient les didrachmes s'approchèrent de Pierre et lui dirent : — Votre maître ne paie-il pas les didrachmes ? — Il les paie — dit Pierre. Et comme ils entraient dans la maison, Jésus le prévenant, lui dit : — Que t'en semble Simon ? De qui les rois de la terre perçoivent-ils des tributs

1. S. AUGUSTIN, *La Cité de Dieu*, XXII, 8, éd. Nisard. Paris, 1862, p. 764.
2. J. B. BAGATTA, *Admiranda*, I, 254, n° 9.
3. A. CHODZKO, *Contes des paysans et des pâtres slaves*. Paris, 1864, p. 145.
4. MATTHIEU, XVII, 26.

ou le cens ? De leurs fils, ou des étrangers ? — Pierre répondit : — Des étrangers. — Les fils lui dit Jésus en sont donc exempts. Mais pour ne pas les scancaliser, va-t'en à la mer, dit Jésus à Pierre, jette l'hameçon et tire le premier poisson qui se prendra ; et quand tu lui auras ouvert la bouche, tu y trouveras un statère ; prends-le, et donne-le (aux collecteurs) pour toi et pour moi[1].

Dans cette anecdote, au dire de M. Loisy, l'auteur de l'Evangile ne semble pas avoir eu en vue d'autre visée que le sens littéral, remarquons toutefois que Jésus se fait connaître à cette occasion comme le Fils du Roi du ciel et de la terre, car il montre de l'étonnement quand on vient lui demander ce tribut pour le temple de Jéhovah. Doit-il donc payer pour l'entretien de la maison de son Père ?

Mais pourquoi, faire apporter l'argent par un poisson ? N'y a-t-il pas là un souvenir de ces poissons sacrés qui vivaient dans les viviers sacerdotaux au voisinage des Temples ? Sans doute les prêtres croyaient pouvoir utiliser les richesses que ces animaux devaient à la piété des fidèles, et peut-être contaient-ils des histoires au sujet d'un poisson accouru auprès de quelque hiérophante, un jour qu'il se demandait comment satisfaire à des exigences matérielles et peut-être même à celles du fisc ou du prince.

En toute hypothèse, l'anecdote évangélique n'est elle-même vraisemblablement qu'une sorte d'emprunt littéraire imité de quelque conte syrien.

1. A. Loisy, *Les Evangiles synoptiques*. P., 1908, II, 66.

IX

# DEUX THÈMES DE LA PASSION ET LEURS SIGNIFICATIONS SYMBOLIQUES[1]

On ne peut guère douter aujourd'hui que tout au moins certains épisodes de la Passion ne traduisent pas des faits réels, mais recouvrent et décèlent à la fois une signification mystérieuse.

Parmi ces traits allégoriques, nous voudrions nous arrêter ici à deux d'entre eux, dont la parenté, pour n'être pas sensible tout d'abord, n'en fera que mieux éclater le commun symbolisme.

## CHAPITRE PREMIER

### La Tunique sans couture

Braun a démontré qu'il est possible, par un dipositif assez simple du métier à tisser, de produire un tissu cylindrique et sans couture[2]. Au reste des robes semblables, ressemblant à des tuyaux furent fabriquées en Egypte depuis la vingt-deuxième dynastie[3]. Cependant personne ne croira que l'auteur du quatrième évangile en signalant

1. Cette étude a été publiée dans la *Revue archéologique* (1917), 5e série, XI, 1-38.
2. Braunius, *De vestitu sacerdotale*. Amsterdam, 1680, p. 360.
3. Robert Eisler, *Weltenmantel und Himmelszelt*. Munchen, 1910, I, 185-186.

l'absence de couture de la robe du Christ ait simplement voulu rappeler un détail technique. La signification cachée de ce passage symbolique nous apparaîtra tout à l'heure dans une lumière éclatante ; mais il est nécessaire auparavant de rappeler quelques principes généraux de la magie et de la symbolique de l'habillement.

Chez les primitifs, les ornements et les vêtements ont une valeur et un rôle magico-religieux ; ils permettent de transformer une statue ou un officiant en une image divine, bien mieux, en un canal par lequel la vertu de celui qu'il représente s'écoulera sur le peuple de ses adorateurs. Le dieu attiré par son image est pour ainsi dire contraint de descendre dans le prêtre ou dans la statue qui lui ressemble, car le semblable attire le semblable. Les prières du prêtre, les cérémonies de la consécration, l'adoration des foules achèvent l'attirance et l'intensifient.

Ces principes admis et ce n'est pas le lieu d'en faire une démonstration, il est facile de comprendre que le vêtement et les attributs des idoles sont révélateurs de la nature des dieux qu'elles représentent, de même que les ornements et les vêtements des prêtres nous révèlent celle des dieux dont ils sont les serviteurs.

Puis donc qu'il existe une cause tout à fait immatérielle des formes matérielles, écrit l'empereur Julien, et que cette cause est subordonnée au troisième principe organisateur qui est, selon nous, le père et le souverain... nous séparons de ce principe une cause qui descend jusqu'à la matière et que nous nommons Attis et nous croyons qu'Attis ou Gallus est un dieu générateur. La mythologie dit que cet Attis, exposé sur les eaux du fleuve Gallus, atteignit la fleur de son âge : devenu beau et grand, il fut aimé de la Mère des Dieux qui, entre autres faveurs, *le couronna d'étoiles. Et comme en effet le ciel visible couvre la tête d'Attis*, ne convient-il pas de voir dans le fleuve Gallus le Cercle Lacté, où l'on assure que s'opère le mélange du corps passible avec le mouvement circulaire du corps impassible ? La mère des dieux avait permis de bondir et de danser jusque-là à ce beau jeune homme, comparable aux rayons solaires, au dieu intelligent Attis. Mais celui-ci s'étant avancé progressivement jusqu'aux dernières extrémités, la fable ajoute qu'il descendit dans l'antre où il eut commerce avec la nymphe, ce qui signifie qu'il s'approcha de la plus pure matière, mais non pas encore de la ma-

tière même, et qu'il devint cette dernière cause incorporelle qui préside à la matière. C'est dans ce sens que Héraclite a dit :

Ces humides esprits que la mort peut atteindre.

Nous croyons donc que Gallus est le dieu intelligent qui renferme en lui-même les formes matérielles et sublunaires, et auquel s'unit la cause préposée à toute matière, non comme un sexe s'unit à l'autre mais, comme un élément se porte vers celui pour lequel il a de l'affinité [1].

Les vêtements des dieux de la végétation sont révélateurs de leur nature cosmique ; mais, bien entendu, la mythologie ou la symbolique pieuse en fournirent des explications à l'usage des non-philosophes.

On ne saurait mieux dire à la fois qu'Attis est l'âme du monde, « le dieu qui a procréé immédiatement le monde matériel [2] », le principe actif des éléments, et que son bonnet, qui est le bonnet phrygien, représente le ciel. Julien, il est vrai, ne nous parle ni de sa ceinture image de la mer ni de sa tunique, qui vraisemblablement symbolisait l'air et la terre.

Macrobe, interprétant Orphée, soutient qu'il faut assimiler Dionysos, autrement dit Liber-Pater, au soleil :

Orphée, en démontrant que Liber et le soleil ne font qu'un seul et même dieu, a décrit aussi ses ornements et son costume pendant les fêtes appelées Libérales.

Voici les vêtements sacrés dont on doit revêtir la statue éclatante du soleil (lisez : de Dionysos). D'abord un peplos couleur de pourpre et de feu et, *sur l'épaule droite, la peau tachetée d'un faon aux diverses couleurs, à l'imitation de l'admirable disposition des étoiles et du sacré firmament.* Ensuite, il faut mettre par-dessus la peau du faon une ceinture d'or brillant, passée autour de la poitrine de la statue, symbole du soleil, qui, lorsqu'il vient à paraître et à briller aux extrémités de la terre, frappe de ses rayons d'or les ondes de l'Océan. Dans cet instant, sa splendeur immense, se mêlant avec la rosée, fait rouler devant lui la lumière en tourbillons ; et alors (chose merveilleuse à voir !) la *vaste circonférence de la mer paraît une ceinture placée sous sa poitrine* [3].

1. Julien, *Sur la mère des Dieux*, trad. Talbot, 143-144.
2. *Ibid.*, 152.
3. Macrobe, *Saturnales*, I, 18, éd. Nisard, 206-207.

En réalité, Dionysos au manteau de soleil, à la nébride d'étoiles, à la ceinture d'eau de mer, est de même qu'Attis une forme de l'âme du monde, âme qui se manifeste, il est vrai d'un éclat tout particulier dans le soleil. Au reste, Macrobe lui-même l'avoue lorsqu'il écrit un peu plus haut :

Et si le soleil, comme le pensent les auteurs, est cette âme du monde d'où émane le principe de l'intelligence humaine; c'est avec raison qu'on a cru que le soleil présidait aux bons conseils. Orphée prononce clairement dans le vers suivant que le soleil est le même que Liber.

« *Le soleil qu'on a appelé du surnom de Dionysos* [1]. »

L'âme du soleil, âme intelligente d'où émane la raison humaine n'est qu'une partie de l'âme du monde. L'empereur Julien nous l'enseigne expressément :

La Mère des dieux a remarqué dans Dionysos une force d'organisation multiple, que le grand Dionysos tient de la substance unique et unifiante du grand Zeus dont il émane et qu'il distribue à tous les êtres visibles en sa qualité de surveillant et de roi de la répartition universelle [2].

Aussi bien pouvons-nous dire d'Attis ou de Dionysos ce que Phérécyde dit de Zeus.

Zeus fabrique un large et magnifique manteau, il y représente avec des couleurs diverses la terre, le ciel et les palais de l'Océan [3].

Ce manteau, c'est l'univers lui-même, et c'est aussi le vêtement de ses statues et de ses prêtres qui toutes et tous doivent servir d'intermédiaires, de canaux, de médiateurs entre Dieu, l'âme du Cosmos, et ses fidèles.

1. Macrobe, *Saturnales*, I, 18, éd. Nisard, 206, Pausanias nous parle d'une petite chapelle d'Elis où l'on rendait des honneurs divins à *Sosipolis*. « Il est représenté, dit-il, d'après une apparition en songe sous la forme d'un enfant avec un habit de plusieurs couleurs et semé d'étoiles, tenant d'une main une corne d'abondance » (Pausanias, VI, 25). Il est très probable qu'il s'agit d'Apollon Sozopolis ou Apollon Sauveur. La ville d'Apollonie dédiée à Apollon mua en effet son nom en celui de Sozopolis. Il est vraisemblable que le songe est arrivé à un voyageur qui avait visité Apollonie. L'Apollon Sauveur au manteau étoilé peut être considéré, lui aussi, comme un dieu âme du monde, régulateur des saisons, mourant et ressuscitant avec le cours de l'année et du soleil.

2. Julien, *Sur la mère des Dieux*, 13, trad. Talbot, 155.

3. Clément d'Alexandrie, *Stromates*, VI, 2, trad. de Genoude, 469.

Quant à l'univers, écrit Porphyre, voici encore de quelle manière ils en exprimaient la représentation. C'est une statue de forme humaine qui a les jambes jointes depuis la partie supérieure jusqu'à ses extrémités; *elle est enveloppée d'un manteau tout émaillé*[1] (entendez tout semé d'étoiles).

Les rois et les Césars étaient tout au moins les chefs des pontifes, lorsqu'ils n'étaient pas de véritables dieux; aussi les considérait-on comme représentant à la fois et le monde et l'empire. « Le jour où Auguste prit la toge virile, son laticlave, s'étant décousu des deux côtés, tomba à ses pieds. Quelques personnes en conclurent que l'ordre (sénatorial), dont ce vêtement était la marque distinctive, lui serait un jour soumis. »[2] Elles auraient pu tout aussi bien en déduire que l'empire et le monde lui appartiendraient.

L'Osiris égyptien, maître de l'Egypte et du Nil, dieu de la végétation, soleil et âme du monde, est aussi revêtu d'un vêtement approprié à son essence cosmique. Diodore écrit :

Quelques anciens mythologues grecs ont donné à Osiris le surnom de Dionysos et de Sirius; de là vient qu'Eumolpe, dans ses Bachiques, a dit « Dionysos à la face étincelante comme un astre » et Orphée : « Aussi l'appelle-t-on Phanétès Dionysos ». *Quelques-uns donnent à Osiris un habillement de peau de faon tacheté et brillant comme les étoiles*[3].

Plutarque, qui prête au Dieu une robe d'une couleur unique, semble contredire Diodore. En vérité, selon que le Dieu était considéré dans son isolement de Principe ou dans son union avec Isis, on le revêtait soit d'une robe blanche soit d'une robe multicolore.

Les vêtements d'Isis sont teints de couleurs bigarrées parce que son pouvoir s'étend sur la matière, qui reçoit toutes les formes, qui est susceptible de subir toutes les modifications possibles, puisqu'elle devient lumière, ténèbres; jour, nuit; feu, eau; vie, mort; commencement, fin. Mais la robe d'Osiris ne présente ni ombre ni variété : elle est d'une seule couleur, et elle a l'éclat du jour, attendu que le prin-

1. Porphyre dans Eusèbe, *Prépar. Evang.*, III, 11.
2. Suétone, *Auguste*, 94; W. Deonna, *La Légende d'Octave Auguste*. P. 1921. pp. 66-69.
3. Diodore, *Bibliothèque*, I, 11.

cipe de tout est sans mélange, que l'être primitif et intelligible est essentiellement pur. Aussi, après que ce vêtement a été exposé une seule fois, on le met de côté et on le garde religieusement : comme tout ce qui est de pure intelligence, on veut qu'il échappe aux regards et au toucher. Mais on se sert souvent des robes d'Isis : car les choses matérielles, étant d'un usage quotidien et à notre portée, nous avons occasion de les manier, de les voir à chaque instant, et elles se présentent sous des formes qui changent tour à tour. Mais la perception de l'être qui n'est qu'intelligence, que lumière, que sainteté, semble un éclair qui brille et que l'âme ne peut apercevoir et saisir qu'une fois. Voilà pourquoi Platon et Aristote donnent à cette partie de la philosophie le nom d'époptique. Ils veulent faire comprendre que quand on a franchi à l'aide de la raison le mélange confus d'opinions de toutes espèces, on s'élance jusqu'à ce premier être simple et immatériel, on touche sans intermédiaire à la vérité pure qui circule autour de cet être; on est comme initié, et l'on parvient aux limites de toute philosophie [1].

L'habillage des statues divines constituait en Egypte une cérémonie minutieuse et toutes les parties de leur vêtement étaient considérées elles-mêmes comme des divinités. « *Taït* la déesse *bandelette* (dont on fait la robe ou la tunique) a un corps divin, dont elle embrasse le corps du dieu qu'elle enveloppe. Le dieu se confond avec elle, et s'unit à lui-même en s'enveloppant de la bandelette. Les déesses Isis et Nephtys l'ont créée et fabriquée : c'est ainsi qu'elle a acquis les vertus nécessaires pour resplendir sur la statue d'Amon [2]. »

Ainsi nul doute le vêtement des dieux égyptiens et de leurs statues comportent un symbolisme ; de même les vêtements des Pharaons à la fois prêtres et rois.

Nous lisons dans un très vieux conte égyptien ce compliment d'un vassal s'adressant au souverain : *Tu es le vêtement de cette place, le soleil se lève à ton gré* [3]. Entendez la terre, le soleil et l'univers ne sont que des vêtements que ta divinité anime.

Les vêtements des dieux, étaient destinés précisément à

1. Plutarque, *Sur Isis et Osiris*, 77, trad. Btolaud, II, 295-296.
2. A. Moret, *Rituel du culte divin journalier en Egypte*, p. 189. Voir tout le paragraphe, p. 178-189.
3. Maspero, *Les contes populaires de l'Egypte ancienne*, p. 77.

exprimer leur nature cosmique, à mettre les prêtres et les statues divines en rapport avec le principe ou la cause intelligente du monde.

Et ceci n'est pas vrai seulement d'Attis, de Dionysos et d'Osiris. Les mêmes idées se retrouvent dans le bouddhisme et le mazdéisme.

Un hymne où se mêlent l'éloge de Çiva et l'hommage à Ganeça s'exprime ainsi :

A celui qui a pour parure le roi des Serpents, qui a trois yeux, qui a pour fard de la cendre, au Puissant maître à l'Eternel, au Pur, *à celuiqui a pour habits les points cardinaux*, qui est la syllabe *na*, à Çiva hommage.

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

A celui qui a pour forme propre (celle des) Yaksas, qui porte la tresse (de cheveux), qui tient à la main la massue, à l'Eternel, au divin, au dieu, à l'ascète *qui s'habille des points (cardinaux)*, à celui qui est la lettre *ya*, à Çiva, hommage [1].

Les points cardinaux sont ici pris pour le monde.

Ormazd ou Ahura Mazda le dieu suprême du mazdéisme se vêt lui aussi des splendeurs du Cosmos.

Par l'éclat et la gloire des Ferouers, dit Ahura, je maintiens *ce ciel* qui, dans les hauteurs, lumineux, au loin visible, *couvre et enveloppe cette terre tel qu'un vêtement;* créé par la force de la pensée, il se tient solidement fixé, ce ciel aux extrémités lointaines, resplendissant dans son corps de rubis au-dessus des trois mondes, *vêtement brodé d'étoiles que revêt Mazda.* Avec Mithra et Rashnu et avec Spenta Armaiti, *et dont nul ne voit les bouts* [2].

Ce vêtement dont personne ne peut voir les bouts est véritablement sans couture.

On ne saurait douter que Mithra en devenant le dieu suprême du mithriascisme ait continué de se vêtir du cosmos. Le pileus ou bonnet phrygien dont il était coiffé était assimilé à l'air et très vraisemblablement au ciel [3]. Sur certains bas-reliefs le manteau de Mithra est orné d'un crois-

1. A. Roussel, *De la prière chez les Hindous*. Louvain, 1890, p. 23-24.
2. Yasht, 13, 2 et 3 ; Cf. A. Darmesteter, Ormazd et Ahriman, p. 32 et Zend Avesta, II, 506-507. Cf. Haug, *Essays on the Parsis*, p. 207.
3. F. Cumont, *Textes et Monuments*, I, 116-117.

sant entouré de sept étoiles[1] et cette particularité rappelle le texte de l'Avesta : c'est bien là « le vêtement étoilé dont nul ne voit les bouts »[2].

On pourrait énumérer bien d'autres dieux ou d'autres déesses habillés d'étoiles. Lorsque ce ne sont pas des divinités cosmiques, ce sont des divinités du ciel comme la déesse Uranie. Dans l'Apocalypse apparaît poursuivie par un dragon une femme revêtue du soleil, ayant la lune sous ses pieds et une couronne de douze étoiles autour de la tête.[3] Elle est enceinte et va enfanter un jeune dieu, dont la puissance spirituelle révèle la nature de la mère. Il est bien clair qu'ici encore le symbolisme mystique est greffé sur un symbolisme cosmique ou astronomique.

Dans le Judaïsme il n'y a point de statues divines à habiller ; mais le dieu n'en est pas moins présent dans son temple et tout spécialement dans son Tabernacle et dans son Pontife.

Le grand sacrificateur est revêtu, dit Josèphe, d'une tunique de couleur d'hyacinthe qui lui descend jusqu'aux talons et qu'on nomme *methir*. Il la ceint avec une ceinture large de quatre doigts, d'un tissu fort lâche, de telle sorte qu'elle ressemblait à une peau de serpent ; diverses fleurs et diverses figures y étaient représentées avec du lin de couleur d'écarlate, de pourpre et d'hyacinthe, entrelacé de fils d'or. Le bas de la robe est orné de franges, avec des grenades et des clochettes d'or entremêlées également. *Cette tunique, qui est d'une pièce et sans couture*, n'est pas ouverte en travers, mais en long, savoir par derrière depuis le haut jusqu'au-dessous des épaules, et par devant jusqu'à la moitié de l'estomac seulement ; et pour orner cette ouverture on y met une bordure, comme aussi à celles qui sont faites pour y passer les bras. Par-dessus cette tunique est un troisième vêtement nommé *Ephod*, qui ressemble à celui que les Grecs nomment Epomis dont voici la description. Il avait une coudée de longueur, avait des manches, et était comme une espèce de tunique raccourcie. Ce vêtement était tissu et teint de diverses couleurs et mélangé d'or, et il faisait sur le milieu de la poitrine une ouverture de quatre doigts en carré. Cette ouverture était couverte par une pièce d'une étoffe toute semblable à celle de l'Ephod. Les Hébreux la nomment *Essen* et les Grecs *Logion*, ce qui signifie en langue vulgaire

1. F. Cumont, *l. l.* II, 80, 82, 85.
2. F. Cumont, *l. l.* I, 183.
3. Apocalypse XII.

*Rational ou oracle.* Cette pièce, large d'une paulme, est attachée à la tunique avec des agrafes d'or qu'une bandelette de couleur d'hyacinthe, passée dans ces anneaux, lie tous ensemble ; et afin qu'il ne paraisse pas la moindre ouverture entre ces anneaux, un ruban aussi de couleur d'hyacinthe couvre la couture. Le grand sacrificateur a sur chacune de ses épaules une sardoine enchâssée dans de l'or, et ces deux pierres précieuses servent comme d'agrafes pour fermer l'Ephod. Les noms des douze fils de Jacob sont gravés sur ces sardoines en langue hébraïque ; savoir sur celle de l'épaule droite ceux des six les plus âgés, et sur celle de l'épaule gauche les six puinés. Sur cette pièce nommée Rational étaient attachées douze pierres précieuses d'une si extrême beauté qu'elles n'avaient point de prix. Elles étaient placées en quatre rangs de trois chacun, et séparées par de petites couronnes d'or, afin de les tenir si fermes qu'elles ne pussent tomber... Et dans chacune de ces pierres précieuses était gravé le nom d'un des douze fils de Jacob que nous considérons comme les chefs de nos tribus ; et ces noms étaient écrits selon l'ordre de leur naissance. Or, comme ces agrafes étaient trop faibles pour soutenir la pesanteur de ces pierres précieuses, il y en avait deux autres plus fortes, attachées sur le bord du Rational proche du cou, qui sortaient hors de la tissure, et dans lesquelles étaient passées deux chaînes d'or qui se venaient prendre par un tuyau aux extrémités des épaules. Le bout d'en haut de ces chaînes, qui tombaient derrière le dos, s'y attachait à un anneau qui était derrière au bord de l'Ephod, et c'était principalement ce qui la soutenait pour l'empêcher de tomber. Une ceinture de diverses couleurs et tissue d'or était cousue à ce Rational qu'elle embrassait tout entier, se nouait par-dessus la couture, et de là pendait en bas. Toutes les franges étaient attachées très proprement à des œillets de fil d'or.

La tiare du grand sacrificateur était en partie semblable à la mitre des sacrificateurs ordinaires. Mais elle avait de plus une autre espèce de coiffure au-dessus, de couleur d'hyacinthe, et environnée d'une triple couronne d'or où il y avait de petits calices tels qu'on les voit dans une plante que les Hébreux nomment daccar, les Grecs hyosciamos, et qu'on appelle vulgairement jusquiame ou annebane...

Cette tiare ou mitre couronnée couvrait le derrière de la tête et les deux tempes à l'entour des oreilles ; car ces petits calices n'environnaient pas le front ; mais il y avait comme une courroie d'or assez large qui l'environnait, sur laquelle le nom de Dieu était écrit en caractères sacrés.

Voilà quels étaient les habits du grand sacrificateur, et je ne saurais assez m'étonner sur ce sujet de l'injustice de ceux qui nous haïssent et nous traitent d'impies, à cause que nous méprisons les

divinités qu'ils adorent. Car s'ils veulent considérer avec quelque soin la construction du tabernacle, les vêtements du sacrificateur et les vases sacrés dont on se sert pour offrir des sacrifices à Dieu ils trouveront que notre législateur était un homme divin, et que c'est très faussement que l'on nous accuse, *puisqu'il est aisé de voir par toutes les choses que j'ai rapportées qu'elles représentent en quelque sorte tout le cosmos*. Car des trois parties auxquelles la longueur du tabernacle est divisée, les deux où il est permis aux sacrificateurs d'entrer, comme on entrerait dans un lieu profane, figurent la terre et la mer qui sont ouvertes à tous les hommes ; et la troisième partie qui leur est inaccessible est comme un ciel réservé pour Dieu seul, parce que le ciel est sa demeure. Ces douze pains de proposition signifient les douze mois de l'année. Ce chandelier composé de soixante-dix parties représente les douze signes par lesquels les planètes font leur cours et les sept lampes représentent ces sept planètes... *La tunique du souverain sacrificateur signifie aussi la terre : l'hyacinthe qui tire sur la couleur de l'azur représente le ciel, les pommes de grenade, les éclairs et le son des clochettes, le tonnerre. L'Ephod, tissu de quatre couleurs, figure de même toute la nature, et j'estime que l'or y a été ajouté pour représenter la lumière. Le Rational qui est au milieu représente aussi la terre qui est au centre du monde, et cette ceinture qui l'environne a du rapport à la mer qui environne toute la terre. Quant aux deux sardoines qui servent d'agrafes, elles marquent le soleil et la lune, et ces douze autres pierres précieuses, les mois, ou les douze signes figurés par ce cercle que les Grecs nomment zodiaque. La tiare signifie le ciel comme étant couleur d'hyacinthe, sans quoi elle ne serait pas digne qu'on y eût écrit le nom de Dieu.* Et cette triple couronne d'or représente, par son éclat, sa gloire et sa souveraine majesté. Voilà de quelle sorte j'ai cru devoir expliquer toutes ces choses, afin de ne pas perdre l'occasion ni en cette rencontre, ni en d'autres de faire connaître quelle était l'extrême sagesse de notre admirable législateur[1].

Le rôle que jouaient ailleurs les statues des dieux est joué ici par le Temple et le Tabernacle. Les vêtements du Grand Sacrificateur complètent ce symbolisme cosmique et nous montrent que le Dieu des Juifs est considéré lui aussi, au moins par ceux qui ont compris la *Sagesse mosaïque*, comme un dieu générateur, cause et organisateur de l'univers, en un mot comme l'âme du monde. Le témoignage de Josèphe est confirmé par la *Sagesse* et par Clément d'Alexandrie. L'auteur sacré écrit :

1. JOSÈPHE, *Histoire ancienne des Juifs*, III, 8, trad. Buchon, 68-70.

« Car sur la robe qui tombait jusqu'à terre était tout l'univers ;
« Les noms des patriarches étaient gravés
« Sur les quatre rangées de pierres précieuses
« Et votre Majesté sur le diadème de sa tête[1]. »

L'Ecriture ne manque presque jamais, dit Clément, de couvrir ses oracles du voile de l'allégorie. A quiconque est doué d'un esprit droit et sain, il suffira de produire, je l'espère, quelques exemples pour lui démontrer le fait. Ainsi la destination particulière des sept enceintes du temple antique consignée aux livres des Hébreux prouve que la forme allégorique est le caractère des Ecritures. Les divers ornements de la robe flottante que revêt le grand-prêtre ne le prouvent pas moins ; emblèmes des phénomènes célestes, ils représentent la formation de l'univers tout entier depuis le ciel jusqu'à la terre[2].

Nous ne pouvons pas omettre d'en appeler à Philon car non seulement, il confirme pour ainsi dire de point en point, le témoignage de Josèphe au sujet de cette robe qui représente le monde, ses éléments et ses parties, mais il en éclaire merveilleusement le rôle liturgique. Après l'avoir longuement décrite, il ajoute :

Le Pontife et grand Sacrificateur use de cette sorte et façon d'habit représentant le monde par son ordonnance et ses ornements, non moins admirable pour l'esprit que pour les yeux. Non seulement la vue est éblouie de la variété et de l'originalité des couleurs, de leur richesse et de leur somptuosité, d'autant qu'il n'y a rien de semblable dans aucun autre pays mais l'intelligence admire la science et la philosophie qui se manifestent en toutes ses parties. Cette robe, en représentant continuellement l'image de l'univers au grand Sacrificateur, lui donne à entendre qu'il ne doit rien faire qui puisse heurter la nature des mondes ; bien plus, que le monde entier prie et sacrifie avec lui lorsqu'il prie et sacrifie. Il semble en effet nécessaire que celui qui se consacre au Père du monde par la prière joigne avec la sienne celle de son fils. Cette sainte et sacrée robe symbolise enfin un autre mystère qu'il ne faut point omettre. Tandis que les autres prêtres n'intercèdent que pour leurs parents, leurs amis et ceux de leurs pays, le Grand Sacrificateur, selon la loi des Juifs, sacrifie non seulement pour tout le genre humain, mais traduit les actions de grâces de toutes les parties du monde, Terre, Eau, Air, Feu, parce qu'il estime (ce qui est la vérité) qu'il est citoyen du monde et doit en

1. *Sagesse*, XIX, 24. Voir également *Eccl.*, XLV, 9-16.
2. Clément d'Alexandrie, *Stromates*, I, 6, trad. de Genoude, p. 389.

conséquence demander à celui qui le gouverne de faire participer toute la création aux bienfaits de sa douceur et de sa piété [1].

Philon reprend encore la même longue description des vêtements et de la tiare du Grand Prêtre dans la *Vie de Moïse* et termine en ces termes :

Le Prince des Sacrificateurs est ainsi accoutré afin que lorsqu'il entre pour faire les prières et les sacrifices tout le Monde entre avec lui grâce aux figures qu'il porte : l'air pour la cotte, l'eau par la grenade, la terre pour les fleurettes, le feu pour l'escarlatte : le Ciel par les deux rondes émeraudes attachées aux épaules qui portent chacune en gravure six signes du zodiaque également représentés par les douzes pierres qui sont sur la poitrine et disposées sur quatre rangs de trois ; nombre de la raison qui gouverne toutes choses. Car il était nécessaire que le grand Sacrificateur, qui faisait les prières au Père du monde prît pour avocat son fils très parfait tant pour obtenir le pardon des péchés que l'abondance des biens. Peut-être aussi qu'il enseigne au serviteur de Dieu que s'il ne peut se rendre semblable au créateur du monde il doit néanmoins s'efforcer de se rendre digne du monde dont l'image le revêt étant ainsi averti par les choses qu'il porte de se changer d'homme qu'il est en la matière du monde, autrement dit de s'identifier au Logos [2].

On ne s'étonnera donc pas que Philon déclare enfin que cette robe sans couture représente à la fois l'indivisibilité du Logos, la contexture indissoluble de l'Univers et le rapport de l'un à l'autre [3].

Le Logos est le divin modèle du grand prêtre et c'est surtout de lui que l'on peut dire qu'il prie pour le monde entier dont il est revêtu comme d'un habit [4].

Il n'est certes pas besoin d'autres témoignages. Nous ne pouvons plus ignorer le rôle symbolique et liturgique de ce vêtement sans couture, véritable privilège du grand Prêtre ; mais nous pouvons cependant ajouter que Plutarque permet d'affirmer que le rôle de ce vêtement liturgique était singulièrement apparenté au rôle de la robe des prêtres de Dio-

1. Philon, *De la Monarchie*, l. II, 6.
2. *Vie de Moïse*, 134.
3. *De Ebrietate*, 21 ; *De Profugis*, 20.
4. E. Brémier, *Les idées philos. et relig. de Philon*. P., 1908, p. 101.

nysos. Voulant attester la parenté de ce dieu avec celui des Hébreux il écrit :

La première de ces preuves, dit-il, se tire de la personne de leur Suprême pontife. Dans les jours de fête, il s'avance coiffé d'une mitre. Il est vêtu d'une tunique de peau de faon bordée d'or. Il porte une robe traînante, et il a pour chaussures des cothurnes. Un grand nombre de clochettes sont suspendues à ses vêtements et sonnent à mesure qu'il chemine. C'est ainsi que parmi nous des bruits se font entendre pendant les mystères de Dionysos et qu'on appelle Chalcodrytes (gratteuses de cuivre) les nourrices de ce dieu. Une autre preuve, c'est le thyrse gravé sur les façades et en haut de leur temple, ainsi que des tambourins. Ce sont là des attributs qui ne sauraient convenir en aucune façon à un autre dieu que Dionysos [1].

Et il ajoutait sans doute que ce dieu, Dionysos, représentait comme l'âme du monde ; mais la fin de notre texte a disparu.

Un dernier trait achèvera de nous faire saisir l'importance symbolique et rituelle de cette robe sans couture que portait le grand Prêtre : sa suppression apparut à Eusèbe comme l'équivalent de la suppression du sacerdoce judaïque.

Hérode gardait placée sous clef et sous son propre sceau la robe sacrée du pontife et ne permettait plus qu'elle fût à la disposition des grands prêtres. Après lui Archélaüs et ensuite les Romains firent de même. Je rapporte ces détails, ajoute-t-il, pour mettre en lumière une autre prophétie qui s'est réalisée lors de l'apparition de notre Sauveur Jésus-Christ. Au livre de Daniel, après avoir très clairement fixé le nombre exact des semaines qui devaient s'écouler jusqu'au Christ-roi, l'Ecriture annonce qu'après leur accomplissement *l'onction disparaîtra de chez les Juifs* [2].

Deux points se dégagent enfin de ce long exposé. D'une part, l'Orient concevait Attis, Dionysos, Osiris, Mithra comme des émanations de Dieu inaccessible et leur reconnaissait la qualité de démiurges intelligents, régulateurs de l'Univers et de la Végétation. D'autre part, le vêtement

1. *Sympiosaques*, IV, 6.
2. Eusèbe, I, *H.-E.*, VI, 10-11, éd. Grapin, I, 61. On pourrait citer dans le même sens Saint Jérome, Saint Augustin, *Ennarratio. Psalm*, XXI, 19 et tous les liturgistes tel Durand de Mende, *Rational*, III, 19, éd. Barthélémy, I, 288-289.

de ces dieux avait un symbolisme transparent qui faisait de leurs statues une réduction du Cosmos, ce qui permettait, grâce a leur entremise, par des expositions ou des processions d'attirer sur la nation et sur la terre les biens nécessaires à la vie, aussi bien la vie de l'âme que la vie du corps. Les vêtements des prêtres, reproduisant à leur tour les vêtements du dieu, renforçaient cette action et multipliaient le pouvoir des statues inanimées par celui des pontifes, ces idoles vivantes.

Le Judaïsme qui n'a pas connu de statues n'a pas ignoré le rôle cosmique du sacerdoce. Aussi pouvons-nous admettre que la religion chrétienne qui en est issue et qui a, d'autre part, fortement subi l'influence des mystères, a connu et utilisé un semblable symbolisme.

Le passage de l'évangile de Jean relatif à la robe sans couture a incontestablement une signification symbolique :

Les soldats, après avoir crucifié Jésus, prirent ses vêtements, et ils en firent *quatre parts*, une pour chacun d'eux. Ils prirent ensuite sa *tunique* : c'était une tunique sans couture, d'un seul tissu depuis le haut jusqu'en bas. Ils se dirent donc entre eux : Ne la déchirons pas, mais tirons au sort à qui elle sera : afin que s'accomplît cette parole de l'Ecriture : ils se sont partagés mes vêtements, et ils ont tiré ma robe au sort[1]. C'est ce que firent les soldats[2].

Les anciens Pères ont tous vu l'Eglise dans la robe sans couture et les quatre parties du monde évangélisé dans les quatre lots des vêtements[3]. L'un des plus explicites, saint Cyprien, s'écrie :

« Vêtement mystérieux! il figurait cette glorieuse unité qui descend d'en haut, c'est-à-dire qui vient du ciel et du Père, et qui, indivisible à son origine, devait subsister indivisible dans les mains qui l'avaient reçue. Ainsi, quiconque déchire l'Eglise de Jésus-Christ ne saurait posséder la tunique de Jésus-Christ. Voyez au contraire un symbole différent. Salomon va descendre dans la tombe; une grande scission s'opère dans le peuple et dans le royaume. Que fait Achias? Il n'a pas plus tôt rencontré dans la plaine le roi Jéroboam, qu'il déchire ses vêtements en douze parts. — Prends,

1. *Psaume*, XXII, 19.
2. JEAN XIX, 24-25.
3. A. LOISY, *Le Quatrième Evangile*, p. 876.

dit-il au roi, dix de ces morceaux, le Seigneur l'ordonne; voilà que le royaume partagé échappe aux mains de Salomon. Tu auras dix sceptres, à lui il n'en restera que deux, en considération de David mon serviteur et de Jérusalem que j'ai choisie pour y établir mon nom [1]. — Lorsque les douze tribus d'Israël se séparent, le prophète Achias déchire son vêtement. Mais, parce que le peuple de Jésus-Christ ne saurait être divisé, la tunique du Sauveur, qui était d'un seul morceau et sans couture, n'est point divisée par les soldats qui s'en emparent. Une, entière, indivisible, elle figure l'indissoluble union du peuple qui a revêtu Jésus-Christ. Le sacrement de l'Unité de l'Eglise était représenté par le symbole visible de cette tunique [2]. »

Que Jean n'ait vu dans cette tunique sans couture que le symbole de l'unité de l'Eglise, nous ne pouvons le croire. Lorsque les Pères reconnaissent dans les quatre parts les quatre points cardinaux ou les quatre parties du monde, ils admettent eux-mêmes implicitement la signification cosmique de ce symbole [3]. La tunique représente toute l'Eglise âme et corps, c'est-à-dire le Logos et ses membres; mais le Logos, et nous ne saurions l'oublier, est aussi l'âme du monde, « glorieuse unité qui descend d'en haut, du Ciel et du Père » pour animer l'Univers et vivifier l'Eglise. La seconde fonction n'exclut pas la première, tout au contraire.

Tous les dieux saisonniers qui meurent et ressuscitent, et l'on ne saurait en excepter Jésus, non seulement animent cet univers qu'ils ont organisé par la parole et l'intelligence, mais s'unissent aux âmes de leurs fidèles pour les fondre en une assemblée unique (Ecclesia), assemblée dont la contexture doit être une et indivisible comme la constitution même de l'univers.

De telles pensées n'ont pas un caractère si abstrait et si philosophique qu'elles dépassent l'entendement de l'auteur du quatrième évangile. Il suffit de se rappeler le prologue de son livre :

1. I *Rois*, X, 1, 31-36.
2. Saint Cyprien, *De l'Unité de l'Eglise*, 7.
3. On peut citer, dans ce sens, Saint Jérôme et tous les liturgistes tel Durand de Mende, *Rational*, III, 19, 6, éd. Barthélemy, I, 288-289. — Voir également un curieux passage de Theofroi d'Epternac (xie siècle). Migne, *P. L.*, CLVIII, 374, qui interprète les quatre parts de la robe par celles des quatre patriarches qui gouvernent l'église.

« Au commencement était le Verbe,
« Et le Verbe était près de Dieu,
« Et le Verbe était Dieu.

« Il était au commencement près de Dieu :
« Tout par lui s'est fait,
« Et sans lui rien ne s'est fait.

« Ce qui s'est fait en cela fut vie,
« Et la vie était la lumière des hommes
« Et la lumière luit dans l'obscurité
« Et l'obscurité ne l'a point saisie.

. . . . . . . . . . . . . . .

« La lumière vraie
« Qui éclaire tout homme
« Venant dans le monde.

« Il était dans le monde
« Et le monde a été fait par lui
« Et le monde ne le connut pas [1]. »

Saint Hippolyte, considérant le corps même du Christ sur la croix, nous le montre à son tour comme la robe grâce à laquelle le Verbe ou la Sagesse s'est communiqué au monde.

Le Verbe était incorporel avant qu'il vînt revêtir sa chair sacrée dans le Sein de la Vierge, formant lui-même le vêtement qui devait être déchiré et mis en lambeaux sur l'arbre de la croix... La Vierge peut donc être comparée au tisserand qui a tissé la robe qui devait être déchirée sur la croix. Les fils qui la composent, c'est la vertu de l'Esprit Saint ; la trame, c'est sa chair sacrée formée par le Saint-Esprit et dont les différentes parties sont liées entre elles par la divine charité du Christ ; *l'instrument qui enlace les fils*, *c'est le Verbe* ; enfin, les ouvriers de cette tunique sacrée, ce sont les patriarches et les prophètes, car c'est par leurs prédictions que la puissance du Verbe a pénétré de toutes parts comme des rayons de lumière, pour arriver ainsi au parfait accomplissement des dessins du Père [2].

Plus tard, Durand de Mende parlant, non plus du corps du Christ, mais du vêtement sans couture, écrira dans le même esprit révélant le même symbolisme :

1. Jean, I, 1-5, 9-10, trad. A. Loisy.
2. Saint Hippolyte, *Du Christ et de l'Antéchrist*, 4, dans *Les Pères de l'Eglise*, éd. de Genoude, VIII, 6-7.

Cependant c'est surtout la Sagesse de Dieu qui a tissé la doctrine évangélique ; Jésus-Christ a eu cette tunique (doctrinale) et l'a donnée à ses apôtres. Donc, elle avait ce sens cette tunique du Seigneur et les soldats ne voulurent pas la fendre parce qu'elle était sans couture du haut en bas, ayant été tissée dans toute son étendue, pensant que ce serait s'attirer la colère du Seigneur [1].

La tradition gnostique représentée par la *Pistis Sophia* nous montre Jésus couvert d'un vêtement de lumière au moment de son ascension ; mais à la vue même de ce vêtement sur lequel on peut lire tous les mots qui donnent les clefs des mystères ; étonnés, stupéfaits, hébétés, les Eons et les Archontes, les Dieux et les Archanges, tremblent de crainte [2]. Ce vêtement par sa luminosité unie et éblouissante, leur révèle la présence de Celui qui est l'âme du monde, le Seigneur des esprits et ils se prosternent et adorent. Bien plus, les Gnostiques voyaient dans la robe du Christ la quatrième quaternation, c'est-à-dire la totalité de l'Univers [3].

Les âmes elles-mêmes ne peuvent se sauver qu'en dépouillant les vêtements de l'ignorance de Dieu [4] et en se vêtant de vertus : la connaissance et l'amour du Très-Haut [5]. Or ce dernier vêtement est semblable au vêtement des anges [6]. Philon dira de même que les fidèles ne peuvent opérer leur salut qu'en revêtant cette robe céleste [7].

Tout ce symbolisme spirituel, qu'il s'agisse de celui de l'Eglise catholique ou des anciennes Eglises gnostiques, non seulement n'exclut pas la doctrine d'un Jésus âme du monde, mais tout au contraire la suppose à son origine et à sa base.

Nous appuyant sur la Sagesse, sur Josèphe et sur Philon

1. Durand, *Rational*, III, 10, 4, éd. Barthélemy, 250.
2. Valentin, *Pistis Sophia*, trad. Amélineau, pp. 9 et 11 ; voir encore pp. V 22-23 et 87-88.
3. Irénée, *Contre les Hérésies*, II, 20.
4. Hermès, *Poimandrés*, 7, dans *Œuvres*, trad. L. Ménard, pp. 46-47.
5. Hermas, *Le Pasteur*, Similitude, IX, XIII, 2-3, é . A. Lelong, pp. 259-261.
6. Denys l'Aéropagite, *De la Hiérarchie céleste*, XV, 4, dans *Œuvres*, éd. J. Dulac. P., 1865, p. 387.
7. *Commentaire allégorique des Saintes Lois*, l. II, ch. XV, 56-58, éd., Bréhier, pp. 113 et 115.

qui représentent la tradition juive ; sur les Pères et les écrivains religieux qui l'ont transposée en style dévôt ou catéchétique, nous pouvons affirmer que cette tunique qui représente, au dire de Clément lui-même, l'univers tout entier signifiait clairement la nature, du crucifié.

Celui qu'on a dépouillé de cette robe n'apparaît plus à qui sait lire, comme un homme, mais comme l'âme même du monde ou son incarnation symbolique. C'est le Logos-démiurge dont s'enivre Jean, qu'enseigne Philon et que l'on retrouve dans Justin et dans Origène : le Principe créateur, moteur et conservateur de l'univers, Celui par qui tout a été fait, le ressort du mouvement de la terre et des cieux. la source d'où jaillit la vie et la raison des hommes.

---

# CHAPITRE II

## Le déchirement du voile
## Les Ténèbres et l'émoi des éléments

---

Si, d'une part, la qualité de la tunique du Christ nous révèle sa nature essentielle, d'autre part, les événements extraordinaires qui accompagnent sa mort confirment pleinement ce que nous avons établi grâce à la symbolique comparée. Mais tout d'abord rappelons les récits des Synoptiques.

Marc. XV, 33. Et quand il fut la sixième heure, il y eut des ténèbres sur la terre entière jusqu'à la neuvième heure. 34. Et à la neuvième heure Jésus cria à haute voix : *Eloï, Eloï, lama sabaktani* ? ce qui signifie : « Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'as-tu abandonné ? » 35. Et quelques-uns des assistants dirent : « Voilà qu'il appelle Elie ! » 36. Et quelqu'un accourant et trempant une éponge dans du vinaigre et la mettant au bout d'un roseau lui présenta à boire disant : « Laissez ! Voyons si Elie viendra le descendre ». 37. Et Jésus ayant poussé un grand cri, expira. 38. Et le voile du temple se déchira en deux, depuis le haut jusqu'en bas. 39. Et le centurion qui se tenait en face de lui voyant qu'il avait expiré ainsi, dit : « En vérité cet homme était Fils de Dieu. »

Matth. XXVII, 45. Et depuis la sixième heure, il vint des ténèbres sur toute la terre, jusqu'à la neuvième heure. 46. Et vers la neuvième heure, Jésus cria à haute voix, disant : *Eli, Eli, sabaktani ?* c'est-à-dire. « Mon Dieu, mon Dieu pourquoi m'as-tu abandonné ? » 47. Et quelques-uns des assistants l'entendant, dirent : « Il appelle Elie ! 48. Et aussitôt l'un deux courant et prenant une éponge qu'il remplit de vinaigre et plaça au bout d'un roseau lui présenta à boire. 49. Et les autres disaient : « Laisse ! Voyons si Elie viendra le délivrer ! » 50. Et Jésus ayant de nouveau poussé un grand cri rendit l'esprit. 51. Et voilà que le voile du temple se déchira en deux, depuis le haut jusqu'en bas ; la terre trembla, les pierres se fendirent. 52. Les tombeaux s'ouvrirent et plusieurs corps de saints qui étaient morts ressuscitèrent. 53. Et sortant des tombeaux après leur résurrection, ils entrèrent dans la ville sainte et apparurent à beaucoup de personnes. 54. Et le Centurion et ceux qui, avec lui, gardaient Jésus, voyant le tremblement de terre et ce qui se passait, furent très effrayés et dirent : « En vérité, il était le Fils de Dieu ».

Luc. XXIII, 44. Il était déjà environ la sixième heure et il se fit des ténèbres sur la terre entière jusqu'à la neuvième heure. 45. le soleil s'étant éclipsé. Et le voile du temple se déchira par le milieu. 46. Et Jésus parlant à haute voix dit : « Père je remets mon esprit entre tes mains. » Et ce disant il expira. 47. Et le centurion voyant ce qui se passait, glorifia Dieu en disant : « Certainement cet homme était juste. » 48. Et tous ceux qui s'étaient rendus en foule à ce spectacle voyant ce qui se passait, s'en retournaient en se frappant la poitrine.

Que nous soyons en présence d'un récit fabuleux, on n'en

saurait douter [1] ; mais les évangélistes, en accueillant ces faits miraculeux, se sont-ils contentés d'enregistrer une tradition populaire, née on ne sait comment, ou ont-ils attribué ces miracles au Christ mourant afin de faire ressortir, sans toutefois la dévoiler aux profanes, sa véritable nature ?

D'après Marc et Matthieu les spectateurs de ces événements insolites se seraient écriés que Jésus était le Fils de Dieu. Et ceci nous permet déjà d'affirmer que de tels récits avaient une fin dogmatique.

### § I. — Le déchirement du voile

Le déchirement du voile du temple nous arrêtera tout d'abord, car il sera plus logique d'examiner ensemble les ténèbres et le tremblement de terre. On est d'accord en général pour reconnaître qu'il s'agit d'un récit symbolique. Pour nous, le trait se rattache très vraisemblablement à un rite.

Lorsque mourait ou était censée mourir la victime annuelle qu'immolaient les premiers chrétiens, afin de bien montrer que cette victime jouait le rôle du grand prêtre éternel, peut-être déchirait-on le voile du sanctuaire ou en séparait-on les parties pour montrer que désormais le Christ en donnant son sang avait ouvert à tous l'accès des parvis

1. Jamais une éclipse n'est visible pour la terre entière, jamais elle ne dure trois heures, mais tout au plus quelques minutes. Pline et Senèque, contemporains de ce soi-disant phénomène, s'intéressaient passionnément à tout ce qui regardait les faits naturels d'un caractère prodigieux comme les éclipses et les tremblements de terre. Ils ont même collectionné avec soin les faits de cet ordre et ne soufflent pas mot de ces merveilles. On allègue cependant la Chronique de Phlégon, l'affranchi de l'empereur Adrien : « Phlégon, si je ne me trompe, dit Origène, fait mention de cette éclipse dans le quatorzième livre de ses Chroniques. » *Contre Celse*, II, 83 ; et II, 59). « Phlégon rapporte, en effet, qu'en la quatrième année de la 202ᵉ olympiade (correspondant à l'an 33 de l'ère actuelle) il y eut la plus grande éclipse de soleil qu'on ait jamais vue et qu'à l'heure même de midi, les étoiles paraissaient dans le ciel et que la ville de Nicée en Bythynie fut détruite par un tremblement de terre. (Mais l'astronomie démontre qu'il n'y eut point cette année-là d'éclipse. » Roselly de Lorgues, *La Croix dans les deux Mondes*. P., 1845, p. 246). « On doit en conclure que Phlégon ne fait que rapporter une tradition juive. » Il faut interpréter de même la relation de Thallus citée par Jules l'Africain. Quant au témoignage du pseudo-Aéropagite, nous en parlerons un peu plus loin.

célestes [1]. Les tétravoiles composés de quatre morceaux qui de même que le voile du temple symbolisaient les quatre éléments rendaient facile cette manifestation. Peut-être après avoir séparé les parties du voile le portait-on en procession. Durant les Panathénées des Grecs on exposait aux regards de la multitude le voile d'Athéna. « Il figure, dit Celse, un démon né sans mère et exempt de toute souillure, qui enchaîne les audaces des enfants de la terre » [2], entendez les géants rebelles qui produisent les tempêtes et les tremblements de terre [2].

Quoiqu'il en soit du fait rituel ou du moins de la façon dont s'opérait le dévoilement ou le déchirement du voile la signification symbolique de la rupture du voile à la mort du Christ n'est pas une pure supposition. Ecoutez l'auteur de l'Epître aux Hébreux :

La première alliance avait aussi des règlements relatifs au culte, et un sanctuaire terrestre. En effet, on a construit un tabernacle, avec une partie antérieure appelée le lieu saint, où étaient le chandelier, la table et les pains de proposition. Derrière le second voile se trouvait la partie du tabernacle appelée le Saint des Saints, ayant un autel d'or [3]... Or, ces choses étant ainsi disposées, les prêtres entrent en tout temps dans la partie antérieure du tabernacle, lorsqu'ils font le service du culte ; le grand prêtre seul, une seule fois l'année (à la fête de l'Expiation) entre dans la seconde partie, mais avec du sang qu'il offre pour lui-même et pour les prêtres du peuple...

Mais le Christ ayant paru comme grand prêtre des biens à venir, c'est en passant par un tabernacle plus excellent et plus parfait qui n'est pas construit de main d'homme, c'est-à-dire qui n'appartient pas à cette création-ci, et ce n'est pas avec le sang des boucs et des taureaux, mais avec son propre sang qu'il est entré une fois pour toutes dans le Saint des Saints après avoir acquis une rédemption éternelle.

Moïse, après avoir proclamé devant tout le peuple, tous les commandements selon la teneur de la loi, prit le sang des taureaux, et des boucs avec de l'eau, de la laine écarlate et de l'hysope, et il fit l'aspersion sur le livre lui-même et sur tout le peuple en disant : —

1. Sur l'existence d'une tapisserie ou d'un voile qui séparait le chœur de la nef dans les basiliques primitives : THÉODORET, *Hist. Ecclés.*, XVII et GRÉG. DE NAZIANCE, *Eloge de Basile*, LIII. Cf. MARTIGNY, *Dict. des Antiq. chrét.*, 801 et GRÉG. DE NAZIANCE, *Discours funèbres*, éd. Boulanger. P., 1908, p. XCIX.
2 ORIGÈNE, *Contre Celse*, VI, 42.
3. Conf. *Exode*, XXI, 31-34.

Voici le sang de l'alliance que Dieu a contractée avec vous.— Il aspergea de même avec le sang le tabernacle et tous les ustensiles du culte. Et d'après la loi presque tout se purifie avec du sang, et sans effusion de sang il n'y a pas de rémission.

Puisque les images des choses qui sont dans les cieux devaient être purifiées de cette manière, il était donc nécessaire que les choses célestes elles-mêmes fussent inaugurées par des sacrifices supérieurs à ceux-là. Car ce n'est pas dans un sanctuaire fait de main d'homme, image du véritable, que le Christ est entré, mais il est entré dans le ciel même afin de se tenir désormais pour nous présent devant la face de Dieu.

Le Christ en mourant sur la croix entrait donc, grâce à son propre sang, au *dedans du rideau*, dans le Saint des Saints du ciel, rompant ou déchirant ainsi le voile qui lui en barrait l'entrée. (Ce voile, nous le savons également par l'Epître aux Hébreux, symbolisait le corps du Christ.) Nous avons par le sang de Jésus libre accès dans le sanctuaire par la voie nouvelle et vivante qu'il a inaugurée pour nous à *travers le voile*, *c'est-à-dire à travers sa chair*[1].

En réalité, le corps du Christ est le Cosmos tout entier, car le voile du temple que l'auteur sacré assimile à sa chair est précisément un symbole du Cosmos. « Il y avait au devant (du Saint des Saints), dit Josèphe, un tapis babylonien où l'azur, la pourpre, l'écarlate et le lin étaient mêlés avec tant d'art qu'on ne le pouvait voir sans admiration ; et ils représentaient les quatre éléments soit par leur couleur, soit par les choses d'où ils tiraient leur origine ; car l'écarlate représentait le feu ; le lin, la terre qui le produit, l'azur, l'air ; et la pourpre la mer d'où elle procède. Tout l'ordre du ciel était aussi représenté dans ce superbe tapis, à l'exception des signes (du zodiaque)[2]. »

D'autre part, d'après la tradition que nous a rapportée le rabbin Siméon, fils de Gamaliel, le voile était partagé en soixante-douze champs ou quartiers[3], comme si l'on eût voulu indiquer qu'il représentait le Cosmos jusqu'aux confins du ciel étoilé et des soixante-douze décans et paranatellons qui déroulent leurs figures dans le ciel des étoiles. Enfin, Clément d'Alexandrie écrit : « Le rideau et le voile,

1. *Epître aux Hébreux*, IX, 1-7 ; 11-13 ; 19-24 ; X, 19-21.
2. Flavius Josèphe, *Guerre des Juifs*, V, 14.
3. Dr Sepp, *La Vie de N.-S. Jésus-Christ*, trad. Ch. Sainte-Foi, 1854, II, 197.

tissus d'hyacinthe, de pourpre, d'écarlate et de lin fin, signifient que la nature des éléments renferme la manifestation de Dieu [1]. »

Par delà le voile, c'était donc par delà les mondes ; le déchirement du voile, c'était donc le déchirement des éléments cosmiques qui le composaient ; le bouleversement de la nature entière du haut en bas, des fondements de la terre au sommet des cieux, le déchirement du corps cosmique du Christ. En revanche, mystiquement parlant, c'était le sanctuaire ouvert à tous, les mystères accessibles à tous les hommes de bonne volonté. L'hérédité du sacerdoce est abolie, chacun peut y accéder. Tous peuvent désormais savoir à quoi s'en tenir sur l'Ame du monde, qui ne remplira plus seulement tous les êtres de la création, mais toutes les Intelligences. Toute la doctrine de Jésus est annoncée à tous.

L'auteur de l'Apocalypse, adoptant le symbolisme de l'Epître aux Hébreux, écrit :

> Et le sanctuaire de Dieu dans le ciel fut ouvert et l'arche de son alliance apparut dans son sanctuaire. Et il y eut des éclairs, des bruits, des tonnerres, un tremblement de terre et une grosse grêle [2].

Le dévoilement du Saint des Saints est ainsi associé au trouble du ciel et de la terre.

Nous voici donc amené à examiner la signification des ténèbres et du tremblement de terre qui marquèrent la mort de Jésus, ce que j'appelle le thème de l'émoi des éléments.

## § II. — Le thème des ténèbres et l'émoi des éléments dans la tradition judéo-chrétienne

Notons tout d'abord qu'il ne s'agit pas d'un trait isolé dans la tradition judéo-chrétienne et qu'on le retrouve constamment chez les juifs et les chrétiens.

Pour les Hébreux comme pour les peuples primitifs les éclipses et les tremblements de terre sont l'œuvre de puis-

1. Clément d'Alexandrie, *Stromates*, V, 6, trad. de Genoude, 389.
2. *Apocalypse*, XI, 19.

sances surnaturelles [1]. Les écrivains bibliques les font constamment intervenir dans les théophanies.

Le cantique de Déborah évoque ainsi l'apparition du Sinaï :

Jéhovah quand tu sortis de Séïr,
Quand tu t'avanças des campagnes d'Edom,
La terre trembla, les cieux même se fondirent,
Et les nuées se fondirent en eau,
Devant Jéhovah s'ébranlèrent les montagnes,
Ce Sinaï, devant Jéhovah, le Dieu d'Israël [2].

Ecoutez ce chant de David, après que Jéhovah l'eut délivré des mains de ses ennemis :

De son temple il entendit ma voix,
Et mon cri parvint à ses oreilles.

*La terre fut ébranlée et trembla,*
*Les fondements du ciel s'agitèrent,*
Et ils furent ébranlés, parce qu'il était courroucé
Une fumée montait de ses narines,
Et un feu dévorant sortait de sa bouche ;
Il en jaillissait des charbons embrasés.
Il abaissa les cieux, et descendit ;
Une sombre nuée était sous ses pieds.

Il allait, monté sur un Chérubin, et il volait,
Il apparut sur les ailes du vent.
*Il s'entoura des ténèbres comme d'une tente,*
D'amas d'eaux et de sombres nuages.
De l'éclat qui le précédait
Jaillissaient des charbons de feu.

Jéhovah tonna des cieux,
Le Très-Haut fit retentir sa voix,
Il lança des flèches et dispersa mes ennemis,
La foudre et il les consuma.
Les vallées de la mer apparurent,
*Les fondements du monde furent mis à nu,*
A la menace de Jéhovah,
Au souffle du vent de ses narines [3].

1. E. B. Tylor, *La Civilisation primitive*. P., 1876, I, 376-384 et 418-420; P. Sébillot, *Les Tremblements de terre* dans *Revue des Trad. pop.* (1887), II, 97-105; M. E. Grellois, *Météorologie religieuse et mystique*. Metz, 1870, p. 247-264. J.-G. Frazer, *Adonis*, pp. 150-153; 283 n° 582; 284-285 n° 604 à 610.

2. *Juges*, V, 4; une autre allusion à l'apparition du Sinaï dans *Psaumes*, LXXVII, 19-21 où l'on parle aussi du tremblement de terre.

3. II, *Rois*, XXII, 8.

Nombreux sont les Psaumes où Jéhovah nous apparaît au milieu de semblables prodiges. Dans un cantique de victoire David proclame :

Tu es redoutable, toi !
Qui peut se tenir devant toi, quand ta colère éclate ?
Du haut du ciel tu as proclamé la sentence ;
*La terre a tremblé et s'est tue,*
Lorsque Dieu s'est levé pour faire justice [1].

Pas plus que les ennemis d'Israël, les idolâtres ne sauraient lui résister :

Jéhovah est roi : que la terre soit dans l'allégresse,
Que les îles nombreuses se réjouissent !
*La nuée et l'ombre l'environnent,*
. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .
Ses éclairs illuminent le monde ;
La terre le voit et tremble,
*Les montagnes se fondent, comme la cire,* devant Jéhovah,
Devant le Seigneur de toute la terre.
. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .
Ils seront confondus les adorateurs d'images,
Qui sont fiers de leurs idoles [2].

On retrouve encore de telles louanges dans un hymne au Créateur :

Qu'à jamais gloire soit à Jéhovah !
Que Jéhovah se réjouisse de ses œuvres !
Il regarde la terre et elle tremble ;
Il touche les montagnes et elles fument [3].

Les petits prophètes font écho au Psalmiste et tout d'abord Joël :

*La terre tremblera devant eux,*
*Les cieux seront ébranlés ;*
*Le soleil et la lune seront obscurcis,*
*Et les étoiles éteindront leur éclat.*
. . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

1. *Psaumes*, LXXVI, 8-10.
2. Ps. XCVII, 1-7.
3. Ps. CIV, 31-32.

Je ferai paraître des prodiges dans les cieux et sur la terre,
Du sang, du feu et des colonnes de fumée ;
*Le soleil se changera en ténèbres*
*Et la lune en sang*,
Avant que vienne le jour de Jéhovah
Grand et terrible [1].

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Quelle foule, quelle foule dans la vallée de la décision
*Le soleil et la lune se sont obscurcis*
Et les étoiles ont retiré leur éclat.
De Sion, Jéhovah rugira ;
De Jérusalem il fera entendre sa voix ;
*Les cieux et la terre trembleront.*
Mais Jéhovah est un refuge pour son peuple
Une retraite sûre pour les enfants d'Israël [2].

Amos prophétise à son tour :

Jéhovah l'a juré par l'orgueil de Jacob :
Je n'oublierai pas toujours toutes leurs actions
A cause de cela, *le pays ne tremblera-t-il pas*
Et tous ses habitants ne seront-ils pas dans le deuil ?
*Le pays montera* tout entier comme le Nil,
*Il se soulèvera et s'affaissera* comme le Fleuve d'Egypte
En ce jour-là, dit le Seigneur Jéhovah,
*Je ferai coucher le soleil en plein midi*
*Et j'envelopperai la terre de ténèbres en un jour serein.*
Je changerai vos fêtes en deuil
Et vos chants de joie en lamentations [3].

Joël, il est vrai, associe ce thème à la destruction des étrangers et au triomphe d'Israël, tandis qu'Amos en fait l'accompagnement du déclin et de la ruine de la nation juive ; mais Jérémie, parlant de la mère des sept fils, écrit : « Elle rend l'âme, son soleil se couche pendant qu'il est jour encore [4] » ; et Isaïe annonçant le Messie s'écrie :

Par ma menace je dessécherai la mer,
Je changerai les fleuves en désert,
Leurs poissons pourriront faute d'eau,

1. Joël, II, 10 et 30-32.
2. Joël, III, 14-16.
3. Amos, VIII, 7-10. Voir dans le même sens Habaccuc, III, 10-13 et Michée III, 6.
4. Jérémie, XV, 9.

Et ils périront de soif.
*Je revêtirai les cieux d'obscurité*
Et je les couvrirai d'un sac[1]. »

Les traditions rabbiniques attestent, d'autre part, que le thème de l'émoi des éléments devait s'associer à la mort des docteurs et des pontifes. Tantôt elles décrivent l'obscurcissement de la lumière du jour comme le deuil pris par la divinité[2], tantôt elles comparent la mort des grands docteurs aux couchers soudains du soleil en plein midi[3], enfin elles attestent qu'au moment de la mort des hauts fonctionnaires du sacerdoce et en particulier du grand prêtre, le soleil s'obscurcit si les derniers honneurs ne leur sont pas rendus[4].

Les sépultures rabbiniques des XIIe et XIIIe siècles témoignent encore de la vigueur de cette antique tradition. Voici ce qu'on lit sur la tombe du rabbi Isaac Alfési, décédé en Espagne le 12 mai 1103 :

Cette journée fut une calamité, ce fut un jour de malheur et d'oppression, jour de ténèbres et d'obscurité, jour de nuage et de brouillard, jour où les cieux et leurs luminaires furent obscurcis, où ils se sont revêtus d'un cilice. Les étoiles ont pris le deuil ; les collines ont fléchi, tout Israël a été effrayé.

L'épitaphe du Rabbi Yôna, mort le 26 juillet 1257, n'est pas moins caractéristique :

Fils de Sion, devant cette stèle pleurez le soleil enfoui sous la poussière de la terre ; le firmament s'est revêtu d'obscurité, les constellations sont honteuses ; la lune rougit, au jour où a été ensevelie sa gloire et la loi son diadème[5].

Parmi les admirateurs du jeune philosophe juif Otto Weininger, mort à 23 ans, l'un d'eux écrivait sérieusement qu'une éclipse de lune s'était produite pendant son enterrement et ne cessa pas avant que la terre se fût refermée sur son corps[6].

Comme nous l'avons vu, le grand prêtre chez les Juifs officiait dans un costume dont toutes les parties évoquaient

1. Isaïe, I, 2-3.
2. *Echa R.*, III, 28.
3. R. Brochaï, *Cod. Halokema.*
4. *Succa*, f. 29, I. Cf. Strauss, *Vie de Jésus*, trad. Littré, II, 575.
5. Moïse Schwab, *Rapport sur les inscriptions rabbiniques de l'Espagne* dans *Nouv. Archives des missions scientifiques*, XIV, pp. 258 et 300.
6. Dr Probst, *Fall Otto Weininger*: Wiesbaden, 1904, p. 2.

quelque partie de l'Univers et dont l'ensemble l'associait à la puissance de l'âme divine du monde[1]. Ici, la tradition se soude donc à une doctrine et à une liturgie cosmiques.

Même en négligeant les évangiles la tradition chrétienne peut nous fournir, elle aussi, maintes applications de notre thème. A propos du martyre d'Apphianos plongé dans la mer à Césarée, Eusèbe écrit :

Quant à ce qui arriva aussitôt après, il n'est pas invraisemblable que ceux qui ne l'ont pas vu ne le croiront pas ; mais quoique nous le sachions parfaitement, ce n'est pas une raison de ne pas livrer intégralement la vérité à l'histoire. Elle aura comme témoins de ce fait, pour tout dire en un mot, tous les habitants de Césarée ; *car aucun âge n'a été privé de ce spectacle miraculeux*. Tout aussitôt qu'on vit plonger au milieu de la mer, dans les abîmes sans fond, cet homme réellement saint et trois fois bienheureux, un fracas subit et extraordinaire, ainsi qu'une secousse fit effondrer la mer elle-même et tout le rivage ; la terre et la ville entière furent ébranlées par ce qui arrivait. Ce tremblement de terre miraculeux et soudain fit que le cadavre du divin martyr, comme si la mer ne pouvait pas le porter, fut rejeté par les flots devant les portes de la ville. Tels furent les faits concernant le bienheureux Apphianos [2].

Lorsqu'on attache Vitus, Modeste et Crescens sur le chevalet,

l'air se trouble, la terre tremble, les tonnerres grondent, les temples des idoles s'écroulent et écrasent beaucoup de personnes ; l'empereur lui-même effrayé fuit et se frappe avec les poings en disant : Malheur à moi puisque je suis vaincu par un seul enfant [3].

On pourrait citer vingt autres martyrs dont les derniers moments provoquèrent des troubles analogues[4]. Mieux vaut sans doute remarquer avec Bozius que toutes les fois que les empereurs et les rois s'attaquèrent au successeur de Pierre, leurs terres furent affligées par des tremblements de

1. Les prophètes sont d'ailleurs assimilés aux grands prêtres par la tradition rabbinique. Dans le traité *Pésikta*, on lit que la présence de Jérémie préservait la ville ; lorsqu'il la quitta, elle succomba. Cf. E., de Faye, *Les Apocalypses juives*, Lausanne, 1892, p. 82. — Les habitants de Jérusalem attribuaient la même influence protectrice à Jacques, le frère du Seigneur. (Eusèbe, *H.-E.*, XXIII, 19-20.)

2. Eusèbe, *Sur les Martyrs de Palestine*, IV, 15, éd. Em. Grapin, III, 205.

3. *Légende Dorée*, n° 80, éd. Roze, II, 141.

4. J. B. Bagatta. *Admiranda Orbis Christiani*, lib. III, cap. IX, 1, 205-207. Le même thème n'est pas rare dans l'hagiographie musulmane. C[el] C. Trumelet, *Les Sainte de l'Islam*. P., 1881, pp. 333-334.

terre[1]. Le Souverain Pontife est le grand prêtre des chrétiens.

S'il faut en croire la Chanson de Roland la nature n'est pas moins troublée lorsque périt l'âme de la patrie :

En France s'élève une tourmente étrange, un orage chargé de tonnerre, et de vent, de pluie et de grêle, démesurément. La foudre tombe à coup serrés et pressés, la terre tremble. De Saint-Michel-du-Péril jusqu'aux Saints, de Besançon jusqu'au port de Wissant, il n'y a maison dont un mur ne crève. En plein midi, il y a de grandes ténèbres; aucune clarté, sauf quand le ciel se fend. Nnl ne le voit qui ne s'épouvante. Plusieurs disent : C'est la consommation des temps, la fin du monde que voilà venue. — Ils ne savent pas, ils ne disent pas vrai : c'est la grande douleur pour la mort de Roland[2].

Et dans un roman de la Table Ronde. Lorsque la tête de Lancelot détachée d'un rude coup d'épée tombe dans la fontaine où il allait se désaltérer non seulement l'eau se prit à bouillir mais on apprend presque aussitôt que le château du meurtrier a été envahi par de profondes ténèbres et bouleversé par une sorte de tempête[3].

Un manuscrit du XVIII[e] siècle que possédait Jouyneau Des Loges donnait parmi de nombreux extraits d'anciennes chroniques poitevines la relation suivante :

« En l'an 1280, apparut à Poitiers un dragon volant par l'air, en même temps que les eaux furent grandes ; qu'il y eut un tremblement de terre furieux; que le soleil obscurci depuis midi jusqu'à deux heures, et que peu après la lune parut toute noire. Cela voulant présager, ajoute-t-on, la mort de l'incomparable jacobin Albert le Grand, et quantité d'autres malheurs qui arrivèrent dans la suite[4]. »

Les vieux léonards bretons vous raconteront qu'au temps jadis, existait en Normandie une basilique édifiée en l'honneur des reliques de saint Jean-Baptiste.

Un jeune ouvrier breton, pieux comme un ange, ne faisait rien sans prendre conseil de son saint patron, Jean-Baptiste. Il lui confia qu'il désirait retourner dans son village.

Une voix secrète parla :

1. BOZIUS. *De Signis Ecclesiae*, lib. XXIV, cap. 3 et 4, cité par J. B. BAGATTA, I, 206.
2. *La Chanson de Roland*, CX, 1423-1437, éd. J. BÉDIER, pp. 108-111.
3. *Le Saint Graal*, pub. par E. Hucher. Le Mans, 1878, III, 305-306.
4. JOUYNEAU DES LOGES dans *Mém. de l'Acad. celtique* (1810), V, 61-62.

— Retourne chez toi et tu seras glorieux!

Il partit dans la nuit.

Soudain un grand choc le jeta par terre et il fut inondé de lumière. *Il se releva et comme il marchait, les arbres le saluaient, les troupeaux s'agenouillaient, les maisons tremblaient.*

Alors il reconnut attaché à ses vêtements l'étui de vermeil renfermant l'index de saint Jean et il le vénéra.

Le brave garçon, rempli de joie, remit entre les mains de son recteur la merveilleuse relique qui avait si bien manifesté son désir de revenir en Bretagne[1].

S'il fallait en croire un pieux chroniqueur ; des merveilles semblables auraient accompagné la mort d'un saint religieux du XIXe siècle (20 décembre 1849). La veille de mourir ce vénérable eut des lumières extraordinaires :

— Demain, dit-il, d'un ton prophétique, l'archange Michel descendra du ciel et brisera la tête du dragon infernal, et, à la première heure, on célébrera la fête. Ma mort sera précédée d'un tremblement de terre, suivi d'une violente tempête sur terre et sur mer, avec tonnerre et éclairs, grêle et pluie diluvienne, et ma mort sera connue de tout le monde. Vous verrez alors que je ne me suis pas trompé. Allez vous reposer maintenant, et laissez-moi me recueillir. —

Le supérieur et les autres religieux quittèrent alors la cellule et laissèrent le père Penzatero auprès du malade...

Au moment où il rendit le dernier soupir, un vent violent commença à souffler de la montagne, la terre trembla, et dans un instant la mer devint furieuse, le ciel se couvrit d'épais nuages, le tonnerre grondait, il faisait des éclairs et la pluie tombait avec impétuosité.

Tout ce que le serviteur de Dieu avait prédit s'accomplit à la lettre. La rapidité de tous ces faits fut telle que sa famille religieuse fut si émue qu'on ne songea point à faire les prières et cérémonies, prescrites par la constitution des Minimes[2].

Dire que la terre tremble lorsque le vent souffle en tempête et que l'orage gronde n'est qu'une figure de rhétorique traditionnelle chez les hagiographes. Nous verrons cependant que le thème de l'émoi des éléments ne fut pas toujours un simple développement poétique. Pour l'instant,

1. CH. GÉNIAUX, *La Bretagne vivante*. P., 1912, p. 248. Cette tradition populaire embellit la relation ecclésiastique déjà si nettement fabuleuse. Dans ALBERT LE GRAND, *Les Vies des Saints de la Bretagne Armorique*, p. 448, on ne parle ni des troupeaux qui s'agenouillent, ni des maisons qui tremblent. Les récits de l'Evangile de l'Enfance sont encore bien connus des paysans bretons.

2. J. T. DE BELLOC, *Les Saints de Rome au XIXe siècle. Saint Vincent Palloti*. Paris, 1890, in-8°, pp. 363-371.

qu'il nous suffise d'avoir constaté la vivacité et l'abondance du flot de la tradition judéo-chrétienne.

## § III. — L'Emoi des éléments dans les autres religions Kolahala et Halahala

Le thème de l'émoi des éléments à la naissance ou à la mort d'un dieu ou d'un saint n'est pas spécifiquement judéo-chrétien. Nous le retrouvons dans beaucoup d'autres littératures religieuses.

Chez les primitifs, le cours de la Nature dépend de la vie du dieu, ou plus exactement de la vie de l'homme-dieu, incarnation ou vicaire de la divinité, dont la qualité souveraine s'exprime soit par la royauté, soit par le sacerdoce, soit par ces deux qualités réunies. Aussi voyons-nous nombre de peuples sauvages tuer l'homme-dieu, au lieu de le laisser mourir de maladie et de vieillesse. Ils évitaient ainsi, que la nature dépérît, languît et agonisât. Le monde, il est vrai risquait d'être bouleversé par cette mort violente. Il suffisait pour éviter ce malheur que l'âme de l'homme-dieu, saisie au moment où elle s'échappait du corps, fût aussitôt introduite en son successeur. Sir J. G. Frazer dans son *Rameau d'or* a mis ce point hors de toute discussion. Il écrit :

> L'homme-dieu mourant, affaibli et malade, son âme serait, elle aussi, affaiblie et malade et ne pourrait que languir dans un nouveau corps. Au contraire, en tuant l'homme-dieu, ses fidèles pouvaient saisir son âme dès qu'elle s'échappait et la transférer à un successeur convenable. Bien plus, en le frappant avant qu'il ait perdu ses forces, ils sont sûrs de ne pas voir l'univers perdre les siennes. Les sauvages évitent tous ces dangers en tuant l'homme-dieu quand il est encore solide et en transférant son âme dans le corps d'un successeur vigoureux [1].

Les Congolais croyaient que si leur pontife, le *Chitomé*, mourait de mort naturelle, *le monde devait périr et la terre qu'il soutenait seul par son pouvoir et son mérite être anéantie*. En conséquence, lorsqu'il tombait malade et qu'il sem-

1. J. G. Frazer, *Le Rameau d'Or*, trad. Stiebel et Toutain, II, 14.

blait perdu, l'homme qui devait lui succéder entrait dans sa demeure avec une corde ou une massue; il l'étranglait ou l'assommait [1].

Lorsqu'au Pérou le grand prêtre Huillak-Umu venait à mourir, tous les travaux cessaient, le peuple était dans l'attente d'événements désastreux; car, à la mort de presque tous les grands prêtres, des signes célestes s'étaient manifestés, ou des tremblements de terre avaient secoué la terre [2]. Ceci semble inexplicable si l'on n'admet pas que le grand prêtre servait de trait d'union entre l'âme de l'univers ou les forces cosmiques et le peuple des dévots. La rupture de ce lien vivant devait au contraire bouleverser l'univers, y provoquer l'obscurité, le faire rouler dans l'incertitude et l'effroi.

Cette interprétation trouve une confirmation dans les traditions et les rites de la religion du Mexique.

Les Mexicains croyaient que le dieu, mis à mort dans la personne de son représentant, renaissait aussitôt; c'est pourquoi leur rituel prescrivait d'écorcher l'homme-dieu qui venait d'être tué, pour revêtir de sa peau un homme vivant qui, dès lors, représentait à son tour le dieu... Quand les principales victimes avaient été immolées, durant la danse du onzième mois en l'honneur de la mère des dieux et de son fils Cinteolt, le dieu du maïs, leur sang était offert à son représentant dans un vase couvert de plumes. Il goûtait à ce sang en se penchant au-dessus du vase et en y trempant le doigt; en même temps il poussait un grognement affreux qui faisait trembler tous ceux qui l'entendaient. *A ce moment*, disaient les Indiens, *la terre elle-même tremblait* [3].

D'autre part, lorsque Quetzalcoatl, le dieu né d'une vierge, mourait sur une croix de feuillage, le soleil s'obscurcissait et les ténèbres envahissaient l'univers [4]. Or, Quetzalcoalt,

1. J. B. Labat, *Relation historique de l'Ethiopie occident.*, I, 260 sq.; W. Winwood Reade, *Savage Africa*, p. 362.
2. Dr H. Girgois, *L'Occulte chez les Aborigènes de l'Amérique du Sud.* Paris 1897, in-12, p. 153. Cf. Gomara, *Hist. gén. des Indes*, V, 15.
3. E. J. Payne, *History of the New World called America*, I, 470.
4. Kingsborough, *Mexican Antiquities*, III, 5.

ainsi que le reconnaît Bancroft, est, avant tout, un dieu de la fertilité, un régulateur des saisons, un dieu Sauveur, l'âme bienfaisante de la nature. Ce n'est que peu à peu qu'il se transforme en un dieu national de forme humaine, en une sorte de Roi Pontife, fondateur ou restaurateur de la Cité et de la Religion [1].

D'après les traditions de la mythologie scandinave la terre tremble à la mort des héros comme Heimir [2].

L'Inde n'a pas ignoré cette symbolique et nous la voyons maintes fois employée pour signifier la nature et l'essence du Bouddha à chacun des moments solennels de sa vie.

Notons tout d'abord que le Bouddha est un Çakravartin, un monarque, et non pas dans le sens étroit de ce mot, mais dans un sens cosmologique. Le Çakravartin est « celui qui n'est limité que par la limite extrême du monde, qui, en d'autres termes le possède tout entier [3] ». Or, la naissance et la mort d'un Bouddha sont annoncés au monde par le *Kolâhala* ou le *Halâhala*, c'est-à-dire par un tumulte prodigieux dans le monde des éléments. Et lorsque le Bouddha apparaît, nous voyons la terre s'ébranler et tressaillir au contact de son pied [4].

Dix mois étant passés et le temps de la naissance du Bôdhisattva étant venu, trente-deux signes précurseurs apparurent dans le parc du roi Çouddhôdana. Lesquels (au nombre de) trente-deux : Toutes les fleurs entr'ouvrant leurs calices ne s'épanouissaient pas. Dans les étangs les lotus bleus, jaunes, rouges et blancs [5] entr'ouvrant leurs boutons ne fleurissaient pas. De jeunes arbres à fleurs et à fruits s'étant élevés du sol entr'ouvrant leurs boutons ne fleurissaient pas. Huit arbres précieux apparurent. Vingt mille précieux trésors ayant surgi, restèrent visibles. Dans l'appartement intérieur, des rameaux précieux apparurent. Des eaux de senteur froides et chaudes, imprégnées de parfums suaves, se mirent à couler. Des flancs de l'Himavat les petits des lions étant venus joyeux à Kapila, la ville excellente, et ayant trois fois tourné autour en présentant le côté droit, s'arrêtèrent au seuil des portes sans faire de mal à aucun être. Cinq cents

1. Bancroft, *Native Races*, III, 329.
2. Fornald, *Sæg*, I 232. Cf. Grimm, *Teutonic Mythology*, p. 816.
3. E. Senart, *Essai sur la légende du Buddha*, 2ᵉ éd., 1882, p. 7.
4. Burnouf, *Introd. à l'histoire du Bouddhisme indien*, p. 388.
5. Ces couleurs se rapportent aux quatre coins du monde.

jeunes éléphants blancs étant venus, touchèrent les pieds du roi *Çouddhôdana* avec le bout de leur trompe. Les enfants des dieux, avec leurs ceintures attachées, furent aperçus allant et venant dans l'appartement intérieur du roi Çouddhôdana. Suspendues dans l'étendue des cieux et montrant la moitié de leurs corps, les filles des Nagas furent aperçues, tenant les divers ustensiles des sacrifices. Dix mille filles des dieux, ayant à la main des éventails de queues de paon, apparurent immobiles dans l'étendue des cieux. Dix mille urnes pleines furent aperçues faisant le tour de la grande ville de Kapilavastou, en présentant le côté droit. Dix mille filles des dieux, tenant sur leurs têtes des vases d'or pleins d'eau de senteur, furent aperçues immobiles. Dix mille filles des dieux portant des parasols, des étendards, des bannières, furent aperçues immobiles. Plusieurs centaines de mille de filles des dieux, portant des conques, des tambours suspendus à leur cou, furent aperçues immobiles et attendant. Tous les vents apaisés ne soufflaient pas. Toutes les rivières et les ruisseaux arrêtés ne coulaient pas. La lune, le soleil, les chars célestes, les planètes, la foule des étoiles restaient sans mouvement. On était dans la conjonction de l'astérisme Pouchya. La demeure du roi Çouddhôdana était couverte d'un feuillage précieux. Le feu ne brûlait pas. Aux galeries, aux palais, aux terrasses, aux portiques, on vit (suspendues) des perles et des pierres précieuses. Des magasins de toiles blanches, des magasins de diverses choses précieuses, furent vus grands ouverts. Les cris des corneilles, des hiboux, des vautours, des loups et des chacals avaient cessé et les sons les plus agréables étaient entendus. Tous les travaux des hommes étaient interrompus. Les lieux hauts et bas de la terre furent nivelés. Tous les carrefours, les places, les rues, les marchés, unis comme la paume de la main, brillants, tout couverts de fleurs. Toutes les femmes enceintes accouchaient heureusement. Toutes les divinités des bois de Sâlas, se montrant à mi-corps au milieu du feuillage, furent aperçues immobiles et inclinées avec respect.

Tels furent les trente-deux signes précurseurs qui apparurent [1]. »

Bien entendu, le *halahala* se renouvelle lorsque le fils du roi Çouddhôdana acquiert la divine qualité de Bouddha et prend ainsi pleine et entière possession du monde. On lit dans le *Kandjour :*

Quand cette grande terre trembla, les habitants de la ville de Ramyaka, ne pouvant se lever tombèrent sans force et sans énergie comme un grand arbre de la terre secoué par le vent et la fin du

1. *Lalita Vistara*, VII, éd. P.-E. Foucaux, P., 1884, pp. 73-74.

Kalpa (période cosmique). Les flacons, les vases, les meubles s'entrechoquèrent avec bruit, furent mis en pièces, réduits en poussière. Le peuple épouvanté se rendit auprès du maître: Bhagavat, qu'y a-t-il? Est-ce un combat de Nâgas? Où sont-ce les Bhûtas, les Yaxas, les Devas, ou d'autres qui se battent? Nous ne pouvons le démêler. Il y a plus ; tous les personnages importants que voici ont subi des dommages. Quelle en est la cause? Vient-elle du péché du monde ? ou, au contraire de la vertu? Nous te prions de nous faire connaître les choses dont ces phénomènes sont les signes. Telle fut leur demande.

Le maître ayant entendu leurs discours, répondit : Ne craignez rien ! N'ayez pas la plus petite préoccupation ! Ces signes ne doivent être pour vous aucun sujet de crainte. A ce moment où j'ai fait aujourd'hui cette prédiction : Le savant ascète Sumedha sera dans l'avenir Buddha Gautama, — il s'est mis à l'instant même à se remémorer et analyser les perfections. La splendeur de cette loi est telle que tous les éléments du monde aux dix mille (régions) ont été ébranlés en un clin d'œil avec grand bruit. Telle fut son explication. — C'est pour cela qu'il est dit :

Tous les groupes d'hommes, autant qu'il y en a,
Qui étaient à proximité du Buddha,
Souffrant à ce moment dans leurs esprits,
Perdirent connaissance et tombèrent sur le sol.

Plusieurs milliers de flacons,
Beaucoup de centaines de vases,
Y furent réduits en poudre fine;
Ils s'étaient brisés en s'entrechoquant.

Eperdus, effrayés, tremblants;
Se tenant à peine tant leurs esprits étaient troublés et affectés!
Tous les gens du pays se rassemblèrent,
Et se rendirent auprès du Dîpankara :

Pourquoi les habitants du monde sont-ils en cet état?
Est-ce à cause de la vertu ou du vice ?
Le monde entier est dans la détresse;
Toi qui as l'œil, nous te prions de nous l'expliquer.

Leur enseignant la loi à tous,
Le grand ascète Dìpankara (de leur dire :)
Ne craignez rien, respirez librement!
Si cette terre a tremblé sur sa base,
C'est que celui à qui j'ai prédit aujourd'hui même
Qu'il deviendrait le Buddha des mondes,
Celui-là s'est remémoré la loi
Et s'est rapproché ainsi des Jinas du temps passé,

En se remémorant ces lois,
Il n'a omis aucune terre du Buddha.
C'est à cause de cela qu'il a ébranlé la terre,
Les dix mille régions de la terre avec les dieux [1].

Cet émoi de la vie universelle se comprend de reste lorsque triomphe celui qui applique les lois et incarne l'âme de l'univers [2]. Mais c'est surtout à la mort du Bouddha, à son entrée dans le Nirvâna, que la terre et le ciel se troublèrent [3].

Dans le temps où le Tathâgata vint se coucher sur le flanc droit comme un lion entre deux arbres Çala, en ce temps-là, dans le grand millier des trois mille régions du monde, les arbres, les herbes, les branches des arbres, les plantes médicinales, les bois, les forêts, tout autant qu'il y en a, se tournant du côté où s'accomplissait le Nirvâna du Tathâgata, s'inclinèrent profondément avec empressement et respect et se tournèrent vers lui en se penchant.

Dans le grand millier des trois mille régions du monde, les fleuves, les cours d'eau, les citernes, les lacs, les étangs, les sources, les réservoirs, les lotus rouges qui suivent le courant, tout autant qu'il y en a, bénis et doués par la puissance du Bouddha, cessèrent de manger et de se nourrir.

Dans le grand millier des trois mille régions du monde, la lumière du soleil et de la lune, les corps des étoiles, les pierres précieuses, le feu, les vers luisants, toutes les choses qui ont de l'éclat, tout cela, par la puissance de Bouddha, cessa d'être visible et de briller, tout perdit sa clarté, sa magnificence et sa splendeur.

Dans le grand millier des trois mille régions du monde, tout ce qu'il y a de flammes dans le grand enfer, toutes ces flammes, par la puissance du Bouddha, s'apaisèrent, cessèrent de briller, de brûler, de transpercer, de faire souffrir. Dans le grand millier des trois mille régions du monde, tout ce qu'il y a de feux du grand enfer, tous ceux-là aussi se calmant se refroidirent. Puis tous les êtres qui peuplaient l'enfer, tous, en cet instant même, à ce moment précis, en un clin d'œil, par la puissance du Bouddha, obtinrent du soulagement. Tous les êtres nés parmi les animaux, tous les êtres doux et utiles cessèrent de souffrir de la faim et de la soif. Tous les êtres donc, en cet instant, à ce moment précis, sur le champ, sentirent du soulagement dans leur corps et dans leur esprit ; leurs incessantes souffrances furent

1. Fragments extraits du *Kandjour*, trad. par L. Feer. P., 1883, p. 357-358.
2. E. Senart, *loc. laud.*, p. 151.
3. Edmund's, *Buddhists and Christian Gospels*, p. 189.

interrompues ; ils éprouvèrent du bien-être et un parfait contentement de cœur.

Quand le Tathâgata s'endormit sur le côté droit, comme un lion, dans le grand millier des trois mille régions du monde, le Mérou, roi des monts, le Çakravâla, le grand Çakravâla, le Mucilinda, le grand Mucilinda, le Gandhamâdana, l'Himalaya, tous ces monts et les autres montagnes noires, et la grande terre qui renferme tout, et le vaste Océan qui s'étend jusqu'à la base de l'abîme de Çakravâla, tremblèrent de six manières, oscillèrent fortement, s'agitèrent, s'agitèrent fortement, s'ébranlèrent, s'ébranlèrent fortement ; et les vents dont le cercle embrasse tout ne se soulevèrent pas en ce moment. En ce temps-là, en ce même instant, à ce moment précis, tous les êtres abandonnèrent leurs travaux ; il n'y eut plus pour eux ni sommeil, ni incertitude, ni obscurité, ni hésitation ; ils cessèrent de parler, leur voix s'affaiblit, leur murmure s'éteignit, leur cœur ne s'agita plus.

Quand Bhagavat, à la manière d'un lion, se coucha sur le côté droit, incontinent, dans le grand millier des trois mille régions du monde, les Dieux, les Nâgas, les Yakchas, les Gandharvas, les Asuras, les Garudas, les Kimaras, les Maharagas, Indra, Brahma, les Lokapalas (gardiens du monde), tout autant qu'il en existe, se trouvèrent plongés dans l'obscurité, au sein de leurs demeures respectives ; ils sentirent qu'ils étaient sans lumière et sans clarté. Quand le Tathâgata se coucha sur le côté droit, incontinent dans le grand millier des trois mille régions du monde, les Dieux, les Nâgas, les Yakchas, les Gandharvas, les Asuras, les Garudas, les Kimaras, les Maharagas, Indra, Brahma, les gardiens du monde avec leur suite, tous ceux-là sur les tapis où ils siégeaient, dans leurs bocages, dans leurs demeures sans nombre, furent désolés ; par la puissance du Bouddha, tous ceux-là devinrent malades de chagrin.

Dans le grand millier des trois mille régions du monde, Brahma et le grand Brahma, triomphateur et invincible, qui exercent sur mille êtres un pouvoir souverain, se disaient en eux-mêmes : C'est par nous que ces êtres ont été faits, c'est par nous que ces êtres ont été transformés, c'est par nous que le monde a été fait, c'est par nous que le monde a été transformé. Ainsi pensaient Brahma et le grand Brahma qui résident dans le grand millier des trois mille régions du monde ; ceux-là aussi sur les tapis où ils siégeaient ne se réjouirent pas du tout, et ils s'aperçurent que leurs demeures respectives qui renfermaient tout étaient plongées par la puissance du Bouddha dans une obscurité profonde. Pareillement tous les autres Brahmas, voyant leurs demeures respectives plongées dans l'obscurité, par la puissance du Bouddha, furent attristés dans leurs demeures respectives et les Lokâpalas, les Maheçvaras et tous ceux qui avaient des demeures pures s'affligèrent dans leurs demeures respectives.

Ensuite le grand Brahma du grand millier des trois mille régions

du monde, pensa en lui-même et se dit : Je suis affligé dans ma demeure : qu'est-ce que cela annonce? Qui est le créateur, le Seigneur, le Maître tout puissant de ce grand millier des trois mille régions du monde ? Le Tathâgata, Arhat, Buddha parfaitement accompli est arrivé aujourd'hui au Nirvâna ; par quelle cause ces transformations incompréhensibles, de tels prodiges apparaissent-ils ? C'est, assurément, l'indice de son Nirvâna : c'est sa puissance qui a produit toutes ces manifestations [1].

Le symbolisme de ces récits est manifeste. Toutes ces circonstances fabuleuses, tout cet émoi de l'univers tend à attester que le Bouddha n'est pas un homme ; mais l'âme du monde elle-même.

Un récit chinois du même bouleversement précise :

Et alors, quand le Bouddha mourut, la grande terre trembla tout entière...

Un vent de tempête s'éleva des *quatre limites de la terre* en même temps que des pointes des rochers et des montagnes.

Les dévas purs descendirent des cieux sur la terre et... soupiraient en pensant au monde décapité de son maître sacré, se hâtant vers la destruction [2].

Voilà qui est clair ; mais nous avons mieux encore. Parlant des tremblements de terre, le Bouddha explique à Ananda qu'il y a huit causes, proches ou éloignées capables, de les produire : « cause naturelle par suite de l'agitation de l'eau et des vents ; méditation intense d'un brahmane possédant une grande puissance intellectuelle ; descente du ciel et incarnation d'un Boddhisattva ; naissance d'un Boddhisattva destiné à devenir Bouddha, quand un Tathâgata arrive à l'Intelligence suprême et parfaite ; quand un Tathâgata établit le règne de la vérité ; quand un Tathâgata fixe l'époque de sa mort. Enfin, Ananda, quand un Tathâgata s'éteint entièrement, avec cette extinction qui ne laisse plus quoi que ce soit après elle, alors la terre s'agite, tremble, est secouée violemment. Telle est la huitième

1. Léon Feer, *Fragments traduits du Kandjour*, p. 158-163.
2. Samuel Beal, *Fo-cho-hing-tsan-king*, V, 26, pp. 307-308. Cf. Edmund's, *Buddhist and Christian Gospels*, p. 189.

cause proche et éloignée de la production d'un tremblement de terre [1] ».

Toutes les fois donc qu'apparaît dans les récits d'une vie divine le thème de l'émoi des éléments, nous pouvons constater qu'il sert à affirmer la royauté de ce personnage sacré sur le monde élémentaire. Ainsi s'explique que nous le retrouvons dans la légende d'Indra ou de Krishna [2], dans l'histoire de Koan-Yn la miséricordieuse [3].

Que ce thème ait été associé à une liturgie, il est permis de le croire. Le grand prêtre de la pagode royale de Bankok étant mort en janvier 1880 on mit son cadavre dans du sel. Plusieurs semaines avant la fin de l'année suivante un grand nombre d'ouvriers travaillèrent à débiter et à sculpter les bois de tek qui devaient décorer le bûcher, une sorte de monument gigantesque tout orné de drapeaux et d'oriflammes. Puis l'ouvrage terminé la châsse où le grand prêtre reposait depuis un an dans la saumure fut suspendue au-dessus à une grande hauteur au moyen de cordages et de mâts énormes. Le jour de la crémation était arrivé.

*Depuis le matin on tire le canon.* Non seulement tout Bankok est là avec ses 500.000 habitants, mais toutes les villes, tous les villages des environs ont envoyé de nombreux représentants à la cérémonie...

Enfin le signal est donné ! Un grand cri, une longue acclamation s'élève de cette foule immense. Le feu est mis au bûcher arrosé d'huile et de résine et la flamme lèche bientôt ces admirables sculptures qui ne doivent vivre qu'un jour. Semblable au roulement lointain du tonnerre, une sourde rumeur surgit au moment où s'embrase l'arc de triomphe, où s'élèvent jusqu'au ciel de longues langues de feu qui se tordent sous la brise. Puis une immense acclamation s'échappe de toutes les poitrines lorsqu'on lâche les amarres qui retiennent la châsse, lorsque celle-ci s'abîme avec ses drapeaux et ses guirlandes au milieu de ce prodigieux incendie.

1. *Mahâ-Parimbbâna Suttanta*, III, 13-20, *ap.* T. W. Rhys Davids, *Buddhists Suttas translated from Pali* : *Sacred Books of the East*, IX, p. 45-48. Les tremblements de terre ont toujours été considérés comme des phénomènes d'ordre cosmique et comme ordinairement associés au bouleversement de la mer et des eaux, de l'air et des étoiles. Cf. E. Grellois, *Météorologie religieuse et mystique*. Metz, 1870, p. 247-264, et Jacob Grimm, *Teutonic Mythology*. London, 1883, II, 816-817.

2. E. Senart, *loc. laud.*, pp. 151, note 3 et 333-334.

3. H. Doré, *Les superstitions chinoises*, 2e part. *Le Panthéon chinois*. Chang-Haï, 1914, VI, 112. — Sur la nature cosmique et les pouvoirs de Koan-Yn, *même ouvrage*, VI 137-147.

La cérémonie se termine au bruit des salves et des détonations de l'artillerie [1].

Remplacez le canon par des gongs et vous aurez la description de maintes antiques cérémonies funèbres au pays des multiples incarnations divines. Notre thème a pu servir à commenter de semblables liturgies ; mais la traduction historique ne saurait nous masquer la signification symbolique que lui donnaient les lettrés qui l'introduisirent dans les récits hagiographiques de l'Inde.

Ce même thème apparaît également dans la mythologie et la tradition gréco-romaine. Qui ne se souvient de la fin du Prométhée d'Eschyle? Celui qui a ravi au ciel le feu élémentaire, source du feu de nos foyers et de la flamme divine qui brûle dans les âmes, va mourir :

Voici que la terre s'ébranle, non plus en paroles, mais en réalité. Le rauque fracas du tonnerre mugit. Les spirales flambent. Les tourbillons roulent la poussière. Tous les souffles des vents se mêlent et se heurtent dans un combat furieux et l'aither se confond avec la mer [2].

Dans les doctrines stoïcienne et platonicienne, dans celle des mystères ; l'âme du monde, les âmes des dieux et des hommes qui en tiraient leur origine étaient de feu, et l'on doit voir en Prométhée une sorte de Dieu ou plutôt de fils de Dieu renié par son Père et sauvant malgré lui l'humanité.

Les traditions relatives à Asclépios et à Héraclès peuvent recevoir une semblable interprétation ; la tristesse des éléments lorsqu'ils moururent s'explique par les mouvements de cette âme de feu qui constituait leur nature cachée. Mais ceux-ci furent traités en fils bien-aimés de Zeus et reçus dans le ciel avec tous les honneurs réservés aux sages et aux dieux.

Porphyre peint ainsi la naissance d'Apollon d'après les Oracles :

Lorsque Latone fut prise des douleurs de l'enfantement, et que

1. A. Mahé de La Bourdonnais, *Un français en Birmanie*. P., 1886, pp. 94-96.
2. *Prométhée enchaîné*, *in fine*, dans Eschyle, *Œuvres*, trad. Leconte de Lisle. Paris, in-12, p. 47.

ses deux jumeaux s'agitaient dans le sanctuaire du sein maternel, la terre s'arrêta, l'air fut immobile, l'île prit son assiette, le flot se condensa ; vous vous élançâtes alors, ô prophète Lycien Phœbus, l'archer le roi des trépieds fatidiques. [1]

Des manifestations analogues signalent l'entrée de Bacchus dans l'Inde au moment où il va attaquer l'armée des indigènes.

Aussitôt que l'armée pédestre de Bacchus a atteint le passage du fleuve au sable brillant, là où, comme le Nil, l'Hydaspe décharge ses ondes navigables dans un golfe vaste et profond, les Bassarides entonnent de leurs voix féminines l'hymne phrygien dédié au dieu nocturne. Le chœur des satyres velus en redit les chants sacrés. *La terre entière sourit ; les rochers mugissent, les naïades hurlent* : les nymphes du fleuve murmurent sous leurs courants silencieux, et font entendre des chants sonores, pareils à ceux dont les sirènes, mélodieux poètes, charment la Sicile.

*Toute la forêt s'anime* ; les chênes intelligents rendent un son pareil à la flûte ; les dryades jettent de grands cris, et l'une d'elles, se penchant sur ses beaux feuillages, chante à demi-cachée. L'eau de la fontaine blanchit et ne verse qu'un lait de neige, et les naïades, dans les replis des torrents, s'abreuvent des flots de ce lait qui les inonde. La roche stérile entr'ouvre son sein rougissant pour en faire jaillir le vin et le mêler au moût dont la colline sans être plantée produit la douce liqueur... Se dérobant sous l'épaisseur de la forêt, l'indien invisible considère furtivement toutes ses merveilles. Il en prévient l'ennemi. Thourée tremble... l'armée indienne s'épouvante, se refuse au combat, et sent les armes d'airain vaciller dans ses mains effrayées, à l'aspect des arbres qui s'agitent sous l'influence divine [2].

L'émoi des éléments témoigne parfois de l'apparition ou de l'arrivée d'un dieu ; mais le plus ordinairement il atteste le départ de la divinité. La tradition en est ancienne puisque nous la trouvons dans Platon.

Au temps où toutes choses naissaient d'elles-mêmes pour les hommes... Dieu veillait sur l'univers entier, présidant à son premier mouvement. Comme aujourd'hui, les différentes parties du monde étaient divisées par régions entre les dieux qui y présidaient. Les animaux partagés en genres et en troupeaux, étaient sous la conduite de démons, qui, comme des pasteurs divins, savaient pourvoir à tous

1. PORPHYRE, *De la philosophie des Oracles* dans EUSÈBE, *Préparation évang.*, III, 14, trad. Séguier, I, 129.
2. NONNOS, *Les Dionysiaques*, XXII, *in initio*, trad. Marcellus, III, 153-155.

les besoins du troupeau confié à leur garde ; de sorte qu'on ne voyait pas de bêtes féroces, que les animaux ne s'entre-dévoraient pas et qu'il n'y avait ni guerre, ni rixe d'aucune sorte. Tous les autres biens résultant de cet ordre de choses seraient infinis à raconter... Sous ce gouvernement divin il n'y avait ni cités, ni mariage, ni famille. Les hommes ressuscitaient tous du sein de la terre, sans aucun souvenir du passé. Etrangers à nos institutions, ils recueillaient sur les arbres et dans les forêts des fruits abondants que n'avait pas fait naître la culture, et que la terre produisait par sa propre fécondité. Nus et sans abris, ils passaient presque toute leur vie en plein air : les saisons, tempérées alors leur étaient clémentes et l'épais gazon dont la terre se couvrait leur offrait des lits moelleux. Voilà, Socrate, tu viens de l'entendre la vie que menaient les hommes sous Saturne.

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Lorsque l'époque qui comprend toutes ces choses fut accomplie, qu'une révolution dut avoir lieu, que la race issue de la terre eut péri toute entière... *il arriva que le maître de cet univers, tel qu'un pilote qui abandonne le gouvernail, se retira à l'écart, comme en un lieu d'observation*, et que la fatalité, aussi bien que son propre penchant, emporta encore une fois dans un mouvement contraire. *Tous les dieux qui gouvernaient, de concert avec la divinité suprême, les diverses régions*, témoins de ces faits, *abandonnèrent à leur tour les parties de l'univers confiées à leurs soins*. Celui-ci, revenant sur lui-même dans un mouvement rétrograde, poussé dans les deux directions opposées de l'ordre des choses qui commence et de celui qui finit, et *s'agitant à plusieurs reprises sur lui-même avec violence, causa une destruction nouvelle des animaux de toute espèce*. Ensuite, après un intervalle de temps suffisant, le trouble, le tumulte, l'agitation cessèrent, la paix se rétablit, et le monde recommença avec ordre sa marche accoutumée, attentif à lui-même et à tout ce qu'il renferme, se rappelant autant qu'il pouvait les leçons de son auteur et de son père [1].

Nul doute qu'il s'agisse encore ici du thème de l'émoi des éléments auquel Platon donne une signification allégorique.

C'est évidemment en raison de cette antique tradition que Philon écrira dans un sens plus anthropomorphique :

Les éclipses sont les suites naturelles des substances divines du soleil et de la lune ; elles servent encore de pronostic de la mort des rois; de la destruction des villes, suivant l'indication de Pindare à l'occasion d'une éclipse survenue de son temps [2].

1. Platon, *Le Politique ou de la Royauté* dans *Œuvres*, trad. Saisset. Paris, 1892, VI, 49-52.
2. Philon cité par Eusèbe *Prépar. évang.* VIII, 15, tr. Séguier I, 427.

Aussi ne devons-nous pas nous étonner si le roman d'Alexandre nous peint ainsi ses derniers instants :

Un grand serpent de feu descendit des nuages du ciel dans la mer et avec lui un aigle, et l'image de Zeus à Babylone vacilla. Puis le serpent remonta au ciel et l'aigle le suivit, portant une étoile brillante, et quand l'étoile disparut au ciel, Alexandre avait trépassé. Les Perses alors voulurent l'enterrer dans leurs pays et l'adorer comme Mithra (le soleil) [1].

Claudien s'inspirant des traditions grecques use à maintes reprises de notre thème. Il nous montre Cérès emportée par ses fauves dragons arrivant dans l'Ida le pays des clameurs et des danses :

A la vue de Cérès, les tambours cessent de mugir, les chœurs se taisent, le Corybante arrête les mouvements de son épée ; la flûte et la trompette s'apaisent, les lions adoucis abaissent leur crinière ; Cybèle, dans la joie de son cœur, sort du sanctuaire et incline les tours de sa tête pour recevoir les baisers de Cérès [2].

Et lorsque Proserpine, enlevée à la terre, pénètre dans les enfers, le monde souterrain est entièrement bouleversé.

Le pâle royaume des morts est en liesse ; ces races que la terre recouvre s'agitent comme en un jour de fête ; les ombres, couronnées de fleurs, achèvent un repos délicieux. Des chants inaccoutumés interrompent le silence des ténèbres : les gémissements sont apaisés. L'horreur de l'Erèbe s'adoucit et laisse éclaircir la nuit éternelle. L'urne de Minos n'agite plus les destinées incertaines ; les fouets ne résonnent plus, et, pendant cette trêve accordée aux supplices, le Tartare impie ne frémit plus dans le deuil et respire de ses angoisses. Ixion suspendu n'est plus emporté par les mouvements précipités de sa roue, et l'eau jalouse ne se dérobe plus aux lèvres de Tantale ; Titye soulève enfin ses membres gigantesques ; et laisse à découvert neuf arpents de cette horrible plaine, tant sa taille était grande ! Le vautour qui sillonnait ses vastes flancs s'arrache à regret de sa poitrine fatiguée, et gémit que ces fibres dont on l'éloigne ne renaissent plus pour satisfaire sa faim. Les Euménides, oubliant les crimes et la vengeance, préparent des coupes où vont se désaltérer les serpents de leur chevelure, dont les sifflements sont suspendus. Cependant elles font entendre de douces chansons, et leurs torches s'allument à d'autre feux pour éclairer la fête.

1. PSEUDO-CALLISTH, III, 31 (qui est incomplet); JULIUS VALERIUS, III, 56 Cf. FRANZ CUMONT, *Etudes syriennes*. Paris, 1917, grand in-8°, p. 73.
2. *L'Enlèvement de Proserpine*, I, 221-224, éd. Nisard, p. 692.

Alors, innocents oiseaux, vous avez passé sans dangers au-dessus des eaux empestées de l'Averne ; l'Amsancte a cessé d'exhaler d'impures vapeurs, et le bruit du torrent, arrêté dans sa course, a fait place au silence. On dit que l'Achéron, s'alimentant à d'autres sources roula des flots de lait, et que le Cocyte, orné de lierres verdoyants, échangea ses eaux contre la douce liqueur de Bacchus. Lachésis cessa de couper le fil de nos destinées, et nul gémissement ne se mêla aux chants des chœurs sacrés. La course de la mort fut suspendue, aucun ne se frappa la poitrine auprès du bûcher d'un enfant ; les flots épargnèrent les matelots, et la lance les guerriers ; les villes n'eurent pas de tribut à payer au trépas. Le vieux nocher des enfers voila sous des roseaux ses cheveux en désordre, et poussa en chantant les rames de sa barque sans passagers [1].

Ce sont peut-être là de pures inventions poétiques ; mais les annales romaines contiennent maintes versions de notre thème dont on ne saurait méconnaître l'origine traditionnelle. La disparition subite de Romulus donna lieu à des versions variées. Certains rapportent que ce roi

tenait ce jour-là une assemblée du peuple hors de la ville, près du marais de la chèvre. Il se fit tout à coup dans l'air une révolution extraordinaire, et il survint une tempête si affreuse qu'il serait impossible de la décrire. *La lumière du soleil fut totalement éclipsée, une nuit horrible couvrit les airs ; on n'entendait de toutes parts que de grands éclats de tonnerre, que des vents impétueux qui soufflaient avec violence.* Le peuple effrayé se dispersa ; mais les sénateurs se rapprochèrent les uns des autres. Dès que l'orage fut passé et que le jour eut repris sa lumière, le peuple revint an lieu de l'assemblée. Son premier soin fut de demander et de chercher le roi qui ne paraissait pas ; mais les sénateurs arrêtant ses perquisitions, lui ordonnèrent d'honorer Romulus qui venait d'être enlevé parmi les Dieux, et qui désormais serait pour eux, au lieu d'un roi doux et humain, une divinité propice. Le petit peuple les crut sur leur parole, ravi de joie et d'espérances ; il se retira en adorant le nouveau dieu [2].

Romulus, qui passait pour fils de Dieu [3], emprunta vraisemblablement ce trait avec le nom même du dieu Quirinus [4], dont il était, comme roi et comme pontife, le vicaire sur terre.

1. *L'Enlèvement de Proserpine*, II, in fine, éd. Nisard, pp. 702-703.
2. Plutarque, *Romulus*, 37.
3. Plutarque, *Romulus*, 38. Cf. Tite Live, I, 16, éd. Nisard, I, 16.
4. Tertullien, *Aux Nations*, II, 9 ; Saint Cyprien, *De la Vanité des Idoles*, 3 ; cf. J. A. Hild, art. *Quirinus* dans Saglio, *Dict. des Antiquités*, IV, 807-808.

Le même thème de l'émoi des éléments se retrouve encore dans la légende de plusieurs personnages historiques qui réunissent en eux les dignités du sacerdoce et de l'empire.

Lorsque mourut César, on vit un premier signe remarquable dans cette grande comète qui brilla avec tant d'éclat pendant sept nuits et disparut ensuite. Un second signe, ce fut l'obscurcissement du globe solaire qui parut fort pâle toute cette année-là, et qui, chaque jour à son lever, au lieu de rayons étincelants, n'envoyait qu'une lumière faible et une chaleur si languissante que l'air fut toujours épais et ténébreux, car la chaleur seule peut le raréfier ; son intempérie fit avorter les fruits qui se flétrirent avant que d'arriver à maturité [1].

Virgile qui fait allusion aux mêmes événements, puise à des sources autrement abondantes :

*C'est le soleil qui, après la mort de César, eut pitié de Rome, quand il couvrit son front brillant d'une rouille obscure, et que le siècle impie craignit une nuit éternelle* [2]. En ce temps-là, tout nous donnait des avertissements, la terre, les mers, les sinistres aboiements des chiens, les cris odieux des oiseaux. Que de fois nous avons vu l'Etna, rompant ses fournaises, se répandre en bouillonnant à travers les champs des Cyclopes et rouler des torrents de flammes et de roches liquéfiées ! La Germanie entendit des bruits d'armes dans tout le ciel ; les Alpes ressentirent des tremblements extraordinaires. Plus d'une fois aussi on entendit dans les bois silencieux des voix épouvantables ; on vit des spectres d'une pâleur affreuse errer à la nuit tombante : chose horrible, les bêtes parlèrent ! Les fleuves s'arrêtent, la terre s'entr'ouvre ; dans les temples l'ivoire pleure comme attendri et l'airain se mouille de sueur. Furieux et entraînant des forêts dans ses tourbillons, l'Eridan, ce roi des fleuves, déborde et emporte à travers la campagne les étables et les troupeaux. Jamais les tristes entrailles des victimes n'étalèrent aux yeux tant de fibres menaçantes ; partout le sang coule dans les puits, et la nuit, nos oreilles épouvantées retentissent des hurlements des loups. Jamais la foudre ne tomba si souvent par un ciel serein ; jamais tant de redoutables comètes ne s'enflammèrent dans les espaces [3].

Et Servius, dans son commentaire des *Géorgiques*, précise

1. Plutarque, *César*, LXXV. Pline confirme l'apparition de la comète. *Hist. Nat.* II, 23, 4, trad. Littré I, 115. — Voir aussi, Dion Cassius, *Histoire Romaine.*
2. Prudence, peignant la mort du Christ, semble s'inspirer de Virgile. « Le soleil s'enfuit souillé d'une *rouille* lugubre, il abandonne son arc enflammé et se cache avec douleur. On dit que le *monde saisi d'horreur craignit le chaos d'une nuit éternelle* » (*Cathaemerinon*, IX, 79-81).
3. Virgile, *Les Géorgiques*, I, 466-488. Cf. Ovide, *Métam.*, XV, 782-798. — Josèphe, *Antiquités*, XIV, 12, 3.

qu'au moment même de la mort de ce grand homme, le soleil s'éclipsa de la sixième à la neuvième heure[1]. La mort d'Auguste fut annoncée par de sinistres présages[2] ; la tradition, quoi qu'on en ait dit, ne parle pas de troubles de la nature, mais les présages funestes ne semblent bien ici qu'une déformation du thème de l'émoi des éléments.

Ces grands hommes non seulement passèrent pour fils de dieux et reçurent les honneurs divins de l'apothéose[3], mais ils réunirent en leur personne le Sacerdoce et l'Empire. A ce double titre ils incarnaient ici-bas cette âme du monde qui règne sur l'Univers, ce Verbe dominateur qui régit le cours des astres et des saisons. Aussi le thème de l'émoi des éléments, qu'il s'agisse de leur naissance ou de leur mort, est dans la logique des doctrines gréco-romaines. A ceux qui penseraient que de tels faits ont un fondement historique, je conseillerais de comparer l'annonce de la mort de César dans Ovide et dans Virgile.

La mort d'un philosophe qui fut à la fois un prêtre et un sage n'est pas moins regrettable pour la cité et pour le peuple que celle d'un prince.

Un an avant la mort de Proclus il y eut des prodiges célestes, comme une éclipse du soleil tellement complète que la nuit se fit pendant le jour : on tomba dans une obscurité profonde et les astres apparurent ; elle se produisit au moment où le soleil était dans le Capricorne, au centre oriental. Les savants qui s'occupent de déterminer par écrit le temps qu'il fera chaque jour, en ont signalé une deuxième qui, elle, devait se produire une année pleine écoulée après sa mort.

Ces états désordonnés que paraît subir le ciel, sont, dit-on, des indices des événements qui arrivent sur la terre ; en tout cas, il nous ont montré à nous, la disparition et pour ainsi dire l'éclipse de lumière que subissait la philosophie[4].

On ne peut guère mieux souligner que la valeur de telles merveilles est purement allégorique.

1. Servius, *Ad. Virgil. Georg.*, I, 465.
2. Suétone, *Auguste*, 97. Cf. W. Deonna, *La Légende d'Octave Auguste*, P. 1921, pp. 87-90.
3. Suétone, *César*, 88 : *Auguste*, 94 et 100.
4. Marinus, *Vie de Proclus*, 37, dans Proclus, *Parménide*, trad. Chaignet, I, 42-43.

Parlant des événements qui se produisirent à la mort de César et d'Auguste, M. A. Loisy estime qu'il ne semble pas nécessaire d'admettre une influence de ces « traditions » sur les évangélistes [1]. Rien de plus certain ; mais la question se pose autrement. Etant donné qne nous trouvons dans les religions les plus diverses le thème du trouble des éléments et que partout ailleurs qu'en Palestine ce thème semble se greffer sur une religion de l'âme du monde incarnée soit dans quelque dieu sauveur, soit dans quelque pontife-roi, n'est-il pas légitime de penser que le thème du trouble des éléments dans l'Evangile s'accompagne d'une conception analogue, sinon semblable ?

Ceci paraît aussi hors de doute.

## § IV. — Signification symbolique du récit des Evangiles

Le lien des traditions juives avec les récits évangéliques est attesté par les Pères.

Jésus, dit Tertullien, manifestait partout dans sa personne le Logos, c'est-à-dire le verbe éternel de Dieu, son premier né, toujours rempli de sa vertu et de sa raison, toujours soutenu par son esprit. Mais les docteurs et les chefs de la Nation, révoltés contre une doctrine qui les confondait, jaloux d'ailleurs de voir le peuple en foule courir sur ses pas, contraignirent Pilate, gouverneur d'une partie de la Syrie pour les Romains, de l'abandonner à leur haine pour l'immoler sur une croix. Lui-même l'avait prédit... Attaché à la croix, il rendit l'âme en poussant un grand cri, et prévint le ministère du bourreau. A l'instant le jour s'éteignit, quoique le soleil ne fut encore que dans son midi. *Ceux qui ignoraient que ce phénomène avait été prédit pour la mort du Christ, le prirent pour une éclipse. On l'a nié ensuite, faute d'en connaître la cause. Mais ouvrez vos archives le prodige s'y trouve consigné* [2].

Et s'adressant aux Juifs auxquels il vient de rappeler la mort, la sépulture et la résurrection du Christ il ajoute :

Les ténèbres couvrirent la terre en plein midi le jour de sa mort. Le prophète Amos n'a pas oublié cette circonstance : « En ce jour-là, « dit le Seigneur Dieu, je ferai disparaître le soleil en plein midi, et

1. A. Loisy, *Les Evangiles synoptiques*, I, 680.
2 *Apologétique*, 21, trad. de Genoude, VI, 43.

« au milieu de la lumière j'obscurcirai la face de la terre. Je change-
« rai vos jours de fêtes en jour de deuil, et vos cantiques de joie en
« lamentations ; je couvrirai tous les reins d'un cilice ; je placerai
« l'ignominie sur toutes les têtes ; je plongerai Israël dans les larmes
« comme à la mort d'un fils unique, et tous ceux qui sont avec lui auront
« leur jour de douleur. » N'est-ce pas là ce que Moïse prophétisait que vous feriez au commencement du premier mois de l'année, lorsqu'il enjoignait à tout le peuple d'Israël d'immoler l'agneau vers le soir, et qu'il annonçait d'avance que vous célébreriez dans l'amertume la solennité de ce jour, c'est-à-dire la Pâque des azymes ? Car c'est la Pâque du Seigneur ajoutait-il ; en d'autres termes c'est la passion de Jésus-Christ. La prophétie a eu son accomplissement. Vous avez mis à mort Jésus-Christ le premier jour des azymes. Et afin que la prédiction se vérifiât, le jour se convertit aussitôt en nuit ; des ténèbres couvrirent la face de la terre en plein midi ; et c'est ainsi que *Dieu changea vos jours de fêtes en jour de deuil, et vos cantiques de joie en lamentations* [1].

Mais de ce que Tertullien a saisi le lien qui rattachait les prodiges du Nouveau Testament à ceux de l'Ancien il ne s'ensuit pas qu'il les ait considéré comme symboliques. Il a cependant noté assez subtilement qu'il s'agit de merveilles en rapport avec la Pâque et pourrait bien n'avoir pas ignoré qu'il s'agissait de miracles liturgiques associées à la résurrection de l'année. On objectera peut-être qu'il paraît bien trop porté pour cela à l'anthropomorphisme. Ne fait-il pas des éclipses et des tremblements de terre des punitions divines [2] ? Certes oui ; mais ne retrouve-t-on pas cette opinion chez les allégoristes les plus déterminés, dans les écrits hermétiques de la gnose judéo-alexandrine par exemple [3]. Il reste néanmoins bien improbable qu'il ait ignoré le sens que la tradition tant juive que païenne attachait à ces prodiges. Au reste il ne répugnait pas à l'allégorisme et savait en user selon les circonstances et les

1. *Contre les Juifs*, 10. Même argument un peu plus loin *Contre les Juifs*, 13, trad. de Genoude, VII, 323-324 et 330-331, et un autre développement semblable dans le *Contra Marcion*, IV, 42.

2. *A Scapula*, 3. Cette opinion est commune parmi les Pères. Cf. Firmillien dans S. Cyprien, *Lettre*, LXXIV. C'est encore l'opinion populaire parmi les chrétiens. F. Lenormant, *A travers l'Apulie et la Lucanie*, P. 1883, in-8°, II, pp. 133-136.

3. Hermès, *Les Définitions*, 1 dans *Œuvres*, éd. L. Ménard, p. 289.

milieux. N'écrit-il pas dans son traité *De la Résurrection de la chair* :

Lorsque Dieu s'écrie par la bouche de David : — Le Seigneur triomphe, que la terre tressaille d'allégresse, je vois dans cette terre la chair des saints à qui appartient le fruit du royaume divin. — La terre a vu et elle a tremblé, — poursuit le prophète. — Les montagnes se sont fondues comme la cire devant la face du Seigneur. — C'est-à-dire la chair des profanes, parce qu'il est écrit : — Ils verront celui qu'ils ont percé de leurs traits.

Veut-on que ces paroles se rapportent à la terre, simple élément ? Mais alors comment une terre à laquelle il est dit de tressaillir d'allégresse à l'aspect des triomphes du Seigneur, pourra-t-elle trembler et se fondre devant les éclairs de sa face [1] ?

Un semblable allégorisme, a certainement présidé à la composition des Evangiles. On ne saurait le contester pour ce qui est des apocryphes.

Le livre arménien de l'enfance nous montre Joseph allant à la recherche d'une sage-femme, car l'heure de Marie est proche :

Et comme il marchait, il vit que la terre s'était haussée et que le ciel s'était abaissé ; et il éleva les mains comme pour toucher l'endroit où ils se rejoignaient. Il aperçut autour (de lui) les éléments qui demeuraient engourdis et hébétés ; les vents et l'air du ciel, devenus immobiles, avaient suspendu leur cours ; les oiseaux (et) les volatiles avaient arrêté leur essor. Et regardant à terre, il vit une jarre nouvellement (fabriquée) : (près de) là se trouvait un potier qui avait pétri de l'argile, faisant le geste de joindre en l'air ses deux mains qui ne se rapprochaient pas. Tous les autres avaient le regard arrêté en haut. Il vit aussi des troupeaux que l'on conduisait : ils n'avançaient, ni ne marchaient, ni ne paissaient. Le berger brandissait sa houlette et ne pouvait frapper les moutons, mais il tendait la main levée très haut. Il regarda encore un torrent dans un ravin, et vit que des chameaux qui paissaient (là) avaient posé leurs lèvres sur le bord du ravin et ne mangeaient point. Ainsi, à l'heure de l'enfantement de la Vierge Sainte, tous les éléments demeuraient comme figés dans leur attitude [2].

On pourrait dire que ce récit ne fait que développer à sa

1. Tertulien, *De la Résurrection de la Chair*, 26, trad. de Genonde, VI, 476.
2. *Livre Arménien de l'Enfance*, VIII, 8 dans *Evangiles apocryphes*, éd. P. Peeters, P. 1914, II, p. 123-124. La même tradition se retrouve dans l'Islam. Wacyf Boutros Gali, *Les Perles éparpillées*, P., 1912, p. 158.

façon et renouveler le symbolisme évangélique des Synoptiques qui nous montrent la naissance de Jésus annoncée par une étoile, célébrée par les anges et saluée et honorée par les animaux, les bergers et les rois. La façon dont Ignace rapporte cet événement montre bien qu'il était tenu pour l'équivalent de l'émoi des mondes :

On vit briller dans le ciel une étoile qui fit pâlir toutes les autres : son état était inexprimable, sa nouveauté causait la stupeur ; tous les autres astres avec le soleil et la lune lui faisaient cortège, mais sa splendeur effaçait celle de tous les astres réunis ; ils se demandaient dans leur trouble d'où venait cette étoile étrange si différente des autres. Dès lors, toute magie fut confondue, tout lien d'iniquité brisé, l'ignorance détruite, l'antique royauté renversée : Dieu se manifestait sous une forme humaine pour réaliser « l'ordre nouveau » qui est « la vie » éternelle ; le plan arrêté dans les desseins de Dieu recevait un commencement d'exécution. *De là ce bouleversement universel* : car l'abolition de la mort se préparait [1].

Saint-Hippolyte, parlant du baptême du Christ, moment solennel entre tous dans la vie du Sauveur, point de départ de sa carrière publique et de son rôle messianique, utilise le même thème et, s'appuyant sur l'Ecriture, en souligne la signification mystique :

Les eaux dans lesquelles il fut plongé sentirent cet abaissement du Christ par suite de son amour pour l'humanité ; *les eaux le virent et tremblèrent* [2]. Peu s'en fallut qu'elles ne prissent la fuite en franchissant les rives du fleuve. C'est pourquoi le Prophète qui, dès les temps reculés, avait eu la vision de ce miracle, s'adresse à ces flots et leur dit : — O mer, pourquoi t'a-t-on vue fuir, et toi, Jourdain, as-tu reculé vers ta source [3] ? — Mais les flots répondent : Quand nous avons vu le maître du Monde sous la forme d'un simple mortel, et ignorant le secret de ce grand mystère, nous avons été saisis d'effroi [4].

C'est encore l'Evangile qui nous parle d'un grand tremblement de terre au moment où le Christ ressuscite et plus

1. *Ignace aux Ephésiens*, XIX, 2-3, éd. A. Lelong, 24-25. — Et Prudence : « Quel est ce grand Roi qui commande aux astres, disent les Mages, devant qui tremblent les globes célestes, à qui la lumière et l'air obéissent ? » (*Cathemerinon*, XII, 33-36).
2. Ps. CXIV, 3.
3. Ps. CXIV, 5.
4. *Homélie sur la Théophanie*, II, dans *Les Pères de l'Eglise* trad. de Genoude, VIII, 82-83.

précisément lorsque l'Ange du Seigneur vient rouler la pierre du tombeau [1]. Enfin il prédit un ébranlement des mondes pour le jour où le Christ viendra sur les nuées juger les vivants et les morts :

Le soleil s'obscurcira et la lune ne donnera plus sa lumière, les étoiles tomberont du ciel et les Puissances des cieux seront ébranlées [2].

Tertullien là encore ne manque pas de souligner le lien qui rattache ces prophéties évangéliques à celles de l'Ancien Testament :

Après avoir fixé l'époque de la fin du monde au moment où des armées environneront Jérusalem comme un mur de circonvallation, Zacharie annonce que la désolation est proche. Il y aura des prodiges dans le soleil, dans la lune et dans les étoiles ; sur la terre, la consternation des peuples, à cause du bruit tumultueux de la mer. Les hommes sècheront de frayeur dans l'attente de ce qui doit arriver à l'univers. Que les vertus du ciel elles-mêmes doivent être ébranlées, écoute Joël : « Je ferai paraître des prodiges dans le ciel et sur la terre, du sang, du feu et des tourbillons de fumée. Le soleil sera changé en ténèbres, et la lune en sang, avant qu'advienne le grand jour, le jour terrible du Seigneur. » Tu as encore Habacuc. « Les grandes eaux monteront sur la terre ; les peuples verront ta face, et ils seront saisis des douleurs de l'enfantement, les eaux se disperseront sous les pas de ton éternité. L'abîme a fait entendre sa voix, l'abîme a levé les mains en haut. Le soleil et la lune se sont arrêtés dans leurs orbites. Ils ont disparu à la lueur de tes flèches, devant les éclairs de la lance. Dans le frémissement de ta fureur tu fouleras la terre, tu épouvanteras les nations de ton courroux. » Les oracles où le Seigneur et les prophètes annoncent l'ébranlement du monde, de l'univers, des éléments et des nations s'accordent parfaitement, j'imagine [3].

Argumentant contre Marcion qui opposait le Christ (l'éon Christos) révélateur du *Dieu bon* à Moïse et aux Prophètes du judaïsme annonciateurs du *Dieu juste* ; Tertullien revient encore sur ce point :

Examine l'exemple de la parabole :
— Voyez le figuier et les autres arbres. Lorsqu'ils commencent à se

1. Matthieu, XXVIII, 2.
2. Matthieu, XXIV, 29. — Marc, XIII, 24-25
3. Tertullien, *Contre Marcion*, IV, 39.

couvrir de feuilles, vous reconnaissez que l'été est proche. De même, lorsque vous verrez arriver ces choses, sachez que le royaume de Dieu est proche. — Si, en effet le développement des arbustes sert de signe à l'été en le précédant, de même le choc des éléments sera l'avant-coureur du royaume qu'il précède. Tout signe appartient au même maître que la chose dont il est le signe. Il n'y a que le maître de cette même chose qui puisse y attacher un signe. Par conséquent si l'ébranlement de l'univers est un signe du royaume, comme la végétation un présage de l'été, le royaume appartient donc au même créateur auquel sont attribuées les calamités, signes avant-coureur du royaume. C'est le Dieu de toute bonté qui avait déclaré d'avance que ces terribles catastrophes étaient nécessaires [1].

Tertullien a inconstablement raison, le Nouveau Testament s'inspire de l'Ancien et tout spécialement lorsqu'il insère le thème de l'émoi des éléments dans le tableau de la fin du monde. L'avènement du royaume de Dieu et du Christ qui viendra sur les nuées juger les vivants et les morts sera une véritable théophanie et répondra en effet aux visions des vieux prophètes.

Les documents gnostiques ne pouvaient pas manquer d'utiliser notre thème et d'en souligner le symbolisme. Au début de la *Pistis Sophia*, Jésus qui était assis à l'écart avec ses disciples est tout à coup revêtu d'une grande lumière, enlevé dans l'air et ravi dans le ciel. L'auteur gnostique continue ainsi :

Il arriva lorsque Jésus fut entré au ciel, après trois heures, que toutes les vertus des cieux furent troublées et s'agitèrent toutes les unes sur les autres, elles avec leurs éons, tous leurs lieux et toutes leurs hiérarchies, et *la terre entière fut remuée avec tous ceux qui habitent sur elle*. Et tous les hommes qui sont dans le monde furent troublés, et les disciples aussi, *et ils pensaient tous que sans doute le monde allait être enlevé*. Et toutes les Vertus qui sont dans les cieux ne cessèrent pas d'être troublées ainsi que le monde entier, et toutes elles étaient ébranlées les unes sur les autres, depuis la troisième heure du quinzième jour de la lune de Tôbé jusqu'à la neuvième heure du lendemain. Et tous les Anges avec leurs Archanges et toutes les vertus d'En Haut, tous chantaient du côté intérieur de ses côtés intérieurs, de sorte que tout le monde entendit leur voix sans qu'ils cessassent jusqu'à la neuvième heure du lendemain. Mais les disciples

1. *Contre Marcion*, 39.

étaient assis les uns à côté des autres, craintifs et troublés, grandement, car ils étaient saisis de crainte à cause du grand tremblement de terre qui avait eu lieu, et ils pleuraient les uns avec les autres en disant : « Qu'est-ce qui va arriver [1]?

Ces divers récits, empruntés les uns à une histoire légendaire, les autres à des livres dogmatiques, attestent chacun à leur manière que Jésus, comme Bouddha, était lui aussi un Çakravartin, le monarque des mondes, et, comme le *Logos* de Platon, l'âme de l'Univers.

Pour en revenir aux récits de la passion notons pour finir qu'Origène se contente de dire :

Le tremblement de terre et les autres circonstances extraordinaires qui accompagnèrent la mort du crucifié, proclamèrent assez haut qu'il y avait en lui quelque chose de divin et de supérieur à l'humanité [2].

Les gnostiques n'hésitaient pas à aller plus loin, car la plupart niaient que le corps du Christ fut un corps réel. Ils le ramenaient à n'être que l'âme du monde ou son ange revêtu d'une apparence de corps. Au demeurant c'était vraisemblablement la vraie pensée d'Origène.

Nous sommes donc amené à rejeter la réalité historique de ce tumulte des éléments dont parlent les récits évangéliques. Ce n'est plus pour nous, comme pour les gnostiques, qu'une allégorie. N'est-ce pas d'ailleurs l'opinion avouée du pseudo-Denys l'aéropagite.

Demandez à Apollophane ce qu'il pense de l'éclipse qui se remarqua lorsque le Sauveur était en croix. Tous deux nous nous trouvions à Héliopolis ; tous deux nous vîmes que la lune était venue inopinément se placer devant le soleil (car ce n'était pas l'époque de sa conjonction) et qu'ensuite, depuis la neuvième heure jusqu'au soir, elle revint miraculeusement en opposition directe avec le soleil. Faites-le encore souvenir de ceci : il sait que la lune entra en conjonction par le côté de l'Orient et atteignit jusqu'au bord occidental du soleil, et qu'ensuite, au lieu d'avancer en droiture pour opérer sa sortie, elle rebroussa chemin et ne quitta que le dernier le point de l'astre qu'elle avait voilé le premier. *Tels sont les prodiges qui s'accomplirent en ce temps-là, et on ne peut les attribuer qu'à la cause universelle* :

1. *Pistis Sophia*; trad. E. Amelineau. P. 1895, pp. 3-4.
2. Origène, *Contre Celse*, II, 35.

*Jésus-Christ*, qui produit une foule de grandes et admirables œuvres.

Non seulement le miracle est attesté ici par un témoin oculaire, mais on nous révèle des circonstances qui ajoutent à son invraisemblance, comme pour mieux montrer qu'il ne faut pas prendre ce récit à la lettre, mais dans un sens spirituel. Au reste, pour que l'on ne puisse se méprendre, le pseudo-Denys continue ainsi la lettre à Polycarpe :

Trouvez occasion de dire toutes ces choses à Apollophane. Pour lui, s'il le peut, qu'il me convainque de fausseté, moi qui étais à côté de lui et avec lui, quand j'aperçus, quand j'étudiai, quand j'admirai le phénomène. Même en ce moment Apollophane fut saisi de je ne sais quel sens prophétique et comme s'il eût conjecturé ce qui se passait : O mon ami, dit-il, *il y a une révolution dans les choses divines* ! Mais c'est bien assez pour une épître. Vous êtes très capable de suppléer à ce que j'omets et d'amener à Dieu en toute perfection cet homme *qui ne manque certes pas de philosophie et qui peut-être jugera convenable d'apprendre humblement la véritable et sublime philosophie de notre religion* [1].

Comment une voix orthodoxe pouvait-elle faire entendre plus clairement que ces prodiges ne sont que les voiles profanes d'une philosophie toute spirituelle, surtout lorsqu'on vient nous dire qu'Apollophane, leur soi-disant témoin, rejette les autres merveilles de ce genre attestées par la Bible ? Jacques de Voragine qui commente longuement ces allégations dans un sens réaliste, laisse néanmoins percer sa pensée secrète. Après avoir cité Paul Orose [2] et saint Thomas d'Aquin [3] il rapporte ce suggestif passage de l'*Histoire scolastique*.

« Ou bien l'ordre de la nature est bouleversé, ou les éléments nous trompent, *ou le Dieu de la nature souffre*, *et les éléments compatissent à sa douleur* [4]. »

Cette révolution des éléments était donc bien destinée à nous faire saisir une vérité invisible, à provoquer chez les

1. *Epitre VII à Polycarpe*, tr. Darboy, 1892, p. 299.
2. VII, 4.
3. Somme, IIIe pars. Q. XLIV, art. 2
4. *Légende dorée*, n° 150, tr. Roze, III, 181-183.

profanes intelligents une révolution dans leur façon de concevoir les choses divines et tout particulièrement la nature du Christ.

M. Loisy estime que le tremblement de terre tel qu'il est rapporté dans l'Evangile est destiné à ouvrir les tombeaux et le traite de merveilleux facile, il ajoute même que l'auteur s'embarrasse dans son récit « en faisant ouvrir les tombeaux et ressusciter les morts à l'instant où le Christ rend l'esprit mais ne les faisant sortir et apparaître qu'après la résurrection de Jésus lui-même [1] ».

Ce reproche est fondé si l'on considère l'évangile de la mort et de la résurrection comme une série de souvenirs légendaires ou vaguement historiques. Il n'en va plus de même si l'on admet qu'il s'agit d'une composition symbolique où chaque détail a sa signification propre. L'émoi des éléments qui accompagne nécessairement la mort de celui qui est l'âme du monde doit, en bouleversant la terre, ouvrir les tombeaux et réveiller les morts; mais d'autre part il ne serait pas convenable que les morts apparaissent avant la sortie du tombeau de Celui qui est le maître de la mort et de la vie. La résurrection des morts en vertu des lois du symbolisme dépend étroitement de la résurrection de Jésus et doit l'accompagner ou la suivre.

Est-ce à dire que derrière ces récits il n'y a aucune sorte de réalité historiqué ? Non sans doute.

Les fondateurs et les premiers pontifes du christianisme passèrent pour des vicaires de cette âme divine et renouvelaient chaque année le mystère de la mort de Jésus. Le voile du temple se déchirait ou se divisait, les lumières s'éteignaient, des clameurs s'élevaient, le sol s'entr'ouvrait. Toute une mise en scène attestait sans doute la nature cosmique de celui qui mourait et dont la mort du pontife manifestait ou canalisait la puissance. Plus tard, cette liturgie est devenue de l'histoire, comme au Pérou et au Mexique, comme en Chine et dans l'Inde.

1. A. Loisy, *La Légende de Jésus* dans *Revue d'Hist. et de Litt. relig.*, 1922 VIII.

Notre office des Ténèbres est une survivance certaine de cette liturgie qui a peut-être laissé d'autres traces. Au XVIII[e] siècle Misson signalait à Gaëte et à Cayetto en Italie des rochers dont les fentes énormes se seraient produites lors de la mort du Christ [1]. Des chapelles adossées à ces rochers et près de l'entrée de ces cavités attestent qu'elles furent jadis l'objet d'un culte. Y venait-on célébrer quelque lamentation funèbre accompagnée d'une mise en scène adéquate la chose est fort possible sinon probable. Le symbolisme, le mythe et la liturgie sont des manifestations presque toujours parallèles.

De temps immémorial on célèbre à Cuzco capitale du Pérou *le Retour du Christ des Tremblements de terre.*

Dès le samedi saint, les enfants dépouillent les buissons de leurs fleurs ; des reposoirs s'élèvent sur le parcours du cortège qui ramènera le Christ attendu. Les maisons s'ornent de guirlandes ; on déroule sur les seuils de somptueux tapis. A quatre heures du soir, le lundi, la cathédrale ouvre ses portes et, successivement, apparaissent une suite de personnages en cire. C'est d'abord, debout sur un brancard que portent quatre hommes, le bon *San Blas* lisez (Saint Blaise). Il est revêtu d'un riche costume d'évêque et abrité par un parasol de soie rose que tient un ange aux ailes déployées. Ensuite vient *San Benito* (Saint Benoit) sensiblement moins populaire ; la légende péruvienne prétend qu'il descend de Cham en ligne directe ce qui lui vaut une figure toute noire. Mieux accueilli est le troisième personnage, *San Christobal* (Saint Christophe), vénérable hermite qui paraît appuyé sur un palmier déraciné. San Joseph le suit, le rabot en sautoir, une scie dans la main droite, un bâton noueux dans la main gauche. Après lui vient la Sainte Vierge, vêtue d'un superbe costume en or. Grâce à un ressort caché dans sa tête de cire, ses yeux sont doués d'une extrême mobilité.

Les porteurs s'alignent devant le portail, en attendant la venue de l'Homme-Dieu, du *Christ des tremblements de terre*, qui apparaît enfin sur un brancard d'argent porté par huit mendiants, choisis parmi les plus misérables de la ville. Il est attaché à la croix, nu, mais portant à la ceinture un jupon en point d'Angleterre. Une couronne d'épines enserre sa tête, mais elle est faite des plus riches pierreries. Les clous des mains et des pieds sont en émeraudes massives, et les gouttes de sang qui semblent couler des blessures en rubis. Enfin, le personnage de cire est ainsi construit, que des ressorts invi-

1. MISSON, *Voyage d'Italie,* P. 1717-1722, II, 22-24, et IV, 200-201.

sibles et compliqués font trembler tous ses membres par petites secousses. L'aspect vivant de ce Christ, dû, paraît-il, à un véritable artiste mécanicien, fait grande impression sur la foule. Quand elle voit l'Homme-Dieu trembler, elle se met à genoux et récite des prières.

Le cortège, une fois au complet, se met en marche. Toutes les cinq minutes, les porteurs de la Vierge s'arrêtent et font volte-face pour « que la Sainte Mère puisse s'assurer si son divin fils ne l'abandonne pas ». Pendant deux heures, la procession circule à travers la ville, parmi les fleurs et les acclamations. Enfin, les saints rentrent à la cathédrale. Le Christ reste le dernier sur le parvis et c'est alors un très curieux spectacle de voir la foule se porter vers lui, le suppliant, à grands cris, de ne point l'abandonner. A ce moment, les porteurs secouent tant qu'ils peuvent le brancard, ce qui fait redoubler le tremblements des membres et donne au Christ un aspect presque terrifiant. Lorsque le curé, très solennellement, vient le chercher, une bousculade se produit : ce sont les femmes qui, dans leur foi naïve, veulent empêcher le Christ de rentrer, pour qu'il protège mieux leurs demeures[1].

Cette liturgie qui fait trembler le Christ au lieu de faire trembler la terre au jour de la Passion indique combien étaient abondantes les ressources des liturgistes et ce que pût être le scénario d'agonie sur lequel se greffa et le récit et la symbolique des Evangiles.

Nos déductions sont d'ailleurs confirmées par l'iconographie traditionnelle. Comme nous le savons par l'histoire des rites de crucifixion, la mise en croix était destinée à mettre la victime en relation mystique avec les quatre parties du monde et tous les êtres de l'univers. Porphyre nous a transmis la description d'une image de Brahma par Bardesane qui est tout à fait décisive à cet égard.

Le *Dieu créateur*, sous la figure d'un hermaphrodite, *avait à sa droite le soleil, à sa gauche la lune ; sur ses deux bras étendus en croix on voyait une multitude d'anges* (ou dévas) *et les différentes parties du monde, le ciel, les montagnes, la mer, le fleuve* (Gange), *l'Océan, les plantes, les animaux, la nature entière*[2].

Cette représentation gnostique n'est-elle pas révélatrice,

1. *Journal des Débats*, 24 avril 1906. Pour une relation plus ancienne voir *Tour du Monde* VII, 267 et 299.
2. Porphyre, *ap.* Stobée, *Ecl. Phys.*, I, 4.

et ne nous permet-elle pas d'en déduire non seulement une manière de concevoir le Christ et la crucifixion, mais celle même des chrétiens primitifs ?

Les anciens, dit Varron, ont composé les images des dieux, leurs attributs, leurs ornements de telle sorte que les personnes initiées aux mystères de cette doctrine puissent en les voyant se représenter l'âme du monde et ses parties qui sont les véritables dieux [1].

Le christianisme n'échappa pas à cette règle et nous voyons les premières images de la crucifixion nous représenter le soleil et la lune de chaque côté de la croix, bien que les textes évangéliques ne nous parlent pas de troubles lunaires. Mais ici, l'iconographie, puisant à la source où les Evangiles eux-mêmes ont puisé, n'ignore pas qu'il s'agit d'un thème symbolique et que l'émoi, le trouble et la stupeur de toutes les puissances élémentaires célestes et terrestres décèlent la nature même de celui qui est le centre du drame liturgique et clament à leur façon: « Celui-ci est véritablement l'Ame du monde. »

Le thème du tumulte des éléments a sans doute son origine première dans l'interprétation que les primitifs donnèrent aux prodiges astronomiques et géologiques tels que les éclipses et les tremblements de terre. Ils ne tardèrent pas d'ailleurs à les considérer comme liés à la vie et à la mort de leurs rois et de leurs magiciens. On en trouverait la preuve dans certains contes. Lorsqu'Isfendyadz vient de couper la tête à la magicienne une épaisse poussière s'élève, un tourbillon formidable se déchaîne, une obscurité se répand dans l'atmosphère et change le jour en nuit [2].

Le thème du tumulte des éléments ne pouvait donc pas manquer de s'associer à la naissance et à la mort des rois magiciens et des rois pontifes. Ce binaire une fois bien soudé il s'introduisit dans les liturgies saisonnières dans lesquelles on célébrait un dieu mourant et ressuscitant et cela d'autant plus nécessairement que le rôle du dieu était

1. Saint Augustin, *Cité de Dieu*, VII, 5.
2. Eth Tha' alibi. *Histoire des rois de Perses*, éd. Zotenberg, pp. 315. Pour d'autres références. *Rev. des Trad. Pop.* (1918), XXXII, 122, note 1.

joué ou représenté par un prêtre dont le pontificat s'associait à la royauté, comme sous certaines dynasties juives.

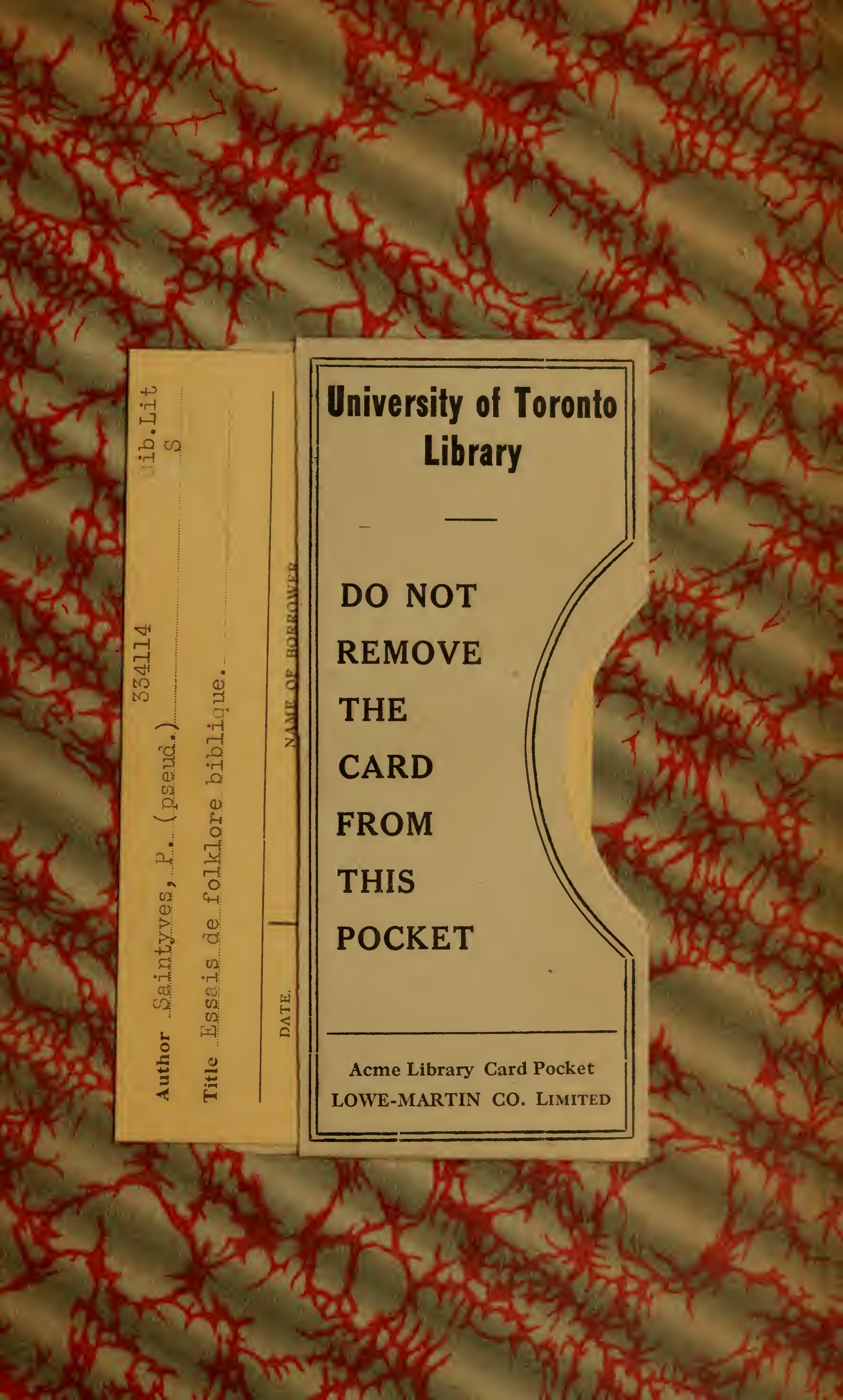
Ces prodiges qui étaient dans la dépendance du pouvoir surnaturel du roi pontife ou du pontife roi ne purent manquer de dépendre de ce pouvoir lorsqu'il fut assimilé à la puissance démiurgique de l'âme du monde par les philosophies ou les gnoses. Parallèlement à la fable réaliste une tradition symboliste devait nécessairement se développer. La liturgie n'avait pas seulement pour but d'agir sur les saisons et sur les mondes ; mais en s'efforçant de mettre la terre et les fidèles en rapports favorables avec le monde et la puissance qui l'animait, définissait à sa façon Dieu et le monde.

Lorsque les Evangiles furent rédigés, on ne saurait douter que notre prodige appartenait à la tradition universelle du monde civilisé tant juif que païen et qu'il comportait à peu près partout une interprétation symbolique. Les rédacteurs des synoptiques qui nous disent que le tumulte des éléments accompagne la mort du Christ ont-ils simplement recueilli une tradition populaire ou introduit un thème propre à la fois à édifier les simples et à satisfaire les sages.

Nous n'hésitons pas à adopter la seconde hypothèse. Les rédacteurs des synoptiques sont des hommes d'église c'est-à-dire des clercs et qui ne pouvaient ignorer les enseignements de la méthode allégorique avec des compagnons tels que Jean. D'autre part ils avaient sous les yeux des liturgies telle que celle d'Adonis, telle que les premières liturgies chrétiennes qui leur permettaient de saisir dans le grand drame de la passion à la fois saisonnier et cosmique, quel en était la signification vraiment religieuse et symbolique. Mieux que tous autres, ils savaient que le royaume du Christ n'était pas de ce monde que sa physionomie ou sa représentation humaine n'était qu'une apparence et dissimulait Dieu lui-même.

IMPR. JOUVE ET Cie, 15, RUE RACINE, PARIS. — 5644-22




ib.Lit
S
334114
Author Saintyves, P. (pseud.)
Title Essais de folklore biblique.
NAME OF BORROWER
DATE.
University of Toronto
Library
DO NOT
REMOVE
THE
CARD
FROM
THIS
POCKET
Acme Library Card Pocket
LOWE-MARTIN CO. LIMITED

